



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

La montée du clitique en moyen français:
une étude de la syntaxe des constructions infinitives

France Martineau

Thèse présentée à l'École des études supérieures
de l'Université d'Ottawa
en vue de satisfaire aux exigences
du doctorat en linguistique



France Martineau, Ottawa, Canada, 1990



NATIONAL LIBRARY
of Canada

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

ISBN 0-315-60540-5



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

Je désire particulièrement remercier mon directeur de thèse, le professeur Paul Hirschbühler, qui m'a guidée et encouragée tout au long de la préparation de cette thèse et de mes années d'études. Sa disponibilité, sa très grande connaissance de tout ce qui touche les faits du français et ses commentaires minutieux sur le fond et la forme ont beaucoup apporté à cette thèse. Je tiens aussi à remercier le professeur Maria-Luisa Rivero pour ses commentaires et suggestions qui m'ont souvent amenée à préciser des aspects importants de mon analyse. Je voudrais remercier les membres de mon comité de thèse, Julia Herschensohn, professeur à l'Université de Washington à Seattle, Helen Goodluck, Douglas Pulleyblank, et Maria-Luisa Rivero, professeurs à l'Université d'Ottawa, pour leurs commentaires sur la thèse et leurs encouragements.

Ce travail représente une étape importante de ma formation pour laquelle je tiens à remercier chaleureusement les membres du département de linguistique de l'Université d'Ottawa. Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à ceux qui m'ont enseigné et fait aimer la syntaxe et la sémantique, les professeurs du département et les professeurs invités, Christian Adjémian, Paul Hirschbühler, John Jensen, Shalom Lappin, la regrettée Judith McA'Nulty, Maria-Luisa Rivero et Anne Rochette.

Je désire remercier Marie Labelle qui a lu la thèse dans ses différentes versions. Ses commentaires m'ont souvent obligée à revoir certains aspects de mon analyse et à en clarifier la présentation. Je tiens à remercier Anne Rochette pour sa lecture attentive de certains chapitres de ma thèse et pour ses remarques toujours pertinentes. Merci aussi à Elizabeth Ritter et Daniel Valois; nos discussions m'ont souvent aidé à résoudre certains problèmes de mon analyse. Finalement, merci à Vincent Vachon pour ses suggestions sur différentes versions de la thèse et pour l'aide qu'il m'a apportée dans l'organisation des appendices.

Je désire remercier les participants aux conférences dans lesquelles j'ai présenté des aspects de ce travail pour leurs commentaires, en particulier Ans de Kok, Fernande Dupuis, Claire Lefebvre, Monique Lemieux, Diane Massam, Yves-Charles Morin, Elizabeth Pearce, et Yves Roberge.

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans une bourse d'entrée au doctorat de l'École des études supérieures et de la recherche de l'Université d'Ottawa, une bourse doctorale du Fonds F.C.A.R. du Québec, et une bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce travail a aussi bénéficié de l'appui financier des subventions 410-86-2019 et 410-87-0332 accordées à Paul Hirschbühler par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour les projets Syntaxe historique du français et catégories vides et Syntaxe et lexique du moyen français.

Enfin, un merci plus particulier à ma famille et aux amis qui m'ont appuyée durant ma thèse et plus particulièrement pendant les derniers mois: Anne, Anne-Marie, Betsy, Guylaine, Jacques, Marie, Marie-Odile, Mireille, Paul, Reine, et Sylvie.

Je dédie ma thèse à François, mon neveu, pour tout le courage et la joie de vivre qu'il a montrés durant les cinq ans qu'il a lutté contre la maladie.

Résumé

Cette thèse porte sur le placement des pronoms objets dans les constructions infinitives du moyen français. Elle met de l'avant l'hypothèse selon laquelle l'évolution du placement des pronoms objets s'explique par des changements de propriétés lexicales des noeuds AGR et INFL plutôt que par des changements de sous-catégorisation du verbe principal. L'examen du placement des pronoms objets est fait à partir d'une étude exhaustive de deux textes du moyen français, Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles et Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes.

Le problème que soulève le placement des pronoms objets dans les infinitives est présenté dans le chapitre I. Trois approches sont discutées: l'approche transformationnelle, l'approche par double sous-catégorisation du verbe principal et l'approche paramétrique fondée sur les propriétés du noeud INFL. Cette dernière approche est le point de départ de l'hypothèse développée dans le reste de la thèse.

Le chapitre II présente une vue d'ensemble des résultats pour chaque construction infinitive examinée, soit les constructions non prépositionnelles, les constructions prépositionnelles et les constructions avec les verbes causatifs et de perception. Une section est aussi consacrée à la présentation des deux textes du moyen français d'où provient le corpus de données.

Le chapitre III traite du placement des pronoms objets dans les constructions infinitives non prépositionnelles, à l'exception des constructions avec les verbes causatifs et de perception. L'hypothèse d'un mouvement de tête à tête du clitique objet y est proposée pour rendre compte des faits de l'ancien et du moyen français. De plus, l'absence de clitique objet devant l'infinitif est attribuable, selon l'analyse proposée, à une contrainte qui empêche les pronoms faibles d'apparaître en début de proposition. La présence de plus en plus fréquente du pronom devant l'infinitif en moyen français est associée à l'affaiblissement de cette contrainte. Pour comprendre la propagation de ce

changement, il est indispensable de tenir compte de la classe sémantique à laquelle appartient le verbe principal.

Le placement des pronoms objets dans les constructions prépositionnelles est examiné dans le chapitre IV. On y analyse l'influence du statut de à et de, soit comme des prépositions sélectionnées par le verbe principal soit comme des complémenteurs, sur la montée du clitique. Les résultats montrent que la possibilité de la montée du clitique dépend de la classe sémantique du verbe principal plutôt que du statut de la préposition. L'examen du lieu d'attachement du clitique objet suggère qu'il s'attache à μ NFL en ancien et en moyen français mais au verbe en français moderne.

Enfin, le chapitre V traite du placement des pronoms objets dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception, d'abord en français moderne, puis, de façon plus détaillée, en ancien et en moyen français. Dans les causatives en faire, le complément infinitif est de type IP; la montée des clitiqes objets est attribuable à un mouvement d'adjonction du constituant V' au noeud VP enchâssé. Les constructions infinitives avec les verbes de perception sont également analysées comme des compléments infinitifs de type IP. Par contre, dans ces constructions, le constituant V' n'est pas déplacé et c'est plutôt le NP sujet qui bouge de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP. La deuxième partie du chapitre examine les constructions avec les verbes causatifs et de perception en ancien et en moyen français. Une comparaison de mes résultats pour le moyen français avec ceux des études consacrées à l'ancien français montre que les structures sont demeurées essentiellement les mêmes bien que la fréquence d'emploi de la règle qui déplace le sujet en position spécifieur de IP a augmenté de l'ancien français au moyen français. Enfin, la troisième partie de ce chapitre traite des constructions dites "accusatif avec infinitif" en moyen français et montre que cette construction se distingue par plusieurs aspects de constructions semblables en italien et en portugais.

Abstract

This dissertation investigates the placement of object pronouns in Middle French infinitival constructions. The working hypothesis of this thesis is that the evolution of the placement of object pronouns is due to changes in the lexical properties of AGR and INFL rather than to a new type of subcategorization of the main verb. The analysis of the placement of object pronouns is based on a study of two texts of the Middle French period, Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles and Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes.

In Chapter I, the problem raised by the placement of object pronouns is presented. Three approaches to this question are discussed: the transformational analysis, the double subcategorization analysis and the parametric analysis based on the properties of the INFL node. The hypothesis developed in this thesis is based on the parametric analysis.

Chapter II presents an overview of the results found for each infinitival construction studied, namely the non-prepositional constructions, the prepositional constructions and the constructions with causative verbs and verbs of perception. The texts on which the corpus is based are also presented.

Chapter III deals with the placement of object pronouns in non-prepositional constructions, with the exception of the constructions with causative verbs and verbs of perception. It is argued that clitic climbing in Old and Middle French is a head-to-head movement. It is proposed that the absence of object clitics before the infinitival verb is due to a constraint which bans the presence of any clitic at the beginning of a clause. The increasing frequency of clitics before the infinitival verb in Middle French is due to a weakening of this constraint. The semantic class of the main verb is an important factor to consider for explaining the spread of this change.

In Chapter IV, the placement of object pronouns in prepositional constructions is examined. The prepositions à and de are considered either as prepositions selected by the

main verb or as complementizers, and the influence of the status of these prepositions on clitic climbing is studied in detail. The results show that clitic climbing depends on the semantic class of the main verb rather than on the status of the preposition. Study of the attachment node changes suggests that the object clitic attaches to INFL in Old and Middle French whereas it attaches to the verb in Modern French.

Finally, Chapter V deals with the placement of object pronouns in constructions with causative verbs and verbs of perception, first, in Modern French, and then, in greater detail, in Old and Middle French. It is argued that causative constructions with faire have an IP complement; clitic climbing is triggered by the adjunction of the V' constituent to the VP node. The constructions with verbs of perception are also argued to have an IP complement; however, no movement of the V' constituent is involved, but the NP subject is moved from [SPEC, VP] to [SPEC, IP]. The second part of the chapter is a study of the constructions with causative verbs and verbs of perception of Middle French. A comparison of my results on Middle French with those of other studies dealing with Old French shows that the structures have undergone no major changes and that the differences are better explained in terms of the frequency of application of subject movement to [SPEC, IP]. Finally, the last part of the chapter is an analysis of the so-called "accusativus cum infinitivo" constructions in Middle French. It is shown that this construction differs in many respects from similar constructions in Italian and Portuguese.

Table des matières

	Pages
Remerciements	ii
Résumé	iv
Abstract	vi
Table des matières	viii
Table des appendices	xii
Chapitre I La montée du clitique objet dans les langues romanes	1
1. Introduction	1
2. Organisation de la thèse	5
3. Cadre théorique	6
4. Présentation de différentes approches proposées pour l'étude de la montée du clitique	11
4.1. L'approche transformationnelle	12
4.2. La double sous-catégorisation du verbe en italien et en espagnol	21
4.3. L'approche paramétrique	28
5. La présente étude.	32
5.1. Les approches précédentes et la montée du clitique en ancien et en moyen français.	32
5.2. Les principales hypothèses de la présente étude	39
5.3. Les causatives.	40
Notes.	43
Chapitre II Description du corpus.	46
1. Le moyen français.	46
2. <u>Les Cent Nouvelles Nouvelles</u>	48
3. Vue d'ensemble des données.	51
Notes.	56
Chapitre III Les compléments infinitifs non prépositionnels.	57
1. Introduction.	57
2. Montée du clitique objet en ancien et en moyen français	61
2.1. Complément infinitif phrastique	63

2.2.	Paramètre AGR [\pm pronominal].	70
2.3.	Mouvement du clitique objet.	74
2.4.	Attachement du clitique objet.	77
3.	Caractère obligatoire de la montée du clitique.	80
3.1.	Attachement du pronom faible à INFL.	82
3.2.	Les impératives.	87
3.3.	Pronom faible associé à un verbe infinitif.	89
3.3.1.	Pronoms faibles dans les coordonnées.	90
3.3.2.	Pronoms faibles derrière l'infinitif.	92
3.4.	Formes fortes des pronoms objets.	94
4.	Pronom faible devant l'infinitif	97
4.1.	Les données	98
4.2.	Les verbes impersonnels	103
4.3.	Les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté	105
4.3.1.	<u>Aimer mieux</u>	106
4.3.2.	<u>Cuider</u>	107
4.3.3.	<u>Désirer</u>	108
4.3.4.	<u>Savoir</u>	109
4.3.5.	<u>Venir</u>	112
4.3.6.	Sens aspectuel et montée du clitique	112
4.4.	Les verbes <u>aller</u> , <u>devoir</u> , <u>oser</u> , <u>pouvoir</u> , et <u>vouloir</u>	115
4.5.	Verbes relevés sans montée du clitique et qui s'emploient aussi avec <u>de + infinitif</u>	122
5.	Évolution ultérieure	126
	Notes	131
Chapitre IV Les compléments infinitifs prépositionnels		140
1.	Introduction	140
2.	Placement du pronom objet dans les compléments prépositionnels	143
3.	Statut des prépositions <u>à</u> et <u>de</u> et placement du pronom objet	148
3.1.	<u>À</u> et <u>de</u> : prépositions ou complémenteurs	148
3.2.	<u>À</u> et <u>de</u> : complémenteurs	152
3.3.	<u>À</u> et <u>de</u> : prépositions sélectionnées par le verbe principal.	161
4.	La montée du clitique dans les compléments prépositionnels	168
4.1.	Les verbes auxiliaires et aspectuels	168
4.2.	Les verbes auxiliaires	171

4.3. Les "expressions"	174
4.3.1. <u>Aider à</u>	174
4.3.2. <u>Savoir à</u>	175
4.3.3. <u>Se tenir de</u>	176
4.3.4. <u>Oublier à / de</u>	177
4.4. <u>Commencer à, recommencer à et encommencer à</u>	178
4.5. <u>Prendre à</u>	183
4.6. <u>Venir à</u>	184
4.7. <u>Aimer mieux à</u>	185
4.8. Structure des compléments de verbes aspectuels	186
5. Mouvement du NP complément	192
6. Position du pronom objet	194
6.1. Pronom faible devant l'infinitif	195
6.2. Attachement du clitique objet à INFL en moyen français	200
6.3. Enclise ou proclise du pronom objet	208
7. Conclusion	212
Notes	212
Chapitre V Les constructions avec les verbes causatifs et de perception	219
1. Introduction	219
2. Les constructions avec les verbes causatifs et de perception en français moderne	223
2.1. Quelques différences entre les constructions avec les verbes <u>faire</u> , <u>laisser</u> et les verbes de perception	223
2.2. Structure des causatives en <u>faire</u>	226
2.3. Assignation de cas dans les causatives en <u>faire</u>	234
2.4. Placement des pronoms objets dans les causatives en <u>faire</u>	242
2.5. Le verbe <u>laisser</u> et les verbes de perception	249
3. Les constructions avec les verbes causatifs et de perception en ancien et en moyen français	257
3.1. Introduction	257
3.2. Les constructions avec les verbes causatifs	259
3.2.1. Position du NP sujet	260
3.2.2. Cas assigné au sujet de l'infinitif	263
3.2.3. Montée du clitique objet	269

3.2.4	Structure des constructions avec les verbes causatifs en ancien et en moyen français	271
3.3	Les constructions avec les verbes de perception en ancien et en moyen français.	276
3.3.1.	Position du NP sujet	277
3.3.2.	Cas assigné au sujet de l'infinitif	280
3.3.3.	Montée du clitique objet	288
3.3.4.	Structure des constructions avec les verbes de perception en ancien et en moyen français	292
3.4.	<u>Faire</u> , <u>laisser</u> et les verbes de perception	295
4.	La construction "accusatif avec infinitif" avec les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté	297
4.1.	La construction "accusatif avec infinitif" en ancien et en moyen français	298
4.2.	La construction "accusatif avec infinitif" en italien, en portugais et en français	304
4.2.1.	NP sujet derrière l'infinitif ou non exprimé	305
4.2.2.	NP sujet devant l'infinitif.	308
4.2.3.	Cliticisation du sujet de l'infinitif.	310
4.2.3.	Déplacement du NP sujet par mouvement-WH	311
4.3.	Analyse des constructions "accusatif avec infinitif"	313
4.3.1.	Assignment du cas au NP sujet dans la construction "accusatif avec infinitif"	314
4.3.2.	Les verbes de volonté vs les verbes déclaratifs et d'opinion	318
5.	Conclusion	319
	Notes	320
	Conclusion	326
	Références	328
	Appendices	340

Table des appendices

		Pages
Appendice I:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions coordonnées.	340
Appendice II:	Occurrences de montée du clitique dans les constructions non prépositionnelles (autres que les constructions avec les verbes causatifs et de perception)	347
Appendice III:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions non prépositionnelles (autres que les constructions avec les verbes causatifs et de perception)	381
Appendice IV:	Occurrences de montée du clitique dans les constructions prépositionnelles introduites par <u>à</u>	386
Appendice V:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions prépositionnelles introduites par <u>à</u>	389
Appendice VI:	Occurrences de montée du clitique dans les constructions prépositionnelles introduites par <u>de</u>	393
Appendice VII:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions prépositionnelles introduites par <u>de</u>	394
Appendice VIII:	Occurrences de montée du clitique dans les constructions WH	420
Appendice IX:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions WH	421
Appendice X:	Occurrences de montée du clitique dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception	422
Appendice XI:	Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception	428
Appendice XII:	Occurrences de NP sujets accusatifs avec un verbe infinitif intransitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception	429
Appendice XIII:	Occurrences de pronoms accusatifs (sujets) avec un verbe infinitif intransitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception	434
Appendice XIV:	Occurrences de pronoms datifs (sujets) avec un verbe infinitif intransitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception.	438

Appendice XV:	Occurrences de NP sujets datifs avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception.	439
Appendice XVI:	Occurrences de pronoms datifs (sujets) avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception	441
Appendice XVII:	Occurrences de NP sujets accusatifs avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception.	443
Appendice XVIII:	Occurrences de pronoms accusatifs (sujets) avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception.	445
Appendice XIX:	Occurrences de pronoms datifs de la 1ère et 2ième personnes (sujets) avec un pronom accusatif de la 3ième personne et un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception.	446
Appendice XX:	Occurrences de la construction "accusatif avec infinitif"	447

Chapitre I

La montée du clitique objet dans les langues romanes

1. Introduction

De nombreux verbes prennent des compléments infinitifs. On pourrait s'attendre à ce que toutes ces constructions aient un comportement semblable. Toutefois, certains phénomènes, comme la montée du clitique, nous montrent que tel n'est pas le cas, tout au moins pour des langues romanes comme l'italien et l'espagnol. Ainsi, dans ces deux langues, une classe de verbes, composée essentiellement de verbes modaux, aspectuels et de mouvement, permet le mouvement du clitique objet du verbe infinitif hors de la proposition infinitive:

- (1) Italien:
 - a. Voglio lavarla. "Je veux la laver"
 - b. La voglio lavare. "Je veux la laver"
- (2) Espagnol:
 - a. Quiero lavarla. "Je veux la laver"
 - b. La quiero lavar. "Je veux la laver"

La montée du clitique est généralement facultative dans les constructions infinitives comme (1) et (2). Toutefois, elle est obligatoire lorsque le clitique objet se trouve dans une structure causative où le verbe infinitif précède le NP qui est interprété comme son sujet:

(3) Italien:

- a. ?? Maria fa ripararla a Giovanni. "Maria la fait réparer à Giovanni"
(Burzio 1986:238)
- b. Maria la fa riparare a Giovanni. "Maria la fait réparer à Giovanni"
(Burzio 1986:238)

(4) Espagnol:

- a. * María le hizo escribirlo. "María le lui a fait écrire" (Zagona 1982:14)
- b. María se lo hizo escribir. "María le lui a fait écrire" (Zagona 1982:14)

Enfin, la montée du clitique est interdite lorsque la proposition infinitive apparaît comme complément d'un verbe qui n'est pas de la classe des verbes modaux, aspectuels, de mouvement ou causatifs:

(5) Italien:

- a. Mario odia leggerlo. "Mario déteste le lire" (Burzio 1986:323)
- b. * Mario lo odia leggere. "Mario déteste le lire" (Burzio 1986:322)

(6) Espagnol:

- a. Parece quererlo. "Il paraît le vouloir" (Zagona 1981:186)
- b. * Lo parece querer. "Il paraît le vouloir" (Zagona 1981:186)

Le pronom objet en (5) et (6) se comporte alors comme dans les propositions enchâssées à temps fini d'où il ne peut pas être extrait:

(7) Italien:

* La credo che Gianni presenterà a Francesco. "Je crois que Gianni la présentera à Francesco" (Rizzi 1982a:3)

(8) Espagnol:

* La creo que Juan presentará a Francisco. "Je crois que Juan la présentera à Francisco"

Le fait que les compléments clittiques des infinitifs ne se comportent pas de manière uniforme par rapport au phénomène de la montée du clitique soulève la question de la

structure des compléments infinitifs. Plusieurs études sur les langues romanes modernes (sur lesquelles nous reviendrons plus loin) ont traité de cette question, certaines proposant une structure monopropositionnelle, d'autres, une structure bipropositionnelle, pour les constructions V + Vinfinitif.

Nous savons par ailleurs que l'ancien français se comportait à plusieurs égards comme l'italien et l'espagnol modernes. En ancien français, la montée du clitique est la norme dans les constructions infinitives non prépositionnelles:

- (9) Mes ele ne la pot veoir. "Mais elle ne put pas la voir" (Chastelaine, 729)
(Raynaud de Lage 1975:55)

En ancien français, dans les constructions infinitives prépositionnelles, le pronom objet peut monter devant le verbe principal lorsque le complément infinitif est introduit par à, comme en (10a), alors qu'il demeure le plus souvent à la forme forte, une forme non clitique, devant le verbe infinitif lorsque le complément est introduit par de, comme en (10b).

- (10) a. Si le m'enseigna a savoir. "Et il m'enseigna à le savoir" (Perceval, 1521) (Foulet 1982:145)
b. Ne fina hui de moi proier. "Il ne cessa pas de me prier" (Chastelaine, 126-7) (Raynaud de Lage 1975:55)

En français moderne, le clitique objet ne monte plus devant le verbe principal dans des phrases comme (9) et (10a); il doit apparaître comme un clitique, à la forme faible, devant le verbe infinitif dans les structures prépositionnelles et non prépositionnelles:

- (11) a. Mais elle ne put pas la voir.
b. Il m'enseigna à le savoir.
c. Il ne cessa pas de me prier.

Enfin, dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception où le verbe infinitif précède son sujet, la montée du clitique est obligatoire en ancien français et en français moderne:

- (12) a. ...sachiez, je vous feroie pendre. "...Sachez que je vous ferais pendre"
(Chastelaine, 174-6) (Foulet 1982:135)
- b. Il la fait manger à Marie.
- c. Il les laisse regarder à Marie.
- d. Pierre en voit lire un à Jean.

Toutefois, en français moderne, lorsque les verbes causatifs et de perception permettent au sujet de l'infinitif de le précéder, le clitique objet doit demeurer dans la proposition infinitive:

- (13) a. Il laisse Marie les regarder.
- b. Pierre voit Jean en lire un.

Ce petit tour des faits cerne les problèmes abordés dans la présente étude quant au comportement du clitique objet dans les constructions infinitives. Je vais examiner le phénomène de la montée du clitique dans trois constructions infinitives distinctes, soit les constructions infinitives non prépositionnelles, les constructions infinitives prépositionnelles et les constructions infinitives avec les verbes causatifs et de perception. Il s'agit premièrement d'expliquer les conditions qui permettent la montée du clitique dans les constructions infinitives, introduites ou non par une préposition, en ancien et en moyen français. Deuxièmement, il s'agit de comprendre pourquoi des clitiques compléments du verbe infinitif qui s'attachaient au verbe principal en sont venus à s'attacher au verbe infinitif en français moderne et pourquoi ce changement n'a généralement pas touché la position des clitiques objets dans les constructions causatives.

Le système du placement des pronoms objets commence à changer durant la période du moyen français (XIV^e, XV^e et début du XVI^e siècles). La présente étude porte donc plus particulièrement sur les constructions infinitives en moyen français. Les études détaillées sur la syntaxe du français de cette époque ne sont pas nombreuses; mon analyse des constructions infinitives se fonde sur des données provenant de l'examen exhaustif de deux textes de l'époque.

2. Organisation de la thèse

La thèse comporte cinq chapitres. Le chapitre I donne un aperçu de trois approches différentes à l'étude du phénomène de la montée du clitique dans les langues romanes (l'approche transformationnelle, l'approche avec double sous-catégorisation du verbe, et l'approche paramétrique se fondant sur les propriétés du noeud INFL). L'hypothèse développée ici se fonde sur la dernière approche.

Le chapitre II est consacré à une brève présentation de la période historique couverte et des deux textes de base dépouillés pour l'analyse de la position des pronoms objets dans les constructions infinitives du moyen français (Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes et Les Cent Nouvelles Nouvelles de Philippe de Vigneulles). Une vue d'ensemble des données est également présentée.

La montée du clitique dans les compléments infinitifs non prépositionnels est examinée dans le chapitre III. Je propose une analyse qui se fonde sur l'hypothèse que certaines propriétés des noeuds AGR et INFL sont paramétrisées et que le changement observé se réduit à un changement dans la valeur des paramètres, en particulier dans la valeur du paramètre [\pm pronominal] du noeud AGR. La montée du clitique est un mouvement de tête à tête qui peut être bloqué par des barrières comme la projection maximale VP ou par des éléments têtes. De plus, la montée du clitique est nécessaire à cause d'une contrainte qui exclut les formes faibles des pronoms de la position initiale de

la proposition. Cette contrainte commence à s'affaiblir en moyen français, ce qui permet au pronom faible d'apparaître devant l'infinitif. Ce changement s'est propagé d'abord dans la classe des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté, puis dans celle des verbes modaux et aspectuels.

La montée du clitique dans les compléments infinitifs prépositionnels est analysée dans le chapitre IV. Les résultats montrent que le statut des prépositions *à* et *de* n'a pas d'influence directe sur la montée du clitique. Le mouvement du clitique hors de la proposition infinitive est généralement bloqué par la préposition, sauf si le verbe principal est aspectuel. Finalement, en me fondant sur la position du pronom faible par rapport à celles des adverbes et des particules négatives, je propose que le clitique objet s'attache à INFL en ancien et en moyen français alors qu'il s'attache au verbe en français moderne.

Le placement des pronoms objets dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception est examiné dans le chapitre V. Je propose que, dans les constructions où l'infinitif précède son sujet, le complément infinitif est de type IP et que la montée du clitique est attribuable à une règle d'adjonction de V' au noeud VP enchâssé. De plus, j'examine l'emploi des constructions avec les verbes causatifs et de perception où le NP sujet précède l'infinitif en ancien et en moyen français. J'analyse aussi ces constructions comme des compléments infinitifs de type IP mais sans mouvement du constituant V' enchâssé. Enfin, je discute de certains aspects de la construction dite "accusatif avec infinitif" en moyen français.

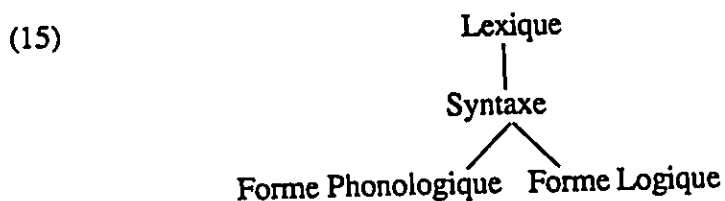
3. Cadre théorique

La présente étude se situe dans le cadre de la grammaire générative, tel que proposé par Chomsky (1981, 1982) et revu et modifié par Chomsky (1986a, b) et d'autres auteurs. L'objectif principal de cette approche théorique est l'élaboration d'un système de principes et de paramètres qui décrit et prédit les propriétés du langage humain. Selon

cette théorie, il existe un ensemble de règles et de principes qui sont innés et communs à tous les locuteurs, quelle que soit leur langue. Au contraire, la valeur des paramètres peut varier selon les langues. Le modèle de grammaire proposé dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage comporte un système de règles et un ensemble de principes. Le système de règles est constitué de trois composantes:

- (14) (A) Lexique
 (B) Syntaxe: (i) Composante de base
 (ii) Composante transformationnelle
 (C) Composantes interprétatives: (i) Composante de la Forme Phonologique
 (ii) Composante de la Forme Logique

Les principales composantes sont reliées entre elles de la façon suivante:



Le lexique spécifie les traits propres à un élément lexical. Au niveau de la composante syntaxique, la structure profonde, la D-structure, est reliée à la structure de surface, la S-structure, par la règle *Déplacer α* . La Forme Phonologique contient des filtres ainsi que des règles stylistiques et phonologiques. L'interprétation sémantique de l'énoncé se fait au niveau de la Forme Logique.

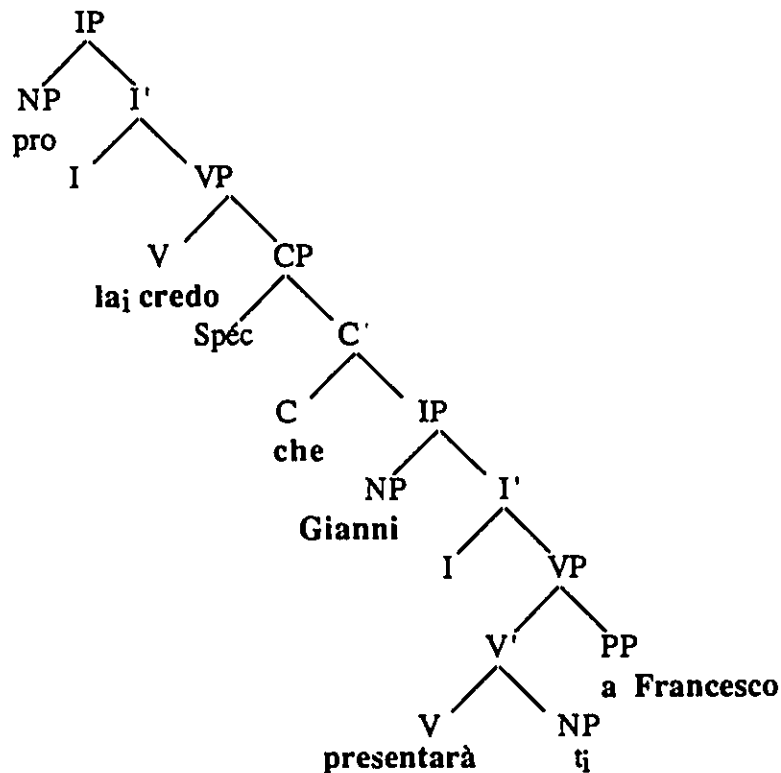
La théorie du gouvernement et du liage se fonde sur une approche modulaire selon laquelle il existe un ensemble de principes qui interagissent. Cet ensemble de conditions ou de principes (conditions sur la configuration, les rôles-thêta, le gouvernement, les cas, le liage, le contrôle) doit être satisfait par les composantes du modèle (Chomsky 1981).

Ainsi, toute trace de NP doit se conformer à une condition sur le gouvernement stipulant que les catégories vides doivent être proprement gouvernées (le Principe des Catégories Vides (ECP, Empty Category Principle)). Une trace est proprement gouvernée si elle a un antécédent local ou si elle est le complément d'une catégorie lexicale (N, V, ou P) (Chomsky 1981:273). En (16), la trace ne peut pas être proprement gouvernée par INFL de la proposition infinitive car même si INFL est un gouverneur, cette catégorie n'est pas un gouverneur propre car elle n'est pas une catégorie lexicale. La phrase (16) est cependant grammaticale car le verbe sembler gouverne proprement la trace par-dessus IP qui, contrairement à CP, n'est pas une frontière au gouvernement.

(16) Jean_i semble [IP t_j être parti]

De plus, le mouvement du pronom objet doit se conformer à une condition sur le liage stipulant que la trace laissée par le déplacement du pronom objet doit être liée dans sa catégorie gouvernante, c'est-à-dire qu'elle doit trouver un antécédent à l'intérieur d'un domaine donné (le Principe A du liage (Chomsky 1981:188)). La phrase (17) est agrammaticale car l'antécédent de la trace se trouve à l'extérieur de ce domaine.

- (17) *Lai credo [CP che Gianni presenterà t_i a Francesco] "Je crois que Gianni la présentera à Francesco" (Rizzi 1982a:3)



En (17), la proposition à temps fini (CP) constitue une catégorie gouvernante puisqu'elle comprend le gouverneur de la trace (le verbe presentare) et un SUJET accessible (Gianni) (Chomsky 1981:210). Un SUJET est accessible s'il est dans le domaine de c-commande de l'anaphore. Un noeud α c-commande un noeud β si aucun de ces deux noeuds ne domine l'autre et si le premier noeud branchant qui domine α domine également β (cf. Reinhart 1976, Chomsky 1981:212 et Aoun et Sportiche 1983). Le SUJET, qui se distingue du simple sujet de phrase, peut correspondre à AGR sous INFL ou à un argument en position [NP, S] ou [NP, NP].

Les hypothèses formulées sur la forme de la grammaire universelle sont mises à l'épreuve par les études comparatives et diachroniques. Comme les enfants, le linguiste qui travaille sur une langue morte doit se fonder sur des données positives concernant la

grammaire de la langue pour en déduire le système. J'adopte le point de vue de Lightfoot (1981) selon lequel le changement est dû à une réanalyse des données de la part de l'apprenant. Cette réanalyse, sans produire à court terme de changements notables dans les occurrences du locuteur, entraîne un glissement graduel d'un système vers l'autre. Il s'agit donc de trouver les propriétés et les paramètres qui permettent cette réanalyse dans la grammaire d'une langue.

Le phénomène de la montée du clitique que l'on trouve dans plusieurs langues romanes modernes ressemble à bien des égards à celui de la montée du clitique en ancien et en moyen français. Comme nous le verrons plus en détail dans les chapitres III, IV et V, la montée du clitique en ancien et en moyen français se produit avec la même classe de verbes qu'en italien, soit les verbes aspectuels, modaux et de mouvement. De plus, le mouvement du clitique objet est obligatoire dans les causatives en français et dans plusieurs langues romanes comme l'italien et l'espagnol. Par contre, la montée du clitique en ancien et en moyen français se distingue par d'autres aspects de la montée du clitique dans ces langues. Ainsi, avec la classes des verbes qui admettent la montée du clitique, elle est facultative en italien et en espagnol modernes, mais obligatoire en ancien français dans les constructions non prépositionnelles:

- (18) a. Voglio lavarla / La voglio lavare. "Je veux la laver"
 b. Quiero lavarla / La quiero lavar. "Je veux la laver"
 c. Mes ele ne la pot veoir. "Mais elle ne put pas la voir"

De plus, le pronom objet qui demeure dans la proposition infinitive apparaît devant l'infinitif, sous une forme non clitique en ancien français (19a) et comme proclitique en français moderne (19b) alors qu'il est enclitique en italien et en espagnol (19c, d)¹.

- (19) a. Ne fina hui de moi proier.
 b. Il ne cessa pas de me prier.

- c. Voglio lavarla.
- d. Quiero lavarla.

Nous formulons l'hypothèse que ces différences ne sont pas fortuites mais plutôt dues à la valeur de certains paramètres. Ainsi, dans le chapitre III, je propose qu'en ancien français, la catégorie AGR a le trait [+ pronominal], tout comme en italien. Étant donné que l'on considère que l'italien et l'ancien français ont un noeud AGR [+ pronominal], nous nous attendons à trouver des phénomènes similaires dans ces deux langues. Des chercheurs comme Kayne (1989) et Rochette (1988b) proposent qu'il existe une corrélation entre l'expression nulle du sujet, le caractère nominal des infinitives et la montée du clitique, et que cette corrélation procède de la valeur [+ pronominal] de la catégorie AGR. Comme nous le verrons dans les chapitres III et IV, je propose que la disparition de la montée du clitique est due à un changement de paramètre du noeud AGR; en ancien français, AGR est [+ pronominal] alors qu'en français moderne, AGR est [- pronominal].

4. Présentation de différentes approches proposées pour l'étude de la montée du clitique

Puisque les faits relatifs à la montée du clitique ont été largement étudiés dans le cadre de la grammaire générative, je commencerai par présenter certaines analyses traitant de ce phénomène en italien et en espagnol modernes. Ce survol devrait nous permettre de mieux comprendre les structures correspondantes en ancien et en moyen français.

Certaines analyses considèrent que la structure de base des constructions permettant la montée du clitique est bipropositionnelle. L'application d'une règle (par exemple, une règle de réduction de proposition, de restructuration ou d'antéposition de VP infinitif) permet de dériver une structure monopropositionnelle dans laquelle le verbe principal et

l'infinitif forment un prédicat complexe. C'est l'approche adoptée, entre autres, par Aissen et Perlmutter (1976), Rivas (1977), Rizzi (1978a, 1982a), et Burzio (1981, 1986).

Par contre, certaines analyses proposent plutôt que le verbe principal a une double sous-catégorisation. Le complément infinitif sous-catégorisé par le verbe principal est une proposition lorsqu'il n'y a pas de montée du clitique; c'est un complément VP ou V' lorsque la montée du clitique s'applique. Cette approche est adoptée, entre autres, par Strozer (1976, 1981), Zagana (1981, 1982), Fresina (1982), Pearce (1985, 1989) et Lemieux (1988)².

Enfin, une troisième approche ne prévoit qu'une seule structure de base avec des propriétés particulières du noeud INFL ou des prédicats (notamment, Kayne 1989, Rochette 1988a, b). Kayne (1989) tente ainsi de relier la montée du clitique à une seule structure bipropositionnelle et à des propriétés paramétrisées du noeud INFL. Comme nous le verrons plus loin, mon analyse suit cette dernière voie de recherche puisque je considère que la construction infinitive est bipropositionnelle et que des propriétés particulières du noeud INFL permettent de rendre compte du placement du clitique. Je m'écarte de l'analyse de Kayne puisque je considère que les propriétés de INFL ne suffisent pas à expliquer la montée du clitique, tout au moins en ancien et en moyen français.

4.1. L'approche transformationnelle

Dans son article de 1978a, "A Restructuring Rule in Italian Syntax", repris en 1982a, Rizzi tente de relier trois phénomènes se manifestant dans les constructions infinitives en italien. Premièrement, le clitique objet du verbe infinitif peut sortir de la proposition infinitive et monter devant le verbe principal. La montée du clitique ne s'applique qu'avec une certaine classe de verbes, composée, en majeure partie, de verbes

modaux, aspectuels et de mouvement, comme en (20), mais pas avec les verbes à contrôle du type de décider comme en (21).

- (20) a. Piero verrà a parlarti di parapsicologia. "Piero viendra te parler de parapsychologie" (Rizzi 1982a:1)
 b. Piero ti verrà a parlare di parapsicologia. "Piero viendra te parler de parapsychologie" (Rizzi 1982a:1)
- (21) a. Piero deciderà di parlarti di parapsicologia. "Piero décidera de te parler de parapsychologie" (Rizzi 1982a:1)
 b. * Piero ti deciderà di parlare di parapsicologia. "Piero décidera de te parler de parapsychologie" (Rizzi 1982a:1)

Deuxièmement, l'objet direct du verbe infinitif peut être déplacé en position sujet du verbe principal dans les constructions impersonnelles avec si:

- (22) a. Finalmente si comincerà a costruire le nuove case popolari.
 "Finalement, on commencera à construire les nouveaux H.L.M." (Rizzi 1982a:1)
 b. Finalmente le nuove case popolari si cominceranno a costruire.
 "Finalement, on commencera à construire les nouveaux H.L.M." (Rizzi 1982a:1)

Seule la classe des verbes permettant la montée du clitique accepte l'antéposition de l'objet. Ainsi (22b) s'oppose à (23b).

- (23) a. Finalmente si otterrà di costruire le nuove case popolari. "Finalement, on obtiendra la permission de construire les nouveaux H.L.M." (Rizzi 1982a:1)
 b. * Finalmente le nuove case popolari si otterranno di costruire.
 "Finalement, on obtiendra la permission de construire les nouveaux H.L.M." (Rizzi 1982a:1)

Troisièmement, un verbe principal qui s'emploie normalement avec l'auxiliaire avere peut être employé avec l'auxiliaire essere si le verbe infinitif demande essere. Prenons par exemple les verbes volere et tornare dans des phrases simples. Le verbe principal volere s'emploie avec avere comme en (24a), alors que tornare s'emploie avec essere comme en (24b).

- (24) a. Mario ha / * è voluto un costoso regalo di Natale. "Mario a voulu un cadeau de Noël dispendieux" (Rizzi 1982a:1)
 b. Mario è / * ha tornato a casa. "Mario est revenu à la maison" (Rizzi 1982a:2)

Toutefois, l'auxiliaire avere employé avec le verbe volere peut être remplacé par l'auxiliaire essere dans les constructions infinitives lorsque le verbe infinitif sélectionne essere:

- (25) a. Mario ha voluto tornare a casa.
Mario a voulu retourner à la maison
 "Mario a voulu retourner à la maison" (Rizzi 1982a:2)
 b. Mario è voluto tornare a casa.
Mario est voulu retourner à la maison
 "Mario a voulu retourner à la maison" (Rizzi 1982a:2)

Les verbes qui donnent lieu au changement d'auxiliaire sont aussi ceux qui permettent la montée du clitique, soit la classe des verbes modaux, aspectuels et de mouvement. Les verbes à contrôle du type de promettere ne le permettent pas:

- (26) a. Mario ha promesso di tornare a casa.
Mario a promis de retourner à la maison
 "Mario a promis de retourner à la maison" (Rizzi 1982a:2)

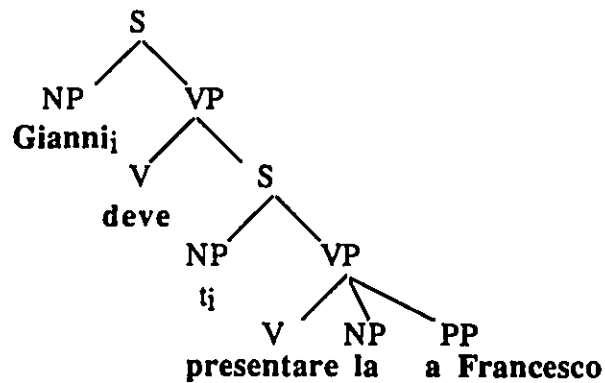
- b. * Mario è promesso di tornare a casa.
Mario est promis de retourner à la maison
 "Mario a promis de retourner à la maison" (Rizzi 1982a:2)

Ces trois phénomènes syntaxiques (montée du clitique, antéposition de l'objet et changement d'auxiliaire) partagent la particularité qu'ils sont tous les trois restreints à la même classe de verbes. De plus, si l'un des trois phénomènes est présent avec un verbe, les autres le sont également. En (27a), il n'y a ni montée du clitique ni changement d'auxiliaire. En (27b), la montée du clitique rend nécessaire le changement d'auxiliaire. La phrase (27c) est agrammaticale car la montée du clitique n'est pas accompagnée du changement d'auxiliaire³.

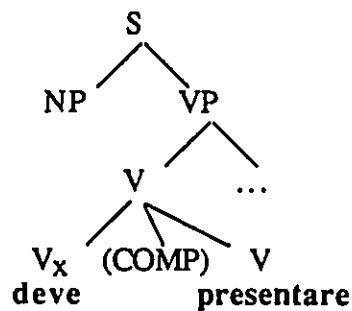
- (27) a. Maria ha dovuto venirci molte volte.
Marie a dû y venir plusieurs fois
 "Marie a dû y venir plusieurs fois" (Rizzi 1982a:21)
- b. Maria c'è dovuta venire molte volte.
Marie y est due venir plusieurs fois
 "Marie a dû y venir plusieurs fois" (Rizzi 1982a:21)
- c. * ? Maria ci ha dovuto venire molte volte.
Marie y a dû venir plusieurs fois
 "Marie a dû y venir plusieurs fois" (Rizzi 1982a:21)

Rizzi propose de rendre compte de ces trois phénomènes dans les constructions infinitives en italien par une règle de restructuration facultative. L'application de cette règle a pour effet de transformer une structure bipropositionnelle sous-jacente comme en (28) en une phrase simple comme en (29), créant ainsi un seul complexe verbal formé du verbe principal et de l'infinitif.

(28) (Rizzi 1982a:5)



(29) (Rizzi 1982a:36)



Les verbes qui admettent la règle de restructuration sont marqués comme tels dans le lexique. La structure demeure bipropositionnelle si la règle de restructuration ne s'applique pas. Le clitique objet demeure alors dans la proposition infinitive:

(30) Gianni_i deve [S t_i presentar_{la} a Francesco] (Rizzi 1982a:6)

En (30), l'extraction du pronom objet obligerait le pronom à passer par-dessus la trace du sujet Gianni qui est monté en position sujet de la principale. La montée du clitique est bloquée dans le cadre théorique de l'époque par la Condition du Sujet Spécifié. Cette condition a pour effet de bloquer la relation entre un élément déplacé dans

la proposition principale et sa trace dans la proposition enchâssée si cette relation croise un NP sujet ou sa trace.

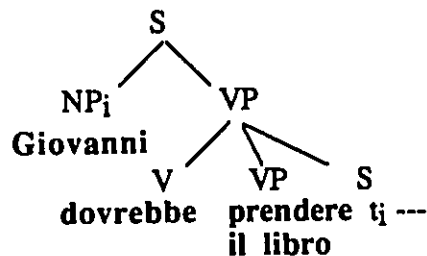
Selon Rizzi, la catégorie vide associée au sujet de l'infinitif est effacée lorsqu'il y a restructuration. Le clitique objet peut alors librement s'attacher au verbe principal sans violer la Condition du Sujet Spécifié:

(31) Gianni [VP [V' la deve presentare] a Francesco] (Rizzi 1982a:6)

La règle de restructuration de Rizzi, proposée en 1978 avant le cadre théorique du gouvernement et du liage, ne se conforme pas au principe de projection selon lequel "la structure catégorielle est, à tous les niveaux de représentation, le reflet dans les représentations syntaxiques de la structure argumentale et thématique des éléments lexicaux." (Chomsky 1981:38, Rouveret 1987:44). Ce principe intègre des propriétés de récupérabilité de la structure grammaticale. La règle de restructuration viole ce principe puisque le sujet (trace ou PRO) de la proposition enchâssée est effacé, ce qui a pour effet de modifier la structure en arguments du complexe verbal.

L'analyse de Burzio (1981, 1986), qui s'inscrit dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage, reprend des éléments de l'analyse de Rizzi (1978a) tout en se conformant au principe de projection. Selon Burzio, il existe une règle qui déplace le complément VP infinitif hors de la proposition enchâssée comme en (32) (Burzio note le déplacement du VP par les tirets ---). Cette règle se conforme au principe de projection puisque la trace du sujet du verbe enchâssé n'est pas effacée.

- (32) Giovanni dovrebbe prendere il libro. "Giovanni devrait prendre le livre" (cf. Burzio 1986:325, 354)



En (32), le complément objet, s'il est cliticisé, peut monter devant le verbe principal sans violer la Condition du Sujet Spécifié à cause de l'application de la règle de mouvement de VP. Dans l'analyse de Burzio, il est important que le sujet ne soit pas effacé et que le complément infinitif soit phrastique. Burzio soutient qu'une analyse dans laquelle le complément infinitif est un VP ne peut pas rendre compte des restrictions de sélection des verbes à montée et des verbes à contrôle. Selon lui, ce type d'analyse a pour effet de permettre l'emploi de n'importe quel sujet avec le verbe principal pourvu que le sujet se conforme aux restrictions de sélection du verbe infinitif.

Le sujet d'un verbe à montée comme dovere provient d'une position sujet de l'infinitif comme en (33a), alors que le sujet d'un verbe à contrôle comme volere est coïncidé à l'élément PRO en position sujet de l'infinitif comme en (33b)⁴.

- (33) a. Giovanni_i dovrebbe [S t_i prendere il libro] "Giovanni devrait prendre le livre" (Burzio 1986:328)
 b. Giovanni_i vorrebbe [S' PRO_i prendere il libro] "Giovanni voudrait prendre le livre" (Burzio 1986:329)

Étant donné que le sujet d'un verbe comme dovere provient en réalité d'une position sujet de l'infinitif, il n'obéit qu'aux restrictions de sélection du verbe enchâssé:

- (34) a. Dovrebbe piovere. "Il (imp.) devrait pleuvoir" (Burzio 1986:329)

- b. Il libro dovrebbe essere portato da Giovanni. "Le livre devrait être apporté par Giovanni" (Burzio 1986:329)

Au contraire, le sujet d'un verbe à contrôle comme volere doit obéir aux restrictions de sélection du verbe principal et du verbe enchâssé. Les phrases en (35) sont agrammaticales car même si le sujet de la principale obéit aux restrictions de sélection du verbe infinitif, il n'obéit pas à celles de volere qui demande un sujet animé.

- (35) a. * Vuole piovere. "Il (imp.) veut pleuvoir" (Burzio 1986:330)
 b. * Il libro vuole essere portato da Giovanni. "Le livre veut être apporté par Giovanni" (Burzio 1986:329)

Burzio conclut qu'une analyse où le complément infinitif est de type VP ne peut rendre compte des restrictions de sélection des verbes à contrôle comme en (35).

Remarquons pourtant que Burzio construit son argumentation pour montrer la nécessité d'un sujet sous-jacent non explétif avec des verbes qui sont généralement identifiés comme des verbes à contrôle ou des verbes à montée. Certains verbes à contrôle peuvent cependant aussi se comporter comme des verbes à montée (Ruwet 1983, Picallo 1985). Ruwet (1983) montre que la règle EN-AVANT qui extrait en d'un complément du sujet s'applique avec les verbes à montée comme sembler (36a) mais ne s'applique pas avec les verbes à contrôle comme prétendre (36b).

- (36) a. L'auteur (de ce livre) semble en être génial. (Ruwet 1983:17)
 b. * L'auteur (de ce livre) prétend en être génial. (Ruwet 1983:17)

La règle EN-AVANT peut cependant s'appliquer à prétendre si celui-ci a un sujet principal non humain; prétendre se distingue alors des verbes à contrôle qui sélectionnent généralement un sujet humain:

- (37) a. * Le fondateur (de l'empire) ne prétend pas en être omniscient. (Ruwet 1983:24)
 b. La liste (de ces verbes) ne prétend pas en être exhaustive. (Ruwet 1983:24)

Prenons un autre exemple. Le verbe promettre peut avoir deux significations "faire une promesse" ou "être prometteur" (38). La règle EN-AVANT ne s'applique qu'au sens de "être prometteur" (39).

- (38) Ce jeune garçon promet de devenir un grand musicien. (Ruwet 1983:21)
 a. "Ce jeune garçon fait la promesse de devenir un grand musicien"
 b. "Il y a des chances que ce jeune garçon devienne un grand musicien"
 (39) a. Les conditions (du traité) promettent d'en être satisfaisantes. (Ruwet 1983:22)
 b. * Les représentants (du gouvernement) promettent d'en être intègres. (Ruwet 1983:22)

L'analyse de Burzio prédit une double sous-catégorisation pour un certain nombre de verbes qui peuvent être employés comme des verbes à montée du sujet ou des verbes à contrôle. Cet aspect est important pour l'analyse de la montée du clitique car l'approche par double sous-catégorisation associe justement une sous-catégorisation différente à un même verbe, selon que le verbe est utilisé dans son sens de base ou dans son sens épistémique. Picallo (1985) montre qu'en catalan, le verbe pouvoir a deux interprétations possibles, une interprétation épistémique de possibilité et une interprétation de base de capacité. Le verbe pouvoir, dans son interprétation de base de capacité, se comporte comme un verbe à contrôle et son sujet doit répondre aux restrictions de sélection du verbe infinitif et du verbe principal. La phrase (40a) est agrammaticale lorsque le verbe à montée du sujet est interprété dans le sens "être capable de" car le sujet doit être animé, de

la même façon que le verbe à contrôle youloir demande un sujet animé (40b). La même différence existe en français.

- (40) a. Les pedres hi poden caure. "Les pierres peuvent y tomber" / * "Les pierres sont capables d'y tomber" (Picallo 1985:199)
 b. * Les pedres hi volen caure. "Les pierres veulent y tomber" (Picallo 1985:199)

Comme nous le verrons dans la prochaine section, la montée du clitique en italien est nettement favorisée lorsque le verbe a un sens épistémique. L'analyse par double sous-catégorisation soutient donc que les verbes à montée sont en fait des verbes épistémiques sous-catégorisant un complément VP, et les verbes à contrôle, des verbes utilisés dans leur sens de base et sous-catégorisant un complément S. L'approche par double sous-catégorisation du verbe principal considère que l'explication de la montée du clitique réside dans des propriétés communes aux verbes qui acceptent ce phénomène plutôt que dans une règle très puissante qui doit, de toute façon, être restreinte lexicalement à une classe de verbes bien délimitée.

4.2. La double sous-catégorisation du verbe en italien et en espagnol

Plusieurs études (notamment, Zagana 1981, 1982, Fresina 1982, et Strozer 1976, 1981) ont mis en doute l'approche adoptée par Rizzi et Burzio. Ces analyses proposent que le verbe principal, lorsqu'il permet la montée du clitique, sous-catégorise un complément VP ou V' et non un complément phrastique.

Strozer (1976, 1981) remarque qu'il existe des différences sémantiques entre les phrases avec et sans montée du clitique. La phrase (41) a le sens de "Ana a recommencé à la copier" alors que la phrase (42), en plus du sens de (41), peut signifier "Ana est retournée afin de commencer à la copier".

- (41) Ana la volvió a empezar a copiar. "Ana a recommencé à la copier" (Strozer 1981:178-179)
- (42) Ana volvió a empezar a copiarla. "Ana a recommencé à la copier" / "Ana est retournée afin de commencer à la copier" (Strozer 1981:178-179)

Selon Strozer, cette différence sémantique serait due à une double sous-catégorisation du verbe volver. En (41), le verbe principal sous-catégorise un complément VP comme dans la représentation (43).

- (43) Ana volvió a [_{VP} empezar a copiarla] (Strozer 1981:179)

La phrase (42) est analysée comme ayant deux structures sous-jacentes différentes. Elle peut avoir la structure (43) et a alors la même interprétation que (41) mais la montée du clitique ne s'applique pas. En plus, elle peut avoir un complément S comme en (44); l'interprétation de la phrase (42) est alors différente de celle de (41) et la montée du clitique est impossible.

- (44) Ana volvió (allí) a [_S NP empezar a copiarla] (Strozer 1981:179)

La montée du clitique ne serait donc pas le seul indice du type de complémentation; il faudrait également tenir compte du sens, tout au moins lorsque le clitique ne monte pas. Selon Strozer, puisque d'une part une phrase avec montée du clitique comme (45a) présente des similarités avec (41) et que d'autre part, il n'y a pas de différences sémantiques entre (45a) et (45b) selon Rizzi, les deux phrases en (45) devraient être analysées comme ayant un complément VP.

- (45) a. Gianni la deve presentare a Francesco. "Gianni doit la présenter à Francesco" (Strozer 1981:179)

- b. Gianni deve presentarla a Francesco. "Gianni doit la présenter à Francesco" (Strozer 1981:179)

Cette analyse est intéressante car elle n'associe pas de façon étroite, soit l'application de la montée du clitique et une complémentation VP, soit la non-application de la montée du clitique et une complémentation phrastique. Cette position s'écarte de celles, entre autres, de Zagana (1981, 1982) et de Fresina (1982) pour qui l'absence de montée correspond nécessairement à une complémentation phrastique. Fresina (1982) considère qu'en italien, les constructions avec montée du clitique se distinguent toujours sémantiquement des constructions sans montée du clitique. Il observe que le verbe avere da "avoir à" en italien reçoit obligatoirement le sens de "devoir" lorsque la montée du clitique s'est appliquée:

- (46) Questo matrimonio non l'hanno da fare. "Ce mariage, je ne suis pas dans l'obligation de le faire" (Fresina 1982:303)

Comme le remarque Fresina (1982:304), le verbe avere da, s'il a la valeur de "devoir", favorise nettement la montée du clitique bien qu'elle ne soit pas obligatoire. Par contre, la montée du clitique est exclue si le verbe marque la possession ou une conséquence:

- (47) a. Quell'articolo, ho da scriverlo in una settimana. "consécutif" "Cet article, j'ai à l'écrire en une semaine" (Fresina 1982:303)
 b. Mandami Gianni domani, ho da dargli quella risposta che aspetta da tanto. "possession" "Envoie-moi Gianni demain, je dois lui donner cette réponse qu'il attend depuis longtemps" (Fresina 1982:304)

Selon Fresina (1982), le verbe principal se comporte comme un auxiliaire lorsqu'il permet la montée du clitique. Dans le même esprit, l'étude de Napoli (1981) montre

qu'en italien, le verbe principal, lorsqu'il a un sens d'auxiliaire, permet la montée du clitique alors qu'il ne la permet pas lorsqu'il a un sens "plein". Elle met en parallèle les deux phrases suivantes:

- (48) a. Aspetta. Ti voglio regalare qualcosa. Una cosa proprio bella. Vieni. "Attends. Je veux te donner quelque chose. Quelque chose de vraiment joli. Viens" (Calvino, 21) (Napoli 1981:868)
- b. Peccato; io voglio farti un regalo e tu non vuoi. "Quelle honte! Je veux te faire un cadeau et tu ne veux pas" (Calvino, 23) (Napoli 1981:868)

En (48a), volere est employé dans son sens d'auxiliaire, de futur intentionnel. Le personnage rencontre une jeune fille à qui il a l'intention de donner un cadeau. Il essaie de la convaincre et elle refuse. En (48b), volere est plutôt employé dans un sens plein pour marquer le désir. Le même personnage qu'en (48a) conclut que, même s'il désire lui faire un cadeau, il ne le peut pas. Il sait que son désir ne sera pas réalisé.

En fait, ces analyses sur la différence sémantique entre les constructions avec et sans montée du clitique soulèvent deux questions importantes. Premièrement, est-ce que la montée du clitique est obligatoire lorsque le verbe principal est un verbe auxiliaire ou est-elle simplement permise? L'analyse de Strozer semble montrer que la montée du clitique est optionnelle avec des verbes auxiliaires alors que les analyses de Fresina et Napoli montrent plutôt que la montée du clitique est étroitement liée au sens d'auxiliaire du verbe. La montée obligatoire du clitique pourrait être un argument pour une analyse avec un complément VP. Par contre, la montée optionnelle du clitique devrait être expliquée par des propriétés autres qu'un simple complément VP.

Deuxièmement, est-ce que la montée du clitique est impossible lorsque le verbe n'a pas un sens d'auxiliaire? Si la montée du clitique est toujours bloquée, cela pourrait être un argument pour une réelle double sous-catégorisation du verbe (VP et montée du

clitique, ou complément phrastique et pas de montée du clitique), mais si la montée du clitique est parfois permise, cela suggère que d'autres facteurs doivent être examinés.

Comme nous le verrons dans les chapitres III et IV, ces questions sont particulièrement importantes pour l'étude de la montée du clitique en ancien et en moyen français puisque ce phénomène est très fréquent avec les verbes auxiliaires et aspectuels mais se produit également avec d'autres classes de verbes.

Somme toute, il faut trouver des propriétés autres que la montée du clitique pour déterminer la structure du complément. Nous allons examiner quelques arguments proposés pour montrer que la construction avec montée du clitique ne présente ni les propriétés ni les processus que l'on retrouve généralement dans les propositions. Zagona (1981) remarque qu'en espagnol, les compléments infinitifs ne peuvent pas être passivés s'il y a montée du clitique:

- (49) a. *María quiere serle presentada a Juan.* "María veut être présentée à Juan" (Zagona 1981:187)
 b. **María le quiere ser presentada a Juan.* "María veut être présentée à Juan" (Zagona 1981:187)

L'agrammaticalité de (49b) serait due au fait que les compléments VP sont générés dans la base alors que le passif est un processus qui a la phrase comme domaine.

Zagona note également qu'en espagnol, lorsqu'il y a montée du clitique, le complexe verbal ne peut pas être séparé par des particules négatives (50a vs 50b) ou par des adverbes (50c). Dans l'esprit de cette analyse, la négation ne peut porter que sur le verbe principal car il n'y a qu'une seule phrase.

- (50) a. *Quisiera no verte más.* "Je voudrais ne plus jamais te voir" (Zagona 1981:187)
 b. **Te quisiera no ver más.* "Je voudrais ne plus jamais te voir" (Zagona 1981:187)

- c. * La deseaba mucho ver. "Il voulait vraiment la voir" (Luján 1978:106)

De même, Fresina (1982) remarque qu'en italien, lorsqu'il y a montée du clitique, il ne peut pas y avoir de particules négatives (51a, b) ou de compléments (51c, d) entre le verbe principal et l'infinitif.

- (51) a. Non potemmo non denunciarlo apertamente. "Nous ne pûmes pas le dénoncer ouvertement" (Fresina 1982:288)
 b. * Non lo potemmo non denunciare apertamente. "Nous ne pûmes pas le dénoncer ouvertement" (Fresina 1982:288)
 c. * Lo venne a casa a prendere. "Il vient le chercher à la maison" (Fresina 1982:314)
 d. Venne a casa a prenderlo. "Il vient le chercher à la maison" (Fresina 1982:314)

Enfin, selon Zagona, en espagnol, le déplacement du syntagme WH a quién en (52a) est grammatical car le complément phrastique a un noeud COMP alors qu'il est exclu en (52b) puisque le complément infinitif est un VP qui n'a pas de noeud COMP.

- (52) a. No sabe a quién dárselo. "Il ne sait pas à qui le donner" (Zagona 1981:188)
 b. * No se lo sabe a quén dar. "Il ne sait pas à qui le donner" (Zagona 1981:188)

Ces arguments sur la structure des phrases avec la montée du clitique présentent certaines faiblesses car d'une langue à l'autre, les restrictions sont légèrement différentes. Ainsi, en italien, selon Napoli (1981), et contrairement à ce qu'affirme Fresina (1982), l'intercalation d'adverbes ou de particules négatives ne bloque pas nécessairement la montée du clitique:

- (53) a. Vi voglio appunto parlare seriamente. "Je veux vous parler très sérieusement" (Pirandello, II, 371) (Napoli 1981:852)
- b. Li si continua stupidamente a commettere. "On continue à stupidement les commettere" (Napoli 1981:852)
- c. Lo continua a non capire. "Il continue à ne pas le comprendre" (Napoli 1981:853)

L'espagnol est plus restrictif que l'italien sur cet aspect car la montée du clitique est exclue dans les contextes en (53). Une autre différence entre l'italien et l'espagnol est la possibilité d'extraire le clitique hors d'une interrogative indirecte en italien, même si ce type de mouvement est marqué:

- (54) a. Su questo punto, non ti saprei che dire. "Sur cet aspect, je ne saurais pas quoi te dire" (Rizzi 1982a:36)
- b. Non ti so cosa dire. "Je ne sais pas quelle chose te dire" (Napoli 1981:854)

En fait, l'existence de phrases telles que (54) pose un problème pour une analyse avec un complément infinitif VP; en (54a), le syntagme WH che doit pouvoir se déplacer dans une position spécifieur de CP d'un complément infinitif phrastique. L'absence réelle de motivation autres que la montée du clitique pour une sous-catégorisation VP suggère qu'une analyse bipropositionnelle tenant compte de propriétés propres au mouvement du clitique peut rendre compte des faits. Cette structure bipropositionnelle est de toute façon proposée par Strozer (1976, 1981) et Zagana (1981, 1982) pour la construction sans montée du clitique.

4.3. L'approche paramétrique

Récemment, plusieurs chercheurs se sont penchés sur les propriétés du noeud INFL (Flexion) (notamment, Koster 1987, Guéron et Hoekstra 1988, Rochette 1988a, b, Kayne 1989). Koster (1986) propose que la force des catégories INFL et COMP est un paramètre qui détermine entre autres l'ordre des mots dans le VP, l'expression nulle du sujet et la contrainte sur la position du verbe en seconde position de la phrase. C'est dans cet esprit que l'analyse de Kayne (1989) lie la montée du clitique à la force ou à la faiblesse du noeud INFL.

L'analyse de Kayne (1989) s'inscrit dans le cadre théorique développée par Chomsky (1986a). Chomsky examine l'hypothèse selon laquelle certaines catégories sont des barrières au gouvernement et au mouvement. Il propose qu'une projection maximale peut être une barrière par héritage ou de façon inhérente. Une projection maximale comme IP devient une barrière par héritage lorsque le noeud qu'elle domine est une catégorie bloquante. Une projection maximale comme VP est une barrière inhérente car c'est une catégorie bloquante. Une projection maximale est une catégorie bloquante si elle n'est pas L-marquée, le L-marquage étant défini par une relation de θ -gouvernement entre une tête lexicale et ses compléments⁵.

Dans le cadre de Chomsky (1986a), le mouvement hors de VP, une catégorie bloquante, est interdit à moins que cette catégorie soit L-marquée. Dans les propositions à temps fini, le mouvement du verbe dans II/FL [+ temps] donne à INFL un caractère lexical, ce qui lui permet de L-marquer le noeud VP. Kayne (1989) propose que le noeud INFL de la proposition infinitive peut aussi L-marquer VP lorsqu'il est "fort" comme dans les langues permettant l'expression nulle du sujet.

La projection maximale VP qui est L-marquée perd son statut de catégorie bloquante et de barrière. Cela permet au clitique objet du verbe infinitif, un élément tête, de sortir de VP et de s'adjoindre à INFL, un autre élément tête. En français moderne,

AGR n'a pas le trait [+ pronominal] et INFL infinitif ne L-marque pas VT' ; par conséquent, le français moderne ne permet ni l'expression nulle du sujet ni la montée du clitique.

Selon Kayne, la montée du clitique est un déplacement de tête à tête. Le clitique s'adjoit à INFL de la proposition infinitive puis tout le constituant [I Cl + I] est déplacé dans C puis dans INFL de la proposition finie. L'attachement du clitique à INFL est une adjonction d'une tête à une autre tête. Notons qu'une analyse qui permettrait au clitique de sortir de VP en s'y adjoignant est exclue. Le clitique, en étant un élément tête, ne peut pas s'adjoindre à une projection maximale et ne peut donc pas sortir de VP par une adjonction à ce noeud, comme peuvent le faire les syntagmes WH. Selon Chomsky (1986a), les catégories têtes doivent s'adjoindre à des positions têtes.

Le mouvement du clitique se fait par étapes. À chaque étape, la trace laissée par le clitique doit être proprement gouvernée par son antécédent. Le gouvernement par antécédent se définit comme une relation de coïndexation entre les éléments α et β d'une chaîne (Chomsky 1986a:17).

Le mouvement direct du clitique objet dans la proposition principale est interdit car CP est une barrière au gouvernement par antécédent. Dans le cadre de Chomsky (1986a), la trace du clitique dans la position de base sous VP ne peut pas être proprement gouvernée par son antécédent sous INFL de la proposition principale parce que, même si CP est L-marqué par le verbe principal, il domine IP qui n'est pas L-marqué. La projection maximale CP demeure alors une barrière pour le gouvernement du clitique sous VP.

Le clitique doit passer par la position tête de CP et la présence d'un élément dans C bloque la montée du clitique. Ainsi, la présence de se ("si") en italien, que Kayne analyse comme un complémenteur, bloque le déplacement de tête à tête du clitique:

(55) a. Non so se far_i. "Je ne sais pas si je les ferai" (Kayne 1989:245)

- b. * Non li so se fare. "Je ne sais pas si je les ferai" (Kayne 1989:246)

Par contre, la montée du clitique n'est pas bloquée dans les interrogatives indirectes en italien. En (56), le syntagme WH est en position spécifieur de CP et la tête de CP est disponible pour le mouvement du clitique.

- (56) a. Su questo punto, non ti saprei che dire. "Sur cet aspect, je ne saurais pas quoi te dire" (Rizzi 1982a:36)
 b. ... CL_j + I ... [CP [Syntagme WH] C(j) [IP ... I(j) [VP ... [e]_j ...]]... (Kayne 1989:246)

Le mouvement direct du clitique d'une position complément sous VP à la position tête de CP n'est pas permis car Kayne considère que IP peut devenir une barrière, autrement que par héritage. Il soutient qu'après l'adjonction du clitique à INFL, ce n'est pas uniquement le clitique mais tout le constituant [I Cl + I] nouvellement formé qui se déplace dans C. Kayne suppose que le noeud INFL, en se déplaçant dans C, conserve sa propriété de L-marquer; ainsi, le constituant [I Cl + I] se trouvant dans C peut L-marquer IP, ce qui neutralise le statut potentiel de barrière de IP. Le déplacement du constituant [I Cl + I] dans C est donc crucial dans son analyse car c'est INFL, non le clitique, qui a la propriété de L-marquer. Si le clitique s'adjoint directement à C, sans passer par INFL, il n'y aura rien dans C pouvant L-marquer IP et il y aura alors violation du Principe des Catégories Vides car la trace du clitique ne pourra pas être gouvernée. L'un des arguments qu'apporte Kayne au mouvement dans INFL infinitif est le fait que les clitics se déplacent ensemble:

- (57) a. Gianni vuole mostrarveli. "Gianni veut vous les montrer" (Kayne 1989:247)
 b. Gianni ve li mostrare. "Gianni veut vous les montrer" (Kayne 1989:247)

- c. * Gianni vi vuole mostrarli. "Gianni veut vous les montrer" (Kayne 1989:247)
- d. * Gianni li vuole mostrarvi. "Gianni veut vous les montrer" (Kayne 1989:247)

Ces exemples, selon Kayne, montrent que les clitiques, une fois attachés à INFL [- temps], doivent se déplacer avec tout le complexe [I Cl + I] nouvellement créé.

Un autre argument au mouvement du constituant [I Cl + I] dans C est le fait que la montée du clitique se trouve essentiellement dans les structures à montée du sujet ("Subject Raising") et dans les structures à contrôle du sujet ("Subject Control"). Selon Kayne, dans ce type de structures, le mouvement de [I Cl + I] dans C puis dans INFL [+ temps] a pour effet de coïncider les noeuds INFL des propositions principale et enchâssée, plus particulièrement AGR des propositions principale et enchâssée. Cette coïndexation est conforme au fait que les sujets des verbes des propositions principale et enchâssée portent aussi les mêmes indices. La montée du clitique est plus rare dans les structures à contrôle de l'objet ("Object Control") car elle a pour effet de coïncider deux AGR dont les sujets ne sont pas coïndicés (cf. Luján 1978:123 pour des exemples de montée du clitique avec des verbes à contrôle de l'objet en espagnol).

Dans l'analyse de Kayne, la montée du clitique est donc permise lorsque le gouvernement par antécédent de la trace du clitique n'est pas bloquée. Ce gouvernement est légitime lorsque le clitique, dans INFL de la proposition principale, gouverne proprement la trace du clitique dans C, la tête de CP; la catégorie CP ne constitue pas alors une barrière car elle est L-marquée par le verbe de la phrase matrice. La trace du clitique dans C gouverne proprement la trace du clitique dans INFL puisque, dans l'analyse de Kayne, le caractère potentiel de barrière de IP est neutralisé par le mouvement de [I Cl + I] dans la tête de CP. Enfin, la trace du clitique dans INFL gouverne proprement la trace du clitique dans sa position de base sous VP car la propriété de

barrière de la catégorie VP est neutralisée par INFL infinitif [+ pronominal] qui la L-marque⁶.

5. La présente étude

5.1. Les approches précédentes et la montée du clitique en ancien et en moyen français

En ancien et en moyen français, il existe deux phénomènes que l'on associe à la restructuration. Premièrement, le clitique objet monte devant le verbe principal dans les constructions non prépositionnelles et dans certaines constructions prépositionnelles:

- (58) a. vous me cuidiés tromper. (CNNV: 70/60)⁷
 b. elle le commença a desirer. (CNNA: 569/467)

Deuxièmement, le changement d'auxiliaire peut aussi s'appliquer en ancien et en moyen français:

- (59) a. je me suis cuidéz laissez morir. "J'ai pensé me laisser mourir" (CNNV: 17/55)
 b. Plus ne me sui vouluz tenir. "Je n'ai plus voulu me tenir" (Moniaque Guillaume, pr. 14, 23) (de Kok 1985:259)
 c. Mais emerveillez vous encores comment il est peu venir. (CNNA: 514/70)

Les exemples de changement d'auxiliaire sont assez rares en ancien et en moyen français car les temps composés sont peu utilisés dans le français de cette époque. Il semble cependant que la montée du clitique ne déclenche pas le changement d'auxiliaire de façon obligatoire:

(60) se je m'eusse osé fier en aultry. (CNNA: 575/655)

De plus, comme le fait remarquer Gougenheim (1971:172), discutant du changement d'auxiliaire "en tout cas, ce type n'a jamais été érigé en règle, tandis qu'en Italie il est devenu un usage général". Le changement d'auxiliaire est très rare dans les textes que j'ai étudiés et ne fait pas l'objet du présent travail (cf. Champagne 1989). Je m'attacherai donc à examiner la pertinence des approches précédentes en ce qui concerne la montée du clitique.

Les faits de l'ancien et du moyen français soulèvent des problèmes particuliers pour chacune des trois approches précédentes, les approches transformationnelle, par double sous-catégorisation et paramétrique. Examinons en premier les problèmes liés à l'approche transformationnelle. Dans cette approche, la règle de restructuration ou de mouvement de VP a pour effet de former un complexe verbal. En espagnol, et dans une moindre mesure en italien, ce complexe verbal ne peut pas être interrompu par des adverbes ou des particules négatives. Toutefois, en ancien et en moyen français, le clitique monte devant le verbe principal malgré la présence d'éléments intervenant entre le verbe principal et le verbe infinitif, que ce soit un sujet postverbal (61a), un complément d'objet (61b) ou des adverbes (61c-h).

- (61) a. et luy en sceut ledit voisin si bien donner des blanches. (CNNV: 95/115)
 b. On ne lui sceu pot des mains arracher. (VT 1250) (van Deyck 1985:173)
 c. Je vous devoye demain bien matin envoyer ung message. (CNNA: 508/39)
 d. car je y deusse des aujourd'huy avoir esté. (CNNV: 15/87)
 e. ainsi le convenoit par des fois pourter en une biere. (CNNV: 54/7)

- f. Ledit corche cheval luy lya les quatres piedz ensembles d'une corde assés mauvaise, l'en cuidant incontinant mener ou trayner. (CNNV: 55/99)
- g. elle se deussent encor humilier devant luy. (CNNV: 21/20)
- h. pour le cuidier tousjours entretenir. (CNNV: 65/69)

De plus, en ancien et en moyen français, le clitique objet peut monter devant le verbe principal dans des structures où le verbe infinitif précède le verbe principal:

- (62) a. mais croire ne l'osa. (CNNA: 1/13)
- b. ...ce que par honneur donner ne luy pouvoit. (CNNA: 345/61)

Ces structures ne sont pas possibles en espagnol (communication personnelle, M. Rivero) bien qu'on les retrouve en italien (Longobardi 1985). L'existence de ce type de structures pose un problème à toute analyse de la montée du clitique en termes de restructuration puisque le complexe verbal, après la restructuration, forme un constituant. Évidemment, s'il n'existe pas de règle de formation d'un complexe verbal, le complément infinitif peut demeurer indépendant de la proposition principale et permettre le déplacement du verbe infinitif comme en (62)⁸.

Enfin, en ancien français, contrairement à ce que l'on trouve en italien et en espagnol modernes, la montée du clitique n'est pas facultative mais obligatoire dans les constructions infinitives non prépositionnelles⁹. L'hypothèse de la restructuration a le désavantage de proposer l'existence d'une règle extrêmement puissante qui s'appliquerait obligatoirement en ancien et en moyen français.

L'approche transformationnelle est donc à abandonner pour l'explication des faits de l'ancien et du moyen français. Examinons les arguments pour une approche par double sous-catégorisation. L'un des arguments présentés pour un complément infinitif VP lorsqu'il y a montée du clitique est l'absence d'éléments intervenant entre le verbe

principal et l'infinitif en italien et en espagnol. Si cet argument peut motiver une analyse où le complément infinitif est VP, il devrait alors suggérer que le complément infinitif est phrastique en ancien et en moyen français puisque des adverbes peuvent intervenir entre le verbe principal et l'infinitif (cf. 61). En fait, l'argument de l'adjacence n'est pas convaincant et ne sert à appuyer ni une analyse par double sous-catégorisation ni une analyse phrastique. Rien n'empêche l'adverbe d'apparaître en position spécifieur de VP, que le complément VP soit un complément du verbe principal ou qu'il soit enchâssé sous un complément infinitif CP. De même, l'absence de montée du clitique lorsqu'il y a une particule négative dans la proposition infinitive peut s'expliquer par la nature de tête de la négation. Selon Kayne (1989), la catégorie NégP constitue une barrière qui bloque la montée du clitique. Un troisième argument pour un complément infinitif VP est l'impossibilité d'appliquer le passif dans la proposition infinitive en espagnol mais le complément infinitif peut être passivé, même lorsqu'il y a montée du clitique, en ancien et en moyen français:

(63) n'en avoient peu estre creuz. (CNNA: 393/260)

Enfin, le fait que l'ancien et le moyen français, comme l'italien, permettent la montée du clitique hors d'une proposition infinitive peut suggérer que le complément est phrastique:

(64) on ne le sçavoit à qui demander. (CNNV: 84/27)

Des analyses comme celles de Pearce (1985, 1989) et de Lemieux (1988) dans lesquelles le complément infinitif est VP ou S selon que l'application de la montée du clitique est obligatoire ou interdite ont cependant tenté de rendre compte des faits de l'ancien français.

Ainsi, selon Pearce (1985, 1989), les verbes suivis d'un complément infinitif non prépositionnel sous-catégorisent un complément VP en ancien français, ce qui explique pourquoi le clitique peut monter dans la proposition principale. Elle ajoute, pour expliquer le caractère obligatoire de la montée, que le clitique doit s'attacher à INFL [+ temps].

Deux changements seraient à l'origine de la présence du clitique devant l'infinitif en français moderne. Premièrement, les compléments infinitifs VP auraient été remplacés par des compléments infinitifs phrastiques. Le clitique qui se déplace par mouvement de NP laisse une trace anaphorique *ç* qui doit être liée dans sa catégorie gouvernante (Chomsky 1981). Ce changement aurait obligé le pronom à demeurer dans la proposition infinitive. De plus, en ancien français, le pronom apparaît à la forme forte, une forme non clitique, devant l'infinitif. Pearce doit donc proposer un deuxième changement pour expliquer le passage de la forme forte à la forme faible: le clitique a commencé à s'attacher au verbe et non plus à INFL [+ temps].

Toutefois, dans la logique d'une telle analyse, le changement de position du clitique doit être associé à un changement de sous-catégorisation. Les analyses sur la montée du clitique en italien et en espagnol modernes montrent qu'un verbe qui a une double sous-catégorisation présente des différences sémantiques. Si, comme dans les analyses de Napoli (1981) et Fresina (1982), les verbes qui acceptent la montée du clitique sont des verbes auxiliaires qui sous-catégorisent un complément VP, on s'attend à ce que le passage d'un complément VP à un complément S soit lié à un changement de statut du verbe principal, d'un statut d'auxiliaire à un statut de verbe plein. Cela n'est pourtant pas le cas; les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté comme les verbes aspectuels et modaux n'ont pas changé leur sémantique de façon essentielle. De plus, les verbes qui acceptaient la montée du clitique en ancien français ne sont pas sémantiquement très différents de ceux qui l'acceptent en italien et en espagnol. Le verbe commencer en ancien français se comporte, à de nombreux égards, comme le verbe cominciare en

italien. Si la sélection sémantique est liée au type de sous-catégorisation, on pourrait s'attendre à ce que ces deux verbes permettent la montée du clitique. Toutefois, le premier n'accepte plus la montée du clitique alors que le second l'accepte encore, et cette différence doit être attribuée à des facteurs autres qu'un changement de sous-catégorisation.

La dernière approche, l'approche paramétrique, est plus intéressante car elle ne se fonde pas sur l'application ou non de la montée du clitique pour déterminer la sous-catégorisation du verbe principal. Dans l'esprit de cette approche, les verbes n'ont pas changé leur sous-catégorisation de façon essentielle, mais ce sont des propriétés de la grammaire qui, en changeant, ont affecté la montée du clitique. Deux types d'analyse sont possibles: le complément infinitif est de type VP ou de type phrastique (IP ou CP).

Rochette (1988a, b) explore la première solution. Selon elle, les verbes qui admettent la construction avec montée du clitique ont une seule sous-catégorisation VP en italien et en espagnol. Le complément infinitif VP peut avoir ou ne pas avoir un noeud INFL; la montée du clitique est attribuable à l'absence de noeud INFL pour le complément infinitif VP lorsque le verbe principal se comporte comme un auxiliaire. Comme elle le fait remarquer, cette analyse ne peut pas s'appliquer à l'ancien français car cela reviendrait à faire reposer le changement de position du clitique sur l'absence ou la présence d'un noeud INFL, lui-même lié au sens du verbe principal. Les problèmes soulevés par l'analyse de Pearce (1985) resurgiraient. Rochette propose donc qu'en ancien français, comme en français moderne, le complément infinitif est de type VP, sans noeud INFL. La montée du clitique est possible en ancien français car le clitique s'attache à INFL et l'absence de montée du clitique en français moderne est due à un changement de noeud d'attachement pour le clitique, de INFL au verbe (voir Pearce 1985, 1989, Lemieux 1988, Martineau 1988, 1989a qui ont également proposé un changement de noeud d'attachement, de INFL au verbe).

Dans l'analyse de Rochette, qui s'inspire des travaux de Long (1974), Grimshaw (1979) et Pesetsky (1982), trois types de verbes sont distingués: les verbes qui sélectionnent une "action", par exemple commencer, ceux qui sélectionnent un "événement", par exemple préférer et enfin ceux qui sélectionnent une "proposition", comme penser. Chaque sélection sémantique a une réalisation syntaxique différente, le complément des "actions" est une projection de V, celui des "événements" est une projection de I et celui des "propositions" est une projection de C.

L'analyse de Rochette est intéressante et permet de rendre compte de la montée du clitique avec des verbes comme commencer. Rochette (p. 356, note 3) est cependant obligée d'adopter une double sous-catégorisation pour les verbes qui acceptent les deux constructions, avec et sans montée du clitique. Selon elle, ces verbes, dans leur interprétation aspectuelle, sélectionnent une "action" qui a une réalisation syntaxique VP et la montée du clitique est permise (dans les termes de Rochette, un verbe "effectif"); par contre, ces verbes, utilisés dans leur sens "plein", sélectionnent une "proposition" qui a une réalisation syntaxique CP et la montée du clitique n'est pas permise. Comme nous le verrons au chapitre III, un verbe comme croire "penser" permet cependant la montée du clitique, même dans son sens "plein", en ancien et en moyen français.

Un autre problème soulevé par l'analyse de Rochette est celui de la position des pronoms objets. Selon son analyse, on s'attend à ce qu'en ancien français, le clitique objet puisse s'attacher à INFL [- temps] et apparaître devant l'infinitif avec des verbes comme croire et penser qui sélectionnent habituellement un complément phrastique. Au contraire, le pronom objet apparaît à la forme forte, une forme non clitique, devant l'infinitif en ancien français. De plus, comme nous le verrons dans le chapitre III, cette analyse ne rend pas compte du fait qu'en ancien et en moyen français, le clitique objet peut demeurer dans la proposition infinitive, sans être attaché au verbe infinitif, dans certains contextes.

Dans l'esprit d'une approche paramétrique, une deuxième analyse est possible. Le changement de position du clitique objet est dû à des changements de propriétés de la grammaire et le complément infinitif est phrastique (Kayne 1989). Le présent travail explore cette hypothèse.

5.2. Les principales hypothèses de la présente étude

Ce travail se fonde sur l'hypothèse selon laquelle l'évolution du placement des pronoms objets s'explique par des changements des propriétés lexicales des catégories AGR et INFL plutôt que par des changements de sous-catégorisation du verbe principal. De plus, j'adopte une analyse où, de façon générale, les propositions infinitives ont une structure semblable à celle des propositions à temps fini, à la différence que le noeud INFL est [- temps] dans les infinitives et [+ temps] dans les propositions à temps fini. Dans de nombreux cas, les verbes qui acceptent la montée du clitique en ancien et en moyen français semblent avoir un complément infinitif CP. Ainsi, plusieurs de ces verbes prennent soit un complément infinitif soit un complément à temps fini:

- (65) a. il la cuidoit retenir par force. (CNNA: 194/112)
 b. aincoys cuidoit qu'il le fist pour dimanche les avoir plus prestes.
 (CNNA: 582/62)

Je considère que la montée du clitique en ancien et en moyen français est liée au fait que le noeud AGR [+ pronominal] de la proposition infinitive L-marque VP. Cette propriété du noeud AGR permet au clitique objet de sortir de VP puis de se déplacer de tête à tête jusqu'à la proposition principale. Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre III, contrairement à Kayne (1989), je propose que le clitique se déplace seul, sans INFL de la proposition infinitive.

L'analyse de Kayne (1989) sur la montée du clitique en italien ne permet pas d'expliquer pourquoi, dans les compléments infinitifs non prépositionnels, la montée du clitique est obligatoire en ancien français mais facultative en italien moderne. Si INFL de la proposition infinitive L-marque VP en ancien et en moyen français, le clitique devrait pouvoir sortir de VP et apparaître soit devant le verbe principal soit devant le verbe infinitif.

Je propose que le clitique doit monter dans la proposition infinitive à cause d'une contrainte qui interdit à la forme faible du pronom d'apparaître en position initiale de proposition. Cette contrainte s'est graduellement affaiblie, permettant au pronom faible d'apparaître devant l'infinitif sous INFL, puis de s'attacher au verbe. Les données recueillies pour le moyen français suggèrent que la présence du clitique devant l'infinitif a commencé à être permise avec les verbes ne faisant pas partie de la classe des verbes aspectuels, modaux ou de mouvement. Cette différence entre, d'une part, les verbes modaux, aspectuels et de mouvement et, d'autre part, les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté peut s'expliquer par l'absence ou la présence d'un opérateur.

5.3. Les causatives

La question des causatives n'a pas été examinée jusqu'ici de façon distincte de celle des constructions dites à restructuration et dans plusieurs études sur l'italien et l'espagnol, elles sont traitées de la même façon. Rizzi (1982a) fait cependant exception car il considère que les causatives ne sont pas vraiment des structures à restructuration. Premièrement, la montée du clitique est obligatoire dans les causatives mais optionnelle dans les constructions à restructuration. Deuxièmement, la montée du clitique induit le changement d'auxiliaire dans les constructions à restructuration, mais pas dans les causatives (66a vs 66b). La simple présence de andare en (66b), s'il s'agissait de restructuration, devrait entraîner le changement d'auxiliaire.

- (66) a. Giovanni ci sarebbe voluto andare.
Giovanni y serait voulu aller
 "Giovanni aurait voulu y aller" (Burzio 1986:370)
- b. Giovanni ci avrebbe fatto andare Piero.
Giovanni y aurait fait aller Piero
 "Giovanni y aurait fait aller Piero" (Burzio 1986:370)

Ces deux aspects des causatives ne concernent pas directement le français. Le changement d'auxiliaire, limité en ancien français, ne s'applique pas en français moderne et la montée du clitique est obligatoire dans toutes les constructions infinitives non prépositionnelles en ancien français.

L'hypothèse d'un complément infinitif VP, comme le proposent Pearce (1985) pour l'ancien français et le français moderne et Morin (1978) pour le français moderne, permet d'expliquer pourquoi les clitics doivent obligatoirement monter devant le verbe principal même si elle n'offre, à ma connaissance, aucune explication pour la présence possible de certains clitics devant l'infinitif:

- (67) a. Elle en fera manger trois à Jean.
 b. ? Elle fera en manger trois à Jean. (Kayne 1977:264)

Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre V, je considère plutôt, comme pour les constructions dites à restructuration, que le complément infinitif est phrastique. Prenons simplement pour exemple la sous-catégorisation du verbe infinitif. Kayne (1977) montre que le fait de considérer le complément infinitif comme une proposition permet d'expliquer pourquoi le NP enchâssé est interprété comme le sujet du verbe infinitif. Ainsi, le verbe entendre ne peut pas être suivi d'un à NP dans une phrase simple (68a vs 68b). Toutefois, s'il est enchâssé sous faire, il peut être suivi d'un syntagme en à qui doit alors être interprété comme l'agent du verbe infinitif (68c).

- (68) a. Elle entendra cette symphonie.
 b. * Elle entendra cette symphonie à Jean. (Kayne 1977:204)
 c. Elle fera entendre cette symphonie à Jean. (Kayne 1977:204)

De même, les verbes intransitifs n'ont généralement pas de complément. Dans les causatives, ils peuvent être suivis d'un NP qui doit être interprété comme le sujet de l'infinitif:

- (69) a. Jean vient.
 b. * Jean vient Marie.
 c. Jean fait venir Marie.

Une analyse où le complément infinitif est VP peut rendre compte de ces différences mais seulement au prix d'une sous-catégorisation très complexe pour le verbe faire et des règles d'interprétation des NP selon leur position et leur forme (NP, à NP). Par contre, une analyse où le complément infinitif est phrastique distingue la sous-catégorisation de faire de celle du verbe infinitif. De plus, une règle d'antéposition du verbe infinitif et de ses compléments rend compte du fait que les arguments du verbe infinitif sont interprétés comme des arguments du complexe verbal faire + verbe infinitif. C'est la position, entre autres, de Kayne (1977), Rouveret et Vergnaud (1980), Quicoli (1980, 1981), Gibson et Raposo (1983), Aoun (1985), et c'est également celle que j'adopte.

L'analyse que je propose considère que le clitique objet monte encore dans les constructions causatives en français moderne à cause de la règle d'antéposition de V' qui le déplace dans une position où il doit s'attacher au complexe verbal faire + verbe infinitif.

Notes

1. Comme nous le verrons dans les chapitres III et IV, il existe des exemples de pronoms objets à la forme faible apparaissant à la droite du verbe infinitif en ancien français (ex.: Car molt desir a fere li compaignie (Queste, 81, 11-2) (Foulet 1982:132)). Ces exemples sont beaucoup plus rares que ceux avec la montée du clitique et se trouvent surtout dans les constructions infinitives prépositionnelles.

2. Des analyses comme celles de Zubizarreta (1982, 1985) et de Goodall (1984), tout en ne préconisant pas une double sous-catégorisation, se rattachent à cette approche car elles proposent une double analyse. Zubizarreta propose ainsi que les structures à restructuration sont associées à deux représentations, une structure bipropositionnelle et une structure monopropositionnelle. Le verbe se comporte comme un verbe principal dans la structure bipropositionnelle et comme un "affixe" verbal dans la structure monopropositionnelle.

3. Rizzi (1982a:44) et Burzio (1986:327) notent pourtant que cette corrélation fonctionne parfois à sens unique. La montée du clitique implique le changement d'auxiliaire (1) mais l'inverse n'est pas vrai (2).

- (1) a. Mario ci sarebbe proprio voluto andare. "Mario aurait vraiment voulu y aller" (Burzio 1986:327)
- b. * Mario ci avrebbe proprio voluto andare. "Mario aurait vraiment voulu y aller" (Burzio 1986:327)
- (2) Mario sarebbe proprio voluto andarci. "Mario aurait vraiment voulu y aller" (Burzio 1986:327)

Le changement d'auxiliaire semble être plus restreint que la montée du clitique. Burzio (1986:381) remarque ainsi que certains verbes prenant un complément infinitif en di admettent la montée du clitique mais pas le changement d'auxiliaire (3). De plus, Kayne (1989:253) note que le changement d'auxiliaire dans une structure infinitive avec négation est plus acceptable que la montée du clitique (4).

- (3) a. Lo finirò di leggere presto. "Je finirai de le lire rapidement" (Burzio 1986:381)

- b. Coll'inizio della scuola avremo finito / * saremo finiti di andare in spiaggia. "Avec le début de l'école, nous aurons fini d'aller à la plage" (Burzio 1986:381)
- (4) a. ?? Sarebbe voluto non andare al mare. "Il aurait voulu ne pas aller à la mer" (Kayne 1989:253)
- b. * Gianni li vuole non vedere. "Gianni ne veut pas les voir" (Kayne 1989:243)
4. Burzio (1986) ne distingue pas les compléments S et S' dans ses représentations structurales. En (33a), il est nécessaire que la frontière soit S pour que la trace soit gouvernée et en (33b), la frontière doit être S' pour empêcher le gouvernement de PRO.
5. Chomsky (1986a) donne les définitions suivantes:
- (1) L-marquage: (Chomsky 1986a:24)
Lorsque α est une catégorie lexicale, α L-marque β si et seulement si β est coïncidé avec la tête de γ qui est θ -gouvernée par α .
- (2) Gouvernement-thêta: (Chomsky 1986a:15)
 α θ -gouverne β si et seulement si α est une catégorie non maximale qui θ -marque β , et α , β sont des noeuds frères.
- (3) Catégorie bloquante (CB): (Chomsky 1986a:14)
 γ est une catégorie bloquante (CB) pour β si et seulement si γ n'est pas L-marquée et γ domine β .
- (4) Barrières: (Chomsky 1986a:14)
 γ est une barrière pour β si et seulement si (a) ou (b):
(a) γ domine immédiatement δ , δ une CB pour β ;
(b) γ est une CB pour β , $\gamma \neq IP$.
6. L'analyse de Kayne ne dit rien de la corrélation entre la montée du clitique, l'antéposition longue de l'objet et le changement d'auxiliaire que l'on trouve en italien moderne. Kayne considère que le rapport entre la montée du clitique et le changement d'auxiliaire n'est pas direct puisque le changement d'auxiliaire peut s'appliquer sans pour autant que le clitique soit monté (cf. note 3).
7. Les abréviations entre parenthèses qui suivent les exemples renvoient aux deux textes du moyen français examinés dans ce travail. Les numéros renvoient pour Les Cent

Nouvelles Nouvelles de Vigneulles au numéro de la nouvelle et au numéro de la ligne et pour Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, au numéro de la page et au numéro de la ligne dans cette page.

8. En fait, l'existence d'exemples comme (62) devrait également poser un problème à une analyse comme celle de Zubizarreta (1985) qui propose des structures parallèles.

9. Comme nous le verrons dans les chapitres III et IV, le clitique peut ne pas monter devant le verbe principal dans certains contextes lorsque le complément est non prépositionnel. De plus, la montée du clitique commence à devenir moins obligatoire en moyen français. De façon intéressante, Wanner (1987:291) observe que la montée du clitique est presque obligatoire dans les textes italiens du XIII^e siècle qu'il a examinés.

Chapitre II

Description du corpus

1. Le moyen français

Les données discutées dans cette thèse appartiennent au moyen français, une période de l'histoire du français qui fait la transition entre l'ancien français et le français classique.

La période de l'ancien français s'étend du début du IX^e siècle avec le Concile de Tours (813) et les Serments de Strasbourg (842) jusqu'à la fin du XIII^e siècle ou, pour certains, jusqu'à l'avènement des Valois (1328) et au début de la guerre de Cent Ans (1328-1346). La littérature médiévale est particulièrement florissante au cours de la période allant de 1150 à 1300. La période du français classique couvre en gros le XVII^e siècle, avec des auteurs comme Pascal, Molière, Racine et Corneille.

Les auteurs, s'ils s'entendent sur les limites de l'ancien français et du français classique, ne définissent pas tous de la même façon la période du moyen français. Pour Guiraud (1966), cette période va du début de la Guerre de Cent Ans (1328-1346) jusqu'à la fin des guerres de Religion (1598). Pour d'autres, comme Marchello-Nizia (1979), le moyen français commence au début du XIV^e siècle et se termine à la fin du XV^e siècle. La définition que j'adopte du moyen français correspond à celle de Marchello-Nizia, à ceci près que je n'exclus pas le début du XVI^e siècle.

Le début du XIV^e siècle est approprié pour situer la transition entre l'ancien et le moyen français puisque de nombreux changements politiques, linguistiques et littéraires surviennent à cette époque. Marchello-Nizia résume ainsi la situation politique, démographique et économique de la France à cette époque:

"Et, paradoxalement, c'est dans cette période de troubles, où l'ancien équilibre du royaume éclate, où le roi est contesté, où la papauté est en crise (Grand schisme: 1378-1417) et le clergé déchiré et vilipendé, où les catastrophes naturelles (famines de 1314-1317 et de 1368-1374, Peste noire à partir de 1348) s'ajoutent aux révoltes internes et aux ravages exercés par les armées anglaises et françaises pour mettre un comble à la terrifiante misère des populations modestes, que va naître et s'implanter, dans la conscience des habitants du royaume, l'idée d'une nation française formant une entité." (p. 21)

Ce sentiment nationaliste conjugué à une centralisation de l'appareil judiciaire va permettre l'expansion du francien au profit des autres dialectes et du latin. Les scriptas régionales, c'est-à-dire les langues écrites présentant des traits dialectaux mais compréhensibles d'une région à l'autre, perdent du terrain. D'un point de vue linguistique, les diphtongues et les hiatus se réduisent, le schwa devient muet, la déclinaison bicasuelle disparaît, le vocabulaire subit l'influence du latin, etc. D'un point de vue littéraire, la chronique comme genre littéraire prend naissance avec Joinville, Froissart et Commines. Ces chroniques qui rapportent des faits contemporains participent de l'essor important de la prose en langue vulgaire, qui est alors le français.

Par ailleurs, la naissance de la grammaire et de la lexicographie française au XVI^e siècle marquerait, selon Marchello-Nizia, la coupure entre le moyen français et le français classique. Le XVI^e siècle voit apparaître des grammaires comme Le tretté de la grammere françoese (1550) de Meigret, des dictionnaires comme Le Dictionnaire Francoislain contenant les motz et manieres de parler François tournez en Latin (1539) d'Estienne, des ouvrages sur l'orthographe et la ponctuation, des traités de rhétorique, etc. Le XVI^e siècle est "une période de réflexion sur le langage qui a conduit à la codification du français" (Huchon 1988:3). Toutefois, comme le souligne Guiraud (1966), cet intérêt nouveau pour la langue française n'est pas directement lié à des changements dans le système linguistique. Bien que le français du XVI^e siècle commence à se distinguer du français du XV^e siècle, il s'y rattache encore par de nombreux traits, surtout au début du

XVI^e siècle. Pour Guiraud, "la langue de Brantôme [1540-1614] appartient au même système que celle de Froissart [1337-1410] (...)" (p. 6). De même, le texte des Cent Nouvelles Nouvelles de Philippe de Vigneulles, qui constitue l'une des deux sources documentaires principales de notre étude, a été écrit au tout début du XVI^e siècle (entre 1505 et 1515) et présente des caractéristiques propres au moyen français. Je considère donc qu'il se rattache à cette période de l'histoire du français.

Le moyen français est un système autonome différent de l'ancien français et du français classique. Il possède ses propres règles et principes, dont ceux qui régissent le comportement des pronoms objets dans les constructions infinitives.

2. Les Cent Nouvelles Nouvelles

Le placement des pronoms objets dans les constructions infinitives en moyen français a été étudié à partir de deux textes du moyen français, intitulés Les Cent Nouvelles Nouvelles.

Le premier texte, Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, écrit vers 1462, est un recueil d'histoires plaisantes et grivoises racontées à la cour du duc de Bourgogne par le duc Philippe lui-même et les gens de sa cour. L'identité de l'auteur du recueil demeure inconnue bien qu'il ne fait pas de doute qu'un seul rédacteur soit à l'origine du texte. Selon Sweetser (1966), "ces nouvelles ont été complétées par un rédacteur anonyme, écrivain habile doué d'une oreille très fine pour saisir le langage parlé de ses contemporains de tous les milieux sociaux." (p. xiv). Le texte s'inspire du Décameron de Boccace et des Facéties de Pogge.

Le manuscrit original du texte, répertorié en 1467 dans la bibliothèque du duc de Bourgogne, a disparu. L'édition de Sweetser (1966), qui a servi de base à mon étude des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, se fonde sur le manuscrit de Glasgow copié une vingtaine d'années plus tard. Sweetser note que "le manuscrit présentait quelques lacunes

qu'une source inconnue a comblées au début du 17^e siècle. Il est évident que la main qui a complété ces lacunes a essayé d'imiter l'écriture du XV^e siècle." (p. viii). Les corrections et ajouts effectués sur le manuscrit ne sont cependant pas indiqués dans l'édition de Sweetser.

En plus de l'édition de Sweetser, j'ai également consulté l'édition des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes qu'Antoine Vérard a publiée en 1486. Leroux de Lincy (1841) en a fait une édition critique. L'édition de Vérard présente une version légèrement différente des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes. Selon Sweetser, le fait que les lacunes du manuscrit de Glasgow n'aient pas été comblées par des emprunts à l'édition de Vérard tendrait à prouver que les deux versions ont été copiées à partir d'un même texte. Sweetser a noté dans son édition les principales différences entre le manuscrit de Glasgow et celui de Vérard. Pour Sweetser, "tandis que la langue du ms de Glasgow contient un assez grand nombre de formes archaïsantes, de régionalismes caractéristiques du nord de la France, l'édition Vérard semble plutôt un rajeunissement, une modernisation des nouvelles, conformes à la langue écrite et parlée de la région de l'Île-de-France à la fin du XV^e siècle." (p. viii). Leroux de Lincy considère quant à lui que seule l'édition de Vérard est représentative du texte original. J'ai fondé mon analyse sur l'édition minutieuse de Sweetser, en utilisant l'édition de Vérard comme source de comparaison¹.

Le deuxième texte utilisé s'intitule également Les Cent Nouvelles Nouvelles. Il a été écrit par Philippe de Vigneulles entre 1505 et 1515 à Metz en Lorraine. Les deux textes de mon étude proviennent donc de régions voisines puisque la Bourgogne se situe au sud-ouest de la Lorraine. Une cinquantaine d'années sépare la rédaction des deux textes.

Philippe de Vigneulles est né en 1471 près de Metz et est mort en 1528. La profession de chaussetier et de marchand de drap qu'il exerçait à Metz lui a permis de devenir l'un des riches commerçants de la ville. Vigneulles était essentiellement un

autodidacte qui ne connaissait ni le latin ni l'allemand mais qui avait probablement appris l'italien lors d'un séjour de plusieurs années en Italie. En plus des Cent Nouvelles Nouvelles qu'il a composées au cours d'un repos forcé dû à la maladie, il a également écrit un Journal, une Chronique de Metz, de Lorraine et de France, et il a mis en prose Garin le Lorrain. L'éditeur du texte des Cent Nouvelles Nouvelles, Charles Livingston, fait remarquer que Philippe de Vigneulles n'a pas écrit lui-même le texte qu'il a dicté à un scribe; l'ouvrage "date cependant de l'époque de l'auteur et porte des corrections et des remaniements faits par lui." (p. 23). Ces corrections sont nombreuses mais mineures. Vigneulles a surtout été influencé par la tradition orale (fabliaux, farces, et exemplars) et de façon moindre par des sources écrites comme le Décameron, les Facéties et les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes. L'éditeur souligne que "les contes de Philippe [de Vigneulles] sont remarquables par leur caractère nettement populaire. Lui-même homme du peuple, il a largement puisé aux sources de la tradition orale populaire, et le ton général de son oeuvre en est intimement marqué." (p. 50).

J'ai utilisé pour mon étude une concordance des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, que je désignerai par l'abréviation CNNA, réalisée par le professeur Marc Wilmet de l'Université Libre de Bruxelles et une concordance analytique des Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles, que je désignerai par l'abréviation CNNV, réalisée par le professeur Paul Hirschbühler de l'Université d'Ottawa. La concordance des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes se fonde sur l'édition de Sweetser (1966). Ces textes ont été étudiés en entier afin d'avoir un éventail assez large de données provenant d'un même texte.

L'étude historique d'une construction syntaxique ne permet pas le recours aux intuitions des locuteurs. Les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles sont cependant fortement influencés par la tradition orale. Vigneulles écrit ainsi que la nouvelle 50 "sera briefve affin qu'elle ne ennuye aux escoutans." (p. 214). En principe, ces textes devraient être plus près du vernaculaire des locuteurs de l'époque que des textes plus

littéraires. Il n'en demeure pas moins qu'il est difficile, même avec beaucoup de données, de déterminer si l'absence d'une construction dans le corpus signifie son absence dans le système de l'époque. De plus, il est permis de se demander si une construction peu fréquente dans le corpus est grammaticale ou est tout simplement due à une erreur d'un copiste. Ces difficultés sont inhérentes à toute étude linguistique de nature historique.

Pour des aspects bien précis de mon travail, et essentiellement pour des fins de comparaison avec un état antérieur du français, j'ai consulté la concordance analytique d'un texte d'ancien français, La Mort le Roi Artu, réalisée par Kuntsmann et Dubé (1982). Les observations de nombreux auteurs sur la grammaire du français de différentes périodes m'ont également servi de sources de données (entre autres, de Kok 1985, Foulet 1982, Galet 1971, Gougenheim 1971, 1973, Grevisse 1980, Haase 1969, Marchello-Nizia 1979, Martin et Wilmet 1980, Ménard 1976, Moignet 1984, Pearce 1985, St-Amour 1977, 1983, et Spillebout 1985).

3. Vue d'ensemble des données

Toutes les occurrences de pronoms objets d'un verbe infinitif dans une construction infinitive constituée d'un verbe principal et de son complément infinitif ont été relevées dans les deux textes du moyen français étudiés. J'ai noté pour Les Cent Nouvelles Nouvelles de Philippe de Vigneulles, le numéro de la nouvelle et le numéro de la ligne dans le texte, et pour Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, le numéro de la page et le numéro de la ligne apparaissant dans l'édition de Sweetser (1966).

Les pronoms ont été regroupés en dix classes, selon qu'ils montaient ou non devant le verbe principal (Vpr) et selon le type de liaison entre le verbe principal et le verbe infinitif (à, de, \emptyset , mvt-WH). Les constructions dont le verbe principal est un verbe causatif (ex.: faire, laisser), de perception (apercevoir, écouter, entendre, ouyr, regarder,

sentir et voir) ou les verbes envoyer, mander et mener sont distinguées des autres constructions infinitives non prépositionnelles. Les phrases de (1) à (5) sont des exemples de chacune de ces dix classes.

- (1) Constructions avec les verbes causatifs, les verbes de perception et envoyer, mander et mener:
- a. et le fist porter en la cuisine. (CNNA: 43/172)
 - b. et pour ce, envoya son clerc leur dire qu'il estoit comptent de loger l'homme et la femme. (CNNV: 81/38)
- (2) Vpr Vinf:
- a. et se va plaindre a luy de son filz. (CNNA: 325/34)
 - b. mais si elle devoit y pourrir, je ne l'en retireray ja. (CNNA: 501/163)
- (3) Vpr à Vinf:
- a. elle le commença a desirer. (CNNA: 569/467)
 - b. elle desiroit à le bien festoyer. (CNNV: 16/33)
- (4) Vpr de Vinf:
- a. il ne nous a pas oblié d'envoyer chevance pour l'entretenir. (CNNA: 128/86)
 - b. qui ne crainda de l'approcher. (CNNV: 54/039)
- (5) MVT-WH:
- a. l'on ne la savoit comment trouver. (CNNA: 504/52)
 - b. Et car elle ne savoit ou le sauver. (CNNA: 243/81)

Au total, 2438 occurrences de pronoms objets du verbe infinitif ont été relevées, 1157 dans le texte de Vigneulles et 1281 dans le texte anonyme (6) (voir Appendices II-XI).

- (6) **Tableau I:** Nombre d'occurrences de pronoms objets du verbe infinitif dans dix classes regroupées selon la place du pronom, le type de liaison et le type de construction dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles et Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes

	CNNV (1157)	CNNA (1281)
Causatives et autres:		
Montée:	100	105
Pas de montée:	7	8
Vpr Vinf:		
Montée:	694	806
Pas de montée:	19	65
Vpr à Vinf:		
Montée:	39	18
Pas de montée:	27	23
Vpr de Vinf:		
Montée:	7	2
Pas de montée:	255	245
MVT-WH:		
Montée:	5	5
Pas de montée:	4	4

Si plus d'un verbe infinitif suit le verbe principal, il est légitime de faire l'hypothèse que la montée du clitique peut se faire en plusieurs étapes. Ainsi, en (7a), j'ai considéré que le clitique se, objet du verbe coucher, est premièrement monté devant l'infinitif aller puis est de nouveau monté devant le verbe principal pouvoir. Par contre, en (7b), le pronom objet, qui est monté devant le verbe venir, ne monte pas devant le verbe principal mettre.

- (7) a. Si dist on au sire des nopces que meshuy, quand il luy plaira, se pourra il aller coucher avecques sa femme. (CNNA: 334/121)
- b. ilz mettoient tant à le venir raicheter. (CNNV: 36/68)

J'ai considéré que les phrases en (7) comptaient deux possibilités de montée du pronom objet du verbe infinitif. Chacune de ces possibilités donne lieu à un codage distinct. Ainsi, en (7b), le pronom le est analysé d'une part comme une occurrence de montée du clitique (ex.: ...le venir raicheter) et d'autre part comme une occurrence d'absence de montée du clitique (ex.: ilz mettoient tant à le venir...).

En ancien français, le pronom objet apparaît à la forme faible devant le verbe à temps fini et à la forme forte devant le verbe infinitif ou le participe présent:

- (8) a. Mes ele ne la pot veoir. (Chastelaine, 729) (Raynaud de Lage 1975:55)
 b. Ne fina hui de moi proier. (Chastelaine, 126-7) (Raynaud de Lage 1975:55)
 c. Devant lui vint, vait soi agenellant. (La Chanson d'Aspremont, 6082) (Foulet 1982:96)

En moyen français, les pronoms faibles commencent à apparaître devant le verbe infinitif ou le participe présent:

- (9) a. tu m'as priez et requis de l'avancer tousjours de la moitié. (CNNV: 25/81)
 b. fut l'heure mise de se trouver en ladite grainge. (CNNV: 47/16)
 c. ...aucuns chiefs et conditeurs de gens prennent l'argent des gaiges de leurs souldoiers sans le leur departir, en les faisant vivre sur le peuple,... (Chartier, Le quadrilogue invectif, p. 52) (Marchello-Nizia 1979:197)

Il est nécessaire de distinguer les formes faibles des formes fortes du pronom. Le tableau II présente les formes des pronoms objets en moyen français (Martin et Wilmet 1980:148-149)².

- (10) Tableau II: Formes fortes et faibles des pronoms objets en moyen français.

	<u>Formes faibles</u>		<u>Formes fortes</u>	
	Objet direct	Objet indirect	Pronoms adverbiaux	Régime
1	me	me		moi
2	te	te		toi
3 m. et neutre	le	lui	en/y	lui
3 f.	la	lui		elle
3 réfl.	se	se		soi / lui, elle
4	nous	nous		nous
5	vous	vous		vous
6m.	les	leur		eux
6 f.	les	leur		elles
6 réfl.	se	se		soi / eux, elles

L'étude d'un phénomène aussi complexe que la montée du clitique demande une délimitation claire du corpus. Les pronoms objets dans les structures coordonnées ont été compilés mais ne font pas partie du corpus établi pour l'examen du placement des pronoms objets dans les constructions infinitives (11) (voir Appendice I).

- (11) a. je suis si ahurté et enclin a croire et m'arrester en mon opinion. (CNNA: 444/166)
- b. vous me pourriés bien tromper et en aller sans moy. (CNNV: 98/276)
- c. Il la menassoit de la battre, de la laisser seule ou de la tuer. (CNNA: 518/14)
- d. se prindrent les pluseurs à rire et les aultres à le mocquer. (CNNV: 91/342)
- e. et conclurent de prendre ce corps mort et de l'empourter en quelque village. (CNNV: 60/52)
- f. il failloit qu'ilz bussent avec elle et a leur tour la gouverner. (CNNA: 548/98)

Le pronom objet ne monte jamais devant le verbe principal dans ces structures et l'ajout de ces cas à ceux où le clitique demeure devant l'infinitif donnerait une image fautive du comportement des pronoms à cette époque en gonflant considérablement le pourcentage des pronoms objets ne subissant pas la montée du clitique. Ces constructions sont néanmoins discutées dans le chapitre III.

De façon générale, l'établissement du corpus a été fait de façon à ne conserver que les cas non ambigus de pronoms objets dans les constructions infinitives. Cela a permis de constituer un corpus bien délimité. Des relevés visant à approfondir des aspects précis du placement du pronom objet ont également été effectués et seront discutés dans les sections pertinentes (par exemple, l'ordre des pronoms datif-accusatif ou accusatif-datif a été étudié de façon systématique dans les deux textes).

Notes

1. D'autres éditions de ce texte existent. J'ai également consulté, pour fins de comparaison et dans des cas bien précis, comme pour des tournures syntaxiques inattendues, l'édition de Jacob (1858) qui se fonde sur l'édition de Vérard et qui est assez fidèle à l'édition de Leroux de Lincy ainsi que l'édition de Champion (1928) qui se fonde sur le manuscrit de Glasgow. De Kok (1985) cite l'édition de Thomas Wright (1858) que je n'ai pas trouvée.
2. Marchello-Nizia (1979:173) ajoute à ce tableau la forme *li*. Cette forme s'emploie comme forme forte ou faible pour désigner un complément indirect de la troisième personne non réfléchi.

Chapitre III

Les compléments infinitifs non prépositionnels

1. Introduction

Au moins jusqu'au XVII^e siècle, le français permettait la montée du clitique devant le verbe principal lorsque le complément infinitif est non prépositionnel:

(1) Ancien français:

- a. il le vient tost visiter. "il vient le visiter tôt" (Queste, 123, 12-4)
(Foulet 1982:135)
- b. si en ot si grant pitié qu'il ne la pot regarder. "et il en eut tellement pitié qu'il ne put la regarder" (Artu, 93, 45)

(2) Moyen français:

- a. il le pouvoit aidier. (CNNV: 57/64)
- b. comme s'il la voulsist rebaptiser. (CNNA: 103/190)

(3) Français du XVI^e siècle:

Pantagruel et les siens le vouluyent suyvre, mais il ne le voulut permettre.
(Rabelais, III, 36) (Gougenheim 1973:71)

(4) Français du XVII^e siècle:

Vos griffes la pourront blesser. (La Fontaine, Fables, IV, 1, 44) (Galet 1971:22)

En ce sens, le français de ces époques se rapproche d'autres langues romanes comme l'italien et l'espagnol qui permettent aussi la montée du clitique:

(5) a. Italien:

La voglio lavare. "Je veux la laver"

- b. Espagnol:
La quiero lavar. "Je veux la laver"

Contrairement à l'espagnol et l'italien, la montée du clitique est obligatoire dans les compléments non prépositionnels en ancien français. C'est durant la période du moyen français que la construction du français moderne avec le clitique objet devant l'infinitif commence vraiment à apparaître:

- (6) a. et luy sembloit l'avoir aultre fois veu. (CNNV: 84/80)
 b. il croiroit les avoir veu l'ung sur l'autre. (CNNV: 95/79)
 c. car il va se coucher. (CNNA: 213/205)

Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, 1602 occurrences de pronoms objets d'un complément infinitif non prépositionnel ont été relevées (7) (voir Appendices II et III). J'inclus dans le Tableau I les constructions WH qui présentent un comportement semblable aux constructions non prépositionnelles (voir Appendices VIII et IX). Les constructions avec les verbes causatifs et de perception ne sont pas incluses et sont étudiées dans le chapitre V.

- (7) Tableau I: Nombre d'occurrences de pronoms objets d'un complément infinitif non prépositionnel dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles et Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes

	CNNV (722)	CNNA (880)
Vpr Vinf:		
Montée:	694	806
Pas de montée:	19	65
MVT-WH:		
Montée:	5	5
Pas de montée:	4	4

Dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, 94% (1510/1602) des pronoms objets d'un complément infinitif non prépositionnel montent dans la proposition principale. Comme le montre le tableau II en (8), la montée du clitique se produit avec un large éventail de verbes. Les classes sémantiques ne seront pas définies de façon plus précise et servent avant tout à faire des regroupements.

- (8) **Tableau II:** Liste des verbes qui acceptent un complément non prépositionnel dans Les Cent Nouvelles Nouvelles; Nombre d'occurrences de pronoms objets se trouvant dans les constructions avec ou sans montée du clitique pour chacun de ces verbes; pourcentage d'occurrences de montée du clitique

A. Verbes uniquement relevés avec la montée du clitique

	Nombre d'occurrences
<u>Verbes aspectuels:</u>	
ne faire que	14
souloir	4
<u>Verbes de mouvement:</u>	
porter	2
revenir	2
<u>Verbes de volonté:</u>	
quérir	5
<u>Verbes impersonnels:</u>	
convenir	7
faire bon	3
<u>Autres:</u>	
avoir	1
avoir mieulx	1
daigner	6

B. Verbes relevés avec ou sans montée du clitique

	Montée	Pas de montée	% de montée
<u>Verbes de mouvement:</u>			
aller	81	3	96%
venir	89	5	95%
<u>Verbes modaux:</u>			
devoir	102	1	99%
pouvoir	422	5	99%
<u>Verbes d'opinion:</u>			
aimer mieulx	1	6	14%
cuidier	53	5	91%

oser	55	1	98%
savoir	136	10	93%
<u>Verbes de volonté:</u>			
désirer	1	1	50%
vouloir	470	1	99,8%
<u>Verbes impersonnels:</u>			
falloir	53	1	98%
plaire	1	8	11%
valoir	1	7	13%

C. Verbes relevés uniquement sans montée du clitique

	Nombre d'occurrences	
<u>Verbes déclaratifs:</u>		
connaître	1	
croire	1	
dire	1	
<u>Verbes d'opinion:</u>		
douter	4	
penser	2	
<u>Verbes de volonté:</u>		
espérer	4	
ordonner	1	
promettre	6	
refuser	1	
souffrir	1	
<u>Verbes impersonnels:</u>		
sembler	2	
<u>Verbes prédicatifs:</u>		
avoir courage	1	
être content	4	
être impossible	1	
être plaisir	1	
<u>Autres:</u>		
bailler	1	
charger	1	
conclure	1	
feindre	4	

Dans la section 2, les conditions qui permettent la montée du clitique en ancien et en moyen français sont exposées. Je propose que le complément infinitif est phrastique et que la montée du clitique en ancien et en moyen français est attribuable au fait que le noeud AGR [+ pronominal] de la proposition infinitive L-marque VP. Cette propriété du noeud AGR neutralise le statut de barrière de VP et permet au clitique objet de sortir de VP puis de se déplacer de tête à tête jusqu'à la proposition principale.

Dans la section 3, je propose que le caractère obligatoire de la montée du clitique en ancien français est attribuable au fait que le clitique objet ne peut pas apparaître comme le premier élément lexical de la projection maximale qui le contient. Il doit donc monter dans la proposition principale où il s'attache à INFL.

Dans la section 4, les classes sémantiques de verbes qui acceptent le clitique devant l'infinitif sont examinées: les verbes impersonnels, les verbes déclaratifs, d'opinion, et de volonté, les modaux et finalement les verbes qui s'emploient aussi avec la préposition de. Nous verrons que les classes sémantiques de verbes qui acceptent le clitique devant l'infinitif sont celles pour lesquelles il est nécessaire de postuler l'existence d'un opérateur [+ TEMPS] dans la tête de CP.

Enfin, dans la section 5, je propose que l'accélération du changement de construction au XVII^e siècle est attribuable à un changement de noeud d'attachement du clitique objet. Le clitique objet, qui s'attachait à INFL, commence alors à s'attacher au verbe infinitif.

2. Montée du clitique en ancien et en moyen français

En ancien français, le pronom objet d'un infinitif complément d'un verbe à temps conjugué apparaît le plus souvent à la forme faible devant le verbe à temps fini:

- (9) si en ot si grant pitié qu'il ne la pot regarder. "et il en eut tellement pitié qu'il ne put la regarder" (Artu, 93, 45)

De même, en moyen français, la montée du clitique est la norme dans les constructions infinitives non prépositionnelles. Les phrases de (10) à (16) sont des exemples de montée du clitique avec différentes classes de verbes.

(10) Verbes aspectuels:

- a. il ne me faict que brusler et tonner. (CNNV: 81/116)
- b. on les souloit pugair et lapider selon l'ancienne loy. (CNNV: 45/36)

(11) Verbes de mouvement:

- a. ilz les allerent visiter en intencion de les taster. (CNNV: 84/41)
- b. qu'il la portast monstrer a ung medicin. (CNNA: 135/130)
- c. sans la revenir veoir. (CNNV: 99/275)
- d. ilz les viendroient raicheter. (CNNV: 36/26)

(12) Verbes modaux:

- a. comment leur curé luy debvoit donner merveille. (CNNV: 8/74)
- b. vous me pourriés bien tromper et en aller sans moy. (CNNV: 98/275)

(13) Verbes d'opinion:

- a. j'en aymerioie mieulx confesser trois aultres que toy. (CNNV: 13/37)
- b. comment l'autre l'avoit cuidez tromper. (CNNV: 23/7)
- c. je ne l'ouseroie dire. (CNNV: 18/141)
- d. il le savoit bien faire. (CNNV: 36/3)
- e. ne se savoit où musser. (CNNV: 72/30)

(14) Verbes de volonté:

- a. tant plus les desirons complaire, servir, et obeyr. (CNNA: 363/31)
- b. je ne le vous quier ja celer. (CNNA: 210/95)
- c. comme s'il la voulsist rebaptiser. (CNNA: 103/190)

(15) Verbes impersonnels:

- a. ainsi le convenoit par des fois pourter en une biere. (CNNV: 54/7)
- b. et le faisoit bon oyr deviser de sa seur. (CNNA: 361/129)
- c. i les faudroit engrasser pour les amollir. (CNNV: 85/51)
- d. si ainsi le vous plaist faire. (CNNA: 171/267)
- e. ne vous y vault le remectre vostre cousteau. (CNNV: 16/51)

(16) Autres:

- a. Et quelque chose que ses voisines en eussent dire. (CNNV: 83/44)
- b. je vous eusse mieulx avoir donnez des perdris à manger que...
(CNNV: 4/114)
- c. ...vostre preude femme les daignast regarder? (CNNA: 30/228)

Dans la suite de cette section, les conditions qui permettent au clitique objet de l'infinifit de monter dans la proposition principale sont examinées. Premièrement, je formule l'hypothèse que le complément infinitif est phrastique. Je propose ensuite que la montée du clitique est attribuable au trait [+ pronominal] du noeud AGR puis je fais l'hypothèse que ce déplacement est un mouvement de tête à tête. Enfin, je propose que le clitique objet s'attache à INFL.

2.1. Complément infinitif phrastique

Dans cette section, des arguments en faveur d'un complément phrastique sont présentés; certains de ceux-ci sont examinés plus en détail dans les autres sections.

Les avantages que comporte une hypothèse selon laquelle le complément infinitif est phrastique et non de type VP ont été brièvement discutés à la fin du chapitre I. L'hypothèse d'un changement de sous-catégorisation du verbe principal, de VP à S, a été écartée à cause des changements de sélection sémantique qu'elle supposait. Le verbe principal n'a pas changé sa sélection sémantique de façon essentielle; un verbe aspectuel comme commencer, qui n'accepte plus la montée en français moderne, a essentiellement les mêmes propriétés que le même verbe en moyen français ou le verbe cominciare en italien qui, eux, permettent la montée du clitique.

De plus, l'hypothèse d'un complément infinitif unique de type VP a aussi été abandonnée car certains verbes qui admettent la montée du clitique en ancien français sélectionnent un "événement" ou une "proposition", catégories qui ont une réalisation syntaxique phrastique. En ancien et en moyen français, plusieurs verbes qui acceptent la montée du clitique lorsque leur complément est infinitif acceptent aussi des compléments à temps fini, par exemple vouloir et cuider:

- (17) a. il la cuidoit retenir par force. (CNNA: 194/112)
 b. aincoyz cuidoit qu'il le fist pour dimanche les avoir plus prestes.
 (CNNA: 582/62)
 c. je vueil qu'il soit incontinant coupez. (CNNV: 80/57)
 d. il n'y eust desja pas youlus estre. (CNNV: 98/285)

L'un des arguments invoqués pour un complément infinitif de type VP est l'impossibilité pour le clitique d'apparaître devant l'infinitif, qui est interprétée comme une indication de l'absence d'un complément phrastique et d'un noeud INFL (cf. Pearce 1985, 1989, Lemieux 1988 et Rochette 1988a, b). L'hypothèse selon laquelle il n'y a pas d'hôte possible pour les clitiques dans les infinitives n'est cependant pas suffisante pour rendre compte de l'ensemble des faits. Le clitique n'est pas absolument exclu du "voisinage" de l'infinitif en ancien français et on le trouve fréquemment devant l'infinitif en moyen français. Il peut apparaître dans cinq types de constructions.

Premièrement, dans les structures coordonnées, le pronom objet ne peut pas monter devant le verbe principal. En ancien français, dans ce contexte, la forme forte du pronom est le plus souvent employée:

- (18) a. vos deviez corrocier a moi et moi giter. (Artu, 85, 66)
 b. Si saroit il dou pain rouver / et moi mener as grans osteus. (Le Garçon et l'Aveugle, 15-6) (Foulet 1982:141)

En ancien français, le pronom à la forme faible peut toutefois apparaître devant le verbe infinitif dans les structures coordonnées, même si ces cas sont rares:

- (19) osa il bien entrer en champ et se y combatre. (Philippe de Novare. II, XI)
 (Foulet 1982:143)

En moyen français, l'utilisation de la forme faible du pronom est très fréquente dans les structures coordonnées (voir aussi Appendice I):

- (20) a. ce que l'autre devoit fere et se tenir. (CNNV: 95/145)
 b. je feis tel veu et tel d'aller et me transpourter en tel pelerinaige. (CNNV: 62/22)
 c. ait demandez lissance à justice de mettre un homme pour moy à la porte et de me venir couchier à l'ostel. (CNNV: 17/60)
 d. Il a de coutusme, comme tu scez, de se virer par nuyt vers moy, et me taster ung peu. (CNNA: 248/85)
 e. elle voulut bien adonc dire a Dieu et se partir. (CNNA: 522/47)

Deuxièmement, le pronom objet ne monte pas lorsqu'il se trouve dans un complément infinitif qui n'est pas sous-catégorisé par le verbe principal. En ancien français, le pronom objet se trouve généralement à la forme forte, mais on trouve quelques exemples de pronoms à la forme faible dans ce contexte:

- (21) se Diex ne vos i eust amené por la mener a chief. (Queste, 39, 28) (Moignet 1984:356)

En moyen français, l'utilisation de la forme faible est très courante dans les compléments infinitifs qui ne sont pas sous-catégorisés par le verbe principal:

- (22) a. pour faire ung fagot pour ce chauffer. (CNNV: 16/73)
 b. ce bon homme se leva au matin pour s'en aller en la plasse. (CNNV: 109/293)

Troisièmement, en ancien français, on trouve quelques cas de formes faibles du pronom devant l'infinitif lorsque la présence du clitique objet devant le verbe principal est

défavorisée pour des raisons d'interprétation comme en (23), ou exclue à cause des restrictions sur la cooccurrence des clitiques:

- (23) si que il les tenoient si corz que .VI. foiz ou .VII. les convenoit s'armer par tote l'ost. (Vill., 1, 166) (de Kok 1985:127)

En moyen français, on trouve aussi des exemples de pronoms faibles devant l'infinitif à cause des restrictions sur la cooccurrence des clitiques:

- (24) a. Et s'en alla ledit Jehan Regnault se fourrer à ung vieu moullin.
(CNNV: 49/24)
b. qu'il vous plaise me donner... (CNNA: 170/240)

En français, les clitiques objets me, te, se, nous et vous ne peuvent pas apparaître dans une séquence de clitiques avec un autre membre de ce groupe ou avec les clitiques lui et leur¹. Marchello-Nizia (1979:193) remarque à ce propos que même si les constructions de l'ancien français sont encore les plus fréquentes en moyen français, le pronom faible devant le verbe infinitif dans les propositions infinitives non prépositionnelles commence à apparaître de façon régulière à partir de la fin du XIV^e siècle, "surtout dans des cas où il était difficile de placer le pronom avant le verbe régissant l'infinitif."

Quatrièmement, dans certains exemples, le pronom objet aurait pu monter devant le verbe principal mais il demeure devant l'infinitif, à la forme faible. Ces cas sont particulièrement rares en ancien français (Foulet 1982:143):

- (25) mangoient de chevaliers si grans foisons que je ne soy les nombrer.
(Joinville, 43) (de Kok 1985:127)

Comme nous le verrons dans la section 4, ces cas commencent à apparaître de façon plus fréquente en moyen français:

- (26) a. car il va se coucher. (CNNA: 213/205)
 b. lequel vint incontinant se presenter devant luy. (CNNA: 80/46)

De plus, en moyen français, le pronom objet peut apparaître à la forme faible lorsqu'il monte devant un verbe principal infinitif comme en (27). La montée du clitique dans ce type d'exemples ne peut évidemment pas s'expliquer par l'attraction du noeud INFL [+ temps].

- (27) a. mais le pis fut qu'elle demoura en chemin, sans se pouvoir ravoir.
 (CNNA: 275/81)
 b. Que tu ne te tais sans dire mot ne sans me faire congnoistre? (CNNV:
 81/363)

Enfin, en ancien français, les formes faibles des pronoms non réfléchis de la troisième personne, les formes fortes des pronoms me, te, et se (moi, toi, et soi) et les pronoms en et y peuvent apparaître à la droite du verbe infinitif²:

- (28) a. si fu si chargiez de celui cop qu'a force le couvint trere soi en sus.
 (Artu, 156, 7) (Moignet 1970:838)
 b. Il veult repenre la tant bonement. (Bérout, 2660-1) (Foulet 1982:138)
 c. Et se mes oncles veult souffrir moi a sa cort por lui servir. (Bérout,
 2311-13) (Foulet 1982:138).

Cette structure, selon Moignet (1970) et Ramsden (1963), serait héritée du latin tardif. Pour Moignet (1984) et de Kok (1985), le pronom qui apparaît derrière le verbe infinitif, à la forme forte ou faible, est une forme conjointe. Contrairement aux formes

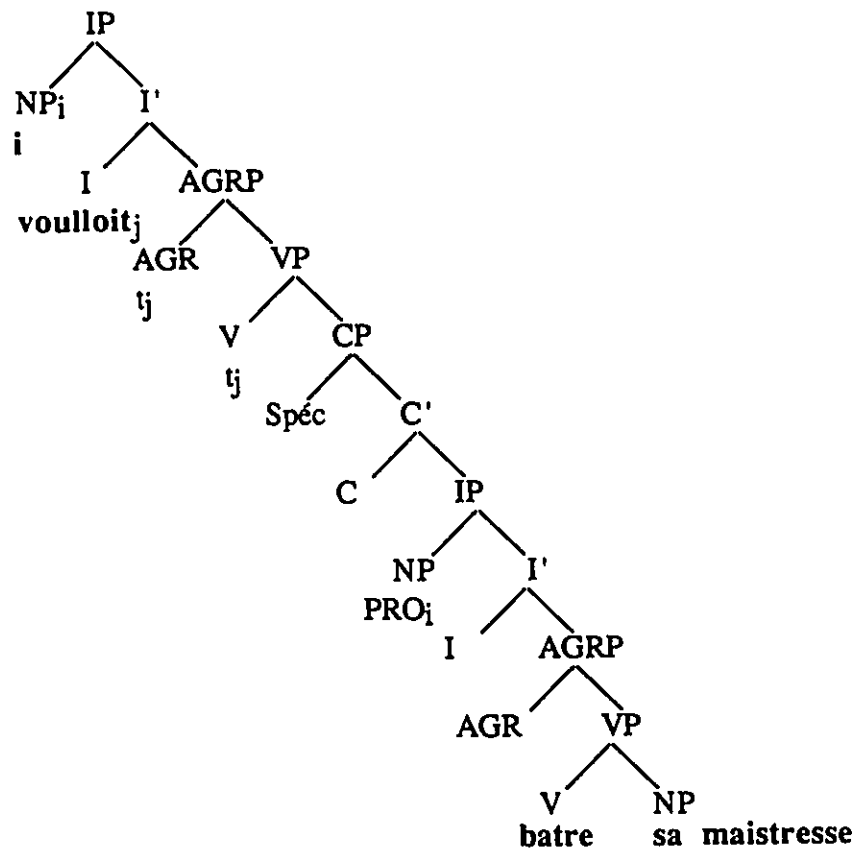
disjointes, les formes conjointes ne peuvent pas être séparées du verbe; de plus, leur position est beaucoup plus restreinte que celle des pronoms disjoints qui se comportent comme des syntagmes nominaux. Il est donc nécessaire d'avoir un noeud pouvant recevoir cette forme conjointe et nous verrons plus en détail l'analyse de ces constructions dans la section 3. Les exemples comme en (28) sont beaucoup plus rares en moyen français:

- (29) a. Avarice navre homme et fame es mainz en telle manere que il ne pevent estandre les aus povres ne riens tenir pour donner leur. (Voie de Paradis, 932) (Keith 1968:584)
- b. Il sevent bien enseigner leur la voie, mes se il en avoient mautalent de ce que cele gent leur enseignassent la voie, il en devroient estre tenuz pour fous. (Voie de Paradis, 108, 111) (Keith 1968:584)

Tous ces faits suggèrent que la montée du clitique n'est pas amenée par la nécessité absolue pour celui-ci d'apparaître seulement en association avec une forme conjuguée³. Nous faisons l'hypothèse que le complément infinitif est phrastique mais que ce sont des propriétés particulières qui empêchent le clitique d'apparaître devant l'infinitif. Cette prohibition n'est pas absolue et les conditions qui déterminent le placement des pronoms objets sont discutées dans la section 3.

Nous faisons l'hypothèse, comme Pollock (1989) pour le français moderne, que la proposition infinitive a une structure semblable à celle de la proposition finie, à la différence que le noeud INFL, qui exprime les marques de temps, a le trait [- temps] dans les infinitives et [+ temps] dans les propositions à temps fini. Je propose que les verbes déclaratifs comme croire et les verbes de volonté comme vouloir, des verbes à contrôle, ont un complément CP:

(30) et qu'*i* vouloit battre sa maistresse. (CNNV: 56/32)



De plus, comme Chomsky (1986), je propose que les verbes à montée du sujet ont un complément IP. Je considère que le sujet est généré en position spécifieur de VP et non en position spécifieur de IP, à l'instar de Zagana (1982), Koopman et Sportiche (1986) et Fukui et Speas (1986), entre autres. Toutefois, pour alléger la présentation des structures, je représente le sujet dans la position spécifieur de IP où il peut être déplacé. Mon analyse de la montée du clitique dans les constructions infinitives ne dépend pas de façon cruciale de ce choix. Koopman et Sportiche montrent que leur hypothèse permet d'avoir une analyse unifiée pour les langues SOV et VSO. Dans leur analyse, qui s'intéresse principalement à l'ordre des mots dans les phrases à temps fini, le NP sujet se déplace dans la position spécifieur de IP pour recevoir un cas nominatif. Dans les

langues à expression nulle du sujet, le déplacement du sujet n'est pas obligatoire puisque le noeud INFL dans lequel se déplace le verbe à temps fini est assez riche pour assigner le cas nominatif.

Dans la structure (30), l'inflexion a deux catégories distinctes, soit une catégorie marquant le temps (INFL) et une catégorie marquant l'accord (AGR), conformément à Chomsky (1988), Rivero (1988a), à la suite de Pollock (1987, 1989), entre autres. Notons que pour Pollock (1989), INFL se réécrit T (temps).

Notre hypothèse de recherche est donc que les verbes n'ont pas changé leur sous-catégorisation de façon essentielle et que les propositions infinitives peuvent être analysées comme des compléments phrastiques. Comme nous le verrons, cette hypothèse fait des prédictions intéressantes sur le placement des pronoms objets en ancien et en moyen français. Il faut cependant tenir compte du fait que certaines analyses pour les langues romanes montrent qu'on peut réanalyser les modaux avec un complément VP. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, l'hypothèse d'un complément VP pour ces verbes peut assez bien rendre compte des faits en ancien français, mais une analyse plus globale du comportement des pronoms objets dans les constructions infinitives nous fait préférer l'hypothèse phrastique.

2.2. Paramètre AGR [\pm pronominal]

Selon l'analyse de Kayne (1989), le clitique objet peut être extrait de VP car INFL est assez riche pour L-marquer le noeud VP et neutraliser ainsi son statut de barrière. Dans cet esprit, je propose que la montée du clitique en moyen français est possible parce que la catégorie AGR a le trait [+ pronominal]. Deux phénomènes du moyen français suggèrent que AGR est marqué positivement pour ce trait: l'expression nulle du sujet et le caractère nominal des infinitives.

Premièrement, des analyses comme celles de Chomsky (1981) et Rizzi (1982c) relient l'omission possible du sujet en italien au trait [+ pronominal] de la catégorie AGR. En ancien et en moyen français, l'omission du sujet est aussi possible, non seulement dans les propositions principales mais aussi dans les propositions subordonnées (cf. entre autres, Martin 1980, Adams 1986, 1987, Hirschbühler 1988, 1989, Hirschbühler et Junker 1988, Dupuis 1988, 1989, et Vance 1988):

- (31) a. Si firent grant joie la nuit. (Robert de Clari, XII) (Adams 1986:2)
 b. Bien sai de coi estes malades. (Le Jeu de la Feuillée, 200) (Foulet 1982:324)
 c. Madame ne tarda gueres que vould parler a lui... (Jehan, 73, 31) (Martin 1980:325)
 d. ...et jugierent que la bataille estoit droiturière et que les devoit bien assalir, ... (Vill., LXX, 8) (Hirschbühler 1989:11)

Nous faisons l'hypothèse que l'omission du sujet en ancien et en moyen français est attribuable, comme en italien, au trait [+ pronominal] de AGR. Le français moderne ne permet ni l'expression nulle du sujet ni la montée du clitique. On peut en conclure que le noeud AGR n'y a pas le trait [+ pronominal], ce qui est normal, étant donné que la flexion verbale est peu marquée pour la personne et le nombre.

Deuxièmement, il semble possible de rapporter au trait [+ pronominal] de la catégorie AGR le caractère nominal que peuvent prendre les propositions infinitives en ancien et en moyen français. De nombreux grammairiens ont observé que l'infinitif pouvait se comporter comme un substantif en ancien français; il est alors précédé de l'article, se décline et peut être accompagné d'un adjectif ou d'un pronom adjectif ou génitif comme en (32) (cf. entre autres, Veenstra 1946, Stefanini 1962, et Foulet 1982).

- (32) a. Ne du doner ne du prometre ne vous savroie losengier. (Le Vair Palefroi, 272-3) (Foulet 1982:216)
- b. ... que li descouvrirs riens n'avance. (Chastelaine, 951-955) (Foulet 1982:216)
- c. al abessier que il fist. (Bestiaire d'Amour, 174, 29) (Veenstra 1946:162)
- d. car mauvais remanoir i ai. (Les Coutumes de Beauvaisis, II, 486, 1-2) (Veenstra 1946:163)

Veenstra (1946:158) remarque qu'"en vieux français l'emploi de l'infinitif substantivé a pris une telle extension qu'il est bien permis de dire qu'au XII^e et au XIII^e siècle pratiquement tous les infinitifs peuvent être substantivés." En moyen français, ces formes sont également très courantes:

- (33) a. car son creschier et son toussir luy ennuyoit beaucop plus que... (CNNV: 46/27)
- b. je ne fuz oncques si enragé que d'en perdre le dormir ni la contenance. (CNNA: 176/425)
- c. les print au despiter et au villener. (CNNV: 44/57)

Gougenheim (1973:138) relève le conseil suivant de du Bellay: "Uses donc hardiment de l'infinitif pour le nom, comme l'aller, le chanter, le vivre, le mourir" (Défense et Illustration, II, 9). Le caractère nominal des infinitives est une propriété de plusieurs langues romanes pour lesquelles on considère que AGR a le trait [+ pronominal]; ce trait a pour effet de lexicaliser le noeud AGR. En français moderne, la dérivation de substantifs à partir d'infinitifs n'est plus un processus productif et seules quelques formes figées ont été conservées (ex.: le vouloir, le pouvoir, le devoir, le manger, et le boire). L'infinitif, en n'étant plus marqué pour le trait AGR

[+ pronominal], a perdu son caractère nominal qui lui permettait de se comporter, dans certains contextes, comme un substantif.

Comme le fait remarquer Foulet (1982:216), l'infinitif peut aussi prendre les caractéristiques d'un substantif sans complètement perdre ses attributs verbaux, par exemple en étant précédé de l'article tout en prenant un complément (34). Ce phénomène est plus rare en moyen français (35).

(34) Mes quant ce vint au resgarder les ronges de l'espee, si n'i ot nus qui ne s'en merveillast plus que onques mes. (Queste, 205, 14-16) (Foulet 1982:216)

(35) ce print au roullier ceste pierre. (CNNV: 51/20)

Ce type de nominalisation de l'infinitif existe aussi en espagnol (Plann 1981):

(36) El fumar constantemente es molesto. "Fumer constamment est mauvais"
(Plann 1981:203)

Rochette (1988b) y voit un processus de nominalisation syntaxique. La montée du verbe infinitif dans INFL a pour effet de donner un caractère nominal à l'infinitif. En effet, il y a de bonnes raisons de croire que le verbe infinitif peut se déplacer sous INFL en moyen français. Nous trouvons ainsi des exemples comme (37) jusque vers le XVII^e siècle, période vers laquelle ce type de nominalisations devient rarissime (voir le chapitre IV pour une discussion de la place du clitique objet et du verbe dans ces constructions).

(37) pour ce, mes chieres filles, est-il bon de ne se haster point (...) (Tour Landry, p. 102) (de Kok 1985:335)

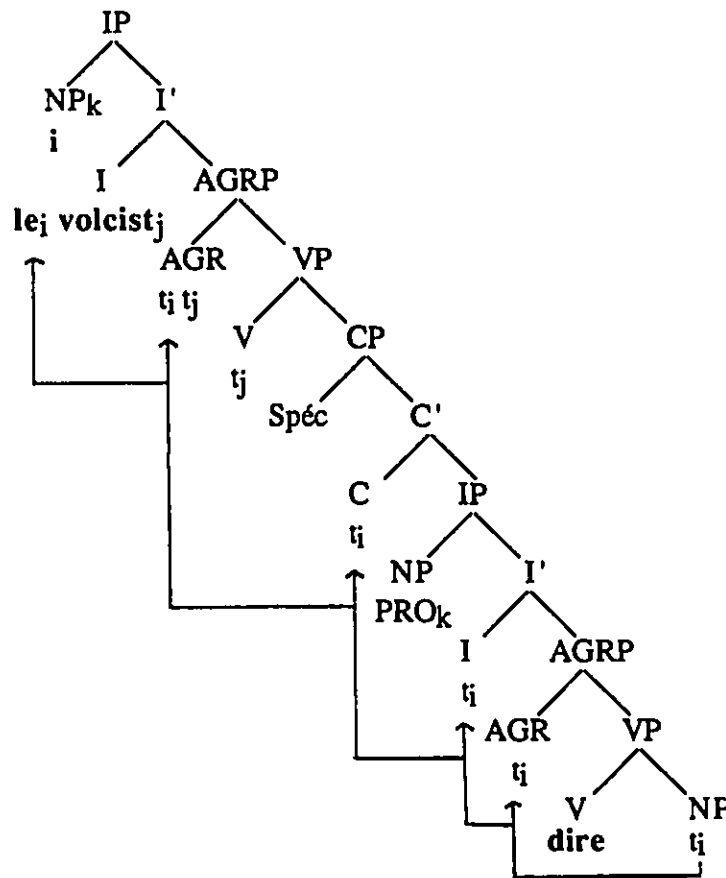
En français moderne, le verbe infinitif ne se déplace plus sous INFL (cf. entre autres, Pollock 1989), et ce processus est exclu, d'autant plus que AGR est

[- pronominal].

2.3. Mouvement du clitique objet

Dans les deux sections précédentes, j'ai proposé que le complément infinitif est phrastique et que la montée du clitique est attribuable au trait [+ pronominal] de AGR, propriété qui rend également compte de l'expression nulle du sujet et du caractère nominal des infinitives. Je propose que la montée du clitique en ancien et en moyen français est liée au fait que le noeud AGR de la proposition infinitive L-marque VP et neutralise ainsi son statut de barrière (cf. aussi Martineau 1988, 1989a). C'est cette propriété du noeud AGR qui permet au clitique objet du verbe infinitif, un élément tête, de sortir de VP et de s'attacher à AGR, une autre tête, puis de se déplacer par un mouvement de tête à tête jusque devant le verbe principal⁴. Contrairement à Kayne (1989), je considère que dans une phrase comme (38), le clitique objet se déplace seul, sans s'amalgamer au noeud INFL [- temps].

(38) s'en fist beaucoup prier avant qu'il volcist dire. (CNNV: 98/62)



L'un des arguments de Kayne pour motiver ce type de déplacement plutôt qu'un engendrement du clitique en position préverbale avec identification de la catégorie vide est le fait que la montée du clitique en italien est bloquée par la présence d'un élément tête dans C, alors qu'elle est permise lorsqu'un élément WH se trouve en position spécifieur de CP. On trouve un contraste semblable en ancien et en moyen français:

- (39) a. l'on ne me saroit ou trouver. (CNNA: 269/54)
 b. Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres. (CNNA: 398/52)

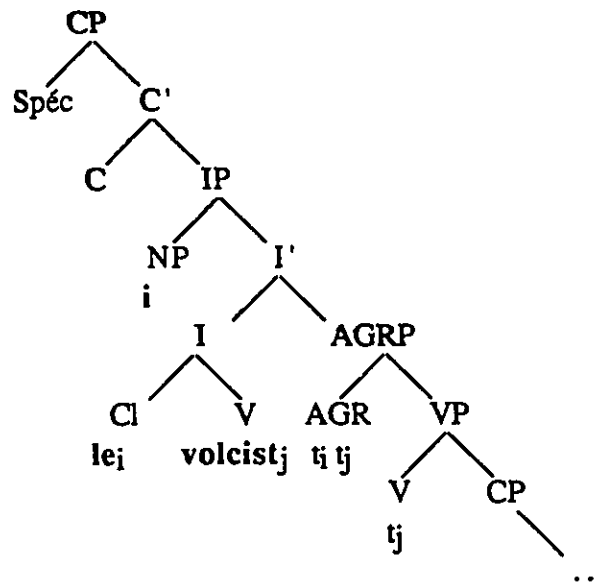
Le noeud CP est une voie de sortie nécessaire pour de nombreux phénomènes et le comportement des pronoms objets suggère que la montée du clitique dépend, entre autres, des éléments se trouvant dans la tête de CP. Ainsi, dans la section 4, nous verrons que la présence d'un opérateur dans cette position favorise le maintien du clitique objet devant l'infinitif en moyen français. L'hypothèse d'un mouvement de tête à tête du clitique permet d'expliquer l'importance du noeud CP quant à la montée du clitique.

Il reste un autre détail à préciser. Dans l'analyse de Kayne, les catégories AGR et INFL se trouvent sous un même noeud. La présente étude se conforme plutôt à l'hypothèse formulée par Chomsky (1988) et par Pollock (1989) selon laquelle le noeud AGR est distinct de INFL. C'est donc AGR [+ pronominal] qui L-marque VP et neutralise son statut de barrière. Si on suppose que AGRP est une barrière par héritage et non une barrière inhérente, le mouvement du clitique de AGR à INFL est permis car AGRP n'hérite pas du statut de barrière de VP qui a été neutralisé. Le mouvement de INFL à C peut cependant être bloqué si IP devient une barrière par héritage. Deux possibilités se présentent. La première, dans l'esprit de Kayne, est de supposer que le constituant [I Cl + INFL] monte dans CP et L-marque IP. Cette analyse suppose que la catégorie INFL déplacée peut L-marquer sa propre projection maximale. Au départ, le L-marquage est conçu comme une relation de θ -gouvernement, et il ne semble pas désirable qu'une catégorie L-marque sa propre projection. La deuxième solution, celle que j'adopte, est de considérer que INFL, s'il est suffisamment fort, peut L-marquer AGRP qui ne peut plus être une barrière et ne peut donc pas transmettre ce statut à IP. Je fais l'hypothèse que les langues dont AGR est marqué [+ pronominal] ont à la fois un noeud AGR et un noeud INFL assez forts pour permettre le L-marquage (cf. Pollock 1989 pour l'italien moderne).

2.4. Attachement du clitique objet

Dans la section précédente, nous avons vu que la montée du clitique est un déplacement de tête à tête jusque dans la proposition principale. Dans cette section, je propose que le clitique objet déplacé s'attache à INFL sous lequel se déplace aussi le verbe à temps fini. La phrase (38), répétée ci-dessous, a donc la structure suivante:

(40) s'en fist beaucoup prier avant qu'i le volcist dire. (CNNV: 98/62)



Le verbe à temps fini doit monter dans AGR où il acquiert ses marques d'accord puis dans INFL pour aller chercher ses marques de temps. Mon analyse se fonde sur celles de Emonds (1978, 1985) et Pollock (1989) qui observent que certains adverbes apparaissent après le verbe fini en français moderne (41), alors qu'ils apparaissent devant le verbe en anglais (42). Si on suppose que la position de base d'adverbes comme souvent et often est préverbale, l'ordre Verbe-Adverbe en français est dérivé par un mouvement du verbe dans INFL fini.

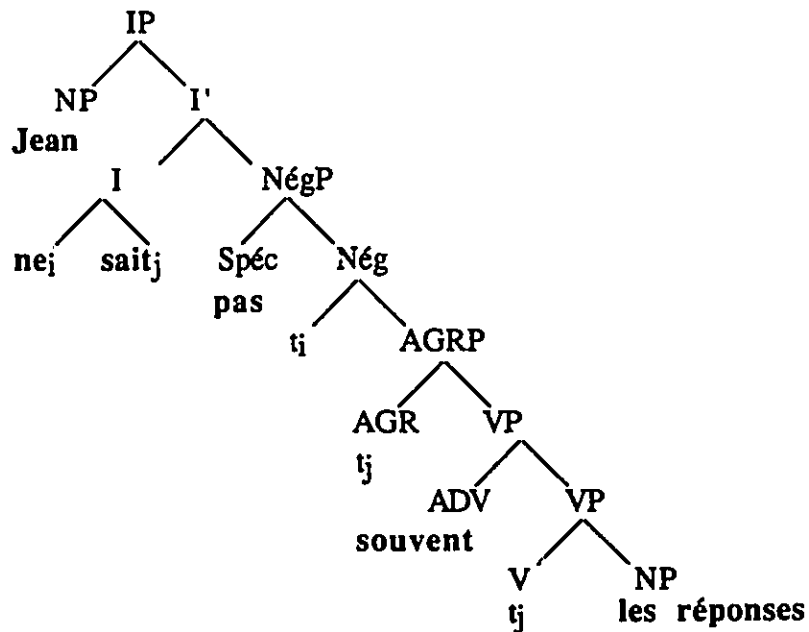
- (41) a. * Jean souvent embrasse Marie. (Pollock 1989:367)
 b. Jean embrasse souvent Marie. (Pollock 1989:367)
- (42) a. * John often kisses Mary. (Pollock 1989:367)
 b. John often kisses Mary. (Pollock 1989:367)

De plus, j'adopte l'hypothèse de Pollock (1989) qui propose un noeud NégP dont la tête est ne. La particule ne, étant un clitique, doit se déplacer sous un élément de temps, le noeud INFL. L'élément de la négation pas apparaît donc à la droite du verbe à temps fini qui est monté dans INFL en français moderne:

- (43) a. Jean ne sait pas souvent les réponses.
 b. * Jean ne pas sait souvent les réponses.

La représentation de la phrase (43a) apparaît en (44).

- (44) Jean ne sait pas souvent les réponses.



Étant donné l'hypothèse que le verbe à temps fini monte dans INFL où se trouve attaché le clitique objet en moyen français, on s'attend à ne trouver aucun adverbe entre le clitique et le verbe à temps fini. En ancien et en moyen français, contrairement à ce que l'on trouve dans le cas du pronom sujet, il est exceptionnel qu'un élément autre qu'un deuxième clitique objet s'intercale entre un pronom objet à la forme faible et le verbe à temps fini.

Moignet (1984) a relevé quelques exemples d'intercalation de l'adverbe intensif par entre le clitique objet et le verbe à temps fini en ancien français (45a). Il remarque que l'intercalation d'autres adverbes est rarissime (45b). Ces adverbes d'intensification pourraient d'ailleurs agir comme des clitiques, comme c'est le cas en roumain pour mai "plus" (Rivero 1988a).

- (45) a. et si ne le par puet ataindre. (Yvain, 887) (Moignet 1984:130)
 b. Ker ge ne woil mes que Sathan / De toi face eschar n'emgam / Ke il te plus face aorer / Ses ydoles ne cultiver. (S. Eustache, 335) (Moignet 1984:130)

Pour Gougenheim (1973), le pronom objet à la forme faible, au contraire du pronom sujet, ne peut jamais être séparé du verbe à temps fini au XVI^e siècle. Toutefois, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, cinq occurrences ont été relevées où un élément de la négation intervient entre le pronom à la forme faible et le verbe à temps fini:

- (46) a. au jour et heure que je n'y pas commettray,... (CNNA: 564/307)
 b. laquelle luy ne avoit oncques volu quelque chose accorder (CNNA: 388/103)
 c. Et quand il vit ce, il se ne peut plus tenir de demander la cause... (CNNA: 82/101)

- d. pour tant que au passés durant la maladie l'en n'avoit esté bien petitement servis. (CNNV: 76/32)
- e. Par ma fois, dit il, se ne passerait poinct l'an après que je ne doie estre maire. (CNNV: 78/89)

Ces exemples sont exceptionnels. Dans l'exemple (46a), pas semble être utilisé comme un adverbe d'intensité, un peu comme par en (45a). Les autres exemples où la particule négative est ne pourraient être dûs à des erreurs du copiste ou d'édition. Le fait que la particule négative dans les deux exemples provenant des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes apparaît devant le clitique objet plutôt qu'entre le clitique et le verbe dans un autre manuscrit de ce texte, le manuscrit de Vérard, suggère que cette interprétation n'est pas sans fondement:

- (47) a. Il ne se peut plus tenir. (Édition de Vérard, Leroux de Lincy 1841:104)
- b. laquelle ne luy avoit oncques voulu quelconques chose accorder. (Édition de Vérard, Leroux de Lincy 1841:105)

Une analyse qui expliquerait ces exemples par une certaine liberté dans l'ordre des clitiques (pronoms faibles et particules négatives) sous le noeud INFL ne rendrait pas compte de leur caractère exceptionnel en ancien et en moyen français.

3. Caractère obligatoire de la montée du clitique

Nous avons vu dans la section précédente que le clitique objet se déplace de tête à tête pour aller s'attacher à INFL de la proposition principale. Ce mouvement est possible parce que AGR a le trait [+ pronominal], ce qui lui permet de L-marquer VP et de

neutraliser son statut de barrière. Cette hypothèse rend compte des conditions nécessaires à la montée du clitique.

Toutefois, AGR de la proposition infinitive en L-marquant VP en ancien et en moyen français permet au clitique de sortir de VP et celui-ci devrait pouvoir apparaître soit devant le verbe principal soit devant le verbe infinitif. Le clitique doit cependant apparaître devant le verbe principal dans les compléments non prépositionnels en ancien français et dans la majorité des cas en moyen français, contrairement à ce que l'on trouve en italien moderne où la montée du clitique est facultative. Dans la section précédente, nous avons montré que la montée obligatoire du clitique objet ne peut pas être attribuée à l'absence d'un noeud INFL dans la proposition infinitive. L'hypothèse selon laquelle il n'y a pas d'hôte possible pour les clitiques dans les infinitives ne peut pas rendre compte des contextes où le clitique apparaît devant l'infinitif, dans un petit nombre de cas en ancien français et de façon plus fréquente en moyen français.

Cette section traite des contraintes qui forcent le mouvement du clitique objet dans la proposition principale. Je propose qu'une contrainte exclut le pronom faible de la position initiale de la projection maximale qui le contient. Cette contrainte rend compte de quatre phénomènes: premièrement, elle explique pourquoi le clitique objet doit monter dans la proposition principale même si la proposition infinitive a un noeud INFL. Deuxièmement, elle rend compte de la position préverbale ou postverbale du pronom objet dans les impératives. Troisièmement, elle permet d'expliquer certains cas où le clitique objet demeure dans la proposition infinitive. Enfin, elle rend compte de la position des pronoms forts prédicatifs.

3.1. Attachement du pronom faible à INFL

Les grammairiens traditionnels considèrent que la position des pronoms objets s'explique par deux contraintes. Premièrement, Wackernagel (1892) fait remarquer que, dans les langues indo-européennes, les clitiques ou les éléments faibles occupent la seconde position de la proposition. Deuxièmement, Tobler (1889) et Mussafia (1886) observent que, dans des langues romanes comme l'ancien français, les pronoms clitiques sont interdits en position initiale de phrase. Ainsi, au moins au début de l'époque de l'ancien français, le pronom objet à la forme faible ne peut apparaître ni en initiale absolue, ni après les conjonctions de coordination et, ou, ne, mais et les subordonnants. Le pronom peut alors soit demeurer devant le verbe initial, mais à la forme forte, soit lui être postposé. Cette exigence est particulièrement forte lorsque le verbe principal est impersonnel puisqu'il est rarement précédé du pronom explétif il (48a, b) (Moignet 1984:133).

- (48) a. Et si metrai tot mon travail / A dire ce que moi an sanble. (Cligès, 768) (Moignet 1984:133).
 b. Moi poise moult. (Erec, 4157) (Moignet 1984:133)
 c. Lui le consent que de Rome esteit pape. (Alexis, 373) (Moignet 1984:134)

Marchello-Nizia (1979:176) remarque que, encore en moyen français, les formes faibles se trouvent très rarement en début absolu de proposition.

À première vue, une contrainte comme celle de Tobler-Mussafia ne semble pas avoir d'effet dans les infinitives. Ainsi, Wanner (1981) rejette pour l'ancien italien une telle explication pour rendre compte de la position des pronoms à la forme faible dans les constructions infinitives. La présence de la particule négative au début d'une proposition

infinitive ne légitime pas la proclise du pronom objet en italien du XIII^e siècle (49).

Notons toutefois qu'en italien des XV^e et XVI^e siècles, la particule négative déclenche la proclise du pronom devant l'infinitif (50).

(49) *guardandosi di non mettervi.* (Castellani 1952, II, 667) (Wanner 1981:336)

(50) *per non mi fidare.* (Lettere de Alessandra Macinghi Strozzi, p. 26) (Wanner 1981:343)

De plus, en ancien et en moyen français, la présence d'adverbes ou de syntagmes prépositionnels en début de proposition ne crée pas un contexte qui permet à la forme faible d'apparaître devant l'infinitif:

(51) Ancien français:

a. *il le vient tost visiter.* (Queste, 123, 12-4) (Foulet 1982:135)

b. *Sovent requerre / li venoit on sa fille gente.* (Vair Palefroi, 88-9)
(Foulet 1982:136)

(52) Moyen français:

a. *je l'yrai demain prier au disner.* (CNNV: 15/98)

b. *il la cuidoit bien gagner.* (CNNV: 18/46)

c. *il se vouloit entre les bons hommes ung peu glorifier et faire...*
(CNNV: 2/63)

d. *et vous vueil à tous deux à ma bien revenue faire la bonne chere.*
(CNNV: 43/78)

Rivero (1986:785) montre cependant qu'une contrainte du type de celle de Tobler-Mussafia a un effet sur la position des pronoms objets en ancien espagnol mais qu'il est nécessaire de définir le domaine dans lequel elle s'applique. La contrainte qu'elle propose tient compte de la position structurale des éléments et non simplement de leur position linéaire. Cette contrainte stipule que les pronoms non toniques ne peuvent pas

être initiaux dans le S' (= CP) minimal qui les contient. Ainsi, en (53), este mandamiento est déplacé dans une position topique qui se trouve en dehors de S'. Le pronom faible doit apparaître en position postverbale car sa présence en position préverbale violerait la contrainte.

(53) [Este mandamiento]_i traspasas-te-loj jamas? "Cet ordre, l'as-tu jamais transgressé?" (Rivero 1986:785)

Une contrainte de ce type, si elle s'appliquait dans les constructions infinitives, pourrait exclure le clitique objet de la position initiale d'une proposition infinitive subordonnée et le forcer à se déplacer devant le verbe principal. Dans cet esprit, je fais l'hypothèse qu'en ancien français, le clitique objet qui s'attache à INFL ne peut pas apparaître comme le premier élément lexical de la projection maximale qui le contient. De façon plus précise, et en m'inspirant des travaux de Hock (1982) et de Pearce (1985) qui ont cependant des analyses différentes, je fais l'hypothèse que dans une période antérieure à l'ancien français, le clitique objet doit occuper la position qui suit immédiatement la première position de la phrase. C'est la loi de Wackernagel (1892). Cette position, en français, est souvent associée à l'inflexion, et je fais l'hypothèse qu'en ancien français, la position qu'occupe le clitique objet à cause de la loi de Wackernagel est réanalysée comme une position d'attachement du clitique. Le clitique s'attache à INFL mais ne peut pas être en position initiale de la projection maximale qui contient INFL.

En ancien et en moyen français, le verbe et le clitique objet sont normalement en deuxième position et la première position est occupée par une catégorie syntaxique majeure. Cette catégorie majeure peut se trouver sous Spéc de IP et la contrainte sur la position non initiale du clitique objet est respectée. Adams (1986, 1987) propose aussi

que le complexe verbal (clitique + verbe) peut monter dans COMP; la position spécifieur de COMP doit alors être remplie par une projection maximale. De nouveau, la contrainte sur la position non initiale du clitique objet dans la projection maximale est respectée⁵.

Par contre, dans les constructions infinitives non prépositionnelles, le clitique objet sous INFL [- temps] se trouve toujours en position initiale de la projection maximale qui le contient puisque la position spécifieur de IP n'est pas remplie par un élément lexical mais plutôt par une trace, dans les constructions à montée du sujet, et par PRO, dans les constructions à contrôle. Le clitique objet ne peut pas demeurer dans cette position et la montée du clitique devient nécessaire. De façon schématique, on a les structures suivantes:

- (54) a. Proposition à temps fini:
- (i) [IP NP [I' Cl V fini [VP...]]]
 - (ii) [CP XP [C [Cl_j V_{fini}_i]] [IP NP [I' t_j t_i [VP...]]]]
- b. Proposition infinitive:
- * [CP Ø [IP PRO / t [I' Cl V infinitif [VP ...]]]]

Pearce (1985) soutient que le passage d'une position seconde à un attachement à INFL doit comporter une étape où le clitique s'attache uniquement à INFL [+ temps]. Elle établit une distinction entre INFL [+ temps] et INFL [- temps] à cause de l'intervalle d'environ un siècle entre les premiers signes du relâchement de la contrainte sur la position du clitique objet en position initiale, qu'elle date du début du XIII^e siècle, et les premiers cas de clitique objet devant l'infinitif.

L'étape INFL [+ temps] ne me paraît pas nécessaire. Premièrement, Foulet (1924:86) considère que dès la fin du XII^e siècle, le pronom faible commence à pouvoir apparaître en position initiale de phrase. Dans le même article, il fait la remarque

suivante: " "Vois *le* " conduit à "pour voir le", dont les exemples sont assez nombreux dès le XII^e siècle et surtout le XIII^e siècle, et de "pour voir le" on passe insensiblement à "pour le voir" (p. 79). Remarquons que, même si Foulet discute ici des constructions infinitives prépositionnelles, l'argument reste le même. Selon lui, le clitique objet peut s'attacher derrière un élément infinitif dès le XII^e siècle et, durant le XIII^e siècle, il commence à pouvoir s'attacher devant le verbe infinitif.

Deuxièmement, pour les constructions infinitives non prépositionnelles qui nous occupent, Foulet (p. 84) suppose que la courbe devrait être semblable à celle des constructions prépositionnelles et fait remarquer que dès le premier quart du XIII^e siècle, on trouve des exemples de formes faibles du pronom devant l'infinitif. Nous en avons relevé des exemples dans la section 2.1.

Que conclure? Selon les datations de Foulet, au plus cinquante ans séparent le début de la présence du pronom faible en position initiale de phrase et celui du pronom faible devant l'infinitif. Il ne semble donc pas évident que l'affaiblissement de ces deux contraintes soit dû à des raisons différentes, surtout lorsqu'on considère que ces deux contraintes ont encore un effet en moyen français. Toutefois, il est évident que le pronom faible apparaît plus librement devant le verbe à temps fini que devant le verbe infinitif en moyen français. Nous faisons l'hypothèse que cette différence est avant tout attribuable aux types d'éléments (PRO, trace ou NP sujet) pouvant précéder le clitique dans les propositions infinitives et à temps fini. Il n'est cependant pas à exclure que cette différence ait pu être réanalysée comme une différence en termes de INFL [\pm fini] mais nous n'en avons pas de preuves claires⁶.

3.2. Les impératives

Pour respecter la contrainte sur la position initiale des clitiques objets, le pronom objet apparaît souvent à la droite du verbe à temps fini dans les interrogatives, les impératives et les incises (55). Les formes le, la, les, li, et lor demeurent faibles (55a), mais les formes faibles me, te, et se sont remplacées par les formes fortes moi, toi, et soi quand elles terminent le groupe verbal (55b, c) (Moigner 1984:131).

- (55) a. et me dist: "Alons li encor prier" (Joinville, 278) (de Kok 1985:225)
 b. aidez moi a traire cest enfant de ci! (Mir. Louis, 4, 69) (de Kok 1985:171)
 c. Par foi, dame, fet soi li dus, / je ne sai por qoi vous le dites.
 (Chastelaine, 119-20) (Foulet 1924:55)

Cette contrainte qui force le pronom à se trouver à la droite du verbe à temps fini commence à s'affaiblir au XIII^e siècle. L'examen des pronoms objets dans les constructions impératives des Cent Nouvelles Nouvelles montre cependant que cette contrainte détermine encore la position des clitiques objets dans les impératives en moyen français. Le clitique objet de l'infinitif qui est monté dans la proposition principale apparaît à la droite du verbe principal lorsque le verbe débute la proposition ou suit immédiatement une coupure de phrase⁷:

- (56) a. Allés en querir une quarte. (CNNV: 41/48)
 b. Or bien, dit il, va la appeller. (CNNV: 94/102)
 c. Si j'ay dit ou fait chose qui vous desplaie, veillez le moy pardonner.
 (CNNA: 156/83)
 d. ores va ll moy tantost tirer une choppine de vin et me met cuire un oef.
 (CNNV: 91/77)
 e. Allez y, par Dieu, veoir (CNNV: 1/44)

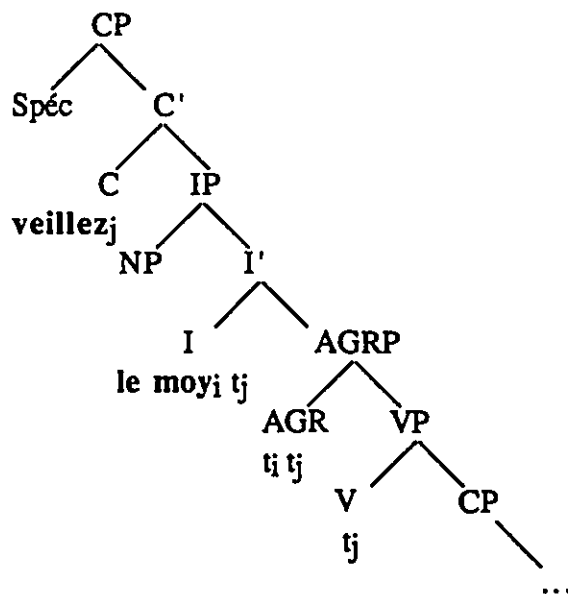
f. Va y, fait il, veoir. (CNNV: 84/54)

Par contre, le pronom objet apparaît devant le verbe à temps fini lorsqu'un élément précède le verbe principal:

- (57) a. or nous en allés doncques querir. (CNNV: 91/194)
 b. et me va appeller ma servande. (CNNV: 81/328)
 c. Laissez ces pleurs et me aydez. (Rabelais, Pantagruel, 30)
 (Gougenheim 1973:73)

Les constructions impératives demandent une étude particulière, qui dépasse celle du placement des pronoms objets dans les constructions infinitives. Les faits relevés dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles suggèrent que, dans les constructions impératives, le verbe à temps fini se déplace dans la tête de CP, laissant le clitique objet derrière lui dans INFL:

- (58) Si j'ay dit ou fait chose qui vous desplaise, veuillez le moy pardonner.
 (CNNA: 156/83)



Le pronom objet se trouve sous INFL mais en position postverbale. Selon l'hypothèse proposée, ces pronoms objets, s'ils sont clitiques, devraient être exclus. Ces pronoms objets semblent bien être des clitiques puisqu'aucun élément ne peut les séparer du verbe fini. Il est possible que dans les impératives du moyen français, les clitiques demeurent sous INFL car le domaine qui détermine leur position initiale est étendu à la position du verbe qui lie sa trace dans INFL. De façon plus précise, le clitique peut demeurer sous INFL si le résultat n'est pas qu'il soit initial.

En français moderne, la contrainte sur la position des clitiques objets ne s'applique plus mais les pronoms apparaissent encore en position postverbale dans les impératives non négatives (cf. Wanner 1987 pour une étude de la relation entre la règle de Tobler-Mussafia et les constructions impératives). Rivero (1988a) propose qu'en roumain, le verbe impératif se comporte comme un opérateur et se déplace dans C. Le français moderne a une règle de mouvement semblable dans les impératives (cf. Den Besten (1983)). Ce mouvement est cependant bloqué par la négation qui agit comme une barrière au mouvement du verbe, ce qui explique la position du clitique objet (ex.: Ne le touche pas (Pollock 1989)).

3.3. Pronom faible associé à un verbe infinitif

Dans les sections précédentes, j'ai examiné l'hypothèse que le clitique objet s'attache à INFL en ancien et en moyen français. De plus, une contrainte stipule que le pronom faible ne peut pas apparaître en début de proposition, plus particulièrement comme le premier élément lexical de la projection maximale qui le contient. Cette contrainte exclut le pronom faible de la proposition infinitive dans la plupart des cas. Nous avons relevé quelques exemples de pronoms faibles dans la proposition infinitive en ancien français dans la section 2.1. Deux de ces contextes sont examinés dans cette

section: premièrement, lorsque le pronom faible apparaît devant l'infinitif dans les constructions coordonnées et deuxièmement, lorsqu'il apparaît derrière l'infinitif. Nous verrons que la contrainte sur la position des pronoms faibles en début de proposition peut expliquer ces faits. Le pronom faible peut aussi apparaître devant l'infinitif dans un complément infinitif. Ces exemples sont examinés dans la section 4 et nous verrons qu'ils sont attribuables à un affaiblissement de la contrainte sur la position initiale des pronoms objets.

3.3.1. Pronoms faibles dans les coordonnées

Dans les structures coordonnées, le pronom objet ne peut pas monter devant le verbe principal à cause de la contrainte sur l'extraction d'éléments de constituants coordonnés qui stipule que dans une construction de coordination, aucun élément coordonné ne peut être déplacé seul et aucun élément contenu dans un élément coordonné ne peut être extrait d'un seul des conjoints (Ross 1967, Williams 1978). En ancien français, lorsque deux compléments infinitifs sont coordonnés, le pronom objet est le plus souvent employé à la forme forte devant l'infinitif:

- (59) a. vos deviez corrocier a moi et moi giter. (Artu, 85, 66)
 b. Si saroit il dou pain rouver / et moi mener as grans osteus. (Le Garçon et l'Aveugle, 15-6) (Foulet 1982:141)

En ancien français, le pronom à la forme faible peut toutefois apparaître devant le verbe infinitif dans les compléments infinitifs coordonnés, même si ces cas sont rares (60) (Foulet 1982:120). En moyen français, ces cas sont plus fréquents (61).

- (60) osa il bien entrer en champ et se y combatre. (Philippe de Novare, II, XI)
(Foulet 1982:143)
- (61) elle voulut bien adonc dire a Dieu et se partir. (CNNA: 522/47)

Marcello-Nizia (1979:281) et Junker (1989:5), entre autres, observent que la conjonction et en moyen français n'a pas le même comportement qu'en français moderne. Junker souligne qu'"il est récuratif (Et... et... et...) et ne coordonne pas toujours des éléments de même nature":

- (62) Et à ceste heure prirent congé l'un de l'autre, et s'en retourne l'archiprebtre devers ses gens, et le povre prebtre vint vers sa mammin quasi tout en pleurant et lui compta... (CNNV: 4/53) (Junker 1989:5)

La conjonction peut également, dans certains contextes, compter comme le premier élément quant à la contrainte sur la position seconde du verbe dans la proposition:

- (63) a. Et avoit cedit prebtre beaucoup de bestial. (CNNV: 4/22)
b. Et vint ledit archeprebtre noncer. (CNNV: 4/36)

Le comportement de la conjonction et suggère que dans une phrase comme (60), la contrainte sur la position des pronoms faibles en début de proposition s'applique mais que et est interprété comme le premier élément. En moyen français, la très grande fréquence de pronoms faibles devant l'infinitif dans des coordinations en et peut être interprétée de deux façons: la conjonction et est fréquemment analysée comme le premier élément ou la contrainte sur la position des pronoms faibles s'affaiblit. La deuxième hypothèse semble plus plausible, étant donné la plus grande fréquence d'emploi de pronoms faibles devant l'infinitif dans la plupart des contextes infinitifs à cette époque.

3.3.2. Pronom faible derrière l'infinitif

Dans la section 2.1., nous avons vu qu'en ancien français, le pronom objet peut se trouver à la droite du verbe infinitif. Comme dans les impératives, les pronoms non réfléchis de la troisième personne demeurent à la forme faible alors que les pronoms faibles me, te, et se adoptent la forme forte (moi, toi, et soi) (64). Pour Moignet (1984) et de Kok (1985), le pronom apparaissant derrière le verbe infinitif en ancien français est une forme conjointe.

- (64) a. si fu si chargez de celui cop qu'a force le couvint trere soi en sus.
(Artu, 156, 7) (Moignet 1970:838)
- b. Il veut repenre la tant bonement. (Bérout, 2660-1) (Foulet 1982:138)

Ces exemples sont plus rares en moyen français. Martin et Wilmet (1980:158) notent que "l'inversion du pronom par rapport à l'infinitif est tout à fait rarissime; en tout cas il ne semble pas qu'il y ait encore des exemples de formes non prédicatives postposées à l'infinitif, usage possible en ancien français". Marchello-Nizia (1979) n'en relève aucun exemple. Les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles n'en comptent aucune occurrence. Keith (1968) en a pourtant trouvé dans un texte en prose du XIV^e siècle, Voie de Paradis, dont il ne mentionne pas la région d'origine:

- (65) Il sevent bien enseigner leur la voie, mes se il en avoient mautalent de ce que cele gent leur enseignassent la voie, il en devroient estre tenuz pour fous
(Voie de Paradis, 108, 111) (Keith 1968:584)

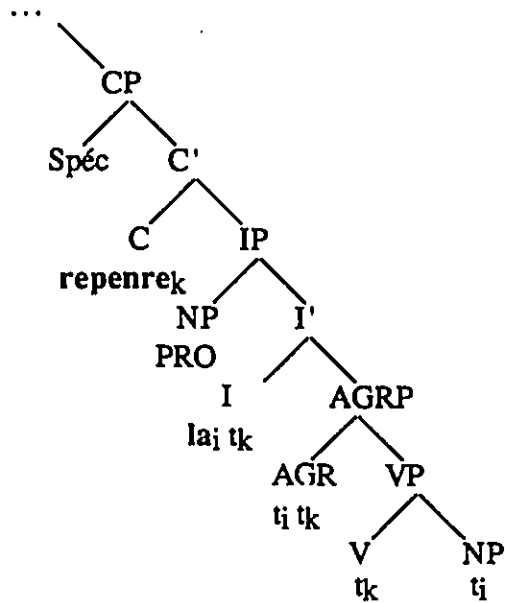
Cette position postverbale du clitique est beaucoup plus courante en moyen français lorsque le verbe est au participe présent (Marchello-Nizia 1979:197). Les phrases en (66) sont donc parallèles à celles en (64) et (65).

- (66) a. ...car en prenant la, nous ne en jujons pas ne n'i considerons pas.
(Ethiques, 38b) (Marchello-Nizia 1979:197)
- b. ...et en cousant les, se mestier est, ou ne mie en cousant...(Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, I, §887) (Marchello-Nizia 1979:197)
- c. Ma Muse donc, passant ceste court cy, Faict elle mal saluant: toy,
Princesse / Toy a qui rit ce beau pays sans cesse. (Cl. Marot, À
Madame la duchesse de Ferrare) (Gougenheim 1973:72)

Le pronom faible ne peut généralement pas apparaître devant le participe présent en ancien français et, tout comme pour l'infinitif, il commence à pouvoir demeurer devant le participe présent en moyen français.

La possibilité pour le clitique objet d'apparaître dans la proposition infinitive en (64) et (65) appuie l'hypothèse que le clitique objet doit monter dans la proposition principale parce qu'il ne peut pas apparaître en position initiale de proposition. En (64) et (65), le verbe infinitif déplacé devant le clitique objet compte comme l'élément initial et le clitique peut demeurer sous INFL de la proposition infinitive. Comme pour les impératives, je propose que le verbe infinitif est déplacé de tête à tête dans AGR, puis dans INFL, puis dans C (cf. Kayne 1989 pour une analyse semblable de la position postverbale des clitiques en italien). Le verbe infinitif lie sa trace dans la tête de INFL et ce liage permet au clitique objet de demeurer dans la proposition infinitive car le verbe compte comme le premier élément de la proposition. Plus précisément, le domaine à l'intérieur duquel on vérifie que le pronom clitique n'est pas initial est étendu de IP à CP étant donné que la trace du verbe dans INFL est liée:

(67) Il veut repenre la tant bonement. (Bérroul, 2660-1) (Foulet 1982:138)



La structure avec le pronom faible apparaissant à la droite de l'infinitif est beaucoup plus rare dans les compléments non prépositionnels, qui permettent la montée du clitique, que dans les compléments prépositionnels, qui ont tendance à bloquer la montée du clitique. Il semble que lorsque le clitique peut monter, cette solution est préférée. S'il ne le peut pas, par exemple dans une construction prépositionnelle, le déplacement du verbe infinitif peut être une solution pour respecter la contrainte sur la position des pronoms faibles.

3.4. Formes fortes des pronoms objets

Les pronoms objets à la forme forte ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que les formes faibles des pronoms. Ils peuvent ainsi être coordonnés, tout comme les syntagmes nominaux:

- (68) a. De nos deus covenra lasser / ou moi ou lui, ne sai le quel. (Yvain, 4142) (Moignet 1984:135)
- b. ... et se vos i parlés et vos peres le savoit, il arderoit et mi et li en un fu. (Auc., VI, 41) (Moignet 1984:135)

Par contre, en ancien français, au contraire des compléments nominaux, ils apparaissent rarement devant l'infinitif lorsque le complément infinitif est non prépositionnel (69, 70). Moignet (1970) et de Kok (1985) considèrent d'ailleurs que le pronom à la forme forte dans une phrase comme (70) est alors postposé au verbe principal.

(69) Ancien français:

- a. nus ne pooient novelles oïr. (Vill., II, 212) (de Kok 1985:41)
- b. l'on ne devoit nul home occire. (Joinville, 137) (de Kok 1985:41)

(70) Ancien français:

- dont mieulx vouldroit soy astenir. (Galeran de Bretagne, 245-255) (Foulet 1982:140)

En moyen français, des compléments nominaux peuvent aussi apparaître devant l'infinitif:

(71) Moyen français:

- a. on ne pourroit ung seul bon mot à son avantage comter. (CNNA: 258/103)
- b. on doye le contraire monstrer. (CNNA: 383/149)
- c. ne veult pas pourtant sa queste abandonner (CNNA: 294/40)
- d. dont ces amoureux scevent les femmes abuser. (CNNA: 105/18)

De plus, les pronoms forts devant l'infinitif non prépositionnel sont plus fréquents en moyen français qu'en ancien français. Ils sont cependant encore assez rares selon

Martin et Wilmet (1980) et se trouvent surtout dans des contextes où les pronoms faibles commencent à apparaître, c'est-à-dire lorsque le pronom faible ne peut pas monter devant le verbe principal à cause des contraintes sur la cooccurrence des clitiques (72a) ou lorsque le verbe principal est un verbe qui s'emploie aussi avec un complément prépositionnel introduit par *de* (72b-e). Le pronom *soy* est de loin le pronom le plus utilisé.

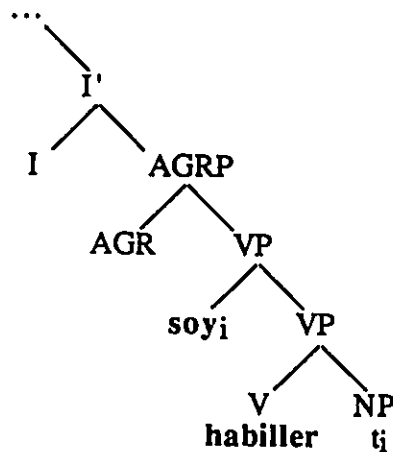
- (72) a. et soubz cest umbre s'en allast quelque part *soy* rendre. (CNNA: 165/73)
 b. puis que vostre plaisir a esté *moxy* elire pour vostre. (CNNA: 575/650)
 c. il fust content *soy* habiller et partir de la dicte chambre. (CNNA: 390/163)
 d. Ainsi Porcius Cato disoit de troys choses seulement *soy* repentir. (Rabelais, IV, 23) (Gougenheim 1973:72)
 e. Lesquelles (andouilles) [...] la malignité de leur ennemy et vicinité de ses terres contraignoient *soy* continuellement contreguarder et veigler. (Rabelais, IV, 35) (Gougenheim 1973:720)

Une analyse possible des faits est proposée par Lemieux (1988). Elle considère qu'en ancien français, l'absence de pronoms à la forme forte devant l'infinitif dans les constructions non prépositionnelles est due à l'absence d'une position spécifieur de IP à laquelle ils peuvent s'adjoindre; dans son analyse, il n'y a pas de position spécifieur de IP car les compléments infinitifs non prépositionnels sont des VP.

Cette analyse ne suffit toutefois pas à expliquer la différence de comportement des pronoms forts et des NP. Les pronoms forts, qui ont un comportement de catégories maximales, ne peuvent pas se trouver devant l'infinitif, au contraire des compléments nominaux. Je propose plutôt que le complément nominal peut s'adjoindre à une projection maximale (VP ou IP), une possibilité qui n'est pas exploitée par le pronom

objet qui peut monter devant le verbe principal. Cela est d'autant plus vraisemblable que les pronoms forts se trouvent surtout dans les compléments infinitifs prépositionnels qui bloquent la montée du clitique. La représentation de la phrase (72c) est la suivante:

(73) il fust content soy habiller.



Le pronom à la forme forte peut également monter dans la proposition principale par des mouvements d'adjonction successifs (74). Ce type de mouvement s'apparente à celui des syntagmes nominaux, compléments de l'infinitif, en ancien et en moyen français (75).

(74) pour soy cuider saulver. (CNNV: 55/41)

(75) a. chaere de glorie li fait avoir. (QLR, 6,8) (de Kok 1985:43)

b. Le petit Saintré les yeux de Madame ne cessoient de regarder. (Jehan, 25) (Vance 1988:94)

4. Pronom faible devant l'infinitif

Dans cette section, je présente premièrement, de façon générale, l'ensemble des verbes qui permettent au clitique objet de demeurer devant l'infinitif dans les deux textes

des Cent Nouvelles Nouvelles. Je propose que le clitique commence à pouvoir demeurer devant l'infinitif parce que la contrainte sur la position initiale des clitics objets s'affaiblit. Nous verrons que la classe sémantique du verbe est un élément clé pour comprendre l'évolution du changement de position du clitique objet en moyen français. Différentes classes de verbes sont examinées, d'abord les verbes impersonnels, puis les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté, ensuite les verbes modaux, et enfin les verbes n'acceptant pas la montée du clitique et s'employant aussi avec un complément introduit par de.

4.1 Les données

Le clitique objet commence à apparaître devant l'infinitif en moyen français. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, 92 occurrences de pronoms objets devant l'infinitif ont été relevées, soit 6% (92/1602) des occurrences de pronoms objets. Les pronoms objets apparaissent devant le verbe infinitif subordonné dans 3% (23/722) des occurrences dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulle, et dans 8% (69/880) des occurrences dans le texte anonyme (cf. (7) Tableau I) (voir Appendice III).

Des 92 pronoms objets qui sont demeurés devant l'infinitif dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, trois seulement sont à la forme forte et ne sont pas des formes clitics du pronom (76). Évidemment, ce type de distinction entre formes forte et faible ne s'applique pas à des pronoms comme nous et vous pour lesquels on ne distingue pas morphologiquement deux formes.

- (76) a. et soubz cest umbre s'en allast quelque part soy rendre. (CNNA: 165/73)
- b. Je vous prie et requier toutesfoiz, puis que vostre plaisir a esté moy elire pour vostre, que ne me changez pour autre. (CNNA: 575/650)

- c. il fust content soy habiller et partir de la dicte chambre. (CNNA: 390/163)

Le Tableau III en (77) dresse la liste des verbes qui acceptent le pronom objet devant l'infinitif dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles. Il reprend donc en partie le Tableau II en (8).

- (77) Tableau III: Liste des verbes qui acceptent le pronom objet devant l'infinitif; pourcentage d'occurrences de montée du clitique.

Verbes	% de montée
<u>Verbes de mouvement</u>	
aller	96% (81/84)
venir	95% (89/94)
<u>Verbes modaux</u>	
devoir	99% (102/103)
pouvoir	99% (422/427)
<u>Verbes déclaratifs et d'opinion:</u>	
aimer mieux	14%% (1/7)
connaître	0% (0/1) ⁸
croire	0%(0/1)
cuidier	91% (53/58)
dire	0% (0/1)
oser	98% (55/56)
savoir	93% (136/146)
<u>Verbes de volonté:</u>	
désirer	50% (1/2)
souffrir	0% (0/1) ⁸
vouloir	99,8% (470/471)
<u>Verbes impersonnels</u>	
falloir	98% (53/54)
plaire	11% (1/9)
sembler	0% (0/2)
valoir	13% (1/8)
<u>Verbes relevés sans montée du clitique et qui s'emploient aussi avec de + infinitif</u>	
avoir courage	0% (0/1)
bailler	0% (0/1)
charger	0% (0/1)
conclure	0% (0/1)
douter	0% (0/4)
espérer	0% (0/4)
être content	0% (0/4)

être impossible	0% (0/1)
être plaisir	0% (0/1)
feindre	0% (0/4)
ordonner	0% (0/1)
penser	0% (0/2)
promettre	0% (0/6)
refuser	0% (0/1)

La possibilité pour le pronom faible de demeurer devant l'infinitif est un changement important qui caractérise le moyen français. Nous faisons l'hypothèse que ce changement est dû à l'affaiblissement de la contrainte qui empêche le pronom faible d'apparaître en position initiale. Dans une approche où la disparition de la montée du clitique est uniquement en termes de lieu d'attachement, de INFL au verbe, on s'attend à trouver la forme faible du pronom attachée au verbe lorsqu'elle commence à apparaître devant l'infinitif. L'existence d'exemples comme (78) et (79) où le pronom à la forme faible est séparé du verbe infinitif par des adverbes ou des compléments montre que ce n'est pas le cas. Je fais l'hypothèse que le pronom faible s'attache à INFL de la proposition infinitive.

(78) Alors tous vindrent le trehumblement remercier. (Saintré, 238, 16) (Martin et Wilmet 1980:158)

(79) ... et son pere, pour la de son duel gecter, ... (Saintré, 51) (Martin et Wilmet 1980:158)

Le moyen français voit apparaître la forme faible de la particule négative en même temps que la forme faible du pronom devant l'infinitif:

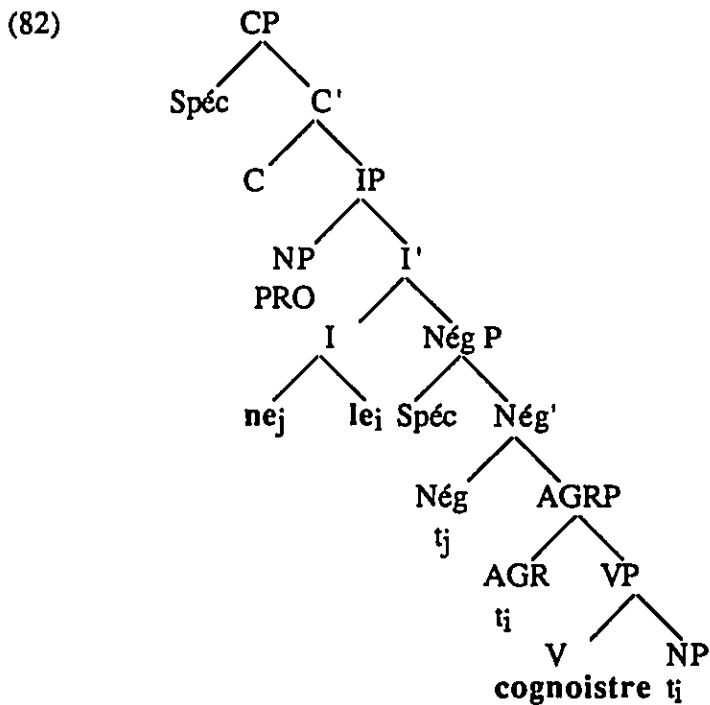
(80) faindant ne le congnoistre. (CNNV: 5/63)

Les formes faibles des pronoms qui précèdent l'infinitif ne sont pas attachées au verbe infinitif. Ce sont pourtant des formes du pronom qui se distinguent des syntagmes

nominaux et des formes fortes du pronom car elles peuvent apparaître dans la même séquence pronominale:

- (81) a. puis qu'il a plu a Dieu le nous oster. (CNNA: 130/140)
 b. se a Dieu plaisoit leurs en donner la grace. (CNNV: 98/37)

La proposition infinitive de la phrase (80) est représentée en (82).



Avant d'examiner plus en détail le comportement des verbes qui permettent au pronom faible de demeurer devant l'infinitif, il est nécessaire de distinguer les cas de pronoms objets devant l'infinitif qui sont dûs à des facteurs indépendants de la structure même des infinitives. Ainsi, pour 11 occurrences, le pronom objet n'aurait pas pu monter devant le verbe principal à cause des restrictions sur la cooccurrence des clitiques (83) (voir Appendice III).

- (83) a. Et s'en alla ledit Jehan Regnault se fourrer à ung vieu moullin.
(CNNV: 49/24)
- b. elle luy baille jour a lendemain se trouver devers elle. (CNNA: 74/37)
- c. mais toutesfois n'en pouvoit ladite femme en savoir la verité. (CNNV: 72/08)⁹
- d. qu'il vous plaist me secourir. (CNNA: 537/99)
- e. qu'il luy plaise nous recevoir. (CNNA: 476/94)
- f. Je vous ay, fait il, aussi promis vous dire encor une aultre chose.
(CNNV: 34/41)

Notons tout de même que le pronom apparaît alors à la forme faible, sauf dans l'exemple suivant:

- (84) Et soubz cest ombre s'en allast quelque part soy rendre. (CNNA: 165/73)

Quatre types de verbes acceptent le pronom faible devant l'infinitif. Premièrement, les verbes impersonnels ont tendance à bloquer la montée du clitique. Deuxièmement, on trouve des cas de clitiques devant l'infinitif pour un certain nombre de verbes, essentiellement des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté. Troisièmement, la présence du clitique devant l'infinitif est exceptionnelle pour les verbes dont le sens modal ou aspectuel est marqué. Quatrièmement, de nombreux verbes qui ne sont relevés que dans la construction sans montée du clitique s'emploient parfois avec un complément non prépositionnel, parfois avec la préposition de. Chaque groupe de verbes est examiné dans les sections suivantes.

4.2. Les verbes impersonnels

Dès 1300, les verbes impersonnels ont tendance à accepter le pronom faible devant l'infinitif (de Kok 1985:430 et ss.)¹⁰. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, les verbes convenir et faire bon n'ont été relevés que dans la construction avec montée du clitique (85), les verbes falloir, plaire et valoir acceptent les deux constructions, avec ou sans montée du clitique (86-87), et le verbe sembler n'est relevé que dans la construction sans montée du clitique (88).

- (85) a. ainsi le convenoit par des fois pourter en une biere. (CNNV: 54/07)
 b. et Dieu scet qu'il les faisoit bon veoir. (CNNA: 399/93)
- (86) a. il ne le fault ja demander. (CNNA: 24/49)
 b. si ainsi le vous plaist faire. (CNNA: 171/267)
 c. ne vous y vault le remectre vostre cousteau. (CNNV: 16/51)¹¹
- (87) a. il faudroit le dire à vostre mary. (CNNV: 45/84)
 b. puis qu'il a pleu à Dieu le nous oster. (CNNA: 130/140)
 c. asavoir si bon estoit qu'il parlast ou si mieulx luy valoit le taire. (CNNA: 243/73)¹²
 d. mieulx vouldroit a une personne s'abandonner à la mort que commettre... (CNNA: 143/125)
- (88) a. il lui sembloit en veoir la queue. (CNNA: 4/100)
 b. et luy sembloit l'avoir aultre fois veu. (CNNV: 84/80)

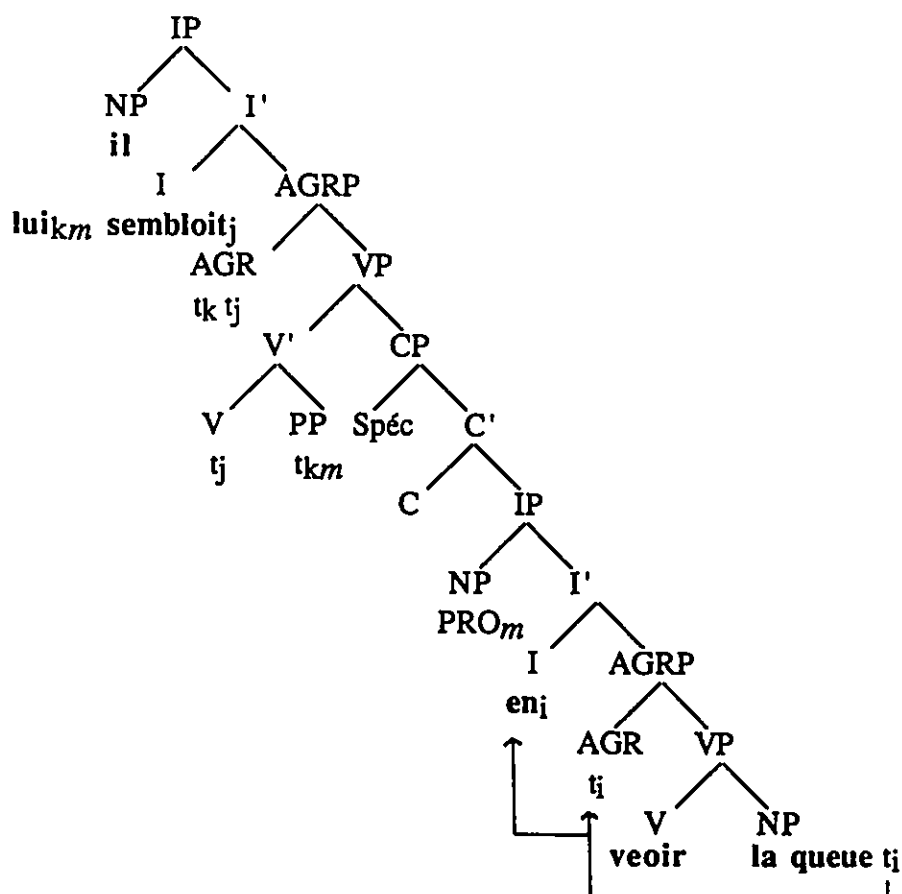
Les verbes impersonnels ont comme caractéristique de pouvoir être employés avec un pronom datif devant le verbe principal (ex.: il me semble, il me plaît, il me faut, il me vault) (Kjellman 1913). Dans de nombreux contextes, la présence du complément datif a pour effet d'empêcher la montée du clitique, à cause de la cooccurrence des clitiqes:

- (89) a. qu'il vous plaise me donner. (CNNA: 170/240)
 b. qu'il luy plaise nous recevoir. (CNNA: 476/94)

En ancien français, le pronom objet de l'infinitif demeure à la forme forte dans des phrases comme (89) alors que le moyen français permet au pronom objet d'apparaître à la forme faible devant l'infinitif.

Dans les exemples en (86-88), le pronom objet aurait pu monter devant le verbe principal sans violer les restrictions sur la cooccurrence des clitiques. Je propose que l'affaiblissement de la contrainte sur la position initiale des clitiques objets leur permet de demeurer devant l'infinitif et que, de plus, la présence du complément datif, qui porte le même indice que le sujet PRO de l'infinitif, favorise le maintien du pronom objet dans la proposition infinitive en délimitant un domaine plus local. La phrase (88a) a la représentation en (90).

(90) il lui sembloit en veoir la queue. (CNNA: 4/100)



Un autre facteur qui a pu jouer dans le succès du changement de position du pronom objet est l'ambiguïté causée par l'emploi du pronom datif. Ainsi, en (91), le contexte permet d'interpréter le pronom datif comme l'objet de l'infinitif mais hors contexte, il aurait aussi pu être compris comme le sujet de l'infinitif. Par contre, il n'y a aucune ambiguïté possible lorsque le pronom objet est placé devant l'infinitif.

- (91) Et puis qu'il vous convient tout dire, meschant et lasche bonhomme que vous estes, et aultre ne fustes oncques, pensez vous qu'en ce monde cy soit medicine qui plus puisse aider et susciter la maladie d'entre nous femmes que la douce et amoureuse compaignie des hommes? (CNNA: 516/52)

La phrase (92) est un exemple particulièrement ambigu où il n'est pas possible, même avec le contexte, de déterminer s'il convient que l'on "démarré" la personne ou s'il convient qu'elle le fasse elle-même.

- (92) Or ça, ma fille, dist elle, il vous convient desmarier. Je ne fais nulle doute que j'en trouve bien la fasson; et soiez seure que vous le serez ainçois qu'il soit deux jours de ceste heure, et vous feray avoir aultre homme qui si paisible ne vous lairra; (CNNA: 499/91)

4.3. Les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté

Un certain nombre de verbes, essentiellement des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté, sont relevés de façon relativement fréquente dans les deux constructions, avec et sans montée du clitique, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles:

- (93) aimer mieux:
- a. j'aymeroye mieulx me aller pendre au gibet que jamais... (CNNA: 491/48)

- b. j'en aymeroie mieulx confesser trois aultres que toy. (CNNV: 13/37)
- (94) cuidier:
- a. cuidant l'esprouver. (CNNA: 14/435)
- b. et comment il la cuida chastier. (CNNA: 19/617)
- (95) désirer:
- a. désirant beaucoup se trouver au lieu de Saint-Michel. (CNNA: 408/41)
- b. tant plus les desirons complaire, servir et obeyr. (CNNA: 363/31)
- (96) savoir:
- a. au plustost qu'elle saroit se desarmer de son mary qu'elle... (CNNA: 269/27)
- b. ne se savoit assez esbahir. (CNNA: 470/17)
- (97) venir:
- a. lequel vint incontinant se presenter devant luy. (CNNV: 80/46)
- b. tu le me viendras dire tout incontinent. (CNNV: 39/45)

Selon Napoli (1981), le verbe principal, s'il peut être interprété comme un auxiliaire, admet la montée du clitique¹³. Dans cette perspective, les verbes en (93-97) ont une double interprétation (d'auxiliaire et de verbe plein) et ils admettent la montée du clitique dans leur interprétation d'auxiliaire. J'ai examiné l'emploi des verbes qui acceptent les deux constructions, et il est nécessaire de nuancer cette hypothèse. Les faits montrent plutôt que les verbes qui ont un sens plein permettent les deux constructions, avec et sans montée du clitique, alors que les verbes, lorsqu'ils sont employés dans un sens aspectuel, favorisent fortement la montée du clitique. Examinons d'abord les faits (les verbes oser et vouloir, des verbes à contrôle qui ont aussi un emploi de verbe à montée du sujet, sont étudiés plus en détail dans la section 4.4).

4.3.1. Aimer mieux

Le verbe aimer mieux n'est pas à proprement parler un verbe aspectuel ou auxiliaire et il est attesté dans les deux constructions, avec et sans montée du clitique:

- (98) a. j'en aymeroie mieulx confesser trois aultres que toy. (CNNV: 13/37)
 b. j'ayme mieulx me bouter la pour une heure ou deux et estre sauvé.
 (CNNA: 510/87)

Il ne semble pas y avoir ici de différence aspectuelle entre les constructions avec et sans montée du clitique. Ce verbe est également utilisé avec la préposition à, et nous y reviendrons dans le chapitre IV.

4.3.2. Cuider

Le comportement du verbe cuider est plus révélateur des conditions permettant au pronom objet de demeurer devant l'infinitif. Dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, lorsque le verbe principal cuider a le sens de "croire", les deux constructions, avec ou sans montée du clitique, peuvent être utilisées:

- (99) a. "croire":
 et comment elle confessa son cas a son mary, quand des ditz voyaiges fut retourné, cuidant le confesser a son curé. (CNNA: 16/527)
 b. "croire":
 et comment il la cuida chastier, et de la responce qu'elle luy bailla.
 (CNNA: 19/617)

Toutefois, le verbe cuider peut avoir un sens aspectuel et marque alors l'action qui ne s'est pas réalisée mais qui a été sur le point de l'être (Gougenheim 1973:136, Marchello-Nizia 1979:328):

- (100) a. Le feu feut si soubdain qu'il cuida embrazer le pauvre Carpalin.
 (Rabelais, Pantagruel, 28) (Gougenheim 1973:137)

- b. Ce qu'il fait de telle sorte qu'il y cuida laysser la vye. (Marguerite de Navarre, Heptaméron, 2, éd. M. François, p. 21) (Gougenheim 1973:136)

Lorsque cuidex a ce sens, la construction avec montée du clitique est préférée dans Les Cent Nouvelles Nouvelles:

(101) "être sur le point de":

Et par plusieurs fois continua en luy cuidant noer la queue, mais toutesfois s'il ne luy profitoit à devenir riche, se tint elle le conseil de sa voisine à bon ad cause que toutes fois qu'elle la cuidoit noer il levoit la teste, par quoy le plus souvent elle en avoit sa prebande. (CNNV: 88/49)

Le verbe cuidex peut aussi marquer l'intention et la montée du clitique est alors préférée dans Les Cent Nouvelles Nouvelles:

(102) "intention":

- a. il ne fist jamais si folle entreprinse que je luy cuide monstrer avant qu'il parte. (CNNA: 49/53)
- b. Et a tant se retourne vers la chambre, et l'autre la suyvoit, qui la cuidoit retenir. (CNNA.: 196/153)
- c. si ne fut pas pou esbahy, et le bergier encores plus, qui s'en cuida fuyr quand il le vit. (CNNA: 360/100)

4.3.3. Désirer

Deux occurrences de pronoms objets ont été relevées avec ce verbe dans la construction non prépositionnelle et, pour l'une des deux occurrences, le clitique objet est monté devant le verbe principal:

- (103) a. tant plus les desirons complaire, servir et obeyr. (CNNA: 363/31)
 b. désirant beaucop se trouver au lieu de Saint-Michel. (CNNA: 408/41)

Le verbe désirer n'est généralement pas utilisé dans un sens aspectuel en français. Toutefois, Napoli (1981) remarque, à propos du verbe desiderare en italien, qu'il accepte parfois la montée du clitique lorsqu'il peut être interprété dans un sens qu'elle qualifie d'aspectuel. Cette interprétation n'est pas fréquente car il existe un verbe comme volere qui permet d'exprimer l'intention. On a donc la gradation d'acceptabilité suivante:

- (104) a. Lo voglio capire. (Napoli 1981:872) "Je veux le comprendre"
 b. ? Lo desidero (di) capire. (Napoli 1981:872) "Je désire le comprendre"
 c. * Lo anelo di capire. (Napoli 1981:872) "J'aspire à le comprendre"

En (103), il n'y a pas de différences aspectuelles très claires entre la construction avec montée du clitique et la construction sans montée du clitique. Les exemples en (103) montrent donc clairement que les deux constructions, avec et sans montée du clitique, sont permises lorsque le verbe a un sens plein (voir aussi chapitre IV).

4.3.4. Savoir

Le verbe savoir est un autre verbe qui présente des différences selon qu'il est employé dans un sens aspectuel ou non. Lorsqu'il a le sens de "être capable", le verbe savoir est employé dans les deux constructions, avec et sans montée du clitique:

- (105) "être capable de"
- a. et que au plustost qu'elle saroit se désarmer de son mary qu'elle viendra vers luy... (CNNA: 269/27)
 - b. Et la nonnain, qui fut autant ou plus effrayée que luy, ne sceut si tost se mectre au chemin que le galant qui estoit sur le poirier ne fut descendu... (CNNA: 308/117)
 - c. Tant au pourchaz d'aucuns maudictz, detestables envieux que pour la continuelle noise de pluseurs qui ne se scevent taire ce qui rien ou pou ne leur touche. (CNNA: 164/37)

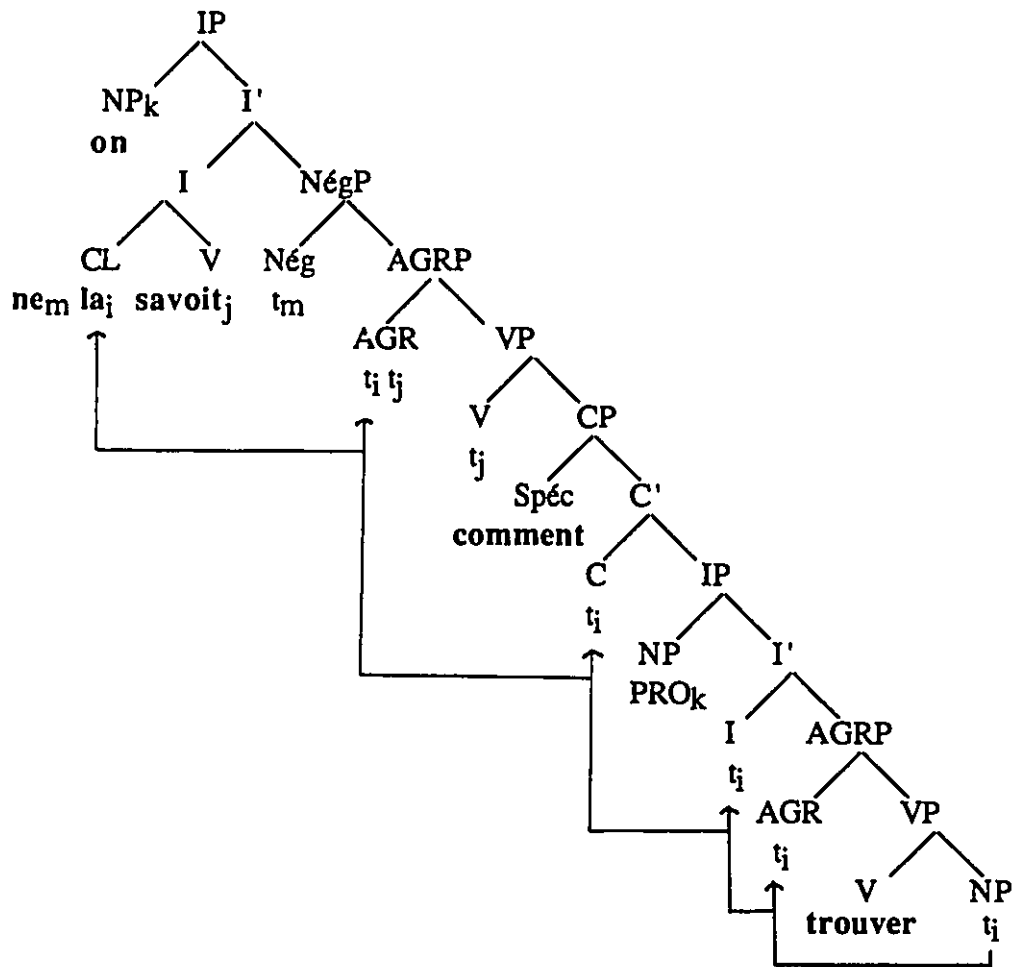
On le trouve aussi employé dans des interrogatives indirectes en ancien et en moyen français. En ancien français, la montée du clitique est obligatoire mais en moyen français, les deux constructions, avec ou sans montée du clitique, sont attestées:

- (106) Montée du clitique / Ancien français:
- a. il ne se savoit a quoi tenir. "il ne savait à quoi se fier " (Artu, 19, 56) (Kunstmann 1988:130)
 - b. Ne lor sai plus que departir. "Je ne sais plus quoi leur donner" (Renart, br. 1, v. 2946) (Kunstmann 1988:130)
 - c. Je ne l'ai de quoi saure. "Je n'ai pas de quoi le payer" (Aucassin, XXIV, 54) (Foulet 1982:146)
- (107) Montée du clitique / Moyen français:
- a. je n'en sçay que dire. (CNNA: 271/110)
 - b. l'on ne me saroit ou trouver. (CNNA: 269/54)
 - c. on ne le sçavoit à qui demander. (CNAV: 84/27)
 - d. l'on ne la savoit comment trouver. (CNNA: 504/52)
- (108) Pas de montée du clitique / Moyen français:
- a. et si ne sçavoit comment les oster. (CNAV: 7/01)
 - b. elle ne sçavoit auquel se tenir. (CNAV: 58/44)

Selon l'analyse de la montée du clitique proposée dans la présente étude, le syntagme WH ne bloque pas la montée du clitique car il se trouve dans la position

spécifieur de CP et la tête de CP demeure libre pour le mouvement de tête à tête du clitique:

(109) l'on ne la savait comment trouver. (CNNA: 504/52)



Le verbe savoir peut aussi avoir le sens aspectuel de "être dans l'état de". Dans cette interprétation, la montée du clitique est préférée:

(110) "être dans l'état de":

- a. dont ilz se perçoient tresbien et ne s'en savoient assez esbahir a l'heure. (CNNA: 364/61)

- b. Et quelle chere, dit le mary, vous a fait vostre hoste? Par Dieu, il est bon compaignon. -- Je ne m'en saroi loer que tout à point. (CNNA: 410/113)
- c. Ha dea! monseigneur, dit le mignon, je ne me scay trop emerveiller de vostre fait. (CNNA: 81/52)

4.3.5. Venir

Enfin, le verbe venir, permet les deux constructions, avec ou sans montée du clitique, lorsqu'il est utilisé dans un sens de mouvement:

- (111) a. le quel la venoit tressouvent visiter. (CNNA: 16/517)
- b. et vint en Picardie se marier. (CNNA: 3/62)

Toutefois, lorsque le verbe venir a plutôt le sens aspectuel de "se trouver en train de, arriver à", le clitique monte devant le verbe principal:

- (112) a. et encore pis, luy vint cheoir tout parmei la bouche. (CNNV: 81/283)
- b. et si luy vint ramantevoir les plaisans pasetemps. (CNNA: 146/28)

4.3.6. Sens aspectuel et montée du clitique

Les faits en (4.3.1-4.3.5) montrent qu'une interprétation où le verbe a un sens plein ne bloque pas la montée du clitique. Des verbes comme aimer mieux et désirer, qui ne semblent pas être employés comme des auxiliaires, ou comme cuidier dans son sens de "croire" permettent la montée du clitique. L'équivalence entre la montée du clitique et le statut d'auxiliaire du verbe principal n'est donc pas tout à fait juste puisqu'un verbe

principal qui n'a pas de statut d'auxiliaire admet la montée du clitique. Les deux seuls exemples qui vont contre cette tendance sont les verbes croire et dire pour lesquels je n'ai pas relevé d'occurrence de montée du clitique:

- (113) a. il croiroit les avoir veu l'ung sur l'autre (CNNV: 95/79)
 b. et disoit en avoir encor plus la moitié. (CNNV: 25/51)

Il est fort possible que l'absence d'occurrences de montée du clitique soit simplement due au petit nombre de données (1 occurrence pour croire et 1 occurrence pour dire)¹⁴.

S'il est vrai que la montée du clitique est possible, mais non obligatoire, avec les verbes qui ont un sens plein, elle est toutefois fortement favorisée lorsque le verbe principal a un sens d'auxiliaire ou aspectuel.

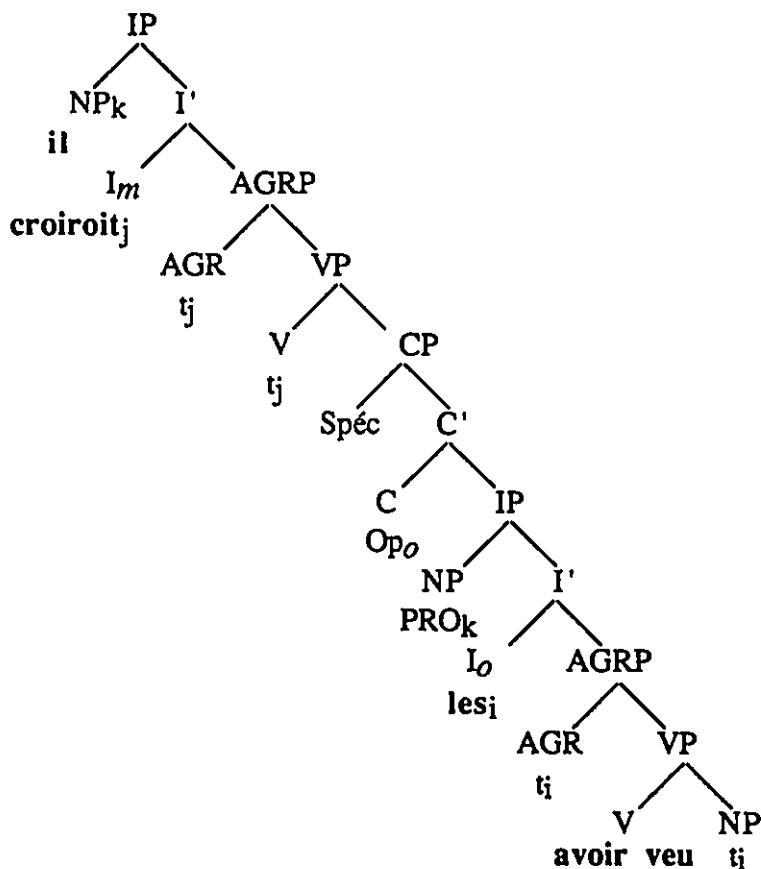
Plusieurs auteurs ont déjà noté que le lien entre les propositions principale et subordonnée est moins étroit lorsque le verbe principal est un verbe épistémique ou déclaratif que lorsqu'il est un verbe modal ou de volonté (Luján 1978, Pica 1985, Raposo 1987). Pica (1985) observe que le temps du complément infinitif de dire est moins dépendant que le temps du complément d'un verbe de volonté. C'est ainsi que l'adverbe peut avoir une portée sur la proposition enchâssée en (114a), alors qu'il ne le peut pas dans le complément de vouloir (114b).

- (114) a. Pierre dit être un espion (depuis hier). (Pica 1985:271)
 b. Pierre veut être un espion (* depuis hier). (Pica 1985:271)

Comme l'observe Raposo (1985), si on suppose que les relations de sélection entre le verbe principal et le complément sont exprimées dans COMP, il est permis de supposer que les verbes déclaratifs et d'opinion sélectionnent un opérateur [+TEMPS]

dans la tête de CP¹⁵. Je propose que la présence de cet opérateur ne bloque pas la montée du clitique mais a pour effet de favoriser la présence du clitique devant l'infinitif. Cet opérateur apparaît dans la tête de CP lorsque le verbe principal ne spécifie pas le temps de la subordonnée. Il porte alors un indice différent de celui de INFL de la proposition principale et transmet son indice à INFL de la proposition subordonnée par un principe de coïndexatation de tête à tête:

(115) il croiroit les avoir veu l'ung sur l'autre. (CNNV: 95/79)



Cette hypothèse s'inspire de différentes analyses sur les chaînes (Pesetsky 1982, Kayne 1984b, Chomsky 1986a:75) qui ont pour but de montrer que le domaine pour le mouvement peut être défini par des chaînes étendues de coïndexatation.

Notre analyse prédit que la présence du clitique devant l'infinitif devrait être exceptionnelle avec les verbes auxiliaires, modaux et aspectuels. De plus, elle prédit que la montée du clitique devrait être la norme avec un verbe de volonté comme vouloir qui demande l'emploi du subjonctif dans le complément à temps fini. Tous ces verbes ont en commun d'étendre le domaine de temps de la proposition principale à la proposition infinitive. La prochaine section traite de ce groupe de verbes.

4.4. Les verbes aller, devoir, oser, pouvoir, et vouloir

Nous avons vu dans la section précédente que le verbe principal, lorsqu'il est employé dans un sens aspectuel, favorise nettement la montée du clitique. Dans cette section, nous verrons qu'un verbe auxiliaire comme aller, des verbes modaux comme devoir et pouvoir et des verbes comme oser et vouloir qui peuvent être utilisés comme des verbes aspectuels favorisent aussi la montée du clitique.

Les verbes devoir, pouvoir et vouloir, en plus de leur sens premier, peuvent indiquer le futur en ancien et en moyen français, un peu comme le verbe aller en français moderne (116, 117) (Ménard 1976:133, Gougenheim 1971:88).

(116) Ancien français:

a. Devoir:

Vespres aproche, li solaus du cliner. "Le soir vint, le soleil allait se coucher" (Ami et Amile, 579) (Ménard 1976:133)

b. Pouvoir:

Il n'ont garde que orgueil se puisse entrer en els. "Ils n'ont pas à craindre que l'orgueil s'introduise en eux" (Queste, 156, 31) (Ménard 1976:133)

c. Vouloir:

Chaoir voloit del destrier arabi. "Il allait tomber du cheval arabe" (Raoul de Cambrai, 3528) (Ménard 1976:133)

(117) Moyen français:a. Devoir:

- i. ilz eurent un filz a merveilles bel, qui vesquit bien XV ans et puis morut, dont le pere et la mere en deurent mourir de dueil. (La Tour Landry, p. 185) (Marchello-Nizia 1979:328)
- ii. Lors Forgier, en toute simplese approcha [...] pensant que Marquet luy deust deposcher de ses fouaces. (Rabelais, Gardantua, 25) (Gougenheim 1973:136)

b. Pouvoir:

- i. Et, puisque je suis eschappé, veu les ennuis que j'en ay porté, je ne pensay jamais que autre en puisse mourir. (Marguerite de Navarre, Heptaméron, I, 8, 1er, p. 328) (Gougenheim 1971:80)
- ii. ...et se tenoient plus fermes et plus closes de ne faire chose dont elles peussent perdre leur honneur et leur estat. (La Tour Landry, p. 231) (Gougenheim 1971:81)

c. Vousloir:

- i. Nous y atandismes jusques à ce qu'il feust si tard que le soleil se vousloit coucher. (Monluc, t. III, p. 190) (Gougenheim 1971:89)
- ii. Lorsqu'il vouslut mourir...(Brantôme, t. 1er, p. 110) (Gougenheim 1971:89)
- iii. et comme fortune guerroie tousjours aux vrays amoureux, et à l'heure qu'il se vousloit mettre en debvoir, les porceaux, que illecques auprez estoient gisant, se prindrent à eulx remuer (CNNV: 47/31)
- iv. Et courroit tant comme il pouvoit et trouvait desja que son compaignon estoit au moustier dedens la biere et le vousloit on mettre en terre. (CNNV: 91/338)

Enfin, comme le remarque Gougenheim (1971:281), le verbe oser n'est pas à proprement parler un verbe qui peut s'employer comme un auxiliaire de mode. Il est cependant très souvent coordonné avec des verbes modaux¹⁶:

- (118) a. je ne suis pas celle qui doit ou ose attendre sa presence.
(CNNA:424/83)
- b. un serviteur en ose ou peut demander. (CNNA: 435/31)

Le verbe oser semble donc faire partie du même groupe que les verbes devoir, pouvoir et vouloir qui peuvent également être coordonnés:

- (119) a. quelque chose qu'il en doive ou puisse advenir. (CNNA: 231/144)
- b. il me doive ou veille regarder, ne jamais veoir. (CNNA: 424/84)
- c. celle qui le vouloit et pouvoit partir largement... (CNNA: 241/15)

Gougenheim (1971:282) mentionne d'ailleurs que dans le français moderne d'Alsace, oser peut être employé dans un sens de "pouvoir":

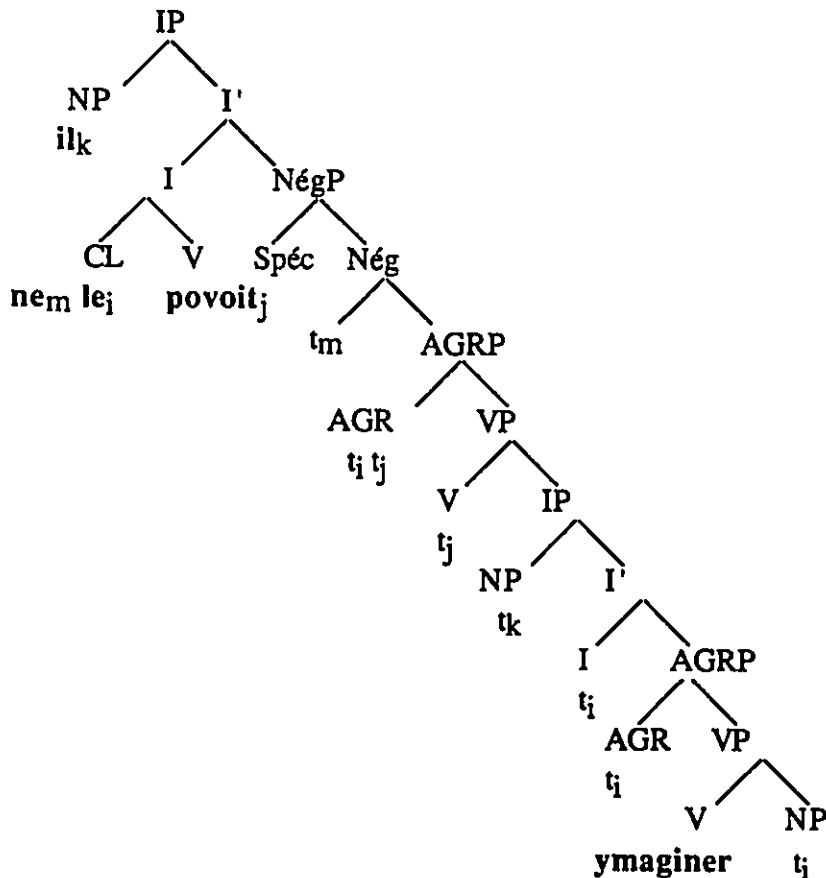
- (120) Maman, est-ce que j'ose sortir? non, tu n'oses pas, car tu t'enrhumerais.
(Gougenheim 1971:282)

Les verbes devoir et pouvoir sont traditionnellement analysés comme des verbes à montée du sujet. Comme l'observent Picallo (1985) et Ruwet (1983), entre autres, les verbes à contrôle peuvent se comporter comme des verbes à montée du sujet (cf. chapitre I). Les exemples en (116-120) montrent que les verbes oser et vouloir, des verbes à contrôle, ont également un emploi de verbes à montée du sujet en moyen français. Dans la construction à montée du sujet, le complément infinitif est IP. Selon les définitions de L-marquage et de chaîne de coïndexation que propose Chomsky (1986a:24, 75), IP est θ -gouverné par le verbe et par conséquent, le verbe L-marque IP, la tête INFL et la position spécifieur de IP¹⁷. Cette coïndexation explique que ces verbes se trouvent presque exclusivement dans la construction avec montée du clitique:

- (121) a. une toux le va prendre. (CNNA: 436/58)
 b. toujours estoit tant de mal oppressée qu'on cuidast bien que l'ame en deust partir. (CNNA: 458/11)
 c. qui de rien l'osait contredire. (CNNV: 30/110)
 d. Et pour chose qui me peust advenir ne voudroye faire chose qui tournast a vostre deshonneur ne blasme. (CNNA: 388/111)
 e. Et courroit tant comme il pouvoit et trouvoit desja que son compaignon estoit au moustier dedens la bierre et le vouloit on mettre en terre. (CNNV: 91/338)

En (122), le complément du verbe pouvoir n'a pas d'opérateur TEMPS, ce qui permet la montée libre du clitique:

- (122) il ne le pouvoit ymaginer. (CNNA: 493/44).



Ce type de coindexation étendue a aussi été proposée pour des verbes comme vouloir qui demande l'emploi du subjonctif dans le complément à temps fini. Afin de rendre compte de la référence disjointe dans les structures subjonctives, plusieurs analyses font appel à un élément dans CP qui sert de pont entre la proposition principale et la proposition subordonnée et crée un domaine de liage plus large pour le pronom (Raposo 1985, Kempchinsky 1986, Valois 1987, Rivero 1988b). Dans le cas d'un verbe comme vouloir, lorsqu'il est utilisé comme un verbe à contrôle, une analyse comme celle de Raposo (1985) suppose que le verbe principal sélectionne un opérateur [- TEMPS] apparaissant dans la tête de CP. Nous faisons l'hypothèse que cet opérateur porte le même indice que INFL de la proposition principale, au contraire de l'opérateur [+ TEMPS] dans la tête des compléments de verbes comme dire ou croire. Cela suffit à créer une chaîne à l'intérieur de laquelle la montée du clitique est fortement favorisée:

- (123) Et par dieu, tu as menty, ce dist son pere; or me le dy, je le veil savoir.
(CNNA: 413/32)

Dans le texte de Vigneulles, les verbes modaux ne se trouvent que dans la construction avec montée du clitique, à moins qu'il y ait des restrictions sur la cooccurrence des clitics. Sur cet aspect, les données tirées de Vigneulles correspondent à ce que l'on trouve en italien où, selon Napoli (1981), la montée du clitique apparaît avec des verbes s'employant comme des auxiliaires, par exemple andare (a) "aller", dovere "devoir", osare "oser", potere "pouvoir", et volere "vouloir".

Les seuls exemples de clitics objets devant le verbe infinitif avec des verbes modaux ou pouvant être utilisés comme des auxiliaires se trouvent dans les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes:

- (124) aller:
car il va se coucher. (CNNA: 213/205)
- (125) devoir:
mais si elle devoit y pourrir, je ne l'en retireray ja. (CNNA: 501/163)
- (126) oser:
Je, vostre tresobeissant serviteur, desirant, comme je doy, complaire a toutes voz treshaultes et tresnobles intencions en façon a moy possible, ose et presume ce present petit oeuvre, a vostre requeste et advertissement mis en terme et sur piez, vous présenter et offrir. (CNNA: 22/13)
- (127) pouvoir:
a. Je ne puis vous entretenir maintenant. (CNNA.: 271/101)
b. tout ce qu'il pavoit luy avoir meffait. (CNNA: 19/609)
c. ce qu'en advenir peut. (CNNA: 123/98)
d. mais que je puisse en non trespasser le conseil de mon mary.
(CNNA: 568/435)
- (128) vouloir:
Quand il fut ou lieu ou l'on vouloit le avoir, l'orfevre envoya querir deux grands clouz... (CNNA: 495/91)¹⁸

L'absence de montée du clitique s'explique sans doute en (126) par la distance entre le verbe principal et le verbe infinitif qui aurait rendu l'interprétation du clitique objet difficile s'il était monté devant le verbe principal. Par contre, dans les autres exemples, rien ne semble empêcher la montée du clitique.

L'édition de Sweetser du texte anonyme des Cent Nouvelles Nouvelles que j'ai utilisée se fonde sur un manuscrit qui a été légèrement retouché durant le XVII^e siècle. Malheureusement, il n'est fait aucune mention des endroits où les corrections ont été apportées et il est possible que certains exemples aient été introduits à cette époque. De plus, l'édition de Sweetser se fonde sur l'un des deux manuscrits des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes. Les deux versions de ce texte ont été copiées à partir du manuscrit original qui a été perdu. La comparaison de l'édition de Sweetser (1966) du

texte anonyme des Cent Nouvelles Nouvelles avec l'édition de Vérard dans l'édition critique de Leroux de Lincy en 1841 ou de Jacob en 1858 montre que certains cas pour lesquels il n'y a pas de montée du clitique dans l'édition de Sweetser présentent soit une montée du clitique soit une reformulation de la phrase dans l'édition de Vérard. Ainsi, dans l'édition de Sweetser, il n'y a pas de montée du clitique en (124, 125) alors qu'il y a montée du clitique pour les mêmes phrases dans l'édition de Vérard (129). De plus, les phrases (127d) et (128) ont été reformulées comme en (130).

- (129) a. car il se va couchier. (Leroux de Lincy 1841:250) (Jacob, 1858:159)
 b. mais s'elle y devoit pourrir. (Leroux de Lincy 1841:225) / mais s'elle y devoit pourrir (Jacob 1858:542)
- (130) a. mais que je puisse en non trespasant le bon conseil de mon mary. (Leroux de Lincy 1841:300) (Jacob 1858:384)
 b. Quant il fut au lieu, l'orfèvre envoya quérir deux grans cloux. (Leroux de Lincy 1841:219) (Jacob 1958:338)

Ces différences suggèrent que la variation observée entre les deux constructions pouvait n'inclure les verbes modaux ou auxiliaires que pour certains locuteurs. Aucune différence de ce type n'est relevée quand le verbe principal est un verbe d'opinion ou un verbe impersonnel. Ainsi, les occurrences de pronoms devant le verbe infinitif relevées dans l'édition de Sweetser avec le verbe cuidier apparaissent aussi dans l'édition de Vérard:

- (131) a. cuidant l'esprouver. (CNNA: 14/435) (Leroux de Lincy 1841:26) (Jacob 1858:21)
 b. cuidant y trouver aultry. (CNNA: 75/88) / cuydant y trouver autruy (Leroux de Lincy 1841:98) (Jacob 1858:66)

Toutefois, la présence du pronom devant l'infinitif lorsque le verbe principal est modal ou auxiliaire n'est pas totalement inconnue en moyen français. On en trouve quelques exemples ici et là dans la littérature de cette époque (132)¹⁹. Seule une étude plus détaillée des textes où le pronom apparaît devant l'infinitif permettrait de juger de la fréquence de l'emploi de cette construction.

- (132) a. et s'ilz ne veullent obeyr, je iray en personne les mectre a raison. (Jehan, 5, 31) (de Kok 1985:437)
- b. ou par gens qui debvoient leur livrer. (Journal, 307) (de Kok 1985:437)
- c. et qu'on pouvoit les tuer. (Journal, 44) (de Kok 1985:437)
- d. Mais elle vouloit bien en estre requise. (La Tour, 55) (de Kok 1985:437)

En conclusion, les verbes modaux comme devoir et pouvoir et les verbes qui ont une interprétation d'auxiliaire comme aller, oser et vouloir marquent une nette préférence pour la montée du clitique qui, selon l'hypothèse proposée, est attribuable à l'absence d'un opérateur [+ TEMPS] dans la tête de CP et au domaine plus large créé par la coïndexation des deux noeuds INFL²⁰.

4.5. Verbes relevés sans montée du clitique et qui s'emploient aussi avec de + infinitif

Bon nombre de verbes pour lesquels seules des occurrences de pronoms objets devant l'infinitif sont relevées s'emploient aussi avec des compléments infinitifs introduits par de comme en (133-142).

- (133) avoir courage (de):
- a. de: et affin que vous aiez courage de mieulx soustenir la trescrueuse et horrible bataille. (CNNA: 167/141)
 - b. Ø: eut bien le courage, après les premisses dont ces amoureux scevent les femmes abuser, luy demander a faire pour l'amour de Dieu. (CNNA: 105/18)
- (134) conclure (de):
- a. de: Les deux aultres Allemens conclurent de faire ainsi. (CNNV: 60/26)
 - b. Ø: elle conclud se deceler au plus tard qu'elle pourra. (CNNA: 116/44)
- (135) douter (de) "craindre"
- a. de: il doubtoit de perdre la plasse. (CNNV: 11/20)
 - b. Ø: et doubtant la perdre. (CNNA: 515/16)
- (136) espérer (de):
- a. de: esperant de luy faire ung tresgrand plaisir. (CNNA: 285/71)
 - b. Ø: esperant a son retour les retrouver. (CNNA: 397/43)
- (137) être content (de):
- a. de: et le beau pere fut comptant de l'oyr. (CNNV: 30/17)
 - b. Ø: il seroit content m'avoir pour deviser et passer temps. (CNNA: 270/84)
- (138) feindre (de):
- a. de: Et la pouvre jeune femme faindit d'estre ung peu honteuse. (CNNV: 88/35)
 - b. Ø: le maudit bigot faignoit aussi s'en esjoir. (CNNA: 104/199)
- (139) ordonner (de):
- a. de: et le menait en sa chambre comme son mary ly avoit ordonnez de faire. (CNNV: 94/83)
 - b. Ø: ordonna son maistre d'ostel le faire souper de bonne heure. (CNNA: 580/13)
- (140) penser (de):
- a. de: si se pensa d'y envoyer sa chambriere. (CNNA: 354/78)
 - b. Ø: je pensoie l'avoir esté. (CNNV: 62/73)

(141) promettre (de):

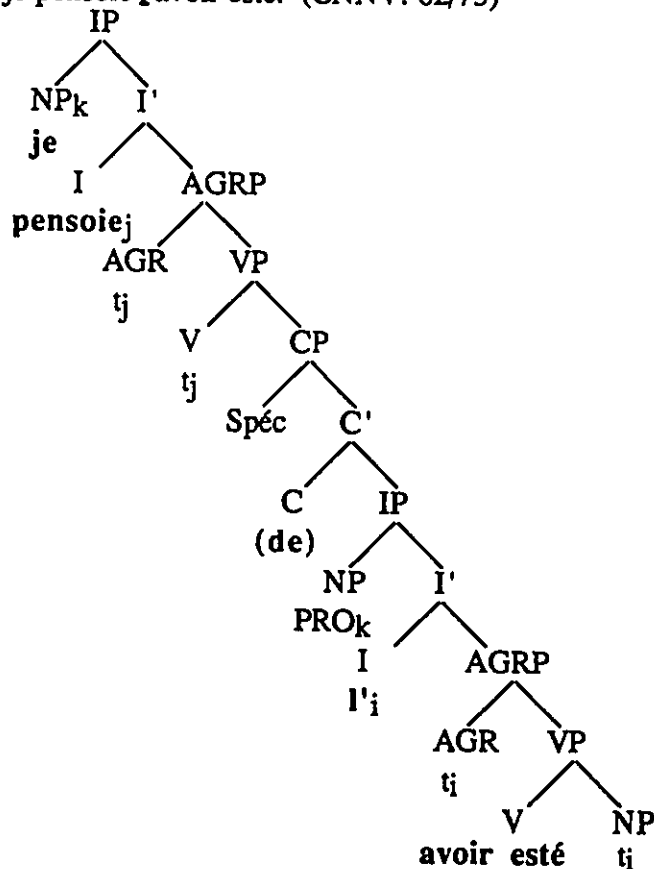
- a. de: Simonnat vouloit estre prebtre et promettoit de bien celer confession. (CNNV: 14/26)
 b. Ø: le pouvre homme luy promist ainsi le faire. (CNNV: 43/95)

(142) refuser (de):

- a. de: et aussi comment il refusa de prendre la paix devant monseigneur le seneschal. (CNNA: 16/498)
 b. Ø: si n'eust elle pas refusé le vestir. (CNNA: 279/34)

À l'instar de Kayne (1989), je propose que la présence de la préposition de dans la tête de CP d'une proposition infinitive bloque la montée du clitique puisque ce mouvement est un déplacement de tête à tête (voir le chapitre IV pour une analyse du statut de la préposition de). Cette préposition est couramment effacée en moyen français:

(143) je pensoie l'avoir esté. (CNNV: 62/73)



L'effacement de la préposition de a pu aussi être un facteur d'entraînement pour la présence du clitique devant l'infinitif avec les verbes qui ne sélectionnent pas de. Comme nous le verrons plus en détail dans le prochain chapitre, la montée du clitique objet est très souvent bloquée par la présence de la préposition de. En moyen français, le clitique objet commence à pouvoir apparaître devant l'infinitif. Nous avons vu que le pronom objet ne monte pas lorsque la préposition de est effacée et apparaît alors assez fréquemment à la forme faible. Ce dernier contexte est donc semblable à celui des constructions infinitives où le verbe principal ne sélectionne pas de préposition et s'emploie avec un complément non prépositionnel. Le clitique objet a pu apparaître devant l'infinitif dans les compléments infinitifs non prépositionnels, par analogie avec les constructions où le verbe principal s'emploie avec un complément infinitif dont la préposition de s'efface (144).

(144)	Verbe employé avec <u>de</u>	→	Effacement de <u>de</u>
	penser de Pronom faible Vinf		penser Ø Pronom faible Vinf
			↓
			Verbe employé sans préposition
			croire Ø Pronom faible Vinf

De plus, de Kok (1985, 1987a) et Pearce (1985) notent que de nombreux verbes qui s'employaient avec un complément à temps fini en ancien français commencent à s'employer avec un complément infinitif en moyen français. Le verbe subordonné à l'infinitif, comme le verbe subordonné à temps fini, tend à conserver auprès de lui le pronom clitique:

- (145) a. et je vos semon que vos le façoiz. (Villehardouin, I, 84) (de Kok 1987a:139)

b. et je vous somme de le faire. (de Kok 1987a:139)

Cette augmentation du nombre de compléments infinitifs aurait favorisé la présence du pronom devant l'infinitif. D'ailleurs, dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, les verbes qui sont presque uniquement employés avec un complément à temps fini n'admettent pas la montée du clitique, par exemple penser et croire. Le schéma en (144) doit être complété par l'étape suivante:

(146)	Verbe employé avec un complément fini semondre que Pronom faible V	→	Verbe employé avec infinitif semondre de Pronom faible Vinf
			↓
	Verbe employé avec <u>de</u> penser de Pronom faible Vinf	→	Effacement de <u>de</u> penser Ø Pronom faible Vinf
			↓
			Verbe employé sans préposition croire Ø Pronom faible Vinf

5. Évolution ultérieure

Stéfanini (1962:676-677) constate que la structure sans montée du clitique "progressive lentement du XII^e au XIII^e, mais que ce développement prend, au XIV^e, une accélération qui se maintient au XV^e. (...) Au XIV^e siècle, de même que soi défendre apparaît avec une fréquence accrue, de même, le tour Il veut soi (se) défendre voit la sienne multipliée par 5, au siècle suivant par 10." Le changement, amorcé de façon timide en ancien français et qui se poursuit en moyen français, va s'accélérer au XVII^e siècle.

Galet (1971) note que déjà dans Pantagruel (1532) de Rabelais, 12% des occurrences font apparaître la tournure moderne. Au début du XVII^e siècle, dans les Satyres (1603-1613) de Régnier, la construction sans montée du clitique est employée presque une fois sur quatre. Les éditions de 1641-56 des Oeuvres de Corneille contiennent des occurrences de clitiqes objets devant le verbe principal. Dans l'édition de 1682, Corneille a remplacé certaines de ces occurrences par des tournures où le pronom faible apparaît devant l'infinitif:

- (147) (Corneille, Horace, 204) (Galet 1971:19).
- a. Et contre sa coutume, il ne me put déplaire. (éditions de 1641-56)
 - b. Et contre sa coutume, il ne peut me déplaire. (édition de 1682)

Gougenheim (1971:175) établit le tableau suivant qui montre l'évolution rapide de cette construction au XVII^e siècle:

- (148) Tableau IV: Emploi de la construction sans montée du clitique chez quatre auteurs du XVII^e siècle

**Pourcentage
de la nouvelle construction**

Conférences, éd. Rosset (1651)	29,2 % (19/65)
Molière, L'Avare (1668)	62,3 % (58/93)
Dancourt, Les Bourgeoises à la mode (1700)	82,7 % (67/81)
Le Sage, Turcaret (1709)	87,6 % (92/105)

La majorité des verbes qui acceptent encore la construction avec montée du clitique et celle sans montée du clitique au XVII^e siècle sont des verbes modaux, aspectuels ou de mouvement (par exemple, aller, devoir, falloir, pouvoir, venir et vouloir) (cf. entre autres, Galet 1971, Lemieux 1987).

La construction moderne, qui s'impose au XVII^e siècle, fait l'objet de nombreuses remarques de la part des grammairiens. Pour Vaugelas, dans ses Remarques sur la langue françoise (1647), la construction ancienne est meilleure parce qu'elle est plus fréquente. Il souligne que "On répond que tous deux sont bons, mais que si celui-là doit estre appelé le meilleur, qui est le plus en usage, je ne le veux pas faire, sera meilleur que je ne veux pas le faire, parce qu'il est incomparablement plus usité." ((Vaugelas, 376-377), cité par Galet 1971:55).

Andry de Boisregard, quarante-six ans plus tard, accepte la tournure moderne tout en ne reniant pas l'attitude de Vaugelas. Il observe que "Je le veux voir, je veux le voir; l'un et l'autre est bon. On peut mettre ces pronoms comme ils se présentent, tantôt devant, et tantôt entre les deux verbes: l'on en trouve des exemples dans les meilleurs Auteurs..." ((Andry de Boisregard, 172), cité par Galet 1971:56).

Au XVIII^e siècle, les partisans de la construction avec montée du clitique se fondent sur l'usage du siècle précédent alors que l'emploi de la construction sans montée du clitique est défendue pour des raisons d'euphonie. Gougenheim (1971:177) cite ainsi l'avis de De Wailly:

"Place des Pronoms dans les Phrases où il y a deux verbes. Dans les phrases où il y a deux verbes il vaut mieux, à ce qu'il nous semble, placer les pronoms auprès du verbe qui les régit. On ne peut vous blâmer, le surprendre, le tromper. Vous pouvez la lui donner. On dit aussi: On ne vous peut blâmer, on ne te peut surprendre, vous la lui pouvez donner. Il faut, en ce cas, avoir égard au jugement de l'oreille." (De Wailly, Principes, 11^e éd., 1790, pp. 317-318).

Au XIX^e siècle, l'emploi de la construction avec montée du clitique est déjà un choix stylistique. On en trouve encore des exemples chez les écrivains de cette époque:

- (149) a. et lui venait frapper le visage. (Hugo, Notre-Dame de Paris, p. 469)
- b. C'étaient des vers sans rime, comme un sourd en peut faire. (Hugo, Notre-Dame de Paris, p. 483)

Les grammairiens du XIX^e siècle favorisent l'emploi de la nouvelle construction, l'ancienne construction étant considérée pittoresque. Fontanier, cité par Gougenheim (1971:178), écrit:

"Or, la raison veut en général, ce me semble, pour la plus grande clarté du discours, et pour que le rapport des mots soit mieux marqué, que les pronoms aient leur place marquée auprès du verbe dont ils dépendent, plutôt qu'auprès de celui qui n'est rien pour eux." (Fontanier, Etudes de la l. fr. sur Racine, 1818, pp. 330-31).

En français moderne, la construction avec montée du clitique n'est employée que de façon archaïque et le plus souvent avec des verbes comme aller, devoir, falloir, oser, pouvoir, savoir, venir et vouloir (Goosse 1952, cité par Grevisse 1980:549)²¹.

L'implantation rapide de la construction sans montée du clitique durant l'époque du français classique semble être liée à des facteurs autres que l'affaiblissement de la contrainte sur la position initiale du clitique objet. Je propose que le clitique objet devient à cette époque un clitique du verbe auquel il s'attache. L'intercalation d'adverbes entre le pronom faible et l'infinitif devient alors rare.

L'attachement du clitique objet au verbe représente la dernière étape d'une évolution. À une période précédant l'ancien français, le clitique objet doit apparaître en deuxième position de la proposition. Cette position étant souvent associée au noeud INFL, le clitique commence à s'y attacher et s'y attache encore en ancien et en moyen français. Toutefois, en ancien et en moyen français, une contrainte sur la position du

clitique objet l'exclut de la position initiale de la projection maximale qui le contient.

Cette contrainte commence à s'affaiblir en moyen français.

Le verbe fini doit monter dans INFL et comme nous le verrons plus en détail dans le prochain chapitre, le verbe infinitif peut aussi se déplacer dans INFL en moyen français. Le clitique, qui se trouve sous INFL, commence alors à être réanalysé comme un clitique attaché au verbe. Cette réanalyse semble se produire durant le XVII^e siècle; la montée du clitique devient de plus en plus contrainte car le clitique doit s'attacher à un élément plus local, le verbe infinitif.

Dans le présent travail, la possibilité pour le clitique de monter devant le verbe principal a été associée au paramètre AGR [+ pronominal]. Ce paramètre fixe les conditions qui permettent au clitique de sortir de VP et de se déplacer jusque dans la proposition principale. Ce paramètre n'a cependant qu'une influence indirecte sur la présence du clitique objet devant l'infinitif en français classique. Je fais l'hypothèse qu'en français classique, AGR devient [- pronominal], comme en français moderne. Dans l'esprit de l'analyse de Pollock (1989), la catégorie AGR demeure assez forte pour permettre au verbe infinitif de sortir de VP et de se déplacer dans AGR. Toutefois, AGRP devient une barrière au mouvement du verbe infinitif ou du clitique dans INFL, ce qui lie encore plus fortement le clitique au verbe. Les différentes étapes de l'évolution sont schématisées en (150). L'évolution du clitique objet est donc un exemple d'un attachement de plus en plus local à un élément lexical. Certaines de ces étapes sont examinées avec plus de détail dans le prochain chapitre dans la section sur la place respective des pronoms, des adverbes et du verbe infinitif²².

- (150) a. Avant l'ancien français / Deuxième position de proposition:
[XP XP [Cl...I] INFL

- b. Ancien et moyen français / Attachement au noeud INFL et contrainte sur position initiale de proposition:
- (i) [XP XP [I' CI + INFL V_i [AGRP t_i [VP t_i]]]]
- (ii) * [XP Ø [I' CI + INFL V_i [AGRP t_i [VP t_i]]]]
- c. Fin du moyen français et français classique / Attachement au noeud INFL:
- (i) [XP XP [I' CI + INFL V_i [AGRP t_i [VP t_i]]]]
- (ii) [XP Ø [I' CI + INFL V_i [AGRP t_i [VP t_i]]]]
- d. Fin du moyen français (?), français classique et français moderne / Attachement au verbe:
- (i) [XP [I' INFL [AGRP [AGR' CI+V_i [VP t_i]]]]]]
- (ii) [XP [I' INFL [AGRP [AGR' [VP CI+V_i]]]]]]

Notes

1. Cette restriction ne s'applique cependant pas aux datifs d'intérêt ou éthiques, par exemple dans "Je vais te me le battre!"
2. On remarque que la forme des pronoms objets en (28) est identique à celle que l'on trouve pour les pronoms objets dans les impératives en français moderne (ex.: Répète-le-moi!).
3. Le pronom à la forme faible peut aussi apparaître devant l'infinitif prohibitif en ancien français (1, 2). Les structures avec un infinitif prohibitif peuvent toutefois avoir un sujet, ce qui les apparente à des propositions à temps fini (2).
 - (1) Ne te tamer! (QLR, II, 20) (de Kok 1985:177)
 - (2) Merci! Ne m'occire tu pas! (Erec, 990) (de Kok 1985:126)
4. Mon analyse de la montée du clitique peut être maintenue sans modifications majeures dans le cadre d'une hypothèse où les pronoms sont générés directement sur le verbe et lient *pro* en position d'objet (cf. Jaeggli 1982, Borer 1984).

5. Il existe donc un lien entre la contrainte sur la position seconde du verbe et celle sur la position non initiale du clitique objet. Ce lien est cependant indirect car le verbe peut, dans certains contextes comme dans les impératives, apparaître en position initiale en ancien français alors que la contrainte sur la position des clitiques objets force le pronom à apparaître à la droite du verbe (voir section 3.2).

6. La possibilité pour la particule négative ne, une forme clitique, d'apparaître en début de proposition et de compter comme premier élément pour le phénomène V2 pourrait être un argument pour adopter une étape où le clitique s'attache à INFL [+ temps] (ex.: Ne tarda guiere que...(CNNV: 7/35) (Junker 1989:3)). Si ne compte comme premier élément, il devrait apparaître dans les infinitives et légitimer le clitique objet. Notons tout de même que ce type d'exemple date du moyen français, période à laquelle ne commence à apparaître devant l'infinitif.

7. Il existe des cas où il est difficile de déterminer à quel verbe s'attache le clitique. Dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, ces cas sont les suivants:

- (1) a. veillez le moy pardonner. (CNNA: 156/83)
- b. veillez moy dire et je vous paierez bien. (CNNA: 135/155)
- c. Allés en querir une quarte. (CNNV: 41/48)
- d. va la appeller. (CNNV: 78/46)

L'absence d'éléments, adverbes ou prépositions, intervenant entre le verbe principal et l'infinitif ne permet pas de déterminer la direction de l'attachement du clitique. J'ai considéré que, dans des phrases comme (1), le pronom s'attache au verbe principal. Premièrement, la montée du clitique est la règle avec ces verbes (aller et vouloir). Deuxièmement, la phrase (1a) serait la seule occurrence où un pronom faible suivi d'un pronom fort s'attacherait à un verbe infinitif; notons d'ailleurs qu'en français moderne, dans la construction causative en faire qui demande la montée du clitique, les pronoms qui s'attachent à faire présentent cet ordre (fais-le-moi manger). Enfin, on aurait pu s'attendre en (1d), à l'élision de la voyelle si le clitique s'était attaché au verbe infinitif; cet argument est toutefois affaibli par le fait que l'élision n'est pas systématique, même lorsque le clitique s'attache au verbe à temps fini (ex.: il la abandonna (CNNA: 489/12)) (voir aussi note 18).

8. Les verbes connaître et souffrir apparaissent dans une construction où le NP sujet, exprimé ou non, est distinct de celui du verbe principal. Cette construction, dite "accusatif avec infinitif", est analysée dans le chapitre V.

- (1) a. de quoy il congnoissoit aucunement ledit sergent en estre entachiez.
(CNNV: 30/37)
- b. que je me répute si lasche que je la laisse villanner ne souffrir luy faire injure. (CNNA: 550/158)

9. Le pronom en semble mériter un traitement à part. Dans l'ensemble du corpus des Cent Nouvelles Nouvelles, le pronom en est le seul à être employé simultanément devant le verbe principal et devant le verbe infinitif; trois cas sont relevés, avec pouvoir (cf. 83c), avoir le don de graice et voir (1). De Kok (1985) et Gougenheim (1971) notent également ce type de répétition qui se produit pour d'autres pronoms et semble être caractéristique du moyen français (2).

- (1) a. Le benoyt saint Gerard en ait le don de graice d'en reguerir en ces pays icy. (CNNV: 37/203)
- b. Quand Jehan Richard l'en veit en aller. (CNNV: 25/72)
- (2) a. et qu'une fois on lui volt lui faire de son corps desplaisir.
(Journal:243) (de Kok 1985:461)
- b. Assavoir mon, se resjourir / Se voudra quant il l'orra dire. (La vie du Mauvais Riche, ATF, III, 289) (Gougenheim 1971:174)

Dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, le pronom en apparaît plus souvent devant le verbe principal que devant le verbe infinitif, surtout lorsque le complément est prépositionnel:

(3) Nombre d'occurrences de en et des autres pronoms dans les constructions infinitives.

	En	Autres pronoms	Total	% de En
Causatives et autres				
Montée:	28	177	205	14
Pas de montée:	2	13	15	13
Vpr Vinf				
Montée:	261	1239	1500	17
Pas de montée:	13	71	84	15
Vpr à Vinf				
Montée:	10	47	57	18
Pas de montée:	3	47	50	6
Vpr de Vinf				
Montée:	8	1	9	89
Pas de montée:	73	427	500	15
MVT-WH				
Montée:	4	6	10	40
Pas de montée:	1	7	8	13
Total	403	2035		

Lemieux (1987) observe que les auteurs du XVII^e siècle qu'elle a étudiés préfèrent employer la construction avec montée du clitique pour le pronom en. Enfin, Goosse (1952) remarque que les cas de montée du clitique sont plus fréquents avec en et y qu'avec les autres pronoms en français moderne. Nous verrons que le pronom en a un comportement particulier dans les causatives en français moderne (Chapitre V).

10. Selon de Kok (1985), les verbes personnels et impersonnels qui s'emploient avec un pronom datif ont tendance à accepter le pronom objet devant l'infinitif dès 1300. Le comportement de sembler en moyen français ressemble à celui du verbe correspondant en italien (Napoli 1981) et en catalan (Picallo 1985).

11. On remarque ici que seuls les pronoms vous et y montent devant le verbe principal, le pronom le demeurant devant l'infinitif.

12. Le pronom clitique le pourrait aussi être interprété comme l'article le devant un infinitif substantivé et l'examen du contexte ne permet pas de déterminer avec certitude son statut. Une autre édition des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, l'édition de Vérard présentée par Leroux de Lincy, a le pronom se à la place de le:

(1) ou se mieulx luy valoit se taire. (Leroux de Lincy 1841:282)

Selon Foulet (1924), l'ambiguïté du statut de le, article ou pronom objet, a été un facteur qui a favorisé la présence du pronom objet devant l'infinitif.

13. Voir aussi Stéfanini (1962).

14. J'ai relevé un emploi de croire avec de dans Godefroy (1880) à l'entrée de croire. Cet exemple date du XVII^e siècle. L'emploi de ce verbe avec de pourrait expliquer pourquoi il n'est pas relevé avec la montée du clitique. Remarquons cependant que le verbe italien correspondant, employé avec di, permet la montée du clitique en ancien italien (2).

(1) Vous qui avez creu d'aimer, et moy qui ay pensé d'estre aimé de vous.
(Urfé, Astrée, 11, 12) (Godefroy 1880)

(2) per certo io me ne credo di morive. "pour certain, je m'en crois mourir"
(Boccace, 372) (Napoli 1981:864)

15. Raposo (1985) propose l'existence de cet opérateur pour des faits différents de ceux examinés dans la présente étude (notamment, les relations de référence disjointe dans les constructions subjonctives). Il considère ainsi que les verbes qui entraînent l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée sélectionnent le trait [-TEMPS] alors que les verbes qui n'ont pas d'influence sur le temps employé dans la subordonnée sélectionnent le trait [+TEMPS].

16. Les cas de montée du clitique lorsque deux verbes principaux sont coordonnés ont été codés sous le premier verbe coordonné (voir Appendice II). On remarque qu'en (119), le clitique objet qui est monté dans la proposition principale correspond à l'objet des deux verbes coordonnés. Il semble que le clitique objet du second verbe coordonné ait été effacé sous identité de forme morphologique.

17. Voir Raposo (1985) et Valois (1987) pour une analyse différente où les modaux sont des opérateurs.

18. Il n'y a pas de liaison entre le et avoir. On trouve des cas semblables devant un verbe infinitif mais aussi devant un verbe à temps fini en moyen français, même si l'utilisation de la liaison est le cas le plus fréquent dans les deux contextes:

- (1) a. madame se alla mettre dedans le lict. (CNNA: 75/80)
- b. depuis ne se osa veoir entre gens. (CNNA: 406/122)
- c. et se en alla en la taverne. (CNNV: 91/95)
- d. Et illecques en passant, je me arresta pour regarder. (CNNV: 55/39)

L'absence de liaison se produit aussi avec des pronoms sujets (2a), des conjonctions (2b) et des prépositions (2c, d).

- (2) a. et si je y puis remède mettre. (CNNA: 471/25)
- b. et pour le pris que on les fist les print. (CNNV: 28/114)
- c. il luy vint en la memoire de une massue. (CNNV: 82/87)
- d. mesme est la sente et la vraye adresse de y parvenir. (CNNA:165/63)

L'absence de liaison peut être due à une convention orthographique puisque l'emploi de l'apostrophe n'était pas systématique durant cette période (cf. Beaulieux 1967). Le pronom le en (128) pourrait aussi être analysé comme un pronom accentué conjoint, un cas dont nous prédisons l'existence si l'affaiblissement de la contrainte sur la présence des pronoms à la forme faible en début de proposition est graduel.

19. De Kok (1985) relève l'occurrence en (1) où le pronom est devant l'infinitif dans Les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes. Dans l'édition de Sweetser, sur laquelle je me fonde, le pronom n'est tout simplement pas utilisé (2).

- (1) La chose en ce monde que plus vouldroye en estre celée. (CNN: 225)
(édition Thomas Wright, Paris, 1858) (de Kok 1985:443)
- (2) la chose en ce monde que plus vouldroye estre celée. (CNNA: 248/64)

20. En ancien et en moyen français, les verbes comme devoir, pouvoir et vouloir apparaissent dans une construction où l'infinitif précède le verbe principal, ce qui permet à la contrainte V2 d'être respectée, le clitique objet comptant comme un élément du verbe (1). Ces structures présentent des similarités avec des structures de l'allemand et du hollandais où le verbe infinitif peut être déplacé sans ses compléments (Webelhuth 1985, Koster 1987).

- (1) a. Faire le devez. (Joinville, 27) (de Kok 1985:178)
 b. dont mediciner la vouloit. (CNNA: 35/116)

Cette construction soulève des problèmes quant à la position de l'infinitif et au liage du pronom. L'examen des faits permet d'écarter quelques hypothèses. La position de la particule négative *en* (2) montre clairement que le clitique objet est bien devant le verbe principal et non simplement postposé au verbe infinitif.

- (2) a. mais croire ne l'osa. (CNNA: 1/13)
 b. mais faire nel pout pur les granz guerres. (QLR, 120, 2) (de Kok 1985:226)

En ancien et en moyen français, le déplacement de l'infinitif peut laisser des compléments dans leur position de base (3), mais ce n'est pas un mouvement de tête à tête car l'adverbe peut être déplacé avec le verbe (4).

- (3) a. Parler voldroie un poi a tei. (QLR, 114, 14) (de Kok 1985:92)
 b. ne yéér ne pout la lumiere Deu. (QLR, 9, 2/3) (de Kok 1985:41)
 (4) comme bien dire le savoit. (CNNV: 70/23)

Le mouvement de la projection de V s'applique aussi dans les propositions subordonnées, ce qui exclut un mouvement en position tête de CP (5) ou en position spécifieur de CP (6).

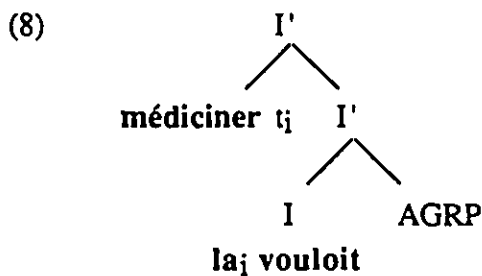
- (5) a. et tourner a la fasson qu'avoir la voudroit. (CNNA: 278/13)
 b. se escouster la voullés. (CNNV: 17/125)
 c. quand si bien luy avoit acertené que garder ne se pourroit en continence et chasteté,... (CNNA: 568/423)

- d. ... luy priant que penser y voulsist. (CNNA: 497/39)
- (6) a. nul qui conforter le sceust. (CNNA: 460/81)
- b. ...ce que par honneur donner ne luy pevoit. (CNNA: 345/61)

Il est possible qu'il ne s'agisse pas non plus d'un mouvement en position spécifieur de IP ou un mouvement d'adjonction à IP puisque l'infinitif peut apparaître entre le sujet (en caractères gras en (7)) et le verbe principal.

- (7) a. comment ceste leur **joye impareille** continuer se pourroit (CNNA: 92/42)
- b. jamais cleric vanter ne se peut d'avoir eu meilleure adventure. (CNNA: 96/168)

De même, ce ne peut pas être une adjonction à VP puisque le verbe à temps fini et le clitique objet se trouvent sous INFL. Ces faits suggèrent que la projection de V (V') se déplace en position d'adjonction à I' (8).



Ces structures posent aussi un problème pour le liage de la trace car celle-ci précède et c-commande son antécédent. Un élément de réponse à la question du liage est apporté par le fait que ce type de structures apparaît principalement avec des verbes comme devoir, oser, pouvoir, savoir, et vouloir, qui peuvent tous avoir un sens modal ou aspectuel. Le complément de ces verbes est souvent considéré comme dépendant de celui de la proposition principale et ces verbes semblent définir un domaine plus large de liage car le noeud INFL de la proposition principale est coïncidé avec le noeud INFL de la proposition infinitive. À l'intérieur de ce domaine de liage étendu, le clitique c-commande la trace du constituant V' déplacé. Cette hypothèse est appuyée par le fait que, lorsque le verbe principal n'est pas un verbe aspectuel ou modal, le clitique doit être déplacé avec l'infinitif (9).

- (9) nostre amyne et voisine, ~~le~~ pleurer ne nous vault rien, ains, dirent elles.
(CNNV: 83/36)

Selon de Kok (1985:416), cette construction disparaît durant le XVI^e siècle; une étude qui dépasse les limites de ce travail est nécessaire pour saisir les principes qui régissent le déplacement de l'infinitif et les raisons de la disparition de cette construction. Il y a sans doute un parallèle à établir entre le mouvement de l'infinitif et celui du participe passé.

21. Gougenheim (1971:186) remarque que l'ancienne construction est encore utilisée dans les patois du Nord, de l'Est et du Midi de la France.
22. On doit peut-être aussi tenir compte d'une étape intermédiaire où le clitique, qui ne s'attache plus à INFL, s'attache à AGR.

Chapitre IV

Les compléments infinitifs prépositionnels

1. Introduction

Dans les infinitives introduites par une préposition, le pronom objet du verbe infinitif se place habituellement devant le verbe infinitif, mais contrairement à ce que l'on trouve en français moderne, il est à la forme forte en ancien français:

- (1) a. Et si te peines de moi molt empirier? "et alors essaies-tu de me dénigrer?" (Charroi de Nîmes, 739) (Pearce 1985:129)
- b. ... il n'i a celui qui ait pooir de soi relever. "...qui ait peur de se relever" (Artu, 115, 59) (Moignet 1984:136)
- c. et por ce qu'il venoit si grant oïrre failli il a lui encontre. "parce qu'il revenait d'un si long voyage il manqua de le rencontrer" (Queste, 42, 32) (Moignet 1984:136)

En ancien français, la forme forte du pronom objet devant l'infinitif est aussi employée lorsque l'infinitive est une proposition adjointe, par exemple lorsque l'infinitive est introduite par les prépositions sanz, pour ou à:

- (2) a. ...puis bien chevauchier sanz moi grever de nule chose. "je peux bien chevaucher sans m'accabler de rien" (Artu, 41, 10)
- b. Pur eals prendre les ungles tent, "pour les prendre il sort les ongles" (Brendan, 1012) (Pearce 1985:125)
- c. À lui tranchier mar querras fer. "Pour le couper tu aurais tort de prendre du fer" (Eneas, 2316) (Ménard 1976:166)

Toutefois, contrairement aux compléments adjoints, qui ne feront pas l'objet de cette étude, les compléments du verbe principal introduits par les prépositions *à* et *de* ne bloquent pas toujours la montée du clitique. Le clitique objet apparaît alors à la forme faible devant le verbe principal (3), comme dans les constructions infinitives non prépositionnelles examinées au chapitre III (4).

- (3) a. Si *le* m'enseigna *a* savoir. "il m'enseigna *à* le savoir" (Perceval, 1521) (Foulet 1982:145)
 b. car moult *les* amoit *a* veoir pres de lui; "car il aimait beaucoup les voir près de lui" (Artu, 36, 89) (Pearce 1985:134)
 c. Envers le roi *vos* pense *d'*empirier. "envers le roi, il pense de vous abaisser" (Charroi de Nîmes, 708) (Pearce 1985:127)
- (4) a. s'il *la* poissent tenir. "s'ils peuvent la tenir" (Artu, 195, 19)
 b. Sire, nouvelles *vos* sei dire moult merveilleuses. "Sire, je sais vous dire des nouvelles très bonnes" (Artu, 168, 28)

Ce phénomène est rare lorsque le complément infinitif est introduit par *de* (St-Amour 1983, Pearce 1985). En moyen français, le système des pronoms objets commence à changer et la forme faible du pronom est relevée de plus en plus souvent devant l'infinitif.

Les constructions prépositionnelles soulèvent deux questions du point de vue du placement des clitiques objets. Premièrement, quelles sont les conditions qui permettent la montée du clitique lorsque le complément infinitif est introduit par une préposition? Deuxièmement, quels sont les changements qui ont permis au pronom objet, qui devait demeurer à la forme forte devant l'infinitif en ancien français, d'apparaître à la forme faible devant l'infinitif en moyen français? La première question fait l'objet des sections 2, 3, 4 et 5 et la deuxième question est traitée dans la section 6.

Dans la section 2, je présente les données sur le placement du clitique dans les constructions infinitives prépositionnelles dans les deux textes des Cent Nouvelles

Nouvelles. Cette description fait ressortir que les prépositions à et de ne permettent généralement pas la montée du clitique et que celle-ci est limitée à un petit nombre de verbes.

Dans la section 3, je montre que les prépositions à et de ont, en moyen français comme en français moderne, un double statut: elles peuvent être soit des prépositions agissant comme des complémenteurs et servant à introduire la proposition infinitive soit des prépositions sélectionnées par le verbe principal. L'examen des données montre que la possibilité de la montée du clitique en moyen français n'est pas directement liée au statut de la préposition.

Dans la section 4, je montre que la possibilité de la montée du clitique dépend du caractère aspectuel du verbe principal. En moyen français, la montée du clitique est fortement favorisée lorsque le verbe a un sens aspectuel car celui-ci sous-catégorise un complément infinitif IP.

La section 5 traite du mouvement du NP complément de l'infinitif. Je montre que ce mouvement, comme celui du clitique, dépend de la classe sémantique du verbe principal.

Dans la section 6, j'examine les conditions qui permettent au pronom clitique de demeurer devant l'infinitif. Comme dans le chapitre III, je propose qu'une contrainte exclut le clitique objet de la position initiale de la proposition. L'affaiblissement de cette contrainte en moyen français explique la présence du clitique objet devant l'infinitif. Enfin, l'examen de la position respective du clitique, des adverbes et des particules négatives devant le verbe à temps fini et le verbe infinitif suggère que le pronom faible s'attache à INFL en moyen français.

2. Placement du pronom objet dans les compléments prépositionnels

Les occurrences de pronoms objets se trouvant dans les constructions infinitives prépositionnelles sont réparties de la façon suivante dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles:

- (5) Tableau I: Nombre d'occurrences de pronoms objets dans les constructions infinitives prépositionnelles en à ou de, selon la place du pronom et la préposition employée, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>CNNV</u> (328)	<u>CNNA</u> (288)
Vpr à Vinf:		
Montée (57):	39	18
Pas de montée (50):	27	23
Vpr de Vinf		
Montée (9):	7	2
Pas de montée (500):	255	245

Dans les phrases en (6) et (7), le pronom objet est monté devant le verbe principal. En (6), le complément infinitif est introduit par à et en (7), le complément infinitif est introduit par de.

- (6) Complément introduit par à:
- le ventre petit à petit luy racomme à faire mal. (CNNV: 81/139)
 - Et les femmes se veoient et cuidant de Symon que se fut le Cordellier, le prindrent à blasmer et à vituperer. (CNNV: 33/34)
- (7) Complément introduit par de:
- il ne nous a pas oblié d'envoier chevance pour l'entretenir. (CNNA: 128/86)
 - je ne m'en puis tenir de rire. (CNNV: 93/53)

En (8) et (9), le pronom objet n'est pas monté dans la proposition principale. En (8), le complément infinitif est introduit par à et en (9), il est introduit par de.

(8) Complément introduit par à:

- a. ilz luy aideroient à la fournir. (CNNA: 450/39)
- b. elle desiroit à le bien festoier. (CNNV: 16/33)

(9) Complément introduit par de:

- a. j'ay deliberez de toy faire marchans. (CNNV: 28/30)
- b. leur promist cestuit questain de leur dire. (CNNV: 34/16)
- c. et luy tarδοit fort de les veoir et les acoller. (CNNV: 43/62)

Dans les deux textes examinés, les verbes avec un complément introduit par la préposition de permettent moins souvent la montée du clitique que les verbes avec un complément introduit par la préposition à (de: 2% (9/509); à: 53% (57/107)). Ces résultats concordent avec ceux de St-Amour (1983) et de Pearce (1985) pour l'ancien français.

La relation entre l'emploi de la préposition à ou de et la possibilité pour le clitique de monter dans la proposition principale est particulièrement complexe en moyen français. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, certains verbes n'acceptent jamais la montée du clitique. Ce sont pour la plupart des verbes qui ont un complément introduit par de (10).

- (10) Tableau II: Liste des verbes qui ne se trouvent que dans la construction sans montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; nombre d'occurrences de pronoms objets de l'infinitif relevés avec ces verbes.

1. Verbes employés avec de et pour lesquels aucune occurrence de montée du clitique n'a été relevée:

A. Emplois avec expressions verbales (206 occurrences)¹

B. Emplois réfléchis: (44 occurrences)²

C. Emplois impersonnels: (78 occurrences)³

D. Autres (90 occurrences):

admonester NP de (2)	apprendre de (2)
attendre de (2)	aviser de (2)
cesser de (1)	charger NP de (3)
conclure de (10)	conseiller à NP de (1)
considérer de (1)	craindre de (4)
défendre à NP de (1)	délibérer de (5)
douter de (1)	échapper de (1) "manquer"
entreprendre sur NP de (1)	espérer de (1)
estarger de (1) "tarder"	faillir de (6)
feindre de (7)	gager de (5)
hâter NP de (3)	ignorer de (1)
jurer de (1)	marchander à NP de (3)
menacer NP de (5)	montrer de (1)
parler de (1)	penser de (4)
pourpenser de (3)	presser NP de (1)
présumer de (2)	prétendre de (1)
prier NP de (2)	requérir à NP de (1)
recommander à NP de (1)	songer de (1)
tendre de (1)	tencer de (1) "tenter"

2. Verbes employés avec à ou de et pour lesquels aucune occurrence de montée du clitique n'a été relevée:

A. Emplois avec expressions verbales (18 occurrences):

avoir de coutume à (1) / de (5)
mettre peine à (2) / de (3)
avoir pensée à (1) / de (1)
être ébahi à (1) / de (4)

B. Emplois impersonnels (17 occurrences):

être possible à (1) / de (6)
 plaire à NP à (3) / de (2)⁴
 être un plaisir à (2) / de (3)

C. Autres (60 occurrences):

avoir que faire à (1) / de (2)	commander à NP à (1) / de (1)
désirer à (3) / de (4) ⁴	promettre à NP à (2) / de (33)
proposer à NP à (1) / de (7)	mouvoir à (1) / de (1)
laisser à (2) / de (1)	

3. Verbes employés avec à et pour lesquels aucune occurrence de montée du clitique n'a été relevée:

A. Emplois avec expressions verbales (6 occurrences):

avoir regret à (1)
 mettre sa cure et son étude à (1)
 mettre espace à (1)
 prendre plaisir à (1)
 mettre (un espace de temps) à (2)

B. Emplois impersonnels (3 occurrences):

avoir manière à (1)
 seyer à NP à (1)
 être à "il n'est pas besoin" (1)

C. Autres (5 occurrences):

ordonner à NP à (1)	habandonner à (1) "renoncer"
demeurer à (1)	induire à (1)
faire à (1)	

Le tableau II montre que la majorité des verbes n'acceptent pas la montée du clitique lorsque le complément est prépositionnel. Un petit nombre de verbes acceptent les deux constructions, avec ou sans montée du clitique:

(11) Tableau III: Verbes qui acceptent les deux constructions, avec ou sans montée du clitique; pourcentage d'occurrences de montée du clitique (77 occurrences)

A. Verbes employés avec de:

avoir le don de grâce de: 50% (1/2)
se tenir de: 50% (6/12)

B. Verbe employé avec à ou de:

oublier de (3) / à (1): 50% (2/4)

C. Verbes employés avec à:

aider à: 80% (4/5)
avoir à: 70% (7/10)
commencer à: 80% (16/20)
prendre à: 87% (13/15)
recommencer à: 50% (1/2)
venir à: 57% (4/7)

Enfin, cinq verbes dans leur emploi prépositionnel ne se trouvent que dans la construction avec montée du clitique:

(12) Tableau IV: Verbes qui n'acceptent que la montée du clitique (12 occurrences)

A. Verbe employé avec de:

il est de "falloir" (1)

B. Verbes employés avec à:

aimer mieux à (1)
encommencer à (3)
il est à (advenir) (2)
savoir à (5)

Les tableaux I à IV montrent donc que la possibilité de la montée du clitique n'est pas restreinte à l'emploi d'une préposition en particulier et que la préposition à, comme la préposition de, peut bloquer la montée du clitique. Dans la section suivante, le statut des

prépositions à et de est examiné afin de déterminer s'il a une influence sur la possibilité de la montée du clitique.

3. Statut des prépositions à et de et placement du pronom objet

Plusieurs études ont été consacrées au statut des prépositions à et de en français moderne, notamment Long (1974, 1976), Huot (1981), Kayne (1984a), Vinet (1984) et Rochette (1988a). Pour certains, comme Kayne (1984a), à et de sont des complémenteurs, pour d'autres, comme Huot (1981), seul de est un complémenteur. Je considère que à et de peuvent être soit des complémenteurs soit des prépositions sélectionnées par le verbe infinitif.

Cette partie du présent travail ne se veut pas une étude exhaustive du comportement des prépositions en français mais constitue une analyse du rapport entre le statut des prépositions et la montée du clitique dans les deux textes étudiés. Les principaux arguments utilisés pour déterminer le statut de de et à sont discutés en premier lieu. Cet examen nous amènera à conclure que les prépositions à et de peuvent agir soit comme des complémenteurs introducteurs du complément infinitif soit comme des prépositions sélectionnées par le verbe principal. Nous verrons que dans les deux cas, les prépositions peuvent bloquer la montée du clitique en moyen français.

3.1. à et de: prépositions ou complémenteurs

Dans certains cas, les prépositions à et de devant le complément infinitif peuvent être analysées comme des prépositions sélectionnées par le verbe principal. Ainsi, si on remplace le complément infinitif par un complément nominal, la préposition doit être utilisée pour introduire le complément:

- (13) a. Michel a pensé à voyager.
 b. Michel a pensé à son voyage.
 c. * Michel a pensé son voyage.
- (14) a. Michel parle de partir.
 b. Michel parle de son départ.
 c. * Michel parle son départ.

Le complément infinitif introduit par ces prépositions peut alors être repris par les pronoms y ou en qui correspondent à un PP:

- (15) a. Michel y pense (à voyager / à son voyage).
 b. Michel en parle (de partir / de son départ).

Par contre, dans d'autres cas, les prépositions n'apparaissent que lorsque le complément est infinitif:

- (16) a. Michel lui a dit de partir.
 b. Michel lui a dit mon opinion.
 c. * Michel lui a dit de mon opinion.
- (17) a. Michel lui promet de partir.
 b. Michel lui promet une nouvelle bicyclette si elle est sage.
 c. * Michel lui promet d'une nouvelle bicyclette si elle est sage.
- (18) a. Michel aime à marcher.
 b. Michel aime la marche.
 c. * Michel aime à la marche.
- (19) a. Michel commence à voyager.
 b. Michel commence son voyage.
 c. * Michel commence à son voyage.

La préposition de n'est pas alors sélectionnée par le verbe principal et sert, comme le complémenteur que, à introduire la proposition subordonnée. Le complément infinitif

introduit par de ou à ne peut pas être repris par les pronoms en et y, qui correspondent à des PP:

- (20) a. * Michel lui en a dit, de partir.
 b. * Michel lui en a promis, de partir.
- (21) a. * Michel y aime, à marcher.
 b. * Michel y commence, à voyager.

Par contre, le complément introduit par de peut être repris par le pronom le qui correspond à un complément non prépositionnel:

- (22) a. Michel le lui a dit, de partir.
 b. Michel le lui a promis, de partir.

Kayne (1984a) montre que l'agrammaticalité de (23b) s'explique si de est un complémenteur et par conséquent, soumis à la contrainte des COMP doublement remplis.

- (23) a. Je lui ai dit où aller. (Kayne 1984a:104)
 b. * Je lui ai dit où d'aller. (Kayne 1984a:104)

De plus, en français et en italien, les prépositions de et di n'apparaissent pas avec les verbes à montée:

- (24) a. * Jean semble / paraît / se trouve / s'avère d'être parti. (Kayne 1984a:106)
 b. * Gianni sembra / pare / risulta di essere partito. (Kayne 1984a:106)

Selon Kayne, ces phrases sont agrammaticales car de est un complémenteur et la montée du sujet n'est pas possible si elle croise un complémenteur. Ces phrases deviennent acceptables lorsque la préposition disparaît⁵:

- (25) a. Jean semble / paraît / se trouve / s'avère être parti. (Kayne 1984a:106)
 b. Gianni sembra / pare / risulta essere partito. (Kayne 1984a:106)

Les arguments montrant le statut de complémenteur de la préposition sont beaucoup plus convaincants pour de que pour à. Comme plusieurs auteurs l'ont noté, notamment Huot (1981), le complément infinitif introduit par la préposition à ne peut pas être repris par le pronom le. Comparons (22) et (26).

- (26) a. * Michel l'à aime, à marcher.
 b. * Michel le commence, à voyager.

Le complément nominal de ces verbes peut cependant être repris par le:

- (27) a. Michel les aime, nos randonnées quotidiennes en forêt.
 b. Michel la commence, la lecture de son livre.

Comme le fait remarquer Rochette (1988a), les verbes qui sélectionnent une action, par exemple des verbes aspectuels comme commencer et achever, ont des compléments infinitifs qui ne peuvent tout simplement pas être pronominalisés, qu'ils soient introduits par à ou par de:

- (28) a. * Marie l'à achève, de manger sa pomme. (Rochette 1988a:190)
 b. * Catherine le néglige, de faire ses devoirs. (Rochette 1988a:190)
 c. * Serge le continue, à être sage. (Rochette 1988a:190)
 d. * Michel le cherche, à s'amuser. (Rochette 1988a:190)

L'impossibilité de cliticiser le syntagme introduit par la préposition *à* lorsqu'elle n'est pas sélectionnée par le verbe principal est interprétée par Rochette (1988a) comme un indice suggérant que cette préposition n'est pas un complément. Selon Rochette, la préposition sert à absorber le cas assigné par le verbe principal au VP enchâssé qui, lui, ne peut pas recevoir de cas.

Cette analyse adopte une position différente sur la structure phrastique des infinitives de celle qui est explorée dans le présent travail. Une analyse où le complément est de type VP pour les verbes examinés se heurterait au problème qu'en ancien et en moyen français, plusieurs de ces verbes ne permettent pas la montée du clitique. Si le complément infinitif était un VP, il devrait permettre la montée du clitique avec des verbes comme *arrêter*, *essayer*, *méditer*, et *risquer*. Nous reviendrons sur cet aspect à la section 4 lorsque les verbes aspectuels seront discutés.

Il est néanmoins nécessaire de garder à l'esprit que le test de la cliticisation du complément infinitif n'est pas toujours révélateur pour distinguer les prépositions sélectionnées par le verbe principal de celles introduisant le complément infinitif. Huot (1981) propose d'autres tests pour déterminer le statut de la préposition en français moderne, par exemple l'extraposition, le clivage et le pseudo-clivage. Nos données provenant des deux textes des *Cent Nouvelles Nouvelles* sont beaucoup trop limitées pour appliquer ces tests. Dans les sections suivantes, j'utiliserai plutôt le test consistant à remplacer le complément infinitif par un complément nominal pour déterminer le statut des prépositions en moyen français. Les deux prochaines sections sont consacrées à l'influence du statut de la préposition sur la montée du clitique.

3.2. *À* et *de*: complémentaires

Dans cette section, nous verrons que *à* et *de* peuvent être des complémentaires en moyen français et que *de* est plus fréquent que *à* dans cet emploi. Dans les deux cas, il

est rare que la montée du clitique soit permise lorsque le complément est infinitif.

Considérons les verbes en (29) qui sont employés avec de.

- (29) a. conclure:
et si a conclu de faire inventaire de tout ce qu'elle a. (CNNA: 89/83)
- b. craindre:
il craindoit tant d'en avoir offencez Dieu. (CNNV: 30/32)
- c. délibérer:
et à ce qu'elle avoit deliberez de faire. (CNNV: 45/120)
- d. douter "redouter":
et doubtoit d'estre tuez. (CNNV: 49/74)
- e. feindre:
faindant de ne savoir qu'il fut en la huge. (CNNV: 94/100)
- f. requérir:
Après ce faict, requiert ledit Nicole de porter ladicte pierre. (CNNV: 98/250)

La préposition de employée avec ces verbes semble correspondre au complémentateur que des propositions à temps fini:

- (30) a. conclure:
mais elle conclud qu'elle l'esprouvera plus avant. (CNNA: 175/374)
- b. craindre:
craignant qu'il ne traveillast sa treschiere amye. (CNNA: 547/73)
- c. délibérer:
delibera qu'il en acheteroit une. (CNNV: 19/51)
- d. douter "redouter":
car elle doubtoit qu'il ne la voulcist plus recevoir le lendemain.
(CNNV: 15/52)
- e. feindre:
les aultres faignoient qu'il ne le congnoissoient point. (CNNV: 5/53)

- f. requérir:
elle pria et requist audit curé qu'elle en peult savoir la verité (CNNV: 72/13)

Ces verbes prennent aussi un NP qui n'est pas alors précédé de la préposition de:

- (31) a. conclure:
et conclurent entre eulx une bonne finesse. (CNNV: 18/70)
- b. craindre:
qui craindoit fort le pechiez. (CNNV: 15/18)
- c. délibérer:
et alors qu'il eust ce deliberez. (CNNV: 43/69)
- d. douter "redouter":
doubtant le courroux de son maistre. (CNNA: 151/25)
- e. feindre:
il faindit, comme bien le savoit faire, une sure et matte chere. (CNNA: 231/123)
- f. requérir:
fut deliberée de aller requérir ses deux linssieux. (CNNV: 35/78)⁶

D'autres verbes ne prennent pas de complément à temps fini mais prennent soit un complément infinitif introduit par une préposition soit un complément nominal non prépositionnel:

- (32) a. cesser:
il ne cessa ennuyt de faire la besoigne. (CNNA: 203/87)
- b. faillir "manquer":
Et ne faillit pas de faire comme il avoit entreprins. (CNNV: 18/51)
- (33) a. cesser:
La pouvre fille, revenue de paumoisson et ung peu rassurée et de sa mere confortée, cessa la grand flotte de ses larmes. (CNNA: 133/83)

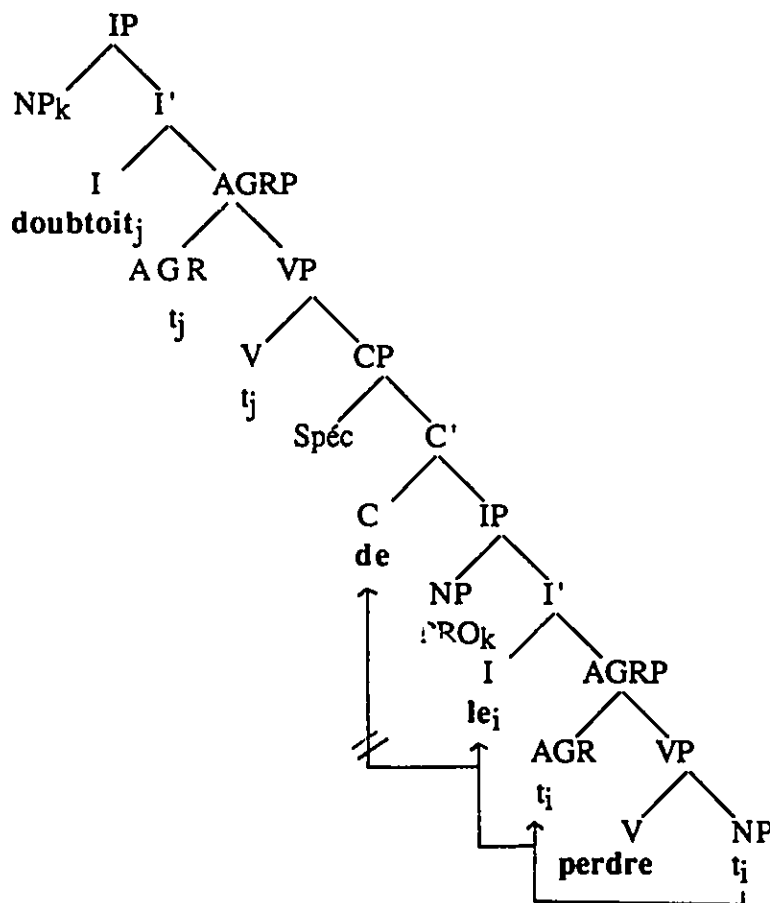
- b. faillir "manquer":
tant que son mary vit bien et congneut qu'i ly failloit quelque chose.
(CNNV: 15/54)

Dans tous ces cas, le pronom objet ne monte pas devant le verbe principal⁷. En ancien français, le pronom objet apparaît à la forme forte dans ce contexte (34). Par contre, en moyen français, le pronom commence à pouvoir apparaître à la forme faible (35).

- (34) por ce qu'il venoit si grant oirre failli il a lui enconter. "parce qu'il revenait d'un si grand voyage, il manqua de le rencontrer" (Queste, 39, 27) (Pearce 1985:136)
- (35) a. cesser:
jamais ne cessa tant qu'elle vit son coup de luy dire qu'il... (CNNA: 358/38)
- b. conclure:
Si conclud de luy tenir telz termes. (CNNA: 331/47)
- c. craindre:
et qui ne crainda de l'approcher. (CNNV: 54/39)
- d. délibérer:
deliberait de les bien servir selon les gens qu'il estoient. (CNNV: 26/32)
- e. douter:
tresfort doubtoit de le perdre. (CNNA: 502/18)
- f. faillir:
ilz ne pourront faillir de l'assommer. (CNNV: 87/81)
- g. feindre:
faindant de n'en rien savoir. (CNNV: 52/113)
- h. requérir:
pluseurs la requisrent a monseigneur son pere de l'avoir en mariage.
(CNNA: 169/203)

Le comportement de la préposition de avec ces verbes nous amène à conclure qu'elle agit comme un complémenteur. La montée du clitique est alors bloquée par la présence du complémenteur de en position tête de CP puisque le déplacement du clitique est un mouvement de tête à tête. La phrase en (35e) a une représentation comme en (36).

(36) tresfort doubtoit de le perdre. (CNNA: 502/18)



La préposition à peut aussi servir à introduire le complément infinitif:

- (37) a. désirer:
il desiroit fort à veoir le reliquiere. (CNNV: 36/76)
- b. proposer:
et après plusieurs pencées preposa à en aller parler à ses amis et parans.
(CNNV: 18/68)

- c. promettre:
car si tu me vueil promettre à payer seullement nostre marande...
(CNNV: 31/90)

Les verbes qui s'emploient avec à s'emploient généralement aussi avec de:

- (38) a. désirer:
et desirant de tout savoir et congnoistre. (CNNV: 100/61)
- b. proposer:
il proposa de faire ou dire chose qui les garderoit... (CNNV: 37/90)
- c. promettre:
et promettoit de bien celer confession. (CNNV: 14/26)

Dans ce cas, la préposition à n'est pas sélectionnée par le verbe principal et n'apparaît pas lorsque le verbe a un complément nominal:

- (39) a. désirer:
et qui desiroit fort l'embrassement de s'ameye. (CNNV: 38/43)
- b. proposer:
Ilz ont proposez une chose bien malicieuse et mauvaise. (CNNV: 81/191)
- c. promettre:
en luy promettant des grans dons. (CNNV: 18/55)

Ces verbes, employés avec à ou de, bloquent la montée du clitique, et nous faisons de nouveau l'hypothèse que la préposition est un complémenteur en position tête de CP:

- (40) désirer:
a. ainsi desiroit il de le faire. (CNNA: 389/137)
b. elle desiroit à le bien festoier. (CNNV: 16/33)

- (41) proposer:
- a. et après plusieurs pencées preposa à en aller parler à ses amis et parans. (CNNV: 18/68)
 - b. elle n'eust proposés de s'en venger. (CNNV: 99/276)
- (42) promettre:
- a. la servande promist à le faire. (CNNV: 72/25)
 - b. elle promist de les faire sans fraude ne mal engin. (CNNA: 576/679)

Comme nous avons déjà vu au chapitre III, même lorsque la préposition s'efface, la montée du clitique est encore impossible:

- (43) a. le pouvre homme luy promist ainsi le faire. (CNNV: 43/95)
- b. elle conclud se deceler au plus tard qu'elle pourra. (CNNA: 116/44)

Le tableau V en (44) présente la liste des verbes qui sélectionnent un complément nominal ou un complément infinitif prépositionnel et qui ne permettent pas la montée du clitique. Pour ne pas alourdir le texte, je n'inclus pas la liste des expressions verbales, des impersonnels et des réfléchis que le lecteur retrouvera dans les notes 1-3.

- (44) Tableau V: Liste des verbes qui sélectionnent un complément nominal ou un complément infinitif prépositionnel et qui n'acceptent jamais la montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; nombre d'occurrences de pronoms objets de l'infinitif.

A. Verbes employés avec de:

apprendre (2)	attendre (2)
aviser (2)	cesser (1)
conclure (10)	conseiller à NP (1)
considérer (1)	craindre (4)
défendre à NP (1)	délibérer (5)
douter "redouter" (1)	échapper "manquer de" (1)
emprendre sur NP (1)	espérer (1)
estarger "tarder" (1)	faillir (6)

feindre (7)
 hâter NP (3)
 jurer (1)
 montrer (1)
 présumer "a. l'intention" (2)
 recommander à NP (1)
 tenter "tenter" (1)

gager (5)
 ignorer (1)
 marchander à NP (3)
 pourpenser (3)
 prétendre "a. l'intention" (1)
 requérir à NP (1)

B. Verbes employés avec à ou de:

commander à NP à (1) / de (1)
 désirer à (3) / de (4)
 laisser à (2) / de (1)⁸
 promettre à NP à (2) / de (33)
 proposer à NP à (1) / (7)

C. Verbe employé avec à:

ordonner à NP à (1)⁹

Selon Pearce (1985), l'utilisation de la préposition de est beaucoup plus fréquente en moyen français qu'en ancien français, concurrençant l'utilisation de la préposition à (cf. aussi Gougenheim 1973 et Haase 1969). Ainsi, plusieurs verbes qui s'employaient avec à ou de en ancien français selon les données de St-Amour (1983) et Pearce (1985) ne se trouvent plus qu'avec de dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; d'autres, qui s'employaient avec à, continuent à s'employer avec à mais s'emploient, en plus, avec de:

(45) Tableau VI: Comparaison de l'utilisation des prépositions à et de en ancien et en moyen français

Ancien français

cesser de, à
 commencer à
 craindre à
 entreprendre à
 finir de
 hâter à, de
 jurer à, de
 refuser à, de

CNNV et CNNA

cesser de
 commencer à, de
 craindre à, de
 entreprendre de
 finir de
 hâter de
 jurer de
 refuser de

Comme le tableau V en (44) le montre, la grande majorité des verbes employés avec les prépositions-complémenteurs de et à bloquent la montée du clitique et c'est ce que prédit l'hypothèse d'un mouvement de tête à tête du clitique. Cette régularité n'est toutefois pas sans faille car certains verbes qui s'emploient avec les prépositions-complémenteurs à ou de acceptent les deux constructions, avec ou sans montée du clitique:

(46) Tableau VII: Liste des verbes qui sélectionnent un complément nominal ou un complément infinitif prépositionnel et qui acceptent la construction avec montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; pourcentage d'occurrences de montée du clitique

A. Verbes employés avec à ou de:

oublier de / à: 50% (2/4)

B. Verbes employés avec à:

aimer mieux à: 100% (1/1)
commencer à: 80% (16/20)
recommencer à: 50% (1/2)
encommencer à: 100% (3/3)
savoir à: 100% (5/5)

Les phrases en (47) sont des exemples de montée du clitique lorsque le complément est introduit par une préposition-complémenteur.

- (47) a. elle luy commence à compter et à dire comment... (CNNV: 35/54)
b. et se encommence à remuer tellement. (CNNV: 76/21)
c. promist audit confeseur de luy en savoir à dire les nouvelles. (CNNV: 45/94)
d. il ne nous a pas oblié d'envoyer chevance pour l'entretenir. (CNNA: 128/86)

Comme pour les verbes qui n'acceptent pas la montée du clitique, la préposition utilisée avec ces verbes sert simplement à introduire le complément infinitif et n'est pas sélectionnée par le verbe principal lorsque le complément est nominal:

(48) commencer:

- a. quant il commençoit à prescher. (CNNV: 37/89)
- b. il commença sa harangue. (CNNV: 41/29)

(49) oublier:

- a. et n'oblia pas à revenir au jour dit. (CNNV: 15/45)
- b. il oubliâ le nom et le surnom de son chanoine. (CNNV: 82/82)

La montée du clitique avec ces verbes est discutée dans la section 4, après l'examen du placement du pronom objet dans les constructions où la préposition est sélectionnée par le verbe principal. Retenons pour l'instant que le complémenteur ne constitue pas un élément qui bloque toujours la montée du clitique, particulièrement si le verbe a un sens aspectuel.

3.3. À et de: prépositions sélectionnées par le verbe principal

Les prépositions à et de peuvent aussi être sélectionnées par le verbe principal et elles apparaissent alors devant le complément, qu'il soit infinitif ou nominal.

Premièrement, la préposition de peut être employée avec les expressions verbales:

(50) être content:

- a. il estoit comptant de loger l'homme et la femme. (CNNV: 81/38)
- b. Et il fut comptant de leurs parolles. (CNNV: 98/221)

(51) avoir besoin:

- a. il avoit grant besoing d'aller au retraict. (CNNV: 20/82)
- b. Advint qu'il avoit besoing d'une paire de souliers. (CNNV: 29/04)

De façon générale, le complément d'un substantif ou d'un adjectif est introduit par de (la difficulté d'étudier / des études; content de voyager / de son voyage). Le pronom objet ne monte pas devant le verbe principal dans ces constructions et demeure, sous sa forme faible ou forte, devant l'infinitif:

- (52) a. Le beau père fut comptant de l'oyr. (CNNV: 30/18)
 b. j'ay grant besoing de moy confesser. (CNNV: 14/57)

De même, les verbes dans leur emploi réfléchi sélectionnent aussi la préposition de:

- (53) se repentir:
 a. ilz s'en repentirent depuis de l'avoir trouvez. (CNNV: 98/26)
 b. Et se repentoit celle bonne dame de ces pechiez passés. (CNNV: 45/66)
- (54) se vanter:
 a. et se vantoit de savoir dire nouvelle de toutes choses perdues. (CNNV: 57/50)
 b. sans soy vanter de la bourde qu'il a semée. (CNNA: 286/113)

La montée du clitique est bloquée dans ce type de structures:

- (55) a. je me repens fort de vous avoir fait venir. (CNNV: 18/149)
 b. je me suis vantez de vous dire comment une sorriss tua une canne (CNNV: 55/34)

Les verbes impersonnels peuvent aussi sélectionner une préposition:

- (56) challoir
 a. ne vous chaille de bien mentir. (CNNV: 57/35)
 b. et ne m'en chault au fort de son nom puis que je scay le surnom. (CNNV: 82/89)

(57) suffire:

- a. ne luy suffisist pas de l'amer et servir en cuer seullement. (CNNA: 116/47)
- b. et ne vous suffisoit il de l'escuier et puis du chevalier... (CNNA: 465/119)

Ces verbes ne permettent pas la montée du clitique:

- (58) a. et ne vous chaille de moy suyvir. (CNNA: 111/68)
- b. Il seuffist assés, se dit le sergent, de l'avoir flairer et desirer d'en manger. (CNNA: 30/102)

Enfin, outre les expressions verbales, les verbes réfléchis et impersonnels, plusieurs autres verbes sélectionnent la préposition de (59-63). Les exemples (b) de (59) à (63) avec les compléments infinitifs montrent que le pronom objet ne monte pas avec ces verbes et demeure devant l'infinitif.

(59) admonnester NP:

- a. il le veult admonnester de sa conscience (CNNV: 62/51)
- b. en admonnestant les hommes de non jamais plus se confesser de telle chose à leurs femmes. (CNNV: 72/84)

(60) parler:

- a. Quant ce prebtre entendit l'oste qui parloit du disme. (CNNV: 15/146)
- b. qui dudit different avoient parlé et requis de l'appaiser. (CNNA: 393/260)

(61) penser¹⁰:

- a. il penseroit mieulx à son fait. (CNNV: 78/30)
- b. Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres. (CNNA: 398/52)

(62) prier:

- a. luy priant de deux choses (CNNA: 77/142)
- b. il les yroit prier tous deux de y venir. (CNNV: 43/66)

(63) songer:

- a. Je croy, dit il, que vous songiez de la lemproye (CNNA: 266/156)
- b. Aussi bien pavez vous avoir songé de m'avoir fait aultre chose.
(CNNA: 266/172)

Enfin, la préposition à, comme la préposition de, peut bloquer la montée du clitique¹¹:

(64) a. demeurer:

qu'il ne demourra gueres à l'enferrer. (CNNA: 456/58)

b. habandonner "renoncer":

il habandonnoit à en faire foid et serment. (CNNV: 77/28)

c. induire:

sa nature luy eust donné inclinacion pour penser ou induire a soy
marier (CNNA: 554/21)

d. mouvoir:

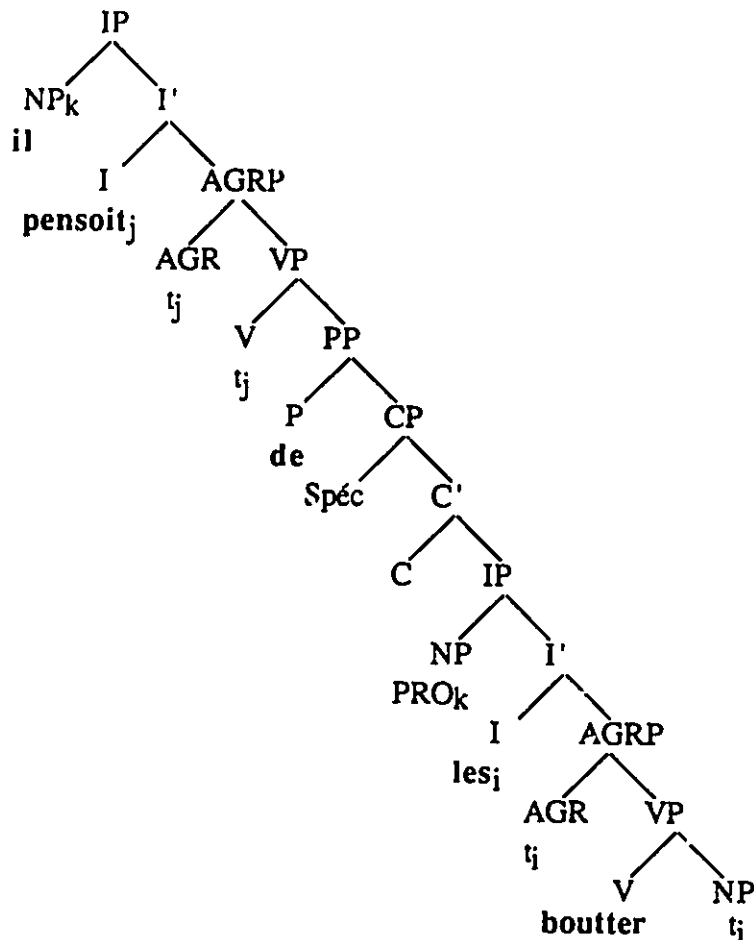
la cause qui m'a meue à vous mander. (CNNA: 572/564)

Un verbe comme mouvoir en (64d) est aussi utilisé avec de et la montée du clitique est bloquée:

(65) la cause qui vous meut de moy tenir si grand rigueur. (CNNA: 317/65)

Les prépositions à et de peuvent donc être sélectionnées par le verbe principal et prendre un complément nominal ou infinitif. La phrase en (61b) a la structure suivante:

(66) Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres. (CNNA: 398/52)



En (66), le clitique se déplace sous INFL de la proposition infinitive par un mouvement de tête à tête. Rien ne l'empêche de monter dans la tête de CP mais c'est le mouvement hors du syntagme prépositionnel qui est impossible. Kayne (1984a) propose que la préposition de n'est pas un gouverneur propre en français, et je suggère que le mouvement du clitique hors du syntagme prépositionnel n'est pas possible car la préposition ne L-marque pas CP, qui demeure une barrière. La trace du clitique dans la tête de CP ne pourrait pas alors être proprement gouvernée. On pourrait également envisager d'invoquer la condition de minimalité pour bloquer la montée du clitique si la préposition est considérée comme un gouverneur.

Le tableau VIII en (67) présente la liste des verbes qui n'acceptent jamais la montée du clitique et qui sélectionnent les prépositions à ou de. La liste des verbes prédicatifs, impersonnels ou réfléchis n'est pas incluse (cf. notes 1-3).

(67) Tableau VIII: Liste des verbes qui sélectionnent une préposition et qui n'acceptent jamais la montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; nombre d'occurrences de pronoms objets de l'infinitif.

A. Verbes employés avec de:

charger NP de (3)
menacer NP de (5)
parler de (1)
penser de (4)
presser NP de (1)
prier NP de (2)
songer de (1)
tendre de (1)

B. Verbes employés avec à ou de:

avoir que faire à (1) / de (2)¹²
mouvoir à (1) / de (1)

C. Verbes employés avec à:

faire à (1)
habandonner à "renoncer" (1)
demeurer à (1)
induire à (1)

Toutefois, comme les prépositions agissant comme des complémenteurs, les prépositions sélectionnées par le verbe principal ne bloquent pas toujours la montée du clitique:

(68) Tableau IX: Liste des verbes qui sélectionnent une préposition et qui acceptent la montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles; pourcentage d'occurrences de montée du clitique.

A. Verbes employés avec de:

avoir le don de grâce: 50% (1/2)
se tenir de: 50% (6/12)

B. Verbes employés avec à:

aider NP à: 80% (4/5)
prendre à: 87% (13/15)
venir à: 57% (4/7)

Les phrases en (69) sont des exemples de montée du clitique avec un verbe principal qui sélectionne une préposition.

- (69) a. se tenir de:
elle s'en tenoit bien de rire. (CNNV: 89/18)
- b. aider:
d'icelle vous en aidérés à celer le nom. (CNNV: 38/5)
- c. prendre:
et la print à reconforter. (CNNV: 41/13)
- d. venir:
tu luy viengne à mettre journée. (CNNV: 18/78)

L'emploi d'un complément nominal montre que la préposition est sélectionnée par le verbe principal puisqu'elle apparaît devant le NP:

- (70) a. aider:
qui luy aidèrent à son entreprinse. (CNNV: 48/10)
- b. prendre:
Alors tous les aultres Treses se prindrent au rire. (CNNV: 61/65)
et se prindrent à ce gigot tellement que... (CNNV: 91/165)

- c. venir:
pour venir à son attainte et plaisir. (CNNV: 93/65)

La grande majorité des verbes qui acceptent la montée du clitique ont un trait en commun: ils dénotent l'aspect. Nous en concluons que la montée du clitique n'est pas directement attribuable au statut de la préposition, soit comme préposition-complémenteur ou comme préposition sélectionnée par le verbe principal, et qu'il est nécessaire d'examiner de plus près le sens du verbe principal pour comprendre le comportement du pronom objet. La prochaine section est consacrée à cette étude.

4. La montée du clitique dans les compléments prépositionnels

4.1. Les verbes auxiliaires et aspectuels

Nous avons vu deux types de verbes qui permettent la montée du clitique dans les deux sections précédentes. Il y a premièrement des verbes qui ne sélectionnent pas la préposition introduisant le complément infinitif (71), puis des verbes qui sélectionnent la préposition introduisant le complément infinitif (72). À ces verbes, nous ajoutons des verbes utilisés avec une préposition et qui ont très clairement un emploi d'auxiliaire (73).

(71) Verbes qui ne sélectionnent pas la préposition qui introduit le complément infinitif:

aimer mieux à
commencer à
recommencer à
encommencer à
savoir à
oublier de / à

(72) Verbes qui sélectionnent une préposition:

avoir le don de grâce de

se tenir de

aider NP à

prendre à

venir à

(73) Verbes qui ont un emploi d'auxiliaire:

avoir à

il est de "falloir"

il est à (advenir)

Mise à part l'expression avoir le don de grâce, les verbes en (71-73) peuvent être utilisés soit pour dénoter l'aspect soit dans des expressions figées en moyen français. L'examen de chacun de ces verbes met en évidence le fait que la montée du clitique est fortement préférée lorsque le verbe a un sens aspectuel.

Commençons notre étude par l'expression verbale avoir le don de grâce:

- (74) De laquelle maladie le benoyt saint Gerard en ait le don de grace d'en reguérir en ces pays icy. (CNNV: 37/203)

Le pronom en apparaît ici devant le verbe infinitif et devant le verbe principal. Dans le chapitre III, nous avons déjà noté un exemple de ce type avec pouvoir et il semble, selon Gougenheim (1973), que ces exemples, quoique rares, caractérisent la période du moyen français. Il est donc prudent de ne pas considérer cet exemple de montée du clitique sur le même pied que les autres, compte tenu aussi que l'ensemble des autres expressions verbales ne permettent pas la montée du clitique. Il est ainsi possible qu'il n'y ait pas eu application de la montée du clitique mais que la présence de l'antécédent, le complément de laquelle maladie, ait favorisé la répétition du pronom en.

L'expression verbale mise de côté, restent les verbes qui peuvent dénoter l'aspect ou qui sont utilisés dans des expressions figées. Dans le chapitre III, nous avons discuté

de l'hypothèse de Napoli (1981) qui veut que le verbe favorise fortement la montée du clitique lorsqu'il a un sens d'auxiliaire, et nous avons vu que cette hypothèse rendait aussi compte des faits du moyen français¹³.

Nous faisons la même hypothèse pour les verbes qui prennent un complément prépositionnel. Deux observations nous incitent à étendre cette hypothèse aux verbes prépositionnels. Premièrement, Napoli (1981) considère que les verbes ayant un sens aspectuel, sans distinction de complément prépositionnel ou non prépositionnel, permettent la montée du clitique. Ainsi, les verbes en (75) permettent la montée du clitique en italien. Les verbes correspondants du moyen français permettent aussi la montée du clitique (76).

(75) Italien:

avere a, cominciare a, incominciare a, venire a

(76) Les Cent Nouvelles Nouvelles:

avoir à, commencer à, encommencer à, venir à

Deuxièmement, Moignet (1970:835) fait observer que "le pronom personnel n'est mis en rapport direct avec l'infinitif (...) que quand le syntagme à + inf. n'est pas très étroitement associé au verbe régissant, de sorte qu'on ne peut le considérer comme un objet de ce verbe. Il est fait différence entre à introducteur d'objet et à introducteur de rapports moins étroits." Il donne pour exemples les phrases en (77) où le pronom objet ne monte pas, en (77a) parce que à marque la destination et en (77b) parce que fors "fait écran entre *a* + infinitif".

- (77) a. Toute jor entendirent a eus logier. (Artu, 108, 8) (Moignet 1970:835)
 b. et Mordrés, qui bien connoist qui li rois ne bee fors a li occire. (Artu, 190, 51) (Moignet 1970:836)

Il ajoute "toutefois, il est des cas où le choix est libre pour l'écrivain". Les données des Cent Nouvelles Nouvelles ont plutôt tendance à montrer que ce choix est rarement libre. D'ailleurs, St-Amour (1983) observe pour l'ancien français qu'il existe une distribution complémentaire entre les verbes admettant la montée du clitique et ceux ne l'admettant pas¹⁴.

Dans le chapitre III, nous avons vu que la montée du clitique est presque obligatoire lorsque le verbe a un sens d'auxiliaire et nous avons fait l'hypothèse que l'absence de l'opérateur [+ TEMPS] favorisait fortement la montée du clitique. Par contre, il est clair que les verbes aspectuels en (73-75) permettent les deux constructions. Nous allons examiner l'hypothèse selon laquelle la montée du clitique est presque obligatoire dans les compléments prépositionnels lorsque le verbe est aspectuel, et que le clitique demeure devant l'infinitif dans des contextes où il n'aurait pas pu monter devant le verbe principal. Les verbes auxiliaires seront examinés en premier, puis les verbes utilisés dans des expressions, le groupe des verbes commencer à, recommencer à et encommencer à, le verbe prendre à, et le verbe venir à. Nous terminerons cet examen par le verbe aimer mieux à qui n'a pas clairement un sens aspectuel. Évidemment, ce type d'analyse est limitée par le fait qu'il n'est pas possible d'avoir recours aux intuitions des locuteurs natifs.

4.2. Les verbes auxiliaires

En accord avec l'hypothèse proposée, la montée du clitique est nettement favorisée lorsque le verbe est utilisé comme un auxiliaire. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, la montée du clitique est obligatoire avec deux des trois verbes auxiliaires:

- (78) être de "devoir":
il nous fault adviser qu'il en est de faire. (CNNA: 379/53)

(79) être à "futur":

- a. il en estoit à advenir. (CNNV: 53/37)
- b. ce qui m'estoit à advenir. (CNNA: 573/595)

Le troisième verbe à très forte valeur d'auxiliaire est avoir à (7 cas sur 10 avec montée du clitique). Ce verbe marque généralement l'obligation et, dans cet emploi, seules des occurrences de montée du clitique ont été relevées dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles (80). Fresina (1982) signale un comportement similaire du verbe italien avere da "avoir à" lorsque ce verbe a le sens de "devoir".

(80) Montée du clitique / avoir à "obligation":

- a. Suffice vous, dit le sergent, que je l'ay trouvez telle chose faisant qu'il est prenable, et se je l'avoie encor à faire, je le feroie. (CNNV: 30/96)
- b. que cedit povre homme luy avoit bien à rendre sa vaiche ou la valeur d'icelle puis que le loup est sien. (CNNV: 31/132)
- c. Et pour ce doncques, disoit le riche, puis qu'il estoit sien, qu'i luy avoit bien à rendre sa vaiche ou la valeur d'icelle. (CNNV: 31/75)
- d. Picquez, picquez devant dit il, vous n'y avez pas tant à faire. (CNNA: 217/87)

Le verbe avoir à peut aussi dénoter une valeur passée, avec ou sans "obligation" (81, 82). Trois cas sur quatre présentent alors la montée du clitique.

(81) Montée du clitique / avoir à "valeur passée":

- a. attendu que leur hostesse en avoit eu beaucoup à souffrir. "puisque l'hôtesse avait dû beaucoup en souffrir / en avoit beaucoup souffert" (CNNA: 395/315)
- b. Veez la partie de ce que je vous ay a dire. "Voyez la partie de ce que j'avais à vous dire" (CNNA: 224/292)
- c. Et affin que vous sachez que ceste vaillant gouge n'estoit pas oiseuse, qui en avoit à entretenir deux du mains, lesquelz elle eust a grant perduz... "Et afin que vous sachiez que ceste vaillante femme [portée

sur l'amour] ne chômaît pas, qui en entretenait deux, qu'elle aurait perdu avec peine..." (CNNA: 228/47)

- (82) Pas de montée du clitique / avoir à "devoir à valeur passée":
 car, si ne fust il, son gentil serviteur n'eust pas encores a luy tollir ce que bonnement et par honneur donner ne luy povoit. "...son gentil serviteur n'eût pas à lui enlever / ne lui enleva pas ce quelle ne pouvait tout bonnement pas lui donner sans déshonneur" (CNNA: 182/23)

Enfin, aucune montée du clitique n'a été relevée dans les deux textes examinés lorsque le verbe avoir à indique un futur intentionnel:

- (83) Pas de montée du clitique / avoir à "futur intentionnel":
- a. Il n'est pas seulement cogneu de ceulx de la ville de Gand, ou le cas que j'ay a vous descripre n'a pas longtemps advint,... "où le cas que je vous décrirai advint il n'y a pas longtemps" (CNNA: 422/5)
 - b. je n'y menasse point volontiers mon chariot, pour le tant pou que j'ay a y estre. "pour le peu de temps que j'y serai" (CNNA: 312/74)

Dans ses trois emplois, "obligation", "valeur passée" et "futur intentionnel", le verbe avoir à a un sens aspectuel et on se serait attendu à ce que la montée du clitique soit obligatoire dans tous les contextes. Remarquons que selon Pearce (1985) et de Kok (1985), ce verbe permet la montée du clitique en ancien français:

- (84) a. Bertran vo nies les avoit a guier; "Be trand, votre neveu avait à les guider" (Charroi de Nîmes 1297) (Pearce 1985:127)
- b. e disent le suen ensegnemens a cels a cui il l'avoient a dire. "...à qui ils avaient à le dire" (Sully, 93, 36) (de Kok 1985:221)

Nous savons que ce verbe favorise nettement la montée du clitique; ce que nous ne savons pas, c'est si ce verbe ne permettait que la montée du clitique en ancien français. En l'absence de données contraires, nous faisons l'hypothèse que ce verbe déclenche

obligatoirement la montée du clitique en ancien français. De façon générale, c'est encore le cas en moyen français et la présence du clitique devant l'infinitif est peut être due à un autre changement qui s'amorce à cette époque, soit la possibilité pour le clitique objet de demeurer devant l'infinitif. Les trois cas de pronoms devant l'infinitif proviennent tous du texte anonyme qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre III, présente aussi des cas de pronoms devant l'infinitif avec les verbes modaux.

En fait, on s'attend à ce que la structure avec montée du clitique ait été conservée assez tard, étant donné l'existence d'une construction très semblable où le pronom est l'objet du verbe avoir auquel il doit s'attacher, encore en français moderne:

- (85) a. j'ai ce livre à lire.
 b. je l'ai à lire.

4.3. Les "expressions"

Dans cette section, nous verrons que les verbes aider à, savoir à, se tenir de, et oublier à / de bloquent la montée du clitique dans leur sens de base mais la permettent lorsqu'ils sont utilisés dans des expressions.

4.3.1. Aider à

Cinq occurrences du verbe aider avec un pronom objet de l'infinitif ont été relevées, dont quatre avec la montée du clitique. Les quatre occurrences de montée du clitique apparaissent toutes dans la formule aider à celer le nom:

- (86) *Icelle femme de quoy nous parlons estoit drappiere demeurant à Mets, mais d'icelle vous en aidérés à celer le nom. (CNNV: 38/05)*

En (86), l'auteur utilise l'expression aider à celer le nom pour avertir le lecteur qu'il ne dira pas le nom de la personne dont il va raconter la mésaventure. Il aidera donc le lecteur à en cacher le nom puisqu'il ne le nommera pas. Comme on pourrait s'y attendre, le clitique ne monte pas lorsque le verbe aider a son sens premier de "apporter de l'aide à quelqu'un":

- (87) Tous les compagnons de la garnison s'i accorderent, et dirent, puis qu'il osoit bien entreprendre ceste adventure, ilz luy aideroient a la fournir.
(CNNA: 450/39)

4.3.2. Savoir à

Le verbe savoir est un autre verbe qui a un emploi aspectuel. Au chapitre III, nous avons vu que ce verbe pouvait signifier "être dans l'état de" et dans ce sens, seuls des cas de montée du clitique avaient été relevés:

- (88) Je ne m'en saroie loer que tout à point. (CNNA: 410/113)

Cinq occurrences de savoir dans un emploi prépositionnel sont relevées dans les textes étudiés. Elles apparaissent toutes dans l'expression savoir à dire et sont toutes des cas de montée du clitique:

- (89) a. promist audit confesseur de luy en savoir à dire les nouvelles.
(CNNV: 45/94)
b. qui luy sceut à dire qui estoit ce messire Massue. (CNNV: 82/102)

Cette expression signifie "savoir dire, dire, informer" (cf. Gougenheim 1929:279). On la retrouve aussi en ancien français, avec la montée du clitique:

(90) qui leur en seust a dire veraies nouveles. "qui sut leur en dire de vraies nouvelles" (Artu, 31, 5) (Pearce 1985:135)

4.3.3. Se tenir de

On trouve douze occurrences du verbe se tenir de avec un pronom objet dans les deux textes étudiés. La moitié des occurrences présentent la montée du clitique et ce sont tous des cas où en se trouve dans l'expression se tenir de rire:

- (91) a. Et ne fut point seulement la premiere nuyct, la seconde ou la tierce avec elle sans la toucher, ains y fut bien VJ ou septz sepmaines et encor plus sans la oncques approcher de plus pres, dont elle s'en tenoit bien de rire. (CNNV: 89/18) "elle en était mécontente"
- b. et toutes fois qu'il m'en souvient, je ne m'en puis tenir de rire. (CNNV: 93/53) "je ne peux m'empêcher d'en rire"

Dans les six autres exemples, le clitique n'est pas monté devant le verbe principal. Dans quatre cas, la montée du clitique est bloquée par les restrictions sur la cooccurrence des clitiques se / lui:

- (92) ne se peust tenir de luy mettre les mains sur l'une de ses poitrine. (CNNV: 93/124) "il ne put se retenir de lui mettre les mains sur l'un de ses seins"

Dans les deux autres cas, le verbe se tenir de a vraiment le sens de "s'empêcher de, se retenir de", soit celle d'une action qui ne devrait pas être faite mais qui est tout de même accomplie:

- (93) a. mais ledit enfant ne se peust tenir de le dire à son pere et luy compta... (CNNV: 8/73) "mais ledit enfant ne put se retenir / s'empêcher de le dire à son père"

- b. Et monseigneur, qui devoit faire merveilles, quand il les vit rire en ce point, ne se peust tenir de les contrefaire. (CNNA: 188/212) "...ne peut s'empêcher de les imiter"

4.3.4. Oublier à / de

Enfin, le verbe oublier peut avoir le sens de "oublier de faire quelque chose" et le pronom objet ne monte pas devant le verbe principal, en ancien et en moyen français:

(94) Ancien français:

D'euls desarmer ne s'oublia. "il n'oublia pas de les désarmer" (Clari, 2265)
(T-L., cité par St-Amour 1983:266)

(95) Moyen français:

Et j'ay, fait il, oubliez de vous demander se vous voulez avoir vostre crucefix vif ou mort. (CNNV: 87/58)

Le verbe oublier peut aussi signifier "manquer de". Trois occurrences de pronoms objets ont été relevées lorsque le verbe oublier a ce sens, dont deux occurrences où le clitique est monté dans la proposition principale:

(96) Montée du clitique / oublier "manquer de"

- a. Ils ont tantost oublié ce qu'ilz promirent au partir, et creez qu'on ne leur oblyra pas a dire. (CNNA: 204/91)
- b. S'il nous a donné ung enfant par miracle, ou par aucune secrete fasson dont nous ignorons la maniere, il ne nous a pas oblié d'envoyer chevance pour l'entretenir. (CNNA: 128/86)

(97) Pas de montée du clitique / oublier "manquer de"

Et devant ces devises elle n'oblyra pas de le servir de laudes. (CNNA: 150/19)

En (96a), des maris sont accusés d'avoir manqué à la promesse qu'ils avaient faite à leurs femmes et celles-ci, au petit matin, discutent de leur déloyauté et concluent qu'elles ne manqueront pas de leur dire. En (97), oublier semble bien aussi signifier "manquer de"; l'auteur raconte comment une femme essaie d'attirer l'attention du clerc de son mari et comment elle ne manque pas de lui faire des compliments. Nous verrons dans la section 4.8. que les verbes aspectuels employés avec de permettent moins souvent la montée du clitique que ceux employés avec à.

4.4. Commencer à, recommencer à et encommencer à

La montée du clitique est le cas le plus fréquent avec les verbes commencer, recommencer et encommencer en ancien et en moyen français (98-101). Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, encommencer est uniquement attesté avec la montée du clitique (3 cas), recommencer est relevé à deux reprises dont une fois avec la montée du clitique, et 16 des 20 occurrences de commencer sont des cas de montée du clitique.

(98) Ancien français / commencer:

Li rois Otrans li commença a dire. "Le roi Otrant commença à lui dire"
(Charroi de Nîmes, 1185/1317) (Pearce 1985:126)

(99) Moyen français / commencer:

- a. il la commence a rebaiser (CNNA: 320/46)
- b. elle le commença a désirer. (CNNA: 569/467)
- c. nostre chaperon fourré se commença a ennuyer et lasser de la cordoaniere, et soy refroidier de l'amour d'elle. (CNNA: 415/50)

(100) Moyen français / encommencer:

Et des incontinant qu'il fut couchié, se encommensa le bourgeois a plaindre du ventre. (CNNV: 17/73)

(101) Moyen français / recommencer:

le ventre petit à petit luy racommece a faire mal. (CNNV: 81/139)

On trouve donc cinq occurrences d'un pronom objet devant l'infinif avec ces verbes dans les textes que j'ai examinés. Différents facteurs semblent contribuer au maintien du pronom objet dans la proposition infinitive. Premièrement, il semble que la montée des pronoms se et en n'est pas possible en (102) car ils font partie du verbe s'enfuir.

- (102) le pot à la portée, qui sur le feu estoit, commence a s'en fuyr par dessus
(CNNA: 543/50)

Dans deux autres cas, le pronom objet se trouve dans un complément infinitif qui est coordonné à un autre complément infinitif:

- (103) a. Et commença a soy dementer et crier plus amerement que devant.
(CNNA: 552/203)
b. il recommence de plus belle à soy demener et à braire et crier du ventre. (CNNV: 81/179)

La montée du clitique en (103) est bloquée par la contrainte sur l'extraction d'éléments de constituants coordonnés qui interdit le déplacement d'un élément contenu dans un constituant coordonné (Ross 1967, Williams 1978). De plus, la montée du clitique en (103) aurait amené une structure où le pronom objet aurait pu être compris comme le pronom des verbes braire et crier qui ne s'emploient pas de façon réfléchie. Moignet fait une remarque semblable pour expliquer la différence entre la phrase (104a) avec montée du clitique et la phrase (104b) sans montée du clitique. Selon lui, le pronom demeure devant l'infinif en (104b) "pour équilibrer les coordinations qui suivent".

- (104) a. si li commença a demander. (Artu, 26, 10) (Moignet 1970:836)

- b. Et lors commence Lancelos a lui ferir et a doner grant cox de l'espee tranchant et a prendre terre seur lui (Artu, 156, 9) (Moignet 1970:836)

On trouve cependant des exemples d'extraction du clitique objet hors d'un complément infinitif coordonné en ancien français. En (105), le clitique objet les qui apparaît devant le verbe commencer renvoie au complément de refermer mais ne peut pas être interprété comme le complément de faire.

- (105) Et pierres de Braieciel, cui la terre ere devisee, les comença a refermer et a faire .II. chastiaus en .II. entrees. (Vill., II, 268) (de Kok 1985:257)

Cette construction est encore utilisée en moyen français (106). Elle est attestée dans Les Cent Nouvelles Nouvelles (107).

- (106) a. et lors chascun lui vint faire la reverence et saluer. (Saintré, 273, 22) (de Kok 1985:488)
 b. il le vult souvent veoir et ouir sa sainte parole. (La Tour, 73) (de Kok 1985:488)
- (107) nostre gouge, auprès de son mary couschié, se commença à plaindre et faire si tresbien le malade... (CNNA: 134/107)

Toutefois, la construction où le pronom objet demeure devant l'infinitif lorsque des verbes infinitifs avec des régimes différents sont coordonnés est de plus en plus utilisée en moyen français:

- (108) Dont le saint homme commença à les reprendre et à leur bailler moult de exemples. (La Tour, 98) (de Kok 1985:488)

Déjà, au XVII^e siècle, la construction en (105-107) est contestée. De Kok (1985:489) donne la citation suivante de Vaugelas (1647, éd. 1981:115):

"Exemple: Sachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes intérêts, et embrasser le soin de mes affaires. Je dis que cette construction n'est pas nette et qu'il faut dire elle daignera se porter et non pas elle se daignera porter, afin que daignera se rapporte nettement à la construction des deux verbes suivants, porter et embrasser; car se daignera avec embrasser ne se peut construire."

On sait qu'en ancien et en moyen français, la conjonction et ne se comporte pas de la même façon qu'en français moderne. Nous avons vu dans le chapitre III qu'elle peut être répétée à plusieurs reprises et ne coordonne pas toujours des éléments semblables:

(109) Et à ceste heure prirent congé l'un de l'autre, et s'en retourne l'archiprebtre devers ses gens, et le povre prebtre vint vers sa mamain quasi tout en pleurant et lui compta...(CNNV: 4/53) (Junker 1989:5)

Le comportement de et suggère que le clitique n'est pas extrait d'un complément coordonné en (105-107). La proposition infinitive introduite par et pourrait être analysée comme un constituant adjoint. Ainsi, en (106a), le clitique lui est extrait de la première proposition. La seconde proposition est adjointe et la montée du clitique est de toute façon interdite; par contre, le verbe principal venir peut être effacé sous identité. En moyen français, la conjonction et commence à se comporter comme en français moderne, empêchant, comme en (103), l'extraction du clitique d'un constituant coordonné.

Enfin, le dernier cas de pronom devant l'infinitif avec commencer ne semble présenter aucune restriction sur la montée du clitique:

- (110) Dya, dit il, n'en parlez plus, car je coucheray ceans. Et lors commence a soy despoiller, et prend la damoiselle et la baise et la maine bancqueter.
(CNNA: 211/135)

Il semble ici que l'auteur ait placé le pronom devant le verbe infinitif pour marquer clairement l'action de "se déshabiller". S'il avait fait monter le pronom objet, l'accent aurait plutôt été mis sur le début du déshabillage alors que l'histoire insiste plutôt sur le fait que le personnage s'est déshabillé (cf. aussi Stéfanini 1962 pour une discussion de ce type de construction). Une autre raison est sans doute à l'origine de la présence du pronom objet devant l'infinitif. En ancien et en moyen français, le verbe commencer a un emploi réfléchi:

- (111) a. ilz se commencèrent à rire. (CNNA: 399/106)
b. et se commença à descendre et ung pou avaler. (CNNA: 275/79)

De plus, le pronom réfléchi peut ne pas être employé devant le verbe infinitif réfléchi:

- (112) Car venés avoec nous por herbergier. "Venez donc avec nous pour vous loger" (Aiol, 1475) (Ménard 1976:128)

À chaque fois que le verbe principal et le verbe infinitif sont tous deux réfléchis, il n'est pas possible de déterminer si le pronom réfléchi qui apparaît devant le verbe principal représente son complément ou celui de l'infinitif. Ainsi, en (113), le pronom se pourrait être interprété comme le complément du verbe se commencer ou celui du verbe se deviser qui a aussi un emploi réfléchi (114)¹⁵.

- (113) et se commencent a deviser de plusieurs choses. (CNNA: 320/43)
(114) tantdiz que les chevaliers se devoient, ... (CNNA: 75/80)

L'auteur a probablement aussi voulu éviter cette ambiguïté en (110) afin de montrer clairement que le pronom réfléchi renvoyait au verbe déshabiller plutôt qu'au verbe commencer.

4.5 Prendre à

Le verbe prendre à, "commencer à", permet la montée du clitique en ancien et en moyen français (115, 116). Des 17 occurrences relevées avec un pronom objet dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, 15 sont des cas de montée du clitique.

(115) Ancien français:

Danz Alexis la prist ad apeler. "Le seigneur Alexis commença à l'appeler" (La vie de Saint Alexis, 62-63) (Pearce 1985:126)

(116) Moyen français:

- a. lesuelles femmes la prindrent à reconfforter. (CNNV: 67/24)
- b. Et les femmes se veoient et cuidant de Symon que se fut le Cordellier, le prindrent à blasmer et à vituperer. (CNNV: 33/34)
- c. Et sa femme, faindant d'en estre courroucez, la print à tencer, disant ainsi: (CNNV: 93/54)

Il reste deux cas où le pronom est demeuré devant l'infinitif. L'une de ces occurrences est due aux restrictions sur la cooccurrence des clitiques:

(117) se prindrent à eulx remuer. (CNNV: 47/32)

Dans le deuxième cas, rien ne semble empêcher la montée du clitique, et il faut sans doute y voir un exemple de l'affaiblissement de la contrainte qui exclut le clitique de la position initiale:

- (118) Sa mère, toute enragée, forcenée et tant marrie qu'on ne pourroit plus, la voyant ainsi deshonorée, si prend a la tanser et tant d'injure luy va dire...
(CNNA: 69/37)

4.6. Venir à

Enfin, le verbe venir à, qui a le sens de "finir par", permet aussi la montée du clitique dans 4 des 7 cas relevés dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles:

- (119) a. il en venoient à parler. (CNNV: 43/58)
b. Et puis entre les aultres choses luy vint à demander ledit messire Jehan s'il avoit point estez confermez quand il estoit jeune...
(CNNV: 62/58)

Examinons les trois cas où le pronom objet ne monte pas. Le premier cas, provenant des Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, pourrait être dû à une erreur de graphie (120a). Sweetser note en bas de page une leçon qu'il a rejetée, la variante en (120b) où le pronom est monté devant le verbe principal.

- (120) a. et ne me sçay assez esbahir dont vous venez a y estre encores.
(CNNA: 187/179)
b. dont vous y venez à estre encores. (CNNA, p. 187, note 12)

Les deux autres occurrences de pronom devant l'infinitif mettent en jeu le pronom le. Dans le premier cas, le pourrait être un pronom référant à l'enfant à naître ou un article déterminant l'infinitif enfanter pris substantivement et signifiant l'accouchement (121). La deuxième interprétation est sans doute la plus plausible.

- (121) ...et luy faisoit accroire que sa fille auroit ung filz de lui qui seroit pape, et adonc, quant vint a l'enfanter, ce fut une fille. (CNNA: 4/109)

Le deuxième cas semble être un exemple où la montée du clitique le était possible mais ne s'est pas appliquée. La présence du clitique devant l'infinitif a peut-être été favorisée ici par l'expression quant ce vint à... signifiant "quant vint le moment de" qui est très souvent utilisée avec des infinitifs substantivés du type quant ce vint au partir:

- (122) et par cop de fortune le morceau friant qui estoit en celuy pastelz ainsi confis vint en la part de madame la nonnains, et luy fut donnez de la main de nostre chappelain que rien n'en savoit, dont, quant se vint à le sentir entre ses dentz, fut si tres marie,... (CNNV: 48/61)

4.7. Aimer mieux à

Nous avons déjà discuté du verbe aimer mieux dans son emploi non prépositionnel au chapitre III. En ancien français, dans son emploi prépositionnel, ce verbe permet la montée du clitique:

- (123) car moult les amoit à veoir pres de lui, "car il aimait beaucoup les voir près de lui" (Mort Artu 36, 89) (Pearce 1985:127)

Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, le seul cas où ce verbe est utilisé avec la préposition à permet la montée du clitique (124). Par contre, dans son emploi non prépositionnel, il permet les deux constructions, bien qu'il soit beaucoup plus employé dans la construction sans montée du clitique (125).

- (124) ains l'aymeroient mieulx à boire ou à gourmander. (CNNV: 52/85)
 (125) a. j'en aymerioie mieulx confesser trois aultres que toy. (CNNV: 13/37)
 b. j'ayme mieulx me bouter la pour une heure ou deux et estre sauvé. (CNNA: 510/87)

Si le verbe n'a pas d'emploi aspectuel, on s'attend à trouver des exemples comme (125b) avec un pronom devant l'infinitif. Par contre, si le verbe a un sens aspectuel, seule la montée du clitique devrait être permise. Le comportement de ce verbe nous échappe et il est possible que son utilisation avec *à* ait été associée avec un emploi aspectuel (d'où la montée du clitique) alors que son emploi non prépositionnel n'ait pas été associé avec un caractère aspectuel particulier (d'où la possibilité pour le pronom de monter ou de ne pas monter dans la proposition principale).

Les sections 4.2 à 4.7 montrent que les verbes qui permettent la montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles sont des verbes aspectuels, des expressions bien établies et le verbe aimer mieux à. La section suivante est consacrée à l'examen des conditions permettant la montée du clitique avec ces verbes.

4.8. Structure des compléments de verbes aspectuels

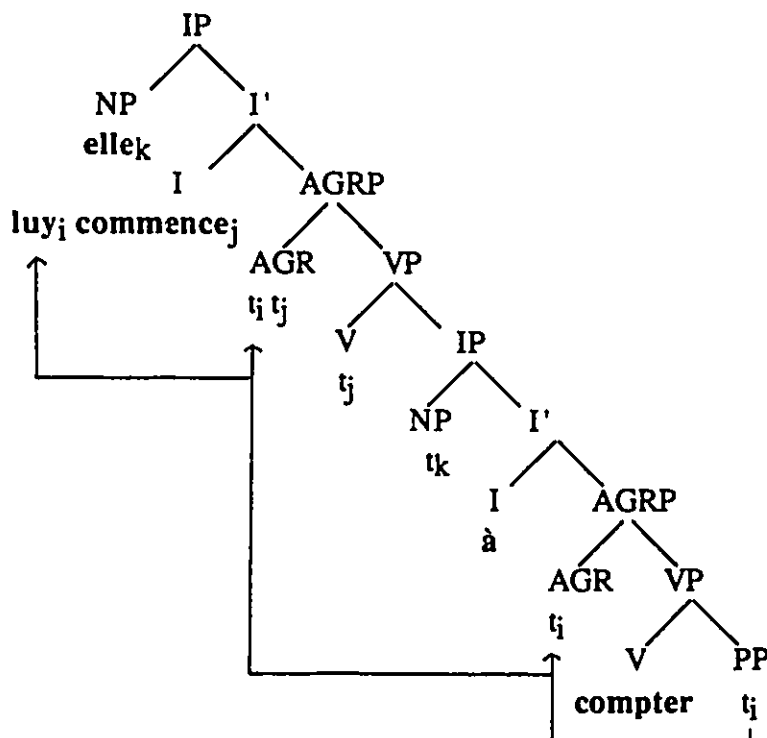
Dans la section précédente, nous avons montré que les verbes aspectuels, surtout s'ils sont employés avec *à*, favorisent nettement la montée du clitique. Toutefois, nous avons aussi vu dans la section 3 que ces verbes sont employés soit avec des prépositions agissant comme des complémenteurs soit avec des prépositions sélectionnées par le verbe principal. Ces prépositions bloquent généralement la montée du clitique, et l'on doit se demander pourquoi ces prépositions n'ont pas la même propriété lorsqu'elles sont utilisées avec des verbes aspectuels.

La plupart des verbes qui permettent la montée du clitique dans les compléments prépositionnels sont des verbes à montée du sujet. Le complément infinitif des verbes à montée du sujet est souvent considéré comme un complément de type IP afin de permettre au sujet d'être extrait de la proposition infinitive. Selon les définitions de L-marquage et de chaîne de coindexation que propose Chomsky (1986a:24, 75), IP est θ -gouverné par le verbe dans la construction à montée du sujet. Par conséquent, le verbe

L-marque IP, la tête INFL et la position spécifieur de IP. Cette coïndexation forme une chaîne étendue.

Je suggère que ces verbes permettent la montée du clitique parce que le noeud INFL de leur complément infinitif est coïndicé avec le noeud INFL de la proposition supérieure et forme une chaîne de coïndexation. Le clitique qui s'attache à INFL est alors compris comme un élément de cette chaîne et monte devant le verbe principal en passant par-dessus la position de la préposition:

(126) elle luy commence à compter et à dire comment... (CNNV: 35/54)



En (126), à l'instar de Rochette (1988a), je propose que la préposition à est insérée afin d'absorber le cas assigné à la proposition infinitive par le verbe commencer. Un verbe comme commencer peut assigner un cas à son complément nominal (ex.: commencer son travail), et il semble que les compléments de type IP ne peuvent pas recevoir de cas. La préposition à se comporte donc comme la particule to en anglais. Le

clitique objet monte dans la proposition principale sans passer par la position tête de IP; la trace du clitique objet sous AGR est gouvernée par antécédent car le noeud VP supérieur et le noeud IP ne constituent pas des barrières.

De plus, ces verbes n'admettent pas la pronominalisation de leur complément infinitif, que ce soit par le pronom *le* correspondant à un CP ou par *en* ou *y* correspondant à un PP. Il semble que les compléments infinitifs qui ne peuvent pas recevoir de cas ne peuvent pas être pronominalisés, sans doute parce que *à* et *de* ne sont pas alors des prépositions mais des éléments qui absorbent le cas.

Une autre approche possible serait de considérer le complément infinitif comme un VP. Deux solutions ont été envisagées dans cette approche. Premièrement, Pearce (1985) suggère que les verbes qui permettent la montée du clitique en ancien français sous-catégorisent un complément VP et que la préposition se trouve en position spécifieur de VP. La montée du clitique n'est alors pas bloquée par des contraintes de liage puisque la trace anaphorique du pronom objet est liée dans sa catégorie gouvernante constituée de la proposition principale et du complément infinitif VP.

Nous croyons que l'hypothèse d'un complément phrastique a certains avantages sur celle d'un complément VP. Comme nous l'avons déjà mentionné, notre hypothèse fait reposer le changement de position du pronom sur des propriétés générales de la grammaire comme le paramètre AGR [\pm pronominal] alors qu'une analyse dans l'esprit de Pearce (1985) doit proposer que de nombreux verbes, à un moment de l'histoire du français où se produisaient d'autres changements dans les infinitives, ont changé de sous-catégorisation, de VP à CP. Ce changement de sous-catégorisation n'a pourtant pas été accompagné d'un changement de sens du verbe ou d'un changement dans le type de complément sélectionné sémantiquement par le verbe. Il n'y a pas d'indication que la réalisation syntaxique du complément s-sélectionné ait changé. Enfin, une analyse qui propose un changement de sous-catégorisation doit considérer qu'un même verbe peut

avoir une double sous-catégorisation, à la même époque, puisque certains verbes acceptent les deux constructions, avec et sans montée du clitique.

Une deuxième solution dans l'approche où le complément infinitif est de type VP est celle de Rochette (1988a, b) qui propose qu'il n'y a pas eu de changement de sous-catégorisation, mais que le clitique objet a changé de noeud d'attachement, de INFL au verbe. Dans le chapitre III, nous avons proposé qu'il y a effectivement eu un changement de noeud d'attachement mais nous avons montré que ce changement n'est pas la cause de la présence du clitique objet devant l'infinitif en moyen français. Le comportement des verbes aspectuels sous-catégorisant un complément prépositionnel en de appuie notre hypothèse selon laquelle le complément est phrastique.

De façon générale, les verbes aspectuels employés avec un complément infinitif introduit par à favorisent fortement la montée du clitique. Par contre, plusieurs verbes aspectuels employés avec la préposition de, pour lesquels la montée du clitique était possible en ancien français, ne sont pas relevés avec la montée du clitique dans les textes étudiés. Si ces verbes sous-catégorisaient un complément infinitif de type VP, on devrait s'attendre à ce que le clitique objet, qui s'attache à INFL, soit obligé de monter devant le verbe principal, en ancien et en moyen français. Le comportement de verbes comme cesser de, craindre de, et penser de, qui acceptent la montée du clitique en ancien français mais ne se trouvent plus que dans la construction sans montée du clitique dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, nous montrent que tel n'est pas le cas:

- (127) a. Ancien français / cesser à / de
 tant le cessast Saül à pursiivre "tant Saül cessa de le poursuivre"
 (LR 106) (Wulff 1974, p. 65, cité par Pearce 1985:130)
- b. Moyen français / cesser de
 jamais ne cessa tant qu'elle vit son coup de luy dire qu'il...
 (CNNA: 358/38)

- (128) a. Ancien français / craindre à
 Tot le voir dire ne l'an ose por ce qu'il i crient avoir honte "il n'ose pas dire toute la vérité car il craint d'y avoir honte" (Guil. d'A.) (Pearce 1985:135)
- b. Moyen français / craindre à de
 et qui ne crainda de l'approcher. (CNNV: 30/32)
- (129) a. Ancien français / penser de
 Envers le roi vos pense d'empirier. "envers le roi il pense de vous abaisser" (Charroi de Nîmes, 708) (Pearce 1985:132)
- b. Moyen français / penser de
 Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres. (CNNA: 398/52)

En ancien français, le verbe désirer, employé avec à, permet la montée du clitique; par contre, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, ce verbe ne permet pas la montée du clitique lorsqu'il est employé avec une préposition:

- (130) a. Ancien français / désirer à
 car moult le desir a savoir. "car je désire beaucoup le savoir" (Artu, 74, 33) (Pearce 1985:127)
- b. Moyen français / désirer à de
- i. elle desiroit à le bien festoier. (CNNV: 16/33)
 - ii. ainsi desiroit il de le faire. (CNNA: 389/137)

Évidemment, il n'est pas possible d'exclure que l'absence de montée du clitique avec ces verbes soit due aux limites de notre corpus. Ainsi, le verbe finer de permet la montée du clitique en ancien français (131a). Je n'ai pas relevé d'occurrence de ce verbe avec un pronom objet de l'infinitif dans les textes étudiés, mais Marchello-Nizia (1979) donne l'exemple en (131b) provenant d'un texte du moyen français dans lequel ce verbe permet la montée du clitique¹⁶.

- (131) a. Ancien français:
- i. je n'i fin de pansier nuit et jor. "Je n'arrête pas d'y penser nuit et jour" (Bern. LHs 356, 3) (T-L., cité par Pearce 1985:131)
 - ii. ne l'i pensoie a trichier. "je ne pensais pas le tromper" (Cligès, 6594) (Tobler VII, 670, 15, cité par Morin et St-Amour 1977:129)
- b. Moyen français:
- Par mon serement, madame, fait elle, il ne me fine a journee de prier. "il n'arrête pas de me prier de la journée" (XV Joies de Mariage, p. 87) (Marchello-Nizia 1979:191)

Pearce (1985) fait cependant remarquer qu'en ancien français, des verbes comme cesser de et penser de acceptent les deux constructions, avec et sans montée du clitique. En fait, il semble que la montée du clitique soit permise mais pas obligatoire avec les verbes employés avec un complément infinitif introduit par de alors qu'elle est la norme avec les verbes aspectuels employés avec un complément infinitif introduit par à.

La montée du clitique peut avoir été plus ou moins bloquée avec de en partie parce que cette préposition est généralement utilisée avec des verbes qui ne permettent pas la montée du clitique. La préposition aurait joué un rôle indirect en associant les verbes aspectuels utilisés avec de à des verbes qui ne permettent pas la montée du clitique. Par contre, les verbes aspectuels employés avec à auraient continué à se comporter comme en ancien français. La préposition a donc joué un rôle dans le changement de placement du pronom objet, mais de façon indirecte. Quoiqu'il en soit, la présence du clitique devant l'infinitif avec les verbes aspectuels employés avec de est devenue possible beaucoup plus tôt que l'attachement local du clitique au verbe infinitif puisque déjà en ancien français, la montée du clitique n'est pas obligatoire. Une analyse avec un complément phrastique, au contraire d'une analyse avec un complément VP, permet de rendre compte de ces faits.

5. Mouvement du NP complément

Les verbes aspectuels se distinguent des autres verbes qui s'emploient avec un complément prépositionnel par le fait qu'ils admettent la montée du clitique mais aussi par le fait qu'ils permettent au NP complément du verbe infinitif d'apparaître entre le verbe principal et la préposition.

St-Amour (1983), Pearce (1985) et de Kok (1987b) observent que les verbes qui bloquent la montée du clitique bloquent aussi le mouvement du NP complément d'objet de l'infinitif hors de la proposition infinitive¹⁷. Ce mouvement est bloqué lorsque la préposition est un complémenteur (132) ou une préposition sélectionnée par le verbe principal (133).

- (132) a. cesser de:
De deu servir ne cesset. "il ne cesse de servir Dieu" (Alex. 17e) (T-L., cité par St-Amour 1983:279)
- b. douter de:
 Et n'estes vous femme qui honte devez cremir et douter de ce dire?
 "et êtes-vous femme qui devez craindre la honte et douter de dire cela?" (Cassidorus, 375) (de Kok 1987:84)
- c. faillir de:
 car ledit curé avoit failly de ce faire. (CNNV: 72/38)
- d. faillir à:
 lores faillons nos as poisons prendre. "alors nous manquons de prendre cette potion" (Sully, 143, 45) (de Kok 1987:84)
- (133) a. demeurer à:
 vous feriés bien se vous demouriés à ce poncel garder. "vous feriez bien si vous demeureriez à garder ce coquelicot" (Joinville, 100) (de Kok 1987:84)
- b. appartenir à:
 vos soiés ententif a celes choses qui apertienent a vos armes salver.
 "vous soyez attentif à ces choses qui traitent de sauver vos armes"
 (Sully, 146, 55) (de Kok 1987:84)

- c. se peiner de:
 Por quoi te paines de franc home jugier. "pourquoi te mets-tu en peine de juger un homme libre?" (Charroi de Nîmes, 737) (Pearce 1985:129)
- d. parler de:
 cil dedenz parlerent de plait faire. "là-dedans ils parlèrent de passer un accord" (Villehardouin, II, 202) (de Kok 1987:85)

La position du NP complément dans la proposition infinitive est semblable à celle du pronom à la forme forte:

- (134) a. j'ay deliberez de toy faire marchans. (CNNV: 28/50)
 b. Se seigneur, dit elle, proposa de soy lever de bon matin. (CNNV: 64/68)
 c. qui eust volentez de soy amender. (CNNV: 59/57)
 d. il fist semblant de soy courroucer. (CNNV: 98/202)
 e. j'ay grant besoing de moy confesser. (CNNV: 14/57)

Par contre, les verbes aspectuels permettent au NP complément de l'infinitif de se déplacer entre le verbe principal et la préposition mais contrairement à la montée du clitique, le déplacement du NP n'est pas obligatoire:

- (135) a. commencer:
 et commencent Lancelot a blasmer. "ils commencent à blâmer Lancelot" (Mort Artu, 118, 56) (Pearce 1985:130)
- b. encommencer:
 la pucele (...) qui moult fort encommença son duel a faire. "la pucelle (...) qui commença très fort à sentir de la tristesse" (Cassidorus, 398) (de Kok 1987:80)
- c. savoir:
 et n'en sot on nouvele a dire. "et on ne sut en dire des nouvelles" (Cassidorus, 229) (de Kok 1987:82)

Au chapitre III, le déplacement du complément a été analysé comme un mouvement d'adjonction. Dans les phrases en (132-134), l'adjonction à VP, à IP puis à CP devrait en principe être possible. Chomsky (1986a:6) propose cependant que l'adjonction est limitée à des catégories maximales qui ne sont pas des arguments; cette hypothèse peut rendre compte de l'impossibilité d'adjoindre le complément à CP qui est un argument du verbe principal. Le problème n'est pas pour autant résolu car le complément pourrait se déplacer en position spécifieur de CP. Cette position ne semble pas être accessible au mouvement du NP; de façon générale, l'extraction d'un NP non WH par-dessus un complémenteur ne semble pas être permise en français (Kayne 1984a).

Je fais l'hypothèse que, dans le cas des verbes aspectuels qui sous-catégorisent un complément IP, le NP objet n'est pas extrait de la proposition infinitive mais est plutôt déplacé en position spécifieur de IP. Ce mouvement rend compte de l'ordre NP objet- à- Verbe infinitif que l'on trouve en (135) puisque la préposition se trouve dans la tête de IP. Cette hypothèse suggère que le sujet d'un verbe à montée du sujet comme commencer, dont le complément infinitif est de type IP, peut se déplacer de la position spécifieur de VP, sa position de base, à la position spécifieur de IP, sans passer par la position spécifieur de IP enchâssé.

6. Position du pronom objet

Dans les sections précédentes, l'examen des faits a montré que les verbes aspectuels permettent la montée du clitique alors que les autres verbes employés avec un complément prépositionnel bloquent la montée du clitique. Dans cette section, nous examinerons premièrement les conditions qui permettent au pronom objet d'apparaître à la forme faible devant l'infinitif puis nous analyserons le lieu d'attachement du pronom.

6.1. Pronom faible devant l'infinitif

En ancien français, le pronom objet qui ne peut pas monter devant le verbe principal apparaît à la forme forte devant l'infinitif:

- (136) a. E si te peines de moi molt empirier. "et alors essaies-tu de me dénigrer?" (Ch. Nîmes, 739) (Pearce 1985:125)
- b. Mes li archiers qui mout s'esforce / de moi grever et mout se poine. "mais l'archer qui s'efforce très fort de me blesser et essaie beaucoup" (Guill. Lorris, 1760) (Pearce 1985:136)

Au chapitre III, nous avons fait l'hypothèse qu'une contrainte exclut le pronom faible de la position initiale. Nous avons alors défini la position initiale comme étant la position initiale d'une projection maximale. Dans les compléments prépositionnels, les prépositions à et de se trouvent en dehors de la projection maximale sous laquelle se trouve le clitique (IP) et ne peuvent pas compter comme l'élément initial. Le pronom faible ne peut donc pas apparaître immédiatement après la préposition en ancien français bien qu'on le trouve derrière l'infinitif:

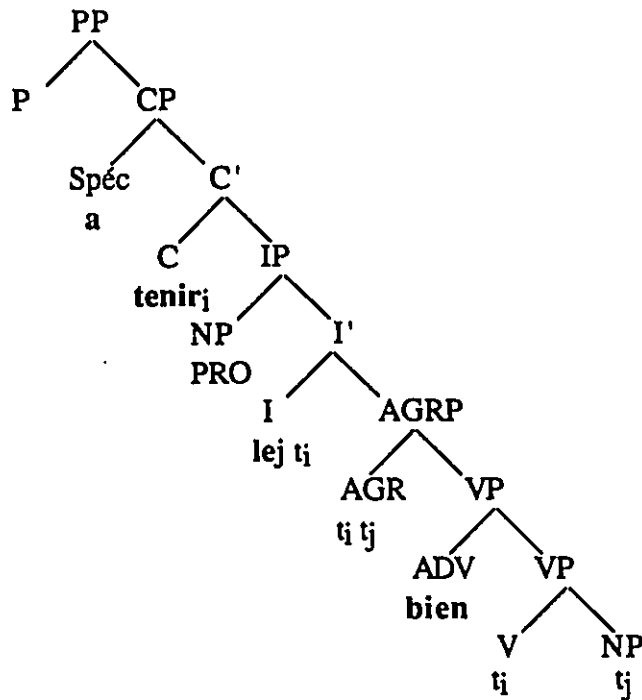
- (137) a. Lors a si grant faim d'aler j qu'il ne li sovient. (Queste, 255, 31-2) (Foulet 1982:298)
- b. Et puis que vos avez talent de savoir en la verité. (Queste, 67, 22-3) (Foulet 1982:298)
- c. Car molt desir a fere li compaignie. (Queste, 81, 11-2) (Foulet 1982:132)
- d. Di li que tot ait bien trové a sauver soi du soirement. (Le Roman de Tristan 3340-1) (Foulet 1982:133)
- e. Dame, fet il, tant m'avrez dit que ja mes n'avrai talent de combatre moi a lui. (Queste, 79, 4-5) (Foulet 1982:133)

Le pronom objet apparaît encore derrière l'infinitif de façon sporadique en moyen français. Selon Martin et Wilmet (1980:158) et Marchello-Nizia (1979:196), entre autres, la possibilité de placer le pronom après le verbe infinitif a disparu à l'époque du moyen français. De Kok (1985:325) en relève quelques rares exemples qu'elle considère être des archaïsmes (138a), et Keith (1968) en a aussi trouvé dans un texte en prose du XIV^e siècle, Voie de Paradis (138b).

- (138) a. et n'ay espasse ne force d'assez blasmer toy. (Artois 99, 29) (de Kok 1985:325)
- b. ...celui souffiroit a tenir le bien et a mener le droit en enfer. (Voie de Paradis, 431) (Keith 1968:584)

Nous avons fait l'hypothèse que dans les cas où le pronom est postverbal, le verbe infinitif est déplacé de tête à tête dans AGR, puis dans INFL puis dans C. À ma connaissance, tous les exemples de compléments prépositionnels où le pronom objet apparaît derrière l'infinitif se trouvent dans des structures où la préposition est sélectionnée par le verbe principal. L'hypothèse d'un déplacement du verbe dans la tête de CP peut donc être maintenue puisque cette position reste libre. S'il s'avérait que des exemples existent aussi avec des prépositions-complémenteurs, ces derniers pourraient être analysés comme des cas de mouvement du verbe infinitif en adjonction à T. La phrase (138b) a la structure suivante:

(139) celui souffiroit a tenir le bien.



La raison de la disparition de ces structures n'est pas claire et il faut sans doute y voir en partie une influence des constructions infinitives concurrentes car à l'époque où ces constructions se font plus rares, le pronom faible commence à devenir de plus en plus fréquent devant l'infinitif.

En moyen français, les pronoms, qui devaient apparaître à la forme forte devant le verbe infinitif en ancien français, commencent à apparaître à la forme faible:

- (140) a. ilz n'eurent loisir de se lever. (CNNV: 41/62)
 b. Elle n'avoit cause de se douloir de luy en ce cas. (CNNA: 471/44)
 c. qu'il ne demourra gueres a t'enferrer. (CNNA: 456/58)
 d. je vous prie qu'il vous plaise à m'escouster. (CNNV: 13/29)

Marchello-Nizia (1979:196) note que "à partir du dernier quart du XIV^e siècle, les formes II [formes faibles] commencent à supplanter les formes III [formes fortes]

lorsque le pronom est rattaché à un infinitif prépositionnel; mais tout au long du XV^e siècle subsisteront (en s'amenuisant) quelques îlots de résistance: surtout le réfléchi de 3^e personne, et dans une moindre mesure les pronoms personnels des première et deuxième personnes." Martin et Wilmet (1980) constatent que le nouvel usage s'impose devant en et y (ex.: s'y, s'en).

J'ai examiné l'emploi des formes fortes et faibles des pronoms objets devant le verbe infinitif dans les compléments infinitifs (compléments infinitifs non prépositionnels, prépositionnels, WH) dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles. Les résultats, présentés en (141), montrent qu'il existe une variation importante entre l'emploi de la forme forte et de la forme faible des pronoms me / moi, te / toi, se / soi selon la construction infinitive.

(141) Tableau X: Emploi de la forme forte et de la forme faible du pronom objet devant l'infinitif selon les constructions infinitives (Ø, à, de, WH)

	<u>Forme forte</u>			<u>Forme faible</u>		
	<u>moi</u>	<u>toi</u>	<u>soi</u>	<u>me</u>	<u>te</u>	<u>se</u>
Ø	1	0	1	6	0	15
À	1	0	7	3	1	1
DE	17	2	40	11	3	43
WH	0	0	0	0	0	4
V. causatifs et de perception	0	1	0	0	0	8
Total	19	3	48	20	4	71

Le tableau X montre que le pronom est toujours à la forme faible dans les constructions WH (100% (4/4)). Il a fortement tendance à être à la forme faible lorsque

le complément infinitif n'est pas introduit par une préposition, c'est-à-dire dans les constructions infinitives étudiées au chapitre III (91% (21/23)), et dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception (89% (8/9)). On s'attend à ce type de résultats puisque dans ces constructions, le clitique objet a la possibilité de monter devant le verbe principal. D'ailleurs, dans ces deux derniers contextes, les trois cas où le pronom est à la forme forte devant l'infinitif sont dûs soit aux contraintes sur la cooccurrence des clitiqes (142a, b) soit à l'emploi d'un verbe qui n'admet pas la montée du clitique et dont la préposition a été effacée (142c).

- (142) a. et soubz cest umbre s'en allast quelque part soy rendre en ung bon hostel. (CNNA: 165/73)
- b. qui devers toy m'envoye toy annuncer et commender... (CNNA: 98/40)
- c. puis que vostre plaisir a esté moy elire pour vostre. (CNNA: 575/650)

Dans les constructions prépositionnelles, la forme forte du pronom est utilisée un peu plus souvent que la forme faible. Dans les compléments introduits par à, 38% (5/13) des occurrences de pronoms objets devant l'infinitif sont à la forme faible et dans les compléments introduits par de, la proportion de pronoms faibles est de 49% (57/116). Nous ne croyons pas que le changement s'est fait moins rapidement dans les constructions prépositionnelles que dans les constructions non prépositionnelles. La différence entre les deux types de compléments infinitifs est plutôt attribuable au fait que le pronom objet monte rarement dans les constructions non prépositionnelles. Dans le cas des compléments non prépositionnels, les locuteurs ont le choix d'utiliser la forme faible devant le verbe principal ou devant l'infinitif. De plus, le tableau X ne présente que les pronoms qui ont encore en moyen français des formes différentes pour la forme faible et la forme forte. Ce tableau ne tient donc pas compte des formes faibles non

réfléchies de la troisième personne qui sont fréquentes devant l'infinitif (le, la, les, lui et leur).

En moyen français, l'utilisation de la forme faible plutôt que de la forme forte du pronom objet devant l'infinitif est un changement important. Comme au chapitre III, nous formulons l'hypothèse que la présence du pronom faible devant l'infinitif est due à l'affaiblissement de la contrainte sur la position des pronoms en position initiale. Dans la section qui suit, nous examinons le lieu d'attachement du pronom objet.

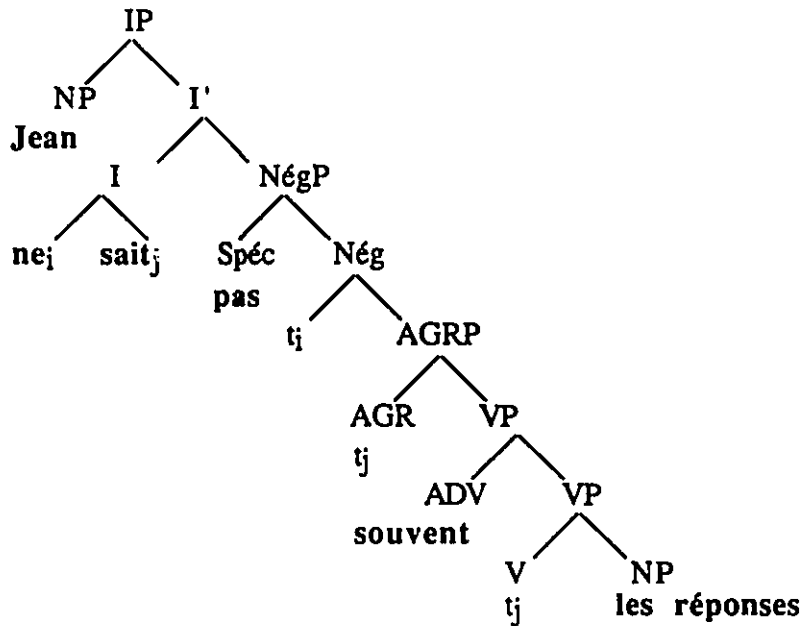
6.2. Attachement du clitique objet à INFL en moyen français

Dans le chapitre III, nous avons proposé que le clitique objet s'attache à INFL de la proposition principale lorsqu'il y a montée du clitique. La position des clitiques objets, des particules négatives et des adverbes par rapport au verbe à temps fini nous a conduit à cette conclusion. Si on suppose que des adverbes comme souvent, rarement et à peine occupent une position préverbale dans le syntagme verbal, l'ordre Verbe-Adverbe est dérivé par un mouvement du verbe dans INFL [+ temps] (143). De plus, le clitique de négation ne, comme tout clitique, doit se déplacer sous INFL (144) (cf. Pollock 1989, voir aussi Chomsky 1988 pour une approche différente).

- (143) a. * Jean souvent embrasse Marie. (Pollock 1989:367)
 b. Jean embrasse souvent Marie. (Pollock 1989:367)
- (144) a. Jean ne sait pas les réponses.
 b. * Jean ne pas sait les réponses.

La phrase (145) a la structure suivante:

(145) Jean ne sait pas souvent les réponses.

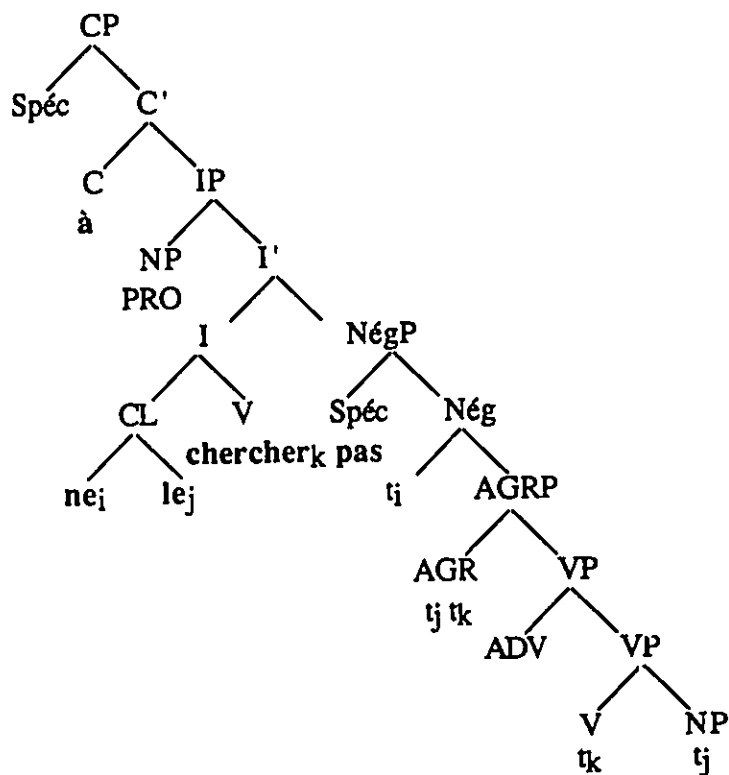


Différentes raisons nous portent à croire que le pronom faible s'attache à INFL dans les propositions infinitives. Premièrement, selon de Kok (1985), au moins jusqu'au XVII^e siècle, le verbe infinitif pouvait être intercalé entre le pronom et l'adverbe de négation:

- (146) a. pour ce, mes chieres filles, est-il bon de ne se haster point (...)
(Tour Landry, p.102) (de Kok 1985:335)
- b. car elle (...) commença à ne le chercher pas. (Hept., 65) (de Kok 1985:335)
- c. on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas. (La Rochefoucauld) (Wagner et Pinchon 1962:388)

Si on suppose que la structure des infinitives est parallèle à celle des propositions à temps fini proposée en (145), la position de la négation dans les exemples en (146) laisse supposer que le verbe infinitif monte dans INFL où s'attachent les clitiques objets et les clitiques de la négation:

(147) car elle (...) commença à ne le chercher pas.



Ce mouvement du verbe infinitif n'est pas obligatoire en moyen français mais semble caractériser les langues permettant l'expression nulle du sujet. Pollock (1989:412), s'inspirant de remarques de Kayne, propose que le verbe infinitif peut se déplacer dans INFL (un noeud qu'il nomme Temps) en italien:

(148) per non mangiare più / niente / mica. "pour ne pas / rien / du tout manger"
(Pollock 1989:412)

En fait, en italien, le mouvement du verbe infinitif dans INFL semble obligatoire (149a) bien que, comme le fait remarquer Pollock, la présence d'adverbes devant l'infinitif suggère plutôt que ce mouvement est optionnel (149b).

- (149) a. per non più / niente / mica mangiare. "pour ne pas / rien / du tout manger" (Pollock 1989:412)
 b. una proposta da ben considerare. "une proposition à bien considérer" (Pollock 1989:412)

Les faits du moyen français ont tendance à montrer que la montée du verbe infinitif dans INFL n'est pas obligatoire. En fait, je n'ai relevé aucun exemple comme (146) dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles pour les constructions infinitives que j'ai étudiées.

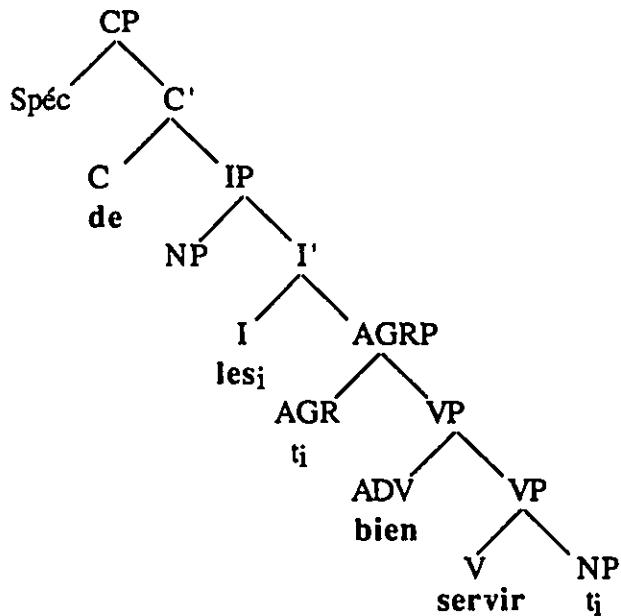
Dans de nombreux cas, le pronom à la forme faible est détaché du verbe infinitif et s'en trouve séparé par des adverbes et des particules négatives. Pour l'étude de cette question, j'ai relevé systématiquement tous les éléments qui apparaissent entre le clitique objet et le verbe infinitif dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles. Ces éléments sont présentés en (150) et les phrases en (151, 152, 153) sont des exemples d'emploi d'un élément entre le clitique objet et l'infinitif.

- (150) a. Adverbes:
 ainsi, bien, continuellement, guères, illecques, jamais plus rien, mieux, oncques, plus, rien, souvent, tant, tresbien.
 b. Particules négatives:
 non, non point, point
 c. Complément d'objet:
 aultre chose
- (151) Adverbes:
 a. vous avez tort de nous ainsi reveiller. (CNNA: 212/169)
 b. elle desiroit à le bien festoier. (CNNV: 16/33)
 c. Il luy convint prendre le lict et y continuellement demourer. (CNNA: 578/726)
 d. et sans plus y gueres penser va besoigner a sa cuisine. (CNNA: 117/61)
 e. pour le illecques enterrer. (CNNV: 76/11)
 f. et proposerent de ne luy jamais plus rien donner. (CNNV: 33/42)

- g. Et en lyant qu'il faisoit et qu'il frappoit du pied dessus le fagot pour le mieulx estraindre... (CNNV: 77/32)
 - h. sans la oncques approcher de plus pres... (CNNV: 89/18)
 - i. se seroit folie de s'en plus enquerre. (CNNV: 84/60)
 - j. Mesmement desfendit aux gens de ne leur rien donner. (CNNV: 37/20)
 - k. Promist aussi, s'il ne retournoit de bref, de luy souvent escripre. (CNNA: 344/31)
 - l. il n'est pas de raison de vous tant travailler pour nous. (CNNV: 43/80)
 - m. Et tout cecy disoit il en soy moquant du povvre savetier pour le tres bien faire battre,...(CNNV: 57/37)
- (152) Particules négatives:
- a. ..., faisoient semblant de le non croire. (CNNA: 263/61)
 - b. c'est si grant péché que de le non point paier. (CNNA: 218/108)
 - c. et ainsi aurez excuse de n'en point donner. (CNNV: 52/93)
- (153) Complément d'objet:
- sans luy aultre chose dire. (CNNA: 529/97)

Je fais l'hypothèse qu'en (151-153), le clitique objet est attaché à INFL et le verbe infinitif ne se déplace pas hors de VP. La phrase (154) a la structure suivante:

(154) Neanmoins, deliberait de les bien servir. (CNNV: 26/32)



Nous avons vu jusqu'ici que le verbe infinitif peut se déplacer dans INFL ou demeurer dans VP. En principe, le verbe infinitif devrait aussi pouvoir se déplacer dans le noeud AGR. Les exemples qui permettent de déterminer si le verbe infinitif s'est déplacé dans INFL ou dans AGR sont particulièrement difficiles à trouver. Dans des phrases comme (155), les deux interprétations sont possibles puisque tout mouvement du verbe hors de VP place l'adverbe en position postverbale. Plusieurs exemples en (151) pourraient aussi recevoir cette double interprétation.

- (155) a. le devantdit curé le venoit visiter souvent. (CNNV: 63/39)
 b. ...estoit coutumiers de passer souvent devant son huys pour la veoir. (CNNA: 559/158)

Pour pouvoir déterminer la position du verbe infinitif, il faut que l'infinitif soit utilisé avec un adverbe et une particule négative. L'exemple en (156) suggère que le mouvement du verbe dans AGR, une position intermédiaire entre INFL et VP, est

possible en moyen français. Le clitique objet apparaît séparé du verbe infinitif déplacé dans AGR car il s'attache à INFL.

(156) ...mais de le non faire encore. (CNNA: 170/230)

Je propose que le déplacement du verbe infinitif ou du clitique dans INFL devienne impossible en français lorsque AGR n'est plus marqué pour le trait [+ pronominal]. Le noeud AGR perd alors la possibilité de L-marquer le noeud VP. Le noeud AGR permet le déplacement du verbe infinitif dans AGR mais bloque son mouvement dans INFL. Je fais l'hypothèse que AGRP peut devenir une barrière par héritage lorsqu'elle ne L-marque pas VP.

Selon de Kok (1985:335), l'intercalation de particules négatives entre le pronom et le verbe infinitif est permise jusqu'au XVIII^e siècle. Cela suggère que le mouvement du clitique seul devient de plus en plus rare et qu'il tend à s'attacher au verbe infinitif au moins dès le XVIII^e siècle. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles Nouvelles, on trouve des exemples qui pourraient être interprétés comme des cas d'attachement du clitique objet au verbe infinitif:

- (157) a. desirant de encor plus en manger. (CNNV: 3/04)
 b. pourpensa de une fois s'en venger. (CNNV: 30/49)
 c. en admonnestant les hommes de non jamais plus se confesser de telle chose à leurs femmes. (CNNV: 72/84)
 d. il fist desfence à ce maistre Allement de non plus se trouver en la taverne. (CNNV: 91/34)
 e. promist de ainsi le faire. (CNNV: 82/80)
 f. pour jouir du plaisir de te mieulx insulter. (Sade, La Vérité, 1787 dans Raymond Jean, Un portrait de Sade, pp. 50-51)

Notons que selon l'hypothèse proposée, le clitique objet est analysé comme attaché au verbe infinitif parce que les adverbes du syntagme verbal ne sont pas considérés pouvoir se déplacer (cf. Travis 1988 pour une analyse différente)¹⁸.

En conclusion, nous avons montré que le clitique en moyen français s'attache à INFL de la proposition infinitive. Le verbe infinitif peut se déplacer dans INFL, dans AGR ou demeurer dans VP en moyen français. La différence entre le français moderne et le moyen français en ce qui concerne l'attachement du clitique est qu'alors que le clitique en (158a) est attaché au verbe infinitif en français moderne, il est attaché à INFL en moyen français (158b), de sorte qu'il apparaît séparé du verbe infinitif.

- (158) a. Français moderne:
Jean promet de ne pas le voir souvent.
- b. Moyen français:
...mais de le non faire encore. (CNNA: 170/230)

Le mouvement du verbe et du clitique dans INFL commence à être contraint vers la période classique et cette restriction est attribuable à la perte du trait [+ pronominal] de AGR qui ne permet plus à ce noeud de L-marquer VP. Le clitique commence alors à s'attacher au verbe infinitif.

En français moderne, selon Pollock (1989), le verbe infinitif peut se déplacer dans le noeud AGR qui n'est pas [+ pronominal] mais qui est néanmoins assez "riche" pour permettre l'extraction du verbe infinitif hors de VP (159).

- (159) À peine parler l'italien après cinq ans d'études dénote un manque de don pour les langues. (Pollock 1989:377)

Seuls les auxiliaires, et à la rigueur des verbes modaux comme pouvoir, peuvent encore se déplacer dans INFL de la proposition infinitive en français moderne (160 vs 161).

- (160) a. Jean promet de ne pas regarder la télévision.
 b. * Jean promet de ne regarder pas la télévision.
- (161) a. Jean promet de ne pas être lâche.
 b. Jean promet de n'être pas lâche.
 c. Je pensais ne pas pouvoir dormir dans cette chambre. (Pollock 1989:389)
 d. ? Je pensais ne pouvoir pas dormir dans cette chambre. (Pollock 1989:389)

Pollock suggère que ces verbes peuvent se déplacer dans INFL car, même si INFL [- temps] est une barrière pour l'assignation du rôle-thêta, cette contrainte ne s'applique pas à ces verbes puisqu'ils n'assignent pas de rôle-thêta.

6.3. Enclise ou proclise du pronom objet

Dans la section précédente, nous avons formulé l'hypothèse qu'il y a eu un changement dans le noeud d'attachement du clitique objet. En ancien et en moyen français, le clitique s'attache à INFL [+ temps] alors qu'il s'attache au verbe en français moderne. Pearce (1985) propose aussi que le clitique a changé de position d'attachement entre l'ancien français et le français moderne, de INFL au verbe, et elle relie ce changement à une nouvelle direction d'attachement du clitique, de la gauche comme pronom enclitique, à la droite comme pronom proclitique.

On sait qu'au début de l'époque de l'ancien français, les pronoms à la forme faible le et les pouvaient s'attacher à un monosyllabe accentué, soit un pronom soit un adverbe, se trouvant à leur gauche (162). Ce phénomène est connu sous le nom d'enclise.

- (162) a. et se il le voloit faire, preïssent le; et s'il nel voloit faire, desfiassent le de par als... "...et s'il ne voulait pas le faire..." (Vill., II, 10) (de Kok 1985:87)
- b. Mais, par Diu le fil Marie, / longement n'i serai mie, / se jel puis fare. "...si je peux le faire" (Aucassin, v. 23-5) (Foulet 1982:158)

Partant de l'idée que les pronoms objets peuvent être enclitiques en ancien français, Pearce (1985, 1989) propose que les pronoms objets sont des pronoms enclitiques de INFL [+ temps] en ancien français. Elle adopte l'hypothèse selon laquelle l'ordre respectif des pronoms (accusatif-datif ou datif-accusatif) reflète la direction de l'attachement du clitique, à gauche (enclitique) ou à droite (proclitique) (cf. aussi Wanner 1981 et Galambos 1985).

Cette hypothèse se fonde sur l'idée que l'ordre dans lequel les pronoms sont attachés à un noeud-hôte correspond à l'ordre dans lequel les arguments du verbe se trouvent dans le VP. Le complément d'objet direct se trouve près du verbe alors que le complément d'objet indirect occupe une position plus périphérique par rapport au verbe. L'ordre accusatif-datif (le me) indiquerait un attachement du clitique à un hôte à gauche alors que l'ordre datif-accusatif (me le) indiquerait un attachement du clitique à un hôte à droite. Selon Pearce, le pronom enclitique s'attache à INFL et le pronom proclitique s'attache au verbe:

- (163) a. [S INFL [+ temps] -le-me (Verbe) (Pearce 1985:159)
- b. me-le-Verbe (Pearce 1985:159)

Les séquences de pronoms sont constituées par les pronoms accusatifs de la troisième personne non réfléchie (le, la, les) et par les pronoms datifs de la première et deuxième personne (me, te, se, nous, vous). L'ordre des pronoms accusatifs non

réfléchis de la troisième personne et des pronoms datifs de la troisième personne n'a pas changé: le lui, se le¹⁹.

Dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles, les pronoms ont l'ordre moderne datif-accusatif dans 53% (25/47) des occurrences de pronoms devant le verbe. Dans le texte anonyme, les pronoms apparaissent dans cet ordre dans seulement 3% (2/76) des occurrences de pronoms (164).

(164) Tableau XI: Nombre d'occurrences de pronoms apparaissant dans l'ordre me le ou le me dans Les Cent Nouvelles Nouvelles.

	<u>Type le me</u>		<u>Type me le</u>	
	<u>CNNV</u>	<u>CNNA</u>	<u>CNNV</u>	<u>CNNA</u>
Devant verbe à temps fini	21	67	16	0
Devant verbe infinitif	1	3	3	1
Devant verbe impératif	0	4	6	1
Total	22	74	25	2

L'ordre moderne me le est attesté dès la seconde moitié du XIII^e siècle bien que l'ancien ordre le me n'est pas encore disparu au XVI^e siècle:

(165) Ordre me le:

- a. tout ainsi comme tu me l'as comptez. (CNNV: 8/70)
- b. Se tu ne nous la vens, nous te l'osterons par force. (CNNV: 98/202)
- c. et marchanderay a lui de me l'oster. (CNNA: 403/40)
- d. puis que ainsi est que force m'est de vous la baillier. (CNNV: 98/229)

(166) Ordre le me:

- a. je la te venderés une somme qui sera dicte. (CNNV: 91/48)

- b. Et par Dieu! dit il, tu le me fais acroire. (CNNV: 91/267)
- c. j'aye eu vouloir de le vous dire. (CNNA: 93/78)

Si l'hypothèse selon laquelle l'ordre des pronoms indique leur direction d'attachement est juste, les résultats trouvés dans les deux textes examinés montrent que le changement dans l'ordre des pronoms s'est produit très rapidement au tournant du XVI^e siècle. L'ordre ancien accusatif-datif est de loin le plus fréquent dans le texte anonyme qui a été écrit vers 1460 et qui témoigne d'un style plus travaillé et dès lors peut-être plus conservateur à certains égards. Dans le texte de Vigneulles, écrit à peine une cinquantaine d'années plus tard, l'ordre moderne datif-accusatif est légèrement plus fréquent que l'ordre ancien.

Analyser ces données comme le résultat d'un changement de direction d'attachement du clitique, comme le fait Pearce, nous paraît un peu hâtif. Premièrement, dans le texte de Vigneulles, comme dans le texte anonyme, le clitique objet apparaît fréquemment séparé du verbe infinitif par des adverbes et des particules négatives. L'ordre des pronoms, s'il va de pair avec la direction d'attachement du pronom, n'est pas lié au noeud d'attachement des pronoms. Deuxièmement, Pearce considère que ce changement de direction et donc de noeud d'attachement est à l'origine de la présence possible du clitique devant l'infinitif. Toutefois, dans le texte anonyme, l'ordre moderne me le, que Pearce associe à un attachement au verbe, est rarement employé alors que la montée du clitique y est légèrement plus fréquente que dans le texte de Vigneulles où l'ordre me le est beaucoup plus fréquent. Les deux phénomènes, montée du clitique et ordre relatif des pronoms clitics, paraissent donc bien être indépendants.

7. Conclusion

Dans les constructions infinitives prépositionnelles, les prépositions de et à peuvent être soit des complémenteurs soit des prépositions sélectionnées par le verbe infinitif. Dans les deux cas, la montée du clitique est généralement bloquée. Le petit nombre de verbes qui permettent la montée du clitique appartiennent pour l'essentiel à la classe des verbes aspectuels, et l'hypothèse d'un complément IP pour ces verbes a été proposée. La montée du clitique est attribuable au fait que le noeud INFL de la proposition infinitive est coïncidé avec le noeud INFL supérieur, ce qui oblige le clitique à monter devant le verbe principal. Le pronom à la forme faible commence à apparaître devant l'infinitif en moyen français. Cette possibilité n'est pas due à un changement de statut de la préposition mais à l'affaiblissement de la contrainte sur les pronoms faibles en position initiale. Enfin, j'ai proposé que le clitique objet devant l'infinitif s'attache au noeud INFL. La perte du trait [+ pronominal] de AGR entraîne un attachement plus local du pronom objet. L'attachement du clitique au verbe a été plus tardif que l'adoption de l'ordre datif-accusatif des pronoms.

Notes

1. Emplois avec expressions verbales avec de et sans montée du clitique; nombre d'occurrences:

avoir besoin de (1)
 avoir d'honneur de (1)
 avoir excuse de (1)
 avoir intention de (5)
 avoir le hardement de (1)
 avoir occasion de (1)
 avoir vouloir de (3)
 avoir coeur et courage de (1)
 avoir garde de (3)

avoir puissance de (2)
 avoir dépit de (1)
 avoir hâte de (1)
 avoir volonté de (12)
 avoir mémoire de (1)
 avoir pouvoir de (1)
 avoir crainte et peur de (1)
 avoir désir de (1)
 avoir la charge de (1)

avoir loisir de (6)
avoir l'avis de (1)
avoir tort de (3)

bailler regret de (1)
continuer la diligence et entente de (1)

donner l'entendement de (1)
donner matière et occasion de (1)
donner en charge et en pénitence de (1)
être content de (21)
être honteux de (2)
être accoutumé de (1)
être prêt de (2)
être d'accord de (1)
être privé de (1)
être semons de (1)
être surpris de (1)
être vaillant de (2)
être diligent et soigneux de (1)
être fort de (3)
être l'heure mise de (1)
être en aventure de (1)
être camus de (1)
être bête de (1)
être libéral de (1)
être trompé de (2)

faire bien de (2)
faire mieux de (1)
faire merveille de (1)
faire presse de (1)
faire défense de (1)
faire semblant de (14)
faire un compromis de (1)
faire mal de (2)

mettre en devoir de (1)

prendre coeur et hardement et vouloir de (1)
prendre hardement de (1)
prendre la peine de (3)
prendre crainte de (1)
prendre dévotion et volonté de (1)

tenir mine de (1)
trouver façon de (4)
trouver occasion (1)

avoir cause de (13)
avoir matière de (1)

bailler jour et heure de (1)
chercher les voies de (2)

donner licence de (1)
donner la charge de (1)

être digne de (3)
être tenu de (1)
être consentant de (1)
être rebelle et différent (2)
être coutumière de (1)
être délibéré et résolu de (1)
être déporté de (1)
être en désir de (1)
être empêché de (1)
être fol de (1)
être joyeux de (7)
être quitte de (1)
être le droit maître de (1)
être contraint de (4)
être conseillé de (1)
être puissant de (1)

faire conscience de (1)
faire manière de (6)
faire diligence de (2)
faire puissance de (1)
faire promesse de (2)
faire son devoir de (1)
faire peine de (1)

prendre la charge de (1)
prendre règle et coutume (1)
prendre dévotion de (1)
prendre volonté de (2)

trouver moyen de (1)
trouver manière de (6)

2. Emplois réfléchis avec de et sans montée du clitique; nombre d'occurrences:

s'aviser (2)	se faire fort de (3)
se garder de (6)	se parforcer de (2)
se repentir de (6)	se vanter de (5)
se travailler de (2)	s'attendre de (1)
s'excuser de (1)	se tenir heureux de (2)
s'abandonner de (1)	s'efforcer de (4)
s'enhardir de (1)	se tenir pour fol de (2)
se tenir pour rien de (1)	s'avancer de (2)
s'offrir de (1)	se dépêcher de (1)
se fier de (1)	

3. Emplois impersonnels avec de et sans montée du clitique; nombre d'occurrences:

advenir à NP de (1)	
appartenir de (2)	
challoir à NP de (1)	
être heure de (2)	être force de (17)
être en NP de (13)	être chose sûre de (1)
être chose impossible de (1)	être bon de (3)
être honte de (1)	être pitié de (1)
être fort de (1)	être la coutume de (1)
être en la puissance de (3)	être folie (4)
être raison (1)	être temps (2)
être un déduit (1)	être mal fait (2)
être requis de NP de (1)	être conseillé de (1)
être sa coutume (1)	être difficile (1)
être en puissance (1)	être en sa puissance (3)
être intention (1)	être métier (4)
être occasion (1)	
être la sente et vrai adresse (1)	
loir à NP de (1)	
suffire de (2)	
tarder à NP de (3)	

4. Des occurrences de montée du clitique ont été relevées avec les verbes désirer et plaire dans leur emploi non prépositionnel (cf. chapitre III).

5. Kayne (1984a) est pourtant conscient du problème que son analyse soulève pour des verbes comme menacer de et risquer de dans certains de leurs emplois, habituellement considérés à montée du sujet. Il conclut que ces verbes ne sont toutefois pas des verbes à montée parce que la trace du NP sujet déplacé ne pourrait pas être proprement gouvernée étant donné que, selon lui, de n'est pas un gouverneur propre.

Rochette (1988a) fait remarquer que cette analyse pose un problème pour la règle EN-AVANT de Ruwet (1972) qui s'applique aux verbes à montée, et qui s'applique aussi à un verbe comme menacer (1) (cf. aussi Rizzi (1982c) et Manzini 1982) pour une analyse de di en italien).

(1) Le chef menace d'en être impitoyable.

6. Il est possible que de soit ici une préposition sélectionnée par le verbe requérir car même si elle n'apparaît pas devant le complément nominal, la pronominalisation du complément infinitif avec en est possible (ex.: Je l'en requiers). De plus, on trouve souvent ce verbe en coordination avec prier qui, lui, sélectionne de (ex.: Je le prie de deux choses (CNNA: 77/142)).

7. Pearce (1985) fait remarquer que des exemples de montée du clitique sont relevés avec les verbes cesser, craindre, finir, jurer et penser. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, ces verbes n'acceptent pas la montée du clitique. Remarquons que ces verbes peuvent dénoter l'aspect; nous discuterons de la montée du clitique avec ces verbes dans la section 4.

8. Je n'ai pas trouvé d'exemples du verbe laisser à / de avec un complément nominal. Selon Moignet (1984:193), le verbe marque la fin de d'un événement. La phrase (1) pourrait se paraphraser par "il permit son meurtre pour gagner du blé". L'exemple avec de est plus clair et signifie "il ne cessa pas de leur demander audience" (2). Ce verbe ne semble pas sélectionner la préposition et, à défaut d'exemples avec un complément nominal, j'ai classé ce verbe comme prenant un complément nominal, sur la base des paraphrases des phrases (1) et (2).

(1) et laissa à le tuer pour gagner une somme de blé. (CNNA: 10/414)

(2) mais pourtant ne laissa pas de leur bailler tousjours audience. (CNNA: 236/280)

9. Le verbe ordonner s'emploie aussi avec de dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles même si aucune occurrence de pronoms objets de l'infinitif n'a été relevée avec ordonner de.

10. Le verbe penser peut être utilisé avec à ou de (1). La préposition de semble être préférée lorsque le verbe penser est employé de façon réfléchie (2).

- (1) a. et pensoient à demander penssion dessus. (CNNV: 98/291)
 b. or pensez de vous defendre. (CNNA 156/76)
- (2) a. si se pensa d'y envoyer... (CNNA: 354/78)
 b. je me suis pensés d'une chose. (CNNV: 91/44)

11. Je n'ai pas trouvé d'exemples d'emploi d'un complément nominal avec habandonner, induire et mouvoir. En français moderne, induire et mouvoir sélectionnent la préposition à (induire à la réussite/ mouvoir à ce voyage). Le verbe habandonner signifie "renoncer à" selon le lexique de l'édition de Sweetser des Cent Nouvelles Nouvelles. On peut supposer que ce verbe sélectionne la préposition à (renoncer à ce voyage).

12. L'emploi de n'avoir que faire à est ici un emploi impersonnel.

13. Nous avons également vu dans le chapitre III que l'hypothèse de Napoli doit être nuancée puisque la montée du clitique n'est pas restreinte aux verbes aspectuels dans les compléments infinitifs non prépositionnels.

14. Selon Pearce (1985), cette observation est plutôt une tendance.

15. Dans l'analyse que j'ai faite de ces exemples, j'ai considéré que le clitique est un objet du verbe infinitif si celui-ci s'emploie à la forme réfléchie. En (113), le pronom se est analysé comme un pronom objet de l'infinitif, monté devant le verbe principal, puisque la forme réfléchie existe pour deviser. Par contre, si le verbe infinitif est rarement ou jamais employé à la forme réfléchie, le pronom réfléchi est analysé comme un objet du verbe principal:

- (1) a. ils se prindrent à rire. (CNNA: 543/33)
 b. ilz se commencent à descendre. (CNNA: 275/79)

L'omission du pronom soulève également un problème avec des verbes comme menacer. En (2), il est difficile de déterminer si le pronom objet est monté devant le

verbe principal (ex.: il menace de la tuer --> il la menace de tuer) ou s'il a simplement été omis (ex.: il la menace de (la) tuer).

- (2) a. comment il la menace de tuer. (CNNA: 233/178)
 b. et ilz ne l'amoient gueres, mais le menassoient tousjours de pendre, s'ilz le pouvoient tenir. (CNNA: 449/27)

L'existence d'exemples comme (3) montrerait que le pronom est l'objet de l'infinitif.

- (3) il lui menace de tirer les cheveux.

En l'absence d'exemples de ce type dans le corpus, je considère que les exemples en (2) sont dûs à une règle d'effacement sous identité, principalement parce que le pronom objet monte très rarement devant le verbe principal lorsque la préposition est de.

Enfin, l'omission possible du pronom objet et du pronom sujet en ancien et en moyen français rend particulièrement ambiguës des phrases comme (4).

- (4) a. ... et requier que vistement vous veillez apprester et habiller et de cy partir. (CNNA: 122/79)
 b. c'est assavoir à quatre nataulx, vous devez confesser (à vostre curé) su mains à quelque...(CNNA: 223/271)
 c. en qui vous osassiez fier de luy deceler nostre cas? (CNNA: 248/61)
 d. si vous pry que vous en venez coucher emprès moy. (CNNA: 366/39)

Le pronom sujet vous pourrait avoir été omis et le pronom vous apparaissant devant le verbe serait un clitique objet de l'infinitif monté dans la proposition principale (ex.: (vous) vous veillez apprester). Toutefois, le pronom objet réfléchi vous de l'infinitif pourrait aussi avoir été omis et le pronom vous serait alors sujet du verbe (ex.: vous veillez (vous) apprester). Ce petit groupe de cas ambigus n'a pas été codé.

16. Napoli (1981) observe que le verbe correspondant en italien permet marginalement la montée du clitique (1).

- (1) La finirò de leggere (la lettera). "Je vais finir de la lire" (Napoli 1981:854)

17. De Kok (1987b:83) fait observer que de n'apparaît que dans la construction sans extraction de NP. L'exemple en (1) suggère qu'il s'agit plutôt d'une simple tendance.

- (1) Tu pour mes jours multiplier ne cesse les dex de prier. (Lyons.Ys., 2484)
(T-L., cité par Pearce 1985:131)

18. Une étude plus approfondie de la position des adverbes mettrait sans doute en évidence que certains adverbes se déplacent en moyen français (1).

- (1) a. car l'embuche n'estoit encor pas descouverte (CNNV: 95/29)
b. lequel alors n'estoit encor pas prebtre. (CNNV: 98/91)
c. car il n'avoit pas encor perdus la parolle. (CNNV: 81/305)

Une autre hypothèse pour rendre compte de la position des clitiques devant l'infinitif consisterait à les analyser, pour la période du moyen français, comme des éléments se déplaçant seuls, et pouvant s'attacher à différentes têtes, le verbe, AGR ou INFL.

19. L'ordre des pronoms en et y était en y en ancien français. Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, l'ordre en y est le plus fréquent; 64% (9/14) des occurrences ont cet ordre dans le texte anonyme et 88% (29/33) dans le texte de Vigneulles.

Chapitre V

Les constructions avec les verbes causatifs et de perception

1. Introduction

En ancien et en moyen français, la montée du clitique est généralement obligatoire dans les constructions dont le verbe principal est un verbe causatif ou un verbe de perception:

(1) Ancien français / Verbe causatif:

- a. et certes se il onques le pensa, force d'amours li fist fere. "Et certes, si jamais il le pensa, c'est l'amour qui le lui fit faire" (Artu 6, 26) (St-Amour 1983:339)
- b. lessiez li fere sa destinee. "Laissez-lui accomplir sa destinée" (Perlesv., 5520) (Veenstra, p. 120, cité par St-Amour 1983:339)

(2) Ancien français / Verbe de perception:

si est toz esbahiz de ce qu'il li voit si grant duel demener. "Il est très surpris de ce qu'il lui voit manifester une si grande douleur" (Queste 63, 11) (St-Amour 1983:339)

(3) Moyen français / Verbe causatif:

- a. et alors il la fist garder et en une chambre mener. (CNNA: 70/75)
- b. et puis je vous habandonneray, et les vous lairray seulle nourrir. (CNNA: 519/44)

(4) Moyen français / Verbe de perception:

- a. mesmement qu'elle l'oyoit priser et renommer pour le plus sage de toute la cité. (CNNA: 569/465)
- b. et d'un lieu où j'estoye. je vous y vy entrer. (CNNA: 229/76)

Contrairement aux autres constructions infinitives, ces constructions acceptent encore la montée du clitique en français moderne:

- (5) a. Pierre la lui fait boire.
 b. Pierre la lui laisse boire.
 c. Pierre en voit lire un à Jean.

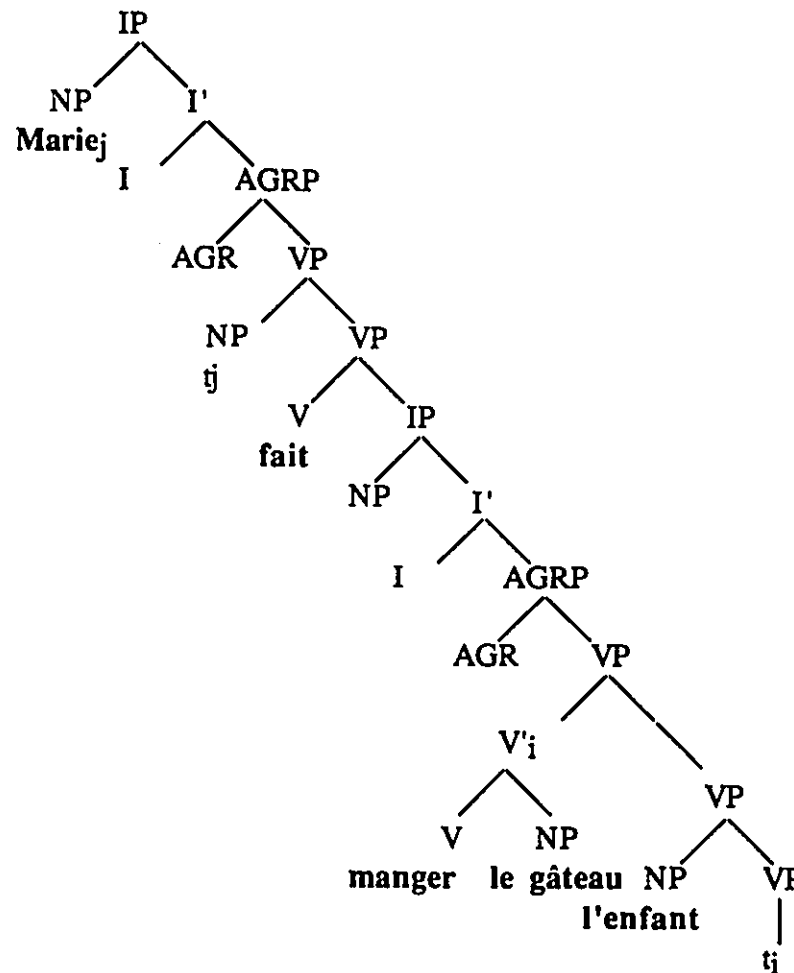
Ces constructions posent donc un problème à l'analyse défendue dans les chapitres 3 et 4, selon laquelle la montée du clitique dans les constructions infinitives dépend de la présence du trait [+ pronominal] du noeud AGR de la proposition infinitive, un complément phrastique. Ce trait donne à AGR un caractère lexical qui lui permet de L-marquer VP et de neutraliser ainsi son statut de barrière vis-à-vis l'extraction du pronom objet.

Si on admet que le trait [+ pronominal] est propre aux langues qui permettent l'expression nulle du sujet, le français moderne doit avoir un noeud AGR [- pronominal] puisqu'il n'admet pas ce phénomène. Toutefois, si la montée du clitique est conditionnelle à la présence du trait [+ pronominal], elle ne devrait pas être permise dans les causatives en français moderne si ces constructions ont un complément phrastique.

Avant d'aborder l'étude des constructions avec les verbes causatifs et de perception en moyen français, je ferai une présentation des faits en français moderne qui nous aidera à bien situer le problème. La deuxième partie de ce chapitre est donc consacrée à l'examen des constructions avec les verbes causatifs et de perception en français moderne. La section 2.1. présente un bref rappel des problèmes que soulèvent ces constructions. Dans la section 2.2., j'introduis la structure que j'adopte pour les constructions causatives où le sujet est postverbal et les arguments qui la motivent. Je propose entre autres qu'il existe une règle qui déplace le constituant V' et que, comme

l'ont aussi proposé Koopman et Sportiche (1988) pour d'autres structures, la position de base du sujet est en position spécifieur de VP:

(6) Marie fait manger le gâteau à l'enfant.



Dans la section 2.3., les principaux aspects de l'assignation du cas dans les causatives sont examinés. Dans la section 2.4., le placement des clitiques objets est analysé et nous verrons comment la structure en (6) rend compte de l'attachement des clitiques objets au verbe principal en français moderne et de celui, plus marginal, de en et y devant l'infinitif:

(7) Marie a fait en acheter un à Jean. (Rouveret et Vergnaud 1980:139)

Le verbe laisser et les verbes de perception s'emploient aussi dans une structure semblable à (6) mais dans laquelle le NP interprété comme le sujet de l'infinitif apparaît devant l'infinitif (8). Dans la section 2.5., je présente des arguments montrant que le NP devant l'infinitif est déplacé en position spécifieur de IP.

- (8) a. Pierre a laissé Marie lire la lettre.
 b. Pierre a vu Marie lire la lettre.

Dans la troisième partie de ce chapitre, les constructions avec les verbes causatifs et de perception en ancien et en moyen français sont étudiées. Nous verrons que les constructions comme (6) que l'on trouve en français moderne sont très employées en ancien et en moyen français. Toutefois, les constructions avec les verbes causatifs et de perception comme (8) du français moderne où le sujet de l'infinitif le précède sont rares en ancien français. Elles commencent à être de plus en plus employées avec laisser et les verbes de perception en moyen français:

- (9) Or nous lairrons ycy nostre mary sercher compaignie. (CNNA: 528/64)

Enfin, la dernière partie de ce chapitre est consacrée à une construction relativement fréquente en moyen français. Il s'agit de la construction dite "accusatif avec infinitif" qui est employée avec des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté et dans laquelle le NP sujet de l'infinitif se trouve devant l'infinitif:

- (10) Et affermerent cecy estre vray. (CNNV: 51/8)

Cette construction est peu utilisée en ancien français, devient de plus en plus fréquente en moyen français et disparaît à la fin du XVII^e siècle. De nombreux aspects de

cette construction demeurent encore mal expliqués et je tenterai d'en éclaircir quelques-uns.

2. Les constructions avec les verbes causatifs et de perception en français moderne

Dans cette section, je vais tout d'abord présenter les faits qui nous obligent à considérer séparément les verbes faire, laisser et les verbes de perception. Je vais ensuite proposer une analyse de la construction causative en faire, et de l'assignation du cas et du placement des clitiqes dans cette construction. Enfin, les constructions causatives avec laisser et les constructions avec les verbes de perception sont examinées.

2.1. Quelques différences entre les constructions avec les verbes faire, laisser et les verbes de perception

En français moderne, un ensemble de verbes est utilisé dans une construction, dite construction causative, et dans laquelle le NP sujet de l'infinitif est en position postverbale:

- (11) a. Pierre fait pleurer Marie.
 b. Pierre laisse pleurer Marie.
 c. Pierre voit pleurer Marie.
 d. Pierre entend pleurer Marie.
 e. Pierre écoute pleurer Marie.
 f. Pierre envoie jouer Marie.
 g. Il a mené paître les vaches. (Morin et St-Amour 1977:144)

Lorsque le verbe infinitif est intransitif, son sujet apparaît en position postverbale, sans être précédé d'une préposition, comme en (11). Lorsque le verbe infinitif est

transitif, le sujet de l'infinitif apparaît aussi en position postverbale mais est précédé de la préposition à. Alors que les deux verbes causatifs, faire et laisser, acceptent cette construction sans difficulté, les verbes de perception et les verbes envoyer et mener ne l'acceptent pas de façon aussi heureuse:

- (12) a. Pierre fait lire un livre à Marie.
 b. Pierre laisse lire un livre à Marie.
 c. Pierre voit lire un livre à Marie.
 d. * Pierre entend jouer du violon à Marie.
 e. * Pierre écoute traverser le couloir à Marie.
 f. * Il lui a regardé traverser la rue. (Morin et St-Amour 1977:144)
 g. ? Pierre envoie chercher cet article à Marie.
 h. * Pierre a mené paître l'herbe fraîche des montagnes aux vaches.
 (adapté de Morin et St-Amour 1977:144)

Les verbes de perception et les verbes envoyer et mener apparaissent plutôt dans la construction où le sujet se trouve devant l'infinitif:

- (13) a. Pierre voit Marie lire un livre.
 b. Pierre entend Marie jouer du violon.
 c. Pierre écoute Marie traverser le couloir.
 d. Pierre regarde Marie traverser la rue.
 e. Pierre envoie Marie chercher cet article.
 f. Pierre mène les vaches paître l'herbe fraîche des montagnes.

Le verbe causatif laisser apparaît aussi dans la construction illustrée en (13) alors que le verbe faire y est beaucoup moins employé et, pour certains locuteurs, est même purement et simplement exclu de cette construction:

- (14) Pierre laisse Marie lire ce livre.

- (15) a. Rien de plus difficile que de faire le public revenir d'un premier jugement hâtif. (Gide) (Harmer 1979:219)
- b. On pourrait voir ici une articulation assez proche de celle qui a fait Chomsky installer sa doctrine sur les répertoires distributionnels de Harris et de ses élèves. (Chevalier) (Harmer 1979:220)
- c. ...ce qui fit tout le monde croire que j'y avais été. (Vialar, Ligne de vie, p. 70) (Grevisse 1980:1319)

Le pronom objet se comporte différemment dans les deux constructions, celle où le sujet précède l'infinitif et celle où il le suit. Dans la construction où le sujet nominal se trouve à droite de l'infinitif, le pronom objet doit monter devant le verbe principal. Le sujet d'un verbe transitif, par exemple manger, s'il est cliticisé, est datif (lui):

- (16) a. Jean laisse manger la tarte à Pierre.
- b. Jean la laisse manger à Pierre.
- c. Jean la lui laisse manger.
- d. * Jean laisse la manger à Pierre.
- e. * Jean lui laisse la manger.

Dans la construction où le sujet nominal apparaît devant l'infinitif, le pronom objet ne monte pas devant le verbe principal. Lorsque l'infinitif est un verbe transitif, le pronom sujet est accusatif (le):

- (17) a. Jean laisse Pierre manger la tarte.
- b. Jean laisse Pierre la manger.
- c. Jean le laisse la manger.
- d. * Jean la laisse Pierre manger.
- e. * Jean le la laisse manger.

Trois types de verbes doivent donc être distingués. Premièrement, le verbe faire admet presque uniquement la construction causative où le NP sujet apparaît en position

postverbale. Deuxièmement, le verbe laisser apparaît dans les deux constructions, celle où le NP sujet est préverbal et celle où il est postverbal. Enfin, les verbes de perception et des verbes comme envoyer et mener apparaissent principalement dans la construction où le sujet est préverbal. Les constructions causatives avec un sujet postverbal sont examinées en premier en se fondant sur le comportement du verbe faire qui a la particularité d'admettre presque uniquement cette construction. L'assignation de cas et le placement des pronoms objets dans cette construction sont ensuite étudiés. Enfin, je montre que dans les phrases avec laisser et les verbes de perception où le sujet est préverbal, la structure est identique à celle employée avec faire, à la différence que le sujet est déplacé de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP.

2.2. Structure des causatives en faire

Les constructions causatives en faire ont fait l'objet de nombreuses études dans le cadre génératif, notamment Kayne (1977), Radford (1977), Hendrick (1978), Morin (1978), Rouveret et Vergnaud (1980), Quicoli (1980, 1981), Herschensohn (1981), Burzio (1981, 1986), Zubizarreta (1982, 1985), Gibson et Raposo (1983), Goodall (1984), Aoun (1985), Koster (1987) et Bordelois (1974, 1988).

Ces auteurs ont des positions très différentes en ce qui concerne le type de complément infinitif que sous-catégorise faire. Pour certains, comme Morin (1978), il n'y a pas de règle de mouvement du constituant V', et la construction causative est générée telle quelle dans la base avec un complément infinitif de type VP. Pour d'autres, comme Kayne (1977), Radford (1977), Rouveret et Vergnaud (1980), Quicoli (1980, 1981), Borer (1984) et Aoun (1985), il existe une règle qui déplace un constituant (V' ou VP) et le complément infinitif est phrastique. Bordelois (1974, 1988) considère aussi que le complément est phrastique mais suggère plutôt que la construction causative en faire est une construction à contrôle. Enfin, pour Goodall (1984) et Zubizarreta (1982,

1985), le verbe faire est associé simultanément à des structures parallèles, soit VP soit CP. Il n'est évidemment pas possible de présenter chaque analyse, et je renvoie le lecteur à l'article de synthèse de Tasmowski (1985) pour une discussion de certaines de ces approches. Cette section est plutôt consacrée à une discussion des principaux arguments en faveur d'une analyse où le complément infinitif est phrastique ainsi qu'à la présentation de la structure proposée.

Rappelons quelques-uns des arguments de Kayne (1977) montrant que le NP interprété comme le sujet de l'infinitif se comporte comme le sujet d'une proposition phrastique. Premièrement, l'interprétation du NP sujet comme le sujet du verbe infinitif permet de rendre compte de certains faits de sous-catégorisation. Prenons un verbe comme entendre qui, dans une phrase simple, ne peut pas être suivi de à NP (18a). Par contre, ce verbe, s'il est enchâssé sous faire, peut être suivi du syntagme à NP qui doit alors être interprété comme le sujet de l'infinitif (18b).

- (18) a. * Elle entendra cette symphonie à Jean. (Kayne 1977:204)
 b. Elle fera entendre cette symphonie à Jean. (Kayne 1977:204)

La phrase (18b) est grammaticale car à Jean n'est pas le complément de entendre mais son sujet. De même, partir est un verbe intransitif et ne prend donc pas normalement un NP objet (19a, b). Toutefois, dans les causatives, il peut être suivi d'un NP qui est alors interprété comme son sujet (19c).

- (19) a. Jean part.
 b. * Jean partira Marie.
 c. Jean fera partir Marie.

Une analyse où le complément infinitif est de type VP doit pouvoir rendre compte de ces faits. J.-Y. Morin (1978) propose la sous-catégorisation suivante pour faire:

(20) [+ [__ (V inf) NP (à NP) (par NP)]] (Morin 1978:368)

Le NP qui doit être considéré comme le sujet de l'infinitif est interprété par des règles sémantiques. Ces règles spécifient que le NP dans le contexte **faire VInf X (à) ___** ou **faire VInf X par ___** doit occuper la fonction la plus élevée dans la hiérarchie thématique, c'est-à-dire celle d'agent (cf. Jackendoff 1972). On peut alors se demander comment les règles de Morin peuvent distinguer les deux lectures de la phrase (21) dans laquelle canards peut être interprété soit comme l'agent soit comme le thème.

(21) Ça fait manger les canards.

De plus, comme le remarque Y.-Ch. Morin (1980), cette sous-catégorisation n'est pas exacte puisque l'infinitif n'est pas toujours suivi d'un NP (22a) et que, de plus, le sujet de l'infinitif peut apparaître comme un objet prépositionnel même lorsque le verbe n'a pas d'objet direct (22b, c, d).

- (22) a. La plupart des champignons font vomir. (Y. Ch. Morin 1980:204)
 b. Il lui a fait goûter à sa sauce blanche. (Y. Ch. Morin 1980:205)
 c. Un craquement lui fit regarder du côté du lit. (L. Estang) (Bailard 1982:53)
 d. La jalousie lui a fait voir clair d'un seul coup. (Sandfeld, p. 175) (Cannings et Moody 1978:352)

Dans une analyse où le NP sujet est bien le sujet de la proposition infinitive, ces problèmes d'interprétation ne surgissent pas (cf. Y.-Ch. Morin 1980 et Herschensohm 1981 pour une critique de l'approche monopositionnelle).

Deuxièmement, le NP interprété comme le sujet doit obéir aux restrictions de sélection du verbe infinitif. Ainsi, un verbe comme mourir prend normalement un sujet animé, et le NP interprété comme le sujet de l'infinitif doit aussi être animé:

- (23) a. Jean meurt à petit feu.
 b. * ? La table meurt à petit feu.
 c. Marie fait mourir Jean à petit feu.
 d. * ? Marie fait mourir la table à petit feu.

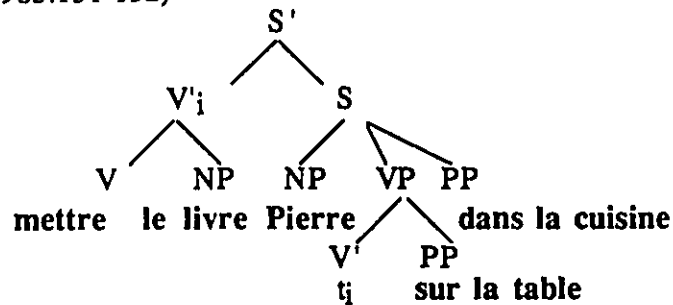
Enfin, un troisième argument de Kayne concerne certains types de locutions adverbiales comme d'une seule main qui ne peuvent correspondre qu'à l'agent (24a, b). Ces syntagmes adverbiaux lorsqu'ils modifient l'infinitif enchâssé doivent correspondre au sujet enchâssé (24c)¹.

- (24) a. Paul s'est hissé d'une seule main sur le cheval. (Kayne 1977:207)
 b. Elle a poussé Paul d'une seule main dans l'eau. (Kayne 1977:207)
 c. La peur a fait se hisser Paul d'une seule main sur le cheval. (Kayne 1977:207)

Une analyse où le complément infinitif est de type VP doit avoir recours à des règles d'interprétation pour identifier le sujet, ce dont n'a pas besoin une analyse où le NP interprété comme le sujet est bien le sujet du verbe infinitif d'une proposition phrastique.

J'adopte donc l'hypothèse défendue par entre autres Kayne (1977), Rouveret et Vergnaud (1980), Quicoli (1980, 1981), Aoun (1985) et Burzio (1981, 1986) selon laquelle le complément infinitif des constructions causatives est un complément phrastique. À l'instar de ces analyses, je propose une règle qui déplace le constituant V' de l'infinitif. Kayne (1977) et Burzio (1986) proposent que le constituant déplacé est adjoint au VP supérieur, en dehors de S', violant ainsi la Condition du Sujet Spécifié (cf. Morin 1978, McA'Nulty 1978, et Tasmowski 1985 pour une discussion de cet aspect) alors que Rouveret et Vergnaud ainsi que Aoun proposent que le constituant demeure à l'intérieur de la proposition infinitive et s'adjoint au noeud S comme en (25).

(25) (Aoun 1985:131-132)



Je considère pour ma part que le complément infinitif est de type IP. Le choix du noeud IP plutôt que CP permet au verbe faire de gouverner et d'assigner un cas à l'intérieur du constituant V' antéposé. De plus, comme nous le verrons dans la section 2.5, l'hypothèse d'un complément IP permet d'expliquer le comportement du verbe laisser et des verbes de perception. Enfin, même si faire peut prendre un complément à temps fini, et par conséquent un complément CP, les différences sémantiques entre l'interprétation du complément à temps fini et celle du complément infinitif sont assez importantes pour ne pas constituer un argument pour une analyse avec un complément infinitif de type CP (cf. aussi Borel 1972):

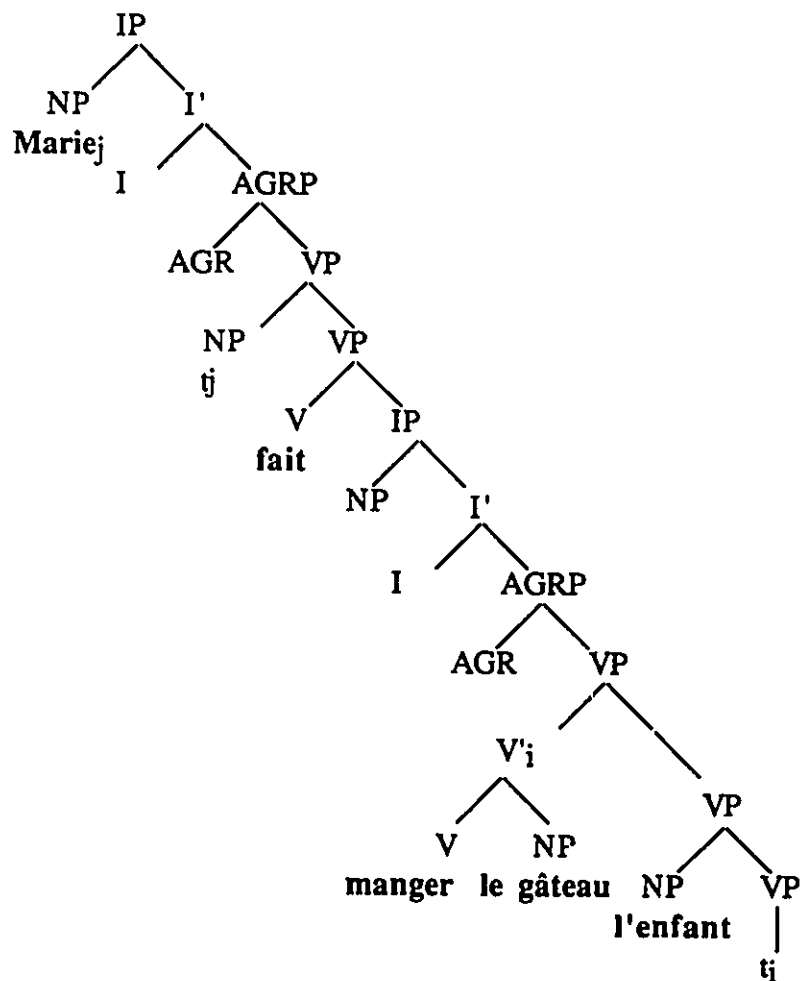
- (26) a. ? L'entraîneur a fait se réunir l'équipe d'elle-même. (Ruwet 1972:179)
 b. L'entraîneur a fait que l'équipe se réunisse d'elle-même. (Ruwet 1972:180)

L'indépendance du sujet est beaucoup moins grande en (26a) qu'en (26b); cette dernière phrase peut se paraphraser par "L'entraîneur a fait en sorte que l'équipe se réunisse d'elle-même". Notons également que laisser est employé comme faire dans la construction causative mais ne s'emploie pas avec un complément à temps fini.

Enfin, j'adopte l'analyse de Koopman et Sportiche (1988) qui ont proposé, pour des raisons indépendantes, de générer le sujet dans la position spécifieur de VP. Dans Martineau (1989b), je propose que le constituant V' est d'abord adjoint à VP avant d'être

déplacé dans une position supérieure à IP. Cette analyse est nécessaire si on suppose que le NP sujet apparaît en position spécifieur de IP. Le noeud VP étant une barrière (Chomsky 1986a), le mouvement du constituant V' doit d'abord se faire par une adjonction à VP pour être légitime. Par contre, si on suppose que le NP sujet apparaît en position spécifieur de VP, le mouvement du constituant V' peut se limiter à une adjonction à VP. C'est la modification que je propose d'apporter à Martineau (1989b) (cf. Reed (1989) pour une analyse semblable mais où le complément est CP). La phrase (27) a la structure suivante:

(27) Marie fait manger le gâteau à l'enfant. (= 6)



Contrairement à Chomsky (1986a), cette hypothèse suggère qu'il existe des déplacements de catégories intermédiaires de type X' et non uniquement des mouvements de tête à tête ou de catégories maximales. Le sujet ne peut pas recevoir de cas du noeud INFL [-temps] et c'est le déplacement du verbe infinitif qui permet au sujet de l'infinitif de recevoir un cas. Rochette (1988a) propose une analyse semblable dans laquelle faire forme un prédicat complexe avec un verbe abstrait CAUSE qui doit être rempli lexicalement. Le constituant V', réanalysé comme un verbe, monte sous le noeud CAUSE et c'est ce prédicat complexe qui assigne le cas au NP sujet en position spécifieur de VP. Dans l'analyse que je propose, tout le constituant V' peut être déplacé. Le verbe faire et l'infinitif ne forment pas un complexe syntaxiquement uni même si, au point de vue de l'assignation du cas et du gouvernement, ils constituent un complexe verbal.

Baker (1988:202-204), reprenant une hypothèse déjà proposée par Rouveret et Vergnaud (1980), suggère que faire et l'infinitif ne sont pas incorporés en structure de surface mais qu'un processus, qu'il nomme réanalyse, s'applique en forme logique pour coïncider les deux verbes lorsque le premier gouverne le second. Faire, étant un réanalyseur, l'infinitif doit se déplacer dans une position où il peut être réanalysé. Les arguments du verbe infinitif qui portent le même indice que l'infinitif sont également coïncidés et deviennent des arguments du complexe verbal (cf. Aoun 1985 pour une analyse dans le même sens).

Je propose que la règle qui déplace le constituant V' a un effet semblable. En (27), le verbe faire gouverne l'infinitif mais ne gouverne pas le sujet de l'infinitif; par contre, l'adjonction à VP ne crée pas une nouvelle barrière selon la définition du gouvernement de Chomsky (1986a) et le verbe infinitif peut gouverner le sujet en position spécifieur de VP car le noeud VP qui domine le verbe infinitif domine aussi le sujet en position spécifieur de VP². La chaîne de gouvernement créée entre faire et l'infinitif permet de réinterpréter ces deux verbes comme un complexe verbal.

Le complexe verbal ne peut compter qu'une seule négation, ce qui explique que l'infinitif seul ne peut pas être nié dans les constructions causatives où le sujet est postverbal:

- (28) a. * On a fait ne pas boire Jean. (Kayne 1977:222)
 b. * Elle a fait ne rien manger à Jean. (Kayne 1977:222)

Cette structure est également différente de celles pour lesquelles Baker (1988) propose un processus d'incorporation syntaxique (cf. aussi Borer 1984 pour une discussion de constructions similaires). Selon l'hypothèse que j'adopte, le verbe causatif et l'infinitif ne sont pas incorporés. Ceci permet d'expliquer que, dans les interrogatives et les impératives, seul le verbe causatif se déplace dans un noeud supérieur, probablement la tête de CP:

- (29) a. Fera-t-il partir Marie? (Kayne 177:210)
 b. * Fera partir-il Marie? (Kayne 177:210)
 (30) a. Fais-lui lire ce livre. (Kayne 177:210)
 b. * Fais lire-lui ce livre. (Kayne 177:210)

De plus, la négation ne porte que sur le verbe faire et non sur le complexe faire + Infinitif:

- (31) a. On ne fera pas partir Jean. (Kayne 177:210)
 b. * On ne fera partir pas Jean. (Kayne 177:210)

Différents types de locutions adverbiales peuvent apparaître entre faire et l'infinitif:

- (32) a. ils le feront sans doute pleurer. (Kayne 1977:211)

- b. elles feront toutes les trois soigneusement contrôler leurs voitures.
(Kayne 177:211)

Enfin, des clitiques objets peuvent apparaître entre le verbe principal et l'infinitif:

- (33) a. On me fait lui téléphoner.
b. Il nous fait les lui donner.
c. Jean fait s'y rendre Marie.
d. ? Je ferai en manger trois à Marie. (Taraldsen 1981:268)

2.3. Assignment de cas dans les causatives en faire

L'ordre des mots et l'assignation de cas aux arguments du verbe infinitif dans les causatives a fait l'objet de plusieurs recherches, entre autres par Kayne (1977), Cannings et Moody (1978), Rubattel (1979), Rouveret et Vergnaud (1980), Comrie (1981), Zubizarreta (1982, 1985) et Goodall (1984). Dans cette section, ma présentation se limite aux aspects de l'assignation de cas qui sont pertinents pour bien saisir le placement des clitiques objets discuté dans la section 2.4.

Selon Chomsky (1981), tout NP lexical doit recevoir un cas. Le NP reçoit un cas d'un élément tête qui le gouverne. Le NP est nominatif lorsqu'il est gouverné par INFL [+ temps], il est accusatif lorsqu'il est gouverné par le verbe et il est oblique lorsqu'il est gouverné par une préposition ou par certains verbes lexicalement marqués.

Le verbe faire prend un objet direct et un objet indirect (34a-c). Ce dernier est facultatif (34d-g).

- (34) a. Jean fait des problèmes à sa femme.
b. Je viens de leur faire une demande de bourse. (Cannings et Moody 1978:336)
c. Mon oncle m'a fait un joli chapeau. (Cannings et Moody 1978:336)

- d. Vincent s'est enfin décidé à faire la vaisselle.
- e. Jean n'arrête pas de faire le pitre.
- f. L'enfant fait un gros rhume. (Busse et Dubost 1983:145)
- g. Vous ne ferez jamais un bon romancier. (Busse et Dubost 1983:146)

Je propose que faire amalgame la sous-catégorisation du verbe infinitif. En bref, faire hérite de la sous-catégorisation du verbe infinitif qu'il ajoute à la sienne; par le fait même, faire dépouille l'infinitif de ses propriétés d'assignation de cas (cf. Rouveret et Vergnaud 1980). Le complexe verbal ne peut assigner qu'un cas accusatif et un cas datif; par contre, indépendamment du complexe verbal, le verbe faire peut assigner un cas à des compléments qui lui sont propres. De même, le cas assigné à des compléments de l'infinitif peut percoler jusqu'au complexe verbal s'il n'entre pas en conflit avec ceux du complexe verbal; par exemple, le cas génitif peut percoler jusqu'au complexe verbal. Comme nous le verrons au fil de la discussion, cet aspect de l'assignation de cas dans les causatives est crucial pour expliquer certains exemples marginaux. Enfin, contrairement à Zubizarreta (1982), je considère que le verbe infinitif transmet sa propriété de gouverner au complexe verbal dont il fait partie et ne peut pas gouverner seul ses compléments.

Nous avons vu dans la section précédente que, lorsque le verbe infinitif est intransitif ou employé de façon intransitive, le NP sujet porte le cas accusatif (35a, b); par contre, lorsque l'infinitif est transitif direct, le NP sujet est datif (35c).

- (35) a. Jean fait pleurer Marie.
- b. Jean fait boire Marie.
- c. Jean fait boire la potion à Marie.

En (35a, b), le verbe infinitif n'a pas de cas à assigner et c'est le complexe verbal qui assigne le cas accusatif; le cas datif n'est pas assigné puisque le complexe verbal ne compte qu'un seul argument. En (35c), l'infinitif est transitif direct et le complexe verbal

assigne le cas accusatif à l'élément qui lui est adjacent, soit le complément d'objet direct la potion. Le complément d'objet accusatif doit toujours être déplacé avec l'infinitif dont il reçoit le cas car la trace du verbe n'est pas suffisante pour lui assigner un cas. Stowell (1981) propose que l'adjacence est nécessaire pour l'assignation du cas. En (35c), il n'y a pas adjacence puisque le complément d'objet direct intervient entre le complexe verbal et le NP sujet Marie. La préposition à doit alors être insérée pour assigner le cas datif. L'hypothèse de l'insertion d'une préposition a également été formulée de différentes façons par de nombreux auteurs étudiant les causatives, notamment Kayne (1977) et Rouveret et Vergnaud (1980).

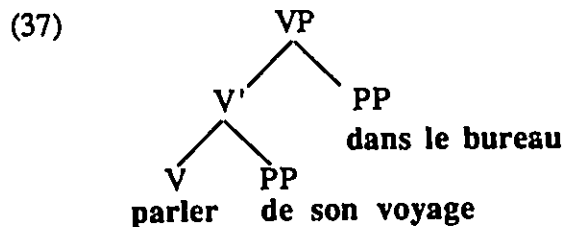
Lorsque le verbe est transitif indirect, le NP sujet peut être accusatif comme en (36).

- (36) a. Jean fait parler Marie de son voyage dans le bureau.
 b. Cela fait changer Marie d'avis.
 c. C'est pas comme ça que tu arriveras à faire croire tes enfants en Dieu.
 d. Ces films de voyage ont fait rêver les étudiants de vacances à la mer.

En (36), seul le verbe infinitif est déplacé. Le complexe verbal assigne le cas accusatif au NP sujet Marie. Toutefois, les compléments d'objets indirects de son voyage et d'avis doivent aussi recevoir un cas. Il est ici nécessaire d'établir une distinction entre cas structural et cas inhérent.

Chomsky (1986b:193) propose les propriétés suivantes des cas structuraux et inhérents. Les deux types de cas sont assignés de façon locale par gouvernement. Les cas structuraux, nominatif et accusatif, sont assignés et réalisés en S-structure. INFL [+ temps] gouverne le NP en position sujet auquel il assigne le cas nominatif; le verbe gouverne le NP en position objet auquel il assigne le cas accusatif. Au contraire, les cas inhérents, oblique et génitif, sont assignés par une tête lexicale en D-structure. Les prépositions, les adjectifs et les noms peuvent assigner un cas inhérent à des NP qu'ils gouvernent et auxquels ils assignent un rôle-thêta.

Je propose qu'en (36a), un complément comme de son voyage reçoit le cas inhérent génitif qu'exprime la préposition *de*. Il apparaît dans la structure suivante:



Les syntagmes qui ont un cas inhérent n'ont pas besoin d'être déplacés pour recevoir un cas du complexe verbal. Je fais l'hypothèse que l'infinitif peut se déplacer seul si son complément peut recevoir un cas par une autre voie.

Toutefois, les syntagmes comme de son voyage en (36) peuvent aussi être déplacés avec le constituant V' comme en (38). Leur déplacement avec V' crée une structure où le NP sujet n'est plus adjacent au complexe verbal et la préposition *à* doit alors être insérée devant le NP sujet.

- (38) a. On n'a pas réussi à faire parler de son voyage à Marie. (Morin 1980:205)
 b. Cela fait changer d'avis à Marie.
 c. C'est pas comme ça que tu arriveras à faire croire en Dieu à tes enfants. (Morin 1980:205)
 d. Ces films font rêver de vacances aux étudiants.
 e. Dans ce film, il y a de quoi leur faire rêver de maman. (Cannings et Moody 1978:351)

Ces faits suggèrent que, contrairement à ce que propose Goodall (1984), le cas accusatif ne doit pas nécessairement être assigné dans les causatives. Contrairement au déplacement des compléments d'objet indirect qui portent le cas génitif, le déplacement

des compléments d'objet indirect datifs produit des phrases beaucoup moins acceptables

(39) (cf. entre autres, Ruwet 1972, Wehrli 1983, Borer 1984, Aoun 1985).

- (39) a. Jean fait donner une pomme à Marie à Paul. (Wehrli 1983:188)
 b. ?? Je ferai porter ce message à Pierre à Jean. (Ruwet 1972:255)

Ruwet (1972) remarque que dans des phrases comme (39), le syntagme le plus périphérique est habituellement perçu comme le sujet. Selon Wehrli (1983), cela suggère que l'antéposition de l'objet indirect est possible, bien que marquée. Le complément sujet en à n'étant pas postposé, il faut alors que ce qui précède ait été antéposé.

Ces phrases sont générées par la grammaire mais leur caractère plus ou moins acceptable provient des difficultés de décodage dues à la cooccurrence de deux syntagmes à +NP. Ces phrases gagnent d'ailleurs en acceptabilité lorsqu'un des deux syntagmes à NP n'a pas le trait [+ humain]:

- (40) ? Jean fait donner une nouvelle couche de peinture à cette table à Pierre.

La contrainte sur les syntagmes en à adjacents ne s'applique d'ailleurs pas qu'aux compléments qui doivent recevoir leur cas de façon structurale. En (41), les phrases sont marginales même si le cas datif est assigné ici de façon inhérente par les verbes songer à et goûter à. Dès que le syntagme sujet est pronominalisé, ces phrases deviennent acceptables (42).

- (41) a. * ? De penser à Talleyrand fit songer au père de Noël Schoudler à Jean.
 b. ?? Il a fait goûter à sa sauce blanche à Jean.
 (42) a. De penser à Talleyrand lui fit songer au père de Noël Schoudler. (M. Druon) (Bailard 1982:53)
 b. Il lui a fait goûter à sa sauce blanche. (Y. Ch. Morin 1980:205)

Contrairement aux compléments se trouvant sous V', les syntagmes prépositionnels locatifs, sous-catégorisés par l'infinitif et dominés par VP, ne peuvent pas être déplacés:

- (43) a. Jean fait sortir Marie du bureau.
 b. * Jean fait sortir du bureau Marie.
 c. * Jean fait sortir du bureau à Marie.
- (44) a. Jean fait aller Marie à Paris.
 b. * Jean fait aller à Paris Marie.
 c. * Jean fait aller à Paris à Marie.

Des phrases comme en (45) ont parfois été considérées comme un argument supplémentaire en faveur de l'analyse avec antéposition du complément indirect.

- (45) a. ? Le bruit au dehors a fait regarder par la fenêtre à Georges.
 (Manandise et Manandise 1983:132)
 b. Ils ont essayé en vain de faire tirer sur la foule à leurs soldats. (Morin 1980:205)

Ces phrases sont différentes de celles en (38-41). En (45), l'assignation du cas datif semble être commandée par le complément d'objet direct implicite (regarder (qqch) par la fenêtre; tirer (qqch) sur qqn). Dès que le verbe infinitif transitif est remplacé par un verbe intransitif, ce type de phrase est carrément exclu:

- (46) a. * Jean fait sortir par la fenêtre à Marie.
 b. * Jean fait sortir par la fenêtre Marie.

Toutefois, en (45), si on enlève le syntagme prépositionnel locatif, le sujet ne peut pas être précédé de à (ex.: * Ils ont essayé en vain de faire tirer à leurs soldats). Je propose donc que dans des phrases comme (45), le syntagme sujet est déplacé par une règle tardive qui est sans doute soumise à des facteurs semblables à la règle de

déplacement de syntagmes lourds (Heavy-NP-Shift). Le sujet déplacé doit être précédé de à puisqu'il n'est plus adjacent au complexe verbal.

Enfin, avant de terminer cette section sur l'assignation du cas dans les causatives, je rappellerai brièvement certains faits sur la construction en par. Kayne (1977) remarque de nombreux parallèles entre les causatives en par et les phrases passives. Ainsi, certaines expressions idiomatiques comme en (47a), qui ne peuvent pas être passivées (47b), ne peuvent pas apparaître dans la construction causative en par (47c), bien qu'elles se retrouvent dans la construction causative en à (47d).

- (47) a. La famille a cassé la croûte. (Kayne 1977:225)
 b. * La croûte a été cassée par sa famille. (Kayne 1977:225)
 c. * Il a fait casser la croûte par sa famille. (Kayne 1977:225)
 d. Il a fait casser la croûte à sa famille. (Kayne 1977:225)

Par contre, des expressions idiomatiques comme en (48a), qui sont passivables (48b), peuvent aussi apparaître dans la construction causative en par (48c).

- (48) a. Son client portera plainte. (Kayne 1977:226)
 b. Plainte sera portée par son client. (Kayne 1977:226)
 c. L'avocat fera porter plainte par son client. (Kayne 1977:226)

De plus, comme dans les phrases passives, le syntagme en par dans les constructions causatives est facultatif:

- (49) a. Jean fait manger la tarte (par Marie).
 b. La tarte a été mangée (par Marie).

Burzio (1986) voit deux types d'analyses possibles pour expliquer les constructions causatives en par. La première, qu'il adopte, est celle où le complément infinitif n'a pas

de sujet et est donc de type VP. Il propose que la structure des constructions en par diffère de celle en à, le complément infinitif étant un VP pour les constructions causatives en par et un complément S pour les constructions causatives en à. L'un des arguments de Burzio est l'absence de contrainte du sujet spécifié dans les constructions en par comme en (50). Rappelons que cette condition stipule qu'"aucune règle ne peut mettre en jeu X, Y dans la structure ... X ... [S ... Z ...-WYV ...] ... où Z est le sujet de WYV" (Kayne 1977:271).

- (50) a. Marià sij è fatta [VP accusare [ej] da Giovanni] "Maria s'est fait accuser par Giovanni" (Burzio 1986:249)
 b. * Marià sij è fatta [VP accusare [ej]] [a Giovanni ---] "Maria s'est fait accuser à Giovanni" (Burzio 1986:249)
 c. Il lui fait porter le paquet par Marie.

Toutefois, si on adopte plutôt la seconde hypothèse proposée par Burzio, celle où la morphologie passive du verbe empêche l'assignation d'un rôle-thêta au sujet, on ne s'attend pas non plus à avoir d'effets caractéristiques de la contrainte du sujet spécifié. Cette analyse est développée par Zubizarreta (1985) qui considère que le sujet n'est pas en position argumentale mais est exprimé dans le syntagme en par qui a le statut grammatical d'un adverbe³. C'est également la position que j'adopte.

De nombreux auteurs se sont intéressés aux nuances sémantiques qui existent entre l'emploi du syntagme en à et celui du syntagme en par. Je renvoie le lecteur à ces études, notamment Borel (1972), Hyman et Zimmer (1975), Cannings et Moody (1978) et Bailard (1982). En général, les auteurs s'entendent sur le fait que le NP dans le syntagme en par renvoie à un simple intermédiaire qui permet de réaliser une action alors que le NP dans le syntagme en à est interprété comme étant forcé plus directement à une action. Borel (1972) donne les exemples suivants dans un contexte qui met bien en évidence cette différence.

- (51) a. Tu devrais faire cirer tes chaussures à ton domestique: il a besoin de s'occuper. (Borel 1972:101)
 b. Tu devrais faire cirer tes chaussures (par ton domestique): elles sont toutes sales. (Borel 1972:101)

2.4. Placement des pronoms objets dans les causatives en faire

Dans la section précédente, nous avons vu que le constituant V' est déplacé en position d'adjonction à VP dans les causatives. Le verbe faire qui gouverne alors le verbe infinitif absorbe la sous-catégorisation de l'infinitif. Dans cette section, nous verrons les effets de l'assignation du cas sur le placement des pronoms objets, en particulier sur le placement des pronoms en et y qui ont un cas inhérent. Cette section reprend en partie mon article de 1989 dans Linguisticae Investigationes.

Le pronom objet correspondant au complément d'objet direct reçoit le cas accusatif du complexe verbal créé par l'antéposition du constituant V'. Il s'attache à faire, la tête du complexe verbal qui gouverne sa position:

- (52) a. Marie fait manger la pomme à Pierre.
 b. Marie la fait manger à Pierre.

La cliticisation de l'objet indirect au verbe principal est cependant agrammaticale:

- (53) a. Je ferai écrire mon ami à Marie.
 b. * Je lui ferai écrire mon ami. (Kayne 1977:267)
 c. La peur de la police fera téléphoner Jean à toi.
 d. * La peur de la police te fera téléphoner Jean. (Kayne 1977:267)

Selon Kayne (1977), les phrases (53) sont agrammaticales car elles violent la Condition du Sujet Spécifié. Si l'objet indirect est déplacé avec l'infinitif, comme c'est le

cas pour l'objet direct, on s'attend à ce que le clitique associé à cette position puisse être attaché à faire sans violer la Condition du Sujet Spécifié (cf. le clitique accusatif en (52b)). Cela n'est cependant pas le cas car le clitique datif en (53) doit obligatoirement représenter le sujet de l'infinitif en français moderne. Kayne conclut donc que l'objet indirect n'est pas déplacé avec le verbe et son complément d'objet direct.

En fait, aucun clitique pouvant en principe être confondu avec le sujet de l'infinitif ne peut être attaché à faire, à moins qu'il ne se rapporte précisément à cette position. C'est le cas des clitiques datifs lui et leur mais également de certains clitiques comme nous et vous qui ne sont pas marqués morphologiquement pour le cas (54b). Contrairement au clitique accusatif le en (54a), le clitique nous ne peut pas s'attacher à faire en (54b) même s'il est syntaxiquement un clitique accusatif (cf. Gaatone 1976, Wehrli 1983).

- (54) a. Jean le fait embrasser à Marie. (Wehrli 1983:182)
 b. * Jean nous fait embrasser à Marie. "Jean fait embrasser notre groupe à Marie" (Wehrli 1983:182)

La phrase (54b) semble être exclue à cause des difficultés d'interprétation. En (54b), le cas accusatif est assigné au clitique nous et le cas datif est assigné au syntagme en à. L'ambiguïté en ce qui concerne le cas du clitique rend la phrase difficile à interpréter, sachant que le complexe verbal n'assigne normalement qu'un seul cas datif.

Kayne propose que dans des phrases comme (55), le pronom datif lui est un complément de faire. Il est donc normal qu'il s'y attache.

- (55) Le soleil lui a fait rougir la peau. (Kayne 1977:292)

Enfin, en (56), la cliticisation des clitiques en et y enfreint la Condition du Sujet Spécifié mais Kayne précise que les clitiques en et y sont des exceptions puisqu'ils ne sont pas des compléments datifs ou accusatifs de l'infinitif.

- (56) a. J'y ai fait monter le chat. "J'ai fait monter le chat sur la table"
 b. J'en ai fait sortir Jean. "J'ai fait sortir Jean de sa chambre"

Le complexe verbal peut assigner structurellement un cas accusatif et un cas datif. Cette assignation de cas se fait en S-structure. Par contre, les cas génitif et oblique sont inhérents et le complexe verbal ne procède pas à une "vérification" de ces cas en S-structure. La seule condition qui pèse sur l'attachement de ces clitiques est leur conformité aux principes de liage.

M'inspirant des analyses de Quicoli (1981) et de Aoun (1985), je propose que le placement des clitiques, plus particulièrement celui de en et y, dans les causatives en français moderne dépend de la position syntaxique à laquelle ces clitiques correspondent.

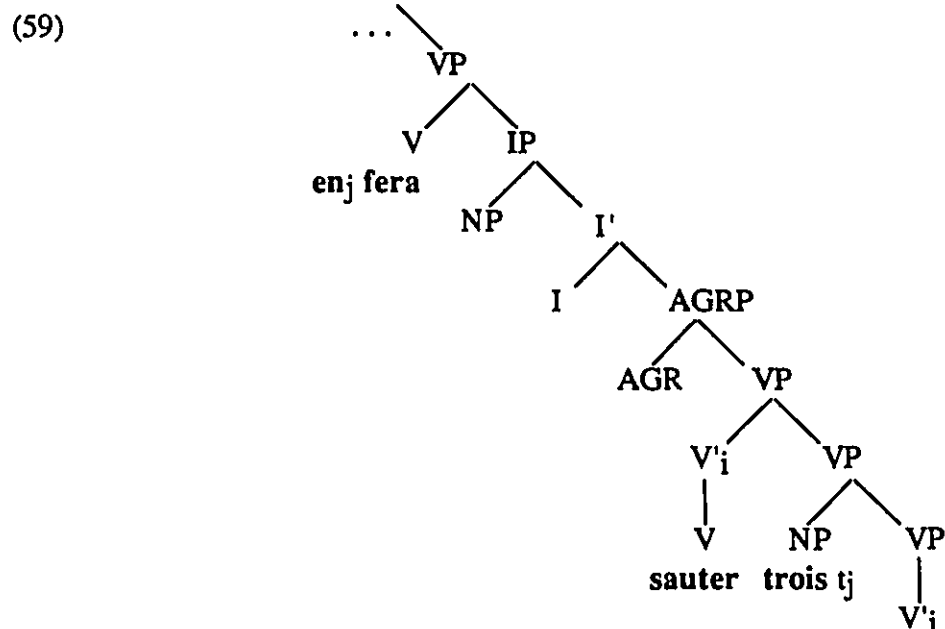
Premièrement, le clitique qui correspond à un PP qui n'est pas sous-catégorisé par le verbe infinitif doit s'attacher au complexe verbal car il en est un argument:

- (57) a. Qu'est-ce que Jean a fait dans la cuisine? Il y a fait écouter le disque à Marie.
 b. * Qu'est-ce que Jean a fait dans la cuisine? Il a fait y écouter le disque à Marie.

Deuxièmement, le clitique provenant de la position sujet de l'infinitif doit aussi s'attacher au complexe verbal dont il est un argument:

- (58) a. Jean en fera sauter trois. (Kayne 1977:262)
 b. * Jean fera en sauter trois.

La phrase (58b) a la structure suivante⁴:



Troisièmement, les clitiques en et y, lorsqu'ils correspondent à des positions sous-catégorisées par l'infinitif, apparaissent normalement devant le complexe verbal. Ainsi, en (60), le clitique provient d'une position complément d'objet, et en (61, 62), il provient d'une position complément d'objet indirect.

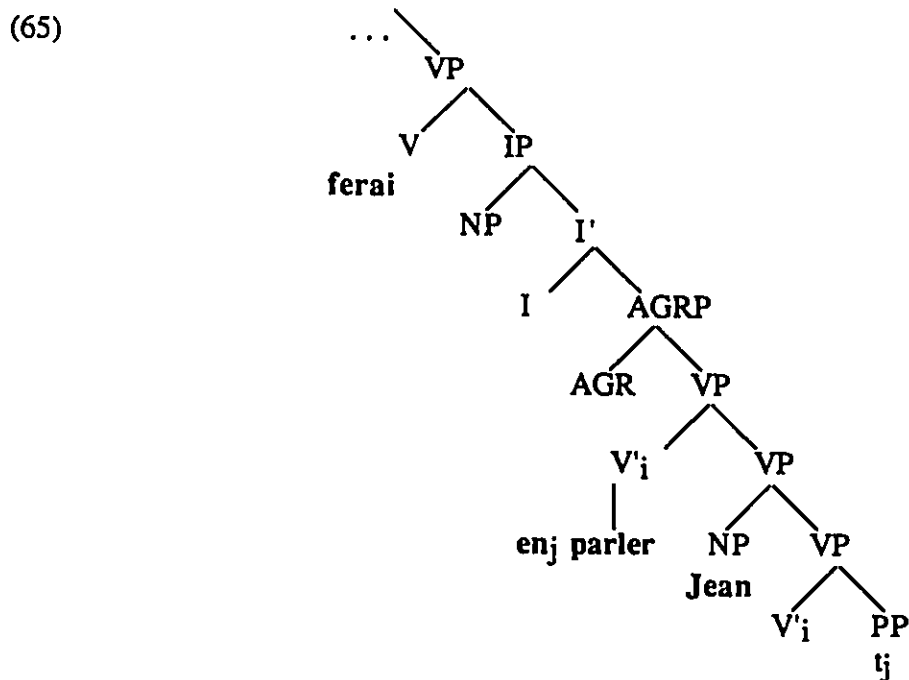
- (60) a. Luc fait lire la préface de ce livre à Marie.
 b. Luc en fait lire la préface à Marie.
- (61) a. Jean fait douter Marie de ses capacités.
 b. Jean en fait douter Marie. (Wehrli 1983:190)
- (62) a. Cela fait penser tout le monde à la Deuxième Guerre mondiale.
 b. Cela y fait penser tout le monde. (Kayne 1977:283)

Dans les phrases qui précèdent, le complément sous-catégorisé est un argument du verbe infinitif. Le complexe verbal hérite de la sous-catégorisation de l'infinitif, et les pronoms objets correspondants au complément de l'infinitif montent devant faire.

Kayne (1977:261) remarque cependant que "Pour certains locuteurs, le placement de en et y (mais en général pas des autres clitiques, (...)) après l'application de FI [faire-infinitif], a parfois un caractère facultatif (nous n'avons pas d'explication pour ce fait)." Des phrases comme (63) et (64) sont parfois considérées comme marginales par les auteurs qui les attestent. Ainsi, Gibson et Raposo (1983) les considèrent marginales, à la limite de la grammaticalité. Au contraire, pour Kayne (1977), Rouveret et Vergnaud (1980) et Quicoli (1981), ce type de phrases est acceptable. L'attachement des clitiques en et y à faire est préférentiel mais cela n'exclut pas leur attachement à l'infinitif et l'analyse proposée ici permet de les intégrer à la grammaire.

- (63) a. ?? Elle fera en manger trois à Jean. (Kayne 1977:264)
 b. Je ferai en manger trois à Marie. (Taraldsen 1981:268)
 c. Marie a fait en acheter un à Jean. (Rouveret et Vergnaud 1980:139)
- (64) a. Je ferai en parler Jean (de ses problèmes). (Quicoli 1981:368)
 b. Marie a fait en parler Jean (de cinéma). (Rouveret et Vergnaud 1980:137)
 c. Cela a fait y ressembler Jean (à sa mère). (Rouveret et Vergnaud 1980:138)

Je propose que, de manière marquée, l'attachement du clitique peut avoir lieu avant l'antéposition du constituant V'. La phrase (64a) a la structure suivante:



En (65), le clitique en est premièrement attaché à l'infinitif non antéposé. Le constituant V' est ensuite déplacé, et en se trouve dans le domaine du gouvernement du complexe verbal. Il peut cependant demeurer devant l'infinitif car il porte déjà un cas (inhérent) qui lui a été assigné en D-structure par une préposition ou une tête nominale. Au contraire, le complément d'objet direct qui porte le cas accusatif ne peut pas demeurer devant l'infinitif si le constituant V' est déplacé car son cas est assigné structurellement, en S-structure (66).

(66) * Marie a fait le manger à l'enfant.

Dans une analyse comme celle de Zubizarreta (1982) où le verbe infinitif peut gouverner les compléments qui sont déplacés avec lui, la phrase (66) devrait être grammaticale. Zubizarreta (1982:247) propose un principe stipulant que le verbe faire assigne en priorité le cas accusatif. Selon elle, en (66), le clitique objet direct reçoit son cas de l'infinitif et non de faire; par conséquent, faire doit assigner le cas accusatif, et non

datif, au NP sujet. Zubizarreta est cependant obligée d'avoir recours à une contrainte sur les doubles accusatifs pour rendre compte du fait que la phrase (66) demeure agrammaticale, même lorsque le NP sujet est marqué accusatif: * Marie a fait le manger l'enfant.

Je considère que l'agrammaticalité de (66) n'est pas due au fait que faire assigne en priorité le cas accusatif mais plutôt au fait que s'il y a eu antéposition de V', le clitique objet direct ne peut pas être attaché à l'infinitif qui a transmis au complexe verbal sa capacité d'assigner le cas accusatif; par contre, s'il n'y a pas eu antéposition du constituant V', le sujet ne devrait pas être en position postverbale et la préposition à n'a pas lieu d'être insérée.

Enfin, en (67) et (68), le clitique provient d'une position de complément circonstanciel sous-catégorisé par l'infinitif et s'attache soit au complexe verbal soit à l'infinitif.

- (67) a. Tu vois ce coffre? Jean y fera mettre le magot à Jean.
- b. Jean y fera mettre ce livre à Pierre (sur l'étagère).
- c. Jean fera y mettre ce livre à Pierre (sur l'étagère). (Aoun 1985:124)
- (68) a. J'y ferai aller Jean. (Quicoli 1981:368)
- b. Jean y fera aller Marie. (Rouveret et Vergnaud 1980:157)
- c. Je ferai y aller Jean (à Paris). (Quicoli 1981:368)
- d. Marie a fə:ɛ y aller Jean. (Rouveret et Vergnaud 1980:137)

Aoun (1985:124), qui est en accord avec Rouveret et Vergnaud (1980), considère que la phrase (68b) est agrammaticale bien que personnellement, comme beaucoup d'autres locuteurs, je la trouve acceptable. Encore ici, je propose que les clitiques peuvent être attachés à l'infinitif avant le déplacement du constituant V'.

La différence entre d'une part le placement des clitiques accusatifs et datifs et d'autre part celui des clitiques en et y est donc un reflet de l'assignation du cas à ces clitiques.

Avant de terminer cette section sur le placement des clitiques dans les constructions causatives en faire, je voudrais décrire brièvement le comportement du pronom réfléchi. Le pronom réfléchi, lorsqu'il est coréférent avec le sujet du verbe principal, monte devant le complexe verbal, comme tout pronom objet (69). Par contre, s'il est coréférent avec le sujet de l'infinitif, il doit demeurer devant l'infinitif (70).

(69) Les enfants se font laver (par la bonne).

(70) La bonne fait se laver les enfants.

Le pronom réfléchi qui est coréférent avec le sujet de l'infinitif doit demeurer dans la proposition infinitive qui est définie comme sa catégorie gouvernante par le sujet de l'infinitif. Comme Goodall (1984) et Zubizarreta (1985), je fais l'hypothèse que le clitique réfléchi absorbe le cas accusatif et donne ainsi au verbe réfléchi un caractère intransitif. Par contre, lorsque le pronom réfléchi s'attache à faire, le verbe transitif infinitif garde ses propriétés.

Dans les sections suivantes, nous allons examiner brièvement les analyses proposées pour rendre compte du comportement de laisser et des verbes de perception dans les constructions où le NP sujet apparaît devant l'infinitif.

2.5. Le verbe laisser et les verbes de perception

Le verbe laisser, les verbes de perception et quelques autres verbes dont envoyer et mener sont utilisés dans une construction qui se distingue de la construction causative précédente par la position préverbale du sujet de l'infinitif:

- (71) a. Elle laisse Pierre porter la lettre à la poste.
 b. Elle voit Pierre porter la lettre à la poste.
 c. Elle sent la nervosité de Pierre gagner les enfants.
 d. Elle entend Pierre parler de son voyage dans le salon.
 e. Elle envoie Pierre acheter le journal.
 f. Elle mène les enfants voir les canards au parc.

Dans cette construction, contrairement à ce que l'on trouve dans la construction causative en faire, le clitique objet ne monte pas devant le verbe principal:

- (72) a. Elle laisse Pierre la porter à la poste.
 b. Elle voit Pierre la porter à la poste.
 c. Elle sent la nervosité de Pierre les gagner.
 d. Elle entend Pierre en parler dans le salon.
 e. Elle envoie Pierre l'acheter.
 f. Elle mène les enfants les voir au parc.

Au moins deux types d'analyses ont été proposées pour rendre compte de cette construction. La première suggère que le verbe voir en (72b) se trouve dans une structure où le NP interprété comme le sujet de l'infinitif est en position d'objet du verbe principal. C'est la position de Kayne (1977) et de Bordelois (1988), entre autres. Dans le cadre de Chomsky (1981, 1986a), cette approche implique que dans la phrase matrice, le verbe voir gouverne et assigne un cas à un NP objet qui contrôle PRO en position sujet de l'infinitive:

- (73) Elle voit Pierre_i [IP PRO_i porter la lettre à la poste]

La seconde analyse propose plutôt que le NP interprété comme le sujet de l'infinitif se trouve vraiment en position sujet d'une proposition infinitive. C'est la position de Radford (1977) et de Quicoli (1980), entre autres. Dans le cadre de Chomsky (1981,

1986a), cette analyse a pour conséquence que le verbe voir gouverne Pierre par-dessus IP qui n'est pas une barrière:

(74) Elle voit [IP Pierre porter la lettre à la poste]

L'hypothèse que j'adopte est celle où le NP interprété comme le sujet de l'infinitif est généré dans le complément infinitif de type IP, ce qui permet d'avoir une seule sous-catégorisation pour les verbes causatifs et de perception.

Kayne (1977) présente des arguments contre l'analyse où le NP est en position sujet de la proposition infinitive. Il montre premièrement qu'une règle comme TOUS-À-GAUCHE n'a pas la même application dans les causatives avec un sujet postverbal et dans les constructions avec un sujet préverbal. Comparons (75) et (76).

- (75) a. Il lui laissera manger tout. (Kayne 1977:213)
 b. Il lui laissera tout manger. (Kayne 1977:213)
 c. Je voudrais tout lui laisser manger. (Kayne 1977:213)
- (76) a. Il la laissera manger tout. (Kayne 1977:213)
 b. Il la laissera tout manger. (Kayne 1977:213)
 c. * Je voudrais tout la laisser manger. (Kayne 1977:213)

En (75), le verbe laisser apparaît dans une construction causative avec déplacement du constituant V' comme l'indique l'emploi du clitique sujet datif. Tout peut alors apparaître en position d'objet, être déplacé entre laisser et l'infinitif ou monter dans la proposition principale. Par contre, lorsque laisser apparaît dans la construction avec un sujet préverbal comme l'indique le cas accusatif que porte le clitique en (76), tout peut seulement se déplacer de sa position d'objet à une position entre laisser et l'infinitif. Le mouvement de tout dans la proposition principale est bloqué dans la construction avec un sujet préverbal.

Se fondant toujours sur une comparaison des deux types de constructions, Kayne fait également remarquer que la négation ne peut pas apparaître dans la construction causative avec un sujet postverbal alors qu'elle peut être utilisée dans les constructions avec un sujet préverbal:

- (77) a. * Il a laissé ne rien manger à ses enfants. (Kayne 1977:221)
 b. * Jean laissera ne pas aller ses enfants à l'école. (Kayne 1977:221)
 c. ? Tu as laissé tes enfants ne rien manger. (Kayne 1977:222)
 d. ? Il a laissé ses enfants ne pas aller à l'école. (Kayne 1977:222)

Enfin, Kayne remarque que les deux constructions ne sont pas synonymes:

- (78) a. Le gardien a laissé le prisonnier s'échapper. (Kayne 1977:222)
 b. Le gardien a laissé s'échapper le prisonnier. (Kayne 1977:222)
 (79) a. J'ai vu Jean faire des bêtises. (Kayne 1977:222)
 b. J'ai vu faire des bêtises à Jean. (Kayne 1977:222)

La phrase en (78a) insiste plus sur la complicité ou la négligence délibérée du gardien qu'en (78b). En (79a), Jean est perçu avec plus de force qu'en (79b) comme un objet de perception réelle.

Kayne insiste donc sur le fait que si la construction causative avec un sujet postverbal a un complément infinitif phrastique, une autre analyse doit être proposée pour les constructions avec un sujet préverbal. Burzio (1986:288-298) présente d'autres arguments contre une analyse avec un NP en position sujet de l'infinitive en italien. L'un des arguments qu'il invoque est le fait que les constructions avec les verbes de perception ne sont pas synonymes selon que le complément est infinitif ou à temps fini:

- (80) a. Ho visto Giovanni finire la tesi. "J'ai vu Giovanni finir sa thèse"
 (Burzio 1986:288)

- b. Ho visto che Giovanni ha finito la tesi. "J'ai vu que Giovanni a fini sa thèse" (Burzio 1986:288)

En (80a), Giovanni est vraiment un objet de perception. Cette phrase pourrait se paraphraser par "J'ai vu Giovanni finir sa thèse car je suis arrivé au moment même où il en écrivait la dernière ligne". La phrase (80b) suggère simplement que l'on s'est rendu compte que Giovanni avait fini sa thèse. Cette différence sémantique est parallèle à celle que l'on trouve en (79). L'argument de Kayne est que puisque les causatives avec un sujet postverbal sont des propositions comme les compléments à temps fini et que, de plus, elles ont, comme eux, une interprétation où le NP sujet n'est pas nécessairement interprété comme un objet de perception, il faut conclure que les constructions avec un sujet préverbal n'ont pas la structure en (74).

Certains des arguments que Kayne utilise peuvent cependant trouver des explications indépendantes. Ainsi, les différences sémantiques entre les phrases causatives avec le sujet préverbal et celles avec le sujet postverbal en (78-79) ne reflètent pas nécessairement une différence de structures et pourraient très bien refléter une différence dans l'application ou non du mouvement du constituant V'. De même, la différence discutée par Burzio (1986) en (80) entre les constructions causatives avec un complément infinitif et celles avec un complément fini peut très bien être due au fait que le complément infinitif est de type IP et le complément fini, de type CP. Deuxièmement, l'absence de négation dans la construction où le sujet est postverbal n'est pas surprenante si on suppose que le mouvement du constituant V' crée un complexe verbal. Comme les pronoms clitiques, les particules négatives doivent s'attacher au complexe verbal. Enfin, l'argument de Kayne (1975) sur les quantifieurs montre simplement que tout, comme les clitiques objets, ne peut s'échapper du complément infinitif où le sujet infinitif en position préverbale définit le complément infinitif comme la catégorie gouvernante.

Certains faits vont d'ailleurs à l'encontre d'une analyse où le NP interprété comme le sujet est en position d'objet de la phrase matrice. Quicoli (1980) fait remarquer qu'un verbe comme persuader, qui admet une sous-catégorisation V NP S, permet le passif dans la phrase matrice, ce qui n'est pas possible avec laisser:

- (81) a. Marie a été persuadée de partir. (Quicoli 1980:134)
 b. * Marie a été laissée partir. (Quicoli 1980:134)

De plus, des verbes comme persuader imposent généralement des restrictions de sélection sur leur complément d'objet. Le verbe laisser ne semble pas imposer ce type de restrictions et se comporte, selon Quicoli, comme les verbes qui ont une sous-catégorisation Verbe-Complément phrastique:

- (82) a. Jean a persuadé Marie de partir. (Quicoli 1980:135)
 b. * Jean a persuadé la pierre de tomber. (Quicoli 1980:135)
 (83) a. Jean a laissé Marie partir. (Quicoli 1980:135)
 b. Jean a laissé la pierre tomber. (Quicoli 1980:135)

Burzio (1986:292) note aussi qu'un verbe comme persuader présente une alternance entre une complémentation V NP S à temps fini et une complémentation V NP S infinitif (84). Le verbe voir, pour lequel Kayne suggère la même sous-catégorisation, ne montre pas cette alternance (85).

- (84) a. J'ai persuadé Jean de partir.
 b. J'ai persuadé Jean que Marie était partie.
 (85) a. J'ai vu Jean partir.
 b. * J'ai vu Jean que Marie était partie.

Enfin, Radford (1977) montre qu'en italien, le groupe NP S semble se comporter comme un constituant en ce qui a trait à certaines règles, comme la pronominalisation et la formation de pseudo-clivées. C'est également le cas en français (les phrases en (86, 87) sont adaptées de Burzio (1986)):

- (86) a. Ce que je ne veux pas voir, c'est Marie pleurer.
 b. Ce que j'ai vu, c'est Marie pleurer.
 (87) ?? J'ai vu le serveur renverser la bouteille, mais heureusement, cela, le propriétaire, ne l'a pas vu.

Je propose donc que laisser et les verbes de perception sous-catégorisent un complément infinitif de type IP dans lequel le NP interprété comme le sujet est bien en position sujet. Cette construction causative est donc en tout point semblable à celle proposée pour les causatives en faire avec un sujet postverbal. Toutefois, au contraire du sujet de l'infinitif dans les causatives en faire, le sujet du verbe infinitif dans les constructions avec laisser et les verbes de perception peut se déplacer de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP. Il est alors gouverné par le verbe principal et le constituant V' n'a pas à être déplacé pour lui assigner un cas. La position de la négation, qui apparaît après le NP sujet, appuie l'hypothèse que le sujet ne se trouve plus dans sa position de base, en position spécifieur de VP (cf. (77d) Il a laissé ses enfants ne pas aller à l'école).

Une autre analyse aurait pu être possible. Burzio (1986) considère qu'un verbe de perception comme voir sous-catégorise un NP qui, lui, sous-catégorise un noeud de type S. Le NP sous-catégorise alors un complément infinitif qui s'apparente à une proposition réduite:

- (88) Elle voit [NP Pierre_i [S PRO_i porter la lettre à la poste]]

Cette analyse rend compte du parallèle entre les constructions infinitives avec un sujet préverbal et les pseudo-relatives:

- (89) a. J'ai vu Jean qui lisait le livre.
b. J'ai vu Jean lire le livre.

Toutefois, comme Labelle (1989) le montre, les deux constructions ne sont semblables que superficiellement. Le complément infinitif met l'emphase sur l'événement qui se produit alors que la pseudo-relative insiste plutôt sur l'objet de perception. Dans un contexte où un commentateur décrit une course, la phrase (90a) est beaucoup plus naturelle que (90b).

- (90) a. Je voyais Johnson perdre la course. (Labelle 1989:6)
b. ? Je voyais Johnson qui perdait la course. (Labelle 1989:6)

De plus, la phrase avec une pseudo-relative n'a pas le même sens que la phrase avec un complément infinitif lorsque laisser est le verbe principal:

- (91) a. Pierre laisse Marie pleurer dans le jardin.
b. Pierre laisse Marie qui pleure dans le jardin.

Nous formulons l'hypothèse que les structures pseudo-relatives sont différentes des structures avec un NP sujet devant l'infinitif. Dans le premier cas, le NP est en position d'objet du verbe matrice, dans le second, il est en position sujet de l'infinitive.

3. Les constructions avec les verbes causatifs et de perception en ancien et en moyen français

3.1. Introduction

Dans la première partie de ce chapitre, deux types de constructions ont été examinées. Ces constructions se distinguent tout d'abord par la position préverbale ou postverbale du sujet:

- (92) a. Jean laisse manger la tarte à Pierre.
 b. Jean laisse Pierre manger la tarte.

Deuxièmement, le cas que porte le pronom sujet d'un verbe infinitif transitif distingue ces deux constructions. Le NP sujet apparaissant en position postverbale correspond à un pronom datif (lui) alors que le NP sujet apparaissant en position préverbale correspond à un pronom accusatif (le):

- (93) a. Jean lui laisse manger la tarte.
 b. Jean la laisse manger la tarte.

Il faut remarquer que lorsque le verbe infinitif est intransitif ou employé intransitivement, le cas du pronom sujet ne permet pas de distinguer les deux constructions:

- (94) a. Jean laisse Pierre boire --> Jean le laisse boire.
 b. Jean laisse boire Pierre --> Jean le laisse boire.

La possibilité de la montée du clitique est un troisième aspect qui distingue ces constructions. Dans la construction avec le sujet postverbal, le pronom objet doit monter devant le verbe principal:

- (95) a. Jean la laisse manger à Pierre.
 b. * Jean laisse la manger à Pierre.
 c. * Jean lui laisse la manger.

Dans la construction avec le sujet préverbal, le pronom objet de l'infinitif ne peut pas monter devant le verbe principal:

- (96) a. Jean laisse Pierre la manger.
 b. * Jean la laisse Pierre manger.
 c. * Jean le la laisse manger.

J'ai proposé que dans les causatives avec un sujet postverbal, le complément infinitif est de type IP et qu'il existe une règle de mouvement du constituant V' en adjonction à VP. Cette règle permet alors au NP sujet de recevoir un cas. Dans les constructions où le sujet est préverbal, le complément infinitif est de type IP et la règle de mouvement du constituant V' ne s'applique pas car le NP sujet est déplacé en position spécifieur de IP.

Nous allons maintenant examiner en quoi les constructions avec les verbes causatifs et de perception de l'ancien et du moyen français diffèrent de celles du français moderne. Afin de rendre l'exposé plus clair pour la description des faits en ancien et en moyen français, j'utiliserai ici la terminologie de St-Amour (1977) en distinguant les constructions imperméables, c'est-à-dire les constructions avec un sujet préverbal, des constructions perméables, c'est-à-dire les constructions avec un sujet postverbal (97, 98).

- (97) Constructions imperméables:
- a. Jean laisse Pierre manger la tarte.
 - b. Jean le laisse manger la tarte.
 - c. Jean laisse Pierre la manger.
- (98) Constructions perméables:
- a. Jean laisse manger la tarte à Pierre.
 - b. Jean lui laisse manger la tarte.
 - c. Jean la laisse manger à Pierre.

Trois propriétés permettent de distinguer les deux types de constructions: la position préverbale ou postverbale du NP sujet, l'assignation du cas accusatif ou datif au sujet de l'infinitif transitif et l'application ou non de la montée du clitique objet. Examinons chacune de ces propriétés en ancien et en moyen français, d'abord dans les constructions avec les verbes causatifs puis dans les constructions avec les verbes de perception.

3.2. Les constructions avec les verbes causatifs

L'emploi de la construction imperméable est rare en ancien français selon Morin et St-Amour (1977), St-Amour (1983), Pearce (1985) et de Kok (1985). L'examen des constructions causatives dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles montre cependant que si la construction perméable est de loin la plus fréquente en moyen français, une nouvelle construction, la construction imperméable, est de plus en plus utilisée avec laisser. Je vais examiner tour à tour, la position du NP sujet, l'assignation du cas au sujet nominal ou pronominal et la possibilité ou non de la montée du clitique objet. J'aborderai ensuite l'analyse de ces constructions.

3.2.1. Position du NP sujet

En ancien français, le NP sujet peut précéder l'infinitif intransitif dans les constructions causatives:

(99) faire:

- a. ...ferat l'ost retourner. "Il fera retourner l'armée" (Roland, 1060) (St-Amour 1977:72)
- b. ...et fesoient Lancelot ressortir et reüiser. "Et ils faisaient reculer et ruser Lancelot" (MA, 20, 14) (St-Amour 1977:72)

(100) laisser:

E Anseïs laiset le cheval curre. "et Anseïs laisse le cheval courir" (Roland, 1281) (Pearce 1985:88)

Toutefois, l'ordre des mots est assez libre en ancien français. La plupart des auteurs qui ont étudié l'emploi des constructions causatives considèrent que l'ordre des mots n'est pas un facteur pertinent pour distinguer les deux types de constructions lorsque l'infinitif est intransitif. Par contre, lorsque l'infinitif est transitif, la position du NP sujet de l'infinitif devrait indiquer le type de construction puisqu'il est précédé de à dans la construction perméable. Comme le remarquent Gougenheim (1971:355) et de Kok (1985:236), entre autres, la construction où le sujet de l'infinitif transitif précède l'infinitif est extrêmement rare en ancien français. De Kok (1985) relève l'exemple en (101).

- (101) il li fera Le roi d'Engletiere donner Estrelins pour guerre mener.
(Mousket, 20902, cité par Tobler 1883; VB I:207) (de Kok 1985:236)

À ma connaissance, aucune étude systématique de la position du sujet de l'infinitif dans les causatives n'existe pour l'ancien ou le moyen français. Pearce (1985) s'intéresse au cas assigné au sujet de l'infinitif en ancien français, et ses résultats sont comparés dans

la prochaine section à ceux que j'ai obtenus pour le moyen français. L'une des raisons pour l'absence d'études est la grande liberté dans l'ordre des mots à cette époque qui rend l'interprétation de la position du NP sujet difficile. De plus, en ancien français, comme Morin et St-Amour (1977), St-Amour (1983) et Pearce (1985) le font remarquer, le complément d'objet indirect se rapportant à un être animé n'est pas toujours morphologiquement et syntaxiquement distinct du complément d'objet direct. Ainsi, en (102a), sun nevuId est un complément d'objet indirect qui apparaît au cas régime. Dans la construction causative en (102b), le sujet Lucifer pourrait être un complément d'objet indirect au cas régime apparaissant dans une construction perméable.

- (102) a. Ne ben ne mal ne respunt sun nevuId. "il ne répond à son neveu ni en bien ni en mal" (Roland, 216) (Morin et St-Amour 1977:124)
- b. Que j'en lairay Lucifer faire / Ce qui lui plaira. "j'en laisserai faire à Lucifer ce qui lui plaira" (Miracles N.D., I, 547) (Morin et St-Amour 1977:124)

Néanmoins, le fait que le sujet d'un infinitif transitif apparaisse rarement devant l'infinitif nous incite à croire que l'examen de la position du NP sujet peut, dans une certaine mesure, nous éclairer sur l'emploi de la construction imperméable. J'ai donc examiné la position des NP sujets dans les constructions causatives dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles. Les résultats sont présentés en (103).

- (103) Tableau I: Pourcentage d'emploi du NP sujet devant l'infinitif dans les constructions causatives dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles⁵

	<u>Verbes intransitifs</u> % NP sujet devant l'infinitif	<u>Verbes transitifs</u> % NP sujet devant l'infinitif
<u>faire</u>	22% (16/72)	4% (1/24)
<u>laisser</u>	9% (1/11)	60% (6/10)

Lorsque le verbe infinitif est intransitif, le NP sujet a tendance à apparaître en position postverbale, surtout lorsque le verbe causatif est laisser:

- (104) NP sujet devant l'infinitif intransitif:
- qui firent sa femme partir ce jour. (CNNA: 313/119)
 - et cause de faire gens rire. (CNNV: 94/24)
 - et laissa ses compaignons entrer dedans. (CNNA: 198/52)
- (105) NP sujet derrière l'infinitif intransitif:
- vous faictes venir le ver'et du barbier nostre voisin. (CNNV: 93/84)
 - et fist monter son cheval dessus ledit manteau. (CNNV: 43/86)
 - de laisser dire plus avant son procureur. (CNNV: 58/80)
 - et laissa aller son oyseau voulant à l'adventure. (CNNV: 20/50)

A cause de la grande liberté dans l'ordre des mots, la position du NP sujet devant l'infinitif intransitif ne permet pas de distinguer clairement les deux constructions.

Lorsque le verbe infinitif est transitif, l'ordre des mots semble cependant être beaucoup plus strict. Lorsque le verbe infinitif est transitif, le verbe faire accepte rarement le NP sujet devant l'infinitif, au contraire de laisser:

(106) NP sujet devant l'infinitif transitif:

- a. que je face dame [par amours] asavoir mon si je pourroie garir comme vous. (CNNA: 178/472) "que je fasse comme assavoir à dame si je pourroie..."
- b. et laissa la bergiere faire son chapellet. (CNNA: 484/51)
- c. Or nous lairrons ycy notre mary sercher compaignie. (CNNA: 528/64)

(107) NP sujet derrière l'infinitif transitif:

- a. nous le ferons paier a ceux de la compaignie. (CNNA: 376/94)
- b. qu'i les feroit oster au mairlier. (CNNV: 7/1)
- c. laissez les dire aux prestres. (CNNA: 271/108)
- d. vous ne laissés empourter aucune choses hors de la cité à gens de Lorraine. (CNNV: 19/71)

L'emploi fréquent du NP sujet devant l'infinitif transitif avec laisser montre que ce verbe a tendance à être identifié à la construction imperméable. Dans la section suivante, l'assignation du cas au NP sujet confirme que laisser est employé dans la construction imperméable.

3.2.2. Cas assigné au sujet de l'infinitif

Comme nous avons vu, le sujet de l'infinitif intransitif porte presque toujours le cas accusatif, peu importe la structure utilisée. Les seuls exemples clairs qui permettent de distinguer les deux constructions sont donc ceux où l'infinitif est transitif. Le sujet nominal, s'il n'est pas précédé de la préposition à, est accusatif et la construction imperméable est employée; le sujet nominal, s'il est précédé de la préposition à, est datif et se trouve dans la construction perméable:

- (108) a. NP accusatif:
 Dunc fist le reis Henris Randulf del Broc crïer / Par tute Norhantune
 que l'um laissast aler / Les hummes l'arcevesque quitement de jur
 cler, "Donc le roi Henri fit Randulf del Broc proclamer par tout
 Northampton que l'on laissa aller librement les hommes de
 l'archevêque en plein jour;" (Becket, 2051-3) (Pearce 1986:263)
- b. NP datif:
 ele entre maintenant en la nef et fet tendre le paveillon sor la rive a
deux serjanz. "Elle entre aussitôt dans le navire et fait monter la
 tente sur la rive à deux serviteurs" (Queste, 108, 26) (St-Amour
 1983:339)

De plus, si le sujet est pronominal, il est accusatif dans la construction perméable mais datif dans la construction imperméable. En français, les pronoms de la troisième personne non réfléchie ont des formes différentes à l'accusatif et au datif (le ou lui)⁶:

- (109) a. Pronom accusatif:
 Voldrent la faire diaule servir. "Ils voudraient lui faire servir le
 diable" (Eul., 4) (Brunot 1966:249, cité par St-Amour 1983:345)
- b. Pronom datif:
 que lo Deu fil li fai neier. "qui lui fit nier le fils de Dieu" (Passion,
 192) (Pearce 1985:82)

Ce n'est que vers la seconde moitié du XIII^e siècle que la construction imperméable commence à être plus fréquente (Morin et St-Amour 1977, Marchello-Nizia 1979, de Kok 1985)⁷:

- (110) a. Passer le ferai mer sans nul terme prenant. "je lui ferai traverser la
 mer sans délai" (Gaufrey, 7517) (Ménard, 174, cité par Morin et St-
 Amour 1977:127)

- b. Por l'arnende de cel mesfait Les fist toutes lor dras oster Et es chemisses demorer. "Pour amender cette faute, il leur fit toutes enlever leur vêtement et (les fit) rester en chemise" (Ruteb., II, 394) (T.-L., cité par St-Amour 1983:345)

Pearce (1985, 1986) a examiné de près l'assignation du cas au sujet dans les causatives en ancien français⁸. J'ai comparé ses résultats avec ceux que j'ai obtenus pour l'assignation du cas au sujet nominal (111), et pronominal (112) (voir Appendices XII-XIX)⁹.

- (111) Tableau II: Comparaison du pourcentage d'emploi du NP sujet datif dans les causatives en ancien français (cf. Pearce 1985:96, 97) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Verbes intransitifs</u>		<u>Verbes transitifs</u>	
	% NP sujet datif		% NP sujet datif	
	Ancien français	CNN	Ancien français	CNN
<u>faire</u>	0% (0/119)	0% (0/76)	80% (24/30)	97% (28/29)
<u>laisser</u>	0% (0/49)	0% (0/11)	100% (2/2)	40% (4/10)

- (112) Tableau III: Comparaison du pourcentage d'emploi du pronom sujet datif dans les causatives en ancien français (cf. Pearce 1985:96, 97) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Verbes intransitifs</u>		<u>Verbes transitifs</u>	
	% pronom sujet datif		% pronom sujet datif	
	Ancien français	CNN	Ancien français	CNN
<u>faire</u>	4% (3/73)	2% (2/90)	96% (46/48)	96% (69/72)
<u>laisser</u>	2% (1/42)	3% (1/30)	88% (7/8)	67% (8/12)

Considérons en premier l'assignation du cas lorsque l'infinitif est intransitif. Les tableaux II et III montrent que l'assignation du cas au sujet, qu'il soit nominal ou pronominal, n'a pas vraiment changé de l'ancien français au moyen français. Le verbe faire comme le verbe laisser assignent généralement le cas accusatif au sujet d'un infinitif intransitif:

- (113) a. NP accusatif / Ancien français:
 i. A Clarendune ad fait sun concilie asembler. "à Clarendon il a fait s'assembler son conseil" (Becket, 2643) (Pearce 1985:82)
 ii. E Anseïs laiset le cheval curre. (Roland, 1281) (Pearce 1985:88) "Et Anseïs laisse le cheval courir"
- b. Pronom accusatif / Ancien français:
 i. et les feïst la yverner. "et il les fit hiverner là" (Fet des R., 192, 7) (Pearce 1985:82)
- (114) a. NP accusatif / Moyen français:
 i. je ferés venir le maistre luy mesme. (CNNV: 93/87)
 ii. et laisse monter le pouvre homme. (CNNV: 97/27)
- b. Pronom accusatif / Moyen français:
 i. pour les faire retourner. (CNNV: 87/36)
 ii. et le laïssa aller. (CNNV: 69/26)

Pearce (1985) relève quatre occurrences de pronoms datifs employés avec l'infinitif intransitif (115). Je n'ai relevé que trois occurrences d'un pronom sujet datif employé avec un infinitif intransitif lorsque le verbe principal est causatif. Ces trois occurrences, qui apparaissent en (116), proviennent toutes du texte de Vigneulles.

- (115) Pronom datif / Ancien français:
 a. si li fe(rai) souffrir, m(e)ngier amer et sur. (Rou, 2301) (Pearce 1985:171)
 b. li vif deable lor a fet si errer (Narbonnais, 3657) (Pearce 1985:171)
 c. qu'il li feront comparer molt chier, (Perlesvaus, 4790) (Pearce 1985:171)

- d. Li durs lis ne li laissa mie / La nuit bien dormir jusqu'al jour.
(Escoufle, 6442) (Pearce 1985:171)
- (116) Pronom datif / Moyen français:
- a. tout l'or du monde ne luy eust pas fait venir. (CNNV: 99/301)
 - b. le deable luy avoit bien fait venir. (CNNV: 99/299)
 - c. et se repentoit bien de luy avoir laissez entrer. (CNNV: 95/86)

Pearce (1986) suggère que dans certains exemples qu'elle présente, le verbe infinitif peut être interprété comme un transitif. Cette interprétation n'est pas possible pour venir et entrer relevés chez Vigneulles, mais on doit remarquer que ces verbes sont considérés comme des verbes ergatifs. Le sujet de surface des verbes ergatifs est en fait un objet profond, et cela pourrait en partie expliquer l'emploi du datif. En définitive, l'assignation du datif au sujet d'un verbe infinitif intransitif est exceptionnelle.

Les résultats sur l'assignation du cas datif au sujet d'un verbe infinitif transitif sont plus révélateurs en ce qui concerne la structure des causatives. En ancien français, les verbes faire et laisser assignent généralement le cas datif au sujet de l'infinitif transitif. En moyen français, les deux verbes assignent encore le datif au sujet de l'infinitif mais montrent une évolution différente. Alors que l'assignation du cas datif avec faire devient de plus en plus fréquente, le verbe laisser commence à se distinguer de faire et l'assignation du cas datif tend à devenir moins fréquente:

- (117) a. NP datif / Ancien français:
- i. A mil Franceis funt ben cercer la vile. "ils ont fait entourer la ville à mille Français" (Roland, 3661) (Pearce 1985:82)
 - ii. Qui ne laissout aveir a sa char nul repos. "Qui ne laissoit avoir nul repos à sa chair" (Becket, 3940) (Pearce 1985:174)

- b. NP accusatif / Ancien français:
- i. Dunc fist le reis Henris Randulf del Broc crier / Par tute Norhantune que l'um laissast aler / Les hummes l'arcevesque quitement de jur cler, "Donc le roi Henri fit proclamer à Randulf del Broc par tout Northampton que l'on laissa aller librement les hommes de l'archevêque en plein jour.." (Becket, 2051-3) (Pearce 1987:263)
- c. Pronom datif / Ancien français:
- i. ce lor en fesoit avoir le poior. "cela leur faisait avoir le pouvoir" (Fet des R 186, i5) (Pearce 1985:82)
 - ii. Bien lur deit hum laissier lur custumes tenir. "bien on doit leur laisser tenir leurs coutumes" (Becket, 2787) (Pearce 1985:88)
- d. Pronom accusatif / Ancien français:
- i. Voldrent la veintre li deo inimi, / voldrent la faire diaule servir. "ils veulent lui faire servir le diable" (Eulalie, 03) (Pearce 1985:171)
 - ii. ne le voudrent lessier, si firent grant savoir, / lor villes essillier et lor mesons ardoir, "ils ne veulent le laisser, ils firent grand savoir, leurs villes assaillir et leurs maisons brûler" (Rou, 2760) (Pearce 1985:172)
- (118) a. NP datif / Moyen français:
- i. qui faisoit vestir a sa femme ung haubregon. (CNNA: 10/301)
 - ii. il ne laissassent porter aucune provision hors de la cité à homme qui fut subject soubz monseigneur le duc de Lorraine. (CNNV: 19/58)
- b. NP accusatif / Moyen français:
- i. Que je face dame [par amours] asavoir mon si je pourroie garir comme vous. (CNNA: 178/472)
 - ii. et laissoit sa femme prendre la longue crastine. (CNNA: 492/20)
- c. Pronom datif / Moyen français:
- i. il luy faisoit vestir ung tres beau jaserant. (CNNA: 278/19)
 - ii. elle luy avoit laissés manger ladicte pouldre. (CNNV: 81/174)
- d. Pronom accusatif / Moyen français:
- i. et dit et jura par son Dieu qu'li feroit dancier une aultre dance. (CNNV: 84/57)

- ii. on ne l'a pas laissée paier son disme. (CNNA: 218/116)

Selon Pearce (1985, 1986), l'assignation du cas datif au sujet de l'infinitif transitif se consolide de plus en plus en ancien français. Le Tableau IV présente les données de Pearce (1985) sur l'assignation du cas datif au sujet de l'infinitif transitif pour différentes périodes de l'ancien français et les données que j'ai relevées dans les Cent Nouvelles Nouvelles Anonymes, un texte écrit vers 1462, et dans les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles, un texte écrit entre 1505 et 1515.

- (119) Tableau IV: Comparaison du pourcentage d'assignation du cas datif au sujet (pronominal ou nominal) de l'infinitif transitif à différentes périodes de l'ancien français (Pearce 1985:90) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	jusqu'à 1125	1150-1175	1200-1225	CNNA (1462)	CNNV (1505-1515)
<u>faire</u>	80% (4/5)	84% (21/24)	94% (45/48)	94% (44/47)	98% (53/54)
<u>laisser</u>	-	67% (2/3)	100% (7/7)	46% (6/13)	66% (6/9)

Les résultats du moyen français vont plutôt à l'encontre de ce que suggère Pearce (1985, 1986) pour l'assignation du cas datif. Ils montrent que si l'assignation du cas datif devient de plus en plus fréquente avec faire, elle varie beaucoup avec laisser qui tend à se distinguer de faire. Il nous reste à examiner le comportement des clitiques objets de l'infinitif.

3.2.3. Montée du clitique objet

Nous avons vu qu'en français moderne les clitiques objets montent devant le verbe causatif dans la structure perméable mais demeurent devant l'infinitif dans la structure

impermeable. Le placement du clitique objet dans les causatives en moyen français peut donc servir à déterminer le type de structures. Le Tableau V présente le pourcentage d'occurrences de montée du clitique avec faire et laisser, en distinguant les pronoms réfléchis des autres pronoms.

- (120) Tableau V: Pourcentage d'occurrences de montée du clitique avec faire et laisser, selon que le pronom est réfléchi (coréférentiel avec le sujet principal-NP1 ou avec le sujet de l'infinitif-NP2) ou non réfléchi, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Pronom réfl. NP1</u>	<u>Pronom réfl. NP2</u>	<u>Pronom non réfléchi</u>
<u>faire</u>	100% (36/36)	-	100% (103/103)
<u>laisser</u>	100% (12/12)	-	93% (13/14)

Le clitique objet de l'infinitif monte systématiquement devant le verbe principal avec faire, que le pronom soit réfléchi et coréférent avec le sujet de faire ou qu'il soit non réfléchi:

- (121) Montée du clitique objet avec faire:
- a. ce prebtre la fist mener en son hostel. (CNNV: 8/26)
 - b. il se fist tenir l'estrier. (CNNV: 43/85)

Le pronom réfléchi monte aussi systématiquement devant laisser lorsqu'il est coréférent au sujet de laisser (122a). De façon générale, le clitique objet non réfléchi monte aussi devant laisser comme en (122b). Je n'ai relevé qu'une seule occurrence de pronom non réfléchi devant l'infinitif avec laisser et ce clitique objet est associé à l'expression en aller (123).

- (122) Montée du clitique objet avec laisser:
 a. ainsois se laisseroit descoupper en piece. (CNNV: 98/199)
 b. et le laissa incontinant savoir audit Colin. (CNNV: 94/73)
- (123) Pas de montée du clitique objet avec laisser:
 ains les laissa en aller. (CNNV: 61/31)

Contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre étant donné les résultats trouvés pour laisser dans les sections précédentes, le pronom objet monte presque systématiquement devant le verbe principal. On doit toutefois tenir compte de deux aspects des causatives pour bien comprendre ces résultats.

Premièrement, comme nous avons vu dans les chapitres III et IV, le pronom faible ne peut pas demeurer devant l'infinitif en ancien français et ne fait que commencer à apparaître dans cette position en moyen français. Cette contrainte limite donc le nombre de clitics objets devant l'infinitif.

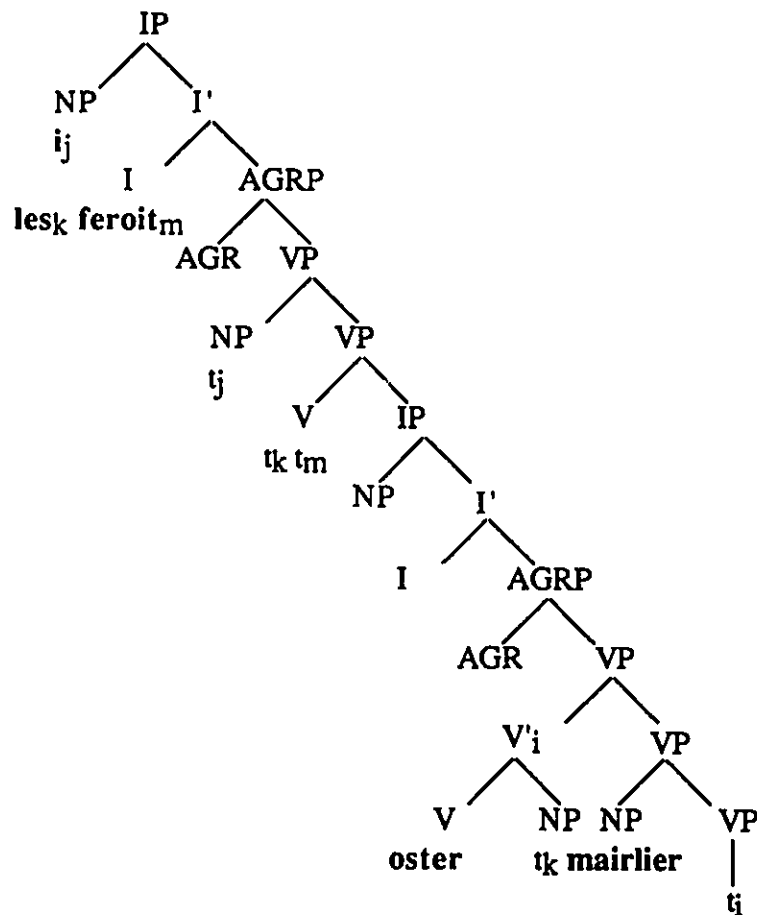
Deuxièmement, comme nous avons vu dans la première partie de ce chapitre, les pronoms réfléchis qui correspondent au sujet du verbe causatif montent devant le verbe principal en français moderne. En ancien et en moyen français, les pronoms réfléchis ont le même comportement. Cette possibilité limite aussi le nombre de pronoms objets devant l'infinitif.

3.2.4. Structure des constructions avec les verbes causatifs en ancien et en moyen français

Nous avons vu dans les sections précédentes que si faire a maintenu son assignation du cas datif au sujet de l'infinitif transitif de l'ancien français au moyen français, laisser a plutôt tendance à assigner de moins en moins souvent le cas datif au sujet de l'infinitif transitif. Je propose que l'assignation de cas dans les constructions causatives reflète une différence dans le type de mouvement permis dans les causatives.

Examinons en premier la construction perméable. Comme en français moderne, cette construction est admise avec les deux verbes causatifs en ancien et en moyen français. Je propose que les verbes faire et laisser sous-catégorisent un complément infinitif IP, et le sujet de l'infinitif est généré en position spécifieur de VP. Le constituant V' est ensuite déplacé afin de permettre l'assignation du cas au sujet de l'infinitif. La phrase (124) a alors la structure suivante:

(124) et qu'i les feroit oster au mairlier. (CNNV: 7/1)



En (124), après le mouvement du constituant V', le clitique objet direct se trouve dans le domaine du complexe verbal auquel il doit s'attacher. Le cas accusatif est assigné à l'objet direct, et le cas datif est assigné au sujet par l'intermédiaire de la préposition à.

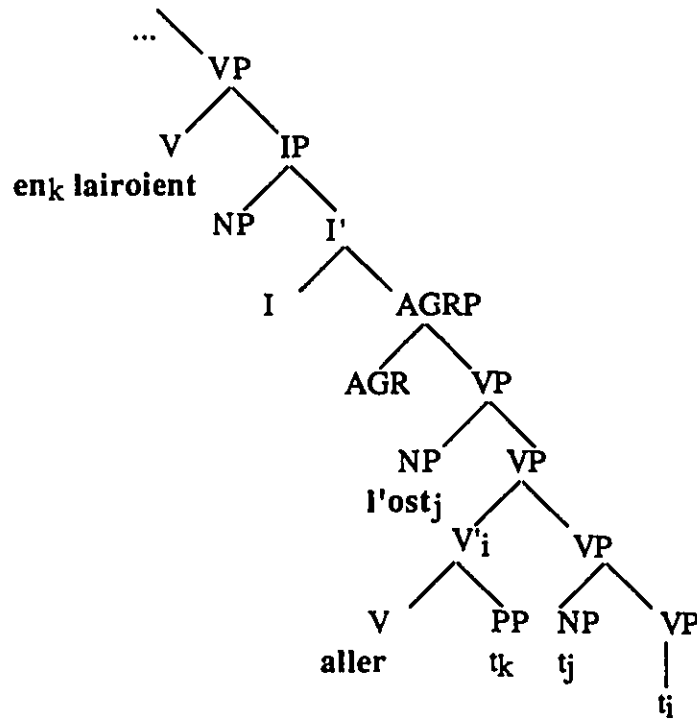
En français, on trouve une alternance entre les prépositions à et par pour introduire le NP interprété comme le sujet de l'infinitif¹⁰. J'adopte l'analyse de Zubizarreta (1985) qui considère que le NP introduit par par n'est pas en position argumentale mais se trouve dans un syntagme qui a le statut grammatical d'un adverbe. En moyen français, à est souvent utilisé dans ce sens (cf. Gougenheim 1971). En ancien et en moyen français, la préposition à peut introduire un syntagme argumental ou non; dans les deux cas, à est utilisé dans une construction perméable.

Les constructions causatives du moyen français se distinguent de celles du français moderne par un ordre des mots beaucoup plus libre. On peut supposer, sur la base du comportement de faire et de laisser lorsque l'infinitif est transitif, que bon nombre des occurrences où le sujet nominal de l'infinitif apparaît devant l'infinitif intransitif sont des cas où le constituant V' a été déplacé. Par exemple, en (125), la position préverbale du NP sujet précédant l'infinitif ne bloque pas la montée du clitique objet.

- (125) et en lairoient l'ost aler. "e. ils laisseraient l'armée s'en aller" (Vill., I, 116) (de Kok 1985:238)

La montée du clitique objet en (125) suggère que le mouvement du constituant V' a eu lieu¹¹. On se rappelle qu'en français moderne, le clitique en ne monte jamais devant le verbe principal lorsqu'il n'y pas mouvement du constituant V' (ex.: il les laissa en parler / * il les en laissa parler). Je propose qu'après le mouvement du constituant V', le NP sujet de l'infinitif peut se déplacer dans des positions d'adjonction. Le cas est assigné à la trace de l'élément déplacé et transmis par coïndexation à l'élément déplacé. La phrase (125) a la structure suivante:

(126) et en lairoient l'ost aler.



Ce mouvement d'adjonction de NP est courant en ancien et en moyen français. On le trouve également lorsque l'infinitif est transitif:

(127) Iluec voleit il faire as evesques jurer / Que nul d'els pur apel ne passereit
 mais mer, "Celui-ci voulait faire jurer aux évêques que..." (Becket, 2644)
 (Pearce 1985:173)

L'ordre des mots en ancien et en moyen français mérite une étude en soi.

Toutefois, la phrase en (127) montre qu'il existe des mouvements d'adjonction dans les constructions causatives perméables. Ce type de mouvement peut donc expliquer la très grande fréquence du sujet devant l'infinitif intransitif en ancien et en moyen français. Le mouvement du constituant V' est nécessaire pour expliquer que le mouvement d'adjonction du NP sujet n'a pas d'effet sur l'assignation du cas; le NP sujet a le cas

accusatif lorsque l'infinitif est intransitif et il porte le cas datif lorsque l'infinitif est transitif.

En (125), le NP sujet ne peut pas avoir été simplement déplacé de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP sans mouvement du constituant V' car il y a montée du clitique malgré la présence du NP sujet devant l'infinitif. De plus, si ce mouvement était permis en ancien français, on s'attendrait à trouver beaucoup plus d'exemples de NP sujets devant l'infinitif transitif dans les constructions causatives de l'ancien français alors que ces exemples sont très rares.

Toutefois, nous avons vu que l'une des différences entre l'ancien et le moyen français est l'apparition de plus en plus fréquente du NP sujet devant l'infinitif transitif lorsque le verbe causatif est laisser. Je propose donc que le moyen français se distingue de l'ancien français par la possibilité de déplacer le NP sujet de l'infinitif de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP. Le verbe laisser assigne alors le cas accusatif au NP sujet puisque IP n'est pas une barrière inhérente.

Une autre différence entre les constructions causatives de l'ancien et du moyen français est la liberté moins grande dans l'ordre des mots dans les causatives en moyen français. Pearce (1985) relève six exemples de NP sujet d'un infinitif transitif portant le cas accusatif. De ce nombre, quatre n'apparaissent pas entre faire et l'infinitif:

- (128) a. Loeys le ferai tout otroier. (Aïol, 2880) (Pearce 1985:171)
 b. quant il pooient lor voisins fere guerpir lor leus et lor chans (Fet des R, 22613) (Pearce 1985:172)

Certains cas relevés par Pearce (1985) comme des exemples d'assignation du cas accusatif au NP sujet pourraient être interprétés comme des exemples de complément indirect apparaissant au cas régime. En fait, en (128a), la construction doit être considérée comme perméable puisque le clitique objet le est monté devant le verbe

principal. Par contre, dans Les Cent Nouvelles Nouvelles, les sept exemples de NP sujet d'un infinitif transitif portant le cas accusatif se trouvent devant l'infinitif:

- (129) a. et laissoit sa femme prendre du bon temps. (CNNA: 507/13)
 b. et laissa la bergiere faire son chapelet. (CNNA: 484/51)

En conclusion, les verbes causatifs en ancien et en moyen français, comme en français moderne, ont un complément infinitif IP. Le sujet de l'infinitif est généré en position spécifieur de VP et le constituant V' est déplacé en position d'adjonction à VP pour que le sujet puisse recevoir un cas. Le moyen français se distingue de l'ancien français par la possibilité de déplacer le NP sujet de l'infinitif en position spécifieur de IP dans les constructions causatives en laisser. Dans ces constructions, le mouvement du constituant V' est inutile puisque le NP sujet reçoit son cas directement du verbe laisser. Il reste à comprendre la différence de comportement des verbes laisser et faire, et nous tenterons de l'expliquer après avoir examiné les constructions avec les verbes de perception.

3.3. Les constructions avec les verbes de perception en ancien et en moyen français

Les constructions avec les verbes de perception se distinguent des constructions avec les verbes causatifs du fait que leur emploi dans la construction perméable n'a jamais été très fréquent dans l'histoire du français. Comme le fait remarquer St-Amour (1983:351) qui a étudié ces constructions en ancien français, les seuls cas clairs de constructions perméables qu'elle a relevés avec les verbes de perception mettent en jeu les verbes voir et ouyr. Elle n'a rencontré aucun cas clair et non ambigu d'emploi de la construction perméable avec les verbes apercevoir, écouter, regarder, sentir et le verbe choisir qui se comporte comme les verbes de perception en ancien français.

Dans cette section, les verbes de perception ainsi que quelques autres verbes qui ont un comportement semblable sont examinés. Les trois propriétés qui permettent de distinguer les constructions perméables des constructions imperméables sont étudiées tour à tour: la position du NP sujet, le cas assigné au sujet de l'infinitif et la montée du clitique objet.

3.3.1. Position du NP sujet

Comme nous l'avons fait remarquer dans les sections précédentes, l'ordre des mots est assez libre en ancien et en moyen français. Dans les causatives, l'examen de la position du NP sujet a permis de montrer que, lorsque l'infinitif est transitif, le NP sujet accusatif tend à demeurer devant l'infinitif alors que le NP sujet datif a plutôt tendance à demeurer en position postverbale. L'étude de la position du NP sujet, abstraction faite de l'assignation du cas au sujet qui est étudiée dans la prochaine section, apparaît un test valable pour indiquer le type de structure lorsque l'infinitif est transitif.

J'ai examiné la position du NP sujet avec les verbes de perception et les autres verbes qui acceptent ce type de construction dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles. Les résultats apparaissent dans le Tableau VI en (130).

- (130) **Tableau VI:** Pourcentage d'emploi du NP sujet devant l'infinitif avec les verbes de perception et les autres verbes de ce type dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Verbes intransitifs</u>	<u>Verbes transitifs</u>
	% NP sujet devant l'infinitif	% NP sujet devant l'infinitif
Perception		
<u>apercevoir</u>	100% (2/2)	-
<u>entendre</u>	50% (1/2)	-
<u>ouyr</u>	73% (16/22)	14% (3/21)
<u>percevoir</u>	-	100% (2/2)
<u>regarder</u>	100% (2/2)	-
<u>sentir</u>	100% (3/3)	-
<u>voir</u>	64% (32/50)	92% (11/12)
Autres		
<u>amener</u>	100% (1/1)	-
<u>envoyer</u>	100% (1/1)	100% (2/2)
<u>mander</u>	0% (0/1)	-
<u>mettre</u>	25% (1/4)	-

La plupart des verbes du Tableau VI sont peu fréquents et ne sont relevés qu'avec un infinitif intransitif. On remarque malgré tout que le NP sujet a nettement tendance à apparaître devant l'infinitif avec ces verbes (131). Entendre, ouyr, voir, mander et mettre sont les seuls verbes qui permettent au sujet de se trouver derrière l'infinitif (132).

- (131) NP sujet devant l'infinitif intransitif:
- et aperceut souvent le galant entrer de nuyt. (CNNA: 378/12)
 - et antandirent ce mort aincy parler. (CNNV: 83/56)
 - Et la jeune espousée, oyant le college des femmes ainsi parler, ... (CNNA: 472/60)
 - il vit le curé venir tantost après... (CNNA: 493/50)
 - J'envoiera ma servante se confesser à vous. (CNNV: 72/15)

- (132) NP sujet derrière l'infinitif intransitif:
- a. quant il entendit parler ledit bourgeois. (CNNV: 17/113)
 - b. et mande venir vers luy ses maistres d'hostel. (CNNA: 81/76)
 - c. laquelle, pour couchier avec son amant, mist en son lieu couchier avec son mary une jeune damoiselle, sa chamberiere. (CNNA: 9/262)
 - d. Et tantost que vous orrez venir moy et ma compaignie. (CNNA: 450/33)
 - e. Qui adonc veist rire le varlet et la meschine. (CNNA: 487/76)

Lorsque l'infinitif est transitif, les verbes de perception se comportent différemment: voir et percevoir sont employés presque exclusivement avec le NP sujet devant l'infinitif, au contraire de ouyr; envoyer se comporte comme voir et percevoir.

- (133) a. Voir, percevoir, envoyer:
- i. et perceut son mary parler a nostre fille grosse. (CNNA: 70/80)
 - ii. car j'ay veu ung poisson qu'on appelle bachet prendre ung lievre. (CNNV: 55/14)(63)
 - iii. ...trouva façon d'envoyer son cousin veoir que faisoient leurs chevaulx. (CNNA: 355/112)
- b. Ouyr:
- i. oyans leur maistre ce cas racompter. (CNNA: 430/123)
 - ii. les parolles qu'il avoit ouy dire au tanneur. (CNNV: 20/83)

Nous verrons dans la section qui suit que bon nombre des occurrences avec ouyr doivent être traitées comme des exemples de constructions où la préposition à introduit un passif.

La position du NP sujet montre donc qu'il existe une forte tendance pour que le NP sujet apparaisse en position préverbale, que l'infinitif soit transitif ou intransitif.

3.3.2. Cas assigné au sujet de l'infinitif

Étant donné que le NP sujet apparaît normalement devant l'infinitif avec les verbes de perception, nous nous attendons à ce que le cas accusatif soit généralement assigné au sujet nominal ou pronominal. J'ai comparé mes résultats pour le moyen français avec ceux obtenus par Pearce (1985) pour l'ancien français en ce qui concerne l'assignation du cas au sujet nominal (134), et pronominal (135). Seuls les résultats pour les verbes de perception voir et ouyr et pour le verbe envoyer sont présentés dans Pearce (1985).

(134) Tableau VII: Comparaison du pourcentage d'emploi du NP sujet datif en ancien français (cf. Pearce 1985:96, 97) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles¹²

	<u>Verbes intransitifs</u>		<u>Verbes transitifs</u>	
	% NP sujet datif		% NP sujet datif	
	Ancien français	CNN	Ancien français	CNN
Perception				
<u>apercevoir</u>	N/A	0% (0/2)	N/A	-
<u>entendre</u>	N/A	0% (0/2)	N/A	-
<u>ouyr</u>	0% (0/19)	0% (0/24)	66% (4/6)	57% (12/21)
<u>percevoir</u>	N/A	-	N/A	0% (0/2)
<u>regarder</u>	N/A	0% (0/2)	N/A	-
<u>sentir</u>	N/A	0% (0/3)	N/A	-
<u>voir</u>	0% (0/105)	0% (0/52)	30% (3/10)	8% (1/13)
Autres				
<u>amener</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>envoyer</u>	-	0% (0/1)	0% (0/2)	0% (0/2)
<u>mander</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>mettre</u>	N/A	0% (0/5)	N/A	-

- (135) **Tableau VIII:** Comparaison du pourcentage d'emploi du pronom sujet datif en ancien français (cf. Pearce 1985:96, 97) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Verbes intransitifs</u>		<u>Verbes transitifs</u>	
	% Pronom sujet datif		% Pronom sujet datif	
	Ancien français	CNN	Ancien français	CNN
Perception				
<u>apercevoir</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>entendre</u>	N/A	0% (0/3)	N/A	-
<u>ouyr</u>	0% (0/10)	0% (0/9)	100% (4/4)	33% (1/3)
<u>regarder</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>sentir</u>	N/A	0% (0/3)	N/A	-
<u>voir</u>	0% (0/35)	0% (0/29)	100% (9/9)	0% (0/3)
Autres				
<u>amener</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>chasser</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>envoyer</u>	-	0% (0/2)	50% (1/2)	66% (2/3)
<u>mander</u>	N/A	0% (0/1)	N/A	-
<u>mener</u>	N/A	0% (0/3)	N/A	0% (0/1)
<u>mettre</u>	N/A	0% (0/3)	N/A	-

Les tableaux en (134) et (135) montrent qu'en ancien et en moyen français, le datif n'est jamais employé avec les verbes de perception lorsque l'infinitif est intransitif alors que nous avons vu qu'il est parfois employé avec les verbes causatifs¹³:

- (136) a. NP accusatif / Ancien français:
- i. La veisez tant chevaler plorer. "Là vous voyez tant de chevaliers pleurer" (Roland, 349) (Pearce 1985:88)
 - ii. lors oïssiez genz crier de toutes parz. "alors vous entendiez les gens crier de toutes parts" (Artu, 93, 51)

- iii. ...si oï le lorseinol center en garding. "Elle entendit le rossignol chanter dans le jardin" (AN, XII, 6) (St-Amour 1977:72)
- b. Pronom accusatif / Ancien français:
 - i. Mais il l'a oï de loin plaindre. "Mais il l'a entendu de loin se plaindre" (Renart, 702) (St-Amour 1983:340)
- (137) a. NP accusatif / Moyen français:
 - i. a toutes les foiz qu'il sentoit le mary estre absent. (CNNA: 441/57)
 - ii. et qu'il ameneroit ledit prebtre disner leans. (CNNV: 15/120)
 - iii. et vit tresbien a son aise son espouse se bouter en son lit. (CNNA: 333/97)
 - iv. qui oyoit le dyable sa femme ainsi tonner. (CNNA: 244/118)
- b. Pronom accusatif / Moyen français:
 - i. elle l'appercevoit venir de loing. (CNNA: 572/531)
 - ii. et puis l'envoya paistre. (CNNA: 14/454)
 - iii. qui l'oyt ainsi demener. (CNNA: 187/164)
 - iv. quand il les vit rire en ce point. (CNNA: 188/211)

On remarque une différence importante dans le comportement du verbe voir en ancien et en moyen français. En ancien français, le sujet de l'infinitif transitif est normalement au cas datif lorsque voir est le verbe de la phrase matrice alors qu'il porte presque toujours le cas accusatif dans ce contexte dans Les Cent Nouvelles Nouvelles:

- (138) a. Sujet datif / Ancien français:
 - i. Car onques...ne vi autant fere d'armes a un chevalier. "Car jamais je ne vis un chevalier accomplir autant d'exploits" (Artu, 53, 34) (St-Amour 1983:339)
 - ii. Quant li vallet li virent prendre / Le faucon et il fu montés, "quant les valets le virent prendre le faucon et..." (Escoufle, 6720) (Pearce 1985:174)

- b. Sujet accusatif / Ancien français:
- i. Quant li quens vit avoir s'amie / Cele aumosniere et cel tissu "quand le conte vit s'amie avoir cette aumônière et ce tissu" (Escoufle, 5834) (Pearce 1985:172)
 - ii. Nicolete...vit la lune luire clerç par une fenestre... "Nicolette vit la lune luire (clairement) par une fenêtre" (Aucassin, XII, 5) (St-Amour 1983:337)
 - iii. Nous ne le veïsmes onques mais tel chose faire. "Nous ne le vîmes jamais faire cela" (Merl. de Boron, 69, 10) (Veenstra, p. 120, cité par St-Amour 1983:346)
- (139) a. Sujet datif / Moyen français:
- i. et s'en apparceust par les oeillades et par les mynes qu'elle veit tenir audit prebtre et vit bien où il tandoit. (CNNV: 81/56)
- b. Sujet accusatif / Moyen français:
- i. quant il veit son maistre bastre sa maistresse. (CNNV: 56/44)
 - ii. car j'ay veu ung cheval prendre et peschier ung bachet. (CNNV: 55/17)
 - iii. Et combien qu'elle ne l'eust oncques veu exercer les faiz de clergie. (CNNA: 569/463)
 - iv. et de la maniere qu'il tint quant ensemble les vit faire le mestier que vous savez. (CNNA: 19/629)

Le verbe voir tend à adopter la construction imperméable en moyen français. Un autre verbe de perception très employé, le verbe ouyr, ne suit pas cette évolution. En ancien français, dans la construction avec ouyr, le sujet de l'infinitif transitif porte le plus souvent le cas datif, qu'il soit pronominal ou nominal. En moyen français, le sujet de l'infinitif porte encore le plus souvent le cas datif, bien qu'un certain écart se creuse entre l'ancien et le moyen français lorsque le sujet est pronominal:

- (140) a. NP sujet datif / Ancien français:
- i. A juleours oï en m'effance chanter / que Guillaume fist jadis Osmont essorber. "dans mon enfance, j'ai entendu chanter par les troubadours que jadis Guillaume a rendu aveugle Osmont" (Rou, 1361-2) (Pearce 1985:88)
 - ii. A cui orrai je jamais dire / Mes doux, mes biax, mes cuers, mes sades? "Par qui entendrais-je jamais dire mon doux, mon beau, mon cœur, mon charmant?" (Escoufle, 5142) (Pearce 1985:175)
- b. NP sujet datif / Moyen français:
- i. qui ouyt compter a son mary que ung hostellier... (CNNA: 14/433)
 - ii. mesmement l'ais oy dire au filz du president de Lorraine. (CNNV: 99/06)
 - iii. comme moy mesme en a sceu et veu la plus grant partie ou du moins je les ouy dire et racompter à gens digne de foy et de creance. (CNNV: Préface/26)
- (141) a. NP sujet accusatif / Ancien français:
- i. por çou que nous aviemes oï dire ses deciples que il estoit surrexis. "parce que nous avons entendu ses disciples dire qu'il était ressuscité" (Joseph, 647) (Pearce 1985:172)
 - ii. S'i estiez le premier jor d'esté lors orriez les oseillons chanter. "Si vous y étiez au premier jour d'été, alors vous entendriez les oiseaux chanter" (Prise d'Orange, 245) (Moignet 1973:243, cité par St-Amour 1983:337)
- b. NP sujet accusatif / Moyen français:
- i. les gens de ce bon seigneur, oyans leur maistre ce cas racompter. (CNNA: 430/123)
 - ii. s'ilz oyrent la voix du par avant arriere les hucher tres aigrement. (CNNA: 276/98)
 - iii. j'ay ouy de mon lit les porceaux rompre leurs rens. (CNNV: 47/57)
- (142) a. Pronom datif / Ancien français:
- i. de ce qu'il li ot dire. "de ce qu'il l'entend dire" (Perlesvaus, 5829) (Pearce 1985:175)

- b. Pronom datif / Moyen français:
 - i. comme depuis je luy ay ouy compter et à plusieurs aultres aussi. (CNNV: 25/2)
- c. Pronom accusatif / Moyen français:
 - i. Et Dieu scet qu'il le fait bon oyr maudire ces gens. (CNNA: 270/87)
 - ii. Et le faisoit bon oyr deviser de sa seur. (CNNA: 361/129)

Dans la plupart des exemples avec ouyr où le sujet de l'infinitif transitif est datif, le NP sujet précédé de la préposition à serait utilisé avec la préposition par en français moderne. En (140b-ii), le narrateur explique qu'il a entendu raconter cette histoire par le fils du président de Lorraine et non au fils du président de Lorraine. En (140b-iii), il faut comprendre que le narrateur certifie que ses histoires sont véridiques car il les a entendu raconter par des gens dignes de foi. En ancien et en moyen français, la préposition à peut introduire le sujet d'un passif et cet emploi n'est pas particulier aux constructions infinitives avec les verbes de perception (Herslund 1983):

- (143) Une esteille est dunc aparue ki a plusurs genz fut veüe. (Brut, 8287)
(Herslund 1983:181)

Il semble que tous les exemples de sujet datif en (140) peuvent être interprétés comme des occurrences où le NP sujet se trouve dans un syntagme se comportant comme le syntagme adverbial en par qui introduit le passif.

Six des neuf exemples de sujet nominal accusatif d'un infinitif transitif sont du même type que ceux en (140), à la différence que ces NP qui apparaissent derrière l'infinitif ne sont pas précédés de la préposition à. Trois exemples apparaissent en (144).

- (144) a. qu'il l'avoit ouy dire son frere. (CNNV: 2/82)
b. car moy mesmes l'ay ouy compter et reciter plusieurs fois ledit Veron. (CNNV: 73/37)

- c. de ce qu'elle en avoit ouy dire le curé mesme et son clerc. (CNNV: 81/347)

Tous les exemples de cette construction ont été relevés dans Les Cent Nouvelles Nouvelles de Vigneulles. Ces occurrences semblent être des exemples de compléments datifs employés au cas régime (cf. Morin et St-Amour 1977) car, de la même façon que dans les constructions perméables en (140), la montée du clitique objet est permise.

Enfin, alors que les verbes de perception ont un comportement différent en ancien et en moyen français quant à l'assignation du cas au sujet de l'infinitif transitif, le verbe envoyer présente plus ou moins le même comportement en ancien et en moyen français. Lorsque ce verbe est dans la principale, le sujet nominal de l'infinitif transitif est accusatif alors que le sujet pronominal a plutôt tendance à être datif:

- (145) a. Ancien français:
- i. que il envoieroit messaiges laienz savoir comment li affaires i estoit. "ils enverraient un messenger savoir où l'affaire en était" (Villehardouin, 18406) (Pearce 1985:172)
 - ii. si les envoya querre son frere. "et les envoya chercher son frère" (Clari, 26003) (Pearce 1985:172)
 - iii. car li rois Artus le m'envoie quere. "car le roi Arthur m'envoie le chercher" (Perlesvaus, 4375) (Pearce 1985:176)
- b. Moyen français:
- i. et pour ce envoya son clerc leur dire qu'il estoit comptent de loger l'homme et la femme. (CNNV: 81/38)
 - ii. trouva façon d'envoyer son cousin veoir que faisoient leurs chevaux. (CNNA: 355/112)
 - iii. ledit seigneur archevesque l'envoya faire ung messaige à aucuns seigneurs. (CNNV:84/20)
 - iv. et mesmement luy envoyoit querir de l'argent de aulcuns benefices. (CNNV: 84/22)
 - v. sa dame luy envoya querir plaine une baix[i]ne ou une hotte de sappin plaine d'eaue. (CNNV: 83/87)

Le verbe envoyer se comporte comme d'autres verbes examinés par Pearce (1985), par exemple prier ou commander, qui présentent une différence d'assignation de cas selon que le sujet est nominal ou pronominal. On doit cependant remarquer que le nombre d'occurrences de ce verbe est assez restreint dans le corpus de Pearce et dans le nôtre.

En conclusion, les verbes de perception ont un comportement différent en ancien et en moyen français. Dans les constructions dont le verbe principal est voir et où l'infinitif est transitif, le pronom sujet est normalement datif en ancien français alors qu'il a tendance à être accusatif dans Les Cent Nouvelles Nouvelles. Le verbe ouyr semble suivre la même évolution mais de façon beaucoup plus lente.

Comme nous avons vu dans la section sur l'assignation du cas au sujet dans les causatives, les verbes causatifs ont tendance, selon Pearce (1985, 1986), à assigner de plus en plus souvent le cas datif au sujet à mesure que la période du moyen français se rapproche. Nous avons vu que cette observation ne tient pas pour le verbe laisser si on considère les données provenant du moyen français. De plus, les données de Pearce (1985) pour les verbes de perception en ancien français peuvent suggérer que ces verbes suivent la même tendance que faire tout en étant plus conservateurs. Toutefois, si on considère les données recueillies pour l'assignation du cas datif au sujet de l'infinitif transitif avec les deux verbes de perception examinés par Pearce, voir et ouyr, il semble plutôt que l'assignation du cas datif varie énormément d'une période à l'autre avec ces verbes (cf. Tableau IX). Ainsi, le verbe voir assigne généralement le cas datif au sujet en ancien français, avec pourtant une chute importante durant la période allant de 1150 à 1175; par contre, en moyen français, ce verbe assigne généralement le cas accusatif au sujet bien que l'assignation du cas datif connaît une remontée dans le texte de Vigneulles. Une étude plus approfondie sur un échantillon plus large est ici nécessaire pour comprendre l'assignation du cas datif. Le regroupement des données en deux périodes, celle de l'ancien français et celle du moyen français, montre toutefois que les verbes de

perception ont tendance à se distinguer de plus en plus de faire et à assigner de moins en moins souvent le cas datif au sujet de l'infinitif.

(146) Tableau IX: Comparaison du pourcentage d'assignation du cas datif au sujet (pronominal ou nominal) de l'infinitif transitif à différentes périodes de l'ancien français (Pearce 1985:90) et dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	jusqu'à 1125	1150-1175	1200-1225	CNNA (1462)	CNNV (1505-1515)
<u>faire</u>	80% (4/5)	84% (21/24)	94% (45/48)	94% (44/47)	98% (53/54)
<u>laisser</u>	-	67% (2/3)	100% (7/7)	46% (6/13)	66% (6/9)
<u>ouyr</u>	-	67% (2/3)	87% (6/7)	33% (2/6)	61% (11/18)
<u>voir</u>	67% (2/3)	0% (0/2)	71% (10/14)	0% (0/10)	17% (1/6)

3.3.3. Montée du clitique objet

Le troisième aspect des constructions avec les verbes de perception qui permet de distinguer les constructions perméables des constructions imperméables est la montée du clitique objet. Rappelons que le clitique objet de l'infinitif peut monter devant le verbe principal dans la construction perméable mais doit demeurer devant l'infinitif dans la construction imperméable (ex.: Jean la vit manger à Pierre / Jean vit Pierre la manger).

Le tableau en (147) présente les données recueillies pour la montée du clitique objet avec les verbes de perception et les autres verbes de ce type dans Les Cent Nouvelles Nouvelles.

- (147) **Tableau X:** Pourcentage d'occurrences de montée du clitique objet avec les verbes de perception et les autres verbes de ce type selon que le pronom est réfléchi (coréférentiel avec le sujet principal-NP1 ou avec le sujet de l'infinitif-NP2) ou non réfléchi, dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

	<u>Pronom réfl. NP1</u>	<u>Pronom réfl. NP2</u>	<u>Pronom non réfléchi</u>
Perception			
<u>ouyr</u>	100% (2/2)	0% (0/1)	94% (16/17)
<u>sentir</u>	-	0% (0/1)	0% (0/1)
<u>voir</u>	100% (2/2)	0% (0/5)	67% (4/6)
Autres			
<u>envoyer</u>	-	0% (0/1)	67% (4/6)
<u>mander</u>	-	-	100% (3/3)

De façon générale, comme en français moderne, le clitique objet réfléchi monte devant le verbe principal lorsqu'il est coréférent avec le sujet de la proposition principale mais demeure devant le verbe infinitif lorsqu'il est coréférent avec le sujet de l'infinitif:

- (148) a. qui se voit ainsi gouverner. (CNNA: 124/120)
 b. L'enfant, qui se oyoit questionner devant sa mere, ... (CNNA: 412/24)
- (149) a. il oyoit le chareton se remuer. (CNNA: 66/55)
 b. sentent le chareton a cause du froit et de la petitesse du lit, d'elle g'approucher. (CNNA: 66/37)
 c. et vit tresbien a son aise son espouse se bouter en son lit. (CNNA: 333/98)
 d. vous eussies veu les gens se bouter et avancer. (CNNV: 37/153)
 e. jusques que vous verrés les gens se venir toucher. (CNNV: 37/193)
 f. ce maistre d'ostel vit son maistre g'attraper a ces perdrix. (582/79)
 g. L'espouse, la voyant se desconforter, en eut pitié (CNNA: 40/75)
 h. J'envoiera ma servante se confesser à vous. (CNNV: 72/15)

En ancien français, le pronom réfléchi coréférent avec le sujet de l'infinitif est omis dans ce contexte à cause de la contrainte empêchant tout pronom faible d'apparaître devant l'infinitif¹⁴:

- (150) ..Lancelos vit le roi aprochier de lui. "Lancelot vit le roi s'approcher de lui" (Artu, 119, 021)

Dans les causatives, le pronom réfléchi, s'il se rapporte au sujet de l'infinitif, ne monte jamais devant le verbe principal en moyen français, pas plus qu'il ne le fait en ancien français. La même contrainte existe en français moderne, dans la construction imperméable (151a) et dans la construction perméable (151b).

- (151) a. Jean voit le roi s'approcher de lui.
b. Jean voit s'approcher le roi de lui.

Les phrases en (149) ne nous permettent donc pas de distinguer avec certitude les constructions perméables des constructions imperméables à cause de la liberté dans l'ordre des mots dans ce type de phrases en moyen français. Toutefois, elles montrent clairement que le clitique objet commence à pouvoir apparaître devant l'infinitif en moyen français.

Le comportement des pronoms non réfléchis est plus révélateur du type de structures employé. À part le verbe sentir pour lequel je n'ai pas relevé de montée du clitique et qui, selon St-Amour (1983), ne semble pas être utilisé dans la construction perméable en ancien français, tous les autres verbes ont tendance à préférer la montée du clitique:

- (152) Montée du clitique objet:
a. tous ceux qui l'orront racompter. (CNNA: 191/15)

- b. il les vouloit veoir aprestre luy mesmes. (CNNV: 80/24)
- c. je vous y vy entrer. (CNNA: 229/76)
- d. et aussi par raillerie et joyeuseté luy envoyèrent aucuns aultres seigneurs et dames demander de la venoison. (CNNV: 54/77) "des seigneurs et dames envoyèrent demander de la viande à lui (par NP)"
- e. elle les manda querir au logis pour parler. (CNNV: 99/182)

Six occurrences de pronom objet non réfléchi devant l'infinitif ont été relevées dans Les Cent Nouvelles Nouvelles. Parmi ces six occurrences, deux occurrences sont dues aux restrictions sur la cooccurrence des clitiques:

(153) Cooccurrence de clitiques:

- a. je suis ung angel au Createur, qui devers toy m'envoye toy annoncer et commender, par les haulx biens qu'il a volu en toy enter, qu'il veult ... (CNNA: 98/40) "qui vers toi m'envoyer t'annoncer et commander, ..."
- b. Quant Jehan Richard l'en veit en aller. (CNNV: 25/72)

Les quatre autres occurrences sont vraiment des exemples d'un pronom objet utilisé dans la construction imperméable (154). En (154a, b), le NP sujet précède l'infinitif transitif; en (154c), l'emploi du pronom relatif objet direct suggère aussi que la construction est imperméable. En (154d), se pourrait être datif ou accusatif mais l'absence de la construction perméable avec ce verbe en ancien français et en français moderne laisse supposer que nous avons ici un exemple de construction imperméable. L'emploi de la construction imperméable avec ces verbes bloque la montée du clitique objet.

(154) Pas de montée du clitique objet:

- a. et pour ce, envoya son clerc leur dire qu'il estoit comptent de loger l'homme et la femme. (CNNV: 81/38)

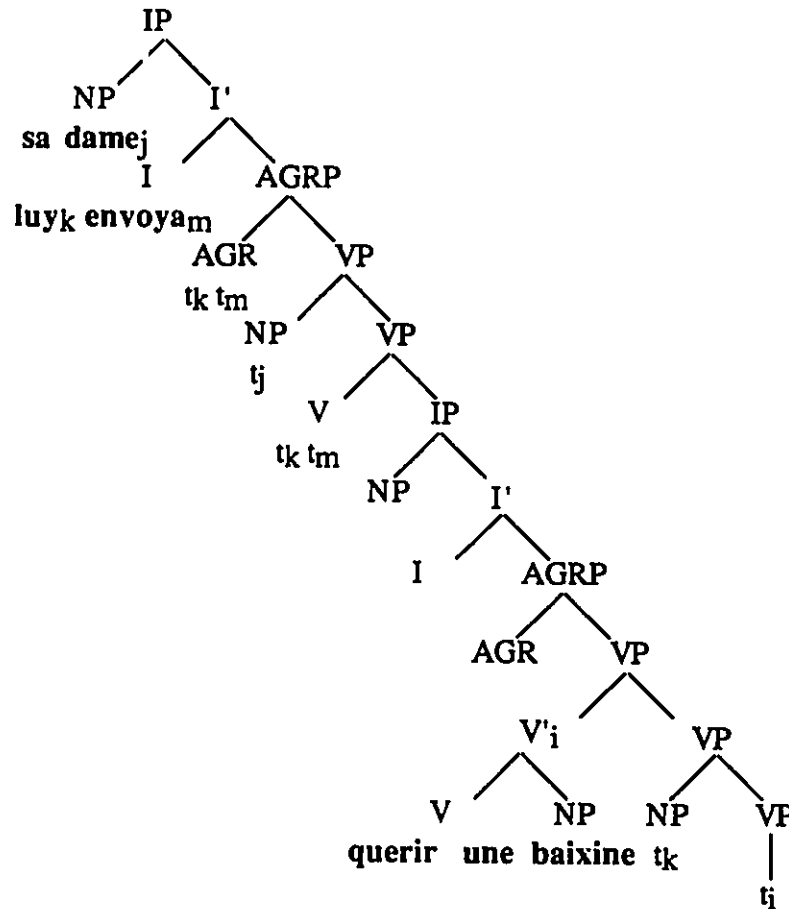
- b. s'ilz oyrent la voix du par avant arriere les hucher tres aigrement. (CNNA: 276/98)
- c. à ceux qu'i veoit y avoir devotion. (CNNV: 35/32)
- d. Entre les cas où il se sentoit l'avoir courroussée. (CNNA: 515/24)

En conclusion, l'examen du placement du clitique objet avec les verbes de perception suggère que dans la plupart des cas, la construction employée est la construction perméable.

3.3.4. Structure des constructions avec les verbes de perception en ancien et en moyen français

L'examen de la position du NP sujet, de l'assignation du cas au sujet et de la montée du clitique objet a montré que la construction perméable est moins utilisée avec les verbes de perception en moyen français qu'en ancien français. Comme pour les constructions causatives, je propose que le complément infinitif est de type IP. De plus, pour les constructions perméables, il existe une règle qui déplace le constituant V' en position d'adjonction à VP, ce qui permet au sujet en position spécifieur de VP de recevoir un cas. La phrase (155) a la structure suivante:

- (155) sa dame luy envoya querir plaine une baix[i]ne ou une hotte de sappin
plaine d'eaue. (CNNV: 83/87)



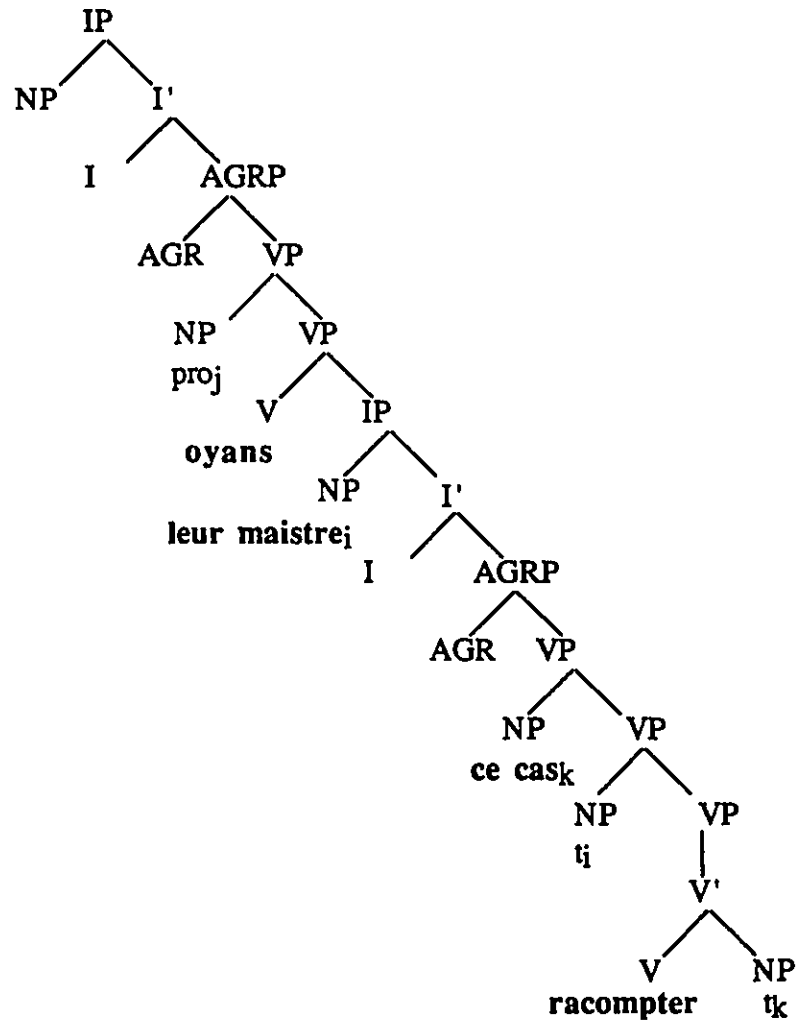
Comme dans les constructions causatives, après le mouvement du constituant V', le NP sujet peut se déplacer dans une position d'adjonction et la montée du clitique objet est permise:

- (156) Et qant ele en vit Galaad aler, si li dist: (...) "Et quand elle vit Galaad s'en aller, elle lui dit... (Queste:56, 16) (de Kok 1985:238)

La construction imperméable devient plus fréquente en moyen français avec les verbes de perception. Comme pour les constructions causatives en laisser et les constructions avec les verbes de perception en français moderne, je propose que le NP

sujet en position spécifieur de VP est déplacé en position spécifieur de IP. De plus, en moyen français, le NP objet peut être déplacé dans des positions d'adjonction. La phrase (157) a la structure suivante:

(157) oyans leur maistre ce cas racompter. (CNNA: 430/123)



3.4. Faire, laisser et les verbes de perception

L'examen des verbes causatifs et de perception en ancien et en moyen français montre que faire continue à être presque systématiquement utilisé dans la construction perméable en moyen français alors que laisser et les verbes de perception commencent à être employés de façon beaucoup plus fréquente dans la construction imperméable. Nous avons fait l'hypothèse que ce changement ne reflète pas un changement de structure et que tous ces verbes ont un complément infinitif IP. Le changement réside plutôt dans la possibilité de déplacer le NP sujet de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP avec le verbe laisser et les verbes de perception. Le changement important de l'ancien français au moyen français puis au français moderne n'est donc pas un changement structural mais plutôt un changement dans la fréquence d'utilisation de cette possibilité puisque la construction imperméable est déjà notée, avec une faible fréquence en ancien français, qu'on voit son importance croître en moyen français et continuer à le faire, semble-t-il, en français moderne.

Toutes les études sur les verbes causatifs et de perception soulèvent la question du comportement particulier du verbe faire vis-à-vis de laisser et des verbes de perception. Nous avons vu que faire est très rarement employé dans la construction imperméable en ancien et en moyen français. En fait, la fréquence de l'emploi de la construction imperméable avec faire semble avoir beaucoup varié au cours de l'histoire du français. Selon Danell (1979), cet emploi avec faire aurait été attesté jusqu'au XVII^e siècle puis serait disparu pour ne réapparaître qu'au XIX^e siècle. En français moderne, l'emploi de faire dans cette construction est controversé. On en trouve des exemples ici et là, et l'emploi du pronom accusatif est nettement meilleur que l'emploi du NP sujet devant l'infinitif:

- (158) a. ...la lueur d'angoisse qui réveille le tigre et le fait dévorer le dompteur. (Massip) (Bailard 1982:256)
- b. Il m'est impossible de le faire aborder ce sujet. (Duhamel, Problèmes de civilisation, p. 13) (Grevisse 1980:1319)
- c. qui les firent négliger leur préparation militaire. (Payot) (Glättli 1979:310)
- d. Je les ai fait prendre l'air (aux enfants). (Bailard 1982:61)
- e. Elle l'a fait(e) manger sa soupe. (Dorel 1978:29)
- f. Rien de plus difficile que de faire le public revenir d'un premier jugement hâtif. (Gide) (Harmer 1979:219)

La différence entre faire et les autres verbes semble être liée au sens même de ce verbe. Ce verbe marque la coercition d'une personne sur une autre pour qu'une action se produise. Faire sélectionne donc une "action" alors que les autres verbes sélectionnent plutôt un "événement", au sens de Rochette (1988a). Comparons les phrases suivantes:

- (159) a. Jean fait pleurer Marie.
- b. Jean laisse Marie pleurer.
- c. Jean voit Marie pleurer.

En (159a), Jean fait en sorte que Marie pleure alors qu'en (159b, c), Jean laisse ou voit un événement se produire mais ne joue aucun rôle direct dans la réalisation de cette action. Faire n'est pas a priori exclu de la construction imperméable mais il lui faut un contexte particulier où son sens d'auxiliaire est affaibli. Par exemple, lorsque le sujet de l'infinitif subit une action (un "experier" selon Bailard 1982), la construction perméable est obligatoire (160). Par contre, lorsque le sujet est simplement un agent d'un événement, la construction imperméable est possible, bien que marquée (161).

- (160) a. Je me multipliais pour lui faire apprécier la rue provinciale. (Massip) (Bailard 1982:57)

- b. ?? Je me multipliais pour le faire apprécier la rue provinciale.
(Massip) (Bailard 1982:60)
- (161) a. la lueur d'angoisse qui réveille le tigre et lui fait dévorer le dompteur.
(Bailard 1982:52)
- b. la lueur d'angoisse qui réveille le tigre et le fait dévorer le dompteur.
(Massip) (Bailard 1982:52)

Je considère que le verbe principal, lorsqu'il a un sens d'auxiliaire, ne peut pas à lui seul assigner de cas (cf. Guéron et Hoekstra 1988, Chomsky 1986); le NP sujet, s'il est déplacé en position spécifieur de IP, ne peut pas alors recevoir de cas et la phrase est agrammaticale. Par contre, le mouvement du constituant V' infinitif permet l'assignation d'un cas au NP sujet en position spécifieur de VP. Toutefois, le verbe principal peut assigner un cas s'il n'a pas un sens d'auxiliaire, ce qui permet de légitimer un NP sujet en position spécifieur de IP. Cette hypothèse suggère donc que l'emploi plus fréquent de la construction imperméable est sans doute liée à un changement sémantique qui aurait touché laisser et les verbes de perception. Les verbes de perception, qui sont très peu utilisés dans la construction perméable en français moderne, auraient peu à peu perdu leur sens d'auxiliaire, laisser pourrait encore être utilisé dans un sens d'auxiliaire et faire serait presque uniquement employé dans ce sens¹⁵.

4. La construction "accusatif avec infinitif" avec les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous avons vu que la construction imperméable devient plus fréquente en moyen français avec laisser et les verbes de perception. À la même époque, une construction superficiellement semblable à la construction imperméable commence aussi à devenir plus fréquente. Cette construction,

généralement appelée construction "accusatif avec infinitif", est employée avec les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté:

- (162) a. Et affermerent cecy estre vray. (CNNV: 51/8)
 b. car ilz congneurent l'excuse de l'organist estre fort raisonnable. (CNNV: 61/95)
 c. qui tant desiroit l'oeuvre estre mise en effect. (CNNV: 47/09)

Toutefois, contrairement aux constructions causatives avec laisser et aux constructions avec les verbes de perception, cette construction n'est plus admise en français moderne, sauf lorsque le sujet est déplacé par mouvement-WH ou, pour certains locuteurs, lorsqu'il est cliticisé:

- (163) a. * Pierre a longtemps supposé Marie être la plus belle. (Pollock 1985:309)
 b. ?? Marie, Pierre l'a longtemps supposée être la plus belle. (Pollock 1985:308)
 c. Marie, que Pierre a longtemps supposée être la plus belle...

Ces constructions soulèvent plusieurs questions et je tenterai de répondre à certaines d'entre elles. Dans la première section, je présente le comportement de cette construction en ancien et en moyen français. Dans la deuxième section, je montre que cette construction se distingue de constructions semblables en italien et en portugais. Dans la troisième section, j'esquisse des éléments de réponse.

4.1. La construction "accusatif avec infinitif" en ancien et en moyen français

La construction "accusatif avec infinitif" est généralement considérée comme un latinisme qui aurait commencé à apparaître au moment de la Renaissance, période

fortement marquée par l'influence latine (Lorian 1973:195ss). En latin, une phrase comme (164) n'est pas rare.

- (164) Spero nostram amicitiam non egere testibus.
j'espère notre-acc. amitié acc. ne-pas exiger témoin-dat.
 "j'espère que notre amitié n'aura pas besoin de témoin"
 (Cicéron, Fa. 2, 2) (Ernout et Thomas, cité par Morin et St-Amour 1977:118)

Lorian (1973:199) remarque que la construction infinitive se retrouve "de préférence chez les prosateurs latinistes écrivant après 1535". Cette construction existe pourtant en ancien français même si elle est rare (Haase 1969, St-Amour 1983, Marchello-Nizia 1979):

- (165) a. coment la rieule de sainte foi chrestienne tesmoigne et afferme le Saint Esperit venir du Pere et du Fil. "Comment la règle de la Sainte foi chrétienne témoignent et affirme que le Saint-Esprit vient du Père et du Fils" (Gr. Chron. III, 135, 7) (Veenstra, p. 118, cité par St-Amour 1983:331)
- b. Ses iex de sa salive moille Por ce que on le cuit plorer. "Il mouille ses yeux de sa salive pour que l'on croie qu'il pleure" (Barb. et M., IV, 102, 101) (T-L., cité par St-Amour 1983:331)
- c. Adonc se departi de lui pitié de pere et oublia soy estre pere. "Alors le quitta le sentiment paternel et il oublia qu'il était père" (Appol. 2, II) (Veenstra, p. 118, cité par St-Amour 1983:331)
- d. Ensi con Diex vielt les aventures avenir. "Ainsi que Dieu veut qu'arrivent les événements" (Villeh., 284, 10) (Veenstra, p. 118, cité par St-Amour 1983:331)
- e. Volés me vous blasme acueillir? "Voulez-vous que je reçoive le blâme?" (Le jeu de Saint Nicolas, 1323) (St-Amour 1983:333)

Dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles, cette construction n'est pas très fréquente mais apparaît avec différentes classes de verbes, des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté, et dans différents contextes. Premièrement, le NP sujet peut apparaître dans des constructions qui n'existent plus en français moderne, soit devant l'infinitif (166), derrière l'infinitif (167), ou ne pas être exprimé (168) (voir Appendice XX).

(166) Tableau XI: Liste des verbes qui acceptent la construction avec le NP sujet devant l'infinitif dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

- (1) **Verbes déclaratifs: (3 occ.)** affirmer, certifier et compter
 - a. Et affermerent cecy estre vray. (CNNV: 51/8)
 - b. Et moy, l'escripvain de ceste, as ouy certiffier audit Jaiquemin et jurer sur son voyage de Saint Jaicque et sur pluseurs sermens la chose estre vraye et ainsi advenu. (CNNV: 81/360)
 - c. Jay icy devant comptez pluseurs nouvelles estre advenues en la cité de Mets. (CNNV: 99/01)
- (2) **Verbes d'opinion: (12 occ.)**, attribuer, connaître, cuidier, penser et savoir
 - a. elle attribuoit ses parolles et son compte estre advenu à ung aultre. (CNNV: 64/32)
 - b. car ilz congneurent l'excuse de l'organist estre fort raisonnable. (CNNV: 61/95)
 - c. Les pouvres simples femmes, qui mieulx cuidoient ces bons freres estre auges que hommes terriens (CNNA: 216/56)
 - d. Le cleric, pensant sa femme estre morte et la cure de sa ville vacquer. (CNNA: 286/93)
 - e. il savoit les gens de ce villaige icy estre fort devocieux ausdictes deux Nostre Dame d'Aucs et Rabay. (CNNV: 37/141)

- (3) **Verbes de volonté: (7 occ.) commander, désirer, espérer, permettre et souffrir**
- a. et a jointes mains luy prie qu'il face et commende ung abysme ouvrir ou je soye jectée. (CNNA: 565/350)
 - b. a qui je prie qu'il permette la terre ouvrir qui me englotisse. (CNNA: 564/305)
 - c. qui tant desiroit l'oeuvre estre mise en effect. (CNNV: 47/09)
 - d. esperans la nuyt parachever ce que le jour tresjoieux, et pour eux trop court, avoyent encommencé (CNNA: 435/35)
 - e. qui va sur l'aisne et seuffre ce pouvre viez homme aller après luy tout de pied. (CNNV: 97/24)

(167) **Tableau XII: Liste des verbes qui acceptent la construction avec le NP sujet derrière l'infinitif dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles**

- (1) **Verbes déclaratifs: (1 occ.) dire**
Pareillement disoit avoir son pere beaucoup de bons heritages. (CNNV: 25/51)
- (2) **Verbes d'opinion: (2 occ.) cuidier et juger**
 - a. il en cuida venir grant mal. (CNNV: 85/4)
 - b. et jugea estre nul ledit mariage de ladicte cordoanniere au barbier. (CNNA: 417/96)
- (3) **Verbes de volonté: (1 occ.) tenir**
nous tenons assez estre en vostre memoire l'obligation qu'avez a l'eglise. (CNNA: 223/267)

(168) **Tableau XIII: Liste des verbes qui acceptent la construction avec le NP sujet non exprimé dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles**

- (1) **Verbes déclaratifs: (2 occ.) affirmer et certifier**
 - a. et entre pluseurs devises leurs compta ledit messire Martin de mot à mot tout le faict de celuy esperit et leurs afferma estre vray. (CNNV: 51/92)

- b. Et adoncques la justice, qui de ce furent bien esbahis, congneurent aucunement à ces parolles que se n'estoit que ung fol. Et alors se enquirent encor mieulx audit gentil homme du fait et de son estat, lequel leur certiffia estre vray folz. (CNNV: 84/101)
- (2) **Verbes d'opinion:** (5 occ.) conseiller, cuidier, juger et savoir
- a. Cest advis descouvrit a sa dame pour en avoir son oppinion, qui luy conseilla souverainement estre propice et tres bon[ne] pour mener a fin leurs amoureuses intencions. (CNNA: 439/16)
- b. Monseigneur, comme il avoit de coutume, une heure environ devant le jour, se reveilla, et vers sa chambriere se vira, cuidant estre sa femme. (CNNA: 250/127)
- c. Et sa femme d'approcher, qui a genoux se mist devant ses piez, cuidant pour vray estre son curé. (CNNA: 464/94)
- d. peut estre qu'elle jugeoit mieulx estre filz de prebtre. (CNNV: 67/32)
- e. sachant estre le bon plaisir de monseigneur et de madame. (CNNA: 75/58)
- (3) **Verbes de volonté:** (1 occ.) souffrir
que je me repute si lasche que je la laisse villanner ne souffrir luy faire injure (CNNA: 550/158)

Enfin, comme en français moderne, le sujet peut être cliticisé (169) ou déplacé par mouvement-WH (170) (voir Appendice XX). En français moderne, les phrases avec mouvement-WH sont meilleures.

(169) Tableau XIV: Liste des verbes qui acceptent la construction avec le NP sujet cliticisé dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles

- (1) **Verbes déclaratifs:** (1 occ.) adjuger
si leur hoste l'avoit adjugé estre sien. (CNNA: 395/315)
- (2) **Verbes d'opinion:** (1 occ.) connaître
ad cause qu'i la congnoissoit estre sa femme. (CNNV: 40/35)

- (3) **Verbes de volonté: (4 occ.) souffrir**
- a. votre mere ne la souffrera plus demourer ceens. (CNNA: 371/201)
 - b. qu'il ne la souffrist plus entrer dedans. (CNNA: 273/18)
 - c. et ne la souffrit partir. (CNNA: 270/70)
 - d. apres les treshaulx biens que amour leur souffrit prandre. (CNNA: 92/40)
- (170) **Tableau XV**: Liste des verbes qui acceptent la construction avec le NP sujet déplacé par mouvement-WH dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles
- (1) **Verbes d'opinion: (4 occ.) connaître, cuidier et douter**
- a. vous ne dictes chose que ne cognoisse estre vraye. (CNNA: 295/76)
 - b. Doncques, vous elirez celuy que cognoistrez fermement estre sage et prudent. (CNNA: 563/289)
 - c. lequel elle cuidoit estre le plus begnin et doux de tous. (CNNA: 552/223)
 - d. pour certaines adventures qu'il doutoit luy advenir ou estre advenues. (CNNA: 442/107)
- (2) **Verbes de volonté: (1 occ.) vouloir**
que de luy dire la chose en ce monde que plus vouldroye estre celée. (CNNA: 248/64)

Gougenheim (1973) mentionne l'emploi de la construction "accusatif avec infinitif" par des auteurs du XVI^e siècle:

- (171) a. Ne croyez leur dueil et lamentations estre mcindres que Cérés. (Rabelais, III, 48) (Gougenheim 1973:172)
- b. Je ne veux l'innocent souffrir pour le coupable. (R. Garnier, Les Juifves, III, v. 1091) (Gougenheim 1973:173)

Haase (1969) et Spillebout (1985) relèvent aussi des exemples de cette construction chez des auteurs du XVII^e siècle (cf. aussi l'étude de von Stimming 1915):

- (172) a. Vous pouvez dire si jusques icy vous avez recogneu quelque action des miennes tendre à autre fin qu'à celle de votre service. (H. d'Urfé, Astrée, Ier e P., 328) (Spillebout 1985:265)
- b. Grand Roy, si tu le fais, je predis tes Lauriers / Reluire à tout jamais en tes exploicts guerriers. (Angot de l'Eperonnière, Exercices, XII, 415-16) (Spillebout 1985:265)
- c. Lorsqu'on imagine l'objet désiré être tel qu'on peut, (Desc., Pass., 120) (Haase 1969:207)
- d. Qui n'eût cru par cette retraite La cour céleste être défaite. (Scarr., Typh., III) (Haase 1969:206)
- e. Je me représente aujourd'hui le Sauveur Jésus, à même temps qu'on l'offre au Père éternel, prendre déjà la place de toutes les victimes anciennes. (Boss., 3e serm. pour la Purif. de la Sainte Vierge [1653], 2) (Haase 1969:207)
- f. Vous reconnoissez ce défaut être une source de discorde. (Boss., 3e exhort. aux Ursulines de Meaux [27 avril 1685]) (Haase 1969:207)

Cette construction commence à devenir moins fréquente après le XVII^e siècle.

Certains facteurs comme l'influence latine prédominante au XVI^e siècle sont certainement à l'origine de la plus grande fréquence de cette construction durant les XVI^e et XVII^e siècles que durant l'époque de l'ancien français. Il n'en demeure pas moins que les principes qui permettaient l'emploi de cette construction en ancien et en moyen français ainsi que durant l'époque classique n'opèrent plus en français moderne.

4.2. La construction "accusatif avec infinitif" en italien, en portugais et en français

La construction "accusatif avec infinitif" présente des similarités avec des constructions de l'italien et du portugais. La construction du moyen français se distingue

cependant de celles de l'italien et du portugais par plusieurs aspects. Nous allons voir les ressemblances et les différences entre ces constructions, lorsque le NP sujet est derrière l'infinitif ou non exprimé, devant l'infinitif, cliticisé ou déplacé par mouvement-WH.

4.2.1. NP sujet derrière l'infinitif ou non exprimé

En moyen français, le NP sujet peut apparaître derrière l'infinitif lorsque le verbe principal est un verbe déclaratif, d'opinion ou de volonté:

- (173) a. Pareillement disoit avoir son pere beaucoup de bons heritages.
(CNNV: 25/51)
- b. et jugea estre nul ledit mariage de ladictte cordoanniere au barbier.
(CNNA: 417/96)
- c. nous tenons assez estre en vostre memoire l'obligation qu'avez a l'eglise. (CNNA: 223/267)

Les exemples en (173) où le NP sujet apparaît en position postverbale montrent une certaine similarité avec la construction où le NP sujet peut apparaître, en italien et en portugais, dans la proposition infinitive lorsque l'auxiliaire est antéposé (l'auxiliaire terem du portugais est un infinitif fléchi):

- (174) Italien:
- a. Suppongo non esser la situazione suscettibile di ulteriori miglioramenti.
Je suppose ne pas être la situation susceptible d'améliorations ultérieures
"Je suppose que la situation n'est pas susceptible de connaître de nouvelles améliorations" (Rizzi 1982b:79)

- b. * Suppongo queste persone non essere state messe al corrente delle vostre decisioni.
Je suppose ces personnes ne pas avoir été mises au courant de vos décisions
 "Je suppose que ces personnes n'ont pas été mises au courant de vos décisions" (Rizzi 1982b:79)

(175) Portugais:

- a. Eu penso / afirmo terem os deputados trabalhado pouco.
Je pense / affirme avoir les députés travaillé peu
 "Je pense / j'affirme que les députés ont travaillé peu" (Raposo 1987:87)
- b. * Eu penso / afirmo os deputados terem trabalhado pouco
Je pense / affirme les députés avoir travaillé peu
 "Je pense / j'affirme que les députés ont travaillé peu" (Raposo 1987:87)

Contrairement à ce que l'on trouve en moyen français, ce type de phrases est cependant exclu en italien et en portugais lorsque le verbe principal est un verbe de volonté:

- (176) a. * Preferirei aver lui sempre fatto il suo dovere.
Je préférerais avoir lui toujours faire son devoir
 "Je préférerais qu'il ait toujours fait son devoir" (Rizzi 1982b:80)
- b. * Manel desejava terem os amigos levado o livro.
Manel désirait avoir ses amis pris le livre
 Manel désirait que ses amis aient pris le livre. (Raposo 1987:98)

De même, contrairement au moyen français, le portugais ne permet pas l'expression nulle du sujet lorsque le verbe principal est un verbe de volonté:

- (177) * O Manel desejava terem levado o livro.
Manuel désirait pro avoir pris le livre (Raposo 1987:98)

De plus, en moyen français, le verbe déplacé n'a pas les propriétés d'un auxiliaire. C'est tantôt le verbe être indiquant un lieu, le verbe avoir de possession ou tout simplement un verbe ergatif comme venir:

- (178) a. nous tenons assez estre en vostre memoire l'obligation qu'avez a l'eglise. (CNNA: 223/262)
 b. Pareillement disoit avoir son pere beaucoup de bons heritages. (CNNV: 25/51)
 c. il en cuida venir grant mal. (CNNV: 85/04)

En italien et en portugais, le verbe déplacé est toujours un auxiliaire. Ainsi, selon Rouveret (1980:80), le déplacement du verbe est nettement moins bon que celui de l'auxiliaire en portugais:

- (179) * Tu sabes possuïrem os ladrões uma arma. "Tu sais que les voleurs possèdent une arme" (Rouveret 1980:80)

Enfin, en moyen français, des éléments peuvent intervenir entre le verbe et le sujet de l'infinitif et nous n'avons pas trouvé d'exemples de ce type dans les travaux sur l'italien et le portugais que nous avons examinés:

- (180) a. et jugea estre nul ledit mariage de ladicte cordoanniere au barbier. (CNNA: 417/96)
 b. nous tenons assez estre en vostre memoire l'obligation qu'avez a l'eglise. (CNNA: 223/262)

4.2.2. NP sujet devant l'infinitif

En moyen français, le NP sujet peut demeurer devant l'infinitif. Cette construction se trouve avec les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté:

- (181) a. Et affermerent cecy estre vray. (CNNV: 51/8)
 b. car il congnoissoit ce jeune chanoine estre ung grant ribleur.
 (CNNV: 17/30)
 c. et qu'elle desiroit le jeune estre parfaict et finé. (CNNA: 576/677)

En italien et en portugais, la possibilité pour le NP sujet de demeurer devant l'infinitif est beaucoup plus restreinte. En portugais, le NP sujet peut demeurer devant l'infinitif fléchi seulement si le verbe principal est factitif:

- (182) Nós lamentamos eles terem recebido pouco dinheiro.
Nous regrettons eux avoir reçu peu d'argent
 "Nous regrettons qu'ils aient reçu peu d'argent" (Raposo 1987:96)

En italien, le sujet d'un verbe infinitif n'est admis marginalement devant l'infinitif qu'avec une classe limitée de verbes épistémiques:

- (183) a. ? Ritenevo Mario essere una persona onesta.
Je croyais Mario être une personne honnête
 "Je croyais que Mario était une personne honnête" (Rizzi 1978b:151)
 b. * Mario affermava questa donna non volerlo sposare.
Mario affirmait cette femme ne pas le vouloir épouser
 "Mario affirmait que cette femme ne voulait pas l'épouser" (Rizzi 1982b:79)

En fait, Rizzi (1978b, appendice) montre que ce sont les verbes qui acceptent des propositions réduites ("small clauses") comme ritengere "croire" en (184) qui admettent marginalement le NP sujet devant l'infinitif.

- (184) a. Ritengo tuo fratello un disgraziato. "Je crois ton frère un misérable"
(Rizzi 1978b:149)
- b. * Affermo tuo fratello un disgraziato.
J'affirme ton frère un misérable
"J'affirme que ton frère est un misérable" (Rizzi 1978b:149)

Rizzi (1978b) propose donc que les phrases en (183) sont dues à une réanalyse du NP sujet comme un objet qui prend un complément phrastique, par analogie à la construction avec une proposition réduite:

- (185) _____ NP [S' PRO inf VP] (Rizzi 1978b:150)

L'influence de l'analogie aux propositions réduites ne peut pas expliquer les faits du moyen français car cette construction est aussi employée avec des verbes qui n'acceptent pas des propositions réduites. En moyen français, les verbes qui acceptent des propositions réduites s'emploient dans la construction "accusatif avec infinitif" mais il ne semble pas que cette construction soit restreinte, à cette époque, aux verbes qui acceptent une proposition réduite. Ainsi, des verbes comme apprendre ou demander, qui acceptent la construction "accusatif avec infinitif" selon Gougenheim (1973), ne sont pas attestés avec des propositions réduites:

- (186) a. Tripoli de Syrie, où j'ay appris le dire de Jesus-Christ. nostre Sauveur, estre veritable. (Satyre Ménippée, p. 181) (Gougenheim 1973:173)
- b. * J'ai appris Marie malade.

- c. Mais bien vous demandiez tous les estats et gouvernements de ce Royaume estre ostez à ceux qui les possédoient. (Satyre Ménippée, p. 200) (Gougenheim 1973:173)
- d. * Je demande Marie libre.

4.2.3. Cliticisation du sujet de l'infinitif

En moyen français, le NP sujet peut être cliticisé avec les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté:

- (187) a. vostre mere ne la souffrera plus demourer ceens. (CNNA: 371/201)
- b. ad cause qu'i la congnoissoit estre sa femme. (CNNV: 40/35)
- c. si leur hoste l'avoit adjudé estre sien. (CNNA: 395/315)

En portugais, si on se fie à Rouveret (1980), la cliticisation est exclue avec les verbes de volonté mais aussi avec les verbes déclaratifs et d'opinion:

- (188) a. * O João lamenta-os terem gastado esse dinheiro para nada.
João déplore-les avoir dépensé cet argent pour rien
"João déplore qu'ils aient dépensé cet argent pour rien" (Rouveret 1980:96)
- b. * O João acredita-os terem gastado esse dinheiro para nada.
Jean croit-les avoir dépensé cet argent pour rien
"Jean croit qu'ils ont dépensé cet argent pour rien" (Rouveret 1980:96)

Par contre, en italien, selon Rizzi (1978b, appendice), l'italien accepte marginalement le NP sujet devant l'infinitif, mais aussi la cliticisation du sujet et son extraction par passivation, mais uniquement si ces constructions peuvent être associées, par analogie, à des propositions réduites:

- (189) a. Lo ritenevo essere una persona onesta.
Je la croyais être une personne honnête
 "Je croyais qu'il était une personne honnête" (Rizzi 1978b:151)
- b. Mario era ritenuto essere una persona onesta.
Mario était cru être une personne honnête
 "On croyait que Mario était une personne honnête" (Rizzi 1978b:151)

Pollock (1985) fait également remarquer qu'en français moderne, les verbes qui acceptent la construction avec cliticisation du sujet de l'infinitif ont en commun la possibilité d'accepter des propositions réduites¹⁶:

- (190) a. ?? Marie, Pierre l'a longtemps dite être contre la peine de mort.
 (Pollock 1985:308)
- b. ?? Marie, Pierre l'a longtemps supposée être la plus belle. (Pollock 1985:308)
- c. ?? Marie, Pierre l'a longtemps estimée avoir supprimé son amant.
 (Pollock 1985:308)
- (191) On avait dit / supposé / estimé Marie la plus belle fille du monde. (Pollock 1985:306)

Comme nous avons vu dans la section précédente, il n'y a pas de lien entre les verbes qui acceptent les propositions réduites et ceux qui acceptent le NP sujet devant l'infinitif en moyen français.

4.2.4. Déplacement du NP sujet par mouvement-WH

Enfin, on trouve l'extraction du sujet par mouvement-WH en italien, en portugais, en moyen français et en français moderne:

- (192) a. Italien:
La donna che Mario affermava non volerlo sposare era mia sorella.
 "La femme que Mario affirmait ne pas vouloir l'épouser était ma
 soeur" (Rizzi 1982b:78)
- b. Portugais:
 Eis as crianças que a policia acredita terem roubado a loja. "Voici
 les enfants que la police croit avoir dévalisé le magasin" (Raposo
 1985:84)
- c. Moyen français:
 i. Doncques, vous élirez ce luy que cognoistrez fermement estre
 sage et prudent. (CNNA: 563/289)
 ii. lequel elle cuidoit estre le plus begnin et doux de tous.
 (CNNA: 552/223)
- d. Français moderne:
 i. L'homme que je croyais être arrivé, ... (Pollock 1985:298)
 ii. Quel garçon crois / reconnais / constates-tu être le plus
 intelligent de tous? (Kayne 1981:111)

Toutefois, alors qu'en moyen français, les verbes déclaratifs, d'opinion et de
 volonté acceptent le mouvement-WH, seuls les verbes déclaratifs et d'opinion, à
 l'exclusion des verbes de volonté, permettent cette construction en portugais, en italien et
 en français moderne:

- (193) Moyen français:
 a. Excepté les choses que ce même décret a voulu dépendre de notre
 libre arbitre, nous devons penser, ... (Desc., Pass., 146) (Haase
 1969:206)
 b. que de luy dire la chose en ce monde que plus vouldroye estre celée.
 (CNNA: 248/64)
- (194) a. * Le persone che preferirei aver sempre fatto il loro dovere...(Rizzi
 1982b:80)
Les personnes que je préférerais avoir toujours fait leurs devoirs...
 b. * Que amigos é que o Manel desejava terem levado o livro? *Quels*
amis Manuel désirait-il avoir pris le livre? (Raposo 1987:98)

- c. * Une femme que l'on veut être amoureuse d'un autre. (Pica 1985:270)

En conclusion, la construction "accusatif avec infinitif" avec un NP sujet de l'infinitif se distingue des constructions similaires en italien et en portugais par plusieurs aspects. Premièrement, l'éventail de verbes qui acceptent cette construction est beaucoup plus grand en moyen français puisqu'on la retrouve avec les verbes de volonté, lorsque le NP est derrière l'infinitif, devant l'infinitif, cliticisé ou extrait par mouvement-WH. Deuxièmement, la possibilité pour le NP sujet d'apparaître derrière l'infinitif ne semble pas être liée au mouvement de l'auxiliaire dans la proposition infinitive. Troisièmement, la possibilité pour un verbe d'accepter le NP sujet devant l'infinitif ou sa cliticisation n'est pas liée à sa possibilité d'accepter des propositions réduites. Dans la prochaine section, certaines lignes de recherche sont esquissées.

4.3. Analyse des constructions "accusatif avec infinitif"

La construction "accusatif avec infinitif" pose deux questions importantes. Premièrement, quelles sont les conditions qui permettent l'assignation d'un cas au NP sujet dans la proposition infinitive et pourquoi ces conditions ne s'appliquent plus en français moderne? Deuxièmement, il s'agit de comprendre pourquoi les verbes de volonté se comportent différemment des verbes déclaratifs et d'opinion en italien, en portugais et en français. Je vais premièrement présenter des éléments de réponse à la première question, puis j'aborderai brièvement la seconde question. Cette section se veut surtout un point de départ pour une analyse plus approfondie. L'emploi différent de la construction "accusatif avec infinitif" en moyen français, en italien et en portugais, trois langues permettant l'expression nulle du sujet, met en évidence les limites explicatives d'une hypothèse se fondant sur le trait paramétrisé [\pm pronominal] du noeud AGR.

4.3.1. Assignment du cas au NP sujet dans la construction "accusatif avec infinitif"

Le NP sujet de l'infinitif ou sa trace doivent être gouvernés et recevoir un cas dans la construction "accusatif avec infinitif". La catégorie INFL [-temps] ne peut pas assigner de cas. Le sujet, qui se trouve derrière l'infinitif, devant l'infinitif ou qui est déplacé par mouvement-WH, doit alors recevoir son cas d'un élément qui le précède. Examinons chacun de ces contextes.

Rizzi (1982b) propose, pour expliquer la position postverbale du NP sujet en italien, que l'auxiliaire est déplacé dans COMP d'où il gouverne et assigne un cas au sujet lexical. C'est la règle AUX-dans-COMP. L'analyse de Raposo (1987) pour le portugais, qui se situe dans le cadre de Barriers (Chomsky 1986a), propose plutôt que le noeud AGR qui se trouve sous INFL doit être marqué pour le cas lorsque la proposition est [- temps]. Dans une phrase comme (194), INFL se déplace dans la position tête de CP. Le verbe principal gouverne le noeud CP, et le cas assigné à CP percole jusqu'à INFL dans la tête de CP (C/T est un opérateur de temps).

(195) ...pensa [CP [C' [C/T [I Agr]i] [IP os amigos [I' t_i VP]]]] (Raposo 1987:100)

Comme nous avons vu, en moyen français, le verbe qui précède le NP sujet n'est pas nécessairement un auxiliaire. Je propose que le mouvement du verbe infinitif dans AGR [+ pronominal] permet l'assignation du cas nominatif au sujet de l'infinitif, en position spécifieur de VP. La présence fréquente d'éléments entre l'infinitif et son sujet, surtout lorsque celui-ci est "lourd", pourrait également suggérer qu'un mouvement de syntagmes lourds (Heavy-NP-Shift) est en jeu.

Lorsque le NP sujet apparaît devant l'infinitif, deux possibilités se présentent: le complément est de type IP ou un élément dans CP permet d'assigner le cas. Dans l'esprit

de la première approche, Chomsky (1981) propose qu'un verbe comme believe peut effacer la frontière CP afin que le sujet reçoive un cas. Cela signifie que les verbes qui acceptent le NP sujet devant l'infinitif en moyen français auraient perdu cette propriété en français moderne. On doit alors se demander pourquoi les verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté ont perdu cette propriété.

Comme le remarque Kayne (1984a), une hypothèse comme celle de Chomsky a l'inconvénient de ne pas mettre en rapport différentes propriétés des structures concernées. Kayne (1984a) propose donc, pour des verbes comme believe en anglais, qu'une préposition vide dans COMP transmet le cas du verbe principal au NP sujet. Dans l'analyse de Kayne, les prépositions n'assignent pas de cas en français, et c'est ce qui explique que le NP sujet ne peut pas apparaître devant l'infinitif. L'analyse de Kayne est intéressante car elle met en parallèle les constructions du type de believe et les constructions à contrôle. En anglais, un verbe comme believe assigne un cas à la préposition vide dans COMP et ce cas est transmis à l'élément en position sujet. Believe ne peut donc pas apparaître dans les constructions à contrôle car PRO en position sujet serait gouverné:

- (196) a. I believe / acknowledge / have determined John to be the most intelligent of all. (Kayne 1984a:110)
 b. * I believe / acknowledge / affirm to have made a mistake. (Kayne 1984a:112)

Par contre, en français, la situation est inversée. Le verbe croire assigne un cas mais la préposition ne peut pas transmettre ce cas à l'élément en position sujet. Croire est donc un verbe à contrôle et n'admet pas de sujet lexical devant l'infinitif:

- (197) a. Je crois / reconnais / affirme avoir fait une erreur. (Kayne 1984a:112)

- b. * Je crois / reconnais / constate Jean être le plus intelligent de tous.
(Kayne 1984a:111)

L'analyse de Kayne soulève cependant des problèmes pour l'explication des constructions du moyen français car de nombreux verbes qui acceptent la construction "accusatif avec infinitif" sont des verbes à contrôle. Ainsi, le verbe cuidier est utilisé dans une construction à contrôle en moyen français, tout comme en français moderne (198a). De plus, il apparaît dans la construction "accusatif avec infinitif" (198b).

- (198) a. je cuidoie recepvoir de l'argent et j'en suis bien loing. (CNNV: 36/95)
b. les pouvres simples femmes qui mieux cuidoient ces bons freres estre anges que hommes terriens. (CNNA: 216/56)

De même, le verbe vouloir est un verbe à contrôle et apparaît dans la construction "accusatif avec infinitif":

- (199) a. tu le veil jamais veoir. (CNNV: 91/325)
b. Je ne veux l'innocent souffrir pour le coupable. (R. Garnier, Les Juifves, III, v. 1091) (Gougenheim 1973:173)

Le même problème se pose avec les verbes à contrôle qui peuvent s'employer avec une préposition (200a, b vs 200c).

- (200) a. Si commanda à sa femme de faire aulcune chose. (CNNV: 56/28)
b. il commenda ouvrir la porte. (CNNA: 25/86)
c. et a jointes mains luy prie qu'il face et commende ung abysme ouvrir ou je soye jectée. (CNNA: 565/350)

Si l'on suit la logique de l'analyse de Kayne, on doit conclure qu'en moyen français, la préposition transmet le cas dans la construction "accusatif avec infinitif" mais ne le transmet pas dans les constructions à contrôle. Cette possibilité de transmettre le cas se serait perdue en français moderne.

Les deux analyses, celle où les verbes ont la propriété d'effacer la frontière CP et celle où les prépositions ont la propriété de transmettre le cas, soulèvent des problèmes quant à leurs implications d'un point de vue historique. Le choix entre les deux analyses nécessite une étude qui dépasse le cadre du présent travail. La deuxième analyse a toutefois l'avantage de mettre en évidence le fait que les verbes qui acceptent le NP sujet devant l'infinitif apparaissent le plus souvent avec un complément à temps fini:

(201) Tableau XVI: Pourcentage d'emploi d'un complément à temps fini avec les verbes acceptant la construction "accusatif avec infinitif" dans les deux textes des Cent Nouvelles Nouvelles (pour les verbes ayant plus de cinq occurrences)

- (1) **Verbes déclaratifs:**
 - affirmer 86% (12/14)
 - certifier 75% (6/8)
 - dire 98% (631/643)
 - jur 74% (14/19)
- (2) **Verbes d'opinion:**
 - connaître 88% (67/76)
 - cuid 37% (105/281)
 - penser 89% (191/215)
 - savoir 59% (504/856)
- (3) **Verbes de volonté:**
 - commander 73% (27/37)
 - souffrir 65% (11/17)

Dans l'une ou l'autre analyse, le pronom objet de l'infinitif ne peut pas monter devant le verbe principal parce que, s'il montait, le NP sujet bloquerait le gouvernement de la trace par minimalité:

- (202) de quoy il congnoissoit aucunement ledit sergent en estre entachiez.
(CNNV: 30/37)

La condition de minimalité proposée par Chomsky (1986a:42) stipule qu'un noeud γ est une barrière pour un noeud β si γ est une projection de δ , une catégorie non maximale distincte de β .

Enfin, lorsque le NP sujet est déplacé par mouvement-WH, il laisse une trace dans la position spécifieur de CP. Le verbe principal gouverne la trace du sujet en position spécifieur de CP qui, à son tour, gouverne la trace en position sujet dans la proposition infinitive. Ce type de structures se retrouvent en français moderne, comme en italien, en portugais et en moyen français, puisque, dans toutes ces langues, le verbe principal peut assigner un cas à l'intérieur de son complément CP.

4.3.2. Les verbes de volonté vs les verbes déclaratifs et d'opinion

Comme nous avons vu, les verbes de volonté se comportent différemment des verbes déclaratifs et d'opinion puisqu'ils n'acceptent pas la construction "accusatif avec infinitif" en italien et en portugais. Rizzi (1982b) propose que les compléments des verbes de volonté sont des compléments S' (=CP) sans noeud COMP. Cela lui permet d'expliquer pourquoi la règle AUX-dans-COMP ne s'applique pas avec les verbes de volonté. Cette analyse n'est pas satisfaisante du point de vue de l'évolution des verbes de volonté. En moyen français, les verbes de volonté ne se comportent pas différemment des verbes déclaratifs et d'opinion dans les constructions "accusatif avec infinitif" et il n'y

a donc pas lieu de supposer l'absence du noeud COMP pour ces verbes à cette époque. Dans l'esprit de cette analyse, la disparition de cette construction avec les verbes de volonté aurait coïncidé avec la perte du noeud COMP.

Raposo (1985) propose pour le portugais qu'il existe dans la tête de CP un opérateur TEMPS qui délimite un domaine particulier de temps pour le complément enchâssé, infinitif ou fini. Lorsque le verbe principal est un verbe épistémique ou déclaratif comme pensar "penser" ou acreditar "croire", l'élément TEMPS apparaît dans la tête de CP mais cet élément n'apparaît pas pour les verbes de volonté ou d'émotion comme querer "vouloir" ou temer "craindre". Cette différence rend compte du fait qu'avec la première classe de verbes, le domaine de temps du complément enchâssé ne dépend pas de celui de la proposition principale alors qu'avec la deuxième classe de verbes, le domaine du temps du complément enchâssé n'est pas autonome et dépend sémantiquement de celui de la proposition principale. On trouve la même distinction en français moderne. Il semble donc que le déplacement du NP par mouvement-WH en position spécifieur de CP n'est possible qu'avec les verbes qui ont un élément TEMPS dans COMP. Une analyse plus approfondie de l'évolution de la sélection sémantique de ces verbes serait nécessaire pour mieux saisir le comportement des verbes de volonté en moyen français et en français moderne.

5. Conclusion

Les constructions avec les verbes causatifs et de perception ont relativement peu changé depuis l'ancien français. Nous avons fait l'hypothèse qu'il n'y a pas eu de changement dans le type de sous-catégorisation. Les verbes causatifs et de perception prennent un complément de type IP. L'adjonction du constituant V' au VP enchâssé permet au sujet de l'infinitif, en position spécifieur de VP, de recevoir un cas; de plus, ce mouvement d'adjonction permet d'expliquer pourquoi la montée du clitique est encore

possible dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception en français moderne.

En moyen français, deux types de constructions infinitives qui se caractérisent par la présence d'un NP sujet devant l'infinitif deviennent plus fréquentes. Dans la construction causative, le complément infinitif est de type IP mais il n'y a pas de mouvement du constituant V' car le NP sujet est déplacé de la position spécifieur de VP à la position spécifieur de IP où il reçoit son cas du verbe principal. Dans la construction "accusatif avec infinitif", le NP sujet reçoit son cas d'un élément à sa gauche. Lorsque le NP sujet est en position postverbale, il reçoit son cas de l'infinitif déplacé. Lorsqu'il se trouve devant l'infinitif, il reçoit son cas du verbe principal, par l'intermédiaire d'une préposition vide dans la tête de CP. Lorsqu'il est déplacé par mouvement-WH, la trace du sujet dans la position spécifieur de CP est gouvernée par le verbe principal.

Notes

1. Morin (1978) montre que les locutions adverbiales dont discute Kayne (1977) ne sont pas orientées vers le sujet comme le suggérait Kayne au départ mais plutôt vers l'agent. La phrase (1) est agrammaticale parce qu'il n'y a pas d'agent.

(1) * Paul est tombé dans l'eau d'une seule main. (Morin 1978:375)

En fait, de manière plus précise, d'une seule main correspond à un type d'instrument. Comparons (2) à (3).

(2) Paul tenait le bâton d'une seule main.

(3) a. * Paul a sauté dans l'eau d'une seule main.

b. * Paul a réfléchi d'une seule main.

2. Les définitions de Chomsky (1986a) de gouvernement et d'exclusion sont les suivantes:

- (1) Gouvernement: (Chomsky 1986a:9)
 α gouverne β si et seulement si α m-commande β et il n'y a pas de γ , γ une barrière pour β , tel que γ exclut α .
- (2) Principe d'exclusion: (Chomsky 1986a:9)
 α exclut β si aucun segment de α domine β .
- (3) Domination: (Chomsky 1986a:7)
 α est dominé par β s'il est dominé par chaque segment de β .

3. Zubizarreta (1985) considère qu'en français, les constructions causatives en par doivent avoir un complément de type S car le NP sujet ne peut pas être passivé:

- (1) * La maison a été faite construire par Casimoro. (Zubizarreta 1985:268)

Cet argument ne nous semble appuyer ni l'analyse du complément infinitif de type VP ni celle de type IP car en italien, le passif est possible dans les constructions en par mais aussi dans les constructions en à que Burzio (1986) considère comme des compléments de type IP:

- (2) a. La macchina sar  fatto riparare a Giovanni.
La voiture sera faite r par e   Giovanni
 "On fera r parer la voiture   Giovanni" (Burzio 1986:254)
- b. La macchina sar  fatto riparare da Giovanni.
La voiture sera faite r par e par Giovanni
 "On fera r parer la voiture par Giovanni" (Burzio 1986:254)

Il semble que la diff rence entre l'italien et le fran ais est due   des propri t s du passif dans ces deux langues plut t qu'  des diff rences de structures dans les causatives.

Notons qu'au moins jusqu'au XVII^e si cle, le passif est possible dans les causatives mais est limit    quelques expressions comme  tre fait mourir et  tre fait venir:

- (3) a. Je vous avois mand  que l'on faisoit courre ici un certain bruit, qu'un Frontin, banni d'Espagne...avoit  t  fait mourir incontinant apr s son retour en Espagne. (Malherbe, t. III, p. 301) (Gougenheim 1971:347)

- b. Le roi ne vit point M. le Comte d'Auvergne...comme il fut fait venir, on fit trouver bon au roi de s'aller promener. (Malherbe, t. III, p. 512)
(Gougenheim 1971:347)

Gougenheim (1971:347) relève à ce propos la remarque suivante de Vaugelas: "Nous n'auons point encore estendu cette locution fut fait mourir; comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables" (Remarque, pp. 251-2).

4. Ces structures sont simplifiées. Le cas génitif est assigné par la préposition de, par exemple dans trois (de) pommes et la préface de ce livre (cf. entre autres, Couquaux 1981, Milner 1978 et Haik 1981 pour une étude détaillée de ces constructions).
5. Pour l'examen de l'expression du sujet (pronom ou sujet lexical), j'ai considéré que les verbes transitifs comprennent les verbes transitifs directs et indirects, et les verbes transitifs dont le sujet est sous-entendu.
6. Les pronoms me, te, se, nous et vous ont la même forme à l'accusatif et au datif. Ils ne permettent donc pas de distinguer les deux constructions, sauf lorsqu'ils sont employés avec un pronom accusatif de la troisième personne (ex.: me le); dans ce contexte, ils sont normalement considérés comme des datifs puisqu'en français, deux accusatifs ne peuvent pas faire partie de la même séquence de clitiques.
7. Morin et St-Amour (1977) font remarquer que deux compléments d'objet direct peuvent apparaître en ancien français dans les constructions causatives avec possessions inaliénables (1). Cette construction n'est pas propre aux constructions infinitives (2).
- (1) Il les fera tous les membres trainchier. "il leur fera couper tous les membres" (Raoul de Cambrai, 8550) (Ménard, 22, cité par Morin et St-Amour 1977:127)
- (2) Plus de .VII. fois les baise les bouces et les nes. "plus de sept fois, il leur embrasse la bouche et le nez" (Aiol, 10180) (Ménard, 56, cité par Morin et St-Amour 1977:127)
8. Pearce présente des résultats légèrement différents dans son article de 1986 qui est une version remaniée d'une partie du chapitre V de sa thèse.

Ce type de variation entre les formes accusative et dative existe aussi pour d'autres classes de verbes: les verbes impersonnels comme convenir et falloir et les verbes de volonté comme prier et commander (1) (cf. Rickart 1970, Morin et St-Amour 1977 et Pearce 1985). Évidemment, ces structures sont différentes de celles étudiées dans ce chapitre puisque la proposition infinitive est de type CP et PRO se trouve en position sujet.

- (1) a. ce bon chevalier le pria de soupper au chasteau. (CNNA: 208/30)
 b. ilz desirent sa compaignie et luy prièrent de venir loger avec eulx.
 (CNNA: 396/12)

9. Le nombre d'occurrences de NP sujet dans les tableaux II et III est supérieur à celui du tableau I car j'inclus ici les occurrences de pronoms relatifs et certaines occurrences où le NP sujet est déplacé au début de la phrase.

10. De façon générale, lorsque le verbe infinitif est intransitif, le sujet est presque toujours exprimé, quel que soit le verbe principal. Par contre, lorsque le verbe est transitif, l'expression du sujet est beaucoup moins fréquente.

11. Dans la phrase (1a), le pronom objet qu'on peut imaginer au départ comme associé au verbe subordonné apparaît devant le verbe principal malgré la présence d'un NP sujet. Kayne (1977:292) montre que le clitique datif dans une phrase comme (1b), semblable à (1a), n'est pas un complément du verbe infinitif mais plutôt un complément de faire auquel il s'attache.

- (1) a. N'a gueres que ung gentilhomme demorant a Bruges tant et si
 longuement se trouva en la compaignie d'une belle fille qu'il luy fist le
ventre lever. (CNNA: 145/6)
 b. On lui a fait adhérer le bras au mur. (Kayne 1977:292)

Selon Kayne, le clitique datif n'est pas un complément de l'infinitif puisqu'il ne peut apparaître avec ce verbe dans une phrase simple:

- (2) * Le bras lui a adhéré au mur. (Kayne 1977:292)

De plus, des phrases comme (2), enchâssées sous un verbe de perception comme voir, sont agrammaticales:

- (3) * Elle lui a vu adhérer le bras au mur. (Kayne 1977:293)

Selon Kayne, la différence de grammaticalité entre (1b) et (3) dépend du sens du verbe supérieur, ce qui suggère que le complément provient d'une position complément de la proposition principale.

12. Le nombre d'occurrences de NP sujet dans les tableaux VII et VIII est supérieur à celui du tableau VI car j'inclus ici les occurrences de pronoms relatifs et certaines occurrences où le NP sujet est déplacé au début de la phrase.

13. St-Amour (1983) présente la phrase (1) comme un exemple de datif employé avec un intransitif. Il nous semble plutôt que parler est ici un verbe transitif indirect.

- (1) ge ne lor en oi parler. "Je ne leur en ai pas entendu parler" (Jouffrois, 2490)
(Veenstra, p. 120, cité par St-Amour 1983:142)

14. Danell (1979) et Grevisse (1980), entre autres, remarquent que le pronom se peut encore être omis en français moderne. Le pronom se ne s'efface cependant pas s'il est un pronom inhérent comme dans se tuer, se suicider (cf. aussi Gougenheim 1971:349).

- (1) a. Vous l'avez dit, je ne vous en ferai pas dédire. (Bernanos) (Danell 1979:55)
b. Je l'ai fait asseoir. (Danell 1979:53)
c. Il cherchait des araignées qu'il faisait battre ensemble. (Larguier) (Grevisse 1980:694)

15. Moignet (1984:193) considère d'ailleurs que, comme le verbe faire, le verbe laisser peut être utilisé dans un emploi d'auxiliaire avec la préposition à en ancien français: Dame, je vos veil mout prier / que me leissiez a chastier (Guill. Lorris, 3059)

16. En italien, la passivation du NP sujet semble être aussi acceptable que la pronominalisation du sujet. Par contre, en français moderne, la passivation du NP sujet

est moins acceptable que la pronominalisation du sujet. La phrase (1a), que Pollock accepte, me semble beaucoup plus acceptable que la phrase (1b) que Pica (1985) rejette.

- (1) a. ? Marie a longtemps été crue être la plus belle fille du monde. (Pollock 1985:307)
 b. * Une femme est dite être amoureuse d'un autre. (Pica 1985:270)

Enfin, on trouve encore au XIX^e siècles des sujets devant l'infinitif (2a) et j'ai relevé l'exemple en (2b) dans un texte du français moderne. Grevisse (1980) mentionne que cet emploi, quoique rare, existe en français.

- (2) a. Charles ne céda pas, tant il jugeait cette récréation lui devoir être profitable. (Flaubert, *Mme Bovary*, II, 14) (Grevisse 1980:1318)
 b. Tout à l'heure, au téléphone, j'ai deviné sa voix trembler. (Gérard Depardieu, *Lettres volées*, p. 95, 1988, J.-C. Lattès)

Conclusion

L'étude des constructions infinitives est un terrain rêvé pour tester diverses hypothèses sur la grammaire. Pour conclure le présent travail, je désire reprendre les principales hypothèses de mon analyse du placement du pronom objet dans les constructions infinitives.

Premièrement, l'analyse des différentes constructions infinitives a été guidée par l'hypothèse selon laquelle la sélection des verbes n'a pas changé de l'ancien français au français moderne. Si des changements sont survenus, ceux-ci doivent être motivés indépendamment du placement des pronoms objets. Les structures sont demeurées essentiellement les mêmes mais ce sont des propriétés de la grammaire qui ont changé. J'ai fait l'hypothèse que l'une des propriétés qui a changé est la valeur du paramètre [\pm pronominal] de AGR. En ancien et en moyen français, AGR est [+ pronominal] alors qu'en français moderne, il est [- pronominal]. Ce changement de paramètre a des conséquences pour différents phénomènes de la grammaire. La perte du trait [+ pronominal] du noeud AGR a pour effet de rendre AGRP une barrière potentielle qui peut bloquer le mouvement du verbe infinitif dans INFL et le mouvement de tête à tête du clitique. Nous avons aussi montré qu'en moyen français, le changement dans la position des pronoms objets s'est propagé plus tôt dans la classe des verbes déclaratifs, d'opinion et de volonté que dans celle des verbes modaux.

Une deuxième hypothèse de recherche poursuivie dans ce travail suppose que les propositions infinitives ont essentiellement la même structure que les propositions à temps fini, avec pour conséquence que les infinitives ont un noeud INFL et un noeud AGR. Nous avons vu que cette hypothèse permet d'expliquer de nombreux faits de l'ancien et du moyen français. Dans certains cas, une analyse avec un complément infinitif VP est également fondée, surtout si on considère les faits pour une seule période

du français. Une vue plus globale de l'évolution des constructions nous a souvent fait préférer une analyse phrastique. Dans quelques cas, le choix entre l'une ou l'autre analyse dépend de considérations qui dépassent le cadre du présent travail. De façon générale, l'hypothèse d'un complément infinitif phrastique permet de rendre compte de l'ensemble des données.

L'analyse du complément infinitif comme un complément phrastique a l'avantage de faire intervenir un noeud INFL et de montrer ainsi l'évolution de l'attachement du pronom clitique objet. Au début de l'ancien français, le clitique objet doit apparaître en deuxième position, immédiatement après le premier élément de la proposition. Dans une deuxième étape, le clitique objet s'attache à INFL sous lequel se trouve le verbe fini; la force de la contrainte qui exclut le clitique faible de la position initiale l'empêche de s'attacher à INFL [- temps]. Dans une troisième étape, il s'attache à INFL, avant de finalement s'attacher à un élément lexical, le verbe. Ce changement permet d'expliquer la lente évolution du clitique vers un attachement au verbe. Il est clair que le clitique, lorsqu'il commence à apparaître devant l'infinitif, peut ne pas s'attacher au verbe.

Le placement des clitiques objets dans les constructions causatives n'est pas exceptionnel, puisqu'après le déplacement du constituant V', le clitique objet s'attache au complexe verbal. Les constructions causatives se distinguent des autres constructions par le mouvement du constituant V' qui lui, découle de la présence d'un NP sujet dans la proposition infinitive. Le caractère exceptionnel des causatives est donc attribuable à la possibilité pour la proposition infinitive d'avoir un sujet lexical. Nous avons vu que cette possibilité existait en moyen français pour d'autres classes de verbes mais qu'elle est presque uniquement limitée en français moderne à des verbes causatifs, particulièrement à faire.

Références

- Adams, M. 1986. From Old French to the Theory of Prodrop. Natural Language and Linguistic Theory 5:1. 1-32.
- Adams, M. 1987. Old French, Null Subjects, and Verb Second Phenomena. Thèse de doctorat, UCLA.
- Aissen, J. et D. Perlmutter. 1976. Clause Reduction in Spanish. Proceedings of the Second Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society, 1-30.
- Andry de Boisregard, N. 1689. Réflexions sur l'usage présent de la langue françoise. Genève: Slatkine Reprints.
- Anonyme. Vers 1462. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Édité par F. P. Sweetser (1966). Genève: Droz.
- Anonyme. Vers 1462. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Édition de Vérard (1486) avec des notes critiques de Le Roux de Lincy (1841). Paris: Paulin.
- Anonyme. Vers 1462. Les Cent Nouvelles Nouvelles, dites les Cent Nouvelles du roi Louis XI. Nouvelle édition revue sur l'édition originale, avec des notes et une introduction par P.L. Jacob (1858). Paris: Delahays.
- Anonyme. Vers 1462. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Édité par P. Champion (1928). Paris: Droz.
- Anonyme. Vers 1462. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Publiées d'après le seul manuscrit connu avec introduction et notes, 2 volumes. Édité par Thomas Wright (1858). Paris: Bibl. Elzévir.
- Aoun, J. et D. Sportiche. 1983. On the Formal Theory of Government. The Linguistic Review 2. 211-236.
- Aoun, J. 1985. A Grammar of Anaphora. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Bailard, J. 1982. The Interaction of Semantic and Syntactic Functions and French Clitic Case Marking in Causative Sentences. Syntax and Semantics 15: Studies in Transitivity, eds. P. Hopper et S.A. Thompson, 49-69. New York: Academic Press.
- Baker, M. 1988. Incorporation: A Theory of Grammatical Function Changing. Chicago: The University of Chicago Press.
- Beaulieux, C. 1967. Histoire de l'orthographe française. Les accents et autres signes auxiliaires. vol. 2. Paris: Champion.
- Bordelois, I. 1974. The Grammar of Spanish Causative Complements. Thèse de doctorat, MIT.

- Bordelois, I. 1988. Causatives: From Lexicon to Syntax. Natural Language and Linguistic Theory 6. 57-93.
- Borel, M. 1972. Sémantique des factitives. Mémoire de maîtrise, Université de Paris VII.
- Borer, H. 1984. Parametric Syntax. Dordrecht: Foris.
- Burzio, L. 1981. Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries. Thèse de doctorat, MIT.
- Burzio, L. 1986. Italian Syntax. Dordrecht: Reidel.
- Busse, W. et J.-P. Dubost. 1983. Französisches Verblexikon. Stuttgart: Klett.
- Cannings, P. et M. D. Moody. 1978. A Semantic Approach to Causation in French. Linguisticae Investigationes 2:2. 331-362.
- Champagne, M. 1989. Évolution de la nature de INFL et sa relation avec le phénomène de changement d'auxiliaire dans le développement historique du français. Mémoire de maîtrise, UQAM.
- Chomsky, N. 1981. Lectures on Government and Binding. Dordrecht: Foris.
- Chomsky, N. 1982. Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding. Cambridge: MIT Press.
- Chomsky, N. 1986a. Barriers. Cambridge: MIT Press.
- Chomsky, N. 1986b. Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use. New York: Praeger.
- Chomsky, N. 1988. Some Notes on Economy of Derivation and Representation. Manuscrit. MIT.
- Comrie, B. 1981. Causative Constructions. Language Universals and Linguistic Typology, éd. B. Comrie, 158-177. Oxford: Basil Blackwell.
- Couquaux, D. 1981. French Predication and Linguistic Theory. Levels of Syntactic Representation I, éd. R. May et J. Koster, 33-64. Dordrecht: Foris.
- Danell, K. J. 1979. Remarques sur la construction dite causative. Faire (laisser, voir, entendre, sentir) + Infinitif. Stockholm: Almqvist and Wiksell.
- De Kok, A. 1985. La place du pronom personnel régime conjoint en français. Une étude diachronique. Amsterdam: Rodopi.
- De Kok, A. 1987a. Les causes et l'évolution de la place du pronom personnel régime conjoint en français. Travaux de linguistique, nos. 14/15. L'ordre des mots en français, éd. D. Willems et M. Wilmet, 133-144. Paris: Duculot.

- De Kok, A. 1987b. La place du complément nominal de l'infinitif en ancien français: *il leur enseigne l'uis a brisier* versus *si les mist on a chel avoir warder*. Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues, éd. Brigitte Kampers-manhe et Co-Vet, 77-96. Amsterdam: Rodopi.
- Den Besten, H. (1977=1983). On the interaction of root transformations and lexical deletive rules. On the formal syntax of the Westgermania, éd. W. Abraham. Amsterdam: Benjamins.
- Dorel, M. A. 1978. The Two Verbs Faire in French Expressions of Causation. Contemporary Studies in Romance Languages. Proceedings of the Eight Annual Symposium on Romance Languages, éd. F. H. Nuessel, 27-47. Bloomington: Indiana Linguistics Club.
- Dupuis, F. 1988. Pro-drop dans les subordonnées en ancien français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 41-62.
- Dupuis, F. 1989. L'expression du sujet dans les subordonnées en ancien français. Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- Emonds, J. 1978. The Verbal Complex V'-V in French. Linguistic Inquiry 9. 151-177.
- Emonds, J. 1985. A Unified Theory of Syntactic Categories. Dordrecht: Foris.
- Foulet, L. 1924. L'accent tonique et l'ordre des mots. Formes faibles du pronom personnel après le verbe. Romania 50. 54-93.
- Foulet, L. 1982. Petite syntaxe de l'ancien français. Troisième édition revue. Paris: Champion.
- Fresina, C. 1982. Les verbes de mouvement et les aspectuels en italien. Linguisticae Investigationes 6:2. 283-331.
- Fukui, N. et M. Speas. 1986. Specifiers and Projection. MIT Working Papers 8, édité par Fukui, Rapoport et Sagey, 128-172.
- Gaatone, D. 1976. Les pronoms conjoints dans la construction factitive. Revue de linguistique romane 40. 165-182.
- Galambos, S. J. 1985. Mechanisms of Change in the Position of Object Pronouns: From Classical Latin to Modern French. Selected Papers from the XIIIth Linguistic Symposium on Romance Languages, éd. L.D. King et C.A. Maley, 99-116. Amsterdam: John Benjamins.
- Galet, Y. 1971. L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700. Paris: Presses Universitaires de France.
- Gibson, J. et E. Raposo 1983. The Opacity Condition, Core Grammar and the French Causative Construction. Linguisticae Investigationes 7:1. 47-88.

- Glättli, H. 1979. Remarques sur le choix du pronom personnel devant faire suivi d'un infinitif. Revue de linguistique romane 43. 309-316.
- Godefroy, F. 1880. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Paris. (Kraus Reprint Ltd. Vaduz. 1965).
- Goodall, G. T. 1984. Parallel Structures in Syntax. Thèse de doctorat, University of California.
- Goosse, A. 1952. Notes de grammaire française. Sur la place du pronom personnel complément d'un infinitif. Revue des Langues vivantes 18. 258-275.
- Gougenheim, G. 1971. Étude sur les périphrases verbales de la langue française. Paris: Nizet. (1ère édition, 1929)
- Gougenheim, G. 1973. Grammaire de la langue française du seizième siècle. Paris: Picard. (nouvelle édition, entièrement refondue, ouvrage posthume)
- Grevisse, M. 1980. Le bon usage. Onzième édition. Paris: Duculot.
- Grimshaw, J. 1979. Complement Selection and the Lexicon. Linguistic Inquiry 10. 279-426.
- Guéron, J. et T. Hoekstra. 1988. T-chains and the Constituent Structure of Auxiliaries. Manuscrit.
- Guiraud, P. 1966. Le moyen français. Paris: Presses Universitaires de France.
- Haase, A. 1969. Syntaxe française du XVII^e siècle. Paris: Delagrave.
- Haïk, I. 1981. On Clitic EN in French. Journal of Linguistic Research 2. 63-87.
- Harmer, L. C. 1979. Uncertainties in French Grammar. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- Hendrick, R. 1978. The Post-Cyclicity of Clitic Placement and the 'Faire'-Construction in French. Cahier de linguistique (Syntaxe et sémantique du français) 8. 221-256.
- Herschensohn, J. 1981. French Causatives: Restructuring, Opacity, Filters and Construal. Linguistic Analysis 8:3. 217-280.
- Herslund, M. 1983. La construction passive en ancien français. Revue Romane 18:2. 175-182.
- Hirschbühler, P. 1988. On the Existence of Null Subjects in Embedded Clauses in Old and Middle French. À paraître dans Proceedings of the 17th Linguistic Symposium on Romance Languages, eds. J. de Cesaris et C. Kirschner. Amsterdam: John Benjamins.

- Hirschbühler, P. 1989. La légitimation de la construction V1 à sujet nul en subordonnée dans la prose et le vers en ancien français. Manuscrit. Université d'Ottawa.
- Hirschbühler, P. et M.-O. Junker. 1988. Remarques sur les sujets nuls en subordonnées en ancien et en moyen français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 63-84.
- Hock, H. H. 1982. Aux-cliticization as a Motive for Word Order Change. Studies in the Linguistic Sciences 12:1. 91-101.
- Huang, C. T. J. 1982. Logical Relations in Chinese and the Theory of Grammar. Thèse de doctorat, MIT.
- Huchon, M. 1988. Le français de la renaissance. Paris: Presses Universitaires de France.
- Huot, H. 1981. Constructions infinitives du français. Droz: Genève.
- Hyman, L. M. et K. E. Zimmer 1975. Embedded Topic in French. Subject and Topic, éd. C. N. Li, 189-211. New York: Academic Press.
- Jackendoff, R. S. 1972. Semantic Interpretation in Generative Grammar. MIT Press: Cambridge, Mass.
- Jaeggli, O. 1982. Topics in Romance Syntax. Dordrecht: Foris.
- Junker, M.-O. 1989. "L'effet V1": le verbe initial en moyen français. Manuscrit. Université d'Ottawa.
- Kayne, R. 1977. Syntaxe du français. Paris: Seuil (traduction de Kayne, R. 1975. French Syntax. Cambridge: MIT Press)
- Kayne, R. 1984a. On Certain Differences between French and English. Connectedness and Binary Branching, éd. R. Kayne, 103-123. Dordrecht: Foris. (paru aussi dans Linguistic Inquiry 1981 12:3. 349-372).
- Kayne, R. 1984b. Connectedness. Connectedness and Binary Branching, éd. R. Kayne, 165-192. Dordrecht: Foris.
- Kayne, R. 1989. Null Subjects and Clitic Climbing. The Null Subject Parameter, éds. O. Jaeggli et K. J. Safir, 239-261. Amsterdam: Reidel.
- Keith, G. 1968. Pour se confesser / pour confesser soy: the Position of the Object Pronouns in Relation to Infinitives in Middle French. The Philological Quarterly 47. 581-585.
- Kempchinsky, P. 1986. Romance Subjunctive Clauses and Logical Form. Thèse de doctorat, UCLA.
- Kjellman, H. 1913. La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français des origines au XV^e siècle. Uppsala: Almqvist and Wiksell.

- Koopman, H. et D. Sportiche. 1988. Subjects. Manuscrit. UCLA.
- Koster, J. 1986. The Relation between Pro-drop, Scrambling, and Verb Movements. Manuscrit. Groningen.
- Koster, J. 1987. Domains and Dynasties. The Radical Autonomy of Syntax. Dordrecht: Foris.
- Kunstmann, P. 1988. Montée des clitiques à partir d'enchâssées à l'infinitif. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 129-133.
- Kunstmann, P. et M. Dubé. 1982. Concordance analytique de La Mort le Roi Artu. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Labelle, M. 1989. Perception Verbs and Subcategorization. Manuscrit. UQAM.
- Leclère, C. 1978. Sur une classe de verbes datifs. Langue française 39. 66-75.
- Lemieux, M. 1987. Clitic Placement in the History of French. Variation in Language NWAV-XV at Stanford, éds. Keith M. Denning, Sharon Inkelas, Faye C. McNair-Knox, John R. Rickford, 278-299. Stanford University: Stanford Univ. Press.
- Lemieux, M. 1988. Le statut des pronoms objets en ancien français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 135-153.
- Le Roux de Lincy. 1841. Introduction. Anonyme (1486) Les Cent Nouvelles Nouvelles. Paris: Paulin.
- Lightfoot, D. 1981. Explaining Syntactic Change. Explanation in Linguistics. The Logical problem of language acquisition, éds. N. Hornstein et D. Lightfoot, 209-240. New York: Longman.
- Livingston, Charles H. (avec le concours de Françoise R. Livingston et Robert H. Ivy, Jr.). 1972. Introduction. P. de. Vigneulles (1505-1515) Les Cent Nouvelles Nouvelles, 15-53. Genève: Droz.
- Long, M. E. 1974. Semantic Verb Classes and their Role in French Predicate Complementation. (reproduit par Bloomington: Indiana Univ. Linguistics Club, 1976)
- Long, M. E. 1976. French Infinitival Complementizers and their Place in Generative Grammar. Current Studies in Romance Linguistics, éds M. Luján et F. Hensey, 205-220. Washington: Georgetown Univ. Press.
- Longobardi, G. 1985. Connectedness, Scope, and C-Command. Linguistic Inquiry 16:2. 163-192.
- Lorian, A. 1973. Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle. Paris: Klincksieck.
- Luján, M. 1978. Clitic Promotion and Mood in Spanish Verbal Complements. Recherches Linguistiques à Montréal 10. 103-190.

- McA'Nulty, J. 1978. Les transformations d'extraction et les contraintes de Chomsky. Cahiers de linguistique 8., Syntaxe et Sémantique du français, 295-336.
- Manandise, D. et E. Manandise. 1983. Bad News about the Faire-Construction in French. Coyote Papers (Arizona Working Papers) 4. 129-139.
- Manzini, R. 1982. Italian Prepositions before Infinitives. MIT Working Papers in Linguistics. Papers in Syntax, eds A. Marantz et T. Stowell, 4. 115-122.
- Marchello-Nizia, C. 1979. Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles. Paris: Bordas.
- Martin, R. 1980. L'ordre des mots dans le Jehan de Saintré. Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français, éd. M. Wilmet, 305-336. Brussel: V.U.B. Centrum voor Taal-en Literatuurwetenschap.
- Martin, R. et M. Wilmet. 1980. Manuel du français du moyen âge. Syntaxe du moyen français. Bordeaux: Sobodi.
- Martineau, F. 1988. Le placement des pronoms objets dans les constructions infinitives chez Philippe de Vigneulles. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 155-173.
- Martineau, F. 1989a. Clitic Climbing in Infinitival Constructions of Middle French. À paraître dans Proceedings of LSRL XVIII.
- Martineau, F. 1989b. Les clitiques en et γ dans les causatives en faire. À paraître dans Linguisticae Investigationes 13:3. 343-360.
- Ménard, P. 1976. Manuel du français du moyen âge I. Syntaxe de l'ancien français. Bordeaux: Sobodi.
- Milner, J.-C. 1978. De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations. Paris: Seuil.
- Moignet, G. 1970. Le pronom personnel avec l'infinitif dans "La Mort le Roi Artu". Mélanges de langue et de littérature du moyen âge et de la renaissance offerts à Jean Frappier par ses collègues, ses élèves et ses amis, Tome 2, 831-844. Genève: Droz.
- Moignet, G. 1984. Grammaire de l'ancien français. Paris: Klincksieck.
- Morin, J.-Y. 1978. Une théorie interprétative des causatives en français. Linguisticae Investigationes 2:2. 363-417.
- Morin, Y.-C. 1980. Les bases syntaxiques des règles de projection sémantique: l'interprétation des causatives en faire. Linguisticae Investigationes 4:1. 203-212.
- Morin, Y.-C. et M. St-Amour. 1977. Description historique des constructions infinitives du français. Recherches Linguistiques à Montréal 9. 113-152.

- Mussafia, A. 1886. Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli. Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di N. Caix e U.A. Canello, 255-261. Florence.
- Napoli, D. J. 1981. Semantic Interpretation vs Lexical Governance: Clitic Climbing in Italian. Language 57:4. 841-887.
- Pearce, E. 1985. Language Change and Infinitival Complements in Old French. Thèse de doctorat, University of Illinois at Urbana-Champaign.
- Pearce, E. 1986. Variation in Case Marking with Infinitival and Clausal Complements in Old French. Diversity and Diachrony, éd. David Sankoff, pp. 261-277. Amsterdam: John Benjamins.
- Pearce, E. 1989. On Comparing French and Italian: the Switch from Ilum Mihi to Mihi Ilum. À paraître dans Proceedings of LSRL 18.
- Pesetsky, D. 1982. Paths and Categories. Thèse de doctorat, MIT.
- Pica, P. 1985. Subject, Tense and Truth: Towards a Modular Approach to Binding. Grammatical Representation, éd. J. Guéron, H.-G. Obenauer et J.-Y. Pollock, 259-291. Dordrecht: Foris.
- Picallo, M. C. 1985. Opaque Domains. Thèse de doctorat, City University of New York.
- Plann, S. 1981. The Two *el + infinitive* Constructions in Spanish. Linguistic Analysis 7. 203-240.
- Pollock, J.-Y. 1985. On Case and the Syntax of Infinitives in French. Grammatical Representation, éd. J. Guéron, H.-G. Obenauer et J.-Y. Pollock, 293-326. Dordrecht: Foris.
- Pollock, J.-Y. 1987. Sur la syntaxe comparée de la négation de phrase en français et en anglais: Déplacement du verbe et Grammaire Universelle. Manuscrit. Université de Paris 12.
- Pollock, J.-Y. 1989. Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP. Linguistic Inquiry 20:3. 365-424.
- Quicoli, A. C. 1980. Clitic Movement in French Causatives. Linguistic Analysis 6:2. 131-185.
- Quicoli, A. C. 1981. The Placement of Y, EN in French Causatives. Linguistic Analysis 8:4. 343-376.
- Radford, A. 1977. Italian Syntax. Cambridge: Cambridge U. Press.
- Ramsden, H. 1963. Weak Pronoun Position in the Early Romance Languages. Manchester: Manchester University Press.
- Raposo, E. 1985. Some Asymmetries in the Binding Theory in Romance. The Linguistic Review 5. 75-110.

- Raposo, E. 1987. Case Theory and Infl-to-Comp: The Inflected Infinitive in European Portuguese. Linguistic Inquiry 18:1. 85-109.
- Raynaud de Lage, G. 1975. Introduction à l'ancien français. Paris: CDU et SEDES.
- Reed, L. 1989. French Causatives: Evidence for X' Movement and VP-Internal Subjects. Manuscrit. Université d'Ottawa.
- Reinhart, T. 1976. The Syntactic Domain of Anaphora. Thèse de doctorat, MIT.
- Rickard, P. 1970. (IL) ESTUET, (IL) CONVIENT, (IL) FAUT and their Constructions in Old and Middle French. The French Language. Studies presented to Lewis Charles Harmer, eds. T.G.S. Combe et P. Rickard, 65-92. London: Harrap.
- Rivas, A. 1977. A Theory of Clitics. Thèse de doctorat, MIT.
- Rivero, M.-L. 1986. Parameters in the Typology of Clitics in Romance and Old Spanish. Language 62:4. 774-807.
- Rivero, M.-L. 1988a. The Structure of IP and V-movement in the Languages of the Balkans. Manuscrit.
- Rivero, M.-L. 1988b. Exceptional Case-Marking effects in Rumanian Subjunctive Complements. À paraître dans Proceedings of LSRL 18.
- Rizzi, L. 1978a. A Restructuring Rule in Italian Syntax. Recent Transformational Studies in European Languages, éd. S.T. Keyser, 113-158. Cambridge: MIT Press.
- Rizzi, L. 1978b. Nominative Marking in Italian Infinitives and the NIC. Binding and Filtering, éd. F. Heny, 129-157. London: Croom Helm.
- Rizzi, L. 1982a. A Restructuring Rule. Issues in Italian Syntax, éd. L. Rizzi, 1-48. Dordrecht: Foris.
- Rizzi, L. 1982b. Lexical Subjects in Infinitives: Government, Case and Binding. Issues in Italian Syntax, éd. L. Rizzi, 77-116. Dordrecht: Foris.
- Rizzi, L. 1982c. Issues in Italian Syntax. Dordrecht: Foris.
- Rochette, A. 1988a. Semantic and Syntactic Aspects of Romance Sentential Complementation. Thèse de doctorat, MIT.
- Rochette, A. 1988b. Réseau de corrélations: sujet nul, montée et placement des clitiques et le caractère nominal des infinitives. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 175-192.
- Ross, J. R. 1967. Constraints on variables in syntax. Thèse de doctorat, MIT. (reproduit par The Indiana University Linguistics Club, Bloomington)
- Rouveret, A. 1980. Sur la notion de proposition finie, gouvernement et inversion. Langages 60. 75-107.

- Rouveret, A. 1987. "Présentation" et "Postscript" dans Chomsky, N. La Nouvelle Syntaxe: Concepts et Conséquences de la théorie du gouvernement et du liage. Paris: Le Seuil.
- Rouveret, A. et J.-R. Vergnaud. 1980. Specifying Reference to the Subject: French Causatives and Conditions on Representations. Linguistic Inquiry 11:1. 97-202.
- Rubattel, C. 1979. Les constructions causatives du français et la condition de hiérarchie thématique. Recherches Linguistiques à Montréal 13. 98-106.
- Ruwet, N. 1972. Théorie syntaxique et syntaxe du français. Paris: Seuil.
- Ruwet, N. 1983. Montée et Contrôle: Une question à revoir? Revue Romane, numéro spécial Analyses grammaticales du français, 24. 17-37.
- St-Amour, M. 1977. La complémentation en ancien français. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.
- St-Amour, M. 1983. Les compléments verbaux du latin classique à l'ancien français. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Spillebout, G. 1985. Grammaire de la langue française du XVII^e siècle. Paris: Picard.
- Stéfanini, J. 1962. La voix pronominale en ancien et moyen français. Gap: Ophrys.
- von Stimming, E. 1915. Der Accusativus Cum Infinitivo Im Französischen. Halle a.S.: Verlag von Max Niemeyer.
- Stowell, T. 1981. Origins of Phrase Structure. Thèse de doctorat, MIT.
- Strozer, J. 1976. Clitics in Spanish. Thèse de doctorat, UCLA.
- Strozer, J. 1981. An Alternative to Restructuring in Romance Syntax. Proceedings of the Tenth Anniversary Symposium on Romance Languages, eds H. Contreras et J. Klausenberger, 177-184. University of Washington: Seattle.
- Sweetser, F. P. 1966. Introduction. Anonyme (vers 1462) Les Cent Nouvelles Nouvelles, vii-xv. Genève: Droz.
- Taraldsen, K. T. 1981. Remarks on Government, Thematic Structure and the Distribution of Empty Categories. Levels of Syntactic Representation I, eds R. May et J. Koster, 253-291. Dordrecht: Foris.
- Tasmowski, L. 1985. Faire Infinitif. Les constructions de la phrase française, L. Melis, L. Tasmowski, P. Verluyten et D. Willems, 223-365. Ghent: Communication et Cognition.
- Tobler, A. 1889. Vermischte Beiträge zu französische Grammatik. Zeitschrift für romanische Philologie 13. 186-211.
- Travis, L. 1988. The Syntax of Adverbs. McGill Working Papers in Linguistics, Special Issue on Comparative Germanic Syntax, 280-310.

- Valois, D. 1987. Notes sur le liage des pronoms dans les structures à complétives au subjonctif. Mémoire, Université d'Ottawa.
- Vance, B. 1988. L'évolution de pro-drop en français médiéval. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée. Aspects de la syntaxe historique du français (Paul Hirschbühler et Anne Rochette (éds)) 7:3. 85-109.
- van Deyck, D. 1985. Les séquences pronominales des groupes verbaux à infinitif dans l'oeuvre de François Villon. Actes du IV^e colloque international sur le moyen français, éd. A. Dees, 153-176. Amsterdam: Rodopi.
- Vaugelas, C. Favre de. 1647. Remarques sur la langue françoise. Fac similé de l'édition originale. Introduction, bibliographie, index par J. Streicher. (1934). Paris.
- Veenstra, H. D. 1946. Les formes nominales du verbe dans la prose du treizième siècle. Participe présent-Gérondif-Infinitif. Rotterdam: W.L. & J. Brusse's Uitgeversmaatschappij N.V.
- Vigneulles, P. de. 1505-1515. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Édité par Charles H. Livingston, avec le concours de Françoise R. Livingston et Robert H. Ivy, Jr. (1972). Genève: Droz.
- Vinet, M.-T. 1984. Preposition-Complementizers in French. Papers from the XII Linguistic Symposium on Romance Languages, éd. P. Baldi, 105-117. Amsterdam: John Benjamins.
- Wackernagel, J. 1892. Über ein Gesetz der indogermanischen Wortstellung. Indogermanische Forschungen 1. 333-436.
- Wagner, R. L. et J. Pinchon. 1962. Grammaire du français classique et moderne. Paris: Hachette.
- Wanner, D. 1981. Clitic Placement From Old to Modern Italian: Morphologization of syntactic rule. Linguistic Symposium on Romance Languages IX, éds. W. W. Cressey et D. J. Napoli, 331-348. Washington: Georgetown University Press.
- Wanner, D. 1987. The Development of Romance Clitic Pronouns. From Latin to Old Romance. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Webelhuth, G. 1985. German is Configurational. Linguistic Review 4. 203-246.
- Wehrli, E. 1983. Remarks on Cliticization in French Causatives. MIT Working Papers in Linguistics 5. 180-194.
- Williams, E. 1978. Across-the-Board Rule Application. Linguistic Inquiry 9:1. 31-43.
- Zagona, K. 1981. Evidence for VP Complements in Spanish. Proceedings of the Tenth Anniversary Symposium on Romance Languages, éds. H. Contreras et J. Klausenberger, 185-193. University of Washington: Seattle.

- Zagona, K. 1982. Government and Proper Government of Verbal Projections. Thèse de doctorat, University of Washington, Seattle. (paru sous Verb Phrase Syntax. A Parametric Study of English and Spanish 1988. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers).
- Zubizarreta, M.-L. 1982. On the Relationship of the Lexicon to Syntax. Thèse de doctorat, MIT.
- Zubizarreta, M.-L. 1985. The Relation between Morphophonology and Morphosyntax: The Case of Romance Causatives. Linguistic Inquiry 16:2. 247-289.

Appendice I

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions coordonnéesadmonnester

SE

1. en les admonestant de venir gagner ces beaux pardons, se bouter en la confrairie... (CNNV: 37/134)

aimer mieux

LE

2. j'ayme mieux a la mort volontairement tendre les mains, soubmettre mon col et honorablement l'embrasser, que par la fuyr je vive deshonorée. (CNNA: 143/150)

(s') avancer

LES

3. qu'il ne s'avance point de venir toucher les saintes reliques ne les baiser (CNNV: 37/148)

Y

4. qu'il ne s'avance point de venir toucher les saintes reliques ne les baiser ne de y donner son oblacion (CNNV: 37/148)

(s') aviser

LE

5. il s'avisa de l'enfouyr en terre ou l'emmurer en ung mur. (CNNV: 11/18)

craindre

ME

6. je ne craindroye en rien le dyable qu'il eust sur moy puissance ne autorité, sinon seulement de moy tenter (CNNA: 427/32)

avoir advis

LE

7. et n'eut oncques l'advis de luy bouter la hart au col, et le bouter jus (CNNA: 452/116)

avoir + cause

ME

8. j'ay bien cause de beaucoup penser, et de me taire trestout coy. (CNNA: 200/96)

avoir coutume

ME

9. Il a de coutusme, comme tu scez, de se virer par nuyt vers moy, et me taster ung peu (CNNA: 248/85)

avoir désir

LE

10. elle n'avoit pas mains de desir de luy de luy son emprinse et le fournir de tout ce qu'il la voudra requerre. (CNNA: 146/49)

avoir intention

EN

11. eust intencion une fois ou deux de couper la gorge audit mary et de s'en fouyr. (CNNV: 99/288)

SE

12. eust tout en intencion de prendre son espée et de s'en fouyr (CNNV: 99/295)

13. eust intencion une fois ou deux de couper la gorge audit mary et de s'en fouyr. (CNNV: 99/288)

14. eust tout en intencion de prendre son espée et de s'en fouyr (CNNV: 99/295)

avoir puissance

EN

15. j'ay puissance de le recueillir et de vous en absouldre. (CNNV: 15/12)

VOUS

16. j'ay puissance de le recueillir et de vous en absouldre. (CNNV: 15/12)

avoir volonté

SE

17. ilz ont volonté Dieu devant, dedans bref temps de faire une belle procession et devote a la loange de Nostre Seigneur Jhesucrist et de sa glorieuse mere. Et a icelluy jour se mettre trestous en bon estat (CNNA: 223/247)

charger

LES

18. Elle se chargea de ce faire et il de les inviter. (CNNA: 321/76)

commencer

SE

19. car nostre chaperon fourré se commença a ennuyer et lasser de la cordoaniere, et soy refroidir de l'amour d'elle. (CNNA: 415/51)

20. son bon filz commença tant fort à plorer et soy desconforter que... (CNNA: 460/79)

conclure

LA

21. conclurent entre eulx de la monstrier à Florance et de la faire priser (CNNV: 98/310)

22. et conclurent de prendre ce corps mort et de l'empourter en quelque village (CNNV: 60/52)

Y

23. Et conclurent luy et son cousin d'aller en pelerinage a quatre ou six lieues de son hostel, et de y mener sa femme et ce curé (CNNA: 353/29)

convenir

24. Il luy convint prendre le lict et y continuellement demourer (CNNA: 578/726)

cuidier

LA

25. pour cuidier prendre la souris et la covrir de son bonnet. (CNNV: 83/112)

26. cuidant parmarcher sur son houseau et par ce l'oster de sa jambe (CNNA: 158/132)

devoir

SE

27. ce que l'autre devoit fere et se tenir (CNNV: 95/145)

délibérer

LES

28. fut deliberée de aller requeri: ses deux linssieux et de les redemander à celui... (CNNV: 35/79)

TE

29. j'ay deliberez de toy faire marchans et de toy mectre porcion de mes richesses... (CNNV: 28/51)

demander lissance

ME

30. ait demandez lissance à justice de mettre un homme pour moy à la porte et de me venir couchier à l'ostel (CNNV: 17/60)

désirer

EN

31. et desiroit fort d'y venir et d'en manger (CNNV: 30/99)

être

LE

32. c'est de bouter mon doy malade dedans le lieu secret d'une femme nette et honeste, et le tenir la une bonne pièce de temps, et après l'oindre d'un oignement (CNNA: 537/85)
33. c'est de bouter mon doy malade dedans le lieu secret d'une femme nette et honeste, et le tenir la une bonne pièce de temps, et après l'oindre d'un oignement (CNNA: 537/85)

être + ahurté et enclin

ME

34. je suis si ahurté et enclin a croire et m'arrester en mon opinion (CNNA: 444/166)

être content

EN

35. si furent contens de prendre argent pour leurs despens et s'en retourner dont ilz vindrent. (CNNA: 337/209)

LE

36. fut content de la servir et de l'accompagner (CNNA: 172/298)

SE

37. si furent contens de prendre argent pour leurs despens et s'en retourner dont ilz vindrent. (CNNA: 337/209)

être force

LES

38. force luy fut de soy taire et les laisser faire partie de leurs volentez. (CNNV: 59/74)

SE

39. fut force au povre homme de soy rendre et se coucher au lict (CNNV: 62/47)

être heure

EN

40. n'estoit pas heure d'en mettre et d'en apprester d'autres. (CNNV: 59/90)

être occasion

ME

41. qui aucunement peut estre occasion a plusieurs de la requerre de deshonneur. Et a elle aussi, s'elle estoit aultre que bonne, me bailler matiere de jalousic (CNNA: 95/140)

être temps

LA

42. ne seroit lors pas temps à icelle heure qu'elle seroit en ses maux de faire sa prouveance ne de la chasser (CNNV: 58/63)

être trahison

LUI

43. Car ce n'est pas trahison de faire plaisir a son amy, et luy faire secours et service... (CNNA: 210/102)

faire:

EN

44. tout le monde ne luy eust fait desdire ne c'en revocquer. (CNNV: 110/7)

LE

45. le firent prendre et l'empourter au cymethiere (CNNV: 76/10)
46. ung pouvre prebtre ignorant fist tuer son asne et le manger par sa simplesse (CNNV: 4/6)
47. il la fist garder et en une chambre mener, et la tresbien penser (CNNA: 70/76)

LEUR

48. leur fist appourter la belle eaue tiede à laver les piedz et les beaux blancs draps à les ressuer et puis leurs donner la bonne nuyc (CNNV: 81/98)

LUI

49. Il fist mener madamoiselle en une tresbelle chambre, et luy faire du bon feu et apporter tout du meilleur vin (CNNA: 409/85)

SE

50. tout le monde ne luy eust fait desdire ne c'en revocquer. (CNNV: 110/07)

faire bon

LE

51. se le prebtre faisoit bon ou non de luy faire dire à son mary et reveler le pechiez qui estoit secret et le faire publique. (CNNV: 45/157)

faire merveille

ME

52. tu fais merveille de me injurier et de me tencer (CNNV: 78/117)

faire promesse

LA

53. en luy faisant des grandes promesses de luy donner mons et merveille et de la marier richement (CNNV: 39/18)

faire semblant

SE

54. Il fist semblant d'en estre malcontent et de se partir a regret (CNNA: 353/37)

faire voeu

ME

55. je feis tel veu et tel d'aller et me transpourter en tel pelerinaige (CNNV: 62/22)

falloir

EN

56. il vous fault remarier et en querre une bonne, paisible et preude femme. (CNNA: 490/47)

LA

57. il failloit qu'ilz bussent avec elle et a leur tour la gouverner. (CNNA: 548/98)

habandonner

LE

58. il habandonnoit à en faire foid et serment ou à le prouver et monstrier (CNNV: 77/28)

menacer

LE

59. et le menassoit de le faire battre on chappitre ou le faire mectre en prison (CNNV: 5/15)
60. Il la menassoit de la battre, de la laisser seule ou de la tuer (CNNA: 518/14)
61. Il la menassoit de la battre, de la laisser seule ou de la tuer (CNNA: 518/14)

ordonner

LE

62. ordonna son maistre d'ostel le faire souper de bonne heure, et le tenir le plus aise que faire se pourroit (CNNA: 580/13)

oser

ME

63. ne l'avez osé assaillir ne moy defendre (CNNA: 52/130)

SE

64. qui n'osoit mot dire ne soy bougir du lieu (CNNV: 46/35)

penser

LES

65. Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres et grands potz de cuyvre qui estoient en la cuisine; aultrefois de les bouter en sa manche. (CNNA: 398/54)

pouvoir

EN

66. vous me pourriés bien tromper et en aller sans moy. (CNNV: 98/276)

LUI

67. ...elle puisse veoir son serviteur en chemin et luy dire comment... (CNNA: 170/244)

(se) prendre à

LE

68. print à crier et à chasser après avec des chiens, et le poursuivre jusques au bois (CNNV: 31/26)
69. se prindrent les pluseurs à rire et les aultres à le mocquer (CNNV: 91/342)

SE

70. se print à pleurer et gemir et se repentir de sen qu'elle... (CNNV: 65/40)
 71. le print à entretenir et soy acompaigner de luy (CNNV: 41/14)
 72. ledit Jehan Gallepenat se print à doloser et à soy complaindre à son compaignon (CNNV: 25/23)

prendre déplaisance

Y

73. print desplaisance de demourer à l'ostel en oysiveté et d'y tenir mesnage (CNNA: 558/135)

prier

Y

74. je vous prie au nom de Dieu et y venés toucher et baiser les reliques comme bons crestiens doibvent faire et y amener voz beaux petis enfans. (CNNV: 37/144)

proposer

LE

75. et proposé et promis luy avoie en mon cueur, non pas de jamais moy marier, mais de le non faire encore (CNNA: 170/233)

ME

76. et proposé et promis luy avoie en mon cueur, non pas de jamais moy marier, mais de le non faire encore (CNNA: 170/233)

requérir

LE

77. requiert ledit Nicole de pourter ladicte pierre et de l'avoir comme celui qui plus en avoit paiés (CNNV: 98/250)

savoir

LE

78. On n'en savoit qui mescroire, ne a qui le demander (CNNA: 44/196)

LES

79. ne sces tu, dit le curé, aller à la bourse et les laver? (CNNV: 81/262)

SE

80. ne savoit a qui recourre ne soy rendre pour... (CNNA: 85/8)
 81. si ne sceut que respondre, sinon de crier mercy, et de s'excuser (CNNA: 220/166)
 82. et ne savoit lequel faire, ou de soy encores celer et le esprouver par subtilles parolles (CNNA: 174/350)
 83. et ne savoit lequel faire, ou de soy encores celer et le esprouver par subtilles parolles, ou de soy prestement faire cognoistre. (CNNA: 174/351)
 84. il ne savoit sa maniere, si non de soy taire. (CNNA: 198/31)
 85. il ne savoit remede a son cas, fors de soy taire et faire du mort (CNNA: 310/17)

tarder

LES

86. luy tardoit fort de les veoir et les acoller et baiser (CNNV: 43/63)

voir:

Y

87. je l'es veu retourner à Mets et y prescher. (CNNV: 37/9)

88. il vit le curé venir tantost après que l'orfevre fut widé de sa chambre, et y entrer, puis fermer l'huys. (CNNA: 493/52)

vouloir**EN**

89. Aucunes femmes de madame vouloient prendre le brochet, et de par le musnier en faire present a madame (CNNA: 43/166)

LE

90. je veil emporter ma part, et la mettre en l'hostel d'un de mes voisins. (CNNA: 445/192)
91. sa grace luy vouldist ses pechez pardonner et le mettre ou nombre des glorieux martirs (CNNA: 423/27)

LES

92. qui veult requerir les jeunes filles et les prier d'amour. (CNNV: 39/79)

LEUR

93. je vueil venir à eulx et leur demander une question (CNNV: 59/104)

LUI

94. luy vouloit ce maistre prebtre faire sentir ou luy monstrer. (CNNV: 18/152)
95. et qu'il la veult trop bien tancer et luy dire la lascheté et neanté de son cueur. (CNNA: 345/72)

SE

96. elle voulut bien adonc dire a Dieu et se partir. (CNNA: 522/47)
97. il vouloit doresnavant servir Dieu et vivre de ses benefices et soy du tout rendre a l'eglise (CNNA: 416/72)
98. ne vouloit wider sa maison ne soy monstrer. (CNNA: 567/403)

Appendice II

Occurrences de moriée du clitique dans les constructions non prépositionnelles
(autres que les constructions avec les verbes causatifs et de perception)

aimer mieulx

EN

1. j'en aymerioie mieulx confesser trois aultres que toy. (CNNV: 13/37)

aller

EN

2. Puis en allaist querir les prebtres (CNNV: 83/46)
3. Or nous en allés doncques querir. (CNNV: 91/194)
4. et en yrons en la taverne querir du vin (CNNV: 91/50)
5. à tous ceulx qui en vont querir au jour du dimenche (CNNV: 78/3)
6. Allés en querir une quarte (CNNV: 41/48)
7. j'en yrés requerir une aultre (CNNV: 56/8)

LE

8. je suis tout prest de l'aller livrer (CNNV: 19/13)
9. la servante l'alait dire et annuncer à sa maistresse (CNNV: 39/59)
10. il l'alait aluzer au moustier (CNNV: 81/273)
11. Or bien, dit il, va la appeller (CNNV: 94/102)
12. il le alait rendre au seigneur. (CNNV: 57/151)
13. je l'irés veoir (CNNV: 65/61)
14. je l'iray demain prier au disner (CNNV: 15/98)
15. si l'ala fourer dedans. (CNNV: 18/160)
16. je l'irés bien querir (CNNV: 19/5)
17. qui la va prandre par la main (CNNA: 309/118)
18. une toux le va prendre (CNNA: 436/58)

LEUR

19. qui leur alla dire:... (CNNA: 542/19)

LES

20. je les vous va querir. (CNNV: 35/100)
21. il les yroit prier (CNNV: 43/65)
22. ilz les allerent visiter en intencion de les taster (CNNV: 84/41)

LUI

23. Et luy va nommer qui il estoit. (CNNV: 15/94)
24. la bourgeoise luy alla arrier ouvrir. (CNNV: 38/41)
25. et tant d'injures luy va dire que... (CNNA: 69/38)
26. et luy va dire : ... (CNNA: 71/88)
27. Et adonc luy va tout compter (CNNA: 71/100)
28. Monseigneur, qui rien ne luy vouldroit celer, pour la grand amour qu'il luy porte, luy va dire comment... (CNNA: 75/70)
29. qui a ceste heure luy va dire:... (CNNA: 76/118)
30. Lors luy va dire tout au long l'angelicque nouvelle (CNNA: 99/68)
31. et luy va dire de bout en bout tout le fait (CNNA: 100/87)
32. Si luy va dire:... (CNNA: 106/30)
33. et luy va faire ung grand prologue (CNNA: 115/17)
34. Si luy va dire la fille:... (CNNA: 118/87)
35. elle luy va dire:... (CNNA: 119/133)
36. si luy va dire:... (CNNA: 120/20)
37. la tresbonne chambriere luy va dire:... (CNNA: 122/74)

38. il luy va compter comment sa femme... (CNNA: 135/145)
 39. Lors luy va dire tout au long comment... (CNNA: 140/49)
 40. Car il luy alla souvenir que... (CNNA: 153/91)
 41. Lors luy va compter de chef en bout le conseil (CNNA: 166/106)
 42. et luy va dire que... (CNNA: 175/379)
 43. et luy va dire bon curé : ... (CNNA: 295/61)
 44. Et luy va faire ung grand premissse (CNNA: 296/104)
 45. et luy va dire par grand sens:... (CNNA: 311/28)
 46. et luy va dire tout plorant la piteuse adventure (CNNA: 313/113)
 47. Et lors luy alla dire comment... (CNNA: 389/125)
 48. et luy va demander de son mestier (CNNA: 403/30)
 49. Si luy va dire:... (CNNA: 412/21)
- ME
 50. et me va appeller ma servande (CNNV: 81/328)
 51. Ores va moÿ tantost tirer une choppine de vin et me met cuire ung oef.
 (CNNV: 91/77)
- NOUS
 52. j'aymeroye mieulx me aller pendre au gibet que jamais... (CNNA: 491/48)
- SE
 53. Or noùs en allés doncques querir. (CNNV: 91/194)
54. celui comme sçavant se allait adviser d'ung maillet. (CNNV: 82/107)
 55. Si se alla adviser d'une vieille roiz de pescheur (CNNV: 83/41)
 56. faindant de se aller purger (CNNV: 17/76)
 57. print volenté audit sergent de ce aller esbattre par les jardins (CNNV:
 30/61)
 58. et se alla mettre au lieu à ce faire ordonné (CNNV: 30/18)
 59. il se alla adviser d'ung fin tour (CNNV: 41/45)
 60. et aussi pensant trouver la dame et qu'elle se fut tirée plus derrier, se alla
 fourer plus dedens le lict (CNNV: 81/230)
 61. Puis souldain se alla adviser d'une chaussette (CNNV: 82/26)
 62. il se alla fourer la main avec tout le poing dedans le bran (CNNV: 81/250)
 63. et ainsi desguisez se alla dessaingner de sancgz tout autour du col. (CNNV:
 20/139)
 64. il se alla lancer du hault de luy dedans celle fosse (CNNV: 25/94)
 65. et avec sa belle blanche futaine se alla pareillement mettre audit lieu
 (CNNV: 17/4)
 66. il se alla adviser d'une cautelle assés subtile (CNNV: 20/137)
 67. en lieu de pavillon se va mectre derriere ung tapis (CNNA: 50/69)
 68. madame se alla mettre dedans le lict (CNNA: 75/80)
 69. En son accoustumé desplaisir, après ceste nouvelle offrande, se va coucher
 ce trespaillard jaloux (CNNA: 86/28)
 70. et en priere se va mettre enemy sa chambre (CNNA: 99/78)
 71. si se vont despoiller (CNNA: 122/67)
 72. Le couvent se alla esmouvoir (CNNA: 143/155)
 73. pour se aller ratourner (CNNA: 239/363)
 74. qui se va mettre en son siege (CNNA: 301/266)
 75. et se va plaindre a luy de son filz (CNNA: 325/34)
 76. Si dist on au sire des nopces que meshuy, quand il luy plaira, se pourra il
 aller coucher (CNNA: 334/121)
- VOUS
 77. je les vous va querir. (CNNV: 35/100)
 78. vous vous yrés boutter dedans (CNNV: 96/31)
- Y
 79. Allez y, par Dieu, veoir (CNNV: 1/44)

80. Va y, fait il, veoir (CNNV: 84/54)
 81. et y allons coucher (CNNV: 96/34)
 82. je n'y veil pas aller coucher (CNNA: 218/98)

avoir

EN

83. Et quelque chose que ses voisines en eussent dire (CNNV: 83/44)

avoir mieulx

VOUS

84. je vous eusse mieulx avoir donnez des perdris à manger que...(CNNV: 4/114)

convenir

LE

85. ainsi le convenoit par des fois pourter en une biere (CNNV: 54/7)

LES

86. et tous confusiblement les convint laisser coy. (CNNV: 27/2)

LUI

87. il luy convient compter deux fois. (CNNV: 36/94)

ME

88. Si me convient arrester et donner toute entente (CNNA: 557/94)

VOUS

89. il vous convient desmarier. (CNNA: 499/91)
 90. Et puis qu'il vous convient tout dire (CNNA: 516/52)

Y

91. il m'y convient aller. (CNNA: 217/84)

cuidier

EN

92. il en cuida venir grant mal (CNNV: 85/4)
 93. mais s'en cuidait aller (CNNV: 19/97)
 94. et s'en cuidoit fouyr (CNNV: 55/65)
 95. et s'ans cuida courroucer. (CNNV: 95/176)
 96. pour en cuidier faire la bonne chere (CNNV: 5/113)
 97. si s'en cuide desarmer (CNNA: 61/33)
 98. et l'en cuide ferir. (CNNA: 325/48)
 99. qui s'en cuida fuyr quand il le vit. (CNNA: 360/100)

LE

100. pour le cuidier tousjours entretenir (CNNV: 65/69)
 101. ains le cuidoit tousjours rapaiser par aultre maniere (CNNV: 92/27)
 102. pour la cuidier saillir (CNNV: 39/73)
 103. Et plusieurs aultres choses luy dit la mere, la cuidant chastier (CNNV: 65/94)
 104. elle la cuidoit noer (CNNV: 88/49)
 105. les bouchiers y mirent plusieurs fois garde sur luy, le cuidant despecher (CNNV: 50/32)
 106. et la cuide bien reconnoistre. (CNNV: 5/124)
 107. il la cuidoit bien gaigner (CNNV: 18/46)
 108. comment l'autre l'avoit cuidez tromper. (CNNV: 23/7)
 109. Ledit corche cheval luy lya les quatres piedz ensembles d'une corde assés mauvaise, l'en cuidant incontinent mener ou trayner (CNNV: 55/99)
 110. et comment il la cuida chastier (CNNA: 19/617)
 111. Et quand il la cuida accoler et baiser (CNNA: 71/84)

112. il la cuidoit retenir par force (CNNA: 194/112)
 113. qui la cuidoit retenir. (CNNA: 196/153)
 114. la subtile et double damoiselle le cuidoit abuser de parolles (CNNA: 236/293)
 115. et l'en cuide ferir (CNNA: 325/48)
 116. et le cuidoit bien avoir espousé (CNNA: 340/83)
 117. qui la cuidoit bien emporter. (CNNA: 459/43)
 118. Les ribaulx, voyans qu'elle estoit ainsi troublée, la cuiderent faulsement decevoir par doulces parolles (CNNA: 551/196)
- LES
 119. se bon abbé les avoit cuidiez corriger (CNNV: 59/78)
- LUI
 120. on luy cuidoit avoir fait (CNNV: 23/15)
 121. en luy cuidant noer la queue (CNNV: 88/47)
 122. que je luy cuide monstrer avant qu'il parte (CNNA: 49/53)
 123. elle luy cuida donner congié (CNNA: 211/130)
- ME
 124. je me suis cuidez laissez morir (CNNV: 17/55)
 125. vous me cuidiés tromper (CNNV: 70/60)
 126. si me cuiday je percevoir de ce change. (CNNA: 341/116)
- SE
 127. Et soy cuidant amander (CNNV: 81/228)
 128. pour soy cuider racourre (CNNV: 36/13)
 129. pour soy cuider saulver (CNNV: 55/41)
 130. mais s'en cuidoit aller (CNNV: 19/97)
 131. et s'en cuidoit fouyr (CNNV: 55/65)
 132. et s'ans cuida courroucer. (CNNV: 95/176)
 133. et si s'en cuide désarmer (CNNA: 61/33)
 134. elle se cuidoit excuser de non soy vouloir marier (CNNA: 170/217)
 135. dont elle se cuidoit désarmer et eslonger ce mariage (CNNA: 170/218)
 136. La levrière se cuida rendre (CNNA: 193/80)
 137. elle se cuide tromper de nous (CNNA: 230/102)
 138. Si se cuida avancer de la baiser (CNNA: 316/28)
 139. qui s'en cuida fuyr (CNNA: 360/100)
 140. et se cuida tirer dehors (CNNA: 437/83)
- VOUS
 141. Si vous ose bien dire que cognoistre vous y cuidoye, dont j'estoye tresdesplaisant. (CNNA: 29/215)
 142. je vous cuidoye a ce matin avoir tresfort jusques au sang batue (CNNA: 266/182)
 143. Monseigneur mon maistre vous a cuide aider (CNNA: 286/107)
- Y
 144. Si vous ose bien dire que cognoistre vous y cuidoye, dont j'estoye tresdesplaisant. (CNNA: 29/215)
- daigner**
- LE
 145. et le daigne reveler non pas une foiz ou deux... (CNNA: 103/177)
- LES
 146. vostre preude femme les daignast regarder? (CNNA: 30/228)
- LEUR
 147. qui ce treshault mystere leur a daigné monstrer. (CNNA: 103/169)
- ME
 148. qui me daigne appeller ainçois (CNNA: 142/114)

- SE 149. et si ne m'avez daigné approucher. (CNNA: 300/219)
 150. il ne s'est oncques daigné lever (CNNA: 196/164)

désirer

LES

151. tant plus les desirons complaire, servir, et obeyr (CNNA: 363/31)

devoir

EN

152. elle en deust morir (CNNV: 73/17)
 153. il en y doibt avoir une. (CNNV: 87/40)
 154. je ne sçay comment j'en doibs faire. (CNNV: 52/96)
 155. je t'en doie absouldre? (CNNV: 72/73)
 156. et ne sçavoit comment qu'il en deust faire. (CNNV: 8/78)
 157. je m'en doie aller dehors (CNNV: 18/79)
 158. de la somme qu'il en debvoit avoir (CNNV: 26/24)
 159. il s'en devoit tenir content. (CNNA: 96/148)
 160. et en doy bien requerre (CNNA: 157/105)
 161. je n'en doy pas estre quicte (CNNA: 221/187)
 162. qui vous en doibve advenir. (CNNA: 231/115)
 163. quelque chose qu'il en doyve ou puisse advenir (CNNA: 231/144)
 164. vous en devriez estre contente. (CNNA: 263/80)
 165. et qu'en doy je faire? (CNNA: 341/116)
 166. leurs dames en deussent estre mal contentes (CNNA: 364/56)
 167. vous en devrez estre content. (CNNA: 404/63)
 168. l'ame en deust partir. (CNNA: 458/11)
 169. elle s'en devoit aller toute seulle (CNNA: 459/51)
 170. j'en doyve estre contente? (CNNA: 472/67)
 171. ... que doubter ne craindre n'en devoit. (CNNA: 501/146)
 172. j'en doy avoir la moitié (CNNA: 523/72)
 173. n'en devez estre marrye (CNNA: 561/212)

LE

174. elles ne le debveroient faire ou dire (CNNV: 65/03)
 175. il le debvoit faire riche. (CNNV: 87/24)
 176. je le doie festier une fois (CNNV: 15/89)
 177. vous le debviez prendre? (CNNV: 30/97)
 178. ainsi le debvoit elle faire. (CNNV: 63/19)
 179. i la deust estrangler. (CNNV: 42/56)
 180. je la devoie prendre en ma bourse (CNNV: 53/54)
 181. vous ne le debvés pas savoir (CNNV: 15/79)
 182. celui qui la doit faire ne se haste pas. (CNNA: 100/94)
 183. Deux foiz ou une foiz l'an du moins, le devez vous faire (CNNA: 223/275)
 184. il le deust pieça estre. (CNNA: 296/106)
 185. qui la devoient servir et accompaigner (CNNA: 312/82)
 186. qui la devoient acompaigner (CNNA: 312/84)
 187. il le doit faire (CNNA: 387/87)
 188. il ne le devoit point plaindre (CNNA: 395/314)
 189. je le doy faire. (CNNA: 401/150)
 190. ceulx qui rescourre le devoient (CNNA: 452/90)
 191. on le deust delivrer (CNNA: 530/14)
 192. on ne le doit pas tant imputer a malice comme a la... (CNNA: 567/394)

LES

193. i les debvoit demander pour l'amour de Dieu. (CNNV: 62/57)

194. qui les deuoient tous mener en paradis (CNNV: 34/06)
 195. qui les deuoit mener tous deux en paradis (CNNV: 35/63)
 196. i les deust acuser (CNNV: 57/83)
 197. et qu'elles les deussent rappeller ores ou aultrefois. (CNNA: 364/57)
 198. et les deuoient auoir blanches au lendemain (CNNA: 397/33)
 199. et a qui par loy humaine les devray laisser en memoire de toy et de ton nom. (CNNA: 556/59)
- LEUR
200. ne quelle viande je leur doie apareillier (CNNV: 4/46)
 201. elles auoient si bien payé qu'on leur deuoit sur le temps aduenir (CNNA: 224/301)
- LUI
202. qui leur deuoit dire quand ceulx... (CNNA: 451/74)
203. on ne luy deust abreger sa vie (CNNV: 59/73)
 204. i luy deuoit bien seuffire (CNNV: 5/85)
 205. à ung moinne luy doibt seuffire sen qu'on luy met devant luy (CNNV: 59/43)
 206. comment leur curé luy deuoit donner merueille (CNNV: 8/74)
 207. elle luy deust refuser (CNNV: 18/31)
 208. il ne luy deuoit pas celer ung tel cas (CNNA: 228/25)
 209. qu'il luy deuoit faire plus mal de l'auoir perdu... (CNNA: 394/310)
 210. que elle luy deust ouuoir quelque matiere (CNNA: 572/556)
- ME
211. je m'en doie aller dehors ung tel jour. (CNNV: 18/79)
 212. il me doie tout desrompre. (CNNV: 81/117)
 213. par quoy il me doive auoir retenu (CNNA: 56/77)
 214. a l'heure que me doy vers elle rendre (CNNA: 107/69)
 215. dont me devez sauoir mal gré (CNNA: 156/84)
 216. Je ne me doy pas plaindre (CNNA: 321/61)
 217. il me doye ou veille regarder, ne jamais veoir (CNNA: 424/84)
 218. et me deust il couster plus que vous ne pensez! (CNNA: 536/77)
- NOUS
219. de ce nous doibt souffire (CNNV: 59/63)
- SE
220. comment il se deuoit gouverner ne maintenir envers le seigneur (CNNV: 57/54)
 221. et se doibt contenter nature de peu de chose (CNNV: 59/45)
 222. elle se deust taire (CNNV: 65/7)
 223. que ung jour dit se deuoient trouver et partir ensembles (CNNV: 91/133)
 224. comme il se deuoit contenir (CNNV: 99/261)
 225. il ne se doit relever pour aller au retraict (CNNV: 81/72)
 226. les baings avec le beau banquet se deuoient faire en sa chambre (CNNV: 42/23)
 227. et se deuoient trouver audit moulin (CNNV: 49/37)
 228. ne se doit faire ne entendre (CNNV: 53/25)
 229. ne se doibt faire (CNNV: 36/79)
 230. ne se doient mettre de la confrairie (CNNV: 37/148)
 231. tous crestiens se doibvent confesser et repentir de leurs pechiés. (CNNV: 2/36)
 232. el'e se deussent encor humilier deuant luy. (CNNV: 21/20)
 233. dont il se deuoit bien passer d'enquerre. (CNNA: 90/90)
 234. et qu'il s'en deuoit tenir content. (CNNA: 96/148)
 235. ils se doyvent mirer a cest exemple (CNNA: 181/588)
 236. on ne se doit point trouver a l'assault amoureux... (CNNA: 278/22)

237. comme deux seurs se doivent contenir et maintenir ensemble (CNNA: 357/13)
 238. nul ne s'i doit bouter (CNNA: 372/212)
 239. s'elle s'en devoit aller toute seulle (CNNA: 459/51)
 240. comment elle se devoit gouverner pour la premiere nuyt (CNNA: 496/11)
 241. ou l'escarmouche se devoit faire (CNNA: 497/55)

TE

242. je t'en doie absouldre? (CNNV: 72/73)

VOUS

243. vous vous debveriez quacher (CNNV: 99/202)
 244. quelque chose qui vous en doibve advenir. (CNNA: 231/115)
 245. duquel je vous doy requerre. (CNNA: 301/247)
 246. il vous eust deu festoyer et faire bonne chere. (CNNA: 410/115)
 247. Je vous devoye demain bien matin envoier ung message (CNNA: 508/39)
 248. Ce voyage, doncques, ne vous doit gueres ennuyer (CNNA: 561/222)
 249. car de tel ne vous devez accointer (CNNA: 563/284)

Y

250. il en y doibt avoir une. (CNNV: 87/40)
 251. car je y deusse des aujourd'huy avoir esté. (CNNV: 15/87)
 252. qu'il n'y deust aller (CNNV: 61/83)
 253. nul ne s'i doit bouter (CNNA: 372/212)

faire bon

LE

254. il le fait bon oyr maudire ces gens (CNNA: 270/87)
 255. Et le faisoit bon oyr deviser de sa seur (CNNA: 361/129)

LES

256. et Dieu scet qu'il les faisoit bon veoir. (CNNA: 399/93)

falloir

EN

257. il en fault faire ung frommaige (CNNV: 78/52)
 258. et t'en fault il parler (CNNV: 91/81)
 259. il en falloit le plus souvent retourner la moitié (CNNV: 37/10)
 260. et ne m'en faudra poinct acheter (CNNV: 52/77)
 261. il en fault tant donner (CNNV: 52/80)
 262. il vous en fault venir avecques nous. (CNNA: 63/110)
 263. Si n'en fault ja plus avant enquerir. (CNNA: 272/154)

LE

264. ne le vous fault rien que laver (CNNV: 80/54)
 265. puis que tu avoie faict ta folie, le falloit il dire à ton mary? (CNNV: 65/85)
 266. i le falloit coucher avec eulx (CNNV: 70/35)
 267. i ne le fallut pas envoyer querir. (CNNV: 15/129)
 268. et le faudroit dire. (CNNV: 45/42)
 269. Il le me fault festoier. (CNNV: 50/23)
 270. il ne le fault ja demander. (CNNA: 24/49)
 271. il ne le fault pas dire ne demander (CNNA: 40/77)
 272. encores le falloit enterrer (CNNA: 64/128)
 273. il ne le fault ja demander. (CNNA: 69/31)
 274. il ne le vous fault pas celer (CNNA: 130/122)
 275. il ne le fault que penser et non enquerre. (CNNA: 167/132)
 276. mais il la nous fault mesmes tromper. (CNNA: 230/104)
 277. il ne le fault ja demander (CNNA: 270/60)
 278. Il le fault esprouver (CNNA: 299/203)

279. il ne le fault pas demander. (CNNA: 306/28)
 280. Il ne le fault ja demander (CNNA: 320/55)
 281. il la faillit laisser aller a sa maison (CNNA: 342/148)
 282. il le vous fault mettre avant (CNNA: 419/40)
 283. il la me fault avoir. (CNNA: 420/59)
 284. il ne le fault ja demander. (CNNA: 464/90)
- LES
 285. i les faudroit engrasser pour les amollir. (CNNV: 85/51)
 286. Il les fault tuer (CNNA: 222/217)
 287. Il les fault pendre (CNNA: 222/218)
- LEUR
 288. celle damoiselle au surcroiz a dire adieu dist a son chanoine qu'il leur falloit donner aucune chose gracieuse pour souvenance. (CNNA: 523/59)
- LUI
 289. Il luy fault monstrier a bon escient que nous la cognoissons (CNNA: 238/337)
- ME
 290. Il me fault mectre au reng des trespassez (CNNA: 142/101)
- NOUS
 291. et qu'il nous fault lever matin pour telles materes (CNNA: 208/36)
- SE
 292. qu'il se fault avancer de faire ce que... (CNNA: 140/35)
 293. a l'heure qu'il se faillit monstrier (CNNA: 168/177)
- TE
 294. et f'en fault il parler quand je vueil faire largesse? (CNNV: 91/81)
- VOUS
 295. il vous en fault venir avecques nous. (CNNA: 63/110)
 296. Or vous fault il dire que... (CNNA: 66/30)
 297. Or ne vous fault il pas celer ce qui set a l'ystoire. (CNNA: 88/34)
 298. Et ne vous fault pas celer que... (CNNA: 93/63)
 299. Or ne vous fault pas celer que... (CNNA: 110/29)
 300. il ne le vous fault pas celer (CNNA: 130/122)
 301. Il ne vous fault pas celer que... (CNNA: 132/49)
 302. Il ne vous fault pas celer aussi que peu de jours... (CNNA: 152/79)
 303. Si vous fault dire que... (CNNA: 478/168)
 304. Et vraiment il vous fault remarier et en querre une bonne... (CNNA: 490/46)
 305. Il vous fault musser quelque part ceans (CNNA: 509/80)
- Y
 306. il y faudroit prouvoir d'ung remede. (CNNV: 35/21)
 307. il y fault prouvoir de remede (CNNV: 57/129)
 308. il y fallit avoir ung joueur d'orgues. (CNNV: 61/77)
 309. qu'il n'y falloit point renvoyer (CNNA: 461/22)

ne faire que

EN

310. ne s'en faisoit que mocquer (CNNV: 14/20)
 311. ne s'en faisoit que rire et juer (CNNV: 18/61)
 312. vostre dame n'en fera que rire (CNNA: 178/468)
 313. ilz ne m'en feront que somer. (CNNA: 369/140)
 314. et n'en faisoit que rire (CNNA: 398/75)
 315. Ilz n'en firent que rire (CNNA: 401/162)
 316. qui n'en fist que rire (CNNA: 454/23)

LUI

317. le ventre faisoit tousjours mal au pouvre homme et ne luy faisoit que demener et bruyre (CNNV: 81/158)

ME

318. il ne me faict que brusler et tonner (CNNV: 81/116)

319. l'on ne me fait que farser (CNNA: 189/228)

320. ilz ne m'en feront que sormer. (CNNA: 369/140)

SE

321. lequel ne se faisoit que lever (CNNV: 93/22)

322. ne s'en faisoit que mocquer (CNNV: 14/20)

323. ne s'en faisoit que rire et juer (CNNV: 18/61)

oser

EN

324. et n'en osoit faire semblant pour les gens qui là estoient (CNNV: 85/64)

325. il en osait rien dire (CNNV: 95/104)

326. qui luy en osa rien dire. (CNNV: 44/16)

327. tu ne m'en oseroie rien faire. (CNNV: 84/53)

328. et ne s'en osoit descouvrir à personne. (CNNV: 11/16)

329. ne l'en osoit plus parler (CNNV: 17/71)

330. il n'en eust osés rien dire. (CNNV: 42/20)

331. ung serviteur en ose ou peut demander. (CNNA: 435/31)

332. Je n'en eusse osé requerir, vous ne aultre. (CNNA: 537/98)

LE

333. je ne l'ouseroie dire. (CNNV: 18/141)

334. à paine l'ose je dire (CNNV: 18/144)

335. qui de rien l'osait contredire (CNNV: 30/110)

336. mais croire ne l'osa. (CNNA: 1/13)

337. ne l'avez osé assaillir ne moy defendre? (CNNA: 52/130)

338. il ne l'osoit monstrier (CNNA: 218/119)

339. je ne l'oseroye bonnement ennuyt attendre. (CNNA: 263/85)

340. il ne l'oseroit habandonner (CNNA: 396/15)

341. je ne l'ose croire (CNNA: 459/31)

342. je l'oz bien dire. (CNNA: 175/393)

LES

343. la gouge les osast oncques desdire. (CNNA: 240/405)

LUI

344. ne luy osa dire aultre chose (CNNV: 85/65)

345. ne l'en osoit plus parler (CNNV: 17/71)

346. qui luy en osa rien dire. (CNNV: 44/16)

347. je luy oseroie dire. (CNNV: 45/86)

348. il luy osast oncques dire son cas (CNNA: 91/13)

349. il luy osa bien dire son gracieux et piteux cas. (CNNA: 163/14)

350. tout ce que je luy ay osé requerre (CNNA: 316/49)

351. elle luy osa bien dire:... (CNNA: 348/56)

352. ne luy avoit osé bailler l'escu (CNNA: 500/142)

ME

353. tu ne m'en oseroie rien faire. (CNNV: 84/53)

354. se je m'eusse osé fier en aultry (CNNA: 575/655)

SE

355. il ne se osoit monstrier (CNNV: 23/41)

356. qui ne se osoit remuer. (CNNV: 47/44)

357. il ne se osoit lever (CNNV: 99/303)

358. ne s'en osoit descouvrir à personne. (CNNV: 11/16)

359. ne s'ozoient bouger (CNNV: 37/102)
 360. ne se osoit bouger. (CNNV: 16/27)
 361. le pouvre coux de la ruelle s'osast oncques monstrier (CNNA: 51/91)
 362. s'il s'osoit tirer de la (CNNA: 52/118)
 363. depuis ne se osa veoir entre gens (CNNA: 406/122)
 364. de donner conseil au contraire ne s'osoit avancer (CNNA: 446/200)

VOUS

365. comment vous vous osés trouver devant moy (CNNV: 99/200)
 366. Si vous ose bien dire que cognoistre vous y cuidoye (CNNA: 29/215)
 367. et vous ose bien dire que... (CNNA: 39/29)
 368. je vous ose bien dire et monstrier que... (CNNA: 94/103)
 369. mais je vous ose bien dire a la verité que... (CNNA: 127/57)
 370. Et vous ose bien dire que... (CNNA: 142/121)
 371. et si vous ose bien faire la pareille promesse (CNNA: 168/167)
 372. mais vous ne vous y oseriez trouver. (CNNA: 344/55)

Y

373. je n'y oseroie monter. (CNNV: 74/35)
 374. n'y osoit toucher de ses mains (CNNV: 81/285)
 375. je n'y oseroie aller. (CNNV: 1/45)
 376. il n'y osoit regarder ne toucher. (CNNV: 36/69)
 377. n'y osa se ribault contredire ne mettre grant desfence (CNNV: 40/37)
 378. mais vous ne vous y oseriez trouver. (CNNA: 344/55)

plaire

LE

379. si ainsi le vous plaist faire (CNNA: 171/267)

porter

LE

380. qu'il la portast monstrier a ung medecin (CNNA: 135/130)

ME

381. C'est vostre chambriere. dist l'escuier, qui me porte rendre ou elle m'avoit emprunté. (CNNA: 124/142)

pouvoir

EN

382. ne s'en pouvoit bouter hors (CNNV: 72/12)
 383. elle en peult savoir la verité. (CNNV: 72/13)
 384. il n'en peust oncques finer. (CNNV: 72/76)
 385. et ne s'en pouvoit assés esmerveiller. (CNNV: 76/43)
 386. ilz n'en pouvoient avoir la fin (CNNV: 77/3)
 387. elle ne s'en pouvoit aidier (CNNV: 78/150)
 388. une grande douleur vous en pourroit venir. (CNNV: 80/60)
 389. comment elle en pourroit faire (CNNV: 82/13)
 390. ne s'en pouvoient ravoier (CNNV: 82/65)
 391. i ne luy en pouvoit souvenir. (CNNV: 82/83)
 392. elle n'en pouvoit point trouver (CNNV: 83/39)
 393. et verrons que nous en pourrons faire. (CNNV: 87/67)
 394. son filz l'en peust faire (CNNV: 92/28)
 395. je ne m'en puis tenir de rire. (CNNV: 93/53)
 396. comment elle en pourroit avoir copie (CNNV: 93/64)
 397. il n'en pouvoit ne vivre ne durer (CNNV: 94/12)
 398. comment qu'il en pourroit joyr. (CNNV: 94/13)
 399. comment il s'en pourroit bonnement venger (CNNV: 94/31)

400. et en pourroit venir ung grant mal. (CNNV: 95/16)
401. n'en pouvoit trouver (CNNV: 96/44)
402. ne l'en pouvoient tenir (CNNV: 96/85)
403. qu'il s'en puissent garder. (CNNV: 98/60)
404. comment il s'en pourroit vengier (CNNV: 95/97)
405. n'en pouvoit venir à bout. (CNNV: 88/42)
406. nous en pourryons vendre (CNNV: 78/60)
407. elle en peust estre despechée (CNNV: 43/30)
408. et en pourriez estre perpetuellement dampnée. (CNNV: 45/80)
409. comment j'en pourroie faire. (CNNV: 45/81)
410. et n'en pouvoit dormir ne reposer. (CNNV: 45/101)
411. il s'en pouvoit bien aller (CNNV: 45/145)
412. Et comment en pourroie je faire? (CNNV: 52/91)
413. je n'en puis dormir ne reposer. (CNNV: 52/97)
414. à grant peine l'en peust on desfaire. (CNNV: 55/67)
415. et n'en pouvoit ouyr nouvelle (CNNV: 57/48)
416. n'en peust avoir ladictte femme. (CNNV: 62/40)
417. il s'en pourroit venger (CNNV: 69/20)
418. mais toutesfois n'en pouvoit ladite femme en savoir la verité. (CNNV: 72/8)
419. n'en peult avoir ledit messire Jehan (CNNV: 62/74)
420. et n'en puis eschapper sans estre batu (CNNV: 21/35)
421. et n'en puis eschapper (CNNV: 21/44)
422. la recouza tellement qu'on ne s'en pouvoit apparcevoir (CNNV: 23/22)
423. que l'on s'en puisse garder (CNNV: 28/7)
424. nostre prescheur ne s'en peust tenir de rire (CNNV: 34/58)
425. car le saint s'en pourroit bien couroucer (CNNV: 36/29)
426. il n'en pouvoit finer (CNNV: 8/56)
427. je m'en rapporte à sen qu'i en peut estre (CNNV: 13/54)
428. n'en pouvoit faire (CNNV: 16/42)
429. ilz en pourroient faire et composer un livre (CNNV: Prologue/34)
430. il n'en pouvoit saillir (CNNV: 2/70)
431. Et n'en pouvoient menger ny avaller (CNNV: 4/73)
432. on n'en puisse rien appercevoir. (CNNA: 25/85)
433. s'il en pouvoit venir a chef (CNNA: 43/153)
434. avant qu'elle en peust oyr nouvelle (CNNA: 69/51)
435. pour l'inconvenient qui sourdre en pourroit (CNNA: 87/18)
436. puis que aultre chose estre n'en peut. (CNNA: 145/26)
437. Et comment en pourray je faire? (CNNA: 157/112)
438. et n'est ame vivant qui a la verité vous en puisse ou doyve charger. (CNNA: 165/64)
439. quant au dangier qui sourdre s'en pourroit (CNNA: 166/105)
440. celui qui en avoit le mains cause ne s'en pouvoit ravoit. (CNNA: 188/215)
441. le grant inconvenient qui m'en pourroit sourdre (CNNA: 210/114)
442. puis que je n'en puis avoir aultre chose (CNNA: 212/180)
443. Elles s'en pevent bien aller quand leur plaira (CNNA: 225/320)
444. autant qu'on en pourroit entasser a force ou cueur d'un amoureux. (CNNA: 228/42)
445. qui plus vous en peut donner et bailler cause d'asseverance (CNNA: 234/221)
446. plus avant je ne vous en puis dire. (CNNA: 251/160)
447. qui n'en peut plus souffrir. (CNNA: 272/147)
448. par quelle façon il s'en pourroit honestement descharger. (CNNA: 311/53)
449. il n'en peut oncques finer (CNNA: 316/30)

450. si j'en peusse finer d'un a ceste heure (CNNA: 347/24)
 451. il n'en peut venir a chef (CNNA: 359/79)
 452. qui en pourroit venir a chef! (CNNA: 363/37)
 453. qui en pouvoient sourdre (CNNA: 373/18)
 454. qu'ils en peurent entasser sus leurs dos (CNNA: 377/124)
 455. car je n'en puis plus endurer. (CNNA: 381/94)
 456. elle n'en peust avoir blasme. (CNNA: 389/135)
 457. mais n'en peut finer. (CNNA: 392/238)
 458. n'en avoient peu cstre creuz (CNNA: 393/260)
 459. aultre chose n'en pouvoit avoir. (CNNA: 395/320)
 460. aultre chose n'en puis avoir. (CNNA: 400/137)
 461. et si n'en povez tant avoir espergné (CNNA: 463/64)
 462. et n'en peut plus oyr (CNNA: 465/116)
 463. si vous en povez bien tant dire. (CNNA: 488/94)
 464. qui en pouvoit advenir (CNNA: 495/104)
 465. qui s'en puist ensuyr. (CNNA: 550/168)
 466. avec femme telle que d'en pouvoir avoir beaulx et doulx enfans. (CNNA: 558/126)
 467. il n'en puist estre publicque renommée (CNNA: 563/269)
 468. pour le grand peril qui vous en pourroit sourdre. (CNNA: 563/285)
 469. autant que vostre nature en pourra souffrir. (CNNA: 564/314)
 470. personne s'en puist donner garde (CNNA: 574/622)
 471. qui m'en eust peu donner aide (CNNA: 575/655)
 472. il n'en peut oncques recouvrer d'un seul loppin (CNNA: 580/20)
 473. s'il en pouvoit avoir bon compte (CNNA: 581/26)
 474. il n'en peut oncques trouver. (CNNA: 581/49)
 475. et en pouriez trestous qui estes icy menger (CNNA: 583/99)
 476. vous en pouriez prendre (CNNA: 583/101)

LE

477. chascun le peust ouyr (CNAV: 83/116)
 478. nulz hommes ne le pevent nuyre. (CNAV: 84/75)
 479. chascun le pouvoit bien ouyr (CNAV: 85/56)
 480. à peine le pouvoit il dire (CNAV: 93/47)
 481. i le peurent bien entendre (CNAV: 95/32)
 482. elle ne le pouvoit oublier (CNAV: 93/63)
 483. comment il le pourroit tromper. (CNAV: 19/64)
 484. il ne le pouvoit oublyer (CNAV: 30/49)
 485. ne le peurent avoir. (CNAV: 31/27)
 486. i le pouvoit avoir de sa partie (CNAV: 31/83)
 487. ne le peusmes avoir. (CNAV: 31/120)
 488. chascun qui estoit à l'eglise le pouvoient bien oyr. (CNAV: 34/56)
 489. ne le pouvoit trouver. (CNAV: 36/61)
 490. elle ne le pourroit plus seuffrir (CNAV: 39/30)
 491. ne le puis rapaiser (CNAV: 45/116)
 492. sa fille le peust bien ouyr (CNAV: 47/53)
 493. ne le peurent attaindre (CNAV: 50/33)
 494. et le peust on bien entendre (CNAV: 51/80)
 495. il le pouvoit aidier (CNAV: 57/64)
 496. ne le peust il jamais apprendre à faire (CNAV: 61/12)
 497. chascun le pouvoit ouyr (CNAV: 61/92)
 498. elle le pouvoit doubter (CNAV: 66/43)
 499. il ne le pouvoit mie tenir (CNAV: 31/146)
 500. nulz ne la pouvoit rapaiser (CNAV: 88/60)
 501. on la peut avoir par amour (CNAV: 98/83)

502. chacun **le** pouvoit bien oyr (CNNV: 8/91)
 503. à peine **le** pouvoit on entendre. (CNNV: 14/13)
 504. et soy pensant que bien facilement **le** pourroit faire (CNNV: 16/43)
 505. elle ne **le** peust plus endurer ne seuffrir (CNNV: 18/63)
 506. qui **le** peust endurer ne souffrir (CNNV: 18/148)
 507. il **la** pouvoit rencontrer seule (CNNV: 18/54)
 508. tu **la** puis avoir (CNNV: 28/65)
 509. ne **la** pouvoit refroidir (CNNV: 42/18)
 510. qui **la** peust consoler. (CNNV: 64/49)
 511. il ne **la** peust retrouver. (CNNV: 11/21)
 512. il **la** pouvoit tenir à son gré. (CNNV: 15/160)
 513. ilz l'aient peu avoir. (CNNV: 93/183)
 514. ne l'en pouvoient tenir (CNNV: 96/85)
 515. vous **le** pourrez veoir cy dessoubz (CNNA: 18/568)
 516. qui **la** peust refroidir (CNNA: 19/617)
 517. on ne **la** pourroit ouvrir (CNNA: 27/140)
 518. damp cordelier **le** pouvoit apertement choisir. (CNNA: 35/112)
 519. par tout **le** pourrez seurement porter (CNNA: 40/74)
 520. on ne **le** peut trouver. (CNNA: 44/190)
 521. et comment **le** pourra l'on tirer? (CNNA: 46/250)
 522. Comment, dit elle, **le** pouvois je refuser (CNNA: 51/104)
 523. son maistre **le** pourroit savoir et appercevoir. (CNNA: 68/15)
 524. comme assez on **le** peut penser (CNNA: 69/28)
 525. si sans honneur on **le** peut dire (CNNA: 90/88)
 526. a saint Pierre et a saint Paul **le** pourra l'on bien comparer. (CNNA: 98/50)
 527. car jamais mieulx a point ne **la** pourroit trouver. (CNNA: 117/70)
 528. si je **la** puis a graux tenir. (CNNA: 117/73)
 529. tant que piez **la** peuvent porter (CNNA: 157/125)
 530. chacun **la** peut penser et savoir (CNNA: 163/16)
 531. si nous **la** povons obtenir (CNNA: 172/292)
 532. que vous **la** puissiez si tost oublier et abandonner? (CNNA: 177/452)
 533. Il ne **le** me peut sembler vraiment (CNNA: 184/83)
 534. qui **le** puist oyr (CNNA: 186/138)
 535. car aultrement ne **le** puis faire. (CNNA: 188/192)
 536. on **le** peut faire. (CNNA: 210/102)
 537. ...ne en meilleur lieu asseoir ne **le** pourroie. (CNNA: 233/202)
 538. si je l'y puis rencontrer. (CNNA: 234/233)
 539. s'il **le** pouvoit rencontrer (CNNA: 236/288)
 540. comment son cordelier **la** pourroit avoir. (CNNA: 261/22)
 541. vous **le** povez veoir (CNNA: 266/186)
 542. elle **la** peut rencontrer (CNNA: 275/61)
 543. tant que piez **le** peurent porter (CNNA: 307/73)
 544. il **la** pourroit emporter d'assault. (CNNA: 331/43)
 545. si je **la** puis recouvrer (CNNA: 342/126)
 546. si je ne **la** puis finir. (CNNA: 342/129)
 547. Laquelle prioit Dieu journellement que bref **le** peust ravoir et reveoir par deça (CNNA: 423/24)
 548. et par sa presence il **la** pouvoit conquerir (CNNA: 435/23)
 549. on l'eust bien peu oyr de la chambre (CNNA: 436/72)
 550. il **le** pouvoit en celebrant de costé percevoir. (CNNA: 447/14)
 551. ilz **le** pouvoient tenir. (CNNA: 449/24)
 552. dont il **le** peust recouvrer. (CNNA: 468/38)
 553. il ne **la** pouvoit oster de sa mauvaiseté (CNNA: 489/12)
 554. son dit amoureux **la** pourroit visiter (CNNA: 493/28)

555. il ne le pouvoit ymaginer (CNNA: 493/44)
 556. il ne le pouvoit tenir ouvert (CNNA: 502/16)
 557. Quand il la peut avoir seulle en sa maison (CNNA: 519/27)
 558. que la puissions avoir (CNNA: 549/127)
 559. humble priere ne la peut adoucir ne ploier (CNNA: 552/216)
 560. ilz la pourroient de plus pres visiter et par adventure tenir... (CNNA: 559/159)

LES

561. Tu ne les puis trouver? (CNNV: 91/330)
 562. et les pourrés ouyr (CNNV: Prologue/38)
 563. on les peust despartir (CNNV: 54/70)
 564. je ne les plus seuffrir (CNNV: 85/53)
 565. il ne les peut avoir de droit (CNNA: 189/237)
 566. ou il les pourroit sauver. (CNNA: 398/51)
 567. toutesfoiz si ne les pouvoit il forclorre de l'entiere et loyale amour... (CNNA: 546/32)
 568. sans les pouvoir plus adviser ne regarder (CNNA: 555/43)

LEUR

569. et toutes les pute finesses qu'il leur pouvoit faire (CNNV: 21/9)
 570. ...nulle malle adventure ne leur peut advenir (CNNV: 98/75)
 571. rien ne leur peust eschapper. (CNNA: 382/132)
 572. si après leur decés leur pouvoi[e]nt laisser une petite partie des grans biens (CNNA: 556/72)

LUI

573. ceulx qui ne luy pouvoient donner (CNNV: 35/43)
 574. i ne luy en pouvoit souvenir. (CNNV: 82/83)
 575. son filz l'en peust faire (CNNV: 92/28)
 576. vous luy pourrez paier. (CNNV: 15/85)
 577. ne luy pouvoit donner de ses biens (CNNV: 33/6)
 578. ne cause aussi jamais venir ne luy pourroit qui de ce le tentast. (CNNA: 86/42)
 579. pour rien que luy puist advenir (CNNA: 96/151)
 580. si on luy peut aider pour argent (CNNA: 135/135)
 581. qu'on luy peut faire pour recouvrer santé (CNNA: 135/155)
 582. ce que bonnement et par honneur donner ne luy pouvoit. (CNNA: 182/24)
 583. qui luy pouvoit jamais advenir. (CNNA: 183/29)
 584. la chose au monde que plus luy pourroit plaire. (CNNA: 192/34)
 585. ...ne soit point arriere du bien que faire luy povez (CNNA: 192/55)
 586. ...tout ce que par honneur donner luy pouvoit (CNNA: 227/10)
 587. ...ad ce la mena que refuser ne luy peut nullement ce que pluseurs devant et après... (CNNA: 227/11)
 588. il ne luy peut plus ne veult celer qu'il en soit bien amoureux (CNNA: 229/82)
 589. ...du plus grand desplaisir que au monde advenir luy pourroit, et dont... (CNNA: 254/75)
 590. que plus plaisant nouvelle d'elle ne luy pourroit on apporter que de sa mort. (CNNA: 285/83)
 591. pour autant qu'il sentira qu'il luy peut toucher. (CNNA: 337/213)
 592. ...ce que par honneur donner ne luy pouvoit. (CNNA: 345/61)
 593. qu'elle luy pouvoit tresbien accorder (CNNA: 386/57)
 594. le plaisir qu'elle luy avoit peu faire (CNNA: 390/162)
 595. quelle chose luy pouvoit falloir (CNNA: 470/18)
 596. quelle chose ces sergens luy pouvoient vouloir (CNNA: 510/109)

597. par quelle façon elle luy pourroit monstrer son grand et ardent amour et ouvri:... (CNNA: 569/470)
598. gueres ne luy pourroye durer (CNNA: 573/598)
- ME
599. plus grant joie ne me pouvez faire (CNNV: 56/52)
600. vous me pourriés bien tromper et en aller sans moy. (CNNV: 98/275)
601. vous ne me povez reconnoistre. (CNNV: 5/59)
602. de tant que tu me puis doubter (CNNV: 18/76)
603. comment je m'y puisse gouverner à mon honneur (CNNV: 45/64)
604. je ne m'en puis tenir de rire. (CNNV: 93/53)
605. ne me pouvoie encor bien aidier pour ouvrer ne besongner (CNNV: Prologue/22)
606. je verray si Dieu ou deable me pourroit garir. (CNNA: 86/26)
607. Vous me pourrez doresnavant tresbien servir (CNNA: 95/134)
608. et que plus seurement me puissez conseiller. (CNNA: 135/148)
609. qu'en ce monde ne me pourra pis advenir (CNNA: 166/118)
610. Il ne le me peut sembler vraiment (CNNA: 184/85)
611. le grant inconvenient qui m'en pourroit sourdre (CNNA: 210/114)
612. si ne me pourroye encores lever pour morir (CNNA: 242/33)
613. Or ne me peut il bonnement dire ce qu'il a sur le cueur (CNNA: 248/81)
614. et je m'y puis trouver (CNNA: 248/82)
615. elle ne me puisse bien quicter (CNNA: 336/198)
616. que ce me pourroit estre medicine (CNNA: 348/34)
617. je ne me pourray excuser que... (CNNA: 381/108)
618. qui me peust advenir (CNNA: 388/111)
619. je ne me puis jamais marier (CNNA: 415/54)
620. et ne me puis encores venger. (CNNA: 505/109)
621. comment me pourroit advenir ung si abhominable delict? (CNNA: 564/303)
622. je ne me pourroye contenir ne garder... (CNNA: 565/341)
623. ung tel delict me pourroit advenir (CNNA: 566/356)
624. qui m'en eust peu donner aide (CNNA: 575/655)
- NOUS
625. on ne nous poist huy congnoistre (CNNV: 40/61)
626. quant nous nous pouyés trouver ensembles nos deux et à point, nous faisons... (CNNV: 65/32)
- SE
627. que à peine se pouvoit tenir (CNNV: 65/24)
628. elle ne se peust celer de demander à son nouveau mary... (CNNV: 65/26)
629. il ne se peust tenir de rire (CNNV: 66/54)
630. ne se peust tenir de leur demander. (CNNV: 67/34)
631. lesdites femmes ne se peurent tenir de rire (CNNV: 67/35)
632. ne se peust tenir de rire (CNNV: 68/38)
633. ne se pouvoit tenir de rire (CNNV: 68/52)
634. il ne se pouvoit soustenir (CNNV: 76/4)
635. l'autre se pouvoit ou debvoit aidier. (CNNV: 77/25)
636. il ne se pouvoit tenir de rire (CNNV: 87/33)
637. les bonnes commeres ne se peurent bougier (CNNV: 91/183)
638. vostre douleur se puist cesser (CNNV: 92/45)
639. ne se peust tenir de luy mettre les mains sur l'une de ses poitrine (CNNV: 93/124)
640. ne se peust tenir qu'il crya si hault... (CNNV: 95/67)
641. qui se pevent trouver en la Crestienté (CNNV: 100/40)
642. ne se peurent tenir de rire (CNNV: 81/316)

643. ne se peust tenir de rire (CNNV: 65/107)
 644. ne se peut plus celer (CNNV: 17/103)
 645. ne se pouvoit desfendre. (CNNV: 18/164)
 646. ne se pouvoient assés esmerveillier. (CNNV: 20/212)
 647. je te prie tant amoureusement que faire se peut que, quant... (CNNV: 25/28)
 648. ne se pouvoit plus guiere aidier (CNNV: 28/37)
 649. ne se pouvoient aymer. (CNNV: 31/7)
 650. car à peine se pouvoit tenir de rire. (CNNV: 37/235)
 651. ne se peust tenir qu'i ne luy... (CNNV: 39/8)
 652. ne se peut plus taire (CNNV: 39/27)
 653. il ne se pouvoit mais plus soustenir de viellesse (CNNV: 46/29)
 654. et se peut mettre là où il veult. (CNNV: 46/44)
 655. lequel dudit porceau ne se pouvoit aidier ne desfaire. (CNNV: 47/43)
 656. ne se pouvoit aidier ne remuer d'ung lieu en aultre (CNNV: 54/6)
 657. qui ne se pouvoit remuer ne aidier ainsi enclos (CNNV: 54/62)
 658. il ne se pouvoit remuer ny aidier. (CNNV: 54/70)
 659. qui se pevent prouver (CNNV: 55/8)
 660. ne se peurent tenir de rire (CNNV: 56/12)
 661. la chose ne se peust celer (CNNV: 58/49)
 662. ne se peust tenir de rire (CNNV: 61/50)
 663. ceulx qui estoient present ne se peurent tenir de rire de ouyr les propos du bon homme. (CNNV: 63/60)
 664. ne se peust tenir qu'elle ne luy... (CNNV: 38/44)
 665. de grant piece ne s'en pouvoient ravoir (CNNV: 82/65)
 666. comment il s'en pourroit bonnement venger (CNNV: 94/31)
 667. comment il s'en pourroit vengier (CNNV: 95/97)
 668. qu'il s'en puissent garder. (CNNV: 98/60)
 669. qui semblable ne se puisse aujourd'huy faire ou dire (CNNV: Prologue/19)
 670. ne se peut cncques tenir de rire (CNNV: 5/23)
 671. ledit enfant ne se peust tenir de le dire à son pere (CNNV: 8/73)
 672. ledit voisin se peust confesser audit Symonnat (CNNV: 14/29)
 673. ne se pouvoit tenir de rire (CNNV: 14/63)
 674. ne s'i peut trouver. (CNNV: 92/25)
 675. comment il s'en pourroit venger (CNNV: 69/20)
 676. ne s'en pouvoit bouter hors (CNNV: 72/12)
 677. ne s'en pouvoit assés esmerveiller. (CNNV: 76/43)
 678. elle ne s'en pouvoit aidier (CNNV: 78/150)
 679. le saint s'en pourroit bien couroucer (CNNV: 36/29)
 680. il s'en pouvoit bien aller (CNNV: 45/145)
 681. on ne s'en pouvoit appercevoir (CNNV: 23/22)
 682. que l'on s'en puisse garder (CNNV: 28/7)
 683. nostre prescheur ne s'en peust tenir de rire (CNNV: 34/58)
 684. Et se peut intituler le livre... (CNNA: 22/17)
 685. neantmoins toutesfoiz, portant et retenant nom de Nouvelles, se peut tresbien et par raison fondée en assez apparente verité ce present livre intituler de Cent Nouvelles nouvelles (CNNA: 22/23)
 686. et ne se peut saouler de assez regarder. (CNNA: 35/119)
 687. si ne se peut elle contenir (CNNA: 35/125)
 688. car sans elles on ne se peut armer. (CNNA: 57/91)
 689. son piteux cas ne se pouvoit plus celer (CNNA: 68/25)
 690. qui mignon se pouvoit bien nommer (CNNA: 80/27)
 691. il se ne peut plus tenir de demander la cause (CNNA: 82/101)

692. comment ceste leur joye impareille continuer se pourroit seurement (CNNA: 92/42)
693. Jamais clerc vanter ne se peut d'avoir eu meilleure adventure (CNNA: 96/168)
694. qu'encores se peust passer ceste nuyt (CNNA: 102/147)
695. ne se peut tenir que a sa plus privée voisine... (CNNA: 104/202)
696. il ne se peut faire ainsi. (CNNA: 123/90)
697. Et comment se peut il faire? (CNNA: 127/54)
698. Elle ne se peut gueres tenir qu'elle... (CNNA: 129/120)
699. ne se peut tenir de soubrire. (CNNA: 149/122)
700. qui sourdre s'en pourroit (CNNA: 166/105)
701. il ne se pourroit tenir qu'il... (CNNA: 174/346)
702. comment il se peut faire. (CNNA: 177/454)
703. Et si se peut bien vanter qu'il... (CNNA: 179/523)
704. qui se puisse trouver d'abreger mon dur et cruel martire? (CNNA: 183/35)
705. ne se peut tenir de les contrefaire. (CNNA: 188/211)
706. celui qui en avoit le mains cause ne s'en pouvoit ravoit. (CNNA: 188/215)
707. elle ne se peut tenir de luy aider a parfournir. (CNNA: 203/60)
708. Elles s'en pevent bien aller quand leur plaira (CNNA: 225/320)
709. il se pavoit vanter d'en avoir autant obtenu (CNNA: 228/36)
710. qui ne se peut plus tenir de executer la conclusion (CNNA: 239/369)
711. qu'il se puisse trouver. (CNNA: 247/37)
712. Il ne se peut certes ainsi faire (CNNA: 247/43)
713. comment il se puisse faire. (CNNA: 248/60)
714. comment il se pourroit conduire. (CNNA: 258/103)
715. elle ne se pavoit sourdre. (CNNA: 272/143)
716. Si ne se peut tenir de demander quelle feste... (CNNA: 274/44)
717. sans se pavoit ravoit (CNNA: 275/81)
718. par quoy ne se pavoit ressourdre (CNNA: 275/84)
719. par quelle façon et moien ilz se pourroient rencontrer (CNNA: 306/30)
720. ne lieu ne place ou ce se puisse faire (CNNA: 306/55)
721. par quelle façon il s'en pourroit honestement descharger. (CNNA: 311/53)
722. Et se pourroit bien faire que... (CNNA: 313/92)
723. comment il se pourroit honestement de luy désarmer (CNNA: 331/45)
724. il se pourra assez percevoir (CNNA: 331/48)
725. Si dist on, au sire des nopces que meshuy, quand il luy plaira, se pourra il aller coucher (CNNA: 334/121)
726. ilz se pourroient entrerencontrer au petit bois (CNNA: 355/97)
727. la chose ne se pourroit, dit il, conduire, pour vostre frere (CNNA: 359/69)
728. il se peut assez penser. (CNNA: 418/22)
729. ne se pavoit tenir de rire (CNNA: 437/101)
730. et que ce ne se pavoit ainsi continuer (CNNA: 440/35)
731. il ne se peut tenir de rire (CNNA: 446/214)
732. et le plus abregeement que faire se peut, le bailly commende qu'on... (CNNA: 451/78)
733. comment ilz se pourroient conjoindre bien amoureusement ensemble (CNNA: 492/14)
734. comment se pavoit faire (CNNA: 493/44)
735. que son oeil ne se peut garir si... (CNNA: 504/56)
736. ou cas que ainsi se pourroit faire. (CNNA: 504/65)
737. comment se pavoit ce faire. (CNNA: 513/55)
738. comment s'i pavoit convenablement conduire. (CNNA: 547/64)
739. qui s'en puist ensuyr. (CNNA: 550/168)
740. et que plus seurement s'i pourroit garder (CNNA: 551/200)

741. comment il se pourroit en Alixandrie trouver (CNNA: 558/141)
 742. elle ne se pourroit contenir (CNNA: 559/154)
 743. il ne se pouvoit contenir de plorer (CNNA: 566/376)
 744. quand si bien luy avoit acertené que garder ne se pourroit en continence et chasteté, ... (CNNA: 568/423)
 745. ne se peut tenir de venir en bas (CNNA: 572/544)
 746. aussi ne se pourroit contenter. (CNNA: 573/578)
 747. sans que personne s'en puist donner garde (CNNA: 574/622)
 748. ..., et le tenir le plus aise que faire se pourroit, de ce dont on pourroit recouvrer en la ville (CNNA: 580/14)
 749. et ne se peut taire ne tenir de luy dire (CNNA: 582/79)

VOUS

750. Que saint Anthoine vous puist ardre la langue! (CNNV: 83/117)
 751. en priant Dieu que mes parolles vous puissent profficter (CNNV: 92/45)
 752. lesquelz jamais ne vous peurent convertir. (CNNV: 37/51)
 753. une grande douleur vous en pourroit venir. (CNNV: 80/60)
 754. Y ait il rien que je vous puisse aidier? (CNNV: 81/114)
 755. au surplus que je vous puis avoir meffait. (CNNA: 29/212)
 756. que jamais il vous puisse cheoir (CNNA: 40/75)
 757. je ne vous puis celer ma folie (CNNA: 77/127)
 758. ce qui vous peut de mort garder? (CNNA: 143/141)
 759. je vous pourray bien brouiller vostre parchemin (CNNA: 152/56)
 760. On ne vous peut avoir sans siege. (CNNA: 156/75)
 761. car on ne vous peut, la Dieu mercy, reproucher de chose... (CNNA: 164/58)
 762. qui a la verité vous en puisse ou doyve charger. (CNNA: 165/64)
 763. le voyant aussi plus troublé que dire on ne vous pourroit, ... (CNNA: 167/132)
 764. que je ne vous puiz faire aultre chere (CNNA: 183/32)
 765. qui plus vous en peut donner et bailler cause d'asseverance (CNNA: 234/221)
 766. je ne vous en puis dire. (CNNA: 251/160)
 767. je ne vous puis par icy dire combien... (CNNA: 256/52)
 768. ce que je vous puis maintenant donner (CNNA: 523/65)
 769. pour le grand peril qui vous en pourroit sourdre. (CNNA: 563/285)
 770. affin que plus bref je vous puisse secourir en la gracieuse requeste (CNNA: 576/665)

Y

771. n'y pouvoit mettre remede (CNNV: 59/70)
 772. n'y pouvoit venir (CNNV: 82/86)
 773. le dyable y pourroit couver (CNNV: 95/15)
 774. n'y pouvoit mettre remede. (CNNV: 59/167)
 775. comment il y pourroit besongner. (CNNV: 38/25)
 776. comment je m'y puisse gouverner à mon honneur (CNNV: 45/64)
 777. elle y peust entrer. (CNNV: 45/99)
 778. comment elle y pourroit venir (CNNV: 45/100)
 779. quant elle y pouvoit venir (CNNV: 46/20)
 780. et se je y puis mettre remede (CNNV: 15/60)
 781. s'il y pouvoit venir à point. (CNNV: 30/49)
 782. n'y pouvoit il advenir. (CNNV: 30/68)
 783. aultre remede ne s'i peut trouver. (CNNV: 92/25)
 784. il n'y peust entendre. (CNNV: 22/32)
 785. s'il y pouvoit venir. (CNNV: 7/32)
 786. je n'y puis bonnement entendre (CNNA: 70/72)

787. et si on y peut aider (CNNA: 135/132)
 788. qui tant y puis et en doy bien requerre, que... (CNNA: 157/104)
 789. que je n'y puis ne tailler, ne roigner, ne mettre, ne oster. (CNNA: 159/5)
 790. il punyra trop bien ses femmes, s'il y peut advenir. (CNNA: 188/201)
 791. si je l'y puis rencontrer (CNNA: 234/233)
 792. et je m'y puis trouver (CNNA: 248/82)
 793. autrement n'y pourroit entrer. (CNNA: 275/73)
 794. s'il y peut parvenir. (CNNA: 286/96)
 795. qu'il y peust parvenir (CNNA: 297/132)
 796. vous n'y povez contredire. (CNNA: 341/93)
 797. Que male paix y puist mettre Dieu (CNNA: 370/161)
 798. s'il y pourroit entrer (CNNA: 379/30)
 799. et si je y puis remède mettre (CNNA: 471/25)
 800. ...advenir estoit je advenu, et que aider plus n'y povoient (CNNA: 495/105)
 801. mais je n'y puis remede mettre (CNNA: 519/35)
 802. comment s'i povoit convenablement conduire. (CNNA: 547/64)
 803. seurement s'i pourroit garder (CNNA: 551/200)

guérir

EN

804. je n'en quier jamais faire noise (CNNA: 245/125)

LE

805. et ne le quiert jamais ne veoir, ne rencontrer (CNNA: 179/519)

806. je ne le vous quier ja celer (CNNA: 210/95)

ME

807. que me querez et contendez traveiller et tenter (CNNA: 565/334)

VOUS

808. je ne le vous quier ja celer (CNNA: 210/95)

revenir

LE

809. sans la revenir veoir (CNNV: 99/275)

810. en luy faisant promesse de gentillesse de la revenir veoir (CNNV: 99/80)

savoir

EN

811. et luy en sceut ledit voisin si bien donner des blanches (CNNV: 95/115)

812. n'en sceust venir au debout (CNNV: 99/135)

813. qui en sceust oncques dire chose (CNNV: 99/149)

814. et en savoit moult bien racompter (CNNV: 100/22)

815. il ne luy fut possible de s'en sçavoir garder (CNNV: 16/53)

816. et ne s'en sçavoit ladicte femme nullement desfaire ne despeschez. (CNNV: 43/21)

817. si je ne m'en sçay venger (CNNV: 43/54)

818. elle s'en sceust garder (CNNV: 78/99)

819. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 81/312)

820. elle en sceust oncques faire (CNNV: 89/25)

821. s'il ne s'en sçavoit vanger. (CNNV: 95/109)

822. ung tel huyllier, qu'il luy commandiroient, en savoit bien faire (CNNV: 22/1)

823. qui rien luy en sceut conseiller. (CNNV: 31/78)

824. qu'il en sçauroit entrer seens (CNNV: 37/180)

825. et n'en sçauoie dire ung seul mot (CNNV: 13/22)

826. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 14/49)
 827. on en sceust oyr nouvelle (CNNA: 44/191)
 828. vous ne vous en sariez excuser (CNNA: 71/97)
 829. il n'en scet trouver nouvelle. (CNNA: 88/41)
 830. je n'en sçay bailler (CNNA: 102/142)
 831. et si je m'en sarioie aider ou non. (CNNA: 106/54)
 832. je n'en scay estre assuree. (CNNA: 118/107)
 833. il n'est pas en moy de vous en savoir seulement et suffisamment mercier.
 (CNNA: 168/163)
 834. et ne l'en sceut oncques garder livre ne brevet (CNNA: 260/176)
 835. qu'il n'en sceust plus demander par raison. (CNNA: 316/27)
 836. ne vous en sçay dire plus avant. (CNNA: 342/154)
 837. et ne s'en savoient assez esbahir a l'heure. (CNNA: 364/61)
 838. elle ne s'en estoit sceu excuser (CNNA: 375/68)
 839. nous en scerons bien faire. (CNNA: 383/172)
 840. Je ne m'en sarioie loer (CNNA: 410/113)
 841. nul n'en sara parler (CNNA: 574/607)
 842. luy et son hoste en sceussent faire. (CNNA: 580/22)

LE

843. il le savoit bien faire (CNNV: 36/3)
 844. comme bien dire le savoit (CNNV: 70/23)
 845. et ne le sceust oncques reffuzer (CNNV: 71/27)
 846. il ne le sçavoit dire (CNNV: 91/121)
 847. comme bien faire le sçavoit. (CNNV: 2/17)
 848. comme bien le sçavoit faire (CNNV: 15/123)
 849. il ne le sceurent sy bien laver que... (CNNV: 20/118)
 850. celui qui mieulx la saura souldre (CNNV: 59/106)
 851. le curé, comme dit est, la sceut tant bien enquerir de ces pechés (CNNV:
 72/21)
 852. et la solt si bien avoir de parolle (CNNV: 94/69)
 853. et qui le saroit faire? (CNNA: 40/64)
 854. affin que le sachez remercier (CNNA: 41/102)
 855. il ne le saroit monstrier. (CNNA: 56/74)
 856. comme tresbien le savoit faire (CNNA: 74/56)
 857. on ne le savoit tenir. (CNNA: 87/8)
 858. on ne le vous saroit dire. (CNNA: 104/196)
 859. Je ne le sçay entendre, moy, ne conpcevoir (CNNA: 177/453)
 860. oncques ne l'avoit sceu trouver (CNNA: 194/116)
 861. si ne le savoye trouver. (CNNA: 196/163)
 862. on ne le vous saroit dire. (CNNA: 199/60)
 863. qui tresbien le sceurent faire. (CNNA: 201/16)
 864. on ne le vous saroit dire:... (CNNA: 213/196)
 865. comme bien le savoit faire (CNNA: 231/124)
 866. vous le savez tres bien dire (CNNA: 232/164)
 867. je ne le sarioie passer sans vous faire savoir... (CNNA: 255/11)
 868. et ne l'en sceut oncques garder livre ne brevet (CNNA: 260/176)
 869. et ne le sceut conseiller. (CNNA: 287/145)
 870. elle le saroit bien faire (CNNA: 368/108)
 871. son maistre, qui de luy se doubtoit, ne le sceut si tost suyr... (CNNA:
 430/142)
 872. nul qui conforter le sceust (CNNA: 460/81)
 873. il ne le savoit trouver (CNNA: 518/12)
 874. je ne le sçaroye entendre. (CNNA: 566/356)

- LES
 875. icelluy huillier les sçavoit faire. (CNNV: 22/26)
 876. le prebtre ne la dame ne les eussent sceu ouyr (CNNV: 96/89)
- LEUR
 877. ne leur sçavoit dire autre chose (CNNV: 1/30)
 878. Et tant leur sçavoit bien preschier (CNNV: 8/13)
- LUI
 879. et luy en sceut ledit voisin si bien donner des blanches (CNNV: 95/115)
 880. ne luy savoit faire viande qui luy pleust (CNNV: 80/19)
 881. personne ne luy sçavoit enseigner (CNNV: 82/29)
 882. il ne luy sçavoit donner aultre responce (CNNV: 31/62)
 883. qui rien luy en sceut conseiller. (CNNV: 31/78)
 884. jamais ne luy sarions desservir. (CNNA: 42/122)
 885. ...ce que jamais rendre ne luy saroit. (CNNA: 117/84)
 886. tant pou de service que je luy sçay faire (CNNA: 271/103)
 887. le dit Thomas luy sceut bien respondre que... (CNNA: 389/136)
 888. qui bien luy sceust oster. (CNNA: 404/54)
 889. qu'on luy sceust amener de apparence en cestuy fait (CNNA: 423/39)
 890. et ne luy sceut secourir (CNNA: 437/94)
- ME
 891. vous ne m'y sçauriés en riens aidier. (CNNV: 15/58)
 892. si je ne m'en sçay venger (CNNV: 43/54)
 893. je ne me sçay trop emerveiller de vostre fait. (CNNA: 81/52)
 894. et si je m'en saroié aider ou non. (CNNA: 106/54)
 895. et ne me sçay assez esbahir (CNNA: 187/178)
 896. Je ne m'en saroié loer que tout a point. (CNNA: 410/113)
 897. Je ne me sçay trop esbahir (CNNA: 540/34)
- SE
 898. ilz ne se scevent excuser (CNNV: 84/6)
 899. il ne luy fut possible de s'en sçavoir garder (CNNV: 16/53)
 900. s'il ne s'en sçavoit vanger. (CNNV: 95/109)
 901. qu'i se sceut approcher des reliques (CNNV: 37/150)
 902. elle ne se sceut plus taire ne tenir de parler (CNNV: 39/76)
 903. Et sans ceu qu'elle s'en sceust garder (CNNV: 78/99)
 904. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 81/312)
 905. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 14/49)
 906. et ne s'en sçavoit ladicte femme nullement desfaire ne despeschez. (CNNV: 43/21)
 907. qui ne se scevent taire (CNNA: 164/37)
 908. Il n'est si advisé ne si sage qui s'i sache souvent conduire. (CNNA: 175/403)
 909. laquelle se sceut bien excuser. (CNNA: 305/18)
 910. et ne s'en savoient assez esbahir a l'heure. (CNNA: 364/61)
 911. et ne se sceut aultrement sauver que de dire:... (CNNA: 371/189)
 912. qu'elle ne s'en estoit sceu excuser (CNNA: 375/68)
 913. ne se savoit assez esbahir (CNNA: 470/17)
 914. la bonne simplette ne se savoit donner garde de la tromperie (CNNA: 577/707)
 915. dont son maistre d'ostel ne se sçavoit assés esbahir (CNNA: 582/60)
- TE
 916. Ne te sçavoit tu celer? (CNNV: 65/85)
- VOUS
 917. vous ne vous en sariez excuser ne sauver. (CNNA: 7.../7)
 918. qu'on ne le vous saroit dire. (CNNA: 104/196)

919. il n'est pas en moy de vous en savoir seulement et suffisamment mercier. (CNNA: 168/163)
 920. qu'on ne le vous saroit dire. (CNNA: 199/60)
 921. que je vous sceusse faire (CNNA: 207/24)
 922. qu'on ne le vous saroit dire (CNNA: 213/196)
 923. qu'on ne vous saroit dire (CNNA: 266/179)
 924. dont je ne vous sarolie assez mercier. (CNNA: 334/127)
 925. si ne vous en sçay dire plus avant. (CNNA: 342/154)
 926. qui mieulx que moi vous sceust aider (CNNA: 404/60)
 927. qu'on ne vous saroit dire n'escripre la dixiesme partie (CNNA: 406/119)
 928. plus que ne vous sarolie dire (CNNA: 440/48)
 929. je ne vous sarolie rendre ne donner suffisantes graces (CNNA: 579/750)

Y

930. pour chose qu'il y sceust oncque faire (CNNV: 39/74)
 931. vous ne m'y sçauriés en riens aidier. (CNNV: 15/58)
 932. vous n'y sçauriés entrer si matin. (CNNV: 15/95)
 933. Je n'y sarolie ainsi aller (CNNA: 171/257)
 934. Il n'est si advisé ne si sage qui s'i sache souvent conduire. (CNNA: 175/403)
 935. Vous n'y sariiez faire chose maintenant (CNNA: 259/150)
 936. mais ilz n'y savoient engin trouver (CNNA: 306/30)

souloir

LE

937. on le souloit servir de pain blanc (CNNA: 331/51)

LES

938. on les souloit pugnir et lapider selon l'ancienne loy (CNNV: 45/36)

LEUR

939. celui compaignon leur souloit envoyer (CNNV: 21/7)

LUI

940. on luy souloit faire. (CNNV: 33/59)

valloir

Y

941. ne vous y vault le remectre vostre cousteau. (CNNV: 16/51)

venir

LE

942. son curé, adverty de ce, le vint visiter et confesser (CNNV: 62/48)
 943. le devantdit curé le venoit visiter (CNNV: 63/39)
 944. je le vous suis venu dire (CNNV: 65/45)
 945. la servande le viendroit alumer (CNNV: 74/37)
 946. on le venist tuer. (CNNV: 99/295)
 947. ilz mettoient tant à le venir raicheter. (CNNV: 36/68)
 948. on mettoit tant à le venir querir. (CNNV: 81/224)
 949. car aucuns de la paroiche, gens de bien et entendus, le vindrent attendre à l'huix du monstier (CNNV: 37/117)
 950. tu le me viendras dire tout incontinent (CNNV: 39/45)
 951. la mort qui le vint happer (CNNV: 62/45)
 952. mais aucuns qui l'apparceurent le vindrent tantost nuncer à leur abbé (CNNV: 5/11)
 953. il le viendroient querir (CNNV: 26/25)
 954. le verlet d'ung barbier son voisin la venist visiter. (CNNV: 93/Titre)
 955. ledit Charles la fut venu visiter (CNNV: 99/116)

956. son compaignon le vint trouver (CNNA: 8/236)
 957. lequel la venoit tressouvent visiter (CNNA: 16/517)
 958. qui le vint veoir (CNNA: 74/55)
 959. et le viendra querir pour le surplus parfaire. (CNNA: 75/74)
 960. tantost la vindrent visiter (CNNA: 139/8)
 961. de la peine qu'elle avoit prinse de si loing le venir esprouver. (CNNA: 181/567)
 962. et le vindrent annoncer à leur maistre (CNNA: 276/100)
 963. ung de ses serviteurs le vint trouver ung jour en sa chambre (CNNA: 311/27)
 964. qui le vint querre. (CNNA: 320/27)
 965. Advint que ce gentil homme fut semons d'un sien voisin, lequel demouroit à deux petites lieues de luy, de le venir veoir (CNNA: 357/16)
 966. et luy promist la venir veoir (CNNA: 358/42)
 967. sa maistresse le viendroit assez tost mettre hors et parler a luy. (CNNA: 379/47)
 968. Sa dame le vint trouver en ce point (CNNA: 437/93)
 969. il print regle et coustume de la venir visiter a toutes les foiz (CNNA: 441/57)
 970. ce bon filz une foiz d'aventure la vint veoir (CNNA: 459/58)
 971. on le vint querir pour estre au trespas d'elle (CNNA: 459/59)
 972. ce patient la vient trouver (CNNA: 535/39)
 973. ilz la vindrent visiter (CNNA: 567/402)
 974. il la viendroit souvent visiter. (CNNA: 576/683)
- LES
975. et les venoit vendre à Mets (CNNV: 45/7)
 976. la femme dudit Jehan, qui bien grant peine avoit et que tout cecy savoit, les vint querir pour disner (CNNV: 94/123)
 977. noz gentilz hommes les vindrent querir (CNNV: 26/36)
 978. ilz les viendroient raicheter. (CNNV: 36/26)
 979. et les vindrent tenir et deffaire l'une de l'autre. (CNNA: 524/96)
- LUI
980. il luy venist rayer son dent (CNNV: 93/158)
 981. Si luy vindrent dire et anuncer aucuns de ses veneurs (CNNV: 54/21)
 982. et encore pis, luy vint cheoir tout parmei la bouche (CNNV: 81/283)
 983. et si luy vint ramantevoir les plaisans passetemps (CNNA: 146/28)
 984. assez tost après luy vint faire compaignie la bonne damoiselle (CNNA: 193/85)
 985. ou elle luy venoit faire compaignie (CNNA: 268/9)
 986. Et luy vindrent faire rapport ses yeulx (CNNA: 331/39)
- ME
987. il est destournez de son chemin pour may venir veoir. (CNNV: 70/26)
 988. et de me venir couchier à l'ostel. (CNNV: 17/60)
 989. tu le me viendras dire tout incontinent (CNNV: 39/45)
 990. qu'il soit mis en prison enmey [...], me viendras appeler (CNNV: 81/76)
 991. Ton mary me viendra ou mandera querir (CNNA: 134/100)
 992. l'une me vint dire... (CNNA: 187/183)
 993. si vous me venez veoir jusques en ma chambre? (CNNA: 247/49)
- SE
994. jusques que vous verrés les gens se venir toucher. (CNNV: 37/193)
 995. s'il se venoit mocquer de Dieu. (CNNV: 91/344)
 996. et se vint excuser (CNNV: 95/47)
 997. son curé se venoit plus presenter à l'autel (CNNV: 7/32)
 998. il ne se vint point confesser aultrement qu'il... (CNNV: 13/7)

999. madame se vint relogier (CNNA: 76/111)
 1000. ainçois se vint adjoindre par parolles a confermer la belle (CNNA: 128/80)
 1001. a l'ostel du marchant se vint rendre (CNNA: 147/65)
 1002. le prevost se vient mettre en siege pontifical (CNNA: 160/44)
 1003. pluseurs gentilz hommes, escuyers et chevaliers, se vindrent accointer de Katherine (CNNA: 169/197)
 1004. elle se vint arrester au devant... (CNNA: 209/62)
 1005. et se vint trouver en ce petit garnier (CNNA: 243/60)
 1006. La damoiselle estoit en la ruelle, qui tantost que monseigneur fut couché, se vint mectre en la place de sa maistresse (CNNA: 249/119)
 1007. qu'il s'i viendra embuscher pour veoir... (CNNA: 307/71)
 1008. et se vint trouver aux champs. (CNNA: 313/96)
 1009. qui se vint bouter auprès d'elle (CNNA: 333/100)
 1010. tout tantost se vint rendre a une sienne voisine (CNNA: 347/9)
 1011. elles se vindrent rendre en la maisonnette (CNNA: 357/21)
 1012. Il fist ce qu'il avoit promis, et a l'heure prise d'entre sa dame et luy, se vint rendre a l'endroit... (CNNA: 358/44)
 1013. qui se vient rendre en la chambre (CNNA: 360/95)
 1014. Et après ce, se vindrent trouver devant leurs dames (CNNA: 363/50)
 1015. il se vint bouter en son lieu (CNNA: 410/95)
 1016. et se vint remettre en son lit. (CNNA: 410/97)
 1017. et bonne cordoanniere se vient bouter de plain sault en l'ostel (CNNA: 415/42)
 1018. Ung gentilhomme, chevalier des marches de Picardie, pour lors bruyant et frez, de grand autorité et de grand lieu, se vint loger en une hostellerie (CNNA: 431/10)
 1019. et se vindrent fourrer sur le bailly (CNNA: 452/112)
 1020. En ceste doleance perseverant, et doubtant la perdre, se vint rendre aux piez d'elle (CNNA: 515/16)
 1021. les ung d'une maniere, les aultres d'aultres, se vindrent rendre en grand nombre en ung lieu... (CNNA: 555/33)

TE

1022. ne t'es venu confesser en la Grande Sepmaine (CNAV: 13/19)

VOUS

1023. je le vous suis venu dire affin... (CNAV: 65/45)
 1024. je vous viens annoncer je ne sçay quoy de nouveau (CNAV: 19/67)
 1025. je vous suis courrant venus advertir d'une chose (CNAV: 19/86)

Y

1026. pourtant y suis venue veoir (CNAV: 47/58)
 1027. je vous prie au nom de Dieu que y venés toucher et baiser les reliques comme... (CNAV: 37/143)
 1028. et y venoient bien souvent les jeunes compaignons boire, menger et... (CNAV: 46/22)
 1029. et ne fut pas si vaillant d'y venir veoir que c'estoit (CNNA: 276/102)
 1030. il s'i viendra embuscher (CNNA: 307/71)

vouloir

EN

1031. et m'en vueilles delivrer (CNAV: 62/27)
 1032. tu t'en vueil aller (CNAV: 62/34)
 1033. tu en vueil aller (CNAV: 62/36)
 1034. je vous en vueil ung peu icy raconter une petite nouvelle (CNAV: 63/5)
 1035. se m'en voullés croire (CNAV: 65/60)
 1036. le compaignon s'en voullés aller (CNAV: 70/46)

1037. et combien en voullés vous avoir? (CNNV: 70/57)
 1038. J'en vueil, dit l'oste, avoir trois blans. (CNNV: 70/57)
 1039. je vous en vueil compter une (CNNV: 72/3)
 1040. Gaignasse en s'ilz en vuellent avoir. (CNNV: 78/87)
 1041. vous en vueil dire aucune chose (CNNV: 80/1)
 1042. elle en eust ja volu estre quicte. (CNNV: 83/28)
 1043. et s'en vouloient fouyr. (CNNV: 83/58)
 1044. Et de quoy, dit il, t'en vueil tu mesler (CNNV: 84/48)
 1045. elle n'en vouloit rien croire. (CNNV: 88/62)
 1046. je vous en veuil dire une aultre (CNNV: 91/4)
 1047. je vous en vueil reciter encor une (CNNV: 93/8)
 1048. il ne leurs en volut rien dire. (CNNV: 93/36)
 1049. je vous en vueil icy compter une (CNNV: 95/4)
 1050. Se vous m'en voullés croire (CNNV: 96/31)
 1051. il en vouloit faire (CNNV: 98/51)
 1052. L'autre à cheval ne l'en volut rien dire (CNNV: 98/52)
 1053. comment nous en voullons faire. (CNNV: 98/170)
 1054. Se m'en voulés prester (CNNV: 98/207)
 1055. j'en vueil icy dire une (CNNV: 99/04)
 1056. s'en volust retourner en Lorraine (CNNV: 99/75)
 1057. elle n'en volt faire aultre chose (CNNV: 83/44)
 1058. et supplioit qu'elle l'en volcist secourir (CNNV: 39/10)
 1059. je vous en vueil encor compter une petite (CNNV: 42/5)
 1060. je vous en vueil icy compter et reciter une (CNNV: 43/7)
 1061. comment vous en voulez faire (CNNV: 45/63)
 1062. et en voudroie user par bon conseil. (CNNV: 45/65)
 1063. et n'en vueil pas juger (CNNV: 45/158)
 1064. jamais depuis n'en volt ouyr parler. (CNNV: 48/63)
 1065. je vous en vueil encor compter une (CNNV: 50/5)
 1066. j'en vueil icy compter une petite (CNNV: 52/3)
 1067. il ne l'en vouloit croire (CNNV: 52/132)
 1068. ne s'en vouloient lesdits chiens relaicher (CNNV: 54/66)
 1069. si m'en vueil acquicter. (CNNV: 55/35)
 1070. il en vouloit frapper sadicte maistresse (CNNV: 56/35)
 1071. je vous en vueil icy racompter une petite (CNNV: 58/2)
 1072. je vous en vueil icy compter une (CNNV: 62/4)
 1073. que oien brief l'en vocist mener hors de la cité (CNNV: 55/96)
 1074. et j'en vouloie avoir XXV (CNNV: 19/127)
 1075. mais il n'en volut rien faire (CNNV: 25/74)
 1076. je vous en vueil compter une (CNNV: 30/4)
 1077. Jehan Gerard, que plus n'en vouloit sçavoir (CNNV: 31/123)
 1078. ou de brief s'en vouloient retourner (CNNV: 34/8)
 1079. pluseurs simples gens qui s'en vouloient retourner (CNNV: 34/17)
 1080. quant il eust prins son plaisir avec la dame une espace de temps, s'en voullut aller (CNNV: 38/34)
 1081. Messire prebtre, en voulez vous desja aller? (CNNV: 13/49)
 1082. je vous en vueil encor racompter une petite nouvelle (CNNV: 14/2)
 1083. et n'en vouloit rien croire (CNNV: 18/61)
 1084. on ne m'en volt huy donner que quatre (CNNV: 19/127)
 1085. je vous en vueil encor fournir une petite nouvelle (CNNV: 8/1)
 1086. encor vous en vueil racompter une nouvelle (CNNV: 11/2)
 1087. messire Didier s'en volut aller coucher en sa chambre. (CNNV: 1/20)
 1088. Or je vous en vueil icy compter une (CNNV: 4/4)
 1089. elle en volsist rien dire (CNNA: 69/31)

1090. demande aussi qu'elle en veult dire. (CNNA: 99/70)
 1091. il n'en veult faire semblant (CNNA: 128/79)
 1092. je ne vous en voudroye pas bailler l'occasion. (CNNA: 234/217)
 1093. car son filz s'en veult bien acquitter (CNNA: 331/30)
 1094. Je n'en voulsisse pas tenir grand chose (CNNA: 340/87)
 1095. s'il n'en veult a la foiz gouster. (CNNA: 372/212)
 1096. son mary, obstiné et endurcy en son propos, n'en veult oncques oyr parler (CNNA: 420/82)
 1097. n'en veult nulz oster de l'esbat (CNNA: 428/70)
 1098. elle s'en veult aller (CNNA: 459/36)
 1099. qui s'en vouloient aller coucher (CNNA: 477/136)
 1100. combien en voulez vous avoir? (CNNA: 523/71)
 1101. mais riens n'en veult croire (CNNA: 551/200)
 1102. je n'en veil plus avoir la charge. (CNNA: 559/174)

LE

1103. on le vouloit gecter jus (CNNV: 84/82)
 1104. le voulons nous avoir bien riche (CNNV: 87/27)
 1105. ilz le vouloient avoir vif (CNNV: 87/84)
 1106. Je le vueil dont veoir. (CNNV: 89/50)
 1107. on le veult pourter en terre? (CNNV: 91/322)
 1108. tu le vueil jamais veoir. (CNNV: 91/325)
 1109. et le vouloit on mettre en terre. (CNNV: 91/338)
 1110. on le vouloit bouter en la fosse (CNNV: 91/357)
 1111. et le vueil mettre au rancz des aultres (CNNV: 92/4)
 1112. ne le volt faire tirer dehors. (CNNV: 92/28)
 1113. quelc'un le voudroit louer (CNNV: 93/20)
 1114. qu'il s'estoit bien vengez de son compaignon, le volt, premier et avant ceu, laicher fueur de la huge (CNNV: 94/125)
 1115. les freres ne le vouloient laisser sortir (CNNV: 96/104)
 1116. comme vous orrés se escouster le voullés. (CNNV: 98/09)
 1117. que de celle tant dure et grieve maladie le volcist gecter (CNNV: 99/45)
 1118. cy après si escouster le voullés. (CNNV: 99/83)
 1119. i le volcist dire (CNNV: 98/62)
 1120. tu le vueille dire (CNNV: 8/69)
 1121. on le volcist despescher. (CNNV: 13/15)
 1122. je le vueil savoir. (CNNV: 15/57)
 1123. je le vueil festoier ceans (CNNV: 15/81)
 1124. Si le vueil avoir demain au disner ceans (CNNV: 15/84)
 1125. vous le voulez savoir (CNNV: 15/92)
 1126. elles le volurent battre (CNNV: 21/26)
 1127. et le vouloit rapaiser de douce parolle (CNNV: 31/45)
 1128. ilz le volcist laixier en paix. (CNNV: 31/64)
 1129. i le volcist laisser en paix (CNNV: 31/67)
 1130. il le vouloit aidier (CNNV: 31/85)
 1131. ou y le vouloit mettre (CNNV: 36/36)
 1132. ne le vouloient escouster ne ouyr. (CNNV: 37/25)
 1133. qui le volcist prendre (CNNV: 58/55)
 1134. il le veult admonnester (CNNV: 62/50)
 1135. elle ne le volt point assouldre (CNNV: 72/Titre)
 1136. ceulx qui le pourtoient le volurent mettre jus (CNNV: 83/50)
 1137. et le veult lier. (CNNV: 77/31)
 1138. et la voulut engloutir et manger (CNNV: 55/43)
 1139. et la voulut ledit cordonnier battre et frapper. (CNNV: 56/30)
 1140. i la vosist estrangler. (CNNV: 64/84)

1141. il la volut redonner à son maistre (CNNV: 68/Titre)
 1142. il la volt gecter sur le lit (CNNV: 94/85)
 1143. se vandre la vcult (CNNV: 98/174)
 1144. tu nous la vueil vandre (CNNV: 98/194)
 1145. tu le vueil nyer? (CNNV: 5/21)
 1146. se escouster la voullés. (CNNV: 17/125)
 1147. et la vouloit embrasser et baiser (CNNV: 18/98)
 1148. et se la voulez faire (CNNV: 45/83)
 1149. i la volcist estrangler (CNNV: 49/55)
 1150. que bien brief l'en volcist mener hors de la cité (CNNV: 55/96)
 1151. il ne la volcist plus recevoir le lendemain. (CNNV: 15/52)
 1152. il ne l'avoit mie vossu chasser (CNNV: 31/16)
 1153. elle l'en volcist secourir (CNNV: 39/10)
 1154. il ne l'en vouloit croire (CNNV: 52/132)
 1155. Et non sachant que ce fust elle, la volut voir (CNNA: 1/10)
 1156. qui la vouloit médeciner. (CNNA: 1/19)
 1157. pour ce que son pere la vouloit marier a ung ancien chevalier (CNNA: 20/656)
 1158. dont médeciner la vouloit (CNNA: 35/116)
 1159. il le vouloit luy mesmes a madame presenter (CNNA: 43/167)
 1160. qui le volsist retenir. (CNNA: 46/242)
 1161. ainçois de plus en plus et tresaignement pourchassa tant la damoiselle, le voulant enchasser et donner le total congie (CNNA: 48/14)
 1162. qui deshonorer le vouloit (CNNA: 48/21)
 1163. Il le voloit a toute force tuer (CNNA: 58/140)
 1164. si le vouloit il punir (CNNA: 58/143)
 1165. et le vout arrester. (CNNA: 61/29)
 1166. en son hostel le volsissent rendre et conduire (CNNA: 63/96)
 1167. non pas que le veille croire, ne ce rapport faire bon. (CNNA: 67/80)
 1168. que pas ne le voudroye escripre (CNNA: 87/17)
 1169. il la vout voir devant et derriere (CNNA: 89/69)
 1170. pour rien ne l'eust voulu abandonner (CNNA: 95/124)
 1171. comme s'il la volsist rebaptiser (CNNA: 103/190)
 1172. Dieu l'a voulu reveler. (CNNA: 104/210)
 1173. comme il a fait cy devant, la veult arriere reserver. (CNNA: 116/48)
 1174. elle le volsist guider par la chambre (CNNA: 122/60)
 1175. vous le me voudrez après retollir par ceste façon? (CNNA: 123/101)
 1176. si le vouloit recommencer (CNNA: 129/96)
 1177. il la vouldra requerre. (CNNA: 146/49)
 1178. et si le veil ravoit. (CNNA: 148/94)
 1179. car je le veil avoir (CNNA: 148/104)
 1180. et si le vueil je ravoit! (CNNA: 148/115)
 1181. qui la vouldroit requerre contre son honneur (CNNA: 155/43)
 1182. veuillez le moy pardonner. (CNNA: 156/83)
 1183. mesmes la vouldriez bien garder. (CNNA: 156/89)
 1184. je ne le veil pas nyer (CNNA: 161/70)
 1185. qui le vouldroit bien servir. (CNNA: 173/316)
 1186. comment on l'avoit voulue marier (CNNA: 179/512)
 1187. si vous le voulez desprisonner (CNNA: 186/140)
 1188. vous, qui, a mon tres grant prejudice, le voulez entretenir. (CNNA: 232/150)
 1189. celle qui la vouloit et pavoit departir largement... (CNNA: 241/15)
 1190. comme elle la volut avoir (CNNA: 275/74)
 1191. et tourner a la fasson qu'avoir la vouldroit. (CNNA: 278/13)

1192. il le veult requerre en vaille mieulx (CNNA: 285/72)
 1193. et la voulut baiser (CNNA: 316/41)
 1194. il la veult ainsi habiller. (CNNA: 322/91)
 1195. mais l'ay voulue esprouver (CNNA: 323/123)
 1196. et s'ainsi le me voulez promectre (CNNA: 328/47)
 1197. qui le vouïrent oyr (CNNA: 334/124)
 1198. il la veult trop bien tancer et luy dire... (CNNA: 345/72)
 1199. Dieu le vous veille pardonner! (CNNA: 350/95)
 1200. Le mary toutesfoiz le vouloit avoir mort. (CNNA: 354/74)
 1201. et la vouloit seulement avoir vestue et habillée (CNNA: 359/74)
 1202. je le veil bien veoir (CNNA: 360/93)
 1203. si vous la voulez ouvrir (CNNA: 383/158)
 1204. qui la voudroit croire (CNNA: 383/166)
 1205. elle ne le vousist recognoistre. (CNNA: 389/124)
 1206. celui qui perdu avoit le dit dyamant ne le vouloit laisser partir de ses mains (CNNA: 393/243)
 1207. celui qui l'avoit trouvé le vouloit ravoïr (CNNA: 393/244)
 1208. entre eulx le voulsissent deffrayer (CNNA: 396/19)
 1209. de tout ce dont charger le vouloient (CNNA: 401/159)
 1210. je le veil savoir. (CNNA: 413/32)
 1211. aucunement ne la vouloit veoir. (CNNA: 421/90)
 1212. chacun jour de la sepmaine le vouloit avoir a disner (CNNA: 440/26)
 1213. ilz le vouloient croire (CNNA: 449/20)
 1214. sa bonne mere, qui tiroit a la fin, le vouloit veoir et recommander aussi son ame. (CNNA: 460/63)
 1215. il le vous veille rendre. (CNNA: 488/92)
 1216. combien que a peine le vouloit elle croire (CNNA: 500/128)
 1217. on le voulsist croire. (CNNA: 503/33)
 1218. le portier ne la voutl ouvrir. (CNNA: 509/64)
 1219. Si vous prie que le veuillez excuser (CNNA: 514/72)
 1220. on le vouloit bouter en la boeste aux caillouz (CNNA: 541/54)
 1221. il la vouloit doer. (CNNA: 558/121)
 1222. et la vouloit laisser commencer (CNNA: 572/557)
 1223. si ne le voulut il croire (CNNA: 582/56)

LES

1224. Et Dieu, voyant que leur voutenté et priere n'estoit pas fondée en raison, les volt aprouver. (CNAV: 78/132)
 1225. il les vouloit veoir aprester luy mesmes (CNAV: 80/24)
 1226. se les voulés amollir. CNAV: 85/62)
 1227. on les volcist logier (CNAV: 96/22)
 1228. qui les volcist logier (CNAV: 96/18)
 1229. je les vueil paier. (CNAV: 51/55)
 1230. on les vouloit faire sortir hors de la chambre (CNAV: 58/77)
 1231. je ne les vueil pas juger (CNAV: 59/3)
 1232. tu les vueilles acomplir pour moy (CNAV: 62/27)
 1233. Les voullés vous tuer? (CNAV: 22/56)
 1234. se croire ne les vouloient (CNAV: 37/32)
 1235. non pas les vueillant comparer à nulles... (CNAV: Prologue/30)
 1236. et les pourrés ouyr cy aprez se lire ou ouyr les voulés (CNAV: Prologue/38)
 1237. i les vouloit vendre (CNAV: 20/32)
 1238. tous les jours les voulsisse avoir sans menger aultre chose (CNNA: 83/128)
 1239. vrayement je les veil avoir ceans (CNNA: 219/134)

1240. dont il les veult festoier. (CNNA: 262/37)
 1241. voyant qu'il les vouloit rostir (CNNA: 581/51)
- LEUR
1242. i ne leur veult rien quicter (CNNV: 36/24)
 1243. il ne leurs en volut rien dire. (CNNV: 93/36)
 1244. ou il leur vouloit dire aucunes choses necessaires... (CNNA: 513/43)
- LUI
1245. elle ne luy volcist couper. (CNNV: 88/70)
 1246. il luy vouloit dire qu'il... (CNNV: 91/119)
 1247. il luy avoit volus acheter une panne de gorge (CNNV: 91/119)
 1248. en luy priant beaucoup qu'i luy volcist dire (CNNV: 98/59)
 1249. ne luy vouloit dire son nom. (CNNV: 98/142)
 1250. il luy vouloit oster sa robe et despoiller sa jaquette (CNNV: 55/118)
 1251. i luy vouloit ramener. (CNNV: 68/30)
 1252. que luy voudrés vous faire senon de vous mettre en salveté? (CNNV: 73/26)
 1253. sen qu'on luy vouloit commander (CNNV: 83/71)
 1254. elle cuidant qu'il dormist bien fort, luy volt noer la queue (CNNV: 88/69)
 1255. elle compta tout le fait à son marit et avec ce, luy volut monstrier les pieces de pierres... (CNNV: 24/25)
 1256. elle ne luy vouloit plus faire plaisir (CNNV: 43/23)
 1257. L'autre à cheval ne l'en volut rien dire du premier coup (CNNV: 98/52)
 1258. Et luy vouloit ce maistre prebtre faire sentir ou luy monstrier (CNNV: 18/152)
 1259. il ne luy volsist faire autre chose (CNNV: 19/113)
 1260. ; luy veult bailler autant en somme... (CNNA: 36/154)
 1261. il luy veille enseigner qu'elle doit faire (CNNA: 39/52)
 1262. qui rien ne luy voudroit celer (CNNA: 75/69)
 1263. ce que Dieu luy voudra envoyer. (CNNA: 75/82)
 1264. ilz luy veulent obeir (CNNA: 81/78)
 1265. il luy veille promettre que... (CNNA: 94/94)
 1266. le sien luy vult deceler (CNNA: 95/130)
 1267. mais luy voudroit aider (CNNA: 117/69)
 1268. qui luy voudroit obeir, craindre et servir en toutes choses. (CNNA: 155/41)
 1269. tant luy cuide et bien luy veult faire desplaisir. (CNNA: 158/141)
 1270. [la]quelle luy vult de fait monstrier le bien (CNNA: 182/17)
 1271. Or ne fait pas a oublier que la bonne damoiselle, qui se vit en la mercy de ce gentil homme son mary, qui desja avoit fourragié la pluspart de son manoir, luy vult monstrier ung prisonnier (CNNA: 198/26)
 1272. il luy vouloit monstrier une ymage (CNNA: 220/152)
 1273. si ne luy vult oncques confesser ce qu'il savoit (CNNA: 228/28)
 1274. qu'elle luy veille de sa grace jour et lieu assigner convenable a... (CNNA: 257/78)
 1275. ce qu'il luy voudroit dire (CNNA: 257/86)
 1276. que a ce besoing luy veille aider et secourir. (CNNA: 258/108)
 1277. il luy veult tresbien aider (CNNA: 297/125)
 1278. je suis telle qui luy veil entretenir (CNNA: 317/76)
 1279. pour la derreniere doctrine que jamais luy vouloit bailler (CNNA: 330/13)
 1280. les femmes luy vouloient courre sus. (CNNA: 384/184)
 1281. celui qui lui vouloit garder son honneur (CNNA: 386/58)
 1282. luy suppliant de rechief que sa requeste luy volsist accorder (CNNA: 387/63)

1283. laquelle luy ne avoit oncques volu quelque chose accorder (CNNA: 388/103)
 1284. elle ne luy vult de prime face accorder (CNNA: 389/147)
 1285. qu'il luy vouldist garder son honneur (CNNA: 390/165)
 1286. qu'il luy vouldist monstrer le dit dyamant (CNNA: 392/225)
 1287. que par sa grace luy vouldist ses pechez pardonner et le mettre ou nombre... (CNNA: 423/26)
 1288. qu'il luy vouldist radresser et bailler chose (CNNA: 468/37)
 1289. car aultrement ne luy vouloit point tenir compaignie (CNNA: 494/69)
 1290. qu'ilz luy vouldissent aider a querir et trouver femme pour luy (CNNA: 557/101)

ME

1291. se vous me voullés promectre que... (CNNV: 98/270)
 1292. je me vueil, fait il, obligier de mettre avant (CNNV: 53/53)
 1293. se me voullés croire (CNNV: 57/26)
 1294. se me voullés croire (CNNV: 57/29)
 1295. je ne me vueil bouger d'icy (CNNV: 62/38)
 1296. comment me voullés vous point donner l'argent de mon sery? (CNNV: 71/54)
 1297. je me vueil de ces jours en avant mesler de quelque pratique (CNNV: 78/31)
 1298. je me vueil mettre à tenir bon mesnage (CNNV: 78/38)
 1299. se me voullés croire (94/111)
 1300. se me voullés croire. (CNNV: 96/28)
 1301. comme vous orrés compter se escouster me voullés. (CNNV: 98/28)
 1302. Se m'en voullés prester (CNNV: 98/207)
 1303. comment me voullés vous desrober? (CNNV: 19/39)
 1304. tu me vueil promettre à payer seullement nostre marande (CNNV: 31/90)
 1305. je me vueil acquicter devers vous. (CNNV: 34/42)
 1306. se vous me voullés tous promettre que... (CNNV: 53/51)
 1307. m'en voullés croire (CNNV: 65/60)
 1308. Se vous m'en voullés croire (CNNV: 96/31)
 1309. on ne m'en vult huy donner que quatre (CNNV: 19/127)
 1310. si m'en vueil acquicter. (CNNV: 55/35)
 1311. et m'en vueilles delivrer (CNNV: 62/27)
 1312. si je ne me vouloye laisser tuer en la place (CNNA: 56/75)
 1313. vous le me vouldrez après retollir par ceste façon? (CNNA: 123/101)
 1314. veuillez moy dire, et je vous paieray bien (CNNA: 135/155)
 1315. Que faictes vous, dit elle; me voulez vous partuer? (CNNA: 136/182)
 1316. je ne me vouloye abandonner a aucun homme et estre... (CNNA: 142/109)
 1317. veuillez le moy pardonner. (CNNA: 156/83)
 1318. on me vouloit ailleurs marier (CNNA: 167/150)
 1319. et ma fille me veille obeir (CNNA: 169/211)
 1320. que par sa grace enseigner me vouldist cest estat (CNNA: 170/234)
 1321. si vous me voulez servir en une mienne queste (CNNA: 172/286)
 1322. vous me voulez tenir vostre subjecte et esclave (CNNA: 235/261)
 1323. ce que me vouldrez demander. (CNNA: 277/120)
 1324. quand il me veult baiser et parler d'amours (CNNA: 280/81)
 1325. puis que me veuillez aider a ce besoing. (CNNA: 286/91)
 1326. Dieu me veille garder (CNNA: 295/66)
 1327. je m'y veil emploier (CNNA: 296/100)
 1328. a quel propos me voulez vous ainsi housser? (CNNA: 322/91)
 1329. ainsi le me voulez promectre (CNNA: 328/47)
 1330. je ne m'y suis voulu consentir (CNNA: 359/83)

1331. et me veuillez pardonner le maltalent (CNNA: 359/85)
 1332. que me veuillez assurer que... (CNNA: 360/87)
 1333. si vous me voulez promectre que... (CNNA: 375/59)
 1334. si vous me voulez aider. (CNNA: 381/112)
 1335. si vous me voulez dire aucunes choses (CNNA: 387/90)
 1336. si vous me voulez aider. (CNNA: 403/37)
 1337. si vous ne me voulez courrouser mortellement (CNNA: 500/137)
 1338. Si vous me voulez garir et delivrer de ce mal (CNNA: 503/33)
 1339. Me voulez vous ainsi gouverner? (CNNA: 523/84)
 1340. vostre douce bonté m'a voulu faire la promesse (CNNA: 566/378)
 1341. jamais infortuné ne me veil reputer ne clamer quand... (CNNA: 574/617)

NOUS

1342. se tu nous la vueil vandre par amour (CNNV: 98/194)
 1343. ne nous veulliez acuser (CNNV: 57/147)
 1344. qui nous veult desrober. (CNNV: 74/24)
 1345. Nous voullés vous icy faire tuer? (CNNV: 96/87)
 1346. Dieu nous veille garder et defendre de toute male adventure! (CNNA: 438/126)

SE

1347. le seigneur à qui il parloit se volt courroucer (CNNV: 61/66)
 1348. lequel par ygnorance ou folie se vouloit faire couper le doigt (CNNV: 80/5)
 1349. il se volt agenoiller (CNNV: 83/94)
 1350. il ne se vouloit point taire (CNNV: 84/92)
 1351. La tierce ne se vouloit acorder à leur parolle (CNNV: 91/147)
 1352. ledit barbier se apperceust bien et pour ce, en mettant toutes peures arrier, se voutl boutter au lict emprés elle (CNNV: 93/133)
 1353. ne se vouloit contenir. (CNNV: 96/88)
 1354. qui nullement ne se vouloit contenir (CNNV: 96/99)
 1355. il ne se vueille contenter de cecy (CNNV: 98/177)
 1356. faisoit semblant de soy vouloir tousjours despartir d'eulx (CNNV: 98/139)
 1357. ne se vouloit rappaiser (CNNV: 65/64)
 1358. il se vouloit entre les bons hommes ung peu glorifier et faire... (CNNV: 2/63)
 1359. il ne se vouloit fier en personne (CNNV: 11/12)
 1360. lequel se [v]oulut entremectre de confesser (CNNV: 14/Titre)
 1361. qui se veult dire homme de bien (CNNV: 39/84)
 1362. et se voutl approcher du feu pour soy chauffer (CNNV: 46/36)
 1363. il se vouloit mettre en debvoir (CNNV: 47/31)
 1364. nostre clerc se voutl ung peu avencer hors de la tremeure (CNNV: 49/60)
 1365. ains se vouloit desrober (CNNV: 50/37)
 1366. il se volcist desfendre (CNNV: 56/11)
 1367. Et se vouloit nestoier du cas (CNNV: 58/58)
 1368. pour braire ne pour crier qu'ilz fesist ne s'en vouloient lesdits chiens relacher de leur prinse (CNNV: 54/66)
 1369. le compaignon g'en voutl aller (CNNV: 70/46)
 1370. et g'en vouloient fouyr. (CNNV: 83/58)
 1371. ne g'i vouloit consentir (CNNV: 92/26)
 1372. ledit Charle, qui de ce fut advertis, s'en volust retourner en Lorraine (CNNV: 99/75)
 1373. quant il eust prins son plaisir avec la dame une espace de temps, s'en voutl aller (CNNV: 38/34)
 1374. lequel ne g'i vouloit jamais trouver (CNNV: 53/10)
 1375. messire Didier g'en voutl aller coucher (CNNV: 1/20)

1376. aucun de seigneurs qui s'en retournerent à leur villaige ou de brief s'en vouloient retourner (CNNV: 34/8)
1377. qui s'en vouloient retourner (CNNV: 34/17)
1378. en Hollendre se vout confesser (CNNA: 2/49)
1379. qui se vouloit railler d'ung chatreur (CNNA: 13/429)
1380. cuidant d'elle estre despesché, se vout marier ailleurs (CNNA: 14/448)
1381. Et ja se vouloit avancer de hausser la couverture (CNNA: 26/105)
1382. ne se vouloit accorder nullement qu'on... (CNNA: 33/59)
1383. de bien en mieulx s'i veult employer et donner. (CNNA: 80/38)
1384. quand il se veult rendre comme par desplaisir de son infortune (CNNA: 95/120)
1385. qui s'i veult du tout son cueur employer. (CNNA: 96/150)
1386. qui ne se voudroit emploier autant que possible (CNNA: 141/84)
1387. elle se cuidoit excuser de non soy vouloir marier (CNNA: 170/217)
1388. s'il se voudra mettre a finance. (CNNA: 187/155)
1389. monseigneur ne se veult coucher. (CNNA: 269/37)
1390. son filz s'en vout bien acquitter (CNNA: 331/30)
1391. et ne se veult accorder qu'il... (CNNA: 354/72)
1392. d'amours ne se vouloient entremettre! (CNNA: 362/18)
1393. Et à tant se vout partir le gentil amoureux (CNNA: 381/103)
1394. ilz se voudrent prendre au marchand (CNNA: 384/182)
1395. les dictes parties ne s'estoient voulu laisser appoincter et appaiser par tant... (CNNA: 394/276)
1396. elle se voulsist remarier (CNNA: 423/33)
1397. qu'elle s'en veult aller (CNNA: 459/36)
1398. qui s'en vouloient aller coucher (CNNA: 477/136)
1399. et ne se vouloit desmouvoir de ceste doubtte (CNNA: 501/144)
1400. s'il ne se vouloit coucher sur les rues. (CNNA: 509/67)
1401. toutesfoiz ne se vout rendre contente. (CNNA: 522/54)
1402. ilz se vouloient entretuer (CNNA: 524/103)
1403. vostre bonté se veult tant humilier que de moy offrir ce que... (CNNA: 546/51)

TE

1404. si te vueil je enseigner affin que... (CNNV: 28/58)
1405. le loup qui te veult prendre (CNNV: 45/128)
1406. tu t'en vueil aller (CNNV: 62/34)
1407. Et de quoy, dit il, t'en vueil tu mesler (CNNV: 84/48)
1408. je t'ez voluz acheter patte et canne (CNNV: 91/119)
1409. qu'as tu meffait a ton pere qui te veult tuer? (CNNA: 325/52)
1410. de ceulx qui t'y ont voulu joindre (CNNA: 556/65)

VOUS

1411. je vous vueil racompter d'une simple jeune femme... (CNNV: 65/6)
1412. je vous vueil compter d'une bonne simple jeune femme... (CNNV: 66/4)
1413. qui vous voudroie faire service (CNNV: 71/21)
1414. je vous en vueil compter une (CNNV: 72/3)
1415. par quoy à ceste heure vous en vueil dire aucune chose (CNNV: 80/1)
1416. avés icy devant ouy vous vueil dire et compter une (CNNV: 83/64)
1417. Mais maintenant vous vueil fournir ceste presente petite nouvelle (CNNV: 85/3)
1418. je vous vueil bien enseigner que nous ferons (CNNV: 85/56)
1419. je vous en vueil dire une aultre (CNNV: 91/4)
1420. je vous en vueil reciter encor une (CNNV: 93/8)
1421. je vous en vueil icy compter une (CNNV: 95/4)
1422. Mais maintenant vous vueil compter une (CNNV: 98/5)

1423. je vous vueil compter une chose (CNNV: 100/58)
 1424. je vous en vueil encor compter une petite (CNNV: 42/5)
 1425. je vous en vueil icy compter et reciter une (CNNV: 43/7)
 1426. et vous vueil à tous deux à ma bien revenue faire la bonne chere. (CNNV: 43/78)
 1427. je vous en vueil encor compter une (CNNV: 50/5)
 1428. Ores vous vueil encor dire et compter d'ung cas (CNNV: 52/61)
 1429. je vous en vueil icy racompter une petite (CNNV: 58/2)
 1430. Encor vous vueil icy reciter aulcune responce (CNNV: 61/1)
 1431. et maintenant vous vueil compter et dire de la simple responce (CNNV: 61/73)
 1432. je vous en vueil icy compter une (CNNV: 62/4)
 1433. je vous en vueil un peu icy raconter une petite nouvelle (CNNV: 63/5)
 1434. je vous vueil raconter quelle chose... (CNNV: 63/34)
 1435. je vous voudroie servir en cecy (CNNV: 22/41)
 1436. je vous vueil icy reciter et compter une petite nouvelle (CNNV: 28/8)
 1437. je vous en vueil compter une (CNNV: 30/4)
 1438. je ne vous vueil pas longuement tenir (CNNV: 37/47)
 1439. aultre chose vous vueil dire. (CNNV: 37/216)
 1440. encor vous en vueil racompter une nouvelle (CNNV: 11/2)
 1441. je vous en vueil encor racompter une petite nouvelle (CNNV: 14/1)
 1442. le don que je vous vueil demander (CNNV: 21/46)
 1443. je vous en vueil icy compter une (CNNV: 4/4)
 1444. je vous en vueil encor fournir une petite nouvelle (CNNV: 8/1)
 1445. le filz d'un tel vous veult dire aucune chose (CNNV: 8/85)
 1446. devant les gens ne vous veil gueres araisonner (CNNA: 120/24)
 1447. que je vous veil tenir sans faulser ma promesse. (CNNA: 167/153)
 1448. je ne suis pas celle qui vous voudroye en maniere du monde desobeir (CNNA: 170/228)
 1449. combien que par ma foy je vous voudroye complaire, et faire autant de plaisir (CNNA: 192/45)
 1450. je vous voy plus feru que la chose ne vaille, vous ay je pieça voulu advertir (CNNA: 230/90)
 1451. je ne vous en voudroye pas bailler l'occasion. (CNNA: 234/217)
 1452. qui vous voudroye advertir (CNNA: 311/29)
 1453. quand je vous veil baiser. (CNNA: 317/66)
 1454. Vous voulez vous bien faire farcer de vous et de moy devant tant de gens. (CNNA: 322/95)
 1455. et vous ay bien voulu monstrier que... (CNNA: 336/202)
 1456. Dieu le vous veille pardonner! (CNNA: 350/95)
 1457. si vous vous voulez mettre en mes mains (CNNA: 404/62)
 1458. je vous veil dire qui... (CNNA: 408/50)
 1459. s'il vous eust voulu croire (CNNA: 411/132)
 1460. qu'il le vous veille rendre. (CNNA: 488/92)
 1461. que je vous veille en vain tromper (CNNA: 494/62)
 1462. je vous veil aider a garir. (CNNA: 537/93)
 1463. en ce que je vous veil declarer. (CNNA: 561/209)
 1464. je vous veil faire aucunes requestes. (CNNA: 561/230)
 1465. ou je vous veil tres affectueusement prier (CNNA: 562/256)
 1466. Mais je vous veil apprendre et enseigner la maniere... (CNNA: 563/275)
 1467. et ne vous veille ennuyer le petit delay (CNNA: 575/652)
- Y
1468. combien que ja y eust vossu estre (CNNV: 70/38)
 1469. il n'y volut entendre tres bien. (CNNV: 89/22)

1470. se vous y voullés aller (CNNV: 98/278)
 1471. il n'y eust desja pas voulus estre. (CNNV: 98/285)
 1472. le riche n'y vouloit entendre sinon qu'il... (CNNV: 31/68)
 1473. il n'y vouloit jamais aller (CNNV: 52/20)
 1474. prions Dieu qu'il y vueille mettre amandement. (CNNV: 59/168)
 1475. lequel ne s'i vouloit jamais trouver (CNNV: 53/10)
 1476. ne s'i vouloit consentir (CNNV: 92/26)
 1477. aultre chose je n'y vueil avoir. (CNNV: 26/18)
 1478. ce [prieur] n'y voloit entendre (CNNA: 61/29)
 1479. je y veil aller tout maintenant (CNNA: 62/66)
 1480. de bien en mieulx s'i veult employer et donner. (CNNA: 80/38)
 1481. qui s'i veult du tout son cueur employer. (CNNA: 96/150)
 1482. si vous y voulez entendre (CNNA: 131/26)
 1483. toutesfoiz et quantes que chasser y voudroit. (CNNA: 162/89)
 1484. que mieulx y voudroit et desire parvenir que gaigner le surplus (CNNA: 193/56)
 1485. si vous n'y vouliez plus venir (CNNA: 213/214)
 1486. je n'y veil pas aller coucher (CNNA: 218/98)
 1487. mon confesseur n'y veult jamais entendre. (CNNA: 225/311)
 1488. mais vous n'y avez voulu entendre (CNNA: 230/91)
 1489. je m'y veil emploier (CNNA: 296/100)
 1490. je ne m'y suis voulu consentir (CNNA: 359/83)
 1491. je y veil aler. (CNNA: 430/136)
 1492. il y vult aller, et desobeir a son maistre. (CNNA: 430/138)
 1493. il y vouloit [lui] mesmes aler. (CNNA: 441/73)
 1494. et n'y vouloit aller. (CNNA: 460/61)
 1495. je n'y voudroye jamais aller tant qu'elle y fust (CNNA: 490/41)
 1496. luy priant que penser y vouldist. (CNNA: 497/39)
 1497. qui n'y avoit voulu entendre. (CNNA: 501/169)
 1498. y voulez vous proceder d'euvre de fait? (CNNA: 524/86)
 1499. de ceulx qui t'y ont voulu joindre (CNNA: 556/65)
 1500. plus jamais n'y veil aller (CNNA: 561/226)

Appendice III

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif
dans les constructions non prépositionnelles
(autres que les constructions avec les verbes causatifs et de perception)

aimer mieux

ME

1. j'aymeroye mieulx me aller pendre au gibet que jamais... (CNNA: 491/48)
2. j'ayme mieulx me bouter la pour une heure ou deux et estre sauvé (CNNA: 510/87)

VOUS

3. j'aymeroye mieulx vous veoir noyer que se sans vous bouter (CNNA: 28/170)
4. j'ayme mieulx vous rendre ma place par amours que par force (CNNA: 119/95)
5. et ayme mieulx vous abandonner en me sauvant la vie qu'en me perdant malheureusement vous entretenir. (CNNA: 210/116)

SE

6. Elle amast trop mieulx se trouver avecques son amy (CNNA: 340/73)

aller

SE

7. Et s'en alla ledit Jehan Regnault se fourrer à ung vieu moullin (CNNV: 49/24)
(cooccurrence de clitiques)
8. et soubz cest umbre s'en allast quelque part soy rendre (CNNA: 165/73)
(cooccurrence de clitiques)
9. car il va se coucher (CNNA: 213/205)

avoir courage

LUI

10. eut bien le courage, après les premisses dont ces amoureux scevent les femmes abuser, luy demander a faire pour l'amour de Dieu. (CNNA: 105/18)

bailler

SE

11. elle luy baille jour a lendemain se trouver devers elle (CNNA: 74/37)
(cooccurrence de clitiques)

charger

LUI

12. et chargié luy avoit luy bailler jour. (CNNA: 51/102) (cooccurrence de clitiques)

conclure

SE

13. elle conclud se deceler au plus tard qu'elle pourra. (CNNA: 116/44)

connaître

EN

14. de quoy il congnoissoit aucunement ledit sergent en estre entachiez (CNNV: 30/37)

croire

LES

15. il croiroit les avoir veu l'ung sur l'autre (CNNV: 95/79)

cuidier

EN

16. cuidant en avoir son plaisir. (CNNV: 17/135)

LE

17. cuidant l'esprouver (CNNA: 14/435)
 18. cuidant le confesser a son curé (CNNA.: 16/527)
 19. cuidant certainement par ce le retrouver. (CNNA: 469/52)

Y

20. cuidant y trouver aultruy. (CNNA: 75/88)

désirer

SE

21. désirant beaucoup se trouver au lieu de Saint-Michel. (CNNA: 408/41)

devoir

Y

22. mais si elle devoit y pourrir, je ne l'en retireray ja. (CNNA: 501/163)

dire

EN

23. et disoit en avoir encor plus la moitié. (CNNV: 25/51)

douter

LA

24. et doutant la perdre (CNNA: 515/16)

LE

25. doutant de l'eaue le gaster. (CNNA: 43/177)

LES

26. doutant les empescher (CNNA: 432/49)

LUI

27. ...qu'il doubtoit luy advenir (CNNA: 442/107)

espérer

EN

28. esperant en saillir par quelque voye (CNNA: 435/47)

LE

29. il eseroit par ce point mieulx la duyre et tourner a la fasson... (CNNA: 278/13)

LES

30. esperant a son retour les retrouver (CNNA: 397/43)

VOUS

31. esperant aussi par ce moyen vous attraire plus legiérement. (CNNA: 416/59)

être plaisir

ME

32. puis que vostre plaisir a esté moy elire pour vostre (CNNA: 575/650)

être content

LUI

33. Trop bien est il content, pour pitié et aumosne, luy faire quelque gracieuse aide d'argent (CNNA: 36/151)

ME

34. il seroit content m'avoir pour deviser et passer temps. (CNNA: 270/84)

SE

35. il fust content [de] soy habiller et partir de la dicte chambre (CNNA: 390/163)

VOUS

36. je suis content, affin de plus en plus nourrir amour entre nous deux, vous recoigner vostre devant (CNNA: 40/72)

être impossible

LES

37. que impossible estoit les desrompre ne desjoindre (CNNA: 441/52)

falloir

LE

38. il faudroit le dire à vostre mary (CNNV: 45/84)

feindre

EN

39. faignant n'en rien savoir (CNNV: 31/101)
40. le maudit bigot faignoit aussi s'en esjoir (CNNA: 104/199)

LE

41. faindant ne le congnoistre (CNNV: 5/63)

SE

42. le maudit bigot faignoit aussi s'en esjoir (CNNA: 104/199)

ordonner

LE

43. ordonna son maistre d'ostel le faire souper de bonne heure (CNNA: 580/13)

oser et présumer

VOUS

44. Je, vostre tresobeissant serviteur, desirant, comme je doy, complaire a toutes voz treshaultes et tresnobles intencions en façon a moy possible, ose et presume ce present petit oeuvre, a vostre requeste et advertissement mis en terme et sur piez, vous présenter et offrir (CNNA: 22/13)

penser

EN

45. et pensoie en estre quicte (CNNV: 93/77)

LE

46. je pensoie l''avoir esté (CNNV: 62/73)

plaire

EN

47. se à Dieu plaisoit leurs en donner la graice. (CNNV: 98/37)

LE

48. puis qu'il a pleu a Dieu le nous oster (CNNA: 130/140)
49. puis qu'il plaist a vostre douceur le savoir (CNNA: 575/634)

LEUR

50. se à Dieu plaisoit leurs en donner la graice. (CNNV: 98/37)

ME

51. qu'il vous plaise me donner (CNNA: 170/240) (cooccurrence de clitiques)
 52. qu'il vous plaist me secourir (CNNA: 537/99) (cooccurrence de clitiques)

NOUS

53. puis qu'il a pleu à Dieu le nous oster (CNNA: 130/140)
 54. qu'il luy plaise nous recevoir (CNNA: 476/94) (cooccurrence de clitiques)

pouvoir

EN

55. mais toutesfois n'en pouvoit ladite femme en savoir la verité. (CNNV: 72/8)
 (cooccurrence de clitiques)
 56. ce qu'en advenir peut. (CNNA: 123/98)
 57. mais que je puisse en non trespasser le conseil de mon mary (CNNA:
 568/435)

LUI

58. tout ce qu'il pouvoit luy avoir meffait (CNNA: 19/609)

VOUS

59. Je ne puis vous entretenir maintenant. (CNNA.: 271/101)

promettre

EN

60. sans fraude me promettez m'en acquiter (CNNA: 576/670)

LE

61. le povre homme luy promist ainsi le faire (CNNV: 43/95)
 62. et luy promist la venir veoir (CNNA: 358/42)

ME

63. sans fraude me promettez m'en acquiter (CNNA: 576/670) (cooccurrence
 de clitiques)

VOUS

64. Je vous ay, fait il, aussi promis vous dire encor une aultre chose (CNNV:
 34/41) (cooccurrence de clitiques)

SE

65. avoit a IX heures promis devers elle se rendre. (CNNA: 243/66)

refuser

LE

66. si n'eust elle pas refusé le vestir (CNNA: 279/34)

savoir

SE

67. au plustost qu'elle saroit se desarmer de son mary qu'elle... (CNNA: 269/27)
 68. ne sceut si tost se mettre au chemin (CNNA: 308/117)

sembler

EN

69. il lui sembloit en veoir la queue. (CNNA: 4/100)

LE

70. et luy sembloit l'avoir aultre fois veu (CNNV: 84/80)

souffrir

LUI

71. que je me repute si lasche que je la laisse villanner ne souffrir luy faire injure
 (CNNA: 550/158)

valoir**LE**

72. ne vous y vault **le** remectre vostre cousteau. (CNNV: 16/51) (cooccurrence de clitiques)
 73. Nostre amyte et voisine, **le** pleurer ne vous vault rien (CNNV: 83/36)
 74. et vous vauldra autant la **le** dire que maintenant en ce moustier (CNNA: 218/90)
 75. ou si mieulx luy valoit **le** taire. (CNNA: 243/73)
 76. qui tresbien vault **la** racompter et mectre en compte (CNNA: 449/7)

LUI

77. [car] **luy** dire la chose comme il la pense ne vaudroit rien. (CNNA: 331/46)

SE

78. mieulx vaudroit a une personne s'abandonner a la mort que commettre... (CNNA: 143/125)

venir**LE**

79. Et vint ung des serviteurs de monseigneur le president **le** trouver en sa chambre (CNNA: 313/111)
 80. qu'il ne venist **la** veoir en l'ostel de son frere (CNNA: 358/39)

SE

81. lequel vint incontinant **se** presenter devant luy. (CNNV: 80/46)
 82. et vint en Picardie **se** marier. (CNNA: 3/62)
 83. vint une belle fille nagueres au prevost **se** complaindre de force et violence en elle perpétrée (CNNA: 159/8)

vouloir**LE**

84. Quand il fut ou lieu ou l'on vouloit **le** avoir (CNNA: 495/91)

Appendice IV

Occurrences de montée du clitique
dans les constructions prépositionnelles introduites par à

aider

EN

1. d'icelle vous en aidérés à celer le nom. (CNNV: 38/5)
2. vous en aidérés à celer le nom. (CNNV: 43/11)
3. vous en aidérés à celer le nom. (CNNV: 39/2)
4. vous en aiderez à celer le nom. (CNNV: 41/5)

aimer mieulx

LE

5. ains l'aymeroient mieulx à boire ou à gourmender (CNNV: 52/85)

avoir

EN

6. qui en avoit a entretenir deux du mains (CNNA: 228/47)
7. attendu que leur hostesse en avoit eu beaucoup a souffrir (CNNA: 395/315)

LE

8. et se je l'avoie encor à faire (CNNV: 30/96)

LUI

9. i luy avoit bien à rendre sa vaiche (CNNV: 31/75)
10. cedit pouvre homme luy avoit bien à rendre sa vaiche (CNNV: 31/132)

VOUS

11. Veez la partie de ce que je vous ay a dire (CNNA: 224/292)

Y

12. vous n'y avez pas tant a faire. (CNNA: 217/87)

commencer

LE

13. il la commence a rebaiser (CNNA: 320/46)
14. Il la commence a assaillir (CNNA: 345/59)
15. il la commence a sonner (CNNA: 452/103)
16. elle le commença a desirer (CNNA: 569/467)

LUI

17. le ventre luy commença à lever (CNNV: 68/7)
18. le ventre et la vecye luy commençoit à doloir (CNNV: 16/26)
19. le membre viril luy commença ung peu à erser et à dresser (CNNV: 16/29)
20. elle luy commence à compter et à dire comment... (CNNV: 35/54)
21. le sang luy commence a revenir (CNNA: 39/50)
22. le ventre luy commença a bourser (CNNA: 103/195)
23. et si luy ay commencé a dire comment... (CNNA: 239/382)
24. et luy commence a dire:... (CNNA: 300/216)

SE

25. nostre gouge, auprès de son mary couschiée, se commenca a plaindre et faire si tresbien la malade... (CNNA: 134/107)
26. et se commencent a baiser et a accoler (CNNA: 320/33)
27. et se commencent a deviser de pluseurs choses. (CNNA: 320/43)
28. nostre chaperon fourré se commença a ennuyer et lasser... (CNNA: 415/50)

encommencer

SE

29. et se encommence à remuer tellement (CNNV: 76/21)
 30. Et des incontinant qu'il fut couchié, se encommensa le bourgeois à plaindre du ventre (CNNV: 17/73)
 31. fuit par miracle ou aultrement, se encommensa à sentir et à revenir son sang (CNNV: 76/17)

être (à advenir)

EN

32. il en estoit à advenir. (CNNV: 53/37)

ME

33. ce qui m'estoit a advenir. (CNNA: 573/595)

oublier

LEUR

34. et creez qu'on ne leur oblyra pas a dire. (CNNA: 204/91)

prendre

LE

35. lesquelles femmes la prendrent à reconforter (CNNV: 67/24)
 36. sa femme, faindant d'en estre courroucez, le print à tencer (CNNV: 93/54)
 37. et le print à maldire (CNNV: 78/108)
 38. ledit jeune compaignon, congnoissant sa maniere, le print à entretenir (CNNV: 41/13)
 39. et la print à reconforter (CNNV: 45/70)
 40. il le veult admonester de sa conscience et entre ses aultes parolles le print à interroguer et examiner (CNNV: 62/51)
 41. quant il vist sa contenance et qu'il s'embaissoit tant de service qu'i luy falloit faire, le print à conforter (CNNV: 4/42)
 42. le bon prebtre la print à reconforter (CNNV: 15/20)
 43. Et les femmes se veoient et cuidant de Symon que se fut le Cordellier, le prendrent à blasmer et à vituperer (CNNV: 33/34)

LEUR

44. si leur print à dire en ceste maniere (CNNV: 37/46)

LUI

45. à quelque meschief luy print à compter toute la maniere (CNNV: 93/48)
 46. le curé luy print à compter tout le fait (CNNV: 81/338)
 47. que celle jeune femme avoit, luy print à demander en maniere de gaberie s'ilz... (CNNV: 88/22)

recommencer

LUI

48. le ventre petit à petit luy racommece à faire mal (CNNV: 81/139)

savoir

EN

49. promist audit confesseur de luy en savoir à dire les nouvelles (CNNV: 45/94)
 50. qui en sceust seulement à dire quelque nouvelle (CNNV: 98/78)

LUI

51. promist audit confesseur de luy en savoir à dire les nouvelles (CNNV: 45/94)
 52. qui luy sceut à dire qui estoit ce messire Massue. (CNNV: 82/102)

ME

53. et me saichés à dire la responce. (CNNV: 87/68)

venir

EN

54. il en venoient à parler (CNNV: 43/58)

LUI

55. tu luy viengne à mettre journée (CNNV: 18/78)
56. Et en disant le mot, luy vint à esceoir sa ma[in ung] grant colt dessus sa teste (CNNV: 27/18)
57. Et puis entre les aultres choses luy vint à demander ledit messire Jehan s'il... (CNNV: 62/58)

Appendice V

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif
dans les constructions prépositionnelles introduites par àaider

LE

1. ilz luy aideroient a la fournir. (CNNA: 450/39)

avoir

LUI

2. son gentil sevitour n'eust pas encores a luy tollir ce que... (CNNA: 182/23)

VOUS

3. le cas que j'ay a vous descripre (CNNA: 422/5)

Y

4. pour le tant pou que j'ay a y estre (CNNA: 312/74)

avoir de coutume

Y

5. lequel avoit de coutume à y venir chascun ans (CNNV: 33/2)

avoir manière

Y

6. il y avoit bien maniere à y entrer (CNNV: 48/36)

avoir pensée

LE

7. mais auray une seule et legiere pensée a la commettre... (CNNA: 564/308)

avoir que (faire)

LES

8. Il n'y a que faire, non, à les faire (CNNV: 22/12)

avoir regret

VOUS

9. nous avons plus de regret a vous appeller matin que vous n'avez... (CNNA: 204/101)

commander

LEUR

10. commanda à leurs donner tout sen qui leur estoit necessaire (CNNV: 81/53)

commencer

EN

11. commence a s'en fuyr par dessus (CNNA: 543/50)

SE

12. Et lors commence a soy despoiller (CNNA: 211/135)
13. le pot à la porée, qui sur le feu estoit, commence a s'en fuyr par dessus (CNNA: 543/50)
14. Et commença a soy dementer et crier plus amerement que devant. (CNNA: 552/202)

demeurer

TE

15. qu'il ne demourra gueres a l'enferrer (CNNA: 456/58)

désirer

LE

16. il desiroit à l'estre (CNNV: 5/42)
17. elle desiroit à le bien festoier (CNNV: 16/33)

SE

18. il desiroit à soy trouver avec elle. (CNNV: 94/77)

être ("il n'est pas besoin")

VOUS

19. et n'est pas a vous dire le dueil qu'elle menoit de ceste adventure. (CNNA: 259/142)

être ébahi

LE

20. vous fussez esbahy et abusé a le veoir. (CNNA: 535/45)

être possible

LE

21. il est possible à le faire (CNNV: 99/236)

être le plaisir

LUI

22. son plaisir fuit à luy redonner ses deux linssieux (CNNV: 35/86)

ME

23. vostre plaisir soit à me donner par escript la penitence (CNNV: 2/46)

faire

LES

24. il avoit faict à les lever (CNNV: 7/21)

habandonner

EN

25. il habandonnoit à en faire foid et serment (CNNV: 77/28)

induire

SE

26. sa nature luy eust donné inclination pour penser ou induire a soy marier (CNNA: 554/21)

laisser

LEUR

27. elle n'en laisseroit rien de chascune V groz de Mets à leurs faire tres bon marchez. (CNNV: 91/218)

laisser à

LE

28. et laissa a le tuer pour gagner une somme de blé (CNNA: 10/314)

mettre (un espace de temps)

LE

29. on mettoit tant à le venir querir. (CNNV: 81/224)
 30. ilz mettoient tant à le venir raicheter. (CNNV: 36/68)

mettre espace

SE

31. Monseigneur mist assez longue espace a soy deshabiller tout a propos (CNNA: 75/83)

mettre peine

LE

32. il mist grant peine à la recueillir (CNNV: 48/49)
 33. il mette aussi grand peine a le celer comme vous (CNNA: 563/291)

mettre sa cure et son étude

LE

34. Il mist sa cure et son estude a la fassonner (CNNA: 278/14)

mouvoir

VOUS

35. la cause qui m'a meue a vous mander. (CNNA: 572/564)

ordonner

ME

36. vous ly ordonnerés et enchargerés par penitence à moy crier mercy. (CNNV: 72/18)

plaire

ME

37. je vous prie qu'il vous plaise à m'escouster (CNNV: 13/29)
 38. il vous ait pleu à me donner le petit don (CNNV: 21/54)

LEUR

39. i luy pleust par sa bonté à leur envoyer (CNNV: 78/128)

prendre

LE

40. si prend a la tanser (CNNA: 69/37)

SE

41. se prindrent à eulx remuer (CNNV: 47/32)

prendre plaisir

LE

42. qui grand plaisir prenoit a le veoir menger (CNNA: 487/57)

promettre

LUI

43. il luy avoit promis à luy donner des belles choses. (CNNV: 8/72)

LE

44. La servande promist à le faire (CNNV: 72/25)

proposer

EN

45. et après plusieurs pencées preposa à en aller parler à ses amis et parans (CNNV: 18/68)

recommencer

SE

46. il recommence de plus belle à soy demener et à braire et crier du ventre (CNNV: 81/179)

sever

LES

47. luy sceoit bien à les dire et compter. (CNNV: 81/25)

venir

LE

48. quant se vint à le sentir (CNNV: 48/61)
49. quant vint a l'enfanter (CNNA: 4/109)

Y

50. et ne me sçay assez esbahir dont vous venez a y estre encores (CNNA: 187/179)

Appendice VI

Occurrences de montée du clitique
dans les constructions prépositionnelles introduites par de

avoir le don de grâce

EN

1. De laquelle maladie le benoyt saint Gerard en ait le don de grace d'en reguerir en ces pays icy (CNNV: 37/203)

être ("falloir")

EN

2. il nous fault adviser qu'il en est de faire. (CNNA: 379/53)

oublier

NOUS

3. il ne nous a pas oblié d'envoier chevance pour l'entretenir. (CNNA: 128/86)

tenir

EN

4. nostre prescheur ne s'en peust tenir de rire (CNNV: 34/58)
5. je ne m'en puis tenir de rire. (CNNV: 93/53)
6. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 81/312)
7. qui s'en sceust tenir de rire. (CNNV: 14/49)
8. il s'en tint bien de rire. (CNNV: 54/60)
9. dont elle s'en tenoit bien de rire. (CNNV: 89/18)

Appendice VII

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif
dans les constructions prépositionnelles introduites par de

admonester

SE

1. les admonestoit de ce corriger et faire penitence. (CNNV: 59/14)
2. en admonestant les hommes de non jamais plus se confesser de telle chose à leurs femmes. (CNNV: 72/84)

advenir

LE

3. ne vous adviengne jamais de le faire (CNNV: 80/59)

appartenir

EN

4. il ne m'appartient d'en avoir. (CNNA: 168/161)

LES

5. à qui la chose appartenoit de les interroguer (CNNV: 60/60)

apprendre

LE

6. qui n'avoit pas aprins de le veoir si muet (CNNA: 412/27)

LES

7. Je n'ay pas aprins de les veoir telles. (CNNA: 364/71)

attendre

EN

8. aussi en attendant d'en avoir et recepvoir remuneration (CNNV: 8/15)

ME

9. je n'attendroye pas de moy venger (CNNA: 344/52)

aviser

EN

10. nous avons advisés et conclus entre noz deulx de vous en donner responce (CNNV: 87/77)

VOUS

11. nous avons advisés et conclus entre noz deulx de vous en donner responce (CNNV: 87/77)

avoir accoutumé

LE

12. Et elle, qui avoit accoutumé de le voir tout aultre (CNNA: 231/126)

avoir advis

LUI

13. et n'eut oncques l'advis de luy bouter la hart au col (CNNA: 452/116)

avoir besoin

ME

14. j'ay grant besoing de moy confesser. (CNNV: 14/57)

avoir cause

EN

15. vous n'avez cause de vous en rien jalouser. (CNNA: 71/99)
 16. je n'aye cause d'en trouver aucune matere de jalousie. (CNNA: 95/143)
 17. tant que vous ayez tant soy peu de cause d'en estre mal content. (CNNA: 232/157)
 18. vous avez bien cause d'en tenir telle maniere (CNNA: 463/60)
 19. cause n'eust eu d'en rien blasmer son serviteur. (CNNA: 474/39)

LE

20. ay bien cause de l'estre (CNNV: 31/31)
 21. n'avoient cause de l'aymer. (CNNV: 37/19)

ME

22. vous n'avez nulle cause de moy suspessonner en rien (CNNA: 235/264)

SE

23. elle eust bien cause de se taire. (CNNA: 272/136)
 24. qu'elle n'ayt cause de soy plaindre (CNNA: 371/199)
 25. elle n'avoit cause de se douloir de luy en ce cas (CNNA: 471/44)

VOUS

26. vous n'avez cause de vous er rien jalouser. (CNNA: 71/99)
 27. n'ariez cause de vous accointer. (CNNA: 234/217)

avoir coeur et courage

VOUS

28. je n'aroye cueur ne courage de vous faire bonne chere avec ces paillards houseaulx. (CNNA: 157/115)

avoir crainte et peur

LUI

29. de crainte et de paour qu'elle avoit de luy accorder sa requeste. (CNNA: 387/68)

avoir de coutume

LES

30. on a de coustume de ne les boutter que ung bien petit dedens terre. (CNNV: 76/13)

LEUR

31. qu'il eust de coustume a pluseurs de leur bailler par escript (CNNA: 139/23)

SE

32. Il a de coustume, comme tu scez, de se virer par nuyt vers moy (CNNA: 248/84)

Y

33. et ont de coustume les grands seigneurs, quand ilz arrivent au dit lieu, passant et revenant, d'y logier. (CNNA: 386/30)

avoir désir

SE

34. a l'ayde du grand desir qu'il a de se trouver en sa maison (CNNA: 110/53)

avoir d'honneur

LE

35. nous n'avons point d'honneur de le laisser ainsi aller et venir (CNNV: 43/43)

avoir dépit

LE

36. en eust grant despit en luy de l'avoir ainsi oubliés. (CNNV: 29/22)

avoir excuse

EN

37. et ainsi aurez excuse de n'en point donner. (CNNV: 52/95)

avoir garde

LE

38. qui n'avoient garde de le laisser [eschapper]. (CNNA: 405/86)

ME

39. ne ame du monde n'ara garde de moy cognoistre. (CNNA: 259/127)

SE

40. il n'eut garde de se rebouter en mariage (CNNA: 314/129)

avoir hâte

LE

41. eust sy tres grant haiste de l'avaller (CNNV: 55/46)

avoir intention

EN

42. et plusieurs qui avoient intencion de s'en aller (CNNV: 37/102)

ME

43. et n'ay pas intencion de plus me mettre en ce dangier. (CNNA: 206/165)

SE

44. qui avoient intencion de s'en aller (CNNV: 37/102)

Y

45. nous n'avons point intencion d'y aller. (CNNV: 98/278)

46. ayant intencion d'y prescher (CNNA: 485/11)

avoir la charge

VOUS

47. j'ay la charge de par monseigneur qui cy est, et ceulx de son conseil, vous dire en bref la cause... (CNNA: 222/239)

avoir le don de grâce

EN

48. le benoyt saint Gerard en ait le don de grace d'en reguerir en ces pays icy (CNNV: 37/204)

avoir le hardement

LE

49. je n'aroie le hardement ne le vouloir de le mettre a execution (CNNA: 536/69)

avoir loisir

LE

50. je n'auroie pas loisir de le querir. (CNNV: 81/124)

51. sa dame n'avoit loisir ne volun:é de l'entretenir (CNNA: 253/32)

ME

52. qu'il ait loisir de moy rien dire. (CNNA: 404/80)

SE

53. ilz n'eurent loisir de se lever (CNNV: 41/62)

54. n'avoit pas tousjours ne le temps ne le loisir de se trouver vers elle (CNNA: 315/22)
 55. elle eut temps et loisir de se confesser et penser a ses pechez (CNNA: 327/16)

avoir matière

SE

56. n'avoit pas si bien matere de soy douloir que... (CNNA: 87/25)

avoir mémoire

ME

57. tousjours auez memoire de m'avoir sans cause villennée. (CNNA: 244/110)

avoir occasion

Y

58. affin que n'aiez occasion d'y penser (CNNA: 77/131)

avoir pensée

LE

59. mais sans plus en avoir ure breve pensée de le commettre (CNNA: 566/355)

avoir pouvoir

LE

60. Et encores ay je mains le pouvoir de le deservir (CNNA: 168/165)

avoir puissance

LE

61. j'ay puissance de le recueillir et de vous en absouldre. (CNNV: 15/12)

SE

62. n'eust le pouvre prebtre jamais puissance de soy desfendre (CNNV: 17/114)

avoir que (faire)

EN

63. Vous n'avés aussi, dit elle, que faire de vous en destrier de vostre journée. (CNNV: 93/95)

VOUS

64. Vous n'avés aussi, dit elle, que faire de vous en destrier de vostre journée. (CNNV: 93/95)

avoir tort

ME

65. vous avez tort de me desdire. (CNNA: 291/63)

NOUS

66. vous avez tort de nous ainsi reveiller. (CNNA: 212/169)

VOUS

67. j'euz hier tort de vous dire villannie devant les estrangiers (CNNA: 267/190)

avoir volonté

EN

68. il eust volenté de s'en venger sur leurs corps propres (CNNV: 94/32)

LE

69. et avoient iceulx Allemans tant grande volenté de l'aprendre (CNNV: 60/11)

70. eut tresgrande volenté de la donner a ung chevalier (CNNA: 545/12)
- LUI
71. la bonne volenté qu'il avoit de luy faire service (CNNA: 315/24)
- ME
72. si vous avez la volenté de moy aider en la maniere... (CNNA: 576/673)
- SE
73. il eust volenté de g'en venger sur leurs corps propres (CNNV: 94/32)
74. qui eust volenté de soy amender. (CNNV: 59/57)
75. madame eut volenté de se baigner. (CNNA: 43/159)
- VOUS
76. Intencion n'ay ne volenté aucune de vous mettre en garde d'aultuy pour vous contenir (CNNA: 562/259)
- Y
77. ait ferme volenté et propos deliberez de non y plus rencheoir. (CNNV: 45/73)
78. qui eust volenté d'y aller. (CNNV: 98/265)
79. n'avoit nulles volenté d'y retourner. (CNNV: 99/97)

avoir vouloir

- LE
80. j'aye eu vouloir de le vous dire (CNNA: 93/78)
- LUI
81. le bon vouloir qu'il avoit de luy faire service (CNNA: 256/47)
- VOUS
82. que j'aye eu vouloir de le vous dire (CNNA: 93/78)

bailler jour et heure

- SE
83. leur bailla jour et heure de se rendre vers elle (CNNA: 241/21)

bailler regret

- LES
84. qui luy bailloient au cueur tresgrand regret de les laisser. (CNNA: 327/19)

cesser

- LUI
85. jamais ne cessa tant qu'elle vit son coup de luy dire qu'il... (CNNA: 358/38)

challoir

- ME
86. et ne vous chaille de moy suyvir (CNNA: 111/68)

charger

- LE
87. et chargea tresbien sa femme de la mettre a point (CNNA: 261/7)
88. on luy avoit chargé de la porter longue. (CNNA: 531/34)
- SE
89. et la chargea de bien se tenir a l'hostel et garder la maison (CNNA: 24/45)

chercher les voies

- EN
90. serchoit toutes les voies qu'il pourroit de lui en faire aultant. (CNNV: 95/99)

LUI

91. serchoit toutes les voies qu'il pourroit de lui en faire aultant. (CNNV: 95/99)

commander

LUI

92. Je ne vous commenday pas, dist il, de luy laisser faire sa volonté. (CNNA: 51/103)

conclure

EN

93. elles conclurent entre elles de s'en aller marander en la taverne (CNNV: 91/141)

LE

94. conclurent entre eux de la monstrer à Florance et de la faire priser (CNNV: 98/309)

95. fut conclus et devisés de le faire (CNNV: 87/4)

96. et concluant aux fins de la desmarier. (CNNA: 499/101)

LUI

97. elles conclurent entre elles de ly faire aucun faux tour (CNNV: 21/10)

98. qu'elle conclud de luy envoyer par une vieille... (CNNA: 261/23)

99. Si conclud de luy tenir telz termes (CNNA: 331/47)

SE

100. elles conclurent entre elles de s'en aller marander en la taverne (CNNV: 91/141)

101. Et conclud a ceste heure de soy oster de tous poins... (CNNA: 477/124)

102. qu'il eust conclu et deliberé de soy retirer de l'amour... (CNNA: 480/216)

conseiller

Y

103. je vous conseil de y boutter voz houzeaux (CNNV: 85/62)

considérer

LE

104. Consydera aussi de la battre ou injurier... (CNNA: 419/29)

continuer la diligence et entente

SE

105. voyant son mary chacun jour continuer la diligence et entente de soy lever pour ouvrer et marteler... (CNNA: 492/24)

craindre

EN

106. il craindoit tant d'en avoir offencez Dieu (CNNV: 30/32)

LE

107. qui ne crainda de l'approcher (CNNV: 54/39)

ME

108. craing bien de m'y trouver. (CNNA: 542/14)

Y

109. craing bien de m'y trouver. (CNNA: 542/14)

défendre

LEUR

110. Mesmement desfendit aux gens de ne leur rien donner (CNNV: 37/20)

délibérer

LES

111. Neantmoins, deliberait de les bien servir selon les gens qu'il estoient (CNNV: 26/32)

LUI

112. delibererent de luy oster l'anneau d'or. (CNNV: 76/64)

TE

113. j'ay deliberez de toy faire marchans et de toy mettre porcion.... (CNNV: 28/50)

Y

114. il fut deliberez de y venir luy mesmes (CNNV: 38/26)

115. je suis deliberez d'y mettre remede (CNNV: 59/49)

désirer

EN

116. desirant de encor plus en manger (CNNV: 3/4)

117. et desirer d'en manger (CNNV: 30/103)

LE

118. ainsi desiroit il de le faire. (CNNA: 389/137)

Y

119. desiroit fort d'y venir et d'en manger (CNNV: 30/99)

donner en charge et en pénitence

SE

120. donna en charge et en penitence à ladicte servande de soy getter à deux genoux au piedz de sa dame (CNNV: 72/23)

donner la charge

LUI

121. donnerent la charge à l'archeprebtre de luy dire (CNNV: 4/32)

donner l'entendement

LE

122. moyennant que l'on luy donna l'entendement de le faire (CNNV: 83/72)

donner licence

SE

123. et luy donner licence d'aultre part soy marier, ou alleguer les causes... (CNNA: 499/109)

donner matière et occasion

LE

124. luy donnoit matiere et occasion tout ceu qu'elle pouvoit de le fere entrer en besoingne (CNNV: 89/22)

douter

LE

125. tresfort doubtoit de le perdre (CNNA: 502/18)

emprendre sur NP

LE

126. le bon clerc emprunt sur luy de la tresbien conduire et a sa seure fin emmener (CNNA: 92/49)

eschapper

EN

127. pourras eschapper d'en point donner (CNNV: 52/128)

espérer

LUI

128. esperant de luy faire ung tresgrand plaisir (CNNA: 285/71)

estarger

LE

129. n'estargeons point de l'avoir. (CNNV: 98/214)

être accoutumé

Y

130. Le pouvre homme, qui pas n'estoit acoustumez d'y souvent venir (CNNV: 53/34)

être bête

LE

131. je ne suis pas si beste de le croire. (CNNA: 232/165)

être bon

LES

132. il seroit bon de les faire pareil (CNNV: 26/13)

NOUS

133. c'est bon de nous coucher de bonne heure (CNNA: 208/38)

Y

134. il seroit bon d'y aller. (CNNV: 98/268)

être camus

SE

135. le curé fut bien camus de se veoir ainsi desgarny. (CNNA: 405/107)

être chose impossible

SE

136. c'est chose impossible de soy bien gouverner en ce monde icy et estre en la grace... (CNNV: 97/70)

être chose sûre

LE

137. Et luy sembla bien que de le pourter avec luy n'estoit pas chose seure (CNNV: 11/14)

être conseillé

VOUS

138. si vous estes si mal conseillée de vous abandonner a la mort (CNNA: 144/161)

être conseillé (impersonnel)

LE

139. Si fut conseillé de la faire citer par devant monseigneur (CNNA: 342/150)

être consentant

LUI

140. vous seriés consentant de luy faire encor pis (CNNV: 81/189)être content

EN

141. Et il en fut content d'en estre tel comme eulx. (CNNV: 5/91)142. suis bien contente de t'en absouldre (CNNV: 72/71)

LE

143. fut il content de la chanter (CNNV: 5/78)144. fut content de le bouter on trayin (CNNV: 13/42)145. fut content de l'ouyr (CNNV: 13/33)146. le beau pere fut comptant de l'oyr (CNNV: 30/18)147. fut contente de l'oyr en necessitté (CNNV: 72/64)148. fut content de la servir et de l'accompaigner en tout ce qu'elle voudra. (CNNA: 172/297)149. Je suis au fort contente, dist la fille, de la mettre et bouter ou il fault (CNNA: 501/162)150. Je suis contente, dist elle, de le pardonner (CNNA: 516/38)

LUI

151. le seigneur fut bien content de luy bailler sa fille (CNNA: 332/83)

ME

152. a esté bien content de moy dire ce qui est entre vous deux (CNNA: 210/115)

SE

153. elle fut contente de se partir de luy et espouser ung barbier (CNNA: 416/65)154. ilz furent contens de soy gouverner a l'appetit de celui... (CNNA: 475/72)

TE

155. suis bien contente de t'en absouldre (CNNV: 72/71)

VOUS

156. je suis content, puis qu'il est courroucés, de vous redesfaire sen que... (CNNV: 66/60)157. je suis preste, et contente comme je doy, de vous servir et obeir en tout..(CNNA: 248/73)

Y

158. fussent estez contens de ne y rien gagner (CNNV: 98/320)159. il fut comptent d'y aller. (CNNV: 65/76)160. il fuit content d'y monter (CNNV: 74/36)161. je suis contens d'y mettre jusques à quatre escus. (CNNV: 98/211)être contraint

LE

162. Il fut contraint de la laisser passer sa destinée (CNNA: 519/53)163. l'oste fut par eulx contraint de l'enfouir et mettre en terre (CNNA: 551/186)

SE

164. il fut contraint de soy bouter en une vieille mesure inhabitable (CNNA: 469/54)165. Le chanoine fut contraint, pour sauver son honneur, de s'accorder. (CNNA: 522/46)être la coutume

LE

166. la coustume est de le paindre. (CNNV: 82/47)

être coutumière

EN

167. les femmes sont coutumieres d'en user (CNNA: 566/359)

être d'accord

LE

168. soiés au moins d'acord de le rere ou escorcher la peau (CNNV: 80/68)

être délibéré et résolu

SE

169. Et combien que sa volonté fust plainement deliberée et resolue de soy retraire et revenir a son dit premier mestier (CNNA: 559/148)

être déporté

LE

170. elle se fust deportée de si souvent le visiter (CNNA: 273/13)

être difficile

SE

171. qui n'estoit pas seulement difficile de soy tenir de navier, non hanter la mer, et l'abandonner... (CNNA: 558/144)

être digne

EN

172. par quoy il estoit digne d'en avoir grant penitence (CNNV: 30/41)

173. elle estoit digne d'ung grand guerdon en recevoir. (CNNA: 268/16)

VOUS

174. et n'estes pas digne de vous trouver avecques gens de bien. (CNNA: 212/155)

être diligent et soigneux

SE

175. il estoit diligent et soigneux de se trouver vers elle (CNNA: 305/11)

être ébahi

LE

176. Le bon homme fut tout esbahis de le veoir (CNNV: 70/22)

177. l'abbesse fut trestoute esbahie de si tost la reveoir. (CNNA: 140/43)

178. ilz furent bien esbahiz de la veoir ainsi habillée (CNNA: 322/103)

SE

179. Qui fut esbahy, ce fut la chambriere, de se trouver en la fosse (CNNA: 354/82)

être empêché

SE

180. tant estoient ses levres empeschées de se joindre près de son amy nouvel. (CNNA: 26/99)

être en aventure

EN

181. il furent en aventure d'en estre pendus et estranglez (CNNV: 60/7)

être en désir

SE

182. n'estoit pas en maindre desir de se trouver a part avec son serviteur (CNNA: 183/37)

être en la puissance

LE

183. il n'estoit en sa puissance de le fere ne d'homme qui soit vivant. (CNNV: 95/143)

LEUR

184. Et n'estoit en la puissance de Malebouche, de Dangier, ne d'autres telles maudictes gens, de leur bailler ne donner destourbier. (CNNA: 92/33)

TE

185. il est bien en nostre puissance de toy oster ceste pierre (CNNV: 98/191)

être en NP

EN

186. il n'est pas en moy de vous en savoir seulement et suffisamment mercier. (CNNA: 168/163)

LE

187. il est bien en nous de la luy oster (CNNV: 98/173)

188. il est en vous de le me faire avoir (CNNA: 286/92)

LES

189. si en moy estoit de les racompter (CNNA: 227/16)

LUI

190. il est bien en nous de la luy oster (CNNV: 98/173)

191. comme il est bien en luy de luy faire tant en telle maniere (CNNA: 115/21)

ME

192. il seroit bien en vous de me faire ung service (CNNA: 263/77)

193. il est en vous de le me faire avoir (CNNA: 286/92)

VOUS

194. s'en moy est de vous aider (CNNA: 93/82)

195. Il est en vous de vous garir et sauver (CNNA: 142/119)

196. il n'est pas en moy de vous en savoir seulement et suffisamment mercier. (CNNA: 168/163)

197. il est a moy, la mercy Dieu, qui suys seulle heritiere de monseigneur mon pere, de vous faire beaucoup de biens (CNNA: 172/285)

198. s'il est en moy de vous faire autant de service (CNNA: 258/114)

être en puissance

LE

199. ne fut en puissance d'homme ne de femme de la faire menger ne dormir (CNNA: 425/91)

être en sa puissance

EN

200. mais en sa puissance n'eust esté de l'en oster. (CNNA: 437/91)

LE

201. mais en sa puissance n'eust esté de l'en oster. (CNNA: 437/91)

SE

202. mais il n'estoit en sa puissance de soy ravoir (CNNA: 437/84)

être fol

Y

203. s'il estoit si fol d'y comparoir (CNNA: 48/25)

être folie

EN

204. se seroit folie de s'en plus enquerre (CNNV: 84/60)

LE

205. C'est folie donc, ce dit Girard, de l'avoir laissé (CNNA: 175/400)

SE

206. se seroit folie de s'en plus enquerre (CNNV: 84/60)

Y

207. est, par ma foy, grant follie à vous d'y tant querir (CNNV: 22/13)

être force

EN

208. s'il estoit force d'en plus payer (CNNV: 91/206)

209. et fut force au povre homme d'en plaidoier par devant la justice du lieu. (CNNV: 31/69)

210. il m'est force d'en manger (CNNV: 59/119)

211. et luy fut force de s'en fuyr (CNNV: 8/96)

212. et luy fut force de s'en retourner à Mets (CNNV: 23/42)

213. force est a la bonne fille d'en advertir bien au long sa maistresse. (CNNA: 74/29)

LE

214. force m'est de vous la baillier (CNNV: 98/229)

215. force lui estoit de l'escouter (CNNA: 73/21)

LES

216. estoit il force à eulx de les escouter (CNNV: 31/71)

LEUR

217. a estes force de leurs donner leur prebande (CNNV: 59/36)

ME

218. et me fut force, si je ne me vouloye laisser tuer en la place, de me rendre. (CNNA: 56/76)

SE

219. fut force au povre homme de soy rendre et se coucher au lict (CNNV: 62/47)

220. fuit force de se rendre (CNNV: 36/16)

221. force luy fut de soy taire et les laisser faire partie de leurs volentez. (CNNV: 59/74)

222. luy fut force de s'en fuyr (CNNV: 8/96)

223. luy fut force de s'en retourner à Mets ainsi abisliez (CNNV: 23/42)

VOUS

224. force m'est de vous la baillier (CNNV: 98/229)

être fort

EN

225. que fort seroit de l'en retirer (CNNA: 419/26)

LE

226. que fort seroit de l'en retirer (CNNA: 419/26)

LES

227. se n'estoit point le plus fort de les faire tenir à son sermon (CNNV: 37/127)

être heure

EN

228. et n'estoit pas heure d'en mettre ne d'en apprester d'autres. (CNNV: 59/90)

SE

229. quand il fut heure de soy retraire (CNNA: 201/20)**être honte**

LE

230. c'estoit grant honte à luy de l'avoir ainsi trompés. (CNNV: 71/65)**être honteux**

LE

231. Elle ne fut pas honteuse de le requerre et prier de continuer (CNNA: 348/52)

ME

232. ilz seront honteux de moy reffuser ma demande (CNNV: 59/107)**être intention**

LES

233. Et estoit l'intencion de leur guide de les mener a l'hostel (CNNA: 477/121)**être joyeux**

EN

234. le barbier estoit aussi joyeux d'en estre despesché. (CNNA: 417/106)

LE

235. Les aultres en furent bien joieux de l'avoir ainsi trouvez (CNNV: 98/23)236. qui fut tresjoieux de l'avoir trouvé (CNNA: 283/20)237. furent bien joyeux de le veoir (CNNA: 430/124)

LES

238. qui fut bien joyeuse de les veoir tous en ceste opinion. (CNNA: 438/132)

SE

239. il fut bien joyeux de se trouver en ce beau lieu (CNNA: 307/81)

VOUS

240. je suis bien joyeux de vous veoir en bon point (CNNA: 287/132)**être la sente et la vraie adresse**

Y

241. mesme est la sente et la vraie adresse de y parvenir (CNNA: 165/63)**être le droit maître**

LES

242. vous estes le droict maistre de les faire. (CNNV: 22/8)**être libéral**

LE

243. dames et damoiselles du dit pays d'Angleterre sont assez liberales de l'accorder (CNNA: 387/71)**être mal fait**

LUI

244. ce fut mal faict à elle de luy avoir faict acroire qu'elle avoit faict de la chair (CNNV: 91/3)

VOUS

245. n'est ce pas mal fait et peché a vous d'ainsi vous laisser passionner? (CNNA: 536/58)

être métier

EN

246. ja n'est mestier d'en faire enquete (CNNA: 570/488)

LES

247. il n'estoit ja mestier de les faire coucher hors de nostre chambre. (CNNA: 205/151)

VOUS

248. et n'est ja mestier de vous compter du service. (CNNA: 249/94)

Y

249. Il n'estoit ja mestier, si vous n'y vouliez plus venir, d'y envoyer aultruy sous umbre de vous. (CNNA: 213/215)

être mise l'heure

SE

250. fut l'heure mise de se trouver en ladite grainge (CNNV: 47/16)**être occasion**

LE

251. aucunement peut estre occasion a plusieurs de la requerre de deshonneur. (CNNA: 95/139)**être pitié**

LE

252. c'estoit pitié de le veoir. (CNNV: 81/236)**être possible**

EN

253. il ne luy fut possible de s'en sçavoir garder (CNNV: 16/53)254. s'il est possible d'en finer. (CNNA: 529/83)

LE

255. se possible estoit de le faire. (CNNV: 99/235)256. s'il est possible de jarnais le trouver (CNNA: 45/236)

SE

257. il ne luy fut possible de s'en sçavoir garder (CNNV: 16/53)

Y

258. je sçay qu'il ne vous est possible d'y resister. (CNNA: 562/255)

être prêt

EN

259. et suis mal prest d'en donner (CNNV: 52/129)

LE

260. je suis tout prest de l'aller livrer (CNNV: 19/13)

être privé

LUI

261. elle ne fut pas mains privée de luy dire son courage. (CNNA: 349/71)**être puissant**

LE

262. la seule pensée en son cueur remirée estoit assez et trop puisante de le mettre en desespoir (CNNA: 254/77)

être quitte

EN

263. pourrés estre quicte de n'en point donner. (CNNV: 52/115)

être raison

VOUS

264. il n'est pas de raison de vous tant travailler pour nous. (CNNV: 43/80)

être rebelle et différent

LE

265. ne tient que tu soies rebelle et differant de nous la vendre (CNNV: 98/193)

NOUS

266. ne tient que tu soies rebelle et differant de nous la vendre (CNNV: 98/193)

être requis

Y

267. il fut requis de tous les compagnons de y aller (CNNV: 53/12)

être sa coutume

SE

268. ce n'est pas sa coutume de soy enclorre si tard (CNNA: 28/160)

être semons

LE

269. Advint que ce gentil homme fut semons d'un sien voisin, lequel demouroit a deux petites lieues de luy, de le venir veoir (CNNA: 357/16)

être surpris

SE

270. elle fut soupprinse et esbahie de se veoir tenue et saisie de monseigneur (CNNA: 156/68)

être temps

EN

271. se pensa qu'il estoit temps de s'en venger. (CNNV: 7/37)

SE

272. il estoit temps de s'en venger. (CNNV: 7/37)

être tenu

LE

273. on soit tenus de le faire (CNNV: 52/83)

être trompé

LE

274. et n'estoit pas le chappelain trompez de l'aymer (CNNV: 96/65)

SE

275. il estoit trompez de soy avoir ainsi amusez avec les aultres. (CNNV: 20/70)

être un déduit

LE

276. et estoit ung desduit de le veoir fouyr. (CNNV: 17/115)

être un plaisir

LE

277. estoit ung plaisir de l'oyr. (CNNV: 77/23)
 278. se soit vostre plaisir de le conduire (CNNV: 98/279)

LUI

279. son plaisir fut de l'y laisser ou doigts ung anelet d'or (CNNV: 76/57)

être vaillant

EN

280. ne sont pas si vaillant d'en avoir (CNNV: 52/85)

Y

281. et ne fut pas si vaillant d'y venir veoir que c'estoit (CNNA: 276/102)

faillir

LE

282. ilz ne pourront faillir de l'assommer (CNNV: 87/81)
 283. Et ne faillit pas de le dire au lendemain à ses matrones (CNNA: 299/200)
 284. il failloit a la coup de le dire. (CNNA: 512/21)

SE

285. le mary ne faillist point de soy bien avuider à celle fois là (CNNV: 81/211)

VOUS

286. et je ne fauldroye pas de vous y faire compaignie. (CNNA: 261/18)

Y

287. et je ne fauldroye pas de vous y faire compaignie. (CNNA: 261/18)

faire bien

LE

288. il ne faisoit pas bien de le retenir (CNNA: 392/233)

LUI

289. Le prebtre faisoit bien ou non de luy faire dire à son mary et reveler le pechiez (CNNV: 45/156)

faire conscience

LES

290. Si feroye conscience de les laisser en sa charge (CNNA: 328/39)

faire défense

SE

291. il fist desfence à ce maistre Allement de non plus se trouver en la taverne (CNNV: 91/34)

faire diligence

LE

292. veue la grande diligence qu'on a faicte de le querir (CNNA: 45/223)

ME

293. je feray ma diligence de me trouver bientost vers vous. (CNNA: 307/66)

faire mal

LE

294. il luy devoit faire plus mal de l'avoir perdu qu'il ne faisoit (CNNA: 395/311)

LES

295. mes dix escuz me font bien mal d'en ce point les laisser aller (CNNA: 121/50)

faire manière

LE

296. il fist maniere de le retenir (CNNV: 25/72)
 297. fist maniere de la ravaller sur le gron du chien (CNNV: 22/54)

LES

298. faisoit maniere de les menasser (CNNV: 56/4)

SE

299. elle faisoit maniere de soy aprester. (CNNV: 18/133)
 300. fist aucy maniere de soy courroucer contre eulx et de resister (CNNV: 56/2)
 301. Et l'autre, comme faisant maniere de soy courroucer (CNNV: 95/162)

faire merveille

ME

302. tu fais merveille de me injurier et de me tencer (CNNV: 78/117)

faire mieux

LE

303. il feroit mieulx de l'emmurer en ung mur (CNNV: 11/20)

faire peine

LE

304. qui m'a fait tant de peine de le querir (CNNA: 196/161)

faire presse

LE

305. vous ne feriez ja presse de l'avoir (CNNA: 148/113)

faire promesse

LE

306. en luy faisant promesse de gentillesse de la revenir veoir (CNNV: 99/80)

LUI

307. en luy faisant des grandes promesses de luy donner mons et merveille (CNNV: 39/17)

faire puissance

SE

308. et se chacun faisoit sa puissance de soy tirer hors de la fosse. (CNNA: 355/104)

faire semblant

EN

309. et fist semblant d'en rire (CNNV: 85/68)
 310. fist semblant d'en estre courroucez (CNNV: 91/344)
 311. il fist semblant de non l'en croire. (CNNV: 95/48)
 312. qui fist semblant d'en estre tresmarrie et mal contente. (CNNA: 129/97)
 313. Il fist semblant d'en estre malcontent et de se partir a regret (CNNA: 353/36)

LE

314. il fist semblant de non l'en croire. (CNNV: 95/48)
 315. faisoit semblant de le rapaiser. (CNNV: 45/114)
 316. fait semblant de le prendre (CNNV: 45/122)
 317. Et adonc fist elle aucunement semblant de le cognoistre (CNNA: 28/166)
 318. Sans faire semblant de le croire (CNNA: 29197)
 319. faisoient semblant de le non croire (CNNA: 263/61)

SE

320. faisoit semblant de soy vouloir tousjours despartir d'eulx (CNNV: 98/139)
 321. il fist semblant de soy courroucer (CNNV: 98/202)
 322. qu'il feroit semblant de soy estre esgaré de ses compaignons (CNNA:
 480/238)

faire son devoir

LE

323. les chiens faisoient vaillamment leur debvoir de l'assailir (CNNV: 54/41)

faire un compromis

SE

324. firent ung compromis ensembles de se trouver la nuict ensuivant audit four
 (CNNV: 96/70)

feindre

EN

325. faindant de ne s'en apparcevoir (CNNV: 40/24)
 326. faindant de n'en rien savoir (CNNV: 52/113)
 327. faindant d'en estre courroucez (CNNV: 93/54)

LE

328. faingnant de l'aymer (CNNV: 21/13)
 329. ne s'y faindist pas de l'embrasser et baiser. (CNNV: 47/24)

SE

330. faindant de ne s'en apparcevoir (CNNV: 40/24)
 331. faindant de se aller purger (CNNV: 17/76)

gager

LE

332. je gaigerés de la luy chevaulcher tout devant luy (CNNV: 95/18)
 333. je gaigerés, dit il, de vous la dire et interpreter. (CNNV: 99/159)

LUI

334. je gaigerés de la luy chevaulcher tout devant luy (CNNV: 95/18)

VOUS

335. je gaigerés de vous dire encor... (CNNV: 55/24)
 336. je gaigerés, dit il, de vous la dire et interpreter. (CNNV: 99/159)

hâter

EN

337. le hastoit de s'en aller pour le veoir. (CNNV: 91/327)

SE

338. le hastoit de s'en aller (CNNV: 91/327)
 339. en luy hastant de soy lever (CNNV: 91/335)

ignorer

Y

340. elle se bouta en l'ostel, ignorant d'y avoir cognoissance. (CNNA: 259/140)

iurer

Y

341. et luy faisoit jurer de non jamais y entrer. (CNNA: 59/162)

laisser de

LEUR

342. Mais pourtant ne laissa pas de leur bailler tousjours audience (CNNA: 236/280)

loir

SE

343. qu'il ne loist a personne de soy oster la vie ne tollir ung sien membre? (CNNA: 143/139)

marchander

LE

344. et marchanderay a lui de me l'oster (CNNA: 403/40)

LUI

345. marchanda audit poinctre de luy faire ung sepulchre (CNNV: 11/33)

ME

346. et marchanderay a lui de me l'oster (CNNA: 403/40)

menacer

EN

347. et braioit plus fort que devant en menassent de s'en plaindre. (CNNV: 24/20)

LE

348. le menassoit de le faire battre on chappitre ou le faire mectre en prison (CNNV: 5/15)

349. et menace sa femme de la tant batre que c'est rage (CNNA: 28/175)

350. Il la menassoit de la batre, de la laisser seule ou de la tuer (CNNA: 518/14)

SE

351. en menassent de s'en plaindre. (CNNV: 24/20)

mettre en devoir

LE

352. elle ne se mist en ses devoirs de l'oster hors de ceste melencolie. (CNNA: 235/248)

mettre peine

LE

353. et misrent peine de le rappaiser le mieulx qu'ilz sceurent (CNNA: 263/70)

354. au mains mettez peine de la garder tant qu'il... (CNNA: 563/274)

SE

355. qui mett peine de soy avancer le plus qu'il peut (CNNA: 112/87)

montrer

Y

356. elles monstroient tout apertement de rien y compter (CNNA: 364/60)

mouvoir

ME

357. la cause qui vous meut de moy tenir si grand rigueur (CNNA: 317/65)

oublier

LE

358. elle n'oblya pas de le servir de laudes (CNNA: 150/19)

VOUS

359. j'ay, fait il, oubliez de vous demander se vous ... (CNNV: 87/58)parler

LE

360. qui dudit different avoient parlé et requis de l'appaiser (CNNA: 393/260)

penser

LES

361. Une foiz il pensoit de les bouter dedans les chaudieres (CNNA: 398/52)

ME

362. pensez de moy tirer d'icy (CNNA: 436/69)

VOUS

363. Or pensez bien de vous defendre (CNNA: 156/76)

Y

364. si se pensa d'y envoyer (CNNA: 354/78)

plaire

ME

365. s'il vous plaist de moy laisser ung peu parler (CNNV: 58/83)366. il plaist à vostre grace de moy recevoir à mercy (CNNV: 99/218)pourpenser

EN

367. pourpensa de une fois s'en venger (CNNV: 30/49)

SE

368. pourpensa de une fois s'en venger (CNNV: 30/49)369. Et pourpensa adonques ce bon sergent de soy venger de la penitence...
(CNNV: 30/74)prendre coeur et hardement et vouloir

SE

370. print cuer et hardement et vouloir de soy defendre (CNNA: 428/81)prendre crainte

Y

371. vous prendriez grant crainte en vous de y plus rencheoir. (CNNV: 45/38)

prendre dévotion

SE

372. luy print devotion de soy confesser (CNNV: 30/11)prendre dévotion et volenté

Y

373. print grande devotion et volenté à ung curé de village de deça les montz de y
aller et de gaingner les pardons (CNNV: 11/7)prendre hardement

LE

374. elle print hardement de le baiser (CNNA: 391/188)

prendre la charge

LE

375. qui en prindrent la charge de la penser, garder et aider en sa gesine. (CNNA: 147/78)

prendre la peine

LE

376. de la peine qu'elle avoit prise de si loing le venir esprover. (CNNA: 181/567)

377. s'ilz prenent la peine de le recevoir (CNNA: 224/291)

LES

378. vous prendrez bien la peine de les coudre. (CNNA: 189/242)

prendre règle et coutume

LE

379. il print regle et coustume de la venir visiter a toutes les foiz (CNNA: 441/57)

prendre volonté

SE

380. print voulenté audit sergent de ce aller esbattre par les jardins (CNNV: 30/61)

381. il luy print volonté de soy marier (CNNA: 489/9)

presser

ME

382. vos m'avez beaucoup pressée et preschée de moy marier a telz et telz (CNNA: 359/83)

presumer

VOUS

383. je n'ay jamais osé presumer de vous requerre de bataille (CNNA: 516/45)

384. j'avoie presumée de vous amer. (CNNA: 578/739)

prétendre

LES

385. pretendant de les pourter en justice. (CNNV: 24/21)

prier

TE

386. tu m'as priez et requis de t'avancer tousjours de la moitié (CNNV: 25/81)

Y

387. il les yroit prier tous deux de y venir (CNNV: 43/66)

promettre

EN

388. et promis de jamais n'en plus parler. (CNNV: 95/90)

389. je te promés de t'en pourter en paix (CNNV: 31/92)

390. promist audit confesseur de luy en savoir à dire les nouvelles (CNNV: 45/94)

LE

391. promist de ainsi le faire. (CNNV: 82/80)

392. il leurs promist de le faire (CNNV: 87/28)

393. le painctre leur promist de le faire. (CNNV: 87/51)

394. je vous promés que, tantost que nous viendrons à Boulongne, la graice de le vous rendre (CNNV: 98/179)
395. promisrent tous de ainsi le faire (CNNV: 53/58)
396. il leur promist de ainsi le faire. (CNNV: 57/83)
397. leurs promist de ainsi le faire (CNNV: 57/150)
398. il leurs promist de ainsi le faire. (CNNV: 26/26)
399. il leur promist de ainsi le faire. (CNNV: 36/55)
400. Et l'enfant luy promist de ainsi le faire (CNNV: 8/71)
401. luy promist de ainsi le faire. (CNNV: 18/108)
402. Ilz promisrent de l'emmener et charger avec eulx. (CNNA: 63/97)
403. vous promectant de l'amender a vostre dit. (CNNA: 466/149)
- LES
404. elle promist de les faire sans fraude ne mal engin. (CNNA: 576/679)
- LEUR
405. leur promist cestuit questain de leur dire (CNNV: 34/16)
- LUI
406. sa maistresse luy promist de luy faire sa paix devers son maistre (CNNV: 39/49)
407. promist audit confesseur de luy en savoir à dire les nouvelles (CNNV: 45/94)
408. qui luy a juré et promis de luy estre bonne (CNNA: 317/76)
409. Promist aussi, s'il ne retournoit de bref, de luy souvent escripre et mander de son estat. (CNNA: 344/31)
410. Et elle promist de sa part luy faire savoir de ses nouvelles. (CNNA: 344/32)
- ME
411. vous ayez promis de moy paier de la gaigneure (CNNA: 188/190)
- NOUS
412. il nous promettra de jamais ne nous accuser (CNNV: 57/134)
- TE
413. je te promés de t'en pourter en paix (CNNV: 31/92)
- VOUS
414. je vous promés que, tantost que nous viendrons à Boulongne, la graice de le vous rendre (CNNV: 98/179)
415. nous vous promettons, la fois du corps, de vous attendre ung jour (CNNV: 98/280)
416. je vous promés de ne vous demander chose... (CNNV: 21/41)
417. je vous promis hier de vous dire aucune chose (CNNV: 34/26)
418. je vous promet par ma foy de vous tenir bonne compaignie. (CNNA: 340/89)
419. Je vous promectz par ma foy de vous mener ailleurs (CNNA: 476/117)
- Y
420. et ilz promisrent d'y venir. (CNNA: 375/85)
- proposer**
- EN
421. elle n'eust proposés de s'en venger (CNNV: 99/276)
422. et proposa de une fois s'en venger s'il y rescheoit. (CNNV: 2/31)
423. et proposant d'en avoir sa part. (CNNV: 17/129)
- LUI
424. et proposerent de ne luy jamais plus rien donner. (CNNV: 33/42)
- SE
425. Se seigneur, dit elle, proposa de soy lever de bon matin (CNNV: 64/68)
426. proposa de une fois s'en venger (CNNV: 2/31)
427. par quoy elle n'eust proposés de s'en venger (CNNV: 99/276)

recommander

EN

428. elle luy recommandoit de n'en rien dire à personne. (CNNV: 85/35)

requérir

LE

429. plusieurs la requisrent a monseigneur son pere de l'avoir en mariage.
(CNNA: 169/203)

s'abandonner

EN

430. Oultreplus s'abandonna le povere homme d'en charger gens (CNNV:
31/66)

s'attendre

EN

431. et ne vous actendez d'en rien avoir. (CNNA: 317/79)

s'avancer

LE

432. Si se cuida avancer de la baiser (CNNA: 316/28)

ME

433. or vous avancez de moy tirer d'icy (CNNA: 188/187)

s'aviser

LE

434. il s'avisa de l'enfouyr en terre ou l'emmurer en ung mur. (CNNV: 11/17)

LUI

435. s'advisa de luy mander par la damoiselle... (CNNA: 268/25)

se dépêcher

LE

436. Le curé en grand crainte se despescha de le confesser. (CNNA: 349/88)

se faire fort

LE

437. je me fais fort de l'endurer. (CNNV: 18/158)

438. et se fist fort de la garir. (CNNA: 34/91)

LUI

439. me fais fort encor de luy livrer la marchandise (CNNV: 53/56)

s'efforcer

LE

440. se esforça de l'ennyvrer. (CNNV: 33/16)

441. il s'en efforce beaucoup de l'afermer. (CNNA: 74/45)

442. et s'efforçoit de la festoyer et conjoyr (CNNA: 247/33)

LUI

443. le surplus de la maison s'efforçoit fort de luy complaire (CNNA: 75/58)

se fier

LUI

444. en qui vous osassiez fier de luy deceler nostre cas? (CNNA: 248/62)

s'excuser

SE

445. elle se cuidoit excuser de non soy vouloir marier (CNNA: 170/217)**se garder**

EN

446. garde bien d'en mettre en l'escuella de la pellerine (CNNV: 81/65)447. gardez vous bien d'en rien dire a personne. (CNNA: 42/136)

LEUR

448. garde bien une aultre fois de leur donner aucunes chose (CNNV: 35/115)

LUI

449. me gardois je bien de luy dire. (CNNV: 65/93)450. qu'ilz se gardent bien de luy monstrer. (CNNA: 190/258)

Y

451. il se fut bien gardez de y venir. (CNNV: 18/125)**s'enhardir**

Y

452. il se enhardit d'y aller (CNNV: 57/55)**se parforcer**

LE

453. et se parforçoit de toute sa puissance de la noer (CNNV: 88/41)454. et se parfouçoit de le rapaiser (CNNV: 35/75)**se repentir**

LE

455. ilz s'en repentirent depuis de l'avoir trouvez (CNNV: 98/26)

LUI

456. se repentoit bien de luy avoir laissez entrer. (CNNV: 95/86)

SE

457. se repentoit bien de soy y avoir trouvez (CNNV: 53/36)

VOUS

458. je me repens fort de vous avoir fait venir. (CNNV: 18/149)

Y

459. se repentoit bien de soy y avoir trouvez (CNNV: 53/36)460. il se repentoit mil fois d'y avoir venu (CNNV: 99/268)**se tenir**

LE

461. ledit enfant ne se peust tenir de le dire (CNNV: 8/73)

LES

462. ne se peust tenir de les contrefaire. (CNNA: 188/212)

LEUR

463. ne se peust tenir de leur demander. (CNNV: 67/34)

LUI

464. ne se peust tenir de luy mettre les mains sur l'une de ses poitrine (CNNV: 93/124)465. elle ne se peut tenir de luy aider a parfournir. (CNNA: 203/60)466. et ne se peut taire ne tenir de luy dire:... (CNNA: 582/80)

se tenir heureux

EN

467. maistre de ce royaume ne se tenist tresoureux d'en estre retenu serviteur (CNNA: 182/16)
 468. je me tiendroye bien eueuse d'en avoir autant (CNNA: 472/56)

se tenir pour fol

LUI

469. se tint pour fol de luy avoir renvoiée (CNNV: 66/68)

Y

470. se tenoit cent mil fois pour fol d'y avoir estez venus. (CNNV: 99/286)

se tenir pour rien

Y

471. ne s'en fut tenu pour rien de y aller. (CNNV: 43/64)

se travailler

EN

472. Et se vous voullés travailler d'en faire (CNNV: 22/21)
 473. qu'il se travaillassent en rien d'en gaingner non plus que moy (CNNV: 78/129)

se vanter

EN

474. il se povoit vanter d'en avoir autant obtenu (CNNA: 228/36)

LE

475. il se vantoit de l'avoir ainsi trompez (CNNV: 95/95)

LES

476. en lieu ou il s'estoit vanté de les bien faire festoyer. (CNNA: 476/109)

VOUS

477. je me suis vantez de vous dire comment une sorriss tua une canne (CNNV: 55/34)
 478. je me suis vantez de vous dire comment ung bachet... (CNNV: 55/53)

s'offrir

LUI

479. elle se fust offerte de luy faire compaignie en son voyage (CNNA: 167/135)

songer

ME

480. Aussi bien povez vous avoir songé de m'avoir fait aultre chose (CNNA: 266/172)

suffire

LE

481. Il seuffist assés, se dit le sergent, de l'avoir flairer et desirer d'en manger (CNNV: 30/102)
 482. ne luy suffisit pas de l'amer et servir en cueur seulement (CNNA: 116/47)

tarder

LES

483. et luy tardoit fort de les veoir et les acoller (CNNV: 43/62)

SE

484. il luy tarde de soy y trouver. (CNNA: 409/67)

Y

485. il luy tarde de soy y trouver. (CNNA: 409/67)**tencer**

LE

486. chascun tençoit de le tromper. (CNNV: 52/64)**tendre**

LE

487. tendans a fin de l'oster de son propos. (CNNA: 95/123)

tenir mine

Y

488. thint ung peu de myne d'y coucher (CNNV: 70/37)**trouver facon**

EN

489. il ne savoit trouver fasson d'en saillir (CNNA: 437/86)

LE

490. elle ne trouva bonne gracieuse fasson de la regarder et bouter en son doy.
(CNNA: 178/499)491. vous eussiez trouvé aucune fasson de l'envoyer ou faire aller dehors
(CNNA: 186/135)492. je trouveray fasson ennuyt de l'enclorre hors de la chambre (CNNA:
193/61)**trouver manière**

EN

493. a grant peine trouva maniere d'en yssir (CNNA: 15/485)

LE

494. trouverent la maniere de la desrober (CNNV: 5/116)

LES

495. pour trouver maniere de les appaiser (CNNA: 393/241)

LUI

496. Il te fault trouver maniere de luy mettre journée (CNNV: 94/56)

ME

497. je trouverez maniere de may mettre en ton lit (CNNV: 39/46)

SE

498. Si trouva maniere, tantost après soupper, de se bouter seulette en ce retraict
(CNNA: 436/66)**trouver moyen**

SE

499. Et pour trouver moien de soy trouver avec son coustre (CNNA: 526/11)**trouver occasion**

Y

500. pour trouver occasion de y aller (CNNV: 43/65)

Appendice VIII

Occurrences de montée du clitique dans les constructions WHsavoir

EN

1. n'en sçavoit comment faire (CNNV: 11/16)
2. On n'en savoit qui mescroire (CNNA: 44/196)
3. je n'en sçay que dire (CNNA: 271/110)

LE

4. on ne le sçavoit à qui demander (CNNV: 84/27)
5. l'on ne la savoit comment trouver. (CNNA: 504/52)

ME

6. je ne me saroye ou sauver. (CNNA: 242/55)
7. l'on ne me saroit ou trouver. (CNNA: 269/54)

SE

8. ne se savoit où musser (CNNV: 72/30)

savoir que

EN

9. ne m'en sçaurés que demander. (CNNV: 36/34)

ME

10. ne m'en sçaurés que demander. (CNNV: 36/34)

Appendice IX

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif dans les constructions WH**savoir**

EN

1. Et ne sçavoit la bonne bourgeoise comment s'en desfaire. (CNNV: 17/68)

LE

2. Et car elle ne savoit ou le sauver (CNNA: 243/81)

LES

3. et si ne sçavoit comment les oster (CNNV: 7/1)

SE

4. Et ne sçavoit la bonne bourgeoise comment s'en desfaire. (CNNV: 17/68)5. elle ne sçavoit auquel se tenir (CNNV: 58/44)

6. elle ne savoit comment se trouver avec son chanoine. (CNNA: 521/16)

7. qu'il ne savoit sur lequel s'arrester. (CNNA: 534/17)

Y

8. je ne sçay bonnement comment y aller (CNNA: 312/72)

Appendice X

Occurrences de montée du clitique
dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception

envoyer

EN

1. et en envoya l'ostesse querir une choppine (CNNV: 91/195)

LE

2. i ne le fallut pas envoyer querir. (CNNV: 15/129)

LUI

3. et aussi par raillerie et joyeuseté luy envoyerent aucuns aultres seigneurs et dames demander de la venoison. (CNNV: 54/77)

ME

4. car, moy indigne, m'a ledit seigneur par pluseurs fois de sa grace envoié querir (CNNV: 100/26)faire

EN

5. et en fist aller couchier tout le monde (CNNV: 17/89)6. pour l'en faire aller (CNNV: 24/3)7. n'en fassiez ouyr nouvelle (CNNV: 65/51)8. je vous en ferés rire (CNNV: 80/10)9. nous en ferions faire des draps pour nous vestir. (CNNV: 78/64)10. je t'en ferez constraindre. (CNNV: 31/51)11. s'en fist beaucoup prier (CNNV: 98/62)12. s'en faisoit avouer de pluseurs essprit en cest manier. (CNNV: 99/7)13. et ainsi s'en firent toutes donner largement. (CNNA: 6/161)14. L'yvroigne ne s'en fist gueres prescher (CNNA: 62/81)15. Si l'en fist a haste saillir (CNNA: 67/61)16. quand je vous en feiz premier parler. (CNNA: 80/50)17. Le clerc, sachant le tour de son baston, s'en fist beaucoup prier (CNNA: 94/91)18. tant que je l'en feisse oster (CNNA: 186/142)

LE

19. je la fais beaucoup prier qu'elle viengne... (CNNV: 94/103)

20. l'avoie fait mettre à pasture (CNNV: 31/32)

21. Et cela fait, le firent prendre et l'empourter au cymethiere (CNNV: 76/9)22. tu le me fais acroire (CNNV: 91/267)23. le menassoit de le faire battre on chappitre ou le faire mectre en prison (CNNV: 5/15)24. ne le volt faire tirer dehors. (CNNV: 92/28)25. le menassoit de le faire battre on chappitre ou le faire mectre en prison (CNNV: 5/15)26. conclurent entre eulx de la monstrier à Florance et de la faire priser (CNNV: 98/310)27. Elle ne se le fist pas dire deux fois (CNNV: 83/38)28. ce prebtre la fist mener en son hostel (CNNV: 8/26)29. le receveur dudit seigneur, nommé Pierson de Boullignée, la fist par deffault de paiement convenir et adjourner (CNNV: 82/8)30. et la fist nourrir (CNNV: 8/26)31. je le vous ay fait faire. (CNNV: 15/90)32. Il ne se le fist pas dire deux fois (CNNV: 18/131)

33. le riche le fist convenir devant la justice (CNNV: 31/60)
34. Vous le faictes, dit il, nourrir, chausser et vestir par celui... (CNNV: 45/55)
35. Pour ce, le fist prendre (CNNV: 50/38)
36. et le vin des bouteilles le fit mettre en beaux potz. (CNNV: 20/173)
37. et le fist escrire en la grande confrairie. (CNNV: 45/160)
38. et illec le fist ainsi tenir par la teste (CNNV: 22/48)
39. ilz le firent porter par l'ung des aultres (CNNV: 57/112)
40. se le fist amener (CNNV: 50/38)
41. et le fist appourter en une grande chambre (CNNV: 54/27)
42. Si le fist prendre ledit messire Phelippe (CNNV: 54/26)
43. pour le tres bien faire battre (CNNV: 57/37)
44. son maistre a son premier train le ramena par le faire servir de pastés d'anguilles. (CNNA: 3/83)
45. sachant la deshonneste vie de sa femme, la fist noyer par sa mulle (CNNA: 11/338)
46. ...plus tost et souvent que pourrez le facez recoigner. (CNNA: 40/63)
47. et le fist porter en la cuisine (CNNA: 43/172)
48. ... hors du fourreau sa grande et bonne espée, et si la fait brandir trois ou quatre foiz (CNNA: 51/86)
49. et alors il la fist garder et en une chambre mener (CNNA: 70/75)
50. qui le firent servir comme paravant de pastez d'anguilles. (CNNA: 82/100)
51. a quel propos il l'avoit fait servir si longuement de pastez d'anguilles (CNNA: 83/115)
52. et l'a fait le marchand chrestienner (CNNA: 148/88)
53. aussi je l'y ay fait laisser tout a propos (CNNA: 184/75)
54. il est en vous de le me faire avoir, a l'aide de monseigneur vostre maistre. (CNNA: 286/92)
55. sa femme le fist tantost savoir a son amy (CNNA: 290/29)
56. Si fut conseillé de la faire citer par devant monseigneur de Cambray (CNNA: 342/150)
57. et le vous feray dire par tous ceulx de ceens. (CNNA: 370/172)
58. vostre mere le vous fait dire. (CNNA: 371/178)
59. nous le ferons paier a ceulx de la compaignie... (CNNA: 376/94)
60. disant qu'il ne savoit ne bien ne honneur, la fist bailler a monseigneur le seneschal (CNNA: 448/28)
61. amour le m'a fait faire. (CNNA: 516/48)
62. et le fist citer pour le corriger et luy faire muer ses meurs. (CNNA: 530/10)
63. qui le fist citer comme devant. (CNNA: 531/40)
64. et le fist citer comme devant. (CNNA: 532/69)

LES

65. le painctre de rechief les fist rappeler (CNNV: 87/54)
66. i les feroit oster au mairlier. (CNNV: 7/1)
67. et les fist laicher parmei la chambre (CNNV: 54/30)
68. ledit Colair les fist contraindre en justice (CNNV: 58/57)
69. de rechief les feist relire. (CNNA: 56/58)
70. Il les fist tantost conduire en une tresbelle chambre (CNNA: 172/311)
71. ou il s'estoit vanté de les bien faire festoyer. (CNNA: 476/109)
72. Si les fist tuer et bien en haste plumer, larder et mettre en broche. (CNNA: 581/49)
73. Lors les fist ainsy habiller, et quant elles furent prestes... (CNNA: 582/64)

LEUR

74. ains leur fist appourter la belle eae tiede à laver les piedz (CNNV: 81/97)
75. qui leur firent faire couronnes et vestir l'abbit de religion (CNNA: 13/409)

LUI

76. car avec belle pongnie de verges luy firent courrir le sang de tout costez (CNNV: 18/167)
 77. le curé ne luy faist faire aucun desplaisir. (CNNV: 81/351)
 78. une bonne medecine qu'il luy feroit tumber son dent (CNNV: 92/33)
 79. et pendant ce temps lui faisoit bailler du sel a mengier (CNNA: 11/340)
 80. son bagaige que au jour de sa prinse avoit, luy fist rendre et bailler. (CNNA: 58/124)
 81. d'une belle fille qu'il luy fist le ventre lever. (CNNA: 145/6)
 82. disant que de bonne foy il luy faisoit mouvoir le sang du corps (CNNA: 387/66)
 83. laquelle luy fist faire du feu et s'en alla coucher et reposer (CNNA: 391/208)
 84. par le clistere que luy fist bailler le maistre (CNNA: 469/62)
 85. qui entre leurs dens le maudioient, luy faisoit tousjours emplir sa tasse si tost qu'elle... (CNNA: 487/59)
 86. Et devant tous les assistens luy fist faire sa barbe et cheveulx, et puis... (CNNA: 533/89)

ME

87. Que tu ne te tais sans dire mot ne sans me faire congnoistre? (CNNV: 84/94)
 88. vous m'avez fait bien tanser. (CNNA: 70/65)
 89. car du mains elle me feroit battre ou tuer. (CNNA: 118/104)
 90. Ung tel gentil homme m'a fait demander ma fille. (CNNA: 169/209)
 91. que me faissez faire ung habillement d'homme (CNNA: 171/263)
 92. et me feray lyer et mettre sur la table tout en point (CNNA: 403/40)
 93. qui m'a fait citer d'office? (CNNA: 540/33)

NOUS

94. Nous voullés vous icy faire tuer? (CNNV: 96/87)
 95. cest homme cy nous fera tuer. (CNNV: 96/101)
 96. pour nous faire tuer et murtrir. (CNNV: 99/277)

SE

97. lequel par ygnorance ou folie se vouloit faire couper le doigt (CNNV: 80/5)
 98. elle ne se le fist pas dire deux fois (CNNV: 83/38)
 99. qui se fist bien aultrement rayer ung dent (CNNV: 93/9)
 100. les pouvres freres, oyant la bonne dame, se firent conduire au four (CNNV: 96/36)
 101. Et se fist conduire jusques au four (CNNV: 96/47)
 102. elle ne se faisist recommander à son amy Charles (CNNV: 99/108)
 103. ilz se avoient fait anoblir. (CNNV: 26/8)
 104. il se fist tenir l'estrier (CNNV: 43/85)
 105. et se le fist amener (CNNV: 50/38)
 106. et illecques se faisoit appeller le devin. (CNNV: 57/45)
 107. Il se fist ung peu prier (CNNV: 15/125)
 108. Il ne se le fist pas dire deux fois (CNNV: 18/131)
 109. L'autre, qui bien savoit son mestier et sen qu'il devoit faire, s'en fist beaucoup prier (CNNV: 98/62)
 110. et s'en faisoit avouer de plusieurs essprit en cest manier. (CNNV: 99/7)
 111. ou de soy prestement faire cognoistre. (CNNA: 174/351)
 112. il eut ses dix escus et se fist porter sur les espauls de la dicte chamberiere (CNNA: 5/137)
 113. et ainsi s'en firent toutes donner largement. (CNNA: 6/161)
 114. Si se fist guider et mener ung jour jusques a l'ostel (CNNA: 35/141)
 115. Le mercier se fait armer d'un grand, lourd et vieil harnois (CNNA: 50/63)
 116. L'yvroigne ne s'en fist gueres prescher (CNNA: 62/81)

117. S'elle se fist beaucoup presser et menacer avant qu'elle... (CNNA: 69/30)
 118. Le clerc, sachant le tour de son baston, s'en fist beaucoup prier (CNNA: 94/91)
 119. en cest estat devant l'huys de sa maisonnette se fait des bonnes femmes saluer. (CNNA: 101/131)
 120. qui ne se fist gueres attendre. (CNNA: 134/111)
 121. Il leur compta tout son cas et se fist rehouser. (CNNA: 158/139)
 122. Et a cest coup il se fist tenir l'estrief par son paige (CNNA: 208/58)
 123. Il se fist tantost deshabiller (CNNA: 249/113)
 124. et se faisoit appeller donne Margarine. (CNNA: 302/15)
 125. le mary se fist mander querir par un messagier affaictié pour... (CNNA: 353/34)
 126. et le fist seoir, et sans se faire beaucoup prier, il se fourre avecques nostre curé (CNNA: 402/25)
 127. Si s'en tenoit trop plus fière, et se faisoit acheter (CNNA: 414/22)
 128. et se fist illec enfermer, et pria sa femme... (CNNA: 510/92)
 129. Et sans se faire trop importuner ne traveiller de requestes, et... (CNNA: 523/60)
 130. puis se fist barbaier du costé ou la robe estoit courte (CNNA: 532/65)
 131. Ce maistre evesque se fist bailler ces perdrix, et les trouva telles... (CNNA: 581/45)

TE

132. je t'en ferez contraindre. (CNNV: 31/51)
 133. je te fais bailler ce que tu aymes. (CNNA: 83/123)

VOUS

134. je vous feray monstrier si ce sont habillemens de guerre. (CNNA: 57/99)
 135. La lemproye que je vous fiz bailler pour nostre disner (CNNA: 262/41)
 136. Vous voulez vous bien faire farcer de vous et de moy devant tant de gens (CNNA: 322/95)
 137. vous l'orrez dire tantost et le vous feray dire par tous ceulx de ceens. (CNNA: 370/172)
 138. Monseigneur, respondit il, je vous feray faire des oeufs en plus de cent mille manieres (CNNA: 581/35)

Y

139. vous m'y faictes aller. (CNNV: 37/190)
 140. aussi je l'y ay fait laisser tout a propos pour ce qu'encores... (CNNA: 184/75)
 141. Maudit soit celuy qui vous y fist venir! (CNNA: 210/124)
 142. et qui me donne grand merueille de ce que m'y avez fait bouter (CNNA: 380/81)
 143. et pensez vous, mon amy, que je vous y aye fait mectre? (CNNA: 381/84)

laisser

EN

144. laisse m'en faire (CNNV: 94/64)
 145. Or lassés m'en faire (CNNV: 15/97)
 146. je te prie que tu m'en lesse avoir pour mes oyes. (CNNV: 19/1)
 147. l'en ont laissés aller avec sa charge. (CNNV: 56/13)
 148. laissez m'en faire (CNNA: 359/71)

LE

149. qui se le laissa faire pour des soliers (CNNV: 66/Titre)
 150. et le laissa incontinant savoir audit Colin (CNNV: 94/73)
 151. que le chevalier la vous laisse mener sans la defendre. (CNNA: 549/122)
 152. que je la laisse villanner ne souffrir luy faire injure (CNNA: 550/157)

LES

153. laissez les dire aux prestres. (CNNA: 271/108)
 154. et puis je vous habandonneray, et les vous lairray seulle nourrir. (CNNA: 519/44)

ME

155. si je ne me vouloye laisser tuer en la place (CNNA: 56/75)

SE

156. et se laissa ferrer (CNNV: 70/15)
 157. il se laissoit pendre au pays de Brabant (CNNV: 84/Titre)
 158. ainsois se laisseroit descoupper en piece. (CNNV: 98/199)
 159. qui se le laissa faire pour des soliers (CNNV: 66/Titre)
 160. elle ne se laissa ferrer tant et si avant... (CNNV: 68/3)
 161. elle se laissa tempter (CNNV: 39/55)
 162. qu'i se laissa trouver (CNNV: 40/26)
 163. et se eust ainsoys devant laisser tuer (CNNV: 50/29)
 164. le crime qu'elle avoit commis par soy laisser engrosser du picard. (CNNA: 69/41)
 165. la pouvre fille se laissa ferrer (CNNA: 33/69)
 166. et a grand abundance de larmes a volenté se laisse ferrer. (CNNA: 94/93)
 167. pour l'amour de ses seurs se laissa ferrer (CNNA: 144/176)
 168. si se lairra bien approucher de vous (CNNA: 193/68)
 169. elle se laissa ferrer (CNNA: 415/34)
 170. mais debonnairement se laissa ferrer (CNNA: 418/12)
 171. Le pouvre maleureux se laissa lyer par ses deux ennemis sur ung bancq (CNNA: 495/84)
 172. et que s'il se laisse emprisonner qu'il sera escorché (CNNA: 540/41)

VOUS

173. Pour Dieu, Verton, ne vous laissés pas trouver en place (CNNV: 73/5)
 174. Laissez vous adouber. (CNNA: 405/103)
 175. Sus, laissez vous manyer, si vous ne voulez morir. (CNNA: 494/82)
 176. laissez vous aider et secourir. (CNNA: 536/75)

Y

177. ne m'y laissés aller tout au matin. (CNNV: 15/95)
 178. si m'y laissez aller que j'en soye quitte. (CNNA: 218/107)

mander

LES

179. elle les manda querir au logis pour parler... (CNNV: 99/182)

VOUS

180. je vous manda qucir (CNNV: 18/139)
 181. je vous manderez querir. (CNNV: 63/55)

ouyr

EN

182. desja en avoit ouyr parler (CNNV: 95/113)
 183. j'ay aultre fois en ay ouyr parler (CNNV: 98/95)
 184. n'en volt ouyr parler. (CNNV: 48/63)
 185. elle en avoit ouyr dire le curé mesme (CNNV: 81/347)
 186. n'en avoit ouyr parler. (CNNV: 82/125)
 187. il en avoit ouyr parler son pere. (CNNV: 93/158)
 188. et endurcy en son propos, n'en voutit oncques oyr parler (CNNA: 420/82)

LE

189. je l'ay ouyr dire et reciter à pluseurs gens de biens (CNNV: 99/5)
 190. j'ais oy dire au filz du president de Lorraine (CNNV: 99/6)

191. il l'avoit ouy dire son frere (CNNV: 2/82)
 192. car moy mesmes l'ay ouy compter et reciter plusieurs fois (CNNV: 73/37)
 193. le chaireton l'oist nommer (CNNV: 82/109)
 194. tous ceux qui l'orront racompter. (CNNA: 191/15)
 195. vous l'orrez dire tantost et le vous feray dire par tous ceulx... (CNNA: 370/172)
 196. mesmement qu'elle l'oyoit priser et renommer pour le plus sage de toute la cité. (CNNA: 569/465)

LES

197. je les ouy dire et racompter à gens digne de foy (CNNV: Prologue/26)

SE

198. L'autre, qui se oyt appeller, fut beaucoup esbahy (CNNA: 250/140)

199. L'enfant, qui se oyoit questionner devant sa mère (CNNA: 412/24)

voir

EN

200. Quant Jehan Richard l'en veit en aller (CNNV: 25/72)

LES

201. il les vouloit veoir aprester luy mesmes (CNNV: 80/24)

SE

202. elle se veit adjourner (CNNV: 82/13)

203. qui se voit ainsi gouverner (CNNA: 124/120)

Y

204. Quant y le veoit venir (CNNV: 50/22)

205. et d'un lieu ou j'estoye, je vous y vy entrer (CNNA: 229/76)

Appendice XI

Occurrences de pronoms objets devant l'infinitif
dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception

envoyer**LEUR**

1. et pour ce, envoya son clerc leur dire qu'il estoit comptent de loger l'homme et la femme (CNNV: 81/38)

SE

2. J'envoiera ma servante se confesser à vous (CNNV: 72/16)

TE

3. qui devers toy m'envoie toy annuncer et commender, par les haulx biens qu'il a voulu en toy enter, qu'il veult... (CNNA: 98/40)

laisser**EN**

4. ains les laissa en aller. (CNNV: 61/31)

ouvr**LES**

5. s'ilz oyrent la voix du par avant arriere les hucher tres aigrement (CNNA: 276/99)

SE

6. et qu'il oyoit le chareton se remuer et tresfort souffler (CNNA: 66/56)

sentir**LE**

7. Entre les cas ou il se sentoit l'avoir courroussée (CNNA: 515/24)

SE

8. La femme, sentent le chareton a cause du froit et de la petitesse du lit, d'elle s'approcher, tost se vira vers son mary (CNNA: 66/38)

voir**EN**

9. Quant Jehan Richard l'en veit en aller (CNNV: 25/72)

SE

10. vous eussies veu les gens se boutter et avancer l'ung l'autre pour venir toucher... (CNNV: 37/153)
11. jusques que vous verrés les gens se venir toucher. (CNNV: 37/193)
12. et vit tresbien a son aise son espouse se boutter en son lit. (CNNA: 333/98)
13. L'espouse, la voyant se desconforter, en eut pitié (CNNA: 340/75)
14. ce maistre d'ostel vist son maistre s'attraper a ces perdriz (CNNA: 582/79)

Y

15. à ceulx qu'i veoit y avoir devotion (CNNV: 35/32)

Appendice XII

Occurrences de NP sujets accusatifs avec un verbe infinitif intransitif
dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception

I. NP précèdeamener

1. et qu'il ameneroit ledit prebtre disner leans (CNNV: 15/120)

apercevoir

2. qui apparceut ledit compaignon ainsi parler (CNNV: 56/10)
3. et apperceut souvent le galant entrer de nuyt (CNNA: 378/12)

envoyer

4. J'envoiera ma servante se confesser à vous (CNNV: 72/15)

entendre

5. et antandirent ce mort aincy parler (CNNV: 83/56)

faire

6. ilz firent tous descendre et vuyder de dessus le licit (CNNV: 54/74)
7. et cause de faire gens rire. (CNNV: 94/24)
8. faisoit assés souvent les gens rire (CNNV: 91/86)
9. par quatre foiz sa rude main il fait descendre (CNNA: 89/75)
10. que la pluspart il fist voler contre le visage... (CNNA: 35/131)
11. et ses yeulx fist estre notaires de pluseurs entretenances (CNNA: 178/492)
12. lesquelx il avoit par industrie fait monter en hault vers le petit ventre (CNNA: 94/108)
13. qu'il face et commende ung abysme ouvrir ou je soye jectée (CNNA: 565/350)
14. Je vous prie que vous faictes tous noz gens coucher (CNNA: 366/30)
15. ce qui tant a fait monseigneur travailler. (CNNA: 111/78)
16. firent mere et fille bien a haste lever. (CNNA: 99/61)
17. le ton et le bruyt firent l'oste eveiller (CNNA: 124/140)
18. qui firent sa femme partir ce jour. (CNNA: 313/119)
19. qui fist le chareton couscher avec luy et sa femme (CNNA: 2/55)
20. fist son mary bouter en ung bahu (CNNA: 7/202)
21. si fist madame monter sur son lit (CNNA: 46/243)
22. fist sa femme entre luy et le chareton couscher. (CNNA: 66/29)
23. qu'il luy fist le ventre lever. (CNNA: 145/6)
24. fist ses gens lever (CNNA: 368/101)
25. Elle fist baloiz courre par tout (CNNA: 571/523)

laisser

26. et laissa ses compaignons entrer dedans (CNNA: 198/52)

mettre

27. s'elle metteroit cest oef cuire pour luy seul (CNNV: 91/79)
28. son veau qu'il avoit mis paistre dedans un pré (CNNA: 88/36)

ouvr

29. qui ne orrait aultre marcher que vous (CNNV: 81/202)

30. et ouy bien le guet passer. (CNNV: 61/42)
31. oyrent et antandirent ce mort aincy parler (CNNV: 83/56)
32. oyant son sire ainsi parler (CNNV: 65/107)
33. Gaday, oyant la bonne femme ainsi parler (CNNV: 35/87)
34. Ledit son voisin, oyant le bon homme ainsi parler (CNNV: 52/86)
35. Le compaignon, oyant son hoste ainsi parler (CNNV: 70/37)
36. la femme, oyant son mary ainsi parler (CNNV: 76/40)
37. Le curé, oyant son clerc ainsi parler (CNNV: 81/304)
38. oyant Hannes ainsi parler (CNNV: 91/349)
39. oyant son mary ainsi parler (CNNV: 95/84)
40. elle ne cognoist ame de ceulx qu'elle ot parler. (CNNA: 339/56)
41. qu'est ce la que j'oy crier? (CNNA: 187/166)
42. Et la jeune espousée, oyant le college des femmes ainsi parler (CNNA: 472/60)
43. il oyoit le chareton se remuer et tresfort souffler (CNNA: 66/56)
44. qui oyoit le dyable sa femme ainsi tonner. (CNNA: 244/118)
45. qu'on n'oyst pas Dieu tonner en une compaignie ou il fust (CNNA: 199/84)
46. nostre bouchiere oyt gens deviser en la cuisine. (CNNA: 276/94)

regarder

47. il regardoit ce pouvre malfaicteur ainsi parler (CNNV: 84/78)
48. il regardoit son curé estre habillé en guise de mommeur. (CNNA: 532/73)

sentir

49. quant il sentist le regnart courre à la vallée des esdegrez (CNNV: 74/48)
50. La femme, sentant le chareton, a cause du froit et de la petitesse du lict, d'elle s'approcher (CNNA: 66/37)
51. a toutes les foiz qu'il sentoit le mary estre absent (CNNA: 441/57)

voir

52. des vices et pechiés qu'il veoit habonder en ses moignes (CNNV: 59/13)
53. qui pareillement veoit le cul blanchir (CNNV: 24/9)
54. vous verrés les gens se venir toucher. (CNNV: 37/193)
55. elle verroit les gens parler sur elle. (CNNV: 15/109)
56. quant il veit les marchans ainsi mocquer et hairier (CNNV: 28/81)
57. Quant donques il veit ses reliques estre engagez (CNNV: 35/19)
58. Mais quant il veit le serviteur venir avec le present (CNNV: 57/89)
59. tant qu'il veit son marry estre à l'ostel. (CNNV: 71/50)
60. ung jour il veit les gens aller au moustier (CNNV: 100/60)
61. quant ilz veirent maistre chappelain monter hault pour veoir (CNNV: 96/95)
62. veant le peuple ainsy rire. (CNNV: 34/60)
63. veant Hannes estre tout nud (CNNV: 91/341)
64. voyant les choses mieulx aller qu'il ne pensoit (CNNV: 41/69)
65. voyant son maistre estre inimés (CNNV: 56/32)
66. voyant le prebtre et la dame ainsi bien dancier du cul (CNNV: 96/102)
67. voyant les choses ainsi aller (CNNV: 96/122)
68. vous eussiés veu les gens se boutter et avancer l'ung l'autre (CNNV: 37/153)
69. ay depuis veu ledit enfans estre une belle grande fillette. (CNNV: 58/107)
70. s'il eust veu seulement aucuns estraingier venir chief luy (CNNV: 80/21)
71. les gens de ces prescheurs, qu'elle veoit passer devant sa maison (CNNA: 274/42)
72. veez cy nostre marchant venir (CNNA: 262/32)
73. comment monseigneur pouvoit savoir ne veoir ce meschef advenir (CNNA: 39/34)

74. Elle veoit, durant sa maladie, ses enfans trotter devant elle (CNNA: 327/17)
75. qu'il eut veu monseigneur le seneschal estre derriere luy (CNNA: 447/17)
76. Tant regarda qu'il vit sa dame venir le grand pas (CNNA: 307/85)
77. et vit tresbien a son aise son espouse se bouter en son lit. (CNNA: 333/97)
78. dont il vit et aperceut souvent le galant entrer de nuyt (CNNA: 378/12)
79. il vit le curé venir tantost après... (CNNA: 493/50)
80. E: si tost qu'elle vit les bourgeois entrer (CNNA: 551/192)
81. voyant sa femme ung peu musier et ententivement penser (CNNA: 184/64)
82. voyant ung aultre joir de vous. (CNNA: 234/235)
83. voyant la chose estre necessaire (CNNA: 260/156)
84. voyant ceste vie continuer (CNNA: 519/24)
85. voyant son entreprinse estre bien achevée (CNNA: 579/753)

II. NP_suit

entendre

86. quant il entendit parler ledit bourgeois (CNNV: 17/113)

faire

87. et pourroit faire devenir sa femme pire qu'elle n'estoit (CNNV: 15/108)
88. de faire tenir les gens à l'église (CNNV: 37/126)
89. Et fait celle pouldre tellement amoslir le ventre (CNNV: 81/68)
90. vous faictes venir le verlet du barbier nostre voisin (CNNV: 93/84)
91. elle faisoit voller son mary. (CNNV: 37/227)
92. laquelle faisoit estre le bon homme son mary de la grant confrairie (CNNV: 43/13)
93. et faisoit par des fois courrir ses chiens dessus (CNNV: 54/18)
94. je ferés passer ceste petite joyeuseté (CNNV: 82/2)
95. je ferés venir le maistre luy mesmes. (CNNV: 93/87)
96. je ferés coucher ledit Loys en mon lit (CNNV: 99/248)
97. et en fist aller couchier tout le monde (CNNV: 17/89)
98. Et fist celuy quettain tant boire nostre Cordelier (CNNV: 33/15)
99. et fist monter son cheval dessus ledit manteau (CNNV: 43/87)
100. il fist tomber icelluy pastez à terre (CNNV: 48/45)
101. elle fist venir le bon homme son mary devant elle (CNNV: 62/17)
102. il fist courre sa femme (CNNV: 83/10)
103. fist descendre le valleton (CNNV: 97/30)
104. luy firent courrir le sang de tout costez (CNNV: 18/167)
105. sy firent il par force de langaige croire les gens en leurs Dieux (CNNV: 37/31)
106. faictes seulement venir le verlet (CNNV: 93/87)
107. faisant aller la cornette (CNNV: 44/56)
108. icelle femme avoit aultre fois fait vouller son mary (CNNV: 67/3)
109. il luy feroit tumber son dent (CNNV: 92/33)
110. Il faisoit tenir ses serviteurs à laver leurs mains (CNNV: 80/30)
111. si vous faictes revenir ce dyamant. (CNNA: 45/234)
112. de faire subitement lever sa compaignie. (CNNA: 243/80)
113. pour faire rire la compaignie (CNNA: 412/18)
114. pour faire sailler ceulx qui rescourre le devoient (CNNA: 452/89)
115. qui scevent faire venir l'eau au molin (CNNA: 540/44)
116. pour faire venir l'eau a la bouche (CNNA: 582/72)
117. il luy faisoit mouvoir le sang du corps (CNNA: 387/66)
118. faisons venir a nostre logis deux jeunes filles (CNNA: 363/43)
119. et fait virer et revirer puis ça, puis la, la tresdolente patiente (CNNA: 32/47)

120. neantmoins fait habiller incontinent son escuier (CNNA: 112/86)
 121. a la semonce de son mary, fait venir devant eulx tous leurs enfants (CNNA: 127/42)
 122. et fait tumber en bas sur eulx et ou preau des poires (CNNA: 308/110)
 123. et fait mourir ses deux compaignons (CNNA: 350/106)
 124. elle fist couchier sa voisine avec son mary (CNNA: 9/284)
 125. qui fist mourir troys hommes (CNNA: 12/386)
 126. Si fist partir la compaignie (CNNA: 45/230)
 127. il fist venir devant luy l'Anglois et le Francois (CNNA: 56/64)
 128. qui fist corner les menestrielz (CNNA: 181/584)
 129. Monseigneur mesme fist venir madame (CNNA: 222/232)
 130. puis fist boire ses gens (CNNA: 249/114)
 131. car elle fist tenir bien de court, a cause de ceste religieuse, toutes les autres (CNNA: 305/23)
 132. l'oste fist saillir quatre ou cinq roiddes galans (CNNA: 377/120)
 133. elle fist comparoir notre chaperon fourré (CNNA: 416/87)
 134. Et fist mettre sus beaucop d'ambaxateurs (CNNA: 420/79)
 135. puis fist venir son charreton (CNNA: 445/195)
 136. fist sauver son amoureux (CNNA: 508/35)
 137. , fist venir le barbier et le parmentier. (CNNA: 533/88)
 138. et fist espandre tous ses gens (CNNA: 547/74)
 139. et fist vers luy venir deux de ses bons soichons (CNNA: 557/98)
 140. Si fist demourer en bas la fillette chambriere (CNNA: 572/538)
 141. elle fist despouiller sa voisine (CNNA: 264/103)
 142. elle fit tantost venir touz ses enfants (CNNA: 328/29)

laisser

143. de laisser dire plus avant son procureur (CNCNV: 58/80)
 144. ne aussi ne laissoit elle reposer les aultres de son hostel (CNCNV: 92/20)
 145. et laissa aller son oyseau voulant à l'adventure (CNCNV: 20/50)
 146. et laissa courrir son moinne. (CNCNV: 49/75)
 147. et laisse monter le pouvre homme. (CNCNV: 97/27)
 148. laissa couler ung gros sonnet (CNNA: 124/139)
 149. il laissa passer cinq sepmaines (CNNA: 512/23)
 150. et laissa croistre ses cheveux de sa teste et de sa barbe (CNNA: 531/35)
 151. il tenoit fermement avoir laissé cheoir son dyamant ou le dit Thomas l'avoit trouvé (CNNA: 394/309)
 152. ne laissoit venir le lieutenant (CNNA: 507/22)

mander

153. et mande venir vers luy ses maistres d'hostel (CNNA: 81/76)

mettre

154. fut de mettre coucher l'espouyée (CNCNV: 65/15)
 155. et me met cuire ung oef. (CNCNV: 91/77)
 156. laquelle, pour couchier avec son amant, mist en son lieu couchier avec son mary une jeune damoiselle. sa chamberiere (CNNA: 9/262)

ouyr

157. d'ouyr parler la belle (CNCNV: 18/98)
 158. quant le seigneur ouyt ainsi parler son folz (CNCNV: 85/63)
 159. oyant parler ce serviteur (CNCNV: 22/8)
 160. oyant ainsi parler l'huillier (CNCNV: 22/16)
 161. Et tantost que vous orrez venir moy et ma compaignie (CNNA: 450/33)

162. qui n'actendoit que l'heure d'oyr crier la levriere (CNNA: 193/86)

voir

163. si veoit il volentiers courrir quelque beste (CNNV: 54/17)
 164. Et veoit celuy savetier venir ces groz pallefomiers (CNNV: 57/12)
 165. et vit voler ung grant troupeau de grives. (CNNV: 2/10)
 166. et aulcun estant à ladite messe veirent passer Howay avec sa hottée d'eau
 (CNNV: 83/92)
 167. il veirent venir au loing d'icelle haie, qui estoit forte espece, ung homme assés
 petit (CNNV: 98/112)
 168. elle n'avoient veu naistre ung plus beau enfans (CNNV: 67/12)
 169. elle voit afoiblir ses armes (CNNV: 85/72)
 170. veez cy venir ung tel que ma feme... (CNNA: 323/126)
 171. veez cy leens venir ung homme qui... (CNNA: 402/20)
 172. veez cy venir le bailly a cheval (CNNA: 451/59)
 173. veez cy venir quatre gros charruyers (CNNA: 548/92)
 174. qui adonc veist rire le varlet et la meschine (CNNA: 487/76)
 175. c'estoit de veoir venir en son hostel, devers sa femme, ung ou plusieurs
 (CNNA: 319/16)
 176. Il[z] virent passer nostre cure (CNNA: 353/54)
 177. qui, comme dit est, estoit en sa chambre, vit tresbien entrer celuy qui venoit
 tenir son lieu (CNNA: 320/28)
 178. qu'elle voit eloigner la rien en ce monde dont la presence... (CNNA: 145/21)
 179. voyant encores de plus en plus rafresch[i]r la desloyauté... (CNNA: 311/49)
 180. et vy venir coucher avec elle le chapellain de vostre hostel (CNNA: 336/188)

Appendice XIII

Occurrences de pronoms accusatifs (sujets) avec un verbe infinitif intransitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception**amener**

1. et les amener disner avecques luy (CNNA: 528/61)

apercevoir

2. elle l'apercevoit venir de loing (CNNA: 572/531)

chasser

3. il la chassera paistre en sus de luy (CNNA: 419/31)

entendre

4. Quant le curé l'entendist parler (CNNV: 63/28)
5. quant Colin Menalt l'entendit et le sentit venir (CNNV: 94/90)
6. Mais ledit marit l'entendit bien venir au son de ses cleifs (CNNV: 17/6)

envoyer

7. et puis l'envoya paistre (CNNA: 14/454)
8. et les envoya coucher (CNNA: 249/115)

faire

9. pour le faire descendre (CNNV: 5/13)
10. pour l'en faire aller (CNNV: 24/3)
11. de les faire tenir à son sermon (CNNV: 37/127)
12. pour la faire venir à l'offrande (CNNV: 37/226)
13. on les vouloit faire sortir hors de la chambre (CNNV: 58/78)
14. pour les faire retourner (CNNV: 87/36)
15. de le faire regarder par la verriere (CNNV: 95/175)
16. de le fere entrer en besoingne (CNNV: 89/22)
17. tu la fais aller devant (CNNV: 44/46)
18. aucunes fois la fais aller derrier (CNNV: 44/46)
19. et avec cela, le faisoit vouller plus hault que les nues (CNNV: 43/14)
20. Et souvent le faisoit estuver et baigner (CNNV: 85/36)
21. et je le ferés doubter (CNNV: 45/123)
22. je le ferés venir tout incontinant (CNNV: 93/92)
23. je le ferés doncques venir. (CNNV: 93/98)
24. tu le fera mettre et couchier dedans une grosse huge (CNNV: 94/62)
25. quant le curé le feroit parler (CNNV: 8/81)
26. qu'i le feroit respondre aultrement (CNNV: 84/57)
27. et le fist mettre à genou (CNNV: 13/34)
28. et le fist sceoir auprès d'eulx. (CNNV: 27/13)
29. le fist estre ma dame sa femme de la grande confrairie (CNNV: 44/5)
30. et le fist coucher sur son costez (CNNV: 54/29)
31. et bien en haste la fist venir. (CNNV: 81/333)
32. qu'i le fist taire (CNNV: 85/65)
33. qui le fist dormir si tres fort (CNNV: 91/303)
34. et le fist aller coucher (CNNV: 91/351)
35. dedens laquelle le fist mettre et boutter. (CNNV: 94/94)
36. et le fit tirer ariere (CNNV: 18/136)
37. et le fit illecques coucher (CNNV: 91/292)

38. et le firent aucuns d'eulx descendre et devaller (CNNV: 35/10)
39. faictes les apprendre en leur jeunesse (CNNV: 28/160)
40. en le faisant coucher sur le sac (CNNV: 95/148)
41. que on l'eust ainsi faict morir (CNNV: 84/86)
42. elles les avoit fait tant amuser en sa lettre. (CNNV: 99/173)
43. et l'avoit fait estre de la grant confrairie (CNNV: 67/4)
44. qui l'avoit faict chanter et semondre au disner (CNNA: 486/23)
45. puis la faictes partir (CNNA: 371/200)
46. Et affin de la faire parler et l'oster hors de son penser (CNNA: 184/70)
47. de les faire coucher (CNNA: 205/151)
48. et la faire suer (CNNA: 350/113)
49. de le faire avancer. (CNNA: 354/79)
50. pour la faire lever. (CNNA: 367/70)
51. de la faire menger ne dormir (CNNA: 425/91)
52. pour les faire le lendemain servir a la procession. (CNNA: 514/86)
53. ordonna son maistre d'ostel le faire souper de bonne heure (CNNA: 580/13)
54. et qui plus est la faisoient coucher avecques elles (CNNA: 303/45)
55. et ou amours le faisoient encliner. (CNNA: 502/13)
56. qui le faisoit plus avant bouter et entretenir en... (CNNA: 228/45)
57. il la faisoit armer. (CNNA: 278/21)
58. et le faisoit on coucher avecques la chambriere (CNNA: 303/32)
59. nostre [curé] les faisoit retourner (CNNA: 495/103)
60. ensemble les faisoit deviser (CNNA: 546/36)
61. Et de fait sa trop grande diligence le fait souvent chevaucher seul devant ses gens (CNNA: 111/58)
62. Et elle, qui voit que son amy est ja tout prest, le fait mettre derriere l'huyes (CNNA: 112/106)
63. et la fait coucher en sa chambre (CNNA: 193/59)
64. et le fait arriere cheoir (CNNA: 344/47)
65. tant que je l'en feisse oster (CNNA: 186/142)
66. on le feist seoir a la table (CNNA: 27/131)
67. comme d'avoir gagné largement, le feist arriere sur la mer bouter (CNNA: 126/25)
68. il le feist venir devant les hommes (CNNA: 159/22)
69. attendant que quelque ung le feist chanter (CNNA: 485/15)
70. et la ferez bien hault crier (CNNA: 193/69)
71. leurs mariz les firent deffuler (CNNA: 376/108)
72. et la firent coucher (CNNA: 497/28)
73. et leans le fist tenir toute la nuyt (CNNA: 7/203)
74. et de son fait tresadvisé, la fist bien a haste couscher (CNNA: 25/82)
75. madame le fist venir (CNNA: 43/170)
76. Si l'en fist a haste saillir (CNNA: 67/61)
77. ne le fist gueres languir. (CNNA: 91/20)
78. toute nue la fist despoiller (CNNA: 103/191)
79. il la fist marier (CNNA: 158/146)
80. mais celle qui l'avoit condamnée dehors la fist retraire en la chambre (CNNA: 193/83)
81. et la fist hault crier (CNNA: 194/91)
82. il la fist crier (CNNA: 195/130)
83. qui les fist lever sur le tard. (CNNA: 203/77)
84. elle le fist bouter en la ruelle du lit (CNNA: 243/83)
85. et la fist disner avec elle. (CNNA: 263/75)
86. et la fist seoir (CNNA: 269/31)
87. et le fist cheoir a pates (CNNA: 344/39)

- 88. et le fist venir (CNNA: 350/115)
- 89. et la fist on beaucop suer. (CNNA: 350/118)
- 90. et les fist aller recoucher (CNNA: 367/85)
- 91. et le fist entrer ens (CNNA: 379/45)
- 92. et le fist seoir (CNNA: 402/24)
- 93. la solucion le fist rougir. (CNNA: 413/57)
- 94. et le fist venir parler a luy. (CNNA: 502/23)
- 95. et le fist bouter soubz le lict (CNNA: 508/35)
- 96. puis le fist seoir (CNNA: 572/552)

laisser

- 97. de le laisser ainsi aller et venir en nostre maison. (CNNV: 43/43)
- 98. ne le vouloient laisser sortir (CNNV: 96/104)
- 99. et les laissés aller sans dire mot (CNNV: 19/78)
- 100. et les laissoit dire (CNNV: 59/81)
- 101. et le laisseroit aller (CNNV: 69/24)
- 102. ains ies laissa en aller. (CNNV: 61/31)
- 103. et le laissa aller. (CNNV: 69/26)
- 104. ilz le lesserent cheoir du hault d'eulx à terre (CNNV: 83/57)
- 105. et les laissés icy brusler (CNNV: 51/55)
- 106. et aprez pluseurs parolles l'en ont laissés aller avec sa charge (CNNV: 56/13)
- 107. et qui l'eust laissez faire (CNNV: 83/78)
- 108. lequel ne le laira pas retourner (CNNA: 528/72)
- 109. et la laissa aller (CNNA: 209/60)
- 110. mais elle le laissa faire sans dire ung seul mot (CNNA: 250/136)
- 111. et la laissa courre. (CNNA: 298/171)
- 112. Si le laissa courre. (CNNA: 446/215)
- 113. et le laissa toute la nuyt rencouller avec les colons (CNNA: 510/96)
- 114. Pour quoy la laissa courre (CNNA: 520/56)
- 115. priant qu'elle le laisse escripre. (CNNA: 151/44)
- 116. d'en ce point les laisser aller (CNNA: 121/51)
- 117. il la faillit laisser aller a sa maison (CNNA: 342/149)
- 118. ne le vouloit laisser partir de ses mains (CNNA: 393/243)
- 119. et sans plus le laisser sermoner (CNNA: 444/156)
- 120. et la vouloit laisser commencer (CNNA: 572/557)
- 121. Ilz le laisserent passer (CNNA: 353/57)
- 122. ilz le laisseroient aller. (CNNA: 405/89)
- 123. tu le laisses faire (CNNA: 455/56)
- 124. Or le laissez venir (CNNA: 49/51)
- 125. Or le laissez venir (CNNA: 50/81)

mander

- 126. Si le manda vers luy venir par une citation que ung cicaneur (CNNA: 540/31)

mener

- 127. pour la mener dancier (CNNA: 181/581)
- 128. qui les menerent tous deux refroidir en belle prison. (CNNA: 524/105)
- 129. et la maine bancqueter (CNNA: 211/136)

mettre

- 130. l'on les mettray couchier (CNNV: 81/71)
- 131. il le metteroit coucher avec eulx (CNNV: 70/33)
- 132. on les mist dormir (CNNV: 91/197)

ouyr

- 133. ilz l'eussent bien ouyr monter (CNNV: 74/32)
- 134. qui les ouyt ainsi demener (CNNV: 20/110)
- 135. qui l'oyt ainsi braire (CNNV: 80/45)
- 136. l'oyant ainsi parler (CNNV: 42/67)
- 137. Et les oyant le pouvre homme bien rire et mocquer par des fois (CNNV: 44/24)
- 138. Son maistre, l'oyant ainsi groncer et remuer (CNNV: 81/289)
- 139. il les avoit ouy ainsi murmurer. (CNNV: 97/32)
- 140. qui l'oyt ainsi demener (CNNA: 187/164)
- 141. et l'oyt parler (CNNA: 341/108)

regarder

- 142. et la regarda rire (CNNA: 344/41)

sentir

- 143. elle le sentit venir (CNNV: 45/111)
- 144. et le sentit venir (CNNV: 94/90)
- 145. elle l'avoit sentu entrer. (CNNV: 93/116)

voir

- 146. de le veoir fouyr. (CNNV: 17/115)
- 147. elle le veoit blanchir. (CNNV: 24/8)
- 148. et les veoit on blanchoir par dessus toutes. (CNNV: 43/39)
- 149. quant y le veoit venir (CNNV: 50/22)
- 150. ilz les veoit aller boire (CNNV: 52/36)
- 151. qu'i les verroit aller boire ensembles (CNNV: 52/33)
- 152. qui le veoit fourbouyller et trouiller entre ses jambes (CNNV: 16/48)
- 153. Quant ilz les veit approchier (CNNV: 20/176)
- 154. Quant l'huillier la veit venir (CNNV: 22/31)
- 155. Quant Jehan Richard l'en veit en aller (CNNV: 25/72)
- 156. Mais quant il la veit venir (CNNV: 37/234)
- 157. quant il les veit perseverer (CNNV: 95/71)
- 158. ce maistre garson le vit ainsy fuyr (CNNV: 3/48)
- 159. Et le tabourin, les voyant ainsi courrir et fouyr (CNNV: 96/118)
- 160. je l'ay veu depuis estre ung saige homme (CNNV: 23/47)
- 161. je l'es veu retourner à Mets (CNNV: 37/9)
- 162. ilz l'avoient veu partir des Carnes (CNNV: 42/40)
- 163. s'il l'avoit veu estre sus sa femme (CNNV: 95/66)
- 164. qui grand plaisir prenoit a le veoir ~~m:iger~~ (CNNA: 487/57)
- 165. et le veoit entrer vers elle (CNNA: 229/64)
- 166. et qui a ceste heure l'eust veu rire (CNNA: 158/129)
- 167. je l'ay veu venir vers vous hier (CNNA: 234/229)
- 168. il la vit couchier avec le prestre (CNNA: 12/371)
- 169. quand il les vit rire en ce point (CNNA: 188/211)
- 170. faisant le guet quand la deceue veille sa simple fille amenroit, la voit venir (CNNA: 99/77)
- 171. et il les voit approucher (CNNA: 101/129)
- 172. de loing le voyant venir (CNNA: 60/11)
- 173. L'espousé, la voyant se desconforter (CNNA: 340/75)
- 174. Son mary, la voyant ainsi lamenter (CNNA: 470/17)

Appendice XIV

Occurrences de pronoms datifs (sujets) avec un verbe infinitif intransitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception**faire**

1. tout l'or du monde ne luy eust pas fait venir. (CNNV: 99/301)
2. le deable luy avoit bien fait venir (CNNV: 99/299)

laisser

3. et se repentoit bien de luy avoir laissez entrer. (CNNV: 95/86)

Appendice XV

Occurrences de NP sujets datifs avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perceptionI. NP précèdefaire

1. il trouva ung clerc auquel il fist lire sa lettre (CNNV: 2/54)
2. a qui la damoiselle avoit fait savoir que... (CNNA: 379/28)
3. auquel il fist jurer de non... (CNNA: 2/45)
4. a qui fist atteler son casier d'un cheval (CNNA: 445/196)
5. a qui il fist tailler une robe longue (CNNA: 532/63)

II. NP suitfaire

6. Si fist [ledit chappelain] incontinent savoir par aucun secret messaigier à nostre nonnains tout le fait (CNNV: 48/26)
7. et devoit faire acroire à son mary qu'elle yroit... (CNNV: 96/71)
8. et ferez acroire aux gens que vous estes maistre (CNNV: 57/33)
9. quelque bourde qu'il feroit acroire à son maistre (CNNV: 3/10)
10. et se pensa qu'il feroit acroire à son maistre quelque bourde (CNNV: 3/28)
11. qu'i les feroit oster au mairlier. (CNNV: 7/1)
12. qu'elle feroit acroire à son mary qu'elle... (CNNV: 91/225)
13. le fist ainsi tenir par la teste, le gron dessus, au serviteur de... (CNNV: 22/48)
14. et fist acroire à son mary qu'elle... (CNNV: 42/25)
15. et fist congnoistre à celle garse que... (CNNV: 58/49)
16. l'une d'icelle fist acroire à ses compaigne qu'elle... (CNNV: 91/236)
17. fist assavoir à la bourgeoise par ung secret messagier que... (CNNV: 42/22)
18. firent acroire aux trois aultres qu'il... (CNNV: 51/5)
19. par faire acroire a sa femme que la fasson de roncynier... (CNNA: 301/273)
20. qui faisoit vestir a sa femme ung haubregon (CNNA: 10/301)
21. mes compaignons et moy avons fait acroire a toutes les femmes de ceste ville qu'elles... (CNNA: 221/179)
22. Ils feirent entendre a toutes les femmes... (CNNA: 216/38)
23. nous le ferons paier a ceulx de la compaignie qui... (CNNA: 376/94)
24. et de ce qu'elle fist accroire a son dit mary (CNNA: 9/286)
25. et fist savoir a sa dame de ses nouvelles (CNNA: 169/191)
26. sa femme le fist tantost savoir a son amy (CNNA: 290/29)
27. elle fist prestemon savoir à ung de ses amys qu'il... (CNNA: 320/24)
28. font faire aux apothicaires clisteres (CNNA: 33/73)

laisser

29. vous ne laissés empourter aucune choses hors de la cité à gens de Lorraine (CNNV: 19/71)
30. et le laissa incontinent savoir audit Colin (CNNV: 94/73)
31. qu'il ne laissassent pourter aucune provision hors de la cité à homme qui fut subgect soubz monseigneur le duc de Lorraine. Et pour ceste cause les pourtiers avoient tousjours l'oeil s'ilz en voient nulz. (CNNV: 19/58)
32. laissez les dire aux prestres. (CNNA: 271/108)

ouyr

33. je les ouy dire et racompter à gens digne de foy et de creance. (CNNV: Prologue/26)
34. je n'ouys jamais dire à mes predicesseurs que... (CNNV: 20/194)
35. de oyr compter à Loys la male nuyct qu'il avoit eu (CNNV: 99/338)
36. Et tout cecy ay je ouy compter à cest homme là (CNNV: 19/79)
37. les parolles qu'il avoit ouy dire au tanneur (CNNV: 20/83)
38. as ouy certiffier audit Jaiquemin et jurer sur son voyage... (CNNV: 81/359)
39. comme je l'ay ouy dire et reciter à pluseurs gens de biens et de credite (CNNV: 99/5)
40. mesmement l'ais oy dire au filz du president de Lorraine (CNNV: 99/6)
41. qui ouyt compter a son mary que ung hostellier (CNNA: 14/433)

voir

42. et s'en apparceust par les oeillades et par les mynes qu'elle veit tenir audit prebtre et vit bien où il tandoit. (CNNV: 81/56)

Appendice XVI

Occurrences de pronoms datifs (sujets) avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception**envoyer**

1. et mesmement luy envoyoit querir de l'argent de aulcuns benefices (CNNV: 84/22)
2. sa dame luy envoya querir plaine une baix[i]ne ou une hotte de sappin plaine d'eaue (CNNV: 83/87)

faire

3. Mais pour luy faire assavoir... (CNNV: 4/31)
4. Et luy vouloit ce maistre prebtre faire sentir ou luy monstrier (CNNV: 18/152)
5. Aussi ne sçay je se le prebtre faisoit bien ou non de luy faire dire à son mary et reveler le pechiez (CNNV: 45/156)
6. et ainsi que Jacob leurs faisoit faire (CNNV: 98/249)
7. et luy faisoit aincy acroire (CNNV: 99/225)
8. comme ilz luy firent acroire (CNNV: 36/1)
9. et que, plus fort, luy avoit faict rappourter (CNNV: 66/51)
10. et que ainsi luy avoit faict sa femme acroire (CNNV: 91/348)
11. et qui luy eust faict faire par constraincte? (CNNV: 99/279)
12. Et ainsy luy avoit fait dire son marit. (CNNV: 18/106)
13. tout le monde ne luy eust fait desdire ne c'en revocquer (CNNV: 110/6)
14. quelle deable de chair que se povoit estre que leur hoste leur faisoit menger. (CNNV: 4/73)
15. il leur faisoit acroire merveille (CNNV: 35/13)
16. qui ces bourdes leurs faisoient acroire. (CNNV: 51/13)
17. je luy fera vestir ma grant robe (CNNV: 14/35)
18. et que par dons et promesses luy fera muer propos (CNNV: 18/47)
19. qu'il ne dit autre chose que sen qu'il luy feroit dire (CNNV: 8/80)
20. il lui feroit dire que c'estoit ung coustiaulx (CNNV: 110/16)
21. et luy fist blanchir toute la plasse (CNNV: 11/31)
22. affin aussi qu'il eust tousjour plus de gens à son sermon, leur fist entendant et acroyre que... (CNNV: 34/9)
23. et luy fist acroire qu'elle avoit songé... (CNNV: 38/49)
24. et luy fist acroire qu'i luy falloit alier... (CNNV: 42/45)
25. Et adoncques le serviteur, voyant que remede n'y estoit, luy fist mettre le doigt sur ung bloc de bois (CNNV: 80/85)
26. car elle leur fist acroire que c'estoit merveille... (CNNV: 91/142)
27. et luy fist sa bonne femme respargner sen qu'elle... (CNNV: 91/275)
28. tant en dit et d'une et d'autres qu'elle luy fist acroire qu'il estoit malade... (CNNV: 91/290)
29. sa femme luy fist acroire qu'il estoit soubz (CNNV: 91/350)
30. et luy fist acroire et entendant qu'il venoit d'ung lieu... (CNNV: 92/32)
31. crainte de justice luy fist laisser celle volenté (CNNV: 94/33)
32. et puis, ce fait, luy fit dire son *Benedicite* (CNNV: 13/34)
33. Et pour tousjours acoustangier le povre messire Jehan Pare, ly firent acroire que les gentilz hommes vouloient ouyr... (CNNV: 5/69)
34. Et luy firent acroire qu'il ne l'avoit encor pas dicte (CNNV: 5/73)
35. en luy faisant crier mercy à Dieu (CNNV: 63/17)
36. ce fut mal fait à elle de luy avoir faict acroire qu'elle avoit faict de la chair (CNNV: 91/3)

37. et qu'il ne luy eust fait faire et dire. (CNNV: 25/80)
38. et ne luy avoit rien fait apprendre (CNNV: 28/29)
39. disant qu'il avoit fait sen qu'i luy avoit fait faire (CNNV: 28/156)
40. comme par pluseurs ses lectres elle luy a fait savoir (CNNA: 110/50)
41. pour luy faire accroire qu'il n'avoit nulz coillons (CNNA: 4/103)
42. que luy faire tenir le derriere coy. (CNNA: 520/55)
43. et luy faire muer ses meurs. (CNNA: 530/11)
44. et lui faisoit accroire que sa fille... (CNNA: 4/107)
45. et luy faisoit jurer de non jamais y entrer. (CNNA: 59/162)
46. il luy faisoit vestir ung tres beau jaserant (CNNA: 278/19)
47. Et elle leur fait savoir qu'elle viendra maintenant (CNNA: 312/86)
48. qui luy feroit garder la leçon de son mary; (CNNA: 569/469)
49. Et puis luy firent choisir pour eslire celuy d'eulx quatre qui... (CNNA: 552/221)
50. Et en la mesme heure luy firent fiancer et donner caution et seureté du doaire (CNNA: 558/120)
51. et lui fist affubler le bulleteau de quoy elle tamisoit (CNNA: 5/129)
52. Et lors luy fist jurer que jamais en eglise pié ne mettroit (CNNA: 59/158)
53. et conclure luy fist que, s'il retourne plus a sa queste, qu'il... (CNNA: 146/36)
54. tout au propos luy fist hurter si rudement a son atour qu'il.l'envoya par terre. (CNNA: 238/357)
55. La doubte qu'il avoit auparavant, avecques l'apparence de present, luy fist sa femme appeller par son nom (CNNA: 244/92)
56. qui luy fist tout abandonner (CNNA: 254/79)
57. Elle maudit qui oncques luy fist requerre d'estre chevauchée (CNNA: 300/238)
58. qui luy fist oublier la douleur des verges. (CNNA: 300/240)
59. il luy fist despoiller sa robe (CNNA: 322/86)
60. tant luy fist elle recommencer qu'il n'en peut plus. (CNNA: 348/54)
61. et luy fist alumer arriere la torche (CNNA: 447/20)
62. Et ce voyant une ancienne damoiselle vefve, a qui print pitié du povre religieux, luy fist dire messe (CNNA: 485/18)
63. qui luy fist promectre qu'il... (CNNA: 494/67)
64. qu'il luy fist prendre courage (CNNA: 577/720)
65. luy faire savoir de ses nouvelles (CNNA: 344/32)
66. et par son mesme message luy ferez savoir de vos nouvelles. (CNNA: 165/76)

laisser

67. et luy laissoient recheoir de grans coups à terre (CNNV: 73/22)
68. elle luy avoit laissés manger ladicte pouldre. (CNNV: 81/175)
69. laquelle il luy avoit dernièrement laissez manger (CNNV: 31/144)
70. Je ne vous commenday pas, dist il, de luy laisser faire sa voluté. (CNNA: 51/104)
71. laissez luy achever ce qu'il a commencé (CNNA: 290/53)
72. qui ne luy laissoit desployer ses armes (CNNA: 574/629)

ouyr

73. comme depuis je luy ay ouy compter et à plusieurs aultres aussi qui de ce l'en advouoient. (CNNV: 25/2)

Appendice XVII

Occurrences de NP sujets accusatifs avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perceptionI. NP précèdeenvoyer

1. et pour ce, envoya son clerc leur dire qu'il estoit comptent de loger l'homme et la femme (CNNV: 81/38)
2. trouva façon d'envoyer son cousin veoir que faisoient leurs chevaux (CNNA: 355/112)

faire

3. que veuillez estre mon moiens ceans ou aultre part que je face dame [par amours] asavoir mon si je pourroie garir comme vous (CNNA: 178/472)

laisser

4. et laissa le notaire juer du soufflet. (CNNV: 36/99)
5. Puis fut dit au maire que de ses jours en avant laissa ledit Hannes faire selon sa coustume ancienne. (CNNV: 91/57)
6. et laissa la bergiere faire son chapellet. (CNNA: 484/51)
7. et laissoit sa femme prendre la longue crastine (CNNA: 492/20)
8. et laissoit sa femme prendre du bon temps a la bonne ville (CNNA: 507/13)
9. Or nous lairrons ycy notre mary sercher compaignie (CNNA: 528/64)

ouyr

10. j'ay ouy de mon lit les porceaux rompre leurs rens (CNNV: 47/57)
11. s'ilz oyrent la voix du par avant arriere les hucher tres aigrement. (CNNA: 276/98)
12. oyans leur maistre ce cas racompter (CNNA: 430/123)

percevoir

13. Et pource que tressubtilement avoit perceu notre maistre curé parler a sa dame (CNNA: 493/42)
14. et perçoit son mary parler a nostre fille grosse (CNNA: 70/80)

voir

15. je ne morés jamais que je n'aye veu une sorris, qui est une bien petite beste, estrangler une canne (CNNV: 55/11)
16. car j'ay veu ung poisson qu'on appelle bachet prendre ung lievre (CNNV: 55/14)
17. car j'ay veu ung cheval prendre et peschier ung bachet (CNNV: 55/17)
18. quant il veit son maistre bastre sa maistresse (CNNV: 56/44)
19. Et en donnoit aucunesfois quelque peu à ceulx qu'i veoit y avoir devotion (CNNV: 35/32)
20. que jamais n'avoit veu chose si tresbien ressembler le cul de sa femme. (CNNA: 26/121)
21. voyant son mary chacun jour continuer la diligence et entente de soy lever (CNNA: 492/23)
22. voyant l'autre avoir l'audience et gouvernement du maistre de leens (CNNA: 52: 30)

23. et voyant les peres et les meres prendre grand plaisir a veoir les enfans jouer et faire soupplesses et apertises (CNNA: 555/40)
24. prendre grand plaisir a veoir les enfans jouer et faire soupplesses et apertises (CNNA: 555/41)
25. voyant sa dicte fille avoir attainit l'eage habile et ydoine pour estre allyée (CNNA: 545/10)
26. Quand ce maistre d'ostel vist son maistre s'attrapper à ces perdrix (CNNA: 582/78)

II. NP_suit

ouyr

27. car il dict, pour nommer son docteur, qu'il l'avoit ouy dire son frere (CNNV: 2/82)
28. Et pour ce que luy, estant jeune, aultre fois avoit ouy dire les femmes en la craigne, ausquelles craignes toutesfois jamais nulles menteries ne se dient, que a la tremeure... (CNNV: 49/29)
29. car moy mesmes, l'ay ouy compter et reciter pluseurs fois ledit Verton (CNNV: 73/37)
30. comme de ce qu'elle en avoit ouy dire le curé mesme et son clerc (CNNV: 81/347)
31. et ung jour qu'ilz devoient ensemble, luy et sa femme, de pluseurs choses qu'i eust ouy parler sadicte femme (CNNV: 83/12)
32. pour ce qu'il en avoit ouy parler son pere. (CNNV: 93/158)

Appendice XVIII

Occurrences de pronoms accusatifs (sujets) avec un verbe infinitif transitif dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception**envoyer**

1. le dit seigneur archevesque l'envoya faire ung messaige à aucuns seigneurs (CNNV: 84/20)

faire

2. et dit et jura par son Dieu qu'i le feroit dancier une aultre dance (CNNV: 84/57)
3. lequel la fist habiller ung jour, presens ses amys, d'une robe de bureau (CNNA: 11/352)
4. Lors la fist despoiller de son jaserant et du surplus de ses habillemens (CNNA: 280/90)

laisser

5. et les laisser faire partie de leurs volentez. (CNNV: 59/74)
6. qu'on ne l'a pas laissée paier son disme (CNNA: 218/116)
7. Il fut contraint de la laisser passer sa destinée; (CNNA: 519/53)
8. on l'avoit la laissé si longuement tenir compagnie aux colons. (CNNA: 510/102)

mener

9. et les mena veoir la belle compagnie. (CNNA: 367/79)

ouyr

10. Et Dieu scet qu'il le fait bon oyr maudire ces gens (CNNA: 270/87)
11. Et le faisoit bon oyr deviser de sa seur (CNNA: 361/129)

voir

12. et de la maniere qu'il tint quant ensemble les vit faire le mestier que vous savez. (CNNA: 19/629)
13. Et combien qu'elle ne l'eust oncques veu exercer les faiz de clergie. (CNNA: 569/463)
14. je l'ai trop bien veu parler a vous a part; (CNNA: 231/140)

Appendice XIX

Occurrences de pronoms datifs de la 1ère ou 2ième personnes (sujets)
avec un pronom accusatif de la 3ième personne et un verbe infinitif transitif
dans les constructions avec les verbes causatifs et de perception

faire

1. Et par Dieu! dit il, tu le me fais croire (CNNV: 91/267)
2. et direz que je le vous ay fait faire. (CNNV: 15/90)
3. Je sçay bien qu'il est en vous de le me faire avoir. (CNNA: 286/92)
4. amour le m'a fait faire. (CNNA: 516/48)
5. vostre mere le vous fait dire. (CNNA: 371/178)

laisser

6. et les vous lairray seulle nourrir. (CNNA: 519/44)
7. le chevalier la vous laisse mener sans la defendre. (CNNA: 549/122)

Appendice XX

Occurrences de la construction "accusatif avec infinitif"**I. NP sujet devant l'infinitif****affirmer**

1. Et affermerent cecy estre vray (CNNV: 51/8)

attribuer

2. elle attribuoit ses parolles et son compte estre advenu à ung aultre. (CNNV: 64/32)

certifier et jurer

3. Et moy, l'escripvain de ceste, as ouy certiffier audit Jaiquemin et jurer sur son voyage de Saint Jaicque et sur plusieurs sermens la chose estre vraye et ainsi advenu. (CNNV: 81/360)

commander

4. et a jointes mains luy prie qu'il fasse et commende ung abysme ouvrir ou je soye jectée (CNNA: 565/350)

compter

5. J'ay icy devant comptez pluseurs nouvelles estre advenues en la cité de Mets (CNNV: 99/1)

connaître

6. car il congnoissoit ce jeune chanoine estre ung grant ribleur. (CNNV: 17/30)
7. de quoy il congnoissoit aucunement ledit sergent en estre entachiez (CNNV: 30/37)
8. elle congnoissoit son mary estre ja sur eage. (CNNV: 39/33)
9. car ilz congnoissent l'excuse de l'organist estre fort raisonnable. (CNNV: 61/95)

cuidier

10. les pouvres simples femmes, qui mieulx cuidoient ces bons freres estre anges que hommes terriens (CNNA: 216/56)
11. il ne cuidoit point sa fille estre tieulle. (CNNV: 65/58)

désirer

12. qui tant desiroit l'oeuvre estre mise en effect (CNNV: 47/09)
13. et qu'elle desiroit le jeune estre parfaict et finé. (CNNA: 576/677)

espérer

14. esperant l'effect sortir tel que a sa parolle le touchoit. (CNNA: 34/94)
15. esperans la nuyt parachever ce que le jour.tresjoieulx, et pour eulx trop court, avoyent encommencé (CNNA: 435/35)

penser

16. Le clerc, pensant sa femme estre morte et la cure de sa ville vacquer (CNNA: 286/93)

permettre

17. a qui je prie qu'il permette la terre ouvrir qui me englotisse (CNNA: 564/305)

savoir

18. comment monseigneur pavoit savoir ne veoir ce meschef advenir (CNNA: 39/33)
 19. Chacun de vous scet ceci estre vray. (CNNA: 514/67)
 20. il savoit les gens de ce villaige icy estre fort devocieux ausdictes deux Nostre Dame d'Aucs et Rabay. (CNNV: 37/141)
 21. je sçay veritablement sen que vous dictes estre vray. (CNNV: 99/213)

souffrir

22. Mais regardés ce filz de putain qui va sur l'aisne et seuffre ce pouvre viez homme aller après luy tout de pied (CNNV: 97/24)

II. Sujet cliticisé**adjuger**

23. si leur hoste l'avoit adjugé estre sien (CNNA: 395/315)

connaître

24. ad cause qu'il la congnoissoit estre sa femme (CNNV: 40/35)

dire

25. au moins se le disoit il estre de parolle (CNNV: 74/4)

souffrir

26. vostre mere ne la souffrera plus demourer ceens. (CNNA: 371/201)
 27. qu'il ne la souffrist plus entrer dedans. (CNNA: 273/18)
 28. et ne la souffrit partir. (CNNA: 270/70)
 29. après les treshaulx biens que amour leur souffrit prandre (CNNA: 92/40)

III. NP sujet derrière l'infinitif**cuider**

30. car par son trop parler il en cuida venir grant mal (CNNV: 85/04)

dire

31. Pareillement disoit avoir son pere beaucoup de bons heritages (CNNV: 25/51)

juger

32. l'evesque adnichilla et jugea estre nul ledit mariage de ladicte cordoanniere au barbier. (CNNA: 417/96)

tenir

33. Et combien que nous tenons assez estre en vostre memoire l'obligation qu'avez a l'eglise (CNNA: 223/267)

IV. NP sujet non exprimé**affirmer**

34. et entre pluseurs devises leurs compta ledit messire Martin de mot à mot tout le fait de celui esperit et leurs afferma estre vray. (CNNV: 51/92)

certifier

35. Et adoncques la justice, qui de ce furent bien esbahis, congneurent aucunement à ces parolles que se n'estoit que ung fol. Et alors se enquirent encor mieulx audit gentil homme du faict et de son estat, lequel leur certiffia estre vray folz (CNNV: 84/101)

conseiller

36. Cest advis descouvert a sa dame pour en avoir son oppinion, qui luy conseilla souverainement estre propice et tres bon[ne] pour mener a fin leurs amoureuses intencions. (CNNA: 439/16)

cuidier

37. Monseigneur, comme il avoit de coutume, une heure environ devant le jour, se reveilla, et vers sa chambriere se vira, cuidant estre sa femme (CNNA: 250/127)
38. Et sa femme d'approcher, qui a genoux se mist devant ses piez, cuidant pour vray estre son curé (CNNA: 464/94)

juger

39. peut estre qu'elle jugeoit mieulx estre filz de prebtre (CNNV: 67/32)

savoir

40. saichant estre le bon plaisir de monseigneur et de madame. (CNNA: 75/58)

souffrir

41. que je me repute si lasche que je la laisse villanner ne souffrir luy faire injure (CNNA: 550/158)

V. NP déplacé par mouvement-WH**connaître**

42. vous ne dictes chose que ne cognoisse estre vraye. (CNNA: 295/76)
43. Doncques, vous elirez celuy que cognoistrez fermement estre sage et prudent (CNNA: 563/289)

cuidier

44. lequel elle cuidoit estre le plus begnin et doux de tous (CNNA: 552/223)

douter

45. pour certaines adventures qu'il doutoit luy advenir ou estre advenues. (CNNA: 442/107)

vouloir

46. que de luy dire la chose en ce monde que plus vouldroye estre celée (CNNA: 248/64)